

Tableaux de l'économie  
française / Institut national  
de la statistique et des  
études économiques ; dir.  
publ. Paul [...]

Institut national de la statistique et des études économiques (France). Auteur du texte. Tableaux de l'économie française / Institut national de la statistique et des études économiques ; dir. publ. Paul Champsaur. 2002.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).



INSEE/BIBC



00 002 068 199

2002-2003

RÉFÉRENCES

# TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

5

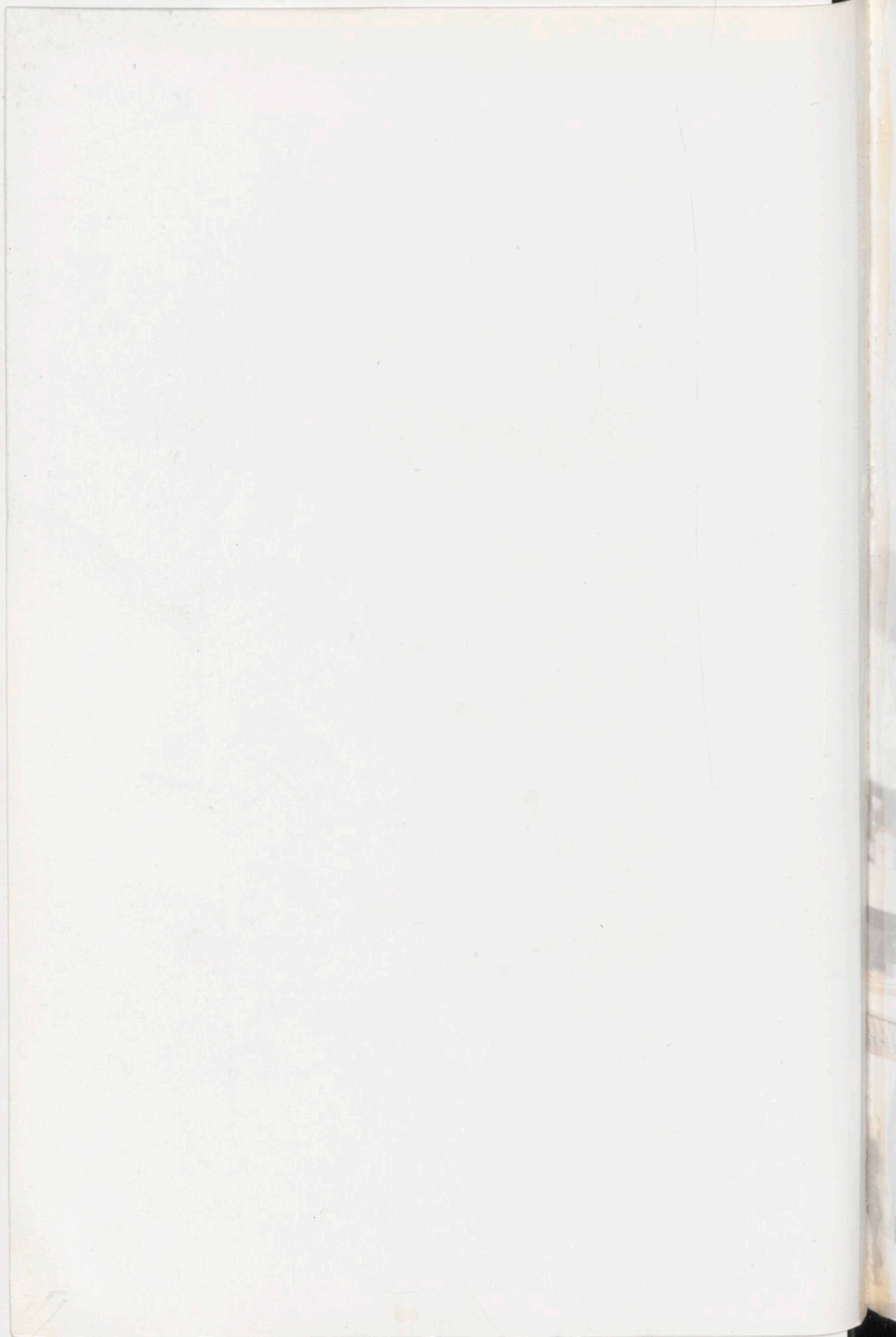
Tableaux de l'économie française (TEF)  
Ex 00 002 068 199 Cote S FRA 0001 a 2°  
N° Vol : 2002/03 N° : Date du n° :  
Reçu le : 29/08/02 Liste n° : 2

BIBL-H151



INSEE

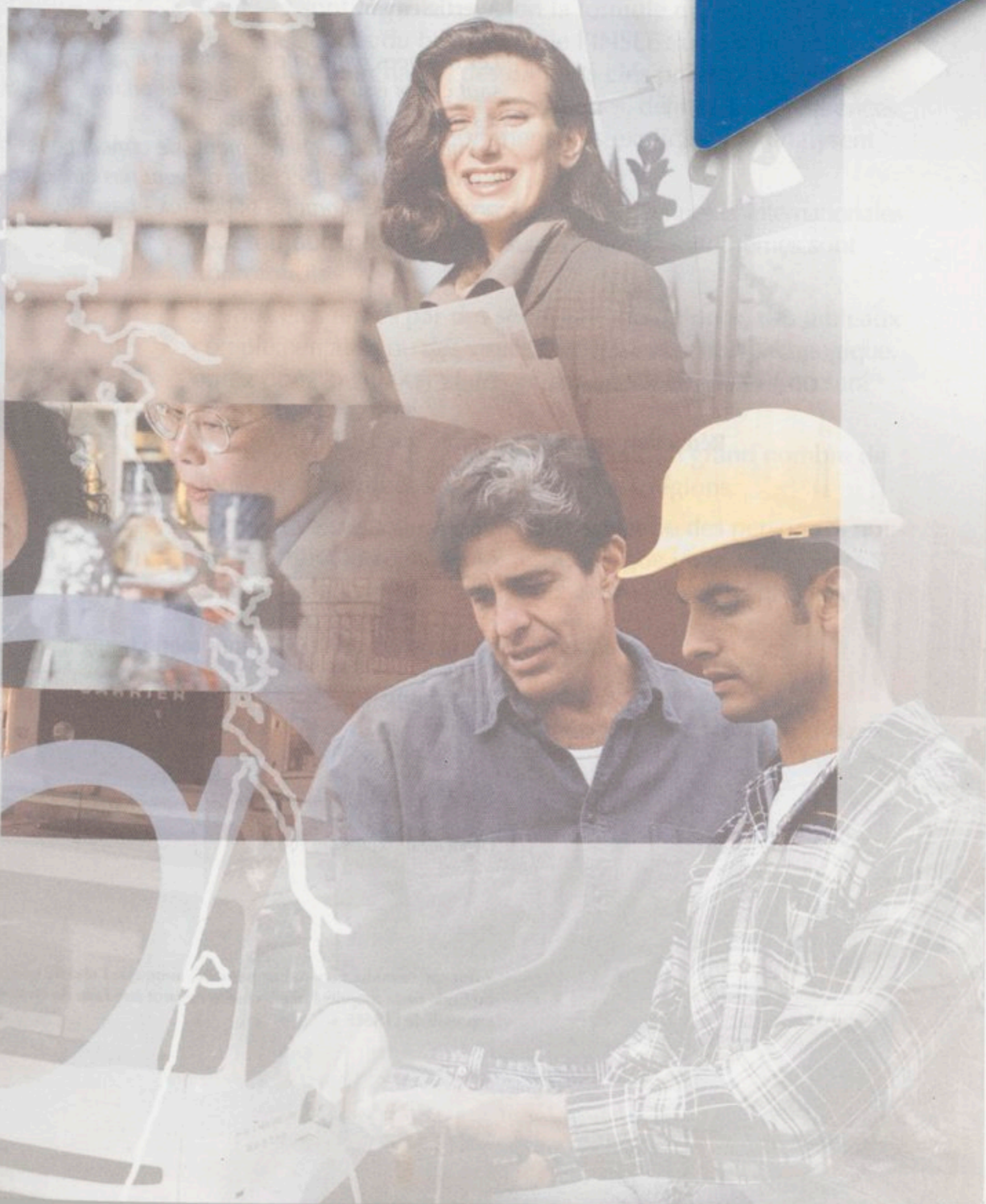






2002-2003

# TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE





## Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
ε	Résultat inférieur à la moitié de l'unité du dernier ordre exprimé
e	Estimation
p	Nombre provisoire
[ ]	Les chiffres entre crochets donnent les références des sources utilisées pour la présentation ou pour les tableaux

### Avertissement

*Les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine, sauf celles issues des comptes nationaux - base 95 - qui incluent les départements d'outre-mer.*

*Compte tenu des changements de concepts, les données des comptes nationaux - base 1995 - ne doivent pas être comparées avec celles provenant des comptes nationaux - base 80.*

<b>Directeur de la publication</b>	Paul CHAMPSAUR
<b>Rédaction en chef</b>	Dominique DUBEAUX Isabelle GAUCHENOT
<b>Rédaction</b>	Véronique CHARPIOT Monique Di FRANCO Jocelyne KHOURI
<b>Maquette</b>	Sandrine TOURILLON (Imprimerie Louis-Jean)
<b>Imprimerie</b>	Imprimerie Nationale, 27 rue de la Convention, 75 015 PARIS

Éditeur ©INSEE 2002 - 18 Boulevard Adolphe Pinard 75 675 PARIS Cedex 14

Dépôt légal : septembre 2002

« Aucune reproduction, même partielle, autre que l'une de celles prévues à l'article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle ne peut être faite de ce document sans l'autorisation expresse de l'INSEE »



## À nos lecteurs

**V**ous êtes responsable, élu, dirigeant d'entreprise, cadre administratif ou commercial, chercheur, enseignant, étudiant ? Vous vous intéressez à la France économique et sociale ? Les Tableaux de l'Économie Française vous sont indispensables : dans cette 26<sup>ème</sup> édition, vous trouverez la synthèse des données les plus significatives et les plus récentes disponibles en juillet 2002.

Celles-ci sont organisées selon la formule qui fait chaque année le succès du best-seller de l'INSEE : une structure identique pour chacun des 85 mots clés présentés facilite l'accès aux tableaux, cartes, graphiques, définitions et références bibliographiques. Les commentaires explicitent et analysent les chiffres.

Le TEF s'enrichit : les comparaisons européennes et internationales sont toujours plus nombreuses ; de nombreux thèmes sont approfondis.

Si vous êtes tentés par des séries chronologiques, des tableaux complémentaires ou des visites guidées à vocation pédagogique, optez pour la version cédérom dont la dernière édition sera disponible fin 2002.

Le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) propose également un grand nombre de données statistiques sur la France et ses régions.

L'équipe de rédaction remercie l'ensemble des personnes qui ont contribué à cet ouvrage. Espérant que vous apprécierez cette édition, elle reste à l'écoute des suggestions que vous pourrez adresser à :

*Équipe TEF*

*Unité ÉPON – chiffres-clés*

*INSEE – Direction Régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

*17, rue Menpenti*

*13 387 Marseille cedex 10*



# SOMMAIRE

## TERRITOIRE - POPULATION

<b>1. Territoire</b>	1.1 Pays du monde	10
	1.2 Régions - Départements	12
	1.3 Départements et territoires d'outre-mer	14
	1.4 Villes du monde	16
	1.5 Villes de France	18

<b>2. Environnement</b>	2.1 État de l'environnement	20
	2.2 Pollution	22

<b>3. Population</b>	3.1 Accroissement de la population	24
	3.2 Mariages - Divorces	26
	3.3 Familles	28
	3.4 Natalité - Fécondité	30
	3.5 Mortalité - Espérance de vie	32
	3.6 Population par âge	34
	3.7 Catégories sociales	36

## SOCIÉTÉ - MODES DE VIE

<b>4. Consommation</b>	4.1 Consommation des ménages	40
	4.2 Équipement des ménages	42
	4.3 Vacances - Tourisme	44
	4.4 Culture - Loisirs - Sports	46

<b>5. Logement</b>	5.1 Habitat	48
	5.2 Propriétaires et locataires	50

<b>6. Enseignement</b>	6.1 Élèves des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> degrés	52
	6.2 Établissements et enseignants	54
	6.3 Enseignement supérieur	56
	6.4 Niveaux de formation	58

<b>7. Santé</b>	7.1 Maladies - Accidents	60
	7.2 Personnels et équipements de santé	62
	7.3 Dépenses de santé	64
	7.4 Tabac - Alcool - Toxicomanie	66

<b>8. Justice</b>	8.1 Criminalité - Délinquance	68
	8.2 Justice	70

## EMPLOI - REVENUS

<b>9. Emploi</b>	9.1 Population active	74
	9.2 Chômage	76
	9.3 Conditions d'emploi	78
	9.4 Durée et conditions de travail	80
	9.5 Emploi de la Fonction publique	82
	9.6 Emploi des étrangers	84
	9.7 Emploi des jeunes	86
	9.8 Effectifs des branches	88

<b>10. Revenus</b>	10.1 Salaires des entreprises	90
	10.2 Salaires de la Fonction publique	92
	10.3 Salaire minimum - Coût salarial	94
	10.4 Revenus des ménages	96
	10.5 Retraites	98
	10.6 Protection sociale	100
	10.7 Aide sociale	102



## ÉCONOMIE - FINANCES

<b>11. Économie générale</b>	11.1 Résultats économiques de l'année	106
	11.2 Croissance - Productivité	108
	11.3 Production des branches	110
	11.4 Prix à la consommation	112
	11.5 Innovation	114
<b>12. Monnaie - Marchés financiers</b>	12.1 Monnaie - Crédit	116
	12.2 Épargne - Patrimoine	118
	12.3 Bourse - Marchés financiers	120
<b>13. Finances publiques</b>	13.1 Budget de l'État	122
	13.2 Impôts et cotisations sociales	124
	13.3 Dépenses budgétaires	126
	13.4 Finances publiques locales	128
	13.5 Union monétaire européenne	130

## SYSTÈME PRODUCTIF

<b>14. Appareil productif</b>	14.1 Démographie des entreprises	134
	14.2 Caractéristiques des entreprises	136
	14.3 Grandes entreprises mondiales	138
	14.4 Grandes entreprises françaises	140
	14.5 Entreprises publiques	142
	14.6 Artisanat	144
<b>15. Énergie</b>	15.1 Bilan énergétique	146
	15.2 Pétrole - Charbon	148
	15.3 Électricité - Gaz	150
<b>16. Agriculture - Pêche</b>	16.1 Revenus et productions agricoles	152
	16.2 Exploitations agricoles et pêche	154
	16.3 Industries agro-alimentaires	156
<b>17. Industrie - Construction</b>	17.1 Production industrielle	158
	17.2 Bâtiment et travaux publics	160
	17.3 Industrie automobile	162
<b>18. Secteur tertiaire</b>	18.1 Commerce	164
	18.2 Services non financiers	166
	18.3 Banques et Assurances	168
	18.4 Information et communication	170
	18.5 Transports de voyageurs	172
	18.6 Transports de marchandises	174
	18.7 Recherche	176
	18.8 Audiovisuel	178

## ÉCHANGES EXTÉRIEURS

<b>19. Échanges extérieurs</b>	19.1 Données générales	182
	19.2 Balance commerciale	184
	19.3 Clients et fournisseurs	186
	19.4 Investissements internationaux	188

**INDEX ALPHABÉTIQUE** 190

**ADRESSES UTILES** 196

**PUBLICATIONS ET POINTS DE VENTE DE L'INSEE** 200



### L'Europe des 15, les États-Unis et le Japon, en 2001

	Année d'entrée dans l'Union européenne	Population millions	PIB par habitant SPA*	Solde du commerce extérieur milliards d'euros	Prix à la consommation (1) %	Taux de chômage %	Émissions de CO <sub>2</sub> (2) en 1999
Allemagne	(3) 1958	82,2	24 200	39,1	1,5	7,8	10,0
Autriche	1995	8,1	25 600	- 0,8	1,8	4,0	7,5
Belgique	1958	10,3	24 600	8,5	2,0	6,2	11,6
Danemark	1973	5,4	28 000	12,5	2,1	4,2	10,0
Espagne	1986	39,8	19 300	- 9,6	2,9	(4) 10,4	6,9
Finlande	1995	5,2	23 500	11,9	2,3	10,3	11,2
<b>France entière</b>	<b>1958</b>	<b>61,1</b>	<b>23 300</b>	<b>23,0</b>	<b>1,4</b>	<b>8,8</b>	<b>6,0</b>
Grèce	1981	10,9	15 900	- 10,1	3,5	10,2	7,7
Irlande	1973	3,8	28 100	...	4,4	3,6	10,7
Italie	1958	57,8	23 800	19,5	2,3	9,6	7,3
Luxembourg	1958	0,5	44 500	4,0	0,9	1,8	17,2
Pays-Bas	1958	16,0	26 400	22,7	5,1	2,1	10,5
Portugal	1986	10,0	17 100	- 11,8	3,9	3,9	6,1
Royaume-Uni	1973	60,0	23 700	- 34,3	1,0	4,7	9,0
Suède	1995	8,9	23 400	13,8	3,2	5,1	5,4
États-Unis	///	284,5	33 000	- 368,2	1,6	4,8	9,0
Japon	///	127,1	24 000	29,2	- 1,2	5,0	9,1

\* SPA : standards de pouvoir d'achat, unité de mesure plus stable que l'euro courant qui peut-être soumis à de fortes fluctuations conjoncturelles. Son usage facilite les comparaisons internationales.

(1) Indices en glissement annuel en décembre.

(2) Émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) dues à l'utilisation de l'énergie, en tonnes par habitant.

(3) 1990 pour l'ex-RDA.

(4) Données révisées.

Sources : Eurostat. Population reference bureau. OCDE.

### Les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne, en 2001

	Population millions	PIB par habitant SPA	PIB 2001/00 en volume %	Secteur privé/PIB en 2000 %	Part UE 15 / commerce extérieur en 2000 %	Prix à la consommation %	Taux de chômage %	Nombre d'agriculteurs / population active en 2000 %
Bulgarie	8,1	7 100	4,0	65	51,0	7,4	17,5	25,7
Chypre	0,9	20 400	p 4,0	...	(1) 38,1	(2) 1,3	(3) 4,9	...
Estonie	1,4	9 700	5,4	77	68,5	5,7	(3) 13,2	9,5
Hongrie	10,0	11 900	3,8	80	70,3	9,2	5,8	7,5
Lettonie	2,4	7 400	7,6	72	58,5	2,5	(3) 14,2	18,8
Lituanie	3,7	8 500	5,9	70	49,9	1,3	(3) 15,6	21,0
Malte	0,4	12 700	- 1,0	...	(1) 52,8	(2) 2,1	(3) 6,5	...
Pologne	38,6	9 100	1,1	70	70,5	5,5	18,2	19,1
Rép. Tchèque	10,3	13 900	3,6	80	67,4	4,8	8,2	5,5
Roumanie	22,4	5 700	5,3	60	62,7	32,9	(3) 7,0	40,0
Slovaquie	5,4	11 600	3,3	78	55,0	7,3	18,3	8,2
Slovénie	2,0	16 300	3,0	60	67,3	8,4	(3) 6,9	11,5
Turquie	66,3	5 500	- 7,4	...	(1) 50,0	54,4	8,5	(1) 43,0

(1) 1998.

(2) 1999.

(3) 2000.

Sources : Eurostat. Population reference bureau. OCDE. Banque de France.

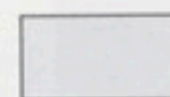




La zone euro  
au 1<sup>er</sup> janvier 2002



Pays de l'Union européenne hors zone euro



Pays candidats à l'adhésion à l'UE







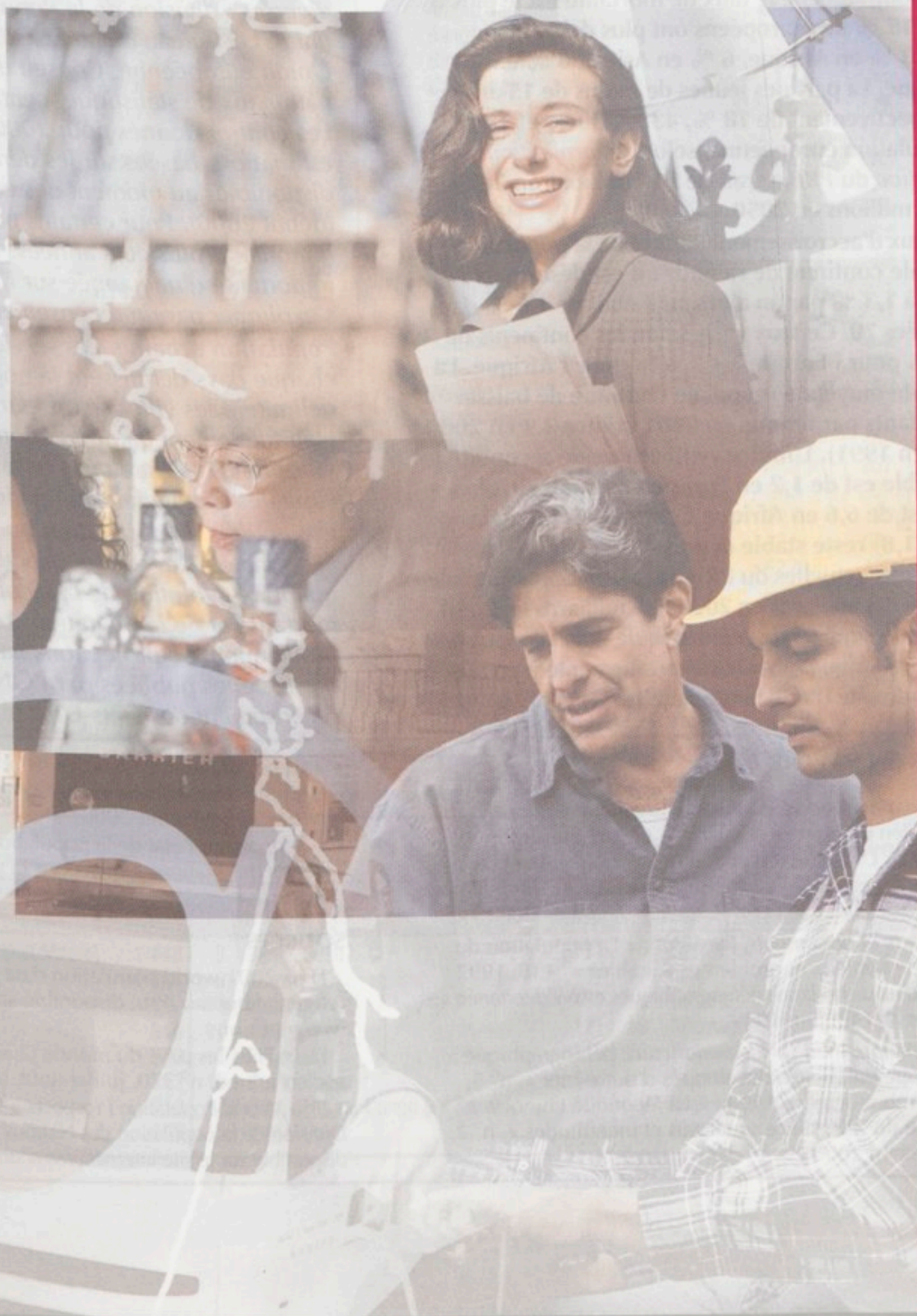
Pays	Population (en millions)	Produit intérieur brut (en milliards d'euros)	Indice de développement humain
Allemagne	82,1	2 230,0	0,92
Autriche	8,0	200,0	0,88
Belgique	10,5	250,0	0,87
Espagne	40,0	1 000,0	0,85
France	61,0	1 500,0	0,84
Grèce	11,0	150,0	0,83
Irlande	3,5	100,0	0,82
Italie	57,0	1 300,0	0,81
Pays-Bas	16,0	300,0	0,80
Portugal	10,5	150,0	0,79
Finlande	5,0	100,0	0,78
Malte	0,4	10,0	0,77
Chypre	0,7	10,0	0,76
Malte	0,4	10,0	0,75
Malte	0,4	10,0	0,74
Malte	0,4	10,0	0,73
Malte	0,4	10,0	0,72
Malte	0,4	10,0	0,71
Malte	0,4	10,0	0,70
Malte	0,4	10,0	0,69
Malte	0,4	10,0	0,68
Malte	0,4	10,0	0,67
Malte	0,4	10,0	0,66
Malte	0,4	10,0	0,65
Malte	0,4	10,0	0,64
Malte	0,4	10,0	0,63
Malte	0,4	10,0	0,62
Malte	0,4	10,0	0,61
Malte	0,4	10,0	0,60
Malte	0,4	10,0	0,59
Malte	0,4	10,0	0,58
Malte	0,4	10,0	0,57
Malte	0,4	10,0	0,56
Malte	0,4	10,0	0,55
Malte	0,4	10,0	0,54
Malte	0,4	10,0	0,53
Malte	0,4	10,0	0,52
Malte	0,4	10,0	0,51
Malte	0,4	10,0	0,50
Malte	0,4	10,0	0,49
Malte	0,4	10,0	0,48
Malte	0,4	10,0	0,47
Malte	0,4	10,0	0,46
Malte	0,4	10,0	0,45
Malte	0,4	10,0	0,44
Malte	0,4	10,0	0,43
Malte	0,4	10,0	0,42
Malte	0,4	10,0	0,41
Malte	0,4	10,0	0,40
Malte	0,4	10,0	0,39
Malte	0,4	10,0	0,38
Malte	0,4	10,0	0,37
Malte	0,4	10,0	0,36
Malte	0,4	10,0	0,35
Malte	0,4	10,0	0,34
Malte	0,4	10,0	0,33
Malte	0,4	10,0	0,32
Malte	0,4	10,0	0,31
Malte	0,4	10,0	0,30
Malte	0,4	10,0	0,29
Malte	0,4	10,0	0,28
Malte	0,4	10,0	0,27
Malte	0,4	10,0	0,26
Malte	0,4	10,0	0,25
Malte	0,4	10,0	0,24
Malte	0,4	10,0	0,23
Malte	0,4	10,0	0,22
Malte	0,4	10,0	0,21
Malte	0,4	10,0	0,20
Malte	0,4	10,0	0,19
Malte	0,4	10,0	0,18
Malte	0,4	10,0	0,17
Malte	0,4	10,0	0,16
Malte	0,4	10,0	0,15
Malte	0,4	10,0	0,14
Malte	0,4	10,0	0,13
Malte	0,4	10,0	0,12
Malte	0,4	10,0	0,11
Malte	0,4	10,0	0,10
Malte	0,4	10,0	0,09
Malte	0,4	10,0	0,08
Malte	0,4	10,0	0,07
Malte	0,4	10,0	0,06
Malte	0,4	10,0	0,05
Malte	0,4	10,0	0,04
Malte	0,4	10,0	0,03
Malte	0,4	10,0	0,02
Malte	0,4	10,0	0,01



---

Territoire  
Environnement  
Population

# TERRITOIRE POPULATION





## PRÉSENTATION

En 2001, la **population mondiale** est estimée à 6,1 milliards d'habitants dont près de la moitié (46 %) habitent dans des villes. L'Asie à elle seule en regroupe 3,7 milliards, dont 1,28 milliard en Chine et 1 milliard en Inde. On compte dix pays de plus de 100 millions d'habitants ; ils étaient quatre en 1950 (Chine, Inde, États-Unis, ex-URSS) et pourraient être quinze en 2025. La France métropolitaine se situe au 21<sup>e</sup> rang mondial et au 3<sup>e</sup> rang parmi les pays de l'Union européenne derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni.

En 2001, la population de l'Europe (y compris la **Russie**) est estimée à 727 millions d'habitants. Plus du tiers des pays européens ont un taux de mortalité supérieur au taux de natalité. L'écart entre ces deux taux est le plus important en Ukraine et en Russie. En plus d'un taux de natalité très faible (9 ‰) l'une des raisons principales au surcroît de décès en Europe est la proportion relativement importante des personnes âgées pour laquelle le taux de mortalité est le plus élevé : 15 % des européens ont plus de 64 ans contre 3 % en Afrique, 6 % en Asie et 8 % en Amérique. La part des jeunes de moins de 15 ans y est respectivement de 18 %, 43 %, 30 % et 28 %. La population européenne, selon les **projections de population** du PRB, serait de 717 millions en 2025 et de 662 millions en 2050.

Le taux d'accroissement naturel de la population mondiale continue de ralentir : il est désormais estimé à 1,3 % par an alors qu'il était de 1,8 % dans les années 70. Ce taux varie selon les continents de -0,1 % pour l'Europe à +2,4 % pour l'Afrique. La fécondité moyenne mondiale continue de baisser (2,8 enfants par femme en 2001 contre 2,9 en 2000 et 3,4 en 1991). L'indice synthétique de fécondité le plus faible est de 1,2 en Europe Orientale, le plus élevé est de 6,6 en Afrique Centrale. Celui de la Chine (1,8) reste stable depuis 1997. D'après les projections actuelles du PRB, la population mondiale serait de 7,8 milliards en 2025 et 9 milliards en 2050. En dépit de l'impact de l'épidémie de sida, la population des pays d'Afrique sub-saharienne augmentera en raison de la poursuite d'une haute natalité [1] [2] [3].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Population & sociétés*, Ined : « Israël et Palestine : combien d'hommes demain ? », n° 362, novembre 2000 ; « L'inégale répartition de la population et de la richesse mondiales », n° 368, mai 2001 ; « 100 millions de mexicains... seulement », n° 375, janvier 2002.
- *Travaux et documents*, Ined/Puf : « La population du monde : enjeux et problèmes », cahier n° 138, 1997 ; « Nouveaux horizons démographiques en Méditerranée », cahier n° 142, juin 1999.
- *Population*, Ined : « La conjoncture démographique : l'Europe et les pays développés d'outre-mer », n° 5, septembre-octobre 1998 ; « La fécondité chinoise à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle : constats et incertitudes », n° 2, mars-avril 2000.

## DÉFINITIONS

- **Population mondiale.** Les estimations de population, fondées sur des données nationales officielles, sur des estimations de l'ONU (Division de la Population) ou du Bureau of Census des États-Unis, sont de précision variable selon le degré de développement des pays concernés.
- **Yougoslavie.** La République fédérale de Yougoslavie comprend la Serbie et le Monténégro.
- **Russie.** L'ex-URSS comprenait douze états : l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Moldavie, l'Ouzbékistan, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine. Dans le tableau ci-contre, l'Ukraine, la Biélorussie, la Moldavie et la Russie sont comptabilisés en Europe, les huit autres républiques en Asie.
- **Population reference bureau (PRB).** Cet organisme indépendant à but non lucratif, situé à Washington, travaille à partir de sources diverses : division de la Population des Nations unies, US Bureau of the Census, Banque mondiale, Union européenne, Conseil de l'Europe, offices nationaux de statistique, centres de recherche. Les chiffres donnés pour 2000 sont des estimations basées sur les derniers résultats disponibles au moment des calculs du PRB (début 2000). Pour certains pays, ils peuvent remonter à plusieurs années. Une variation importante d'une année sur l'autre peut s'expliquer par un recensement récent.
- **Population urbaine.** Les services statistiques de chaque pays définissent la population urbaine et délimitent les villes selon leurs propres critères. Habituellement, la population habitant dans des villes de 2 000 habitants ou plus ou dans des capitales provinciales ou nationales est urbaine.
- **Projections de population pour 2025 et 2050.** Elle sont fondées sur des hypothèses raisonnables quant à l'évolution de la fécondité, de la mortalité et de la migration. Les données proviennent de projections nationales officielles ou de celles publiées par l'ONU, le Bureau du recensement des États-Unis ou le PRB.

- « La population des pays en développement », *Notes et études documentaires*, la Documentation française, n° 5123, novembre 2000.
- « Rapport sur l'état de la population mondiale 2001 », Fonds des Nations Unies pour la population, novembre 2001.

### SOURCES

- [1] « 2001 world population data sheet », Population reference bureau (Prb) disponible sur le site internet ([www.prb.org](http://www.prb.org)).
- [2] « Tous les pays du monde (2001) », *Population & sociétés*, Ined, n° 370, juillet-août 2001.
- [3] « World Population Prospects – The 2000 Revision », Division de la population des Nations Unies, février 2001, disponible sur le site internet ([www.un.org/popin](http://www.un.org/popin)).



Population, densité et part de la population urbaine des principaux pays (mi-2001) [1]

Pays	Population millions	Densité moyenne hab./km <sup>2</sup>	Population urbaine %	Pays	Population millions	Densité moyenne hab./km <sup>2</sup>	Population urbaine %
<b>Europe</b>	<b>727,0</b>	<b>32</b>	<b>73</b>	Soudan	31,8	13	27
Union européenne à 15	378,0	116	...	Tanzanie	36,2	38	22
Allemagne	82,2	230	86	Tunisie	9,7	59	62
Autriche	8,1	96	65	Zimbabwe	11,4	29	32
Belgique	10,3	332	97	<b>Amérique</b>	<b>841,0</b>	<b>21</b>	...
Danemark	5,4	126	72	dont : Argentine	37,5	13	90
Espagne	39,8	79	64	Brésil	171,8	20	81
Finlande	5,2	15	60	Canada	31,0	3	78
<b>France métropolitaine</b>	<b>*59,2</b>	<b>107</b>	<b>74</b>	Chili	15,4	20	86
Grèce	10,9	83	59	Colombie	43,1	38	71
Irlande	3,8	54	58	Cuba	11,3	102	75
Italie	57,8	192	90	Équateur	12,9	45	62
Luxembourg	0,5	150	88	États-Unis (y c. Hawaï)	284,5	30	75
Pays-Bas	16,0	390	62	Guatemala	13,0	119	39
Portugal	10,0	109	48	Haïti	7,0	250	35
Royaume-Uni	60,0	245	90	Mexique	99,6	51	74
Suède	8,9	20	84	Pérou	26,1	20	72
Autres pays d'Europe	349,0	18	70	République dominicaine	8,6	176	61
dont : Biélorussie	10,0	48	70	Venezuela	24,6	27	87
Bulgarie	8,1	73	68	<b>Asie</b>	<b>3 720,0</b>	<b>117</b>	<b>37</b>
Croatie	4,7	82	54	dont : Afghanistan	26,8	41	22
Hongrie	10,0	108	64	Arabie Saoudite	21,1	10	83
Moldavie	4,3	126	46	Bangladesh	133,5	927	21
Norvège	4,5	14	74	Birmanie (Myanmar)	47,8	71	27
Pologne	38,6	120	62	Cambodge	13,1	72	16
Rép. féd. de Yougoslavie	10,7	105	52	Chine (y c. Hong Kong et Macao)	1 280,6	134	**36
République Tchèque	10,3	130	77	Corée du Nord	22,0	182	59
Roumanie	22,4	94	55	Corée du Sud	48,8	493	79
Russie	144,4	8	73	Inde	1 033,0	314	28
Slovaquie	5,4	110	57	Indonésie	206,1	108	39
Suisse	7,2	176	68	Irak	23,6	54	68
Ukraine	49,1	81	68	Iran	66,1	40	64
<b>Afrique</b>	<b>818,0</b>	<b>27</b>	<b>33</b>	Israël	6,4	305	91
dont : Afrique du Sud	43,6	36	54	Japon	127,1	336	78
Algérie	31,0	13	49	Kazakhstan	14,8	5	56
Angola	12,3	10	32	Malaisie	22,7	69	57
Burkina Faso	12,3	45	15	Népal	23,5	160	11
Cameroun	15,8	33	48	Ouzbékistan	25,1	56	38
Côte-d'Ivoire	16,4	51	46	Pakistan	145,0	182	33
Égypte	69,8	70	43	Philippines	77,2	257	47
Éthiopie	65,4	59	15	Sri Lanka (Ceylan)	19,5	295	22
Ghana	19,9	83	37	Syrie	17,1	92	50
Kenya	29,8	51	20	Taiwan	22,5	625	77
Madagascar	16,4	28	22	Thaïlande	62,4	122	30
Mali	11,0	9	26	Turquie	66,3	86	66
Maroc	29,2	65	55	Viêt Nam	78,7	237	24
Mozambique	19,4	24	28	Yémen	18,0	34	26
Nigeria	126,6	137	36	<b>Océanie</b>	<b>31,0</b>	<b>4</b>	<b>69</b>
Ouganda	24,0	100	15	dont : Australie	19,4	3	85
Rép. dém. du Congo (ex Zaïre)	53,6	23	29	Nouvelle-Zélande	3,9	14	77
Somalie	7,5	12	28	<b>Monde</b>	<b>6 137,0</b>	<b>46</b>	<b>46</b>

\* Estimation INSEE basée sur le recensement de mars 1999. \*\* Chine uniquement (Hong Kong : 100 % ; Macao : 99 %).

Projections de population en 2025 [1]

Rang	Pays	Population millions	Rang	Pays	Population millions	Rang	Pays	Population millions
1	Chine (y c. Hong Kong et Macao)	1 440	8	Bangladesh	181	16	Égypte	96
2	Inde	1 363	9	Russie	137	17	Iran	88
	Europe des Quinze	382	10	Mexique	131	18	Turquie	85
3	États-Unis	346	11	Japon	121	19	Allemagne	80
4	Indonésie	272	12	Éthiopie	118	20	Thaïlande	72
5	Pakistan	252	13	Philippines	108	<b>21</b>	<b>France métropolitaine</b>	<b>64</b>
6	Brésil	219	14	Rép. dém. du Congo (ex Zaïre)	106	22	Royaume-Uni	64
7	Nigeria	205	15	Viêt Nam	104		<b>Monde</b>	<b>7 818</b>



## PRÉSENTATION

La France métropolitaine se compose de 22 régions, 96 départements, 329 arrondissements, 3 876 cantons, eux-mêmes subdivisés en 36 565 communes. Les quatre départements d'outre-mer constituent autant de régions.

En mars 1999, la **population sans doubles comptes** de la France métropolitaine s'établit à 58,5 millions d'habitants. Au cours de ce dernier demi-siècle, la population de la France (métropole + DOM) s'est accrue de 20 millions d'habitants, soit une augmentation de près de 50 %. Cette croissance est la plus forte de toute notre histoire, aussi loin que les chiffres permettent de remonter. Elle n'a pas été uniforme dans toutes les régions : celles du Sud-Est en sont restées les principales bénéficiaires, les façades nord et nord-est, encore très peuplées ont subi l'exode industriel et le centre de la France a continué de se dépeupler. Cinq régions (Rhône-Alpes, Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pays de la Loire) ont accueilli près des deux tiers de la croissance de la décennie 90.

Entre 1990 et 1999, une personne sur trois résidant sur le territoire métropolitain a quitté son département, et une sur cinq est partie pour une autre région. Le nord-est du pays et l'Île-de-France voient partir plus d'habitants qu'elles n'en accueillent, tandis que le sud et l'ouest sont plus attractifs. En un demi siècle, la population de la façade méditerranéenne s'est ainsi accrue des deux tiers, grâce à un apport migratoire important.

Entre 2000 et 2030, si les tendances passées se maintiennent, la population métropolitaine continuera d'augmenter, passant de 58,7 à 63,9 millions d'habitants et à se concentrer au sud de la France. En revanche, elle diminuera dans une large bande allant du quart nord-est du pays (hormis l'Alsace) jusqu'au Massif Central. Le vieillissement affectera toute la France : l'âge moyen des habitants augmenterait de 5 ans et demi et approcherait les 44 ans en 2030. Il touchera plus particulièrement la moitié nord du pays, à l'exception de l'Île-de-France qui deviendrait (avec moins de 40 ans d'âge moyen) la région la plus jeune de l'héxagone. Les migrations y sont marquées par un afflux d'étudiants et de jeunes actifs et par des départs massifs de personnes au moment de la retraite [1] [2].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Les résultats du recensement de 1999 sont disponibles sur le site internet de l'Insee ([www.recensement.insee.fr](http://www.recensement.insee.fr)).
- *INSEE-Première* : « Recensement de la population 1999 – Évolutions contrastées du rural », n° 726, juillet 2000 ; « Recensement de la population 1999 – Redéploiement de la population dans la plupart des régions », n° 728, juillet 2000 ; « Les migrations en France entre 1990 et 1999 – Les régions de l'Ouest de plus en plus attractives », n° 758, février 2001 ; « Les régions françaises dans l'Union européenne en 1998 », n° 810, octobre 2001.

## DÉFINITIONS

• **Population sans doubles comptes.** Elle se définit comme la somme de la population municipale et de la population comptée à part, diminuée des doubles comptes. Pour l'établissement de la population légale, certaines catégories (élèves internes, militaires en caserne, travailleurs en foyer, étudiants en cité universitaire, personnes hospitalisées pour une longue durée) sont en effet comptées, d'une part dans la population de la commune où siège l'établissement, d'autre part dans la population de leur commune de résidence personnelle. Dès que l'on dépasse le cadre communal, on utilise le concept de population sans doubles comptes, où chaque personne est affectée à une seule commune.

• **Du fait des arrondis,** les résultats des regroupements ne sont pas toujours égaux à la somme des éléments qui les composent.

• **Projections régionales de population :**

Le **scénario central** est fondé sur la reconduction des tendances passées pour chacune des variables :

- La fécondité est maintenue à son niveau de 1999.
- La mortalité baisse au même rythme que la tendance métropolitaine.
- Les quotients migratoires de référence, calculés entre les recensements de 1982 et 1999, sont maintenus sur toute la période de projection.

Le **scénario alternatif** prend comme période de référence pour le calcul des quotients migratoires la période inter censitaire 1990-1999 plutôt que 1982-1999. La fécondité et la mortalité sont identiques au scénario central.

- « Les migrations internes en France de 1990 à 1999 : l'appel de l'Ouest », *Économie et Statistique*, Insee, n° 344, 2001-4.

### SOURCES

[1] *INSEE-Première* : « La population des régions (métropole) – Recensement de la population de 1999 », n° 664, juillet 1999 ; « La population légale au recensement de 1999 », n° 691, janvier 2000 ; « Projections régionales de population pour 2030 : l'impact des migrations », n° 805, septembre 2001.

[2] « Portrait de la France – Le recensement de 1999 », Insee, 4<sup>ème</sup> trimestre 2001.

[3] Division études territoriales, Insee.



Population des régions et départements de la France métropolitaine en 1990, 1999 et projections pour 2030 [1] [3]

milliers

Région et département	Population		Population au 1/1/2030		Région et département	Population		Population au 1/1/2030	
	en 1990	en 1999	scénario central	scénario alternatif		en 1990	en 1999	scénario central	scénario alternatif
<b>Alsace</b>	<b>1 624</b>	<b>1 734</b>	<b>1 957</b>	<b>2 072</b>	<b>Limousin</b>	<b>723</b>	<b>711</b>	<b>655</b>	<b>678</b>
67 Rhin (Bas-)	953	1 026	1 195	1 271	19 Corrèze	238	233	208	209
68 Rhin (Haut-)	671	708	762	801	23 Creuse	131	124	102	106
<b>Aquitaine</b>	<b>2 796</b>	<b>2 908</b>	<b>3 309</b>	<b>3 247</b>	87 Vienne (Haute-)	354	354	344	362
24 Dordogne	386	388	394	383	<b>Lorraine</b>	<b>2 306</b>	<b>2 310</b>	<b>2 085</b>	<b>2 187</b>
33 Gironde	1 213	1 287	1 580	1 537	54 Meurthe-et-Moselle	712	714	653	688
40 Landes	311	327	371	370	55 Meuse	196	192	167	174
47 Lot-et-Garonne	306	305	302	294	57 Moselle	1 011	1 023	931	979
64 Pyrénées-Atlantiques	579	600	662	663	88 Vosges	386	381	334	346
<b>Auvergne</b>	<b>1 321</b>	<b>1 309</b>	<b>1 209</b>	<b>1 234</b>	<b>Midi-Pyrénées</b>	<b>2 431</b>	<b>2 552</b>	<b>2 986</b>	<b>2 978</b>
03 Allier	358	345	295	296	09 Ariège	136	137	138	136
15 Cantal	159	151	121	121	12 Aveyron	270	264	223	231
43 Loire (Haute-)	207	209	213	215	31 Garonne (Haute-)	926	1 046	1 561	1 552
63 Puy-de-Dôme	598	604	579	602	32 Gers	175	172	158	156
<b>Bourgogne</b>	<b>1 610</b>	<b>1 610</b>	<b>1 561</b>	<b>1 570</b>	46 Lot	156	160	159	164
21 Côte-d'Or	494	507	529	531	65 Pyrénées (Hautes-)	225	222	196	200
58 Nièvre	233	225	195	198	81 Tarn	343	343	325	325
71 Saône-et-Loire	559	545	465	472	82 Tarn-et-Garonne	200	206	227	213
89 Yonne	323	333	371	369	<b>Nord - Pas-de-Calais</b>	<b>3 965</b>	<b>3 997</b>	<b>3 866</b>	<b>4 016</b>
<b>Bretagne</b>	<b>2 796</b>	<b>2 906</b>	<b>3 163</b>	<b>3 252</b>	59 Nord	2 532	2 555	2 466	2 579
22 Côtes-d'Armor	538	542	523	541	62 Pas-de-Calais	1 433	1 442	1 400	1 437
29 Finistère	839	852	863	889	<b>Basse-Normandie</b>	<b>1 391</b>	<b>1 422</b>	<b>1 449</b>	<b>1 464</b>
35 Ille-et-Vilaine	799	868	1 071	1 122	14 Calvados	618	648	713	731
56 Morbihan	620	644	706	700	50 Manche	480	481	470	457
<b>Centre</b>	<b>2 371</b>	<b>2 440</b>	<b>2 667</b>	<b>2 599</b>	61 Orne	293	292	267	275
18 Cher	322	314	290	278	<b>Haute-Normandie</b>	<b>1 737</b>	<b>1 780</b>	<b>1 870</b>	<b>1 839</b>
28 Eure-et-Loir	396	408	471	423	27 Eure	514	541	662	597
36 Indre	238	231	206	204	76 Seine-Maritime	1 223	1 239	1 208	1 242
37 Indre-et-Loire	529	554	613	622	<b>Pays de la Loire</b>	<b>3 059</b>	<b>3 222</b>	<b>3 584</b>	<b>3 749</b>
41 Loir-et-Cher	306	315	337	335	44 Loire-Atlantique	1 052	1 134	1 345	1 431
45 Loiret	581	618	750	737	49 Maine-et-Loire	706	733	787	815
<b>Champagne-Ardenne</b>	<b>1 348</b>	<b>1 342</b>	<b>1 237</b>	<b>1 265</b>	53 Mayenne	278	285	296	301
08 Ardennes	296	290	249	253	72 Sarthe	514	530	545	570
10 Aube	289	292	283	290	85 Vendée	509	540	611	632
51 Marne	558	565	552	566	<b>Picardie</b>	<b>1 811</b>	<b>1 857</b>	<b>1 968</b>	<b>1 926</b>
52 Marne (Haute-)	204	195	153	156	02 Aisne	537	535	504	500
<b>Corse</b>	<b>250</b>	<b>260</b>	<b>287</b>	<b>289</b>	60 Oise	726	766	920	850
2A Corse-du-Sud	119	119	129	111	80 Somme	548	556	544	575
2B Haute-Corse	132	142	158	178	<b>Poitou-Charentes</b>	<b>1 595</b>	<b>1 640</b>	<b>1 689</b>	<b>1 769</b>
<b>Franche-Comté</b>	<b>1 097</b>	<b>1 117</b>	<b>1 088</b>	<b>1 133</b>	16 Charente	342	340	317	315
25 Doubs	485	499	487	522	17 Charente-Maritime	527	557	610	656
39 Jura	249	251	253	245	79 Sèvres (Deux-)	346	344	324	320
70 Saône (Haute-)	230	230	213	224	86 Vienne	380	399	438	478
90 Belfort (Territoire de)	134	137	135	141	<b>PACA</b>	<b>4 258</b>	<b>4 506</b>	<b>5 501</b>	<b>5 350</b>
<b>Île-de-France</b>	<b>10 661</b>	<b>10 952</b>	<b>12 096</b>	<b>11 778</b>	04 Alpes-de-Hte-Pce	131	140	175	158
75 Paris	2 152	2 125	1 918	2 112	05 Alpes (Hautes-)	113	121	145	144
77 Seine-et-Marne	1 078	1 194	1 908	1 595	06 Alpes-Maritimes	972	1 011	1 310	1 185
78 Yvelines	1 307	1 354	1 517	1 395	13 Bouches-du-Rhône	1 759	1 836	1 953	2 075
91 Essonne	1 085	1 134	1 313	1 216	83 Var	815	898	1 292	1 189
92 Hauts-de-Seine	1 392	1 429	1 434	1 589	84 Vaucluse	467	500	626	599
93 Seine-Saint-Denis	1 381	1 383	1 398	1 374	<b>Rhône-Alpes</b>	<b>5 351</b>	<b>5 645</b>	<b>6 586</b>	<b>6 505</b>
94 Val-de-Marne	1 216	1 227	1 201	1 249	01 Ain	471	515	713	663
95 Val-d'Oise	1 050	1 105	1 407	1 249	07 Ardèche	278	286	306	298
<b>Languedoc-Roussillon</b>	<b>2 115</b>	<b>2 296</b>	<b>3 114</b>	<b>3 027</b>	26 Drôme	414	438	501	490
11 Aude	299	310	372	354	38 Isère	1 016	1 094	1 346	1 352
30 Gard	585	623	800	739	42 Loire	746	729	659	642
34 Hérault	795	896	1 360	1 347	69 Rhône	1 509	1 579	1 719	1 789
48 Lozère	73	74	69	77	73 Savoie	348	373	449	448
66 Pyrénées-Orientales	364	393	513	511	74 Savoie (Haute-)	568	632	893	823
					<b>Métropole</b>	<b>56 615</b>	<b>58 518</b>	<b>63 927</b>	<b>63 927</b>



## PRÉSENTATION

Selon les dernières estimations basées sur le recensement de 1999, l'**outre-mer** français représente 2 318 000 habitants, soit près de 4 % de la population de la France. Près des trois-quarts habitent dans les départements d'outre-mer (DOM).

Entre 1990 et 1999, la population des DOM a augmenté de plus de 200 000 personnes, soit une croissance annuelle moyenne de 1,5 % (rythme 4 fois supérieur à celui de la métropole). La part des étrangers (4,5 %) est restée stable sur la période.

En 2030, si les tendances démographiques de la période 1990-1999 se maintiennent, les DOM compteront 2,4 millions d'habitants, soit 720 000 de plus qu'en 2000. La Guadeloupe freinera sa course démographique, la Martinique la stoppera en 2030 et la Guyane l'accélèrera. Le vieillissement sera inéluctable aux Antilles, moins marqué à la Réunion tandis que la Guyane conservera sa jeunesse. Les plus de 60 ans représenteront le tiers de la population des Antilles (contre 15 % en 2000) et le cinquième de celle de la Réunion (contre 10 % en 2000). La Martinique deviendra ainsi l'un des départements français les plus âgés, alors qu'il figure aujourd'hui parmi les plus jeunes. Les moins de 15 ans ne composeront plus que 17 % de la société antillaise (25 % en 2000) et 22 % des réunionnais (28 % en 2000).

La Guyane va continuer à connaître une forte croissance démographique. Sa population triplera presque en 30 ans. Elle vieillira plus modérément : une personne sur dix aura plus de 60 ans en 2030, contre une sur vingt en 2000. En 2030 comme en 2000, plus d'une personne sur trois aura moins de 15 ans.

Environ 628 000 personnes résident dans les TOM. Avec respectivement 235 400 et 212 709 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2001, la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie se situent à la quatrième et cinquième place parmi les îles du Pacifique, derrière la Papouasie Nouvelle-Guinée, Fidji et les Salomon. Au 1<sup>er</sup> janvier 2001, 160 000 personnes résident à Mayotte. Le taux de natalité y est de 41‰, contre 54,3 ‰ en 1985 [1] [3] [4] [6] [7].

## DÉFINITIONS

- **Outre-mer.** La République française comprend quatre départements d'outre-mer (DOM) : Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion. Elle administre deux collectivités territoriales (Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon) et quatre territoires (TOM) : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna et Terres australes et antarctiques françaises (TAAF).
- **Guadeloupe.** Archipel de 9 îles habitées : la Guadeloupe ou Basse-Terre, la Grande-Terre et ses « dépendances », parmi lesquelles Saint-Martin dont la partie nord est française.
- **Guyane.** Située au nord-est de l'Amérique du Sud, limitrophe du Brésil, elle est couverte en grande partie par la forêt.
- **Martinique.** Elle fait partie, comme la Guadeloupe, des Petites Antilles. C'est une île constituée d'un massif volcanique (Montagne Pelée).
- **Réunion.** Ce département, constitué d'un massif volcanique (Piton des Neiges, 3 069 m), est situé dans l'océan Indien.
- **Mayotte.** Une des îles Comores, dans l'océan Indien.
- **Nouvelle-Calédonie.** Ce territoire du Pacifique sud, situé à l'est de l'Australie, fait partie de l'archipel mélanésien ; il se compose principalement de la Grande-Terre, de l'Île des Pins et des Îles Loyauté.
- **Polynésie française.** Elle se compose de 5 archipels comprenant 120 îles habitées et éparpillées sur 2,5 millions de km<sup>2</sup> dans l'océan Pacifique.
- **Saint-Pierre-et-Miquelon.** Archipel voisin de Terre-Neuve.
- **Wallis-et-Futuna.** Archipel du Pacifique sud, au nord-est des Fidji.
- **TAAF.** Territoire inhabité, formé de la Terre Adélie, des archipels Crozet et Kerguelen et de l'Île Amsterdam.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le développement des DOM et la Communauté européenne », *Notes et études documentaires*, n° 5070, avril 1998.
- *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société » : « Résultats du recensement général de la population de la Polynésie française du 3 septembre 1996 », n° 77-78, mars 2000 ; « Images de la population de Wallis-et-Futuna – principaux résultats du recensement de 1996 », n° 79, novembre 2000.

### SOURCES

- [1] *Tableau économique régional*, Insee Réunion 2000.
- [2] Division Recensements de la population, Insee.
- [3] *Annuaire statistique de la France*, Insee.

[4] *INSEE-Première* : « La population des départements d'outre-mer – Recensement de la population de 1999 », n° 665, juillet 1999 ; « Les Dom : une population encore jeune, mais de moins en moins », n° 747, novembre 2000 ; « Bilan démographique 2001 – Le regain des naissances et des mariages se confirme », n° 825, février 2002.

[5] « Cadrages », *Te avei'a*, Ispf Polynésie, décembre 2001 ; « Bilan économique 2000 », Itsee Nouvelle-Calédonie, juin 2001.

[6] « Projections de population à l'horizon 2030 », *Antiane-éco*, Insee, n° 50, octobre 2001.

[7] Service études diffusion, Insee : Dirag ; Réunion.

[8] « Recensement agricole 2000 dans les DOM », *Agreste Primeur*, SCEES, n° 106, janvier 2002.



## DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER 1.3

### Population des DOM en 1990, 2000 et 2030 [2] [6] [7]

	1990	2000*	au 1 <sup>er</sup> janvier 2030*	
			milliers	
			scénario central	scénario alternatif
Guadeloupe	387	428	506	600
Guyane	115	161	426	590
Martinique	360	385	411	455
Réunion	598	716	1 067	1 035
<b>Total</b>	<b>1 459</b>	<b>1 690</b>	<b>2 410</b>	<b>2 680</b>

\* Estimations à partir des recensements de la population de 1982, 1990 et 1999.

### Population des TOM [1] [2] [5]

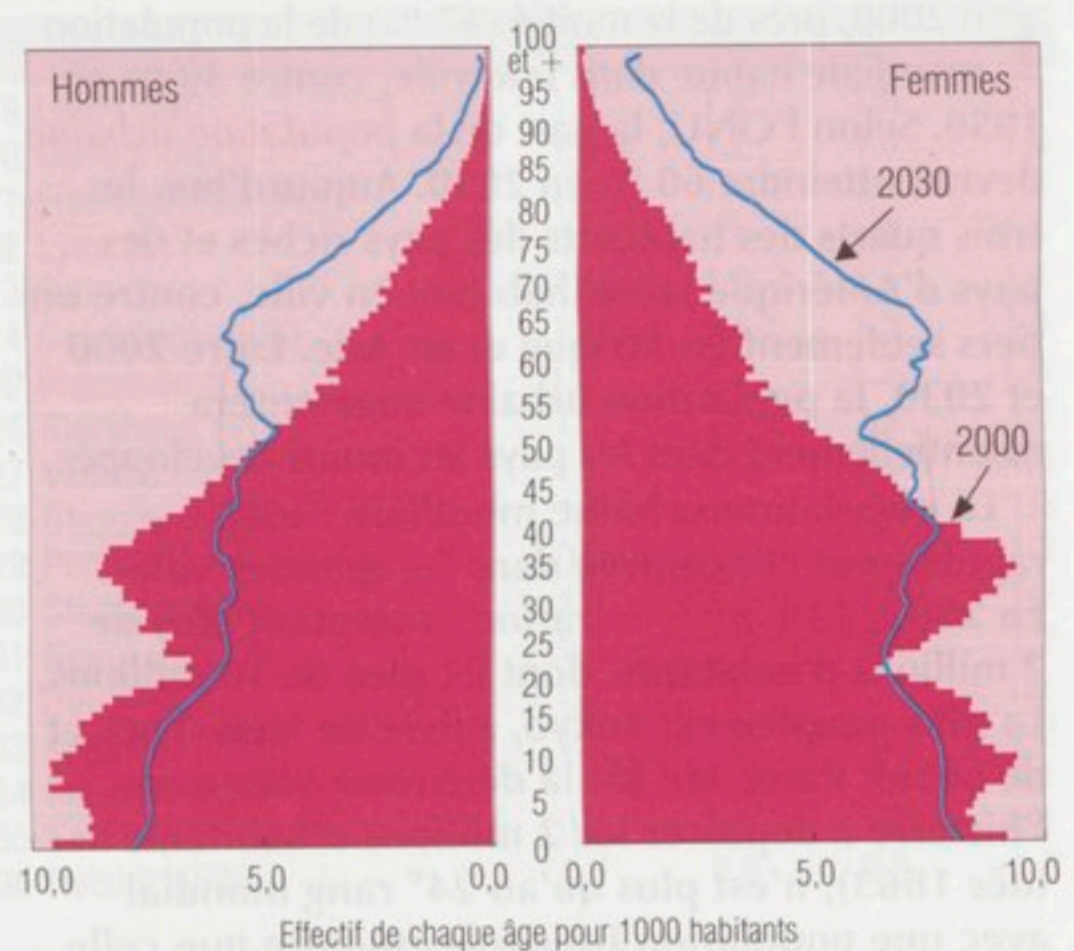
	Superficie km <sup>2</sup>	Population en milliers	Densité hab./km <sup>2</sup>
<b>Territoires :</b>			
Nouvelle-Calédonie (2001)**	19 058	213	11
Polynésie française (2001)**	4 000	235	59
Wallis-et-Futuna (1996)*	255	14	55
<b>Collectivités territoriales :</b>			
Mayotte (2001)**	374	160	429
Saint-Pierre-et-Miquelon (1999)*	242	6	25
<b>Total</b>		<b>628</b>	

\* Recensement de la population, population sans doubles comptes.  
\*\* Au 1<sup>er</sup> janvier.

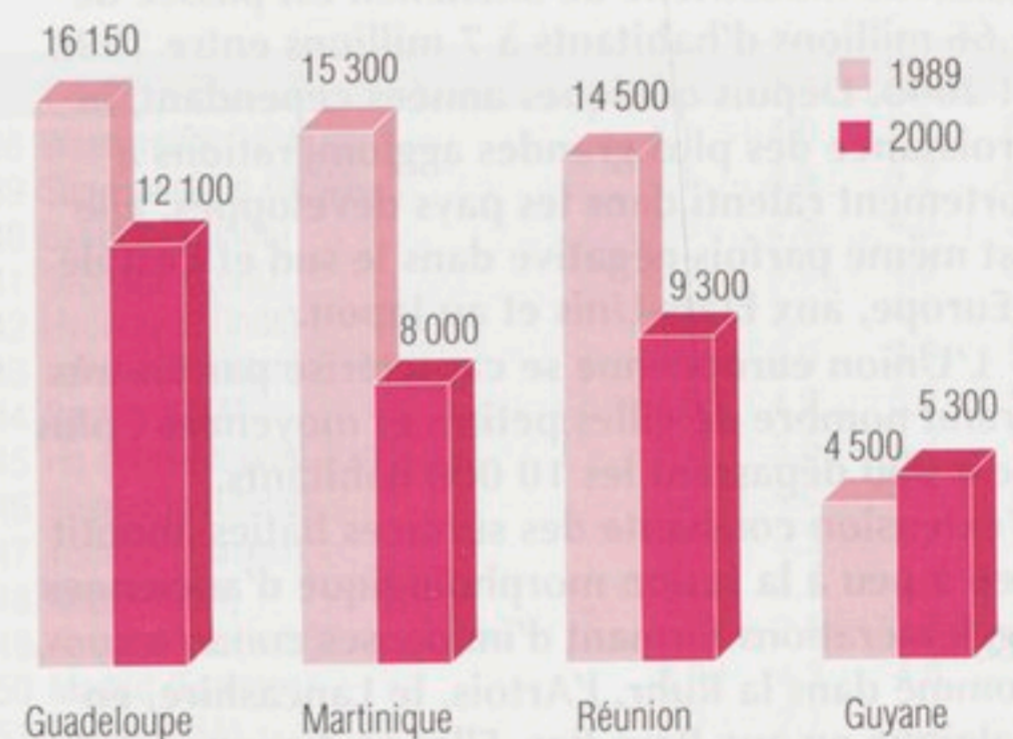
### Dernier diplôme obtenu selon le lieu de naissance en 1999 [2]

	%			
	Aucun/CEP	CAP, BEPC	Bac	Supérieur
<b>DOM</b>	<b>53,4</b>	<b>28,7</b>	<b>9,7</b>	<b>8,2</b>
Guadeloupe	49,6	30,5	10,7	9,2
Guyane	45,9	33,2	11,2	9,7
Martinique	49,2	30,6	10,3	9,9
Réunion	59,9	25,5	8,4	6,2
<b>Métropole</b>	<b>34,3</b>	<b>35,5</b>	<b>13,3</b>	<b>16,9</b>

### Pyramides des âges dans les DOM au 1<sup>er</sup> janvier 2000 et 2030 [7]



### Évolution du nombre d'exploitations agricoles dans les DOM [8]



### Population active dans les DOM [4]

	Population active		Taux d'activité %		Nombre de chômeurs		Taux de chômage %	
	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999
	Guadeloupe	172 442	191 362	59,3	59,3	53 553	65 518	31,1
Guyane	48 803	62 634	63,8	60,5	11 812	18 783	24,2	30,0
Martinique	164 877	173 950	59,6	58,5	52 967	56 973	32,1	32,8
Réunion	233 622	298 847	55,5	58,0	86 108	124 203	36,9	41,6

### Indicateurs démographiques dans les DOM [4] [7]

	Population totale par âge au 1 <sup>er</sup> janvier 2000 en %			Taux brut de natalité pour 1 000 hab. en 2000	Nombre moyen d'enfants par femme en 2000	Part des naissances hors mariage en 1999	Mortalité infantile pour 1 000 enf. nés vivants en 1999	Espérance de vie à la naissance en 1999	
	moins de 20 ans	de 20 à 59 ans	60 ans et plus					Hommes	Femmes
	Guadeloupe	32,7	53,6					13,7	17,9
Guyane	44,6	49,7	5,7	31,8	4,0	78,5	10,2	71,1	77,9
Martinique	30,6	53,2	16,2	15,5	2,0	68,9	6,8	75,1	81,5
Réunion	37,2	53,0	9,8	p 20,5	p 2,5	60,1	6,0	70,4	78,6
Métropole	25,6	53,8	20,6	p 13,2	p 1,9	41,7	4,3	75,0	82,5



## PRÉSENTATION

En 2000, près de la moitié (47 %) de la population mondiale habite dans une ville, contre 30 % en 1950. Selon l'ONU, la part de la **population urbaine** devrait atteindre 60 % en 2030. Aujourd'hui, les trois quarts des habitants des pays riches et des pays d'Amérique latine habitent en ville, contre un tiers seulement en Afrique et en Asie. Entre 2000 et 2030, la population urbaine augmentera essentiellement dans les pays les moins développés.

La population urbaine mondiale s'est rapidement concentrée dans les grandes villes. En 2002, 159 **agglomérations** comptent plus de 2 millions d'habitants, dont 21 plus de 10 millions. La plus peuplée est Tokyo, suivie de New-York et de Séoul. Paris, qui fût la deuxième ville dans l'histoire à dépasser les 2 millions d'habitants (dès 1863), n'est plus qu'au 24<sup>e</sup> rang mondial avec une population trois fois moindre que celle de Tokyo. La concentration dans les agglomérations a été la plus forte en Asie : 14 agglomérations y dépassent 10 millions d'habitants. Le record de croissance revient à Hong Kong dont la seule banlieue industrielle de Shenzhen est passée de 1,66 millions d'habitants à 7 millions entre 1990 et 2000. Depuis quelques années cependant, la croissance des plus grandes agglomérations a fortement ralenti dans les pays développés. Elle est même parfois négative dans le sud et l'est de l'Europe, aux États-Unis et au Japon.

L'Union européenne se caractérise par un très grand nombre de villes petites et moyennes : plus de 4 000 dépassent les 10 000 habitants. L'extension constante des surfaces bâties aboutit peu à peu à la fusion morphologique d'anciennes agglomérations formant d'immenses **conurbations**, comme dans la Ruhr, l'Artois, le Lancashire, en Belgique ou aux Pays-Bas. Elles se distinguent des anciennes grandes agglomérations comme Londres ou Paris par une organisation polycentrique et une moindre densité de leur espace urbain. Après plusieurs décennies de crise démographique, la plupart des **villes-centre** des grandes agglomérations du nord de l'Europe regagnent des habitants (Londres, Amsterdam, Copenhague, Stockholm, Lyon...), tandis que celles du sud continuent à diminuer (Milan, Turin, Madrid, Barcelone, Athènes) [1] [2].

## DEFINITIONS

- **Agglomération (ou agglomération urbaine).** C'est un ensemble d'habitations tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 mètres et qui comprend au moins 2000 habitants. La délimitation des agglomérations se fait à l'aide de cartes et de photographies aériennes. Le critère de définition utilisé dans la base de données Géopolis est le même que celui qui a été adopté par l'Insee. Cette définition, basée sur la continuité du bâti, est dite « morphologique ».
- **Population urbaine.** L'identification de la population urbaine et la délimitation des villes est définie par chaque pays avec des critères qui lui sont propres. Ainsi, les données urbaines ne sont pas comparables au niveau international. Au contraire, la base de données Géopolis donne des résultats harmonisés pour tous les pays du monde : les villes sont définies comme des agglomérations morphologiques comptant au moins 10 000 habitants.
- **Conurbation.** Agglomération formée par la réunion de plusieurs centres initialement distincts et de niveaux comparables, avec souvent des fonctions spécifiques. Si les centres sont connectés entre eux par le bâti, il peut subsister au cœur de l'agglomération des enclaves résiduelles non-urbanisées.
- **Ville-centre (ou ville proprement dite).** Commune, municipalité ou autre unité administrative qui donne son nom à l'agglomération (exemple : 20 arrondissements de Paris intra-muros, comté du Grand Londres, région de Bruxelles-capitale).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *De Babylone à Tokyo. Les grandes agglomérations du monde*, F. Moriconi-Ébrard, collection *Géophrys*, Ophrys, 2000.
- *Le monde des villes*, Th. Paquot, éd. Complexe, 1996.
- « Le paradis des mégapoles », *Vivant-univers*, n° 455, septembre-octobre 2001.
- *Les villes acteurs de la mondialisation*, Ifri, Ramses, 2002.

### SOURCES

- [1] Base de données *Géopolis*, F. Moriconi-Ébrard (mise à jour 2002) – Europe des Populations ([www.articque.com](http://www.articque.com)).
- [2] *World Urbanization Prospects : The 2001 Revision*, United Nations ([www.un.org](http://www.un.org)).



Villes et agglomérations de plus de 1 million d'habitants dans l'Union européenne\* [1]  
millions

Villes et pays	1970	1980	1990	2000	Villes et pays	1970	1980	1990	2000
1 Essen (ALL)	10,2	10,0	9,9	10,0	19 Leeds (GB)	1,7	1,6	1,6	1,7
<b>2 Paris (F)</b>	<b>8,7</b>	<b>9,2</b>	<b>9,6</b>	<b>9,8</b>	20 Munich (ALL)	1,6	1,7	1,6	1,6
3 Londres (GB)	9,1	8,6	8,4	9,2	21 Frankfort/Main (ALL)	1,4	1,4	1,4	1,4
4 Madrid (ESP)	3,6	4,3	4,6	4,7	<b>22 Lyon (F)</b>	<b>1,2</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>	<b>1,4</b>
5 Bruxelles (B)	4,2	4,3	4,3	4,4	23 Turin (I)	1,5	1,6	1,5	1,4
6 Barcelone (ESP)	3,4	3,9	4,0	4,0	24 Copenhague (DK)	1,4	1,4	1,3	1,4
7 Manchester (GB)	4,4	4,2	4,0	4,0	<b>25 Marseille (F)</b>	<b>1,2</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>
8 Milan (I)	3,7	4,0	3,9	3,9	26 Stockholm (S)	1,1	1,2	1,2	1,3
9 Berlin (ALL)	3,6	3,4	3,7	3,8	27 Valence (E)	1,1	1,3	1,3	1,3
10 Athènes (G)	2,5	3,1	3,2	3,3	28 Glasgow (GB)	1,6	1,4	1,3	1,3
11 Rotterdam (NL)	2,9	2,9	3,0	3,1	29 Porto (P)	0,9	1,1	1,2	1,3
12 Naples (I)	2,6	2,8	2,9	3,0	30 Stuttgart (ALL)	1,2	1,2	1,2	1,2
13 Rome (I)	2,8	3,0	3,0	2,9	31 Newcastle (GB)	1,3	1,2	1,2	1,2
14 Birmingham (GB)	2,5	2,5	2,4	2,5	<b>32 Douai (F/B)</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>
15 Lisbonne (P)	1,7	2,2	2,3	2,3	33 Amsterdam (NL)	1,1	1,1	1,1	1,2
16 Hambourg (ALL)	2,2	2,1	2,1	2,2	34 Bielefeld (ALL)	1,0	1,1	1,1	1,1
17 Vienne (A)	1,9	1,8	1,8	1,9	35 Seville (E)	0,7	0,9	1,0	1,1
<b>18 Lille (F/B)</b>	<b>1,5</b>	<b>1,6</b>	<b>1,6</b>	<b>1,7</b>	36 Helsinki (FIN)	0,7	0,8	0,9	1,0

\* Population estimée au 1<sup>er</sup> juillet à l'aide de la base de données *Géopolis* à partir des derniers recensements ou estimations officielles.

Population des principales agglomérations du monde\* [1]  
millions

Agglomération	1970	1980	1990	2002	Agglomération	1970	1980	1990	2002
1 Tokyo (Japon)	21,7	26,0	30,2	31,0	38 Washington (USA)	4,1	4,6	5,3	6,2
2 New York (USA)	23,6	23,1	23,9	24,9	39 San Francisco (USA)	4,1	4,5	5,2	6,1
3 Séoul (Corée du Sud)	7,3	11,8	17,2	21,6	40 Bangalore (Inde)	1,6	2,8	4,0	5,9
4 Mexico (Mexique)	9,8	14,9	16,2	19,9	41 Santiago (Chili)	3,2	4,0	4,8	5,8
5 São Paulo (Brésil)	7,9	12,2	14,8	17,5	42 Hyderabad (Inde)	1,8	2,5	4,1	5,7
6 Manille (Philippines)	5,8	8,7	12,1	17,2	43 Lahore (Pakistan)	2,0	2,9	3,9	5,5
7 Bombay (Inde)	6,4	9,2	12,3	16,9	44 Boston (USA)	4,8	4,9	5,2	5,5
8 Delhi (Inde)	3,8	6,2	9,6	16,4	45 Ho chi minh (Viêt-Nam)	2,4	3,5	4,2	5,3
9 Los Angeles (USA)	9,3	10,7	13,3	16,3	46 Shenyang (Chine)	3,7	4,0	4,9	5,3
10 Jakarta (Indonésie)	6,1	9,0	12,5	15,6	47 Toronto (Canada)	3,0	3,5	4,2	5,1
11 Hong Kong/Shenzhen (Chine)	3,9	5,3	7,3	15,3	48 Miami (USA)	2,1	3,1	4,0	5,0
12 Osaka (Japon)	12,9	14,5	15,0	15,1	49 Ahmadabad (Inde)	1,7	2,5	3,2	4,7
13 Calcutta (Inde)	7,3	9,0	10,8	13,5	50 Madrid (Espagne)	3,6	4,3	4,6	4,7
14 Shanghai (Chine)	8,0	8,9	10,3	13,5	51 Dallas (USA)	2,2	2,7	3,6	4,7
15 Buenos Aires (Argentine)	8,8	10,2	11,2	12,5	52 Khartoum (Soudan)	0,7	1,2	2,3	4,5
16 Le Caire (Egypte)	5,8	7,8	9,9	12,0	53 Rangoon (Birmanie)	1,7	2,4	3,3	4,5
17 Rio de Janeiro (Brésil)	6,8	8,8	9,9	11,2	54 Bruxelles (Belgique)	4,2	4,3	4,3	4,4
18 Istanbul (Turquie)	2,9	4,6	7,2	10,6	55 Kuala Lumpur (Malaisie)	1,1	1,7	2,7	4,4
19 Tianjin (Chine)	4,1	5,0	5,8	10,4	56 Colombo (Sri-Lanka)	2,6	3,0	3,5	4,4
20 Dacca (Bangladesh)	1,9	3,5	6,2	10,2	57 San Diego/Tijuana (USA/Mexique)	1,6	2,2	3,1	4,4
21 Karachi (Pakistan)	3,3	5,0	7,1	10,2	58 Pusan (Corée du sud)	2,0	3,3	4,0	4,4
22 Essen (Allemagne)	10,2	10,0	9,9	10,0	59 Belo Horizonte (Brésil)	1,5	2,5	3,2	4,3
23 Moscou (Russie)	8,2	9,5	10,6	9,9	60 ar-Riyâdh (Arabie saoudite)	0,4	1,1	2,4	4,3
<b>24 Paris (France)</b>	<b>8,7</b>	<b>9,2</b>	<b>9,6</b>	<b>9,9</b>	61 Saint-Petersbourg (Russie)	3,8	4,4	4,9	4,2
25 Téhéran (Iran)	3,7	5,5	7,0	9,7	62 Singapour/Johore Baharu (Malaisie)	2,2	2,5	3,2	4,2
26 Londres (Royaume-Uni)	9,1	8,6	8,4	9,3	63 Bagdad (Irak)	2,0	3,2	3,9	4,1
27 Pékin (Chine)	4,9	5,7	6,9	9,2	64 Caracas (Vénézuéla)	2,4	3,1	3,6	4,1
28 Chicago (USA)	8,6	8,7	8,9	9,1	65 Detroit/Windsor (USA/Canada)	4,4	4,2	4,1	4,0
29 Bangkok (Thaïlande)	3,9	6,3	7,5	8,8	66 Wuhan (Chine)	2,5	2,7	3,4	4,0
30 Taipei (Taïwan)	3,6	5,4	7,2	8,1	67 Barcelone (Espagne)	3,4	3,9	4,0	4,0
31 Lima (Pérou)	2,9	4,4	5,8	7,8	68 Manchester (Royaume-Uni)	4,4	4,2	4,0	4,0
32 Bogota (Colombie)	2,5	3,6	4,9	7,5	69 Milan (Italie)	1,1	1,7	2,4	3,9
33 Lagos (Nigéria)	1,2	2,4	4,8	7,4	70 Pune (Inde)	3,8	4,0	3,9	3,9
34 Nagoya (Japon)	5,4	6,3	6,7	7,1	71 Guangzhou (Chine)	2,3	2,5	3,4	3,8
35 Madras (Inde)	3,1	4,2	5,3	6,6	72 Berlin (Allemagne)	3,6	3,4	3,7	3,8
36 Kinshasa (Rép. Dém. du Congo)	1,2	2,1	3,6	6,4	73 Houston (USA)	1,8	2,6	3,1	3,7
37 Johannesburg (Afr. du Sud)	3,7	4,5	5,4	6,3	74 Guadalajara (Mexique)	1,5	2,3	2,9	3,7

\* Population estimée au 1<sup>er</sup> juillet à l'aide de la base de données *Géopolis* à partir des derniers recensements ou estimations officielles.



## PRÉSENTATION

Entre 1936 et 1999, la population des villes françaises a doublé, passant de 22 à 44 millions d'habitants, alors que l'ensemble de la population n'augmentait que de 40 %. Désormais, les trois quarts des Français vivent dans les **unités urbaines**, qui occupent 18,4 % du territoire. La tendance à l'étalement urbain, amorcée depuis les années 60, s'est donc poursuivie par l'inclusion dans les zones urbanisées de communes auparavant rurales. Entre 1990 et 1999, la population urbaine s'est accrue de 2,3 millions de personnes. À l'inverse, la population rurale a diminué de 400 000 personnes. La population augmente le plus autour des **pôles urbains**, dans les **couronnes périurbaines**. Cet espace périurbain abrite 12,3 millions de personnes ; depuis vingt-cinq ans, il a gagné plus de 3 millions d'habitants. Dans le même temps, les pôles urbains n'en ont gagné que 2 millions, alors qu'ils étaient trois fois plus peuplés.

En 1999, on dénombre 57 **agglomérations urbaines** de plus de 100 000 habitants contre 60 en 1990. Avec 9,6 millions d'habitants, l'agglomération parisienne renforce sa première place européenne. Marseille-Aix-en-Provence occupe la seconde place en France juste devant l'agglomération lyonnaise. La population de la quasi-totalité des grandes unités urbaines augmente entre 1990 et 1999. Pour certaines cette croissance est due à l'extension de leur périmètre.

Depuis 1990, la population des **aires urbaines** a progressé de 0,4 % par an en moyenne. En 1999, on dénombre 51 aires urbaines de plus de 150 000 habitants contre 37 en 1962. Onze d'entre elles totalisent la moitié de l'accroissement. Ce sont : Paris, Toulouse, Lyon, Montpellier, Nantes, Marseille-Aix-en-Provence, Rennes, Bordeaux, Strasbourg, Nice et Toulon. Une aire urbaine sur trois perd des habitants. Au sein de celles de plus de 150 000 habitants, la baisse de population est le fait des villes d'industrialisation ancienne : Saint-Étienne, Douai-Lens, Montbéliard, Béthune et dans une moindre mesure Le Havre, Thionville et Valenciennes. L'aire urbaine de Paris garde sa première place en terme de contribution (un sixième de l'accroissement total) mais perd de son dynamisme. C'est dans le Grand-Sud-Est et le Val de Loire que la croissance démographique urbaine est la plus forte [1] [3] [4].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Première* : « Portrait des petites villes », n° 572, mars 1998 ; « Les zones urbaines sensibles », n° 573, avril 1998 ; « Les formes de la croissance urbaine », n° 701, mars 2000 ; « Le zonage en aires urbaines en 1999 – 4 millions d'habitants en plus dans les aires urbaines », n° 765, avril 2001.

### SOURCES

- [1] « Les grandes villes françaises étendent leur influence », *INSEE-Première*, n° 766, avril 2001.

## DÉFINITIONS

- **Unité urbaine ou agglomération.** Ensemble d'habitations telle qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 mètres, et abritant au moins 2000 habitants. Ces seuils résultent de recommandations adoptées au niveau international. Si une agglomération s'étend sur plusieurs communes, l'ensemble de ces communes forme une **agglomération urbaine**; si l'agglomération s'étend sur une seule commune, celle-ci est **ville isolée**. Toutes ces communes sont considérées comme urbaines ; les autres communes sont classées comme rurales. Les limites entre territoire urbain et territoire rural sont redéfinies à l'occasion de chaque recensement. À l'issue du recensement de 1999, 677 nouvelles communes ont été classées urbaines alors que 20 sont redevenues rurales. La population urbaine évolue du fait des révisions des limites urbaines, ainsi que de l'évolution à limites inchangées. Ainsi, entre 1990 et 1999, elle s'est accrue de 5,5 % dont près de la moitié provient de l'absorption de communes anciennement rurales souvent proches des grands centres urbains. Pour chacune des agglomérations multi-communales a été défini un « centre ». Si une commune représente plus de 50 % de la population de l'unité urbaine, elle est seule **ville centre**. Dans le cas contraire, toutes les communes qui ont une population supérieure à la moitié de celles de la commune la plus importante sont villes centres. Les communes qui ne sont pas villes centres constituent la **banlieue** de l'unité urbaine.
- **Aire urbaine.** Ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par :
  - un **pôle urbain** (unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain),
  - une **couronne périurbaine** composée de communes rurales ou d'unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le reste de l'aire urbaine.Les limites des aires urbaines sont révisées à l'occasion de chaque recensement. En 1999, il y a, en France métropolitaine, 354 aires urbaines (regroupant 77 % de la population) contre 361 en 1990 ; 18 sont nouvelles ; 25 ont disparu.

[2] Composition communale des unités urbaines, population et délimitation 1999, Insee.

[3] « Forte extension des villes entre 1990 et 1999 », *INSEE-Première*, n° 707, avril 2000.

[4] « Portrait de la France – Le recensement de 1999 », Insee, 2001.

[5] « Mesures et caractéristiques de la croissance urbaine », *Économie et Statistique*, Insee, n° 336, 2000-6.



Les 57 agglomérations urbaines de plus de 100 000 habitants en 1999 (Métropole et DOM) [2]

Agglomération	Population	Agglomération	Population	Agglomération	Population
(a) Paris	9 644 507	35 Rennes	272 263	80 Amiens	160 815
(a) Marseille-Aix-en-Provence	1 349 772	45 Orléans	263 292	9D Saint-Denis	158 139
(a) Lyon	1 348 832	(a) Béthune	259 198	30 Nîmes	148 889
59 Lille*	1 000 900	63 Clermont-Ferrand	258 541	44 Saint-Nazaire	136 886
06 Nice	888 784	(a) Avignon	253 580	74 Annecy	136 815
31 Toulouse	761 090	76 Le Havre	248 547	9B Fort-de-France	134 727
33 Bordeaux	753 931	21 Dijon	236 953	25 Besançon	134 376
44 Nantes	544 932	68 Mulhouse	234 445	57 Thionville	130 480
(a) Toulon	519 640	49 Angers	226 843	9D Saint-Pierre	129 238
(a) Douai-Lens	518 727	51 Reims	215 581	10 Troyes	128 945
67 Strasbourg*	427 245	29 Brest	210 055	86 Poitiers	119 371
38 Grenoble	419 334	14 Caen	199 490	(a) Valence	117 448
76 Rouen	389 862	72 Le Mans	194 825	56 Lorient	116 174
59 Valenciennes*	357 395	(a) Dunkerque	191 173	17 La Rochelle	116 157
54 Nancy	331 363	64 Pau	181 413	73 Chambéry	113 457
(a) Metz	322 526	(a) Bayonne	178 965	25 Montbéliard	113 059
37 Tours	297 631	87 Limoges	173 299	(a) Genève-Annemasse*	106 673
(a) Saint-Étienne	291 960	9A Pointe-à-Pitre-Les Abymes	171 773	62 Calais	104 852
34 Montpellier	287 981	66 Perpignan	162 678	16 Angoulême	103 746

(a) Agglomérations rayonnant sur plusieurs départements. \* Agglomération internationale (partie française).

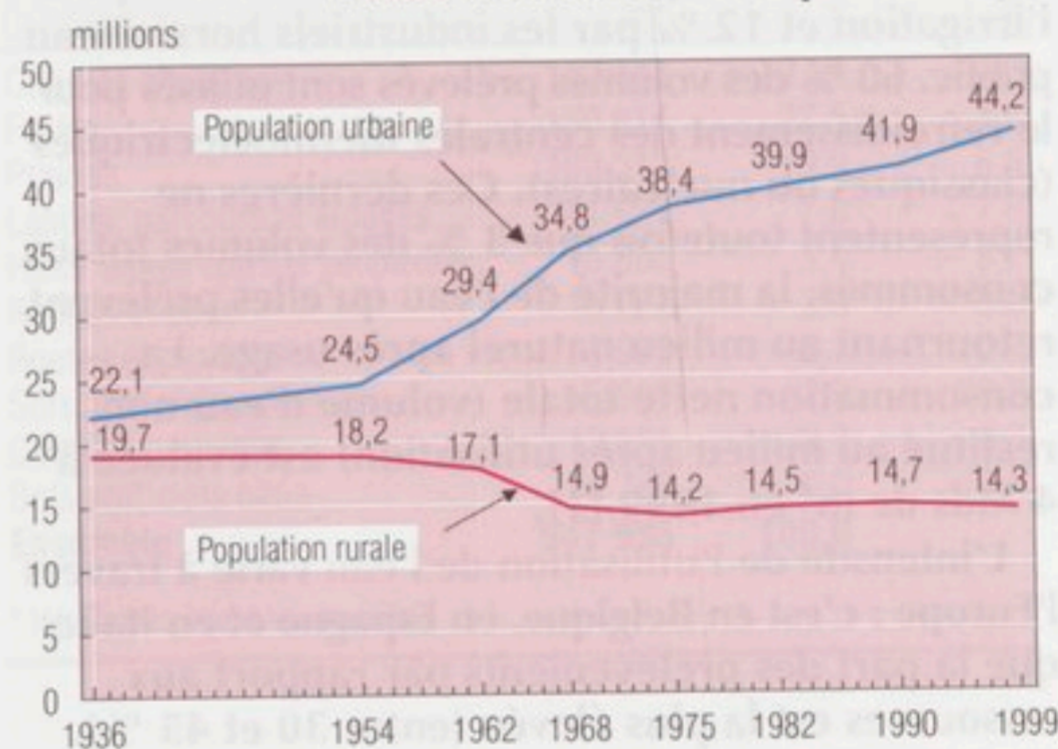
Les villes centres cessent globalement de perdre des habitants entre 1990 et 1999 [5]

taux d'évolution annuel moyen en %

	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Ville centre	-0,64	-0,17	0,15
Banlieue	0,83	0,84	0,41
Couronne périurbaine	2,85	2,05	1,19
<b>Ensemble des 73 aires urbaines*</b>	<b>0,51</b>	<b>0,65</b>	<b>0,44</b>

\* Champ : 73 aires urbaines de plus de 100 000 habitants en 1999.

Évolution des populations urbaine et rurale en France métropolitaine [3]



Les 25 premières aires urbaines en 1999\* [1]

Rang en 1999	Population en 1999	Variation de 1990 à 1999		Rang en 1999	Population en 1999	Variation de 1990 à 1999			
		nombre	% annuel			nombre	% annuel		
1	Paris	11 174 743	315 084	0,32	14	Grenoble	514 559	29 190	0,65
2	Lyon	1 648 216	97 083	0,68	15	Montpellier	459 916	71 169	1,88
3	Marseille-Aix-en-Provence	1 516 340	61 218	0,46	16	Metz	429 588	12 540	0,33
4	Lille	1 143 125	32 230	0,32	17	Nancy	410 508	4 156	0,11
5	Toulouse	964 797	123 645	1,53	18	Clermont-Ferrand	409 558	12 863	0,35
6	Nice	933 080	41 761	0,51	19	Valenciennes	399 677	- 862	-0,02
7	Bordeaux	925 253	54 019	0,67	20	Tours	376 374	22 584	0,69
8	Nantes	711 120	66 803	1,10	21	Caen	370 851	23 098	0,72
9	Strasbourg	612 104	43 140	0,81	22	Orléans	355 811	26 347	0,86
10	Toulon	564 823	33 752	0,69	23	Angers	332 624	24 237	0,84
11	Douai-Lens	552 682	- 8 457	-0,17	24	Dijon	326 631	13 727	0,48
12	Rennes	521 188	57 822	1,31	25	Saint-Etienne	321 703	- 21 536	-0,72
13	Rouen	518 316	13 332	0,29					

\* Délimitations de 1999.



## PRÉSENTATION

Le territoire français connaît une grande diversité, mais **l'occupation des sols** y est majoritairement agricole : sur les 55 millions d'hectares du territoire, plus de 60 % sont consacrés à la production agricole et plus du quart sont réservés aux bois et forêts (surtout présents au sud d'une diagonale Bordeaux-Strasbourg). Ces derniers sont en nette progression. Les sols artificialisés (y compris routes et parkings) occupent 8 % du territoire et progressent de 65 000 hectares par an, au détriment des espaces naturels et agricoles. Ainsi les surfaces agricoles (principalement des prairies) diminuent annuellement d'environ 100 000 hectares, en particulier en Bretagne et Rhône-Alpes. Les surfaces agricoles occupent plus de 80 % des sols en Basse Normandie, Pays de la Loire, Bretagne et Poitou-Charentes. Les régions les plus artificialisées sont l'Île-de-France (17 %) et le Nord - Pas-de-Calais (12 %) [4].

Les **ressources internes en eau** de la France sont évaluées à 191 Mds de m<sup>3</sup> par an, en moyenne. En 1999, les prélèvements totaux en eau douce, sont estimés à 32 Mds de m<sup>3</sup>. Ce volume est établi à partir des déclarations des usagers aux Agences de l'eau. 18 % des prélèvements alimentent les réseaux de distribution d'eau potable, 10 % sont utilisés pour l'irrigation et 12 % par les industriels hors réseau public. 60 % des volumes prélevés sont utilisés pour le refroidissement des centrales thermoélectriques (classiques ou nucléaires). Ces dernières ne représentent toutefois que 3 % des volumes totaux consommés, la majorité de l'eau qu'elles prélèvent retournant au milieu naturel après usage. La consommation nette totale (volume d'eau non restitué au milieu après utilisation) est évaluée à 4 Mds de m<sup>3</sup> en 1999 [1].

L'intensité de **l'utilisation de l'eau** varie à travers l'Europe : c'est en Belgique, en Espagne et en Italie que la part des prélèvements par rapport aux ressources est la plus élevée (entre 30 et 45 %). C'est en Suède, en Finlande, en Autriche et au Luxembourg qu'elle est la plus faible (moins de 5 %). Dans les pays du Sud, l'agriculture est à l'origine de la moitié ou plus des prélèvements d'eau, alors qu'en Belgique, en Allemagne, en Autriche, en France, et aux Pays-bas c'est le secteur de la production d'électricité [3].

La France (y compris les DOM) possède, fin 2001, **7 parcs nationaux**, **40 parcs naturels régionaux** et **152 réserves naturelles** [1].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Eurostat : *Environment statistics – Yearbook*, édition 2001 ; *Environment statistics : pocketbook*, édition 2001.
- Ifen : *L'environnement en France*, édition 2002, La Découverte ; *Chiffres-clés 2002 de l'environnement* ; *Abrégé statistique de l'environnement*, édition 2000-2001.

### SOURCES

[1] Ministère de l'Écologie et du Développement durable (MEDD).

## DÉFINITIONS

- **Parc national.** Territoire classé par décret en Conseil d'État pour l'intérêt de la conservation de son milieu naturel et pour le préserver. Il comporte généralement une zone centrale strictement protégée et une zone périphérique davantage consacrée au développement culturel, social et économique du territoire.
- **Parc naturel régional.** Les parcs naturels régionaux concourent à la politique de protection de l'environnement et d'aménagement du territoire. La charte constitutive est élaborée par la région avec l'accord des collectivités territoriales concernées. Elle est adoptée par décret pour une durée maximale de dix ans. La révision de la charte est assurée par l'organisme de gestion du parc.
- **Réserve naturelle.** Territoire classé lorsque la conservation du milieu naturel (faune, flore, eaux, sol...), présente une importance particulière et qu'il convient de le soustraire à toute intervention artificielle susceptible de le dégrader.
- **Pluies efficaces.** Quantité d'eau, issue des précipitations, qui est disponible pour l'écoulement dans les cours d'eau ou la recharge des nappes. On la calcule en soustrayant l'évapotranspiration réelle de la précipitation observée.

[2] Données OCDE sur l'environnement-Compendium 1999, OCDE.

[3] « Ressources, prélèvements et utilisations de l'eau dans les pays européens », *Statistiques en bref-Environnement et énergie*, Eurostat n° 6/2001 et Agences de l'eau (pour la France).

[4] Scees (enquête Teruti) ; Ifen.







## PRÉSENTATION

La production française annuelle de **déchets** est de l'ordre de 600 millions de tonnes (déblais et remblais de travaux publics non compris) dont plus de la moitié (58 %) provient de l'agriculture (essentiellement les déjections des élevages). Les **déchets ménagers et assimilés**, dont la collecte et l'élimination incombent aux communes, ne représentent que 47 millions de tonnes, dont 28 millions proviennent des ménages. En 2000, le taux de récupération est estimé à 61,3 % pour le verre et 46,5 % pour le papier-carton. Celui des matières plastiques reste faible. Le tri des déchets domestiques fait partie désormais de la vie quotidienne des ménages : la population desservie par une collecte multimatériaux des emballages et des journaux, qui étaient de 12 millions en 1997, est estimée à 46 millions fin 2001, dont 18,6 millions de « trieurs » effectifs.

L'accroissement de **l'effet de serre** est dû principalement aux émissions de gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), de méthane (CH<sub>4</sub>) et de protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O). En France, en 2000, elles ont atteint 478 millions de **tonnes d'équivalent carbone**, contre 499 millions en 1990. Le transport routier, avec 26 % des émissions de gaz à effet de serre en 1999, en est le principal responsable, devant le chauffage (20 %).

En signant le **Protocole de Kyoto**, les pays de l'UE se sont engagés à réduire conjointement leurs émissions de gaz à effet de serre de 8 % d'ici 2008-2012 par rapport au niveau de 1990. Pour sa part, la France s'est engagée à les stabiliser. Entre 1990 et 1999, les émissions ont baissé de 4 % pour l'ensemble de l'UE. Parmi les 10 pays qui devaient les diminuer ou les stabiliser, 5 ont enregistré une hausse. En France, elles ont diminué de 0,2 %. Les États-Unis, premier responsable mondial des émissions de gaz à effet de serre, ont refusé de ratifier le Protocole de Kyoto et continuent d'augmenter leurs émissions (+ 15,6 % entre 1990 et 1999).

En 2000, la France a consacré 26,1 Mds d'€ à la protection de l'environnement, soit 1,8 % du PIB et environ 431 € par habitant. Cette dépense a été multipliée par 1,7 depuis 1990. La gestion des eaux usées et des déchets en représente les trois quarts. En incorporant les dépenses relatives à la production et distribution d'eau, à la récupération et au cadre de vie, la dépense nationale liée à l'environnement est estimée à 43 Mds d'€ [1] [2] [3] [4] [5]

### POUR EN SAVOIR PLUS

- 25 ans de traitement des déchets en France, Ademe, octobre 2000.
- « La voiture particulière et le chauffage contribuent de façon croissante à l'effet de serre », *Les données de l'environnement*, Ifen, n° 61, décembre 2000.
- *Environment statistics – Yearbook*, édition 2001, Eurostat.
- « Trier, récupérer, réparer – Les pratiques des ménages en matière de déchets », *INSEE-Première*, n° 684, décembre 1999.

## DÉFINITIONS

- **Déchets ménagers et assimilés.** Déchets produits principalement par les ménages (dont les ordures ménagères) et résiduellement par l'activité économique et collective, et qui peuvent prendre les mêmes circuits de traitement et d'élimination que les ordures ménagères.
- **Effet de serre.** Échauffement des couches inférieures de l'atmosphère dû à l'absorption du rayonnement infrarouge émis par le sol sous l'effet des rayons solaires. Les principaux gaz à effet de serre direct sont le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>), le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O) ainsi que l'hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>), les hydrofluorocarbures (HFC) et les perfluorocarbures (PFC), familles de composés halogénés. D'autres gaz contribuent indirectement à l'accroissement de l'effet de serre, en intervenant dans la formation de polluants secondaires comme l'ozone ou celle des aérosols.
- **Établissements « Seveso 2 ».** La directive européenne dite « Seveso 1 » (82/501 du 24/06/82) concerne les établissements qui présentent des risques industriels majeurs. La directive (96/82/CE du 9/12/96), dite « Seveso 2 », entrée en vigueur le 3/02/99, élargit le champ d'application aux établissements contenant des substances dangereuses. Compte tenu de cette nouvelle directive, on recense mi-2001, en France (y c. Dom), 1 239 établissements à risque, dont 672 établissements à haut risque.
- **Tonnes d'équivalent carbone.** Les émissions de gaz à effet de serre sont exprimées en tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> ou en tonnes d'équivalent carbone, en considérant qu'il y a 3,67 t. de CO<sub>2</sub> pour 1 t. de carbone.
- **Protocole de Kyoto.** En décembre 1997, le Protocole de Kyoto a fixé pour les 38 pays signataires des quotas visant à réduire globalement les émissions de gaz à effet de serre de 5 % entre 2008 et 2012 par rapport à la situation de 1990. L'UE s'est engagée solidairement à respecter un objectif de - 8 %. Les États-Unis ont rejeté le protocole en mars 2001.

### SOURCES

- [1] Citepa.
- [2] Ifen.
- [3] *Environment statistics : pocketbook*, édition 2001, Eurostat.
- [4] Données de l'Agence européenne pour l'environnement et Environment protection agency (USA) publiées dans *Études documentaires*, Citepa, n° 140, septembre 2001.
- [5] *L'environnement en France*, édition 2002, Ifen, La Découverte.



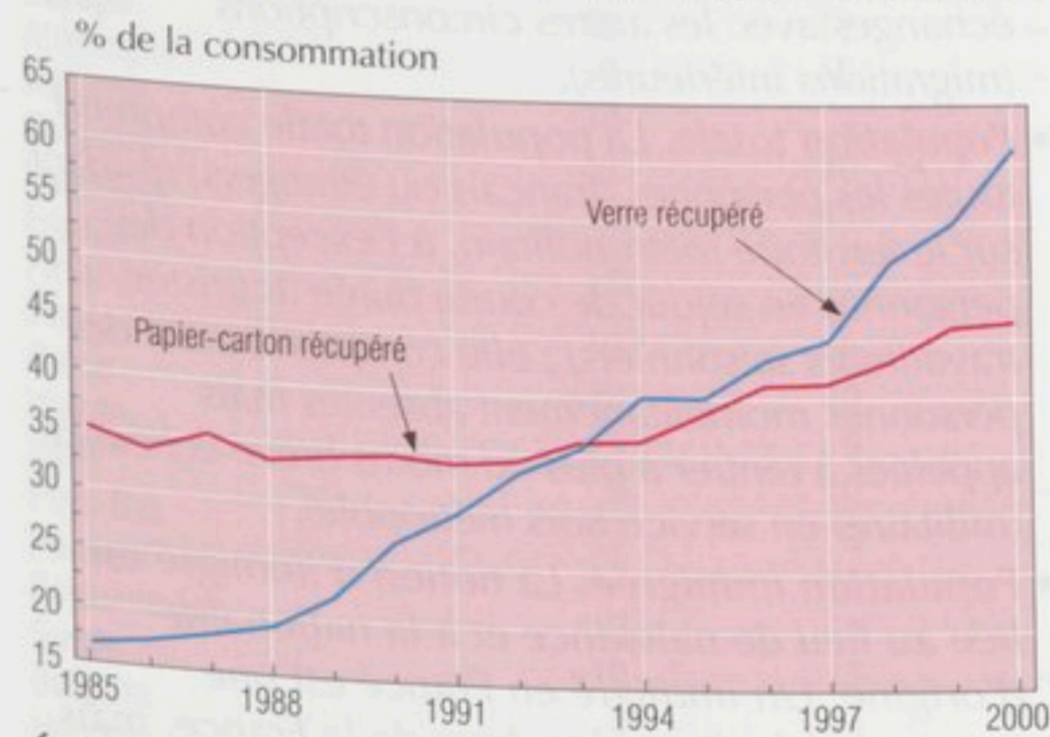
### Les déchets municipaux collectés dans l'UE [3]

kg/habitant

	1995	1999
Allemagne	(b) 479	(d) 485
Autriche	432	549
Belgique	495	535
Danemark	567	627
Espagne	381	621
Finlande	(a) 414	465
<b>France</b>	<b>598</b>	<b>539</b>
Grèce	306	(c) 372
Irlande	431	(d) 523
Italie	450	492
Luxembourg	590	648
Pays-Bas	549	594
Portugal	392	437
Royaume-Uni	487	558
Suède	(a) 366	(d) 452
<b>Ensemble de l'UE</b>	<b>490</b>	<b>545</b>

(a) 1994. (b) 1996. (c) 1997. (d) 1998.

### La récupération de papier-carton et de verre en France [2]



### Émissions de gaz à effets de serre\* dans l'UE [3] [4]

millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>

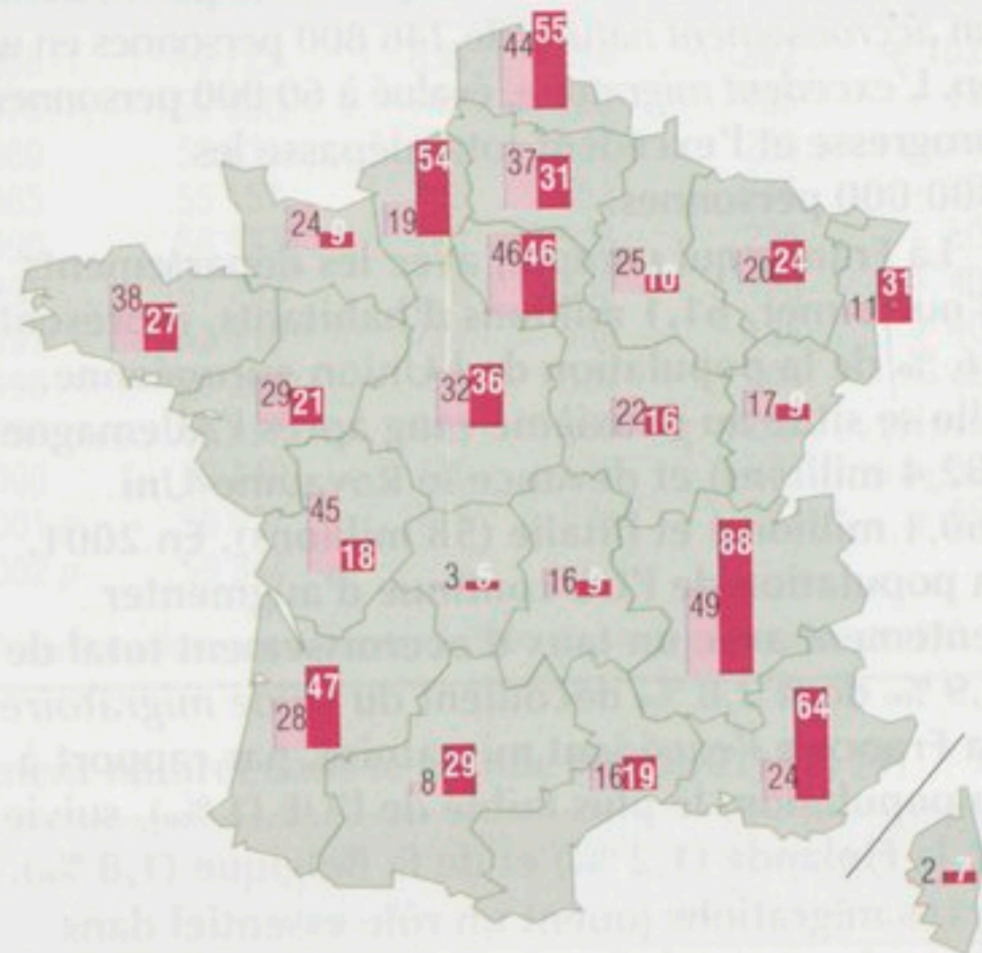
	1999	Variations effectives 1990-1999 %	Objectifs** 1990-2010 %
Allemagne	982	-18,6	-21,0
Autriche	79	2,6	-13,0
Belgique	145	6,6	-7,5
Danemark	73	4,3	-21,0
Espagne	380	24,2	15,0
Finlande	76	-1,3	0,0
<b>France</b>	<b>545</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,0</b>
Grèce	123	17,1	25,0
Irlande	65	22,6	13,0
Italie	541	4,4	-6,5
Luxembourg	6	-45,5	-28,0
Pays-Bas	230	6,5	-6,0
Portugal	79	21,5	27,0
Royaume-Uni	638	-14,0	-12,5
Suède	71	1,4	4,0
<b>Ensemble de l'UE</b>	<b>4 033</b>	<b>-4,0</b>	<b>-8,0</b>
<b>rappel États-Unis</b>	<b>6 751</b>	<b>15,6</b>	<b>***-7,0</b>

\* Sans tenir compte des puits de carbone (utilisation des sols, forêts). \*\* Objectifs, prévus dans le Protocole de Kyoto (ratifié par l'ensemble des pays de l'UE), de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, ou hausse maximale autorisée, à l'horizon 2010 par rapport au niveau d'émission de 1990. \*\*\* Les États-Unis ont refusé de ratifier le protocole de Kyoto.

### Installations industrielles à risque (Seveso 2)

Nombre d'établissements :

- à risque (seuil bas)\*
- à haut risque (seuil haut)\*\*



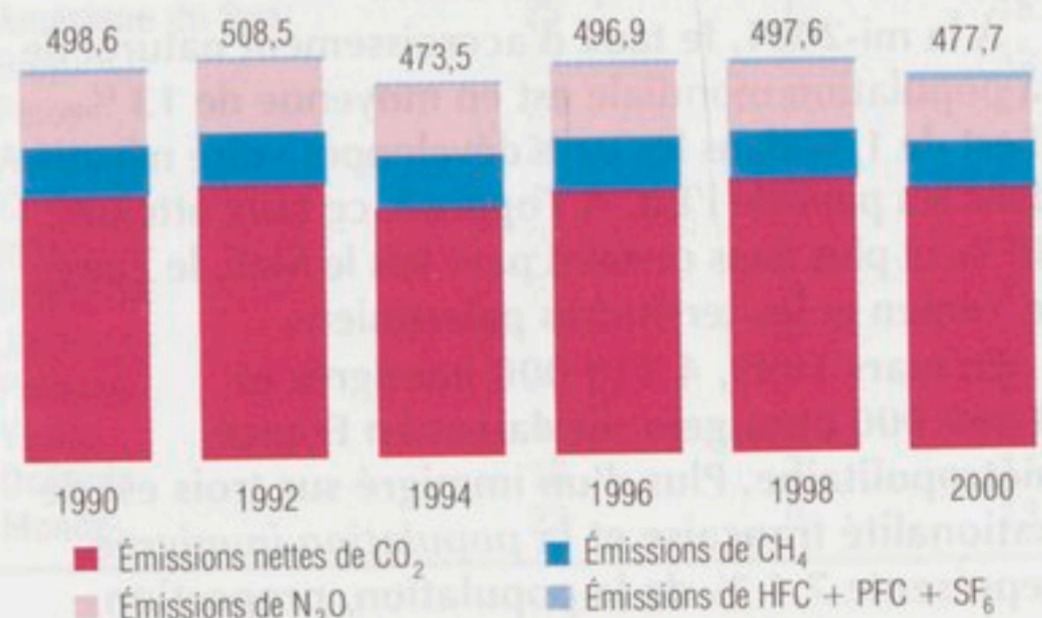
\* Recensement provisoire de juillet 2001.

\*\* Recensement au 10 octobre 2001.

Source : MEDD (DPPR).

### Émissions de gaz à effet de serre\* en France\* [1]

émissions nettes en millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>



\* France métropolitaine. Mise à jour de décembre 2001.

### La dépense pour la protection de l'environnement par domaine [2]

millions d'euros

	1990	p 2000	2000/90 %
Gestion des eaux usées	6 381	11 264	76,5
Protection de l'air	1 378	1 674	21,5
Réduction du bruit	659	777	18,0
Gestion des déchets	4 143	8 465	104,3
Nettoyage des rues	693	977	41,0
Biodiversité et paysages	461	711	67,3
Recherche-développement	651	999	53,5
Administration générale de l'environnement	633	1 240	95,8
<b>Total</b>	<b>14 999</b>	<b>26 107</b>	<b>74,5</b>



# 3 population

## PRÉSENTATION

La France métropolitaine compte 59,3 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2002. L'augmentation de la natalité et le recul de la mortalité permettent un **accroissement naturel** de 246 800 personnes en un an. L'**excédent migratoire**, évalué à 60 000 personnes, progresse et l'excédent total dépasse les 300 000 personnes.

La France qui compte, avec les départements d'outre-mer, 61,1 millions d'habitants, représente 16 % de la population de l'Union européenne. Elle se situe au deuxième rang après l'Allemagne (82,4 millions) et devance le Royaume-Uni (60,1 millions) et l'Italie (58 millions). En 2001, la population de l'UE continue d'augmenter lentement avec un taux d'accroissement total de 3,9 ‰ dont 2,8 ‰ découlent du **solde migratoire**. La France a l'excédent migratoire, par rapport à sa population, le plus faible de l'UE (1 ‰), suivie de la Finlande (1,2 ‰) et de la Belgique (1,8 ‰).

Les migrations jouent un rôle essentiel dans l'accroissement de la population de certains pays de l'UE. Elles représentent plus de 97 % de la croissance de la population de l'Italie et de l'Autriche, et plus de 80 % de celle du Portugal et de l'Espagne. Sans migrations, l'Allemagne et la Suède verraient même leur population décroître. En France, les migrations jouent un rôle moins important, de l'ordre d'un cinquième de l'accroissement de la population.

À la mi-2001, le taux d'accroissement naturel de la **population mondiale** est en moyenne de 13 ‰. Il est de 1 ‰ dans les pays développés voire négatif dans les pays de l'Est. A l'opposé, ce taux atteint 30 ‰ et plus dans certains pays tels le Mali, le Zaïre, le Yémen et les territoires palestiniens.

En mars 1999, 4 310 000 immigrés et 3 260 000 étrangers résidaient en France métropolitaine. Plus d'un immigré sur trois est de nationalité française et la **population immigrée** représente 7,4 % de la population, proportion stable depuis 1975. En 2000, parmi les Français récemment naturalisés, 16 % sont originaires des pays européens (dont 8 % du Portugal) et 48 % de ceux du Maghreb [1] [2] [4] [5] [6].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Bilan démographique 2001 – Le regain des naissances et des mariages se confirme », *INSEE-Première*, n° 825, février 2002.
- « Portrait de la France – Le recensement de 1999 », *Insee*, 4<sup>ème</sup> trimestre 2001.
- *Migrations Société*, revue bimestrielle d'analyse et de débat sur les migrations en France et en Europe, CIEMI.

### SOURCES

[1] « 2001 world population data sheet », Population reference bureau (Prb), ([www.prb.org](http://www.prb.org)).

## DÉFINITIONS

- **Accroissement naturel (ou excédent naturel)**. Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots excédent ou accroissement sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et l'excédent naturel est alors négatif. Le taux d'accroissement naturel est le rapport de l'excédent naturel à la moyenne des populations aux deux 1<sup>ers</sup> janvier successifs.
- **Solde migratoire (ou excédent migratoire)**. Différence au cours d'une période entre le nombre de personnes venant résider dans un pays (immigration) et le nombre de celles allant résider à l'étranger (émigration). La notion de solde migratoire s'applique aussi à toute circonscription (région, département, commune, etc.) mais prend alors en compte non seulement les échanges avec l'étranger (migrations extérieures) mais aussi les échanges avec les autres circonscriptions (migrations intérieures).
- **Population totale**. La population totale comprend toutes les personnes (français ou étrangers) résidant sur le territoire métropolitain, à l'exception des personnes en séjour de courte durée (touristes, travailleurs saisonniers) ; elle comprend aussi des personnes momentanément absentes mais appelées à rentrer à plus ou moins brève échéance (militaires en service hors métropole).
- **Population immigrée**. La notion d'immigré est liée au lieu de naissance et à la nationalité d'origine. Un immigré en France est une personne née étrangère, hors de la France, mais qui y vit. Après son entrée en France, il peut soit quitter sa nationalité et devenir français par acquisition, soit rester étranger.
- **Population étrangère**. La notion d'étranger est fondée sur le critère de la nationalité. Un étranger est une personne qui n'a pas la nationalité française. Les personnes nées en France de parents étrangers sont étrangères ; à leur majorité la plupart d'entre elles acquièrent la nationalité française.

[2] « Bilan démographique 2001 », *Bulletin Mensuel de Statistique*, Insee, n° 1, janvier 2002.

[3] « Évolutions démographiques 1982-1990-1999, Données définitives, France », Insee, 4<sup>ème</sup> trimestre 2000.

[4] « Premières estimations démographiques pour 2001 », *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 19, 2001.

[5] « La proportion d'immigrés est stable depuis 25 ans », *INSEE-Première*, n° 748, novembre 2000.

[6] « Les acquisitions de la nationalité française en 2000 », *Études et Statistiques Justice*, n° 18, décembre 2001.



## ACCROISSEMENT DE LA POPULATION 3.1

### Population selon la nationalité [3]

Année de recensement	Population* milliers	Part de la population %		
		Français de naissance	Français par acquisition	Étrangers
1921	38 798	95,4	0,7	3,9
1926	40 228	93,4	0,6	6,0
1931	41 228	92,5	0,9	6,6
1936	41 183	93,4	1,3	5,3
1946	39 848	93,5	2,1	4,4
1954	42 781	93,4	2,5	4,1
1962	46 459	92,6	2,8	4,7
1968	49 655	92,1	2,7	5,3
1975	52 599	90,8	2,6	6,5
1982	54 296	90,5	2,6	6,8
1990	56 652	90,5	3,1	6,3
1999	58 521	90,4	4,0	5,6

\* Population (à la date du recensement), présente jusqu'en 1946, résidente de 1954 à 1999, en France métropolitaine.

### Évolution de la population\* de la France métropolitaine [2] milliers

Année	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Naissances	Décès	Excédent naturel	Solde migratoire évalué
1968	49 723	836	554	282	+ 102
1975	52 600	745	560	185	+ 14
1980	53 731	800	547	253	+ 44
1985	55 157	768	553	216	+ 38
1990	56 577	762	526	236	+ 80
1995	57 753	730	532	198	+ 40
1997	58 116	727	530	196	+ 40
1998	58 299	738	534	204	+ 45
1999	58 497	745	538	207	+ 45
2000	58 749	p 775	p 536	p 238	p + 50
2001 p	59 037	775	528	247	+ 60
2002 p	59 344	...	...	...	...

\* Réajustements de population depuis 1991 d'après le recensement de 1999.

### Taux de natalité, de mortalité et d'accroissement naturel dans le monde (mi-2001) [1] [4] ‰

Pays	Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux d'accroissement naturel	Pays	Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux d'accroissement naturel
<b>Europe</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>- 1</b>	<b>Afrique</b>	<b>38</b>	<b>14</b>	<b>24</b>
Allemagne	9	10	- 1	Algérie	25	6	19
Autriche	10	9	1	Côte-d'Ivoire	36	16	20
Belgique	11	10	1	Kenya	34	14	20
Danemark	13	11	2	Nigeria	41	14	27
Espagne	10	9	1	<b>Amérique du Nord</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>5</b>
Finlande	11	10	1	Canada	11	8	3
<b>France métropolitaine</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	États-Unis	15	9	6
Grèce	10	10	0	<b>Amérique centrale</b>	<b>26</b>	<b>5</b>	<b>21</b>
Irlande	14	9	5	Mexique	24	5	19
Italie	9	10	- 1	<b>Amérique du Sud</b>	<b>23</b>	<b>7</b>	<b>16</b>
Pays-Bas	13	9	4	Brésil	22	7	15
Portugal	12	11	1	Pérou	24	6	18
Royaume-Uni	12	11	1	<b>Asie</b>	<b>22</b>	<b>8</b>	<b>14</b>
Suède	10	11	- 1	Chine	15	6	9
Bulgarie	9	14	- 5	Inde	26	9	17
Hongrie	10	14	- 4	Indonésie	23	6	17
Norvège	13	10	3	Japon	9	8	1
République tchèque	9	11	- 2	Pakistan	39	11	28
Roumanie	10	12	- 2	Yémen	44	11	33
Ukraine	8	15	- 7	<b>Océanie</b>	<b>18</b>	<b>7</b>	<b>11</b>
Russie	9	15	- 6	<b>Monde</b>	<b>22</b>	<b>9</b>	<b>13</b>

### Flux migratoire dans l'Union européenne en 2001\* [4] milliers

Pays	Solde migratoire	Accroissement naturel	Accroissement total
Allemagne	180	- 80,0	100,0
Autriche	18	0,5	18,5
Belgique	18	10,7	28,7
Danemark	11	6,8	17,8
Espagne	250	55,9	305,9
Finlande	6	7,7	13,7
<b>France métropolitaine**</b>	<b>60</b>	<b>246,8</b>	<b>306,8</b>
Grèce	25	6,7	31,7
Irlande	20	27,3	47,3
Italie	170	3,9	173,9
Luxembourg	4	1,8	5,8
Pays-bas	54	60,7	114,7
Portugal	50	10,0	60,0
Royaume-Uni	155	57,5	212,5
Suède	30	- 3,1	26,9
<b>Union européenne</b>	<b>1 051</b>	<b>413,2</b>	<b>1 464,2</b>

\* Premières estimations. \*\* Estimations basées sur le recensement de 1999.

### Les acquisitions de la nationalité française [6]

	1993	1999	2000
Par décret	40 739	67 569	77 478
<i>Naturalisation*</i>	35 988	59 836	68 750
<i>Réintégration*</i>	4 751	7 733	8 728
Par anticipation**	///	42 433	35 883
Par déclaration	32 431	26 433	28 094
<i>dont : Étranger marié à un conjoint français</i>	15 246	24 088	26 056
<i>Sans formalité**</i>	e 25 000	e 11 087	e 8 570
<b>Tous modes d'acquisition</b>	<b>e 98 170</b>	<b>147 522</b>	<b>150 025</b>

\* Majeurs et leurs enfants mineurs. \*\* Acquisitions par déclaration anticipée dès l'âge de 13 ou 16 ans, ou acquisitions de plein droit à la majorité (sans formalité), de la nationalité française à raison de la naissance et de la résidence (loi du 16 mars 1998).



## PRÉSENTATION

En 2001, 303 500 mariages ont été célébrés en France métropolitaine. La barre des 300 000 unions est franchie comme en 2000, confirmant le regain des mariages. Le **taux de nuptialité** reste au-dessus de cinq mariages pour mille habitants pour la deuxième année consécutive. Ce niveau n'a été atteint qu'une seule fois au cours des quinze années précédentes.

Aujourd'hui, les enfants assistent aux noces de leurs parents dans près de trois unions sur dix, contre une sur quatorze vingt ans auparavant. Les remariages sont en progression constante. Parmi les nouveaux mariés, 17 % des hommes et 16 % des femmes sont des divorcés : en 1980, ils en représentaient moins de 10 %. Les femmes célibataires se sont mariées en moyenne à 28 ans et les hommes à 30 ans, soit 5 ans plus tard qu'il y a vingt ans. En 1999, sept adultes sur dix, soit 29 millions de personnes vivent en couple. Parmi eux, 82 % sont mariés contre 88 % en 1990 et 94 % en 1982. Avant trente ans, moins d'une union sur 2 est un mariage, contre 9 sur 10 après 50 ans.

En 1999, les **mariages mixtes** s'élèvent à 30 042 (30 543 en 1990) et les **mariages entre étrangers** à 5 897 (8 703 en 1990). Depuis 1996, ces unions progressent plus vite que les mariages entre Français. A la fin 1999, 6 200 **Pacs** étaient enregistrés, 23 600 l'ont été en 2000 et 14 000 au cours des trois premiers trimestres de 2001. Pour cent mariages célébrés, huit Pacs sont signés.

En 1999, en France, 116 813 **divorces** ont été prononcés. L'augmentation des divorces depuis trente ans concerne tous les mariages, quelle que soit leur durée. C'est vers la cinquième année de mariage que les risques de divorce sont les plus élevés et les ruptures après trente ans de mariage sont trois fois plus fréquentes en 1999 qu'en 1979. En 1996, parmi les couples qui divorçaient, 54,7 % le faisaient par consentement mutuel et 66 % avaient des enfants impliqués dans les procédures de divorce. Dans l'Union européenne, parallèlement à la baisse de la nuptialité, le **taux de divortialité** augmente, il est estimé à 1,8 ‰ en 1999 contre 1,4 ‰ en 1980. On compte près d'un divorce pour trois mariages contre un pour quinze quarante ans auparavant. La part des remariages, qui concerne 2 unions sur 10, a doublé sur la même période [1] [3] [4] [5].

## DÉFINITIONS

- **Taux de nuptialité.** Rapport du nombre de mariages au cours d'une période (en général l'année) à la population totale en milieu de période.
- **Mariages mixtes.** Mariages où l'un seulement des conjoints est étranger.
- **Mariages entre étrangers.** Mariages où les deux conjoints sont étrangers.
- **Divorces.** Les jugements de divorce consistent en :

- soit un divorce direct prononcé sur demande de divorce ;
- soit une conversion d'un jugement de séparation de corps en divorce.

Le jugement de séparation de corps produit les mêmes effets qu'un divorce entre époux au plan patrimonial et également quant aux droits et devoirs des parents à l'égard des enfants ; en revanche, à la différence d'un divorce prononcé, les époux restent mariés bien que séparés et le devoir de secours mutuel subsiste entre eux notamment sous forme de pension alimentaire au bénéfice de l'un d'eux si nécessaire. Dans le tableau ci-contre, les divorces prononcés sont la somme des jugements de divorce direct et de conversion de séparation de corps prononcés par les tribunaux de grande instance de la métropole.

- **Taux de divortialité.** Rapport du nombre de divorces au cours d'une période (en général l'année) à la population totale en milieu de période.
- **Loi de finances de 1996.** Les couples cohabitants ne peuvent plus bénéficier de la demi-part supplémentaire accordée au premier enfant d'un parent célibataire. D'un point de vue fiscal, ils ont intérêt à se marier si leur revenu est élevé, le nombre d'enfants à charge est grand, ou la différence de salaire entre les conjoints est forte.
- **Pacs.** La loi du 15 novembre 1999 a instauré le Pacte civil de solidarité (Pacs) et a ouvert celui-ci aux couples hétérosexuels ou homosexuels. Trois décrets du 21 décembre 1999 ont organisé l'enregistrement des informations relatives à la déclaration, à la modification et à la dissolution du Pacs.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Bilan démographique 2001 – Le regain des naissances et des mariages se confirme », *INSEE-Première*, n° 825, février 2002.
- « La première mise en couple en Suisse : choix du type d'union et devenir de la cohabitation hors mariage » ; « L'évolution démographique récente en France », *Population*, Ined, n° 4, juillet-août 2001.
- « Pacs : l'impossible bilan », *Population & Sociétés*, Ined, n° 369, juin 2001.

### SOURCES

- [1] « Bilan démographique 2001 », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 1, janvier 2002.
- [2] Division enquêtes et études démographiques, Insee.
- [3] « Statistiques sociales européennes – Démographie », *Tableaux détaillés*, Eurostat, édition 2001.
- [4] *Annuaire statistique de la Justice*, édition 2001, ministère de la justice.
- [5] *INSEE-Première* : « Refaire sa vie de couple est plus fréquent pour les hommes », n° 797, juillet 2001 ; « Des ménages de plus en plus petits », n° 789, juillet 2001.



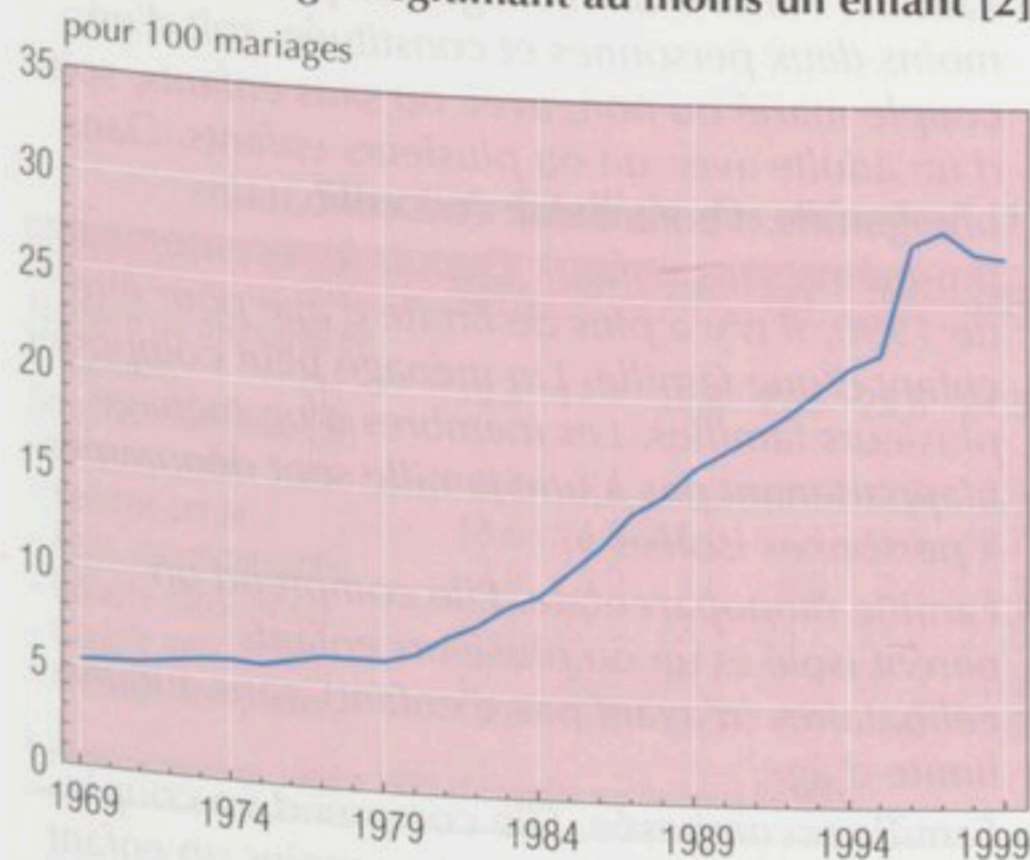
### Évolution du nombre de mariages [1]

	Nombre absolu milliers	Taux de nuptialité pour 1 000 hab.
1960		7,0
1970	319,9	7,8
1980	393,7	6,2
1990	287,1	4,4
1995	254,7	4,9
1999	286,2	5,2
2000 p	305,0	5,1
2001 p	303,5	

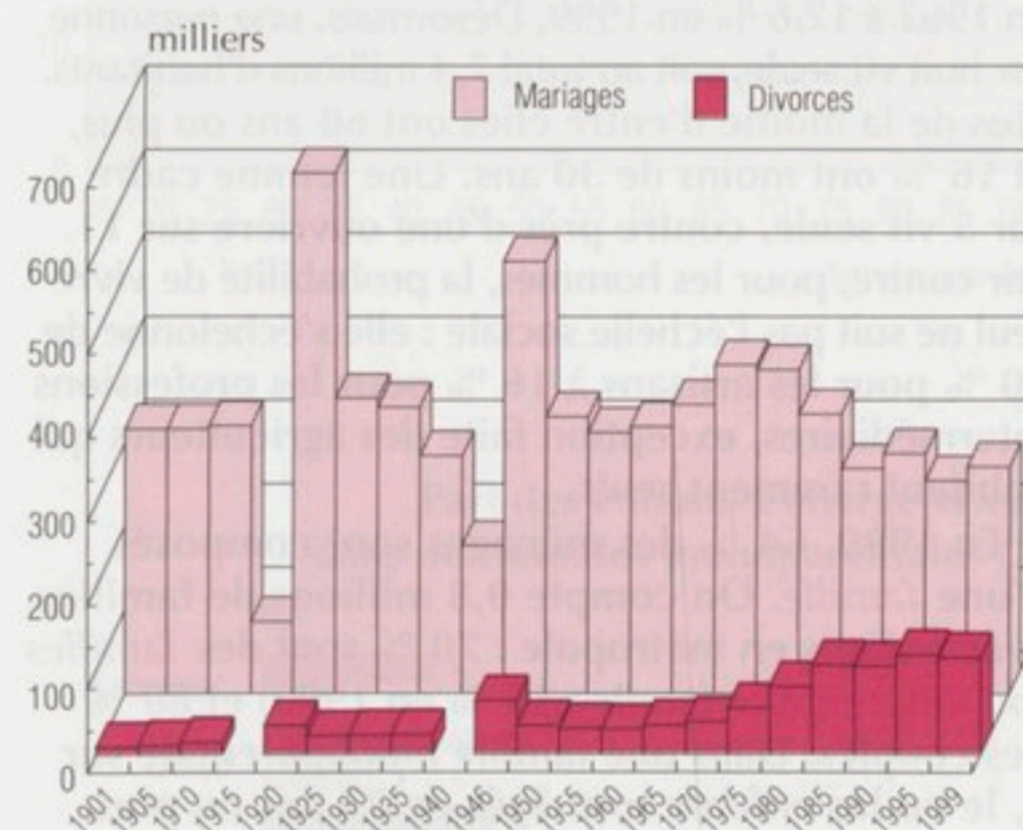
### Évolution du nombre de divorces [2]

Année du jugement	Divorces prononcés milliers	Divorces pour 10 000 couples mariés
1960	30,2	29,0
1970	38,9	33,0
1980	81,2	63,2
1990	105,8	84,0
1995	119,2	96,5
1996	117,4	95,5
1998	116,5	95,6
1999	116,8	95,7

### Mariages légitimant au moins un enfant [2]



### Évolution du nombre des mariages et des divorces depuis 1900 [1] [2]

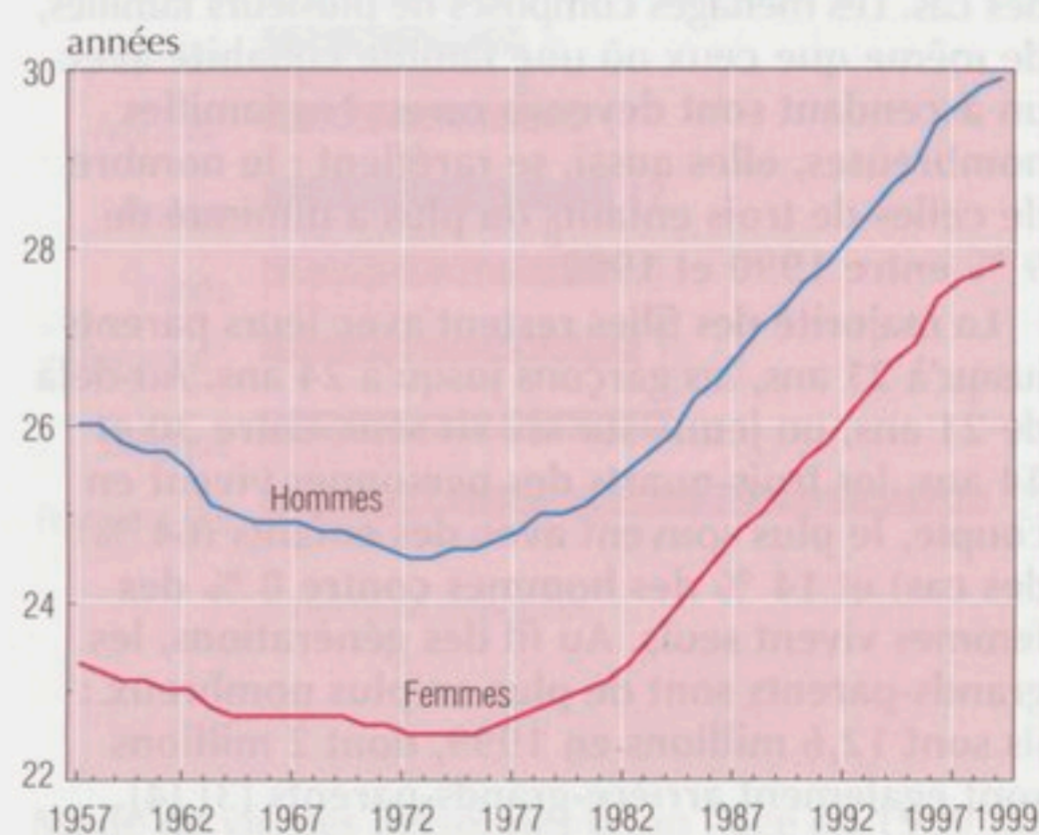


### Nuptialité et divortialité dans l'Union européenne [3]

	Taux de nuptialité*		Taux de divortialité*	
	1980	p 2000	1980	p 2000
Allemagne	6,3	5,1	1,8	**2,3
Autriche	6,2	4,8	1,8	2,4
Belgique	6,7	4,4	1,5	2,6
Danemark	5,2	**6,7	2,7	**2,5
Espagne	5,9	**5,2	///	**0,9
Finlande	6,1	5,1	2,0	2,7
<b>France</b>	<b>6,2</b>	<b>5,2</b>	<b>1,5</b>	<b>**2,0</b>
Grèce	6,5	e5,9	0,7	0,9
Irlande	6,4	e5,0	///	...
Luxembourg	5,7	**4,8	0,2	e0,6
Pays-Bas	5,9	4,9	1,6	2,3
Portugal	6,4	5,5	1,8	2,1
Royaume-Uni	7,4	6,4	0,6	1,9
Suède	7,4	**5,1	2,8	**2,7
	4,5	4,5	2,4	2,4

\* Nombre de mariages ou de divorces pour 1 000 habitants. \*\*1999.

### Âge moyen au premier mariage [1]



### Structure de la population de 15 ans et plus selon l'état matrimonial [2]

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées
1975								
1980	28,6	66,1	3,5	1,8	21,8	60,3	15,2	2,7
1990	29,2	65,1	3,3	2,4	22,4	59,5	14,7	3,4
1995	34,4	58,8	2,9	3,9	27,2	53,7	13,9	5,2
1999	36,0	56,4	2,8	4,8	28,9	51,4	13,5	6,2
2000	37,5	54,3	2,7	5,5	30,3	49,5	13,2	7,0
	37,8	53,8	2,7	5,7	30,7	49,1	13,0	7,2



# 3 population

## PRÉSENTATION

La France métropolitaine, compte 23,8 millions de **ménages** en 1999, soit 2,3 millions de plus qu'en 1990. La majorité des ménages est composée de couples sans enfant (un ménage sur 4) et de personnes seules (près d'un ménage sur 3). On dénombre 6 millions de couples sans enfant (quel que soit leur âge), soit une hausse de 16 % par rapport à 1990. Dans plus d'un cas sur deux, l'homme y est retraité, mais le nombre de ces couples progresse aussi parmi les jeunes de 15 à 44 ans. En l'espace de trente ans, la proportion de personnes seules a doublé, passant de 6,1 % de la population totale en 1962 à 12,6 % en 1999. Désormais, une personne sur huit vit seule, soit au total 7,4 millions d'habitants. Plus de la moitié d'entre elles ont 60 ans ou plus, et 18 % ont moins de 30 ans. Une femme cadre sur 5 vit seule, contre près d'une ouvrière sur 11. Par contre, pour les hommes, la probabilité de vivre seul ne suit pas l'échelle sociale : elle s'échelonne de 10 % pour les artisans à 16 % pour les professions intermédiaires, exception faite des agriculteurs qui habitent rarement seuls.

En 1999, 64 % des ménages sont composés d'une **famille**. On compte 9,8 millions de familles avec enfants en métropole : 20 % sont des **familles monoparentales** (contre 16 % en 1990) et 80 % des couples. Dans une famille monoparentale sur 4, le ou les enfants sont âgés de 25 ans ou plus. Parmi les enfants de moins de 15 ans, 13 % sont élevés par un seul parent en 1999, contre 9 % en 1990. La mère est le chef de famille dans 88 % des cas. Les ménages composés de plusieurs familles, de même que ceux où une famille cohabite avec un ascendant sont devenus rares. Les familles nombreuses, elles aussi, se raréfient : le nombre de celles de trois enfants ou plus a diminué de 9 % entre 1990 et 1999.

La majorité des filles restent avec leurs parents jusqu'à 21 ans, les garçons jusqu'à 24 ans. Au-delà de 21 ans, un jeune sur six vit seul. Entre 30 et 44 ans, les trois-quarts des personnes vivent en couple, le plus souvent avec des enfants (64 % des cas) et 14 % des hommes contre 8 % des femmes vivent seuls. Au fil des générations, les grands-parents sont de plus en plus nombreux : ils sont 12,6 millions en 1999, dont 2 millions sont également arrière-grands-parents [3] [4].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Quel temps pour les activités parentales ? », *Études et Résultats*, Drees, n° 162, mars 2002.
- « Combien d'enfants, combien de frères et sœurs depuis cent ans ? », *Population & sociétés*, Ined, n° 374, décembre 2001.
- Panorama de la société, les indicateurs sociaux de l'OCDE, OCDE, édition 2001.

## DÉFINITIONS

- **Ménage**. Ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage, au sens statistique, peut ne comprendre qu'une seule personne. Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles (y compris les marins et les sans-abri) et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...).
- **Famille**. Partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée, soit d'un couple marié ou non, avec ou sans enfants, soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfants. Dans une famille, l'enfant doit être célibataire (lui-même sans enfant). Depuis le recensement de 1990, il n'y a plus de limite d'âge pour être enfant d'une famille. Un ménage peut comporter plusieurs familles. Les membres d'un ménage n'appartenant pas à une famille sont dénommés « personnes isolées ».
- **Famille monoparentale**. Elle comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant), sans aucune limite d'âge.
- **Famille recomposée**. Elle comprend un couple d'adultes, mariés ou non, et au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des conjoints. Les enfants qui vivent avec leurs parents et des demi-frères ou demi-sœurs font aussi partie d'une famille recomposée.
- **Couple**. Couple de fait, légitime ou non.
- **Ménage complexe**. Ils sont constitués de plusieurs couples ou d'une famille avec des ascendants, des collatéraux ou de plusieurs personnes sans lien de couple ou de filiation.

### SOURCES

- [1] Recensements de la population et Enquête sur l'emploi de mars 2001, Insee.
- [2] Eurostat.
- [3] INSEE-Première : « Femmes et hommes : les inégalités qui subsistent », n° 834, mars 2002 ; « Des ménages de plus en plus petits », n° 789, juillet 2001 ; « 7,4 millions de personnes vivent seules en 1999 », n° 788, juillet 2001 ; « Douze millions et demi de grands-parents », n° 776, mai 2001.
- [4] « Portrait de la France - Le recensement de 1999 », Insee, 4<sup>ème</sup> trimestre 2001.



Familles selon le nombre d'enfants\* [1]

milliers

	0	1	2	3	4 ou plus	Ensemble
1962	4 229	2 798	2 085	1 141	1 069	11 322
1968	4 346	2 967	2 333	1 256	1 161	12 063
1975	4 876	3 333	2 665	1 293	1 009	13 176
1982	5 420	3 548	3 118	1 325	708	14 119
1990	6 484	3 667	3 345	1 349	546	15 391
1999	7 492	3 617	3 255	1 268	465	16 097

\* Enfants célibataires de moins de 25 ans. Source : recensements de 1962 à 1999.

Structure familiale des ménages\* [1]

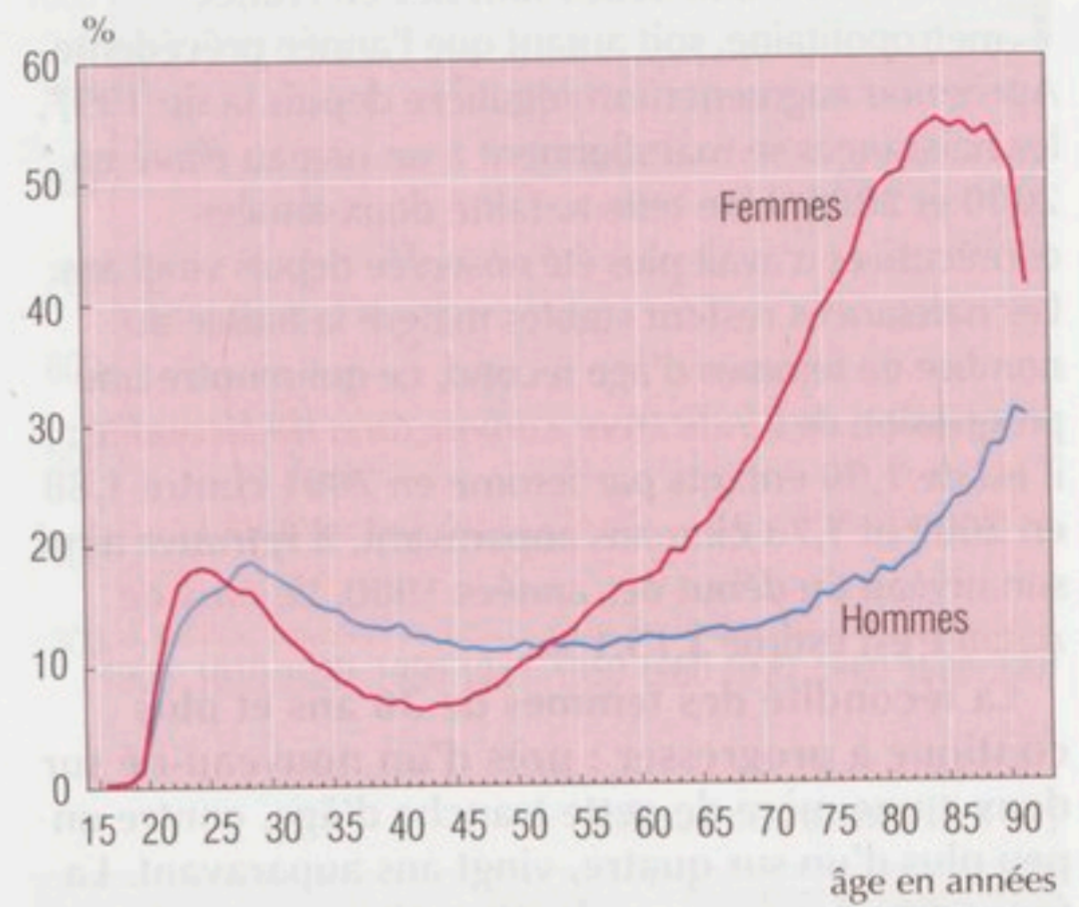
	1968	1975	1982	1990	1999	2001
Nombre de ménages en millions	15,8	17,7	19,6	21,5	23,8	24,5
Structure familiale (%)						
- Homme seul	6,4	7,4	8,5	10,1	12,5	12,5
- Femme seule	13,8	14,8	16,0	17,1	18,5	18,7
- Fam. monoparentale	2,9	3,0	3,6	6,6	7,4	7,1
- Couple sans enfant	21,1	22,3	23,3	23,7	24,8	27,5
- Couple avec enfant	36,0	36,5	36,1	36,4	31,5	32,3
- Ménage complexe	19,8	16,0	12,5	6,1	5,3	1,9

\* Recensements de 1968 à 1999 et Enquête sur l'emploi de 2001.

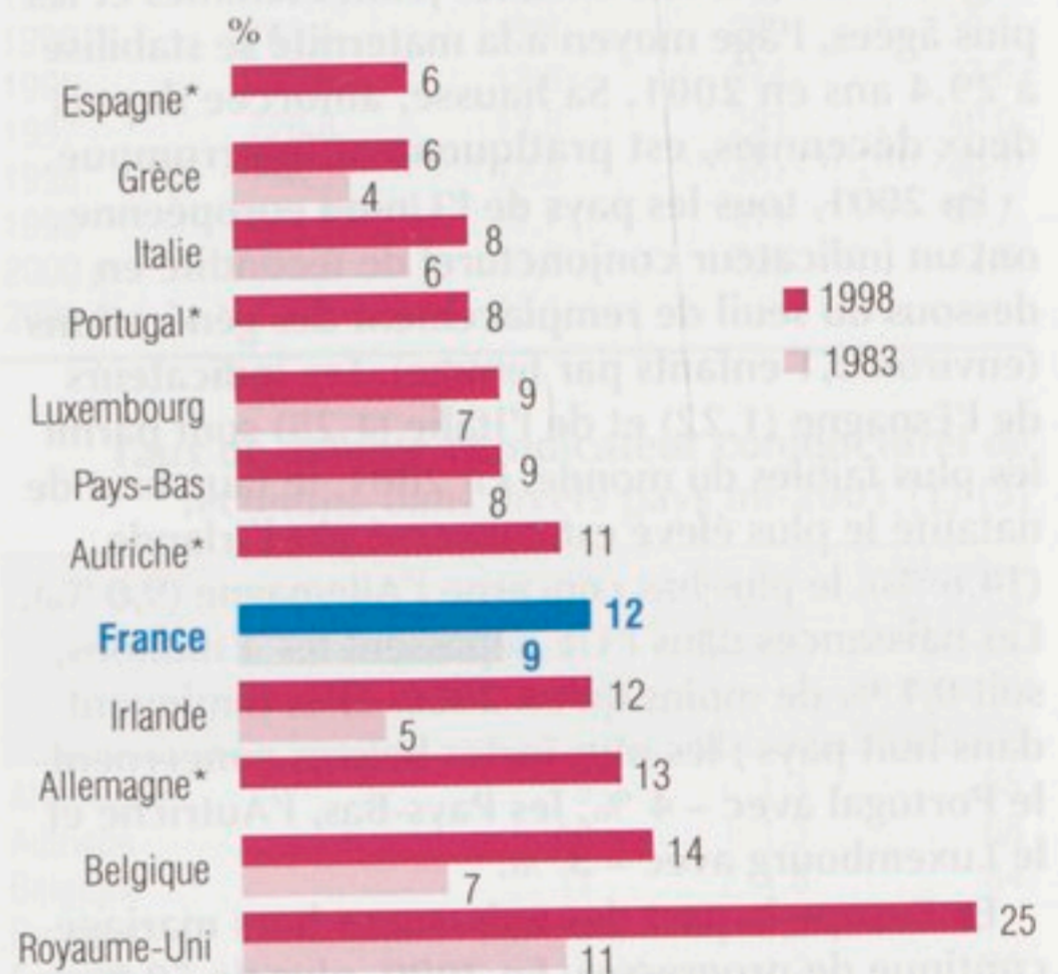
Composition des familles suivant la présence d'enfants et leur âge [4]

Type de famille	1990 milliers	1999 milliers	1999/00 en %
Famille monoparentale	1 602	1 985	+ 24
avec au moins un enfant de - 25 ans	1 176	1 494	+ 27
tous les enfants ont 25 ans ou plus	426	491	+ 15
Couple avec enfants	8 296	7 848	- 5
avec au moins un enfant de - 25 ans	7 731	7 111	- 8
tous les enfants ont 25 ans ou plus	565	737	+ 31
Couple sans enfant	5 493	6 264	+ 14
<b>Ensemble des familles</b>	<b>15 391</b>	<b>16 097</b>	<b>+ 5</b>

Proportion de personnes vivant seules selon le sexe et l'âge en 1999 [3]



Part des enfants à charge vivant dans des familles monoparentales [2]



\* 1983 non disponible.

Mode de vie des personnes selon l'âge en 1999 [3]

	Chez les parents		Seul		Vit en couple sans enfant		Vit en couple avec enfants		Parent d'une famille monoparentale		Autres*	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
moins de 25 ans	86,6	90,6	3,9	3,2	3,8	1,7	1,4	0,5	0,5	0,0	3,8	4,0
25 - 29 ans	15,0	29,1	15,4	18,0	27,3	25,6	32,7	19,6	4,9	0,3	4,6	7,4
30 - 44 ans	3,0	7,6	8,2	13,5	8,6	11,0	66,9	61,6	10,9	1,4	2,5	4,9
45 - 59 ans	1,1	2,2	11,8	11,5	32,7	27,2	42,2	52,1	9,4	2,4	2,8	4,6
60 - 74 ans	0,3	0,5	27,3	13,2	53,7	64,7	8,2	15,1	4,6	1,2	5,8	5,3
75 ans et +	0,0	0,0	48,4	20,0	23,9	62,8	1,5	5,2	4,5	1,4	21,6	10,6
<b>Ensemble</b>	<b>27,4</b>	<b>33,8</b>	<b>14,7</b>	<b>10,4</b>	<b>20,8</b>	<b>22,0</b>	<b>26,1</b>	<b>27,6</b>	<b>5,6</b>	<b>1,0</b>	<b>5,4</b>	<b>5,1</b>

\* Vit dans un ménage de plusieurs personnes ou en collectivité.



# 3 population

## PRÉSENTATION

En 2001, 774 800 bébés sont nés en France métropolitaine, soit autant que l'année précédente. Après une augmentation régulière depuis la fin 1997, les naissances se maintiennent à un niveau élevé en 2000 et 2001. Une telle natalité deux années consécutives n'avait plus été observée depuis vingt ans. Les naissances restent stables malgré la baisse du nombre de femmes d'âge fécond, ce qui montre une progression de l'**indicateur conjoncturel de fécondité** : il est de 1,90 enfants par femme en 2001 contre 1,88 en 2000 et 1,73 cinq ans auparavant. Il retrouve ainsi son niveau du début des années 1980. Le **taux de natalité** est estimé à 13,1 ‰.

La fécondité des femmes de 30 ans et plus continue à progresser : près d'un nouveau-né sur deux a une mère de cette tranche d'âge, contre un peu plus d'un sur quatre, vingt ans auparavant. La fécondité des femmes de 40 à 45 ans est même supérieure à celle des 15 à 19 ans depuis 1993. Cependant, après avoir baissé pendant 20 ans, la fécondité des femmes de moins de 30 ans tend à nouveau à s'accroître depuis 1998. La fécondité augmentant à la fois chez les jeunes femmes et les plus âgées, l'âge moyen à la maternité se stabilise à 29,4 ans en 2001. Sa hausse, amorcée depuis deux décennies, est pratiquement interrompue.

En 2001, tous les pays de l'Union européenne ont un indicateur conjoncturel de fécondité en dessous du seuil de remplacement des générations (environ 2,1 enfants par femme). Les indicateurs de l'Espagne (1,22) et de l'Italie (1,25) sont parmi les plus faibles du monde. En 2001, le taux brut de natalité le plus élevé est conservé par l'Irlande (14,6 ‰), le plus bas concerne l'Allemagne (9,0 ‰). Les naissances dans l'UE dépassent les 4 millions, soit 0,1 % de moins qu'en 2000. Elles diminuent dans huit pays ; les plus fortes baisses concernent le Portugal avec - 4 %, les Pays-Bas, l'Autriche et le Luxembourg avec - 3 %.

En Europe la part des naissances hors mariage continue de progresser. En 2000, plus de 50 % des naissances vivantes ont lieu hors mariage en Suède, en Norvège et en Islande. En France, cette proportion a plus que doublé en 15 ans, passant de 20 % en 1985 à 43 % en 2000. Parmi ces naissances, 55 % sont des premiers enfants [1] [3] [4] [5].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Démographie et économie, 35<sup>ème</sup> rapport du Conseil d'analyse économique, La Documentation française, 2002.
- « La conjoncture démographique en France », *Population*, Ined, n° 4, 2001.
- « La fécondité en Iran : l'autre révolution », *Population & sociétés*, Ined, n° 373, novembre 2001.

### SOURCES

[1] « Bilan démographique 2001 », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 1, janvier 2002.

## DÉFINITIONS

- **Taux de natalité.** Rapport du nombre de naissances vivantes au cours d'une période (en général l'année) à la population totale au milieu de la période.
- **Taux de fécondité par âge.** Rapport du nombre d'enfants nés des femmes d'une génération donnée à l'effectif de cette génération en début de période.
- **Taux de fécondité générale.** Rapport du nombre de naissances au cours d'une période (en général l'année) à la population de femmes fécondes en milieu de période. Les femmes réputées fécondes sont celles âgées de 15 à 49 ans.
- **Indicateur conjoncturel de fécondité.** Somme de l'ensemble des taux de fécondité par âge pour une année donnée. Il indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde chaque femme d'une génération fictive pendant sa vie féconde (15-49 ans) avec les taux par âge identiques à ceux observés l'année considérée : 100 femmes, qui auraient à tous les âges, tout au long de leur vie, les conditions de fécondité de 2001 mettraient au monde 189,7 enfants. Les taux de fécondité utilisés dans l'indicateur conjoncturel sont ceux d'une année donnée dans l'ensemble de la population féminine (composée de plusieurs générations). Il est probable qu'aucune génération réelle n'aura successivement, à chaque âge, les taux observés. Cet indicateur sert donc uniquement à caractériser d'une façon synthétique la situation démographique au cours d'une année donnée, sans qu'on puisse en tirer des conclusions certaines sur l'avenir de la population. Pour décrire les comportements des femmes au long de leur vie, il faut dénombrer les enfants d'une génération de femmes au terme de leur vie féconde, ce qui permet de calculer leur descendance finale.

[2] Division enquêtes et études démographiques, Insee.

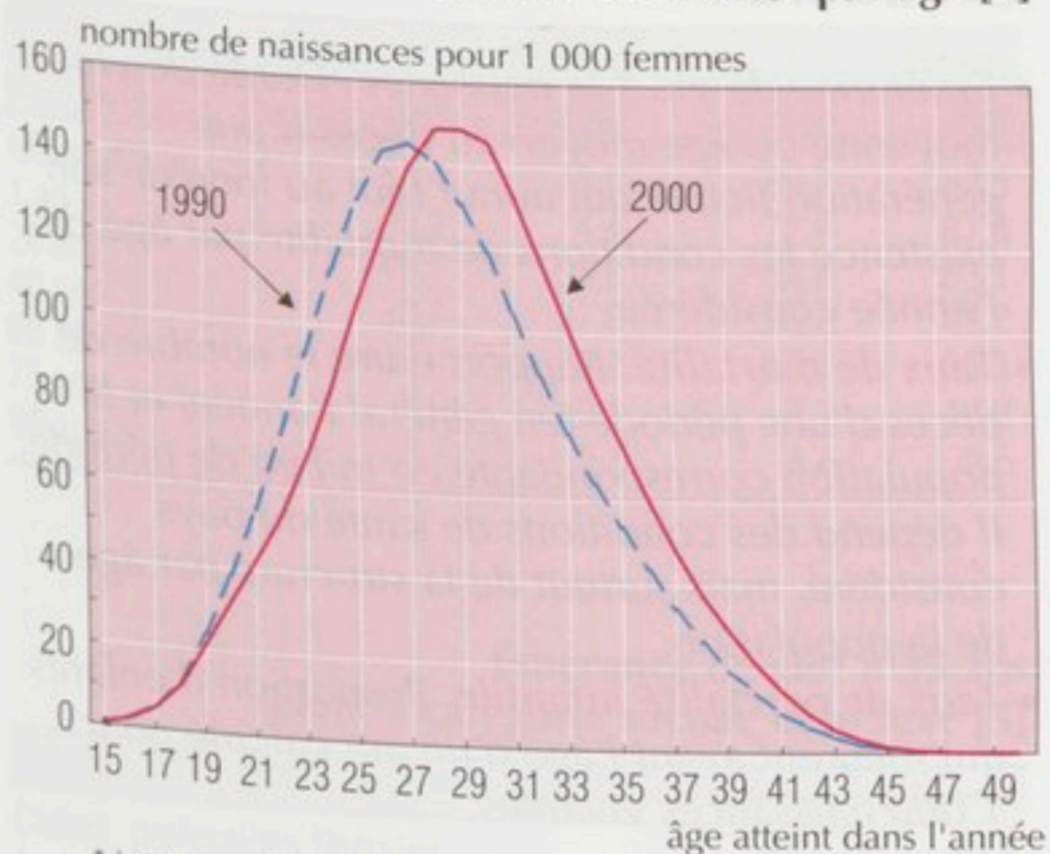
[3] « 2001 world population data sheet », Population reference bureau (Prb), ([www.prb.org](http://www.prb.org)).

[4] *Statistiques en bref, Population et conditions sociales*, Eurostat : « Premiers résultats de la collecte de données démographiques pour 2000 en Europe », n° 15, 2001 ; « Premières estimations démographiques pour 2001 », n° 19, 2001.

[5] « Bilan démographique 2001 – Le regain des naissances et des mariages se confirme », *INSEE-Première*, n° 825, février 2002.



Taux de fécondité\* par âge [2]



\* Les taux de fécondité en 2000 sont provisoires.

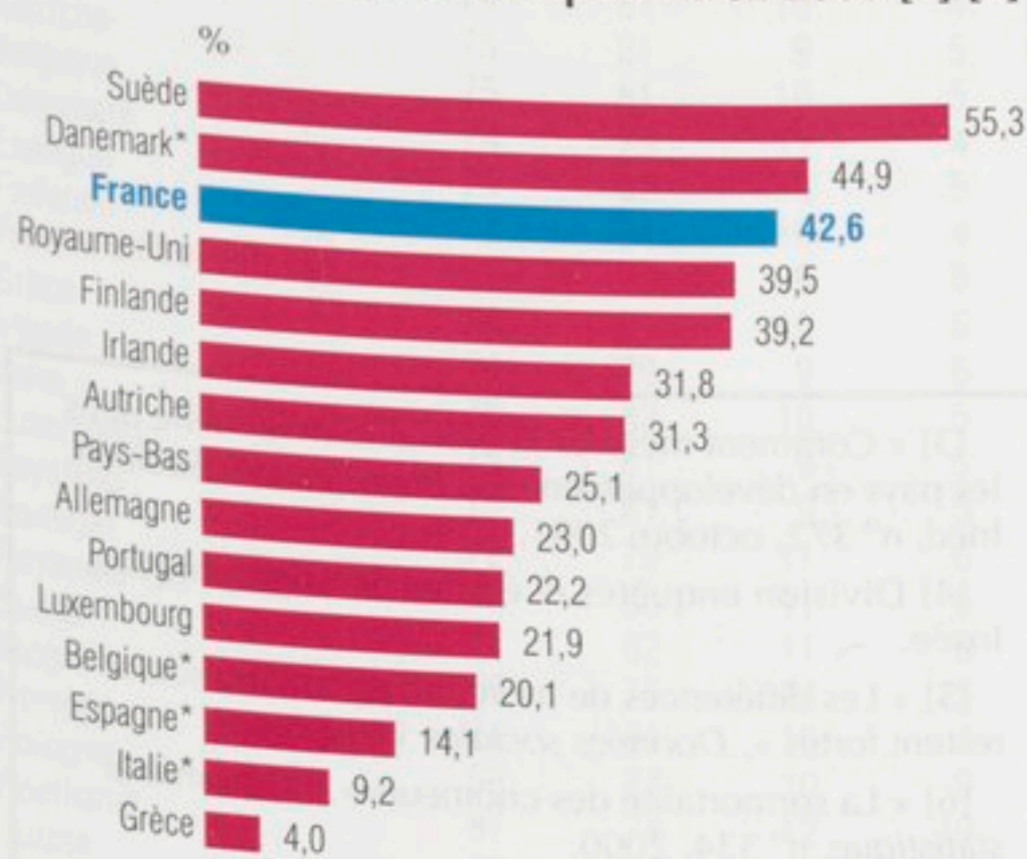
Naissances selon la nationalité des parents [2]

	1980	1999
<b>Ensemble des naissances en milliers</b>	<b>800</b>	<b>745</b>
Deux parents français	82,2	85,1
Un parent français, un parent étranger	3,1	8,3
Les deux parents étrangers	9,1	6,6
Nationalité du père non déclarée	5,6	0,0

Fécondité selon l'âge [5]

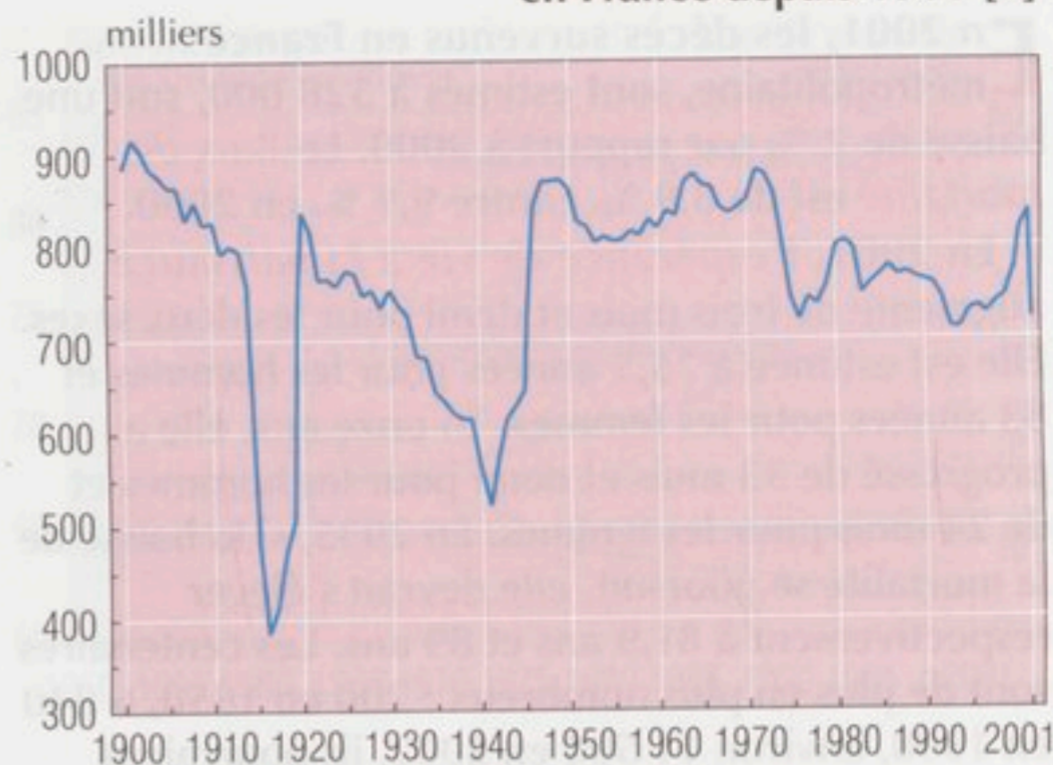
	Indicateur conjoncturel de fécondité pour 100 femmes				Âge moyen des mères
	Total	15-24 ans	25-29 ans	30 ans et +	
1980	194,5	69,7	72,1	52,7	26,8
1985	181,4	54,1	70,8	56,5	27,5
1990	177,8	41,7	69,0	67,1	28,3
1995	171,3	31,5	65,8	74,0	29,0
1999	179,3	30,6	64,4	84,3	29,3
2000 p	188,0	32,1	66,7	89,2	29,4
2001 p	189,7	32,6	66,1	91,0	29,4

Naissances hors mariage dans l'Union européenne en 2000 [1] [4]



\* 1999.

Évolution du nombre de naissances en France depuis 1900 [2]



Naissances annuelles [1]

	Nombre absolu milliers	Taux brut de natalité ‰/hab.	Naissances hors mariage milliers	Taux de naiss. hors mariage %
1950	862,3	20,6	60	7,0
1965	865,7	17,8	51	5,9
1980	800,4	14,9	91	11,4
1985	768,4	13,9	150	19,6
1990	762,4	13,4	229	30,1
1995	729,6	12,6	274	37,6
1997	726,8	12,5	291	40,0
1998	738,1	12,6	301	40,7
1999	744,8	12,7	311	41,7
2000 p	774,8	13,2	330	42,6
2001 p	774,8	13,1	...	...

Taux de natalité et indicateur conjoncturel de fécondité dans divers pays mi-2001 [1] [3]

	Taux brut de natalité pour 1 000 hab.	Indicateur conjoncturel de fécondité	% de femmes en couple utilisant un moyen de contraception
Allemagne	9	1,3	85
Autriche	10	1,3	68
Belgique	11	1,6	84
Danemark	13	1,7	...
Espagne	10	1,2	72
Finlande	11	1,7	79
<b>France métropolitaine</b>	<b>13</b>	<b>1,9</b>	<b>80</b>
Grèce	10	1,3	...
Irlande	14	1,9	...
Italie	9	1,3	91
Pays-Bas	13	1,7	74
Portugal	12	1,5	...
Royaume-Uni	12	1,7	72
Suède	10	1,5	...
Russie	9	1,2	67
États-Unis	15	2,1	76
Mexique	24	2,8	68
Brésil	22	2,4	77
Inde	26	3,2	48
Chine	15	1,8	83
Japon	9	1,3	56
Nigeria	41	5,8	15
Éthiopie	44	5,9	8
Rép. du Congo (ex-Zaïre)	47	7,0	8



# 3 population

## PRÉSENTATION

En 2001, les décès survenus en France métropolitaine, sont estimés à 528 000, soit une baisse de 2 % par rapport à 2000. Le **taux de mortalité** est de 8,9 ‰ contre 9,1 ‰ en 2000.

En 2001, l'**espérance de vie à la naissance** augmente de trois mois et demi pour les deux sexes. Elle est estimée à 75,5 années pour les hommes et 83 années pour les femmes. En onze ans, elle a progressé de 33 mois et demi pour les hommes et de 24 mois pour les femmes. En 2035, si la baisse de la mortalité se poursuit, elle devrait s'élever respectivement à 81,9 ans et 89 ans. Les centenaires sont de plus en plus nombreux : 200 en 1950, 6 840 en 1998, environ 11 500 en 2002, ils pourraient atteindre les 150 000 en 2050. Dans le monde, ce sont les Japonaises qui ont l'espérance de vie la plus longue (84 ans) suivies des Françaises et des Suisses (83 ans). À l'opposé, dans de nombreux pays d'Afrique, l'espérance de vie des hommes et des femmes n'atteint pas 55 ans.

Après une baisse ininterrompue depuis cinquante ans, le **taux de mortalité infantile**, en France métropolitaine, est estimé à 4,5 ‰ en 2001. Dans de nombreux pays d'Europe, la mortalité infantile a diminué de moitié, ou plus, depuis vingt ans. Cependant, de fortes disparités subsistent entre les pays scandinaves (3,4 ‰ en Suède et 3,6 ‰ en Finlande) et ceux de l'Est (18,6 ‰ en Roumanie, 16 ‰ en Russie et 14,9 ‰ en Bulgarie). En Afrique, la mortalité infantile est extrêmement élevée : les taux dépassent les 100 ‰ dans de nombreux pays (198 ‰ en Angola, 135 ‰ au Mozambique et 126 ‰ en Somalie). L'organisation mondiale de la santé estime que plus d'un demi-million de femmes meurent chaque année dans le monde en raison d'une grossesse ou d'un accouchement. Plus de la moitié de ces décès surviennent en Afrique (53 % en 1995).

Les risques de décès varient selon le milieu social. L'espérance de vie est la plus longue chez les cadres et les membres des professions libérales, et la plus courte chez les ouvriers non qualifiés. Les chômeurs et les inactifs ont un risque de décès supérieur à celui des actifs occupés. Ainsi, la mortalité d'un chômeur est 3 fois supérieure à celle d'un actif occupé du même âge et celle d'une chômeuse 2 fois supérieure [1] [2] [3] [4] [5] [6] [7].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Tables de mortalité françaises pour les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et projections pour le XXI<sup>e</sup> siècle », *Collections*, Ined, 2001.
- « La situation démographique en 1999 », *INSEE-Résultats*, série Démographie-Société, 2002.

### SOURCES

- [1] « Bilan démographique 2001 », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 1, janvier 2002.
- [2] « 2001 world population data sheet », Population reference bureau (Prb), [www.prb.org](http://www.prb.org).

## DÉFINITIONS

- **Espérance de vie à la naissance.** Durée de vie moyenne ou âge moyen au décès d'une génération fictive qui aurait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.
- **Taux de mortalité.** Rapport entre le nombre de décès d'une période (en général l'année) et la population correspondante en milieu de période. Il dépend des conditions de santé du pays considéré, mais surtout de la structure par âge de la population.
- **Taux de mortalité infantile.** Proportion d'enfants qui meurent avant l'âge d'un an, calculé pour 1 000 naissances vivantes.

[3] « Comment mesurer la mortalité maternelle dans les pays en développement ? », *Population & Sociétés*, Ined, n° 372, octobre 2001.

[4] Division enquêtes et études démographiques, Insee.

[5] « Les différences de mortalité par milieu social restent fortes », *Données sociales 1999*, Insee.

[6] « La surmortalité des chômeurs », *Économie et statistique*, n° 334, 2000.

[7] « Projections de population à l'horizon 2050 », *INSEE-Première*, n° 762, mars 2001.



## MORTALITÉ - ESPÉRANCE DE VIE 3.5

Espérance de vie aux différents âges [4]

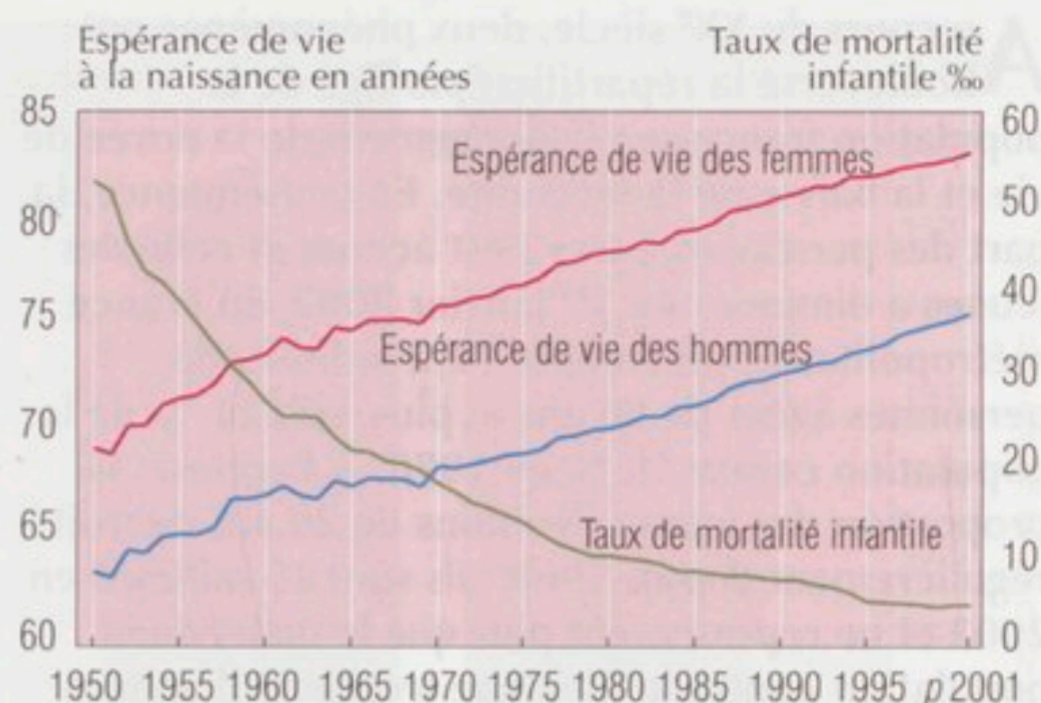
	Hommes		Femmes	
	1950	1999	1950	1999
Moins d'1 an	63,4	75,0	69,2	82,5
1 an	66,2	74,4	71,4	81,8
20 ans	48,7	55,8	53,6	63,1
40 ans	30,7	37,0	35,2	43,7
60 ans	15,4	20,2	18,4	25,3
75 ans	7,0	10,1	8,4	12,9
85 ans	3,7	5,3	4,4	6,6

Espérance de vie\* à 35 ans selon la catégorie sociale et le sexe [5]

	Hommes	Femmes
Cadres, professions libérales	44,5	49,5
Agriculteurs exploitants	43,0	47,5
Professions intermédiaires	42,0	49,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	41,5	48,5
Employés	40,0	47,5
Ouvriers	38,0	46,0
Ensemble des actifs	40,5	**47,5
Inactifs (hors retraités)	34,0	***46,0
<b>Ensemble</b>	<b>40,0</b>	<b>47,5</b>

\* Observée sur la période 1982-1996. \*\* Femmes ayant déjà travaillé.  
\*\*\* Femmes n'ayant jamais travaillé.

Espérance de vie à la naissance et taux de mortalité infantile [4]



Mortalité maternelle dans le monde en 1995 [3]

	Nbre de décès maternels	Taux de mortalité maternelle *
Afrique	273 000	1 000
Asie	217 000	276
Amérique latine	22 000	190
Océanie	580	110
Europe	2 200	28
Amérique du Nord	490	11
<b>Monde</b>	<b>515 270</b>	<b>400</b>

\* Nombre de décès maternels pour 100 000 naissances vivantes.

Espérance de vie par sexe, âge et état matrimonial à partir de 50 ans, en 1999 [4]

	Hommes					Femmes				
	Mariés	Veufs	Divorcés	Célibataires	Total	Mariées	Veuves	Divorcées	Célibataires	Total
50 ans	29,6	23,6	24,7	24,5	28,2	35,9	33,0	32,7	32,7	34,3
60 ans	21,2	17,2	17,7	17,6	20,2	26,7	24,5	23,9	24,2	25,3
70 ans	13,8	11,4	11,7	11,9	13,1	18,0	16,4	15,7	16,2	16,8
80 ans	7,9	6,7	6,6	7,2	7,4	10,3	9,3	8,6	9,3	9,4

Espérance de vie, taux de mortalité et taux de mortalité infantile dans le monde (mi-2001) [1] [2]

	Espérance de vie en nombre d'années		Taux de mortalité		Taux de mortalité infantile	
			‰		‰	
	Hommes	Femmes	‰	‰	Hommes	Femmes
<b>Europe</b>	<b>70</b>	<b>78</b>	<b>11</b>	<b>9</b>		
Allemagne	74	81	10	4		
Autriche	75	81	9	5		
Belgique	75	81	10	5		
Danemark	74	79	11	4		
Espagne	74	82	9	5		
Finlande	74	81	10	4		
<b>France métropolitaine</b>	<b>76</b>	<b>83</b>	<b>9</b>	<b>5</b>		
Grèce	76	81	10	6		
Irlande	74	79	9	6		
Italie	76	82	10	5		
Luxembourg	75	81	9	5		
Pays-Bas	75	81	9	5		
Portugal	72	79	11	6		
Royaume-Uni	75	80	11	6		
Suède	77	82	11	3		
Bulgarie	68	75	14	15		
Norvège	76	81	10	4		
Pologne	68	77	10	9		
Roumanie	67	74	12	19		
Suisse	77	83	9	5		
Russie	59	72	15	16		
<b>Afrique</b>	<b>52</b>	<b>55</b>	<b>14</b>	<b>88</b>		
Algérie	68	70	6	55		
Côte-d'Ivoire	45	47	16	112		
Kenya	48	49	14	74		
Mozambique	69	76	22	135		
Nigeria	52	53	14	75		
Rep. Dém. Du Congo (ex Zaïre)	45	50	16	106		
<b>Amérique du Nord</b>	<b>74</b>	<b>80</b>	<b>9</b>	<b>7</b>		
Canada	76	81	8	6		
États-Unis	74	80	9	7		
<b>Amérique centrale</b>	<b>71</b>	<b>76</b>	<b>5</b>	<b>30</b>		
Mexique	73	78	5	25		
<b>Amérique du Sud</b>	<b>67</b>	<b>73</b>	<b>7</b>	<b>31</b>		
Brésil	65	72	7	35		
Pérou	66	71	6	41		
<b>Asie</b>	<b>65</b>	<b>68</b>	<b>8</b>	<b>55</b>		
Chine	69	73	6	31		
Inde	60	61	9	70		
Japon	77	84	8	3		
Pakistan	60	61	11	91		
<b>Océanie</b>	<b>72</b>	<b>76</b>	<b>7</b>	<b>28</b>		
<b>Monde</b>	<b>65</b>	<b>69</b>	<b>9</b>	<b>56</b>		



## PRÉSENTATION

**A**u cours du XX<sup>e</sup> siècle, deux phénomènes ont bouleversé la répartition par âge de la population française : l'allongement de la durée de vie et la baisse de la fécondité. En conséquence, la part des personnes âgées s'est accrue et celle des jeunes a diminué. Au 1<sup>er</sup> janvier 2002, en France métropolitaine, on compte 12,2 millions de personnes âgées de 60 ans et plus, soit 21 % de la population contre 18 % en 1970. À l'opposé, la proportion des jeunes de moins de 20 ans décroît régulièrement depuis 1968 : ils sont 15 millions en 2002 et ne représentent plus que le quart de la population contre le tiers une trentaine d'années auparavant.

En 2050, selon les **projections de population**, si les tendances démographiques récentes se maintiennent, la France métropolitaine comptera 64 millions d'habitants, soit 5 millions de plus qu'en 2002. Durant cette période, la population continuera à vieillir. Dès 2011, les personnes âgées de plus de 60 ans seront plus nombreuses que celles de moins de 20 ans. En 2050, plus d'une personne sur trois aura 60 ans ou plus et seulement une sur cinq moins de 20 ans. Le nombre de celles âgées de 75 ans et plus triplera et celui des 85 ans et plus sera multiplié par quatre.

Dans le monde, d'ici à 2050, le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus dépassera celui des jeunes de moins de 15 ans et ce, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité. En 2002, on estime à 629 millions le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus, dont 75 millions ont plus de 80 ans. En 2050, elles seront 2 milliards dont 400 millions auront 80 ans et plus. Elles représentent aujourd'hui, 20 % de la population des régions développées et 8 % de celle des régions en développement. En 2050, ces proportions seront respectivement de 33 % et 20 %. L'âge médian de la population mondiale est actuellement de 26 ans et devrait atteindre 36 ans en 2050. Le Yémen est le pays dont la population est la plus jeune (15 ans) et le Japon celui dont la population est la plus âgée (41 ans) [1] [4] [5].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Personnes âgées dépendantes et aidants potentiels : une projection à l'horizon 2040 », *Études et Résultats*, Drees, n° 160, février 2002.
- « Statistiques sociales européennes – Démographie », *Tableaux détaillés*, Eurostat, édition 2001.

### SOURCES

[1] « 2001 world population data sheet », Population reference bureau (Prb), [www.prb.org](http://www.prb.org).

## DÉFINITIONS

- **Recensement de la population.** Opération consistant, d'après la définition retenue par l'Organisation des Nations Unies (ONU), à « recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier les données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays ».
- **Pyramide des âges.** La représentation graphique traditionnelle « en rectangles » de la répartition d'une population classée selon un critère numérique continu est dite « histogramme ». La pyramide des âges est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe, où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement.
- **Génération.** Dans son acception démographique, ce mot désigne l'ensemble des personnes nées la même année civile. Exemple : « la génération 1980 ».
- **Projections de population.** Les projections ci-contre sont faites à partir de la population au 1<sup>er</sup> janvier 1999 déduite des résultats du recensement de mars 1999. Le scénario central retenu est basé sur un maintien des tendances passées pour chacune des composantes démographiques de l'évolution de la population :
  - l'indicateur de fécondité s'élève à 1,8 enfant par femme, soit le niveau moyen observé depuis 25 ans.
  - la baisse des quotients de mortalité par sexe et âge se poursuit selon le rythme observé au cours des 30 dernières années. En 2050, l'espérance de vie à la naissance qui en découle est de 91 ans pour les femmes et de 84,3 ans pour les hommes.
  - l'estimation de l'excédent migratoire annuel est de + 50 000 personnes, soit le niveau moyen observé au cours des dernières années.Quels que soient les scénarios retenus, la population métropolitaine continuera de vieillir. En 2050, selon les variantes sur la fécondité, la part des personnes âgées de plus de 60 ans dans la population totale serait comprise entre 32,1 % et 38,7 %.

[2] « Bilan démographique 2001 », *Bulletin Mensuel de Statistique*, Insee, n° 1, janvier 2002.

[3] Division enquêtes et études démographiques, Insee.

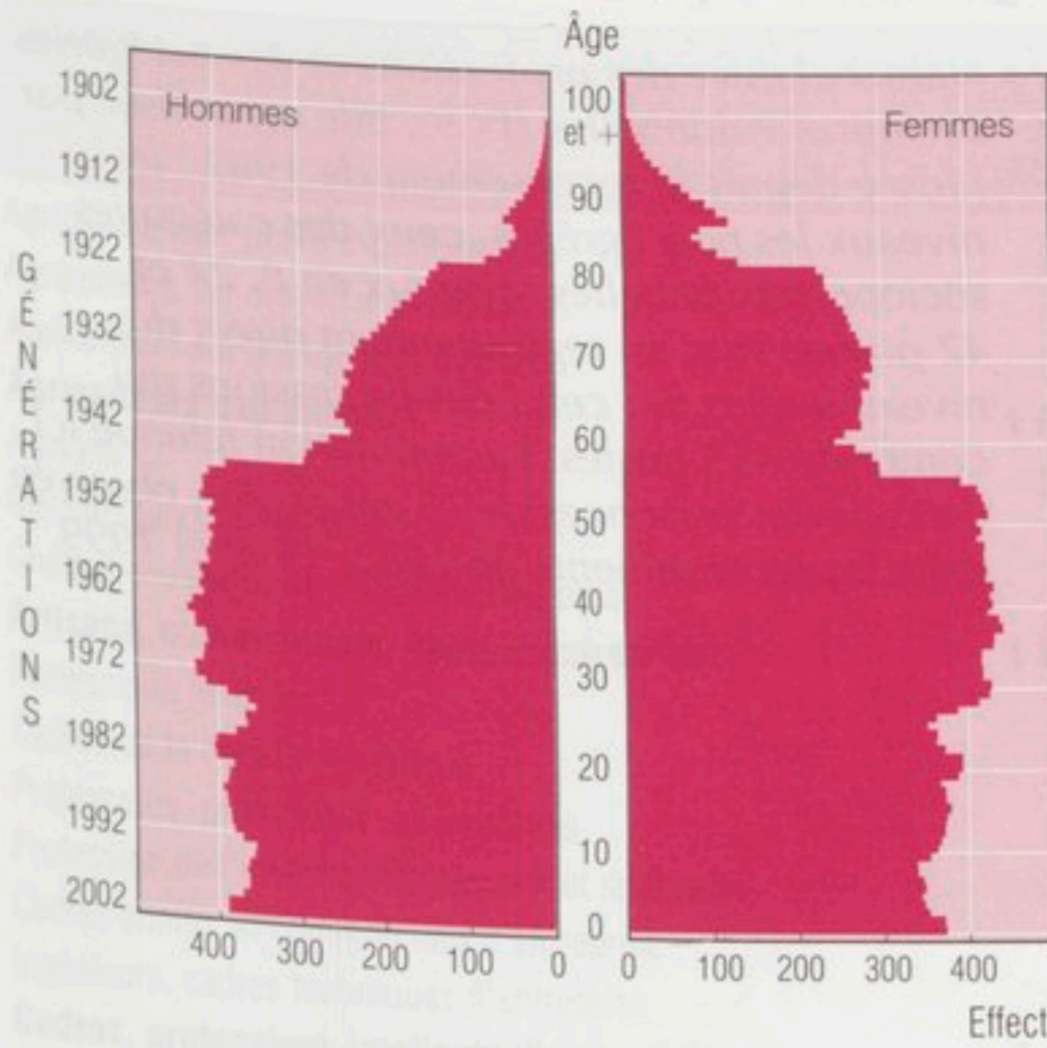
[4] « Projections de population à l'horizon 2050 », *INSEE-Première*, n° 762, mars 2001.

[5] Rapport de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, avril 2002 à Madrid, Nations Unies ([www.un.org](http://www.un.org)).



## POPULATION PAR ÂGE 3.6

Pyramide des âges au 1<sup>er</sup> janvier 2002 [2]



Pyramide des âges en 2050 [3]



Population par groupe d'âge [2]

	Moins de 20 ans %	20 ans à 59 ans %	60 ans et plus %	Âge moyen* années
1901	34,3	53,0	12,7	32,4
1910	33,6	53,7	12,7	32,6
1920	31,3	54,9	13,8	34,4
1930	30,1	55,7	14,2	34,1
1946	29,5	54,5	16,0	35,6
1950	30,1	53,6	16,2	35,3
1960	32,3	51,0	16,7	34,9
1970	33,1	48,8	18,0	34,8
1980	30,6	52,4	17,0	35,7
1990	27,8	53,2	19,0	36,9
1995	26,1	53,8	20,1	37,8
2000	25,6	53,8	20,6	38,7
2001 p	25,4	54,0	20,6	38,9
2002 p	25,3	54,1	20,6	39,0

\* Au 1<sup>er</sup> janvier.

Projection\* de population par groupe d'âge à l'horizon 2050 [4]

	Population au 1 <sup>er</sup> janvier milliers	Moins de 20 ans %	20 ans à 59 ans %	60 ans et plus %	Solde naturel de l'année milliers
2005	59 983	24,7	54,3	21,0	+179,3
2010	61 061	23,8	53,1	23,1	+145,9
2015	61 975	23,2	51,5	25,3	+113,2
2020	62 734	22,5	50,2	27,3	+86,6
2025	63 377	21,8	48,9	29,3	+67,7
2030	63 927	21,3	47,6	31,1	+45,4
2035	64 326	20,9	46,3	32,8	+1,4
2040	64 468	20,6	45,9	33,5	-56,2
2045	64 337	20,3	45,3	34,4	-101,3
2050	64 032	20,1	44,8	35,1	**

\* Hypothèse de fécondité = 1,8 enfant par femme ; migrations nettes = + 50 000 par an. \*\* Les projections s'arrêtent au 1<sup>er</sup> janvier 2050. Ainsi le solde naturel survenu au cours de l'année 2050 n'est pas projeté. Projection basée sur les données du recensement de 1999.

Population par groupe d'âge dans le monde (mi-2001) [1] %

	moins de 15 ans	65 ans et plus		moins de 15 ans	65 ans et plus
<b>Europe</b>			<b>Afrique</b>	<b>43</b>	<b>3</b>
Allemagne	18	15	Égypte	36	4
Autriche	16	16	Éthiopie	44	3
Belgique	17	15	Nigéria	44	3
Danemark	18	17	Ouganda	51	2
Espagne	18	15	Rep. Dém. Du Congo (ex Zaïre)	48	3
Finlande	15	17	<b>Amérique du Nord</b>	<b>21</b>	<b>13</b>
<b>France</b>	<b>18</b>	<b>15</b>	Canada	19	13
Grèce	19	16	États-Unis	21	13
Irlande	15	17	<b>Amérique centrale</b>	<b>36</b>	<b>5</b>
Italie	22	11	Mexique	34	5
Luxembourg	14	18	<b>Amérique du Sud</b>	<b>31</b>	<b>6</b>
Pays-Bas	19	14	Brésil	30	5
Portugal	19	14	Colombie	32	5
Royaume-Uni	17	15	<b>Asie</b>	<b>30</b>	<b>6</b>
Suède	19	16	Chine	23	7
Norvège	19	17	Inde	36	4
Pologne	20	15	Japon	15	17
Roumanie	20	12	Pakistan	42	4
Russie	18	13	<b>Océanie</b>	<b>25</b>	<b>10</b>
Ukraine	18	14	<b>Monde</b>	<b>30</b>	<b>7</b>



# 3 population

## PRÉSENTATION

En raison de l'abaissement de l'âge de départ en retraite et de l'allongement de la durée de vie, les **retraités** constituent actuellement la catégorie sociale la plus nombreuse : en mars 1999, parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus, plus d'1 sur 5 est à la retraite au lieu de 1 sur 6 en 1982.

Entre 1990 et 1999, ce sont les effectifs des **professions intermédiaires** qui ont le plus progressé, de 116 000 personnes par an, à peu près au même rythme qu'entre 1982 et 1990. Les **employés** sont également de plus en plus nombreux, avec une augmentation annuelle moyenne de 99 500 personnes. Les emplois liés à la sécurité ont fortement augmenté : le nombre de policiers et militaires a progressé d'un quart en neuf ans. Dans le même temps, celui des employés des services directs aux particuliers s'accroît de 39 %. On dénombre 52 000 cadres supérieurs de plus chaque année ; cette forte croissance est cependant deux fois moindre qu'entre 1982 et 1990. Les effectifs des cadres du privé et des professions libérales continuent d'augmenter, mais la hausse est modérée comparée aux décennies précédentes. La démocratisation des pratiques culturelles a profité aux professions artistiques : dans la danse et le théâtre, les effectifs ont doublé. La mutation agricole se poursuit, son rythme s'est même accéléré. En moins de vingt ans, le nombre des petits exploitants a été divisé par sept et près de 60 % des exploitations ont disparu. Les **agriculteurs** ne sont aujourd'hui pas plus nombreux que les chauffeurs (routiers, conducteurs d'autocar et taxis). Le nombre des **ouvriers** régresse : - 62 000 par an, y compris, ce qui est nouveau, pour les ouvriers qualifiés. Celui des **artisans** diminue également : - 89 400 en neuf ans, baisse deux fois supérieure à celle de 1982-1990. La concurrence de la grande distribution pèse toujours autant sur le petit commerce : en 1999 on enregistre 71 000 **commerçants** de moins qu'en 1990.

En 1999, 45 % des emplois sont occupés par des **femmes**, contre 42 % en 1990. Les métiers principalement féminins (assistantes maternelles, femmes de ménage, infirmiers et aides-soignants, caissiers et employés de libre service) sont ceux qui ont créé le plus d'emploi entre 1990 et 1999 [1] [2] [3].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Entre l'emploi et la retraite », les dossiers thématiques, *Liaisons sociales*, INSEE-DARES, n° 5, 1996.
- *Les travailleurs indépendants*, C. Piatecki, O. Ferrier, P. Ulmann, Économica, 1997.
- *Le destin des générations*, L. Chauvel, éditions Puf, 1998.
- *Économie et Statistique*, Insee : « Six études des mobilités sociales et professionnelles », n° 316-317, 1998-6/7 ; « Les indépendants », n° 319-320, 1998-9/10.

## DÉFINITIONS

- **Nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles (PCS)**. Elle est utilisée par l'Insee depuis le recensement de 1982 ; les niveaux les plus agrégés, ceux des catégories socioprofessionnelles (niveaux en 8, 24 et 42 postes) sont un regroupement direct du niveau le plus fin, celui des professions qui comporte 455 postes. La population retenue ici est celle des personnes de 15 ans et plus, observée dans les recensements de 1982, 1990 et 1999.

### SOURCES

- [1] *Recensements de la population de 1982, 1990 et 1999*, Insee.
- [2] *INSEE-Première* : « Recensement de la population de 1999 - L'espace des métiers de 1990 à 1999 », n° 790, juillet 2001 ; « Recensement de la population de 1999 - Les métiers se redéploient sur le territoire métropolitain », n° 792, juillet 2001.
- [3] « Les chiffres de l'économie », *Alternatives Économiques*, Hors-série n° 50, 4<sup>ème</sup> trimestre 2001.



## CATÉGORIES SOCIALES 3.7

Répartition de la population de 15 ans et plus selon la catégorie sociale [1]

Catégorie socioprofessionnelle (PCS)	1990		1999		Évolution 90/82 %	Évolution 99/90 %
	Total milliers	Part des femmes %	Total milliers	Part des femmes %		
Agriculteurs sur petite exploitation	338	41,3	106	40,4	- 51,0	- 68,5
Agriculteurs sur moyenne exploitation	310	35,5	165	29,8	- 31,3	- 46,9
Agriculteurs sur grande exploitation	365	34,3	371	30,2	10,7	1,7
<b>Agriculteurs exploitants</b>	<b>1 013</b>	<b>37,0</b>	<b>642</b>	<b>31,8</b>	<b>- 31,1</b>	<b>- 36,6</b>
Artisans	850	23,5	761	23,1	- 5,3	- 10,5
Commerçants et assimilés	796	45,1	725	38,9	- 0,2	- 8,9
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	177	15,8	173	15,7	31,5	- 2,1
<b>Artisans, commerçants, chefs d'entreprise</b>	<b>1 823</b>	<b>32,2</b>	<b>1 659</b>	<b>29,2</b>	<b>- 0,4</b>	<b>- 9,0</b>
Professions libérales	311	31,9	355	34,3	30,6	14,2
Cadres de la Fonction publique	288	28,1	373	35,7	19,6	29,6
Professeurs, professions scientifiques	564	50,4	670	52,6	58,8	18,6
Profession de l'information, des arts et spectacles	170	42,7	234	44,0	49,2	37,9
Cadres admin. et commerciaux d'entreprise	759	30,2	806	35,0	33,3	6,2
Ingénieurs, cadres techniques d'entreprise	601	11,2	727	15,1	58,0	21,0
<b>Cadres, professions intellectuelles supérieures</b>	<b>2 693</b>	<b>30,9</b>	<b>3 165</b>	<b>34,8</b>	<b>41,9</b>	<b>17,5</b>
Instituteurs et assimilés	757	65,1	903	65,2	- 2,7	19,2
Profess. interm. santé et travail social	784	76,6	1 032	76,4	27,6	31,7
Clergé, religieux	48	41,8	21	22,1	- 19,3	- 57,2
Profess. interm. admin. Fonction publique	396	50,3	444	57,1	42,2	12,2
Profess. interm. administratives des entreprises	1 392	46,3	1 843	51,5	43,8	32,4
Techniciens	762	12,8	944	14,4	12,9	23,8
Contremaîtres, agents de maîtrise	574	7,5	576	8,9	1,7	0,3
<b>Professions intermédiaires</b>	<b>4 714</b>	<b>44,5</b>	<b>5 763</b>	<b>48,1</b>	<b>19,7</b>	<b>22,3</b>
Employés civils, agents de service de la Fonction publique	1 998	79,5	2 343	77,7	18,3	17,3
Policiers et militaires	414	6,7	523	9,1	7,4	26,3
Employés administratifs d'entreprise	2 344	84,7	2 178	84,6	- 8,3	- 7,1
Employés de commerce	969	81,0	1 115	77,8	31,4	15,1
Personnels des services directs aux particuliers	1 189	83,6	1 649	84,7	34,3	38,7
<b>Employés</b>	<b>6 913</b>	<b>77,8</b>	<b>7 809</b>	<b>76,5</b>	<b>10,6</b>	<b>13,0</b>
Ouvriers qualifiés de type industriel	1 640	13,6	1 540	14,6	2,8	- 6,1
Ouvriers qualifiés de type artisanal	1 603	8,3	1 574	9,6	7,8	- 1,8
Chauffeurs	622	3,0	640	5,0	9,8	2,8
Ouvriers qualifiés manutention, magasinage, transport	409	8,3	400	8,2	4,8	- 2,2
Ouvriers non qualifiés de type industriel	2 136	39,6	1 724	36,0	- 10,9	- 19,3
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	932	30,6	887	32,2	- 12,6	- 4,7
Ouvriers agricoles	282	22,9	297	27,8	- 4,3	5,4
<b>Ouvriers (y compris agricoles)</b>	<b>7 623</b>	<b>21,0</b>	<b>7 062</b>	<b>20,2</b>	<b>- 2,2</b>	<b>- 7,4</b>
Anciens agriculteurs exploitants	1 273	53,7	1 080	52,3	- 4,4	- 15,2
Anciens artis. commerç., chefs d'entrep.	773	50,9	946	45,6	4,4	22,3
Anciens cadres	578	22,6	743	21,4	70,0	28,5
Anciennes professions intermédiaires	1 036	45,8	1 507	48,9	42,2	45,6
Anciens employés	2 675	70,2	3 204	73,3	41,8	19,8
Anciens ouvriers (y compris agricoles)	2 886	35,7	3 155	37,7	21,5	9,3
<b>Retraités</b>	<b>9 221</b>	<b>49,8</b>	<b>10 634</b>	<b>51,1</b>	<b>24,6</b>	<b>15,3</b>
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	276	65,1	352	58,0	- 24,0	27,2
Militaires du contingent	231	0,6	86	1,9	- 8,7	- 63,0
Élèves ou étudiants de 15 ans ou plus	5 261	50,4	5 433	51,0	23,1	3,3
Autres inactifs de moins de 60 ans	4 124	87,6	3 518	80,4	- 25,9	- 14,7
Autres inactifs de 60 ans ou plus	1 982	96,1	1 945	92,2	- 1,5	- 1,9
<b>Autres sans activité professionnelle</b>	<b>11 875</b>	<b>70,4</b>	<b>11 334</b>	<b>67,0</b>	<b>- 4,8</b>	<b>- 4,6</b>
<b>Effectif total</b>	<b>45 875</b>	<b>51,9</b>	<b>48 068</b>	<b>52,0</b>	<b>6,5</b>	<b>4,8</b>



# Population

Répartition de la population de 15 ans et plus selon la catégorie

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Population totale	10 000 000	10 100 000	10 200 000	10 300 000	10 400 000	10 500 000	10 600 000	10 700 000	10 800 000	10 900 000	11 000 000	11 100 000	11 200 000	11 300 000	11 400 000	11 500 000	11 600 000	11 700 000	11 800 000	11 900 000	12 000 000	12 100 000
Population active	6 000 000	6 100 000	6 200 000	6 300 000	6 400 000	6 500 000	6 600 000	6 700 000	6 800 000	6 900 000	7 000 000	7 100 000	7 200 000	7 300 000	7 400 000	7 500 000	7 600 000	7 700 000	7 800 000	7 900 000	8 000 000	8 100 000
Population inemployée	1 000 000	1 050 000	1 100 000	1 150 000	1 200 000	1 250 000	1 300 000	1 350 000	1 400 000	1 450 000	1 500 000	1 550 000	1 600 000	1 650 000	1 700 000	1 750 000	1 800 000	1 850 000	1 900 000	1 950 000	2 000 000	2 050 000
Population employée	5 000 000	5 050 000	5 100 000	5 150 000	5 200 000	5 250 000	5 300 000	5 350 000	5 400 000	5 450 000	5 500 000	5 550 000	5 600 000	5 650 000	5 700 000	5 750 000	5 800 000	5 850 000	5 900 000	5 950 000	6 000 000	6 050 000
Population agricole	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Population industrielle	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Population tertiaire	2 000 000	2 050 000	2 100 000	2 150 000	2 200 000	2 250 000	2 300 000	2 350 000	2 400 000	2 450 000	2 500 000	2 550 000	2 600 000	2 650 000	2 700 000	2 750 000	2 800 000	2 850 000	2 900 000	2 950 000	3 000 000	3 050 000



---

Consommation

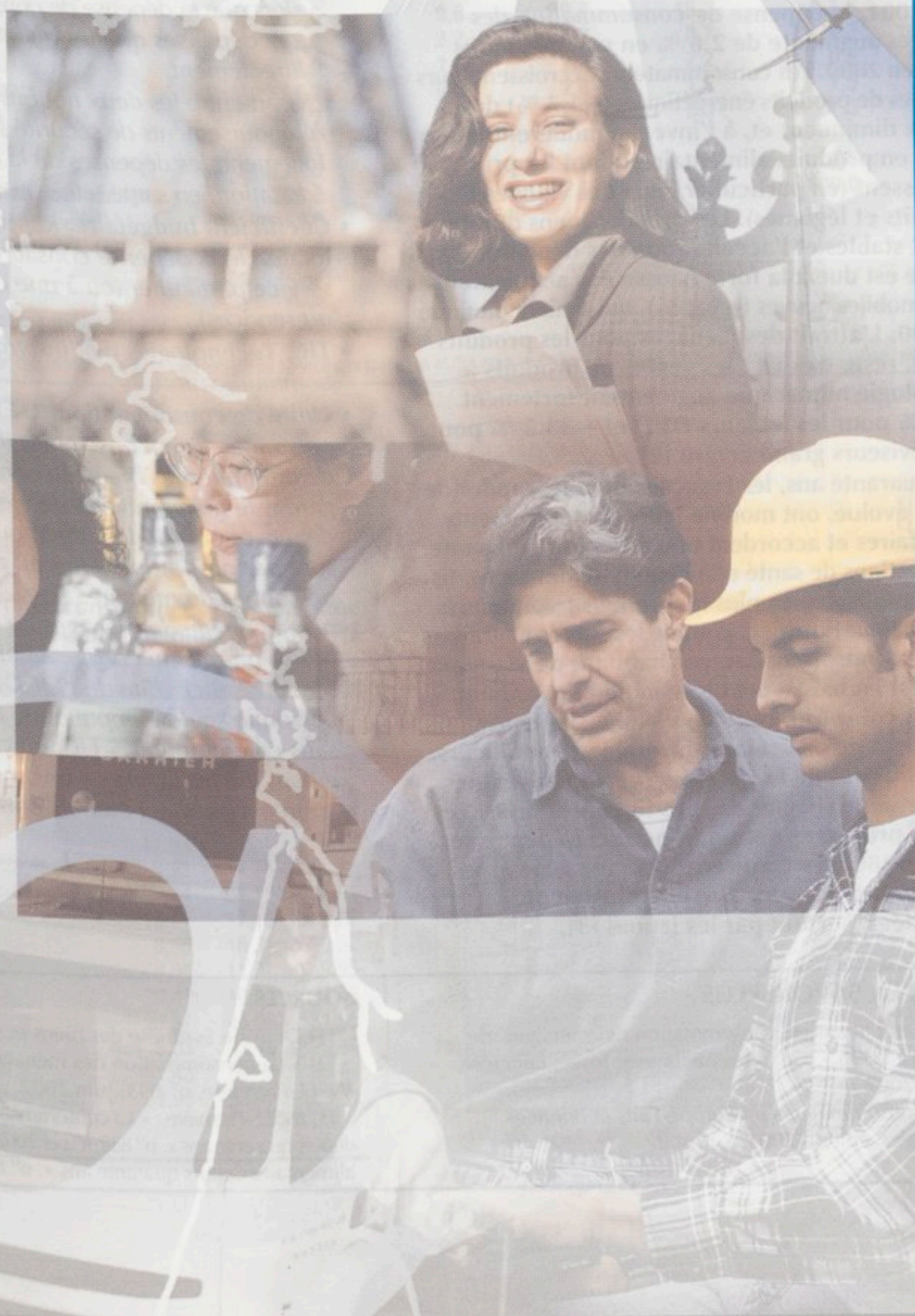
Logement

Enseignement

Santé

Justice

# SOCIÉTÉ MODES DE VIE





# 4 consommation

## PRÉSENTATION

Entre 1960 et 2001, la *dépense de consommation* par habitant, en monnaie constante, a été multipliée par 2,8 et la *consommation effective* par 3.

L'environnement du consommateur a changé : l'extension de la grande distribution, l'évolution des modes de vie et l'apparition de nouveaux produits ont modifié les comportements de consommation. La perte de vitesse des dépenses traditionnelles a été pour partie compensée par le dynamisme des produits à haute technologie. Ils ont pris le relais des appareils électroménagers, désormais largement diffusés. Néanmoins, la plus grande partie du budget des ménages continue à être utilisée pour les dépenses alimentaires et le logement. Celui-ci a détrôné l'alimentation comme premier poste de la consommation depuis une vingtaine d'années. En ajoutant aux dépenses effectivement supportées par les ménages celles qui sont financées par la collectivité, la santé est désormais le deuxième poste de consommation [3].

En 2001, la *dépense de consommation des ménages* augmente de 2,6 % en volume, après 2,5 % en 2000. Les consommateurs accroissent leurs dépenses de produits énergétiques (+ 1,7 %) dont les prix diminuent et, à l'inverse, modèrent leurs achats en produits alimentaires, dont les prix progressent (en particulier ceux des viandes et des fruits et légumes). Les prix des biens durables restent stables et l'accélération des dépenses en volume est due à la forte hausse des acquisitions d'automobiles neuves (+ 9,2 %), qui avaient diminué en 2000. L'attrait des ménages pour les produits des *TIC* reste très vif : les ventes de produits à technologie numérique augmentent fortement (+ 64 % pour les lecteurs DVD et + 33,5 % pour les téléviseurs grand écran) [2].

En quarante ans, les Français, dont les modes de vie ont évolué, ont modifié leurs comportements alimentaires et accordent une attention croissante aux questions de santé et à l'équilibre des repas. Ils délaissent de plus en plus les produits traditionnels à forte valeur nutritive, comme les sucres et graisses bruts. La consommation par habitant de viande rouge est en baisse depuis le milieu des années 1980. A contrario, celle de volaille augmente, bénéficiant de prix relatifs favorables. Par ailleurs, les contraintes de la vie moderne conduisent les ménages à privilégier des produits déjà prêts. Les viandes préparées ont un franc succès depuis les années 1980. Les confiseries, la pâtisserie et les boissons sucrées sont aussi de plus en plus demandées, surtout par les jeunes [3].

## DÉFINITIONS

• **Consommation des ménages.** Les comptes nationaux sont désormais établis selon le système européen de comptabilité : SEC 95. Le nouveau système de comptabilité nationale, inclut les DOM et distingue deux concepts de consommation finale :

– **La dépense de consommation des ménages** remplace le concept de consommation finale du système précédent. Elle exclut les remboursements de sécurité sociale et certaines allocations (logement) qui étaient auparavant comptés dans le revenu et dans la consommation. Ainsi, seule la partie non remboursée des médicaments est-elle comptée en dépenses de consommation finale.

– **La consommation effective des ménages** recouvre l'ensemble des biens et services qu'ils utilisent effectivement (ou consomment), quelle que soit la manière dont ils sont financés, alors que la dépense de consommation se limite aux dépenses que les ménages supportent directement.

L'écart entre les deux notions représente les remboursements de sécurité sociale, les aides au logement, les dépenses de la collectivité en éducation, en santé, etc.

• **Coefficient budgétaire.** Rapport à la dépense totale, de la dépense consacrée à un bien ou service particulier (ou à une catégorie de biens ou services).

• **TIC.** Technologies de l'information et de la communication.

• **Unité de consommation (UC).** Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas besoin de multiplier les biens de consommation pour garder le même niveau de vie : par exemple, les dépenses pour le logement ou l'automobile ne sont pas proportionnelles au nombre de personnes du ménage. Aussi, pour comparer le niveau de vie de ménages de taille différente, on utilise un revenu corrigé à l'aide de l'échelle d'équivalence (dite de l'OCDE) suivante : une personne seule compte pour 1 UC, un couple sans enfant pour 1,5 UC, un couple avec un enfant (de moins de 14 ans) pour 1,8 UC, un couple avec deux enfants pour 2,1 UC, etc.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Quarante ans de consommation des ménages, de 1960 à 2000 », Comptes nationaux, Insee, cédérom, avril 2002.
- *Les consommateurs en Europe-Faits et données chiffrées*, édition 2001, Eurostat.

### SOURCES

- [1] Division Synthèse des biens et services, Insee.
- [2] « La consommation des ménages en 2001 », *INSEE-Première*, n° 853, juin 2002.
- [3] *INSEE-Première* : « La consommation des ménages depuis quarante ans », n° 832, février 2002 ; « La consommation alimentaire depuis quarante ans », n° 846, mai 2002.



## CONSOMMATION DES MÉNAGES 4.1

Consommation des ménages en 2001 [2]

	Consommation milliards d'€	Variation annuelle en volume %			Coefficients budgétaires %	
		1992-2001	2000	2001	1990	2001
<b>Alimentation et boissons non alcoolisées</b>	<b>117,2</b>	<b>0,8</b>	<b>0,4</b>	<b>0,6</b>	<b>16,4</b>	<b>14,7</b>
Produits alimentaires	109,2	0,7	0,7	0,4	15,4	13,7
dont : Pains et céréales	16,1	0,7	1,1	1,6	2,2	2,0
Viandes	34,4	0,0	-0,2	-1,2	5,1	4,3
Poissons et crustacés	8,7	1,2	0,1	2,0	1,1	1,1
Lait, fromages et oeufs	16,3	1,3	1,5	1,1	2,3	2,0
Fruits et légumes	19,3	0,9	1,3	0,0	2,8	2,4
Boissons non alcoolisées	8,0	2,3	1,8	2,6	0,6	1,0
<b>Boissons alcoolisées et tabac</b>	<b>27,8</b>	<b>0,0</b>	<b>-1,1</b>	<b>1,5</b>	<b>3,0</b>	<b>3,5</b>
Boissons alcoolisées	13,3	1,0	-1,0	2,1	1,8	1,7
Tabac	14,4	-1,2	-1,2	1,0	1,8	1,8
<b>Articles d'habillement et chaussures</b>	<b>39,1</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,6</b>	<b>0,9</b>	<b>6,7</b>	<b>4,9</b>
<b>Logement, chauffage, éclairage</b>	<b>190,8</b>	<b>1,6</b>	<b>1,8</b>	<b>2,7</b>	<b>21,7</b>	<b>24,0</b>
dont : Location de logement	134,9	1,8	2,2	2,3	14,9	16,9
Chauffage, éclairage	31,2	1,3	-1,0	5,6	4,2	3,9
<b>Équipement du logement</b>	<b>50,7</b>	<b>1,1</b>	<b>3,5</b>	<b>0,8</b>	<b>7,0</b>	<b>6,4</b>
<b>Santé</b>	<b>28,7</b>	<b>2,8</b>	<b>3,1</b>	<b>5,4</b>	<b>3,4</b>	<b>3,6</b>
<b>Transport</b>	<b>122,6</b>	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>	<b>3,2</b>	<b>15,7</b>	<b>15,4</b>
dont : Achats de véhicules	33,9	2,5	0,6	8,6	5,1	4,3
Services de transports	18,6	2,5	5,6	1,2	2,2	2,3
<b>Communications</b>	<b>18,5</b>	<b>9,8</b>	<b>20,8</b>	<b>15,3</b>	<b>1,8</b>	<b>2,3</b>
<b>Loisirs et culture</b>	<b>72,0</b>	<b>3,2</b>	<b>6,7</b>	<b>3,7</b>	<b>8,7</b>	<b>9,0</b>
<b>Éducation</b>	<b>4,9</b>	<b>1,4</b>	<b>-2,2</b>	<b>2,2</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>
<b>Hôtels, cafés et restaurants</b>	<b>61,2</b>	<b>0,9</b>	<b>2,8</b>	<b>1,4</b>	<b>7,5</b>	<b>7,7</b>
<b>Autres biens et services</b>	<b>62,7</b>	<b>1,2</b>	<b>2,3</b>	<b>2,3</b>	<b>7,5</b>	<b>7,9</b>
dont : Soins personnels	19,1	1,4	1,4	0,5	2,3	2,4
Assurances	21,5	1,5	6,8	-1,0	2,3	2,7
<b>Dépense de consommation des ménages</b>	<b>796,2</b>	<b>1,6</b>	<b>2,5</b>	<b>2,6</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Dépense de consommation des ISBLSM (1)	9,3	4,8	-1,2	8,4		
Dépense de consommation des APU (1)	207,4	2,5	3,3	3,7		
dont : Santé	100,2	3,1	4,8	5,2		
Éducation	63,9	2,1	1,7	1,7		
<b>Consommation effective des ménages</b>	<b>1 013,0</b>	<b>1,8</b>	<b>2,7</b>	<b>2,8</b>		

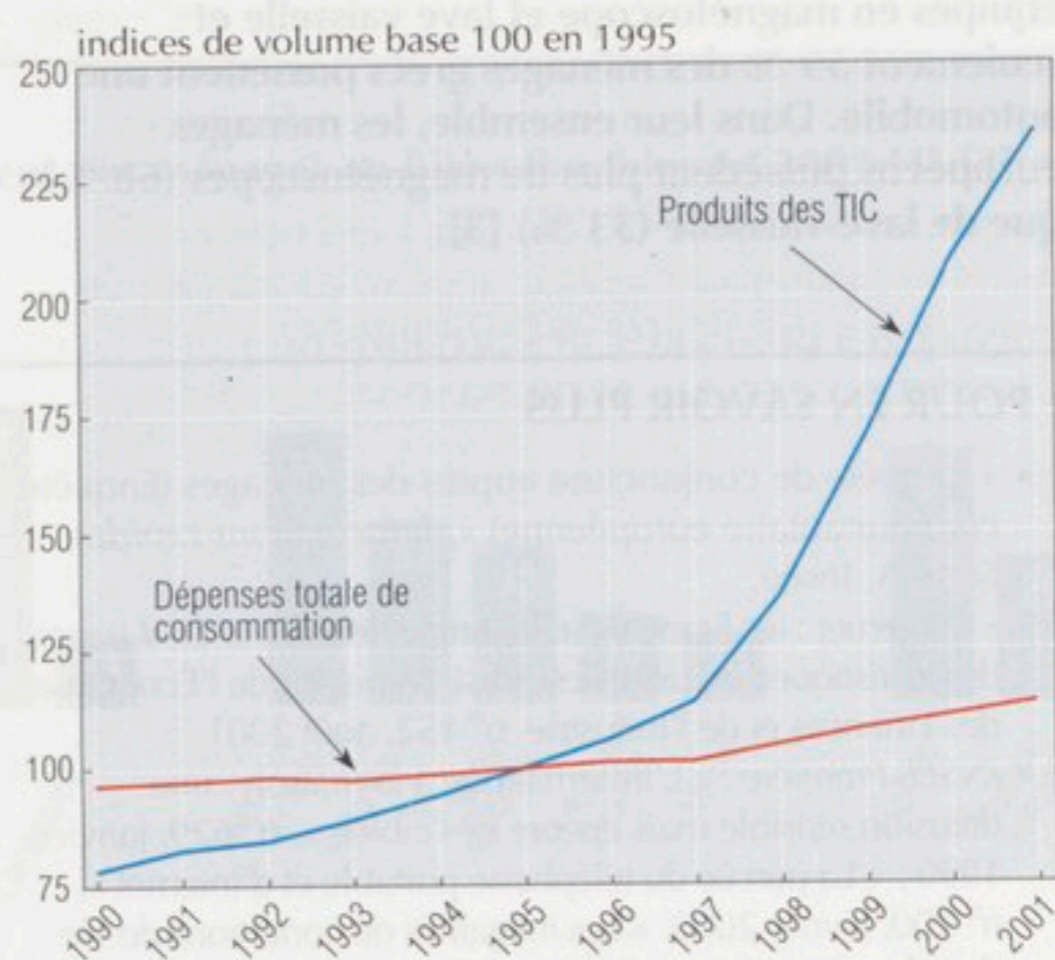
(1) Dépenses de consommation des institutions à but non lucratif au service des ménages et des administrations publiques en biens et services individualisables.

Quantités moyennes consommées par personne pour quelques produits [1]

	1980	1990	2000
Pain (kg)	80,57	63,37	59,38
Pommes de terre (kg)	95,57	62,42	69,40
Légumes frais (kg)	70,44	88,34	91,61
Boeuf (kg)	15,62	17,58	15,07
Volailles (kg)	14,20	22,24	24,02
Oeufs (kg)	11,53	14,34	15,12
Poissons, coquillages, crustacés (kg)*	9,93	14,75	14,48
Lait frais (litre)	95,24	68,16	67,91
Fromage (kg)	13,81	17,10	19,25
Yaourts (kg)	8,56	16,31	20,52
Huile alimentaire (kg)	8,08	11,37	9,95
Sucre (kg)	20,41	10,02	7,08
Vins courants (litre)	95,57	45,96	31,95
Vins AOC (litre)	8,03	23,49	26,36
Bière (litre)	41,43	39,66	33,64
Eaux minérales et de source (litre)	39,90	92,42	153,31

\* Frais et surgelés.

La consommation de biens et services des TIC [2]





# 4 consommation

## PRÉSENTATION

En 2001, les ménages disposent presque tous d'un réfrigérateur (avec ou sans congélateur), d'un lave-linge, d'un téléviseur et d'un téléphone. La diffusion du four à micro-ondes a plus que triplé en dix ans : il est présent chez 61 % des foyers contre 19 % en 1990. En revanche, la proportion des ménages équipés d'un lave-vaisselle reste stable (39 %). 70 % des ménages sont équipés d'un magnétoscope ; ce taux atteint 90 % pour les couples avec enfants. Le **multi-équipement** est fréquent pour le téléviseur couleur (36 % des ménages en possèdent plusieurs) et se développe pour des biens tels que le téléphone portable (11 %), le magnétoscope, la chaîne hi-fi ou le micro-ordinateur.

En 2001, 32 % des ménages résidant en France possèdent un micro-ordinateur. Ce taux a doublé en cinq ans : il était de 15 % en 1996. Les couples avec trois enfants et plus (54 %), les cadres (61 %) et les quadragénaires (51 %) sont les mieux équipés. La grande majorité de ces ordinateurs sont des postes non portables équipés pour le **multimédia**. 18 % des ménages sont connectés à Internet et ce taux atteint 44 % chez les cadres. Plus de la moitié des ménages disposent d'au moins un téléphone portable [1].

Le niveau de vie demeure un élément très lié à l'équipement du logement, même pour les biens les plus répandus : parmi le quart des ménages les plus pauvres, 4 % ne possèdent pas de réfrigérateur, 18 % pas de lave-linge, et 11 % pas de téléviseur couleur [1].

En 2000, quatre ménages sur cinq disposent d'au moins une voiture. Si cette proportion stagne, le multi-équipement est plus important : un quart des ménages ont deux voitures, et 4 %, 3 voitures ou plus, contre respectivement 15 % et 2 % au début des années 80. La proportion de véhicules diesel croît fortement : ils représentent plus du tiers du parc au début 2001 contre 4 % en 1980 [2].

L'équipement des ménages européens en biens durables présente des disparités selon les pays : la Grèce et le Portugal sont des pays en moyenne moins équipés en magnétoscope et lave vaisselle et seulement 59 % des ménages grecs possèdent une automobile. Dans leur ensemble, les ménages européens possèdent plus de magnétoscopes (68 %) que de lave-vaisselle (33 %) [3].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Enquête de conjoncture auprès des ménages (Enquête communautaire européenne) », *Informations rapides*, Série A, Insee.
- « L'internet : les Français se hâtent lentement », *Le 4 pages des statistiques industrielles*, Sessi, Ministère de l'Économie des Finances et de l'Industrie, n° 152, août 2001.
- *INSEE-Première* : « L'informatique à la maison : une diffusion sensible mais encore très ciblée », n° 629, janvier 1999 ; « La percée du téléphone portable et d'Internet », n° 700, février 2000, « Les inégalités de conditions de vie dans la zone euro », n° 822, janvier 2002.

## DÉFINITIONS

- **Multi-équipement.** Possession de deux appareils de même nature, ou plus (soit dans la résidence principale, soit dans la résidence secondaire).
- **Accès à un ordinateur domestique.** Toute personne appartenant à un ménage équipé d'un ordinateur est considérée comme ayant accès à un micro-ordinateur.
- **Ordinateur multimédia.** Ordinateur doté d'un équipement multimédia : carte son, enceintes, lecteur de CD-Rom, connexion à Internet,...

- « Deux Français sur trois n'ont jamais utilisé Internet », *Le Monde*, 23 janvier 2002.

### SOURCES

[1] « Équipement des ménages en biens durables électro-ménagers, audiovisuels et de communication », *INSEE-Résultats*, série « Consommation – modes de vie », n° 106, mars 2001 et n° à paraître en 2002.

[2] Comité des constructeurs français d'automobiles, Internet ([www.ccf.fr](http://www.ccf.fr)).

[3] Panel communautaire des ménages, Eurostat.



### Taux d'accès à un ordinateur au domicile selon l'âge de l'individu [1] %

	1998	1999	2000	2001
0 à 9 ans				
10 à 19 ans	29	33	41	47
20 à 29 ans	37	44	52	58
30 à 39 ans	29	33	40	49
40 à 49 ans	28	34	39	47
50 à 59 ans	33	40	47	51
60 à 69 ans	23	26	29	37
70 à 79 ans	9	11	14	18
80 ans et plus	3	4	4	7
<b>Ensemble</b>	<b>25</b>	<b>30</b>	<b>35</b>	<b>40</b>

### L'équipement automobile des ménages [2] %

	1980	1990	2000
Ménages non motorisés	29,2	23,2	19,7
Ménages motorisés	70,8	76,8	80,3
Soit :			
<i>Monomotorisés</i>	54,3	50,5	50,7
<i>Bimotorisés</i>	14,8	23,0	25,4
<i>Trimotorisés et plus</i>	1,7	3,3	4,2

### Équipement des ménages européens en 1998 [3] %

	Téléviseur couleur	Magnétoscope	Four à micro-ondes	Lave-vaisselle	Téléphone	Automobile
Allemagne	97,2	64,5	51,7	46,0	96,1	73,3
Autriche	97,1	65,4	56,3	50,7	96,7	76,2
Belgique	96,3	69,6	60,7	34,3	94,0	77,5
Danemark	97,3	73,2	41,7	40,2	98,1	64,1
Espagne	98,8	68,7	46,2	22,7	90,2	69,1
Finlande	*94,3	*64,1	75,2	*43,9	*95,3	*67,3
<b>France</b>	<b>94,2</b>	<b>64,9</b>	<b>54,6</b>	<b>36,9</b>	<b>96,9</b>	<b>80,4</b>
Grèce	95,8	47,4	10,8	21,8	95,7	58,7
Irlande	97,8	77,8	68,3	27,9	86,9	70,9
Italie	97,4	61,1	18,1	24,9	91,4	77,4
Luxembourg	**97,9	**67,8	**32,7	**55,6	**98,4	**82,8
Pays-Bas	98,2	73,4	67,3	29,0	98,8	67,9
Portugal	93,4	55,9	26,2	22,5	82,0	63,5
Royaume-Uni	98,2	83,8	78,0	24,4	96,2	71,7
Suède	97,8	71,6	68,1	44,6	...	72,0
<b>Union européenne</b>	<b>97,0</b>	<b>67,6</b>	<b>49,7</b>	<b>32,8</b>	<b>92,2</b>	<b>73,5</b>

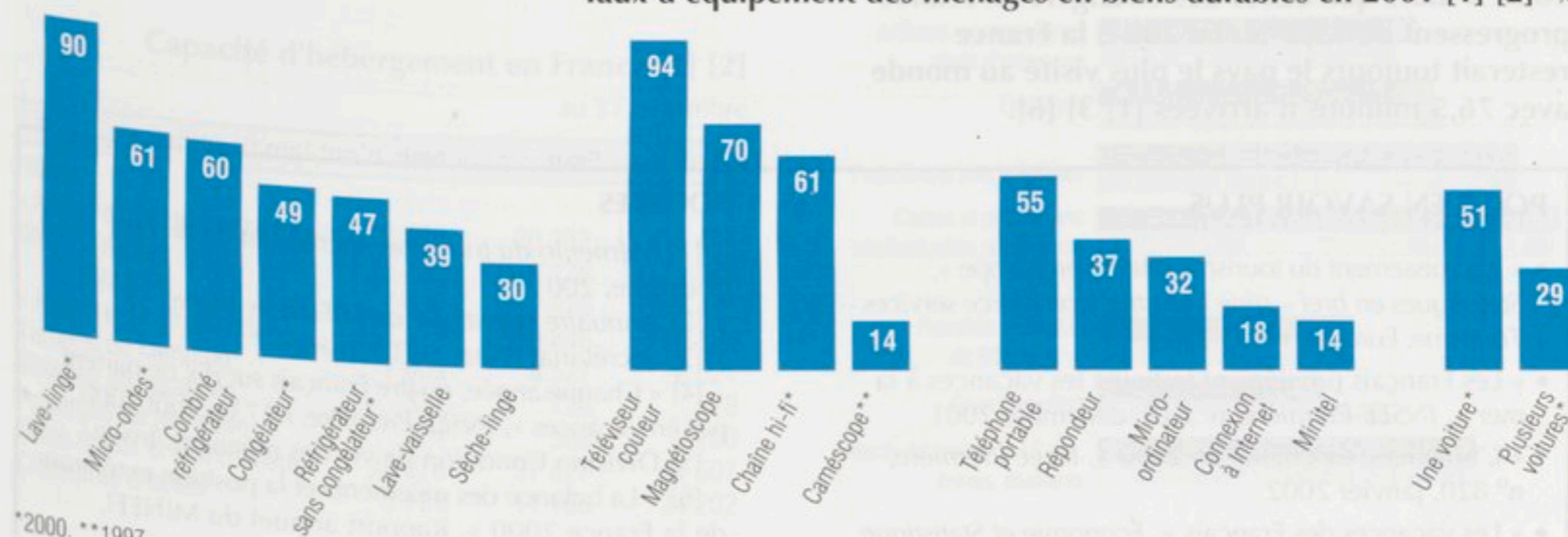
\* 1997. \*\*1996.

### Équipement des ménages en vidéo-téléphonie selon la catégorie sociale\* en 2001 [1] %

	Téléviseur couleur	Magnétoscope	Camescope**	Répondeur	Minitel	Téléphone portable	Micro-ordinateur	Connexion à Internet
Agriculteurs exploitants	94	47	8	19	13	29	14	4
Indépendants	95	68	21	32	20	53	31	17
Cadres	91	77	23	56	30	67	61	44
Professions intermédiaires	93	77	16	45	18	64	42	25
Employés	95	66	11	35	8	49	22	11
Ouvriers	95	71	13	28	7	51	21	8
Inactifs	72	32	3	22	4	65	29	15
<b>Ensemble des ménages</b>	<b>94</b>	<b>70</b>	<b>14</b>	<b>37</b>	<b>14</b>	<b>55</b>	<b>32</b>	<b>18</b>

\* Les retraités sont classés dans leur ancienne catégorie socioprofessionnelle. \*\* 1997.

### Taux d'équipement des ménages en biens durables en 2001 [1] [2] %



\*2000. \*\*1997.



# 4 consommation

## PRÉSENTATION

En 1999, comme dix ans plus tôt, six Français sur dix partent en **vacances**. Les cadres et membres des professions intellectuelles supérieures sont ceux qui partent le plus (87 %). Les agriculteurs sont ceux qui partent le moins (33 %) ; plus de la moitié des non partants invoquent des contraintes professionnelles. Près de 70 % des moins de 20 ans partent en vacances contre 38 % pour les plus de 70 ans. Toutefois les personnes âgées partent beaucoup plus souvent qu'il y a dix ans. Les personnes qui ne partent pas en vacances (soit toujours quatre Français sur dix) invoquent le plus souvent des raisons financières (37 %). Les séjours sont plus nombreux (+ 20 %) et de plus en plus fractionnés ; leur durée moyenne diminue, principalement pour ceux d'été (13 jours et demi contre 17 en 1989). Globalement, on enregistre une baisse du nombre total de nuitées de vacances (912 millions en 1999 contre 927 millions en 1989).

En 1999, comme en 1989, plus de 8 séjours sur 10 se déroulent en France, **été** comme **hiver**. Les vacanciers sont deux fois plus nombreux à partir l'été (57 %) que l'hiver (28 %). En été, ils plébiscitent toujours la mer (43 % des séjours), principalement le littoral méditerranéen ou atlantique. L'hiver, 32 % des séjours s'effectuent à la montagne et 26 % concernent les sports d'hiver (contre 22 % en 1989) [4].

Lors de leurs **voyages** personnels, les Français privilégient l'hébergement chez des parents ou des amis (46,7 % des séjours en été et 61,3 % en hiver). La voiture reste le principal mode de déplacement : elle est utilisée pour trois voyages sur quatre.

En 2000, la France confirme sa position de première destination touristique mondiale en accueillant 75,6 millions de visiteurs étrangers (+ 3,5 % sur un an), soit 11 % des arrivées mondiales de touristes, mais seulement 6,4 % des recettes mondiales (un touriste dépense environ trois fois moins en France qu'aux États-Unis). Le poste « voyages » de la Balance des paiements affiche un nouvel excédent de 14,1 Mds d'€, après 12 Mds d'€ en 1999 et 9,8 Mds en 1998. Les dépenses des Français à l'étranger augmentent de 10,5 % alors que celles des étrangers en France progressent de 13,3 %. En 2001, la France resterait toujours le pays le plus visité au monde avec 76,5 millions d'arrivées [1] [3] [6].

## DÉFINITIONS

- **Voyage.** Dans l'enquête Direction du Tourisme/Sofres sur le Suivi des Déplacements Touristiques des Français (SDT), est défini comme « voyage », tout départ du domicile, avec retour à celui-ci avec au moins une nuit passée en dehors. Les déplacements professionnels ne sont pas retenus dans cette étude. Les voyages se décomposent en « séjour » définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en lieu fixe. La durée des séjours est comptabilisée en nuitées.
- **Vacances.** Dans l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages de l'Insee, on appelle « vacances » les voyages d'agrément d'au moins 4 nuits hors du domicile. Sont exclus les déplacements professionnels, les voyages d'études, les séjours motivés par la maladie ou le décès d'un proche, les séjours dans des établissements de santé et les courts séjours d'agrément.
- **Français.** Dans la plupart des enquêtes de consommation, on appelle « Français », par un abus de langage commode, les personnes, même étrangères, qui vivent en France dans des ménages ordinaires : la population comptée à part, vivant en collectivité (casernes, hospices, couvents, etc.), n'est pas saisie dans ces enquêtes.
- **Taux de départ.** Mesure la part, dans chaque catégorie de population, des individus qui ont effectué au moins un séjour du type considéré.
- **Vacances d'été.** Par convention, la période d'été d'une année donnée dure cinq mois : d'avril à septembre de l'année considérée.
- **Vacances d'hiver.** Sont considérés comme séjours d'hiver d'une année donnée ceux qui commencent entre octobre de l'année précédente et avril de l'année donnée.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Accroissement du tourisme interne en Europe », *Statistiques en bref – série Industrie, commerce services – Tourisme*, Eurostat, n° 16, 2001.
- « Les Français privilégient toujours les vacances à la mer », *INSEE-Première*, n° 819, décembre 2001.
- « L'hôtellerie de chaîne en 2000 », *Insee Première*, n° 820, janvier 2002.
- « Les vacances des Français », *Économie et Statistique*, n° 345, mai 2001.

### SOURCES

- [1] *Mémento du tourisme*, secrétariat d'État au Tourisme, 2001.
- [2] *Annuaire statistique de la France*, Insee.
- [3] Secrétariat d'État au Tourisme.
- [4] « Chaque année, quatre Français sur dix ne partent pas en vacances », *INSEE-Première*, n° 734, août 2000.
- [5] Division Condition de vie des ménages, Insee.
- [6] « La balance des paiements et la position extérieure de la France 2000 », Rapport annuel du MINEFI, Banque de France.



Recettes du tourisme international\* [1]

millions de \$

	1990	2000	Accroissement annuel moyen 1990 à 2000 %
États-Unis	43 007	85 153	7,1
Espagne	18 593	31 000	5,2
<b>France</b>	<b>20 185</b>	<b>29 900</b>	<b>4,0</b>
Italie	16 458	27 439	5,2
Royaume-Uni	13 762	19 518	3,6
Allemagne	14 288	17 812	2,2
Chine	2 218	16 231	22,0
Autriche	13 410	11 440	-1,6
Canada	6 339	** 10 171	4,8
Grèce	2 587	9 290	13,6
<b>Total des 10 premiers</b>	<b>150 847</b>	<b>247 783</b>	<b>6,6</b>
<b>Total mondial</b>	<b>263 364</b>	<b>477 300</b>	<b>6,1</b>

\* Transport exclu. \*\*1999.

Palmarès des sites culturels et récréatifs français en 2000 [1]

millions de visiteurs

Disneyland Paris	12,0
Tour Eiffel	6,2
Musée du Louvre	6,1
Centre Georges Pompidou	5,1
Château de Versailles	2,9
Musée d'Orsay	2,5
Parc Futuroscope	2,3
Parc Astérix	1,8
Parc zoologique de Lille	1,4

Répartition des voyages personnels des Français selon le mode d'hébergement en 2000 [1]

	Séjours %	Nuitées %	Durée moyenne en nuitées
Hôtel	15,7	12,5	4,6
Camping	5,7	8,7	8,8
Location	5,1	9,4	10,5
Gîte, chambre d'hôte	2,8	3,1	6,4
Résidence de tourisme	1,2	1,8	8,5
Autre	6,7	8,2	7,1
<b>Hébergement marchand</b>	<b>37,2</b>	<b>43,7</b>	<b>6,8</b>
Résidence secondaire	10,6	15,9	8,7
Familles, amis	52,2	40,5	4,5
<b>Hébergement non marchand</b>	<b>62,8</b>	<b>56,4</b>	<b>5,2</b>

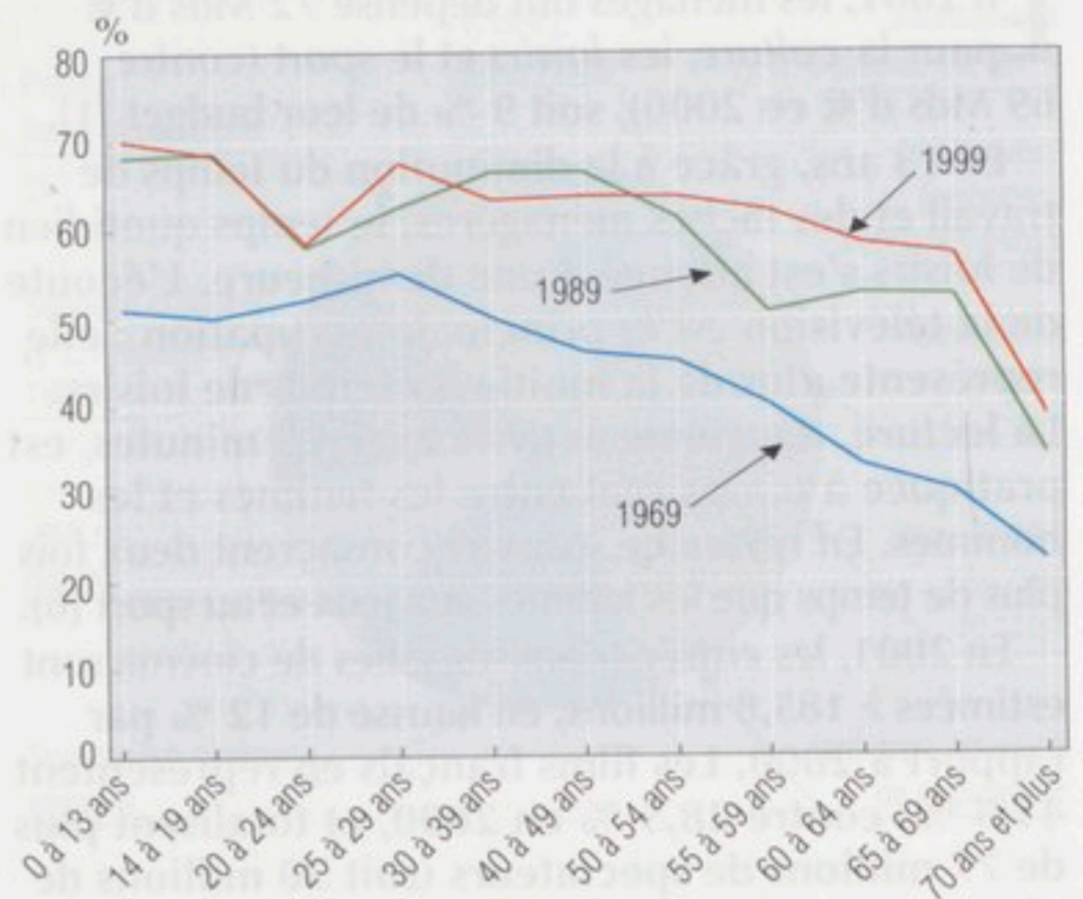
Capacité d'hébergement en France [1] [2]

au 31 décembre

	1980	1990	2000
<b>Hôtels :</b>			
- Nombre d'établissements	18 472	20 383	18 474
dont : 2 étoiles	5 798	9 176	10 049
3 étoiles	1 890	2 825	3 426
- Nombre de chambres	457 232	550 846	589 174
Terrains de camping	7 009	8 527	8 021
Villages de vacances	537	*723	879
Auberges de jeunesse	274	303	200
Gîtes ruraux et communaux	30 678	37 827	41 507
Chambres d'hôtes	3 121	11 168	24 202

\*1991.

Évolution du taux de départ en vacances par âge entre 1969 et 1999 [5]

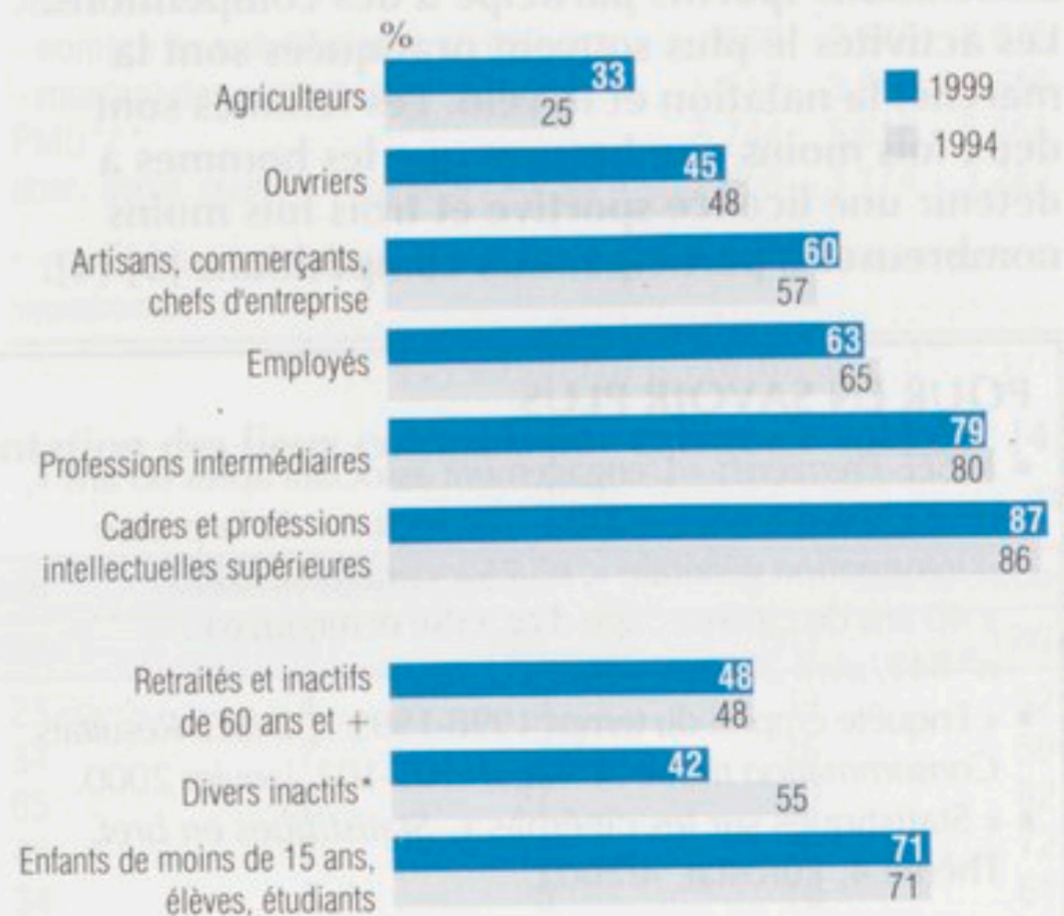


Arrivées de touristes aux frontières [1]

milliers

	1990	2000	Accroissement annuel moyen 1990 à 2000 %
<b>France</b>	<b>52 497</b>	<b>75 595</b>	<b>3,7</b>
États-Unis	39 363	50 891	2,6
Espagne	34 085	48 201	3,5
Italie	26 679	41 182	4,4
Chine	10 484	31 229	11,5
Royaume-Uni	18 013	25 320	3,5
Russie	7 204	21 169	11,4
Mexique	17 176	20 643	1,9
Canada	15 209	20 423	3,0
Allemagne	17 045	18 983	1,1
<b>Total des 10 premiers</b>	<b>237 755</b>	<b>353 636</b>	<b>4,7</b>
<b>Total mondial</b>	<b>457 217</b>	<b>697 600</b>	<b>4,3</b>

Taux de départ en vacances selon la catégorie sociale [5]



\* Personnes au foyer, militaires du contingent, chômeurs n'ayant jamais travaillé.



## PRÉSENTATION

En 2001, les ménages ont dépensé 72 Mds d'€ pour la **culture**, les **loisirs** et le **sport** (contre 69 Mds d'€ en 2000), soit 9 % de leur budget [1].

En 13 ans, grâce à la diminution du temps de travail et des tâches ménagères, le **temps quotidien de loisirs** s'est allongé d'une demi-heure. L'écoute de la télévision est la principale occupation ; elle représente plus de la moitié du temps de loisirs. La lecture, deuxième activité avec 25 minutes, est pratiquée à temps égal entre les femmes et les hommes. En revanche, ceux-ci consacrent deux fois plus de temps que les femmes aux jeux et au sport [6].

En 2001, les entrées dans les salles de **cinéma** sont estimées à 185,8 millions, en hausse de 12 % par rapport à 2000. Les films français en représentent 41,5 %, contre 28,5 % en 2000, et totalisent plus de 77 millions de spectateurs (soit 30 millions de plus que l'année précédente), retrouvant ainsi les niveaux observés il y a 16 ans. Dix films français réalisent plus de 2 millions d'entrées et vingt plus d'1 million. Dans le même temps, la part de marché des films américains diminue (46,4 % en 2001 contre 62,2 % en 2000) [5].

En 2000, la moitié des Français (de 15 ans et plus) déclarent lire régulièrement des **livres** et 27 % en lisent au moins un par mois. A l'opposé 42 % d'entre eux n'en lisent pratiquement jamais. Les deux-tiers des gros lecteurs sont des femmes [6].

En 2000, les Français ont à leur disposition 4 112 **bibliothèques publiques**, dont 4 004 bibliothèques municipales employant 23 789 agents rémunérés et 9 616 bénévoles. Elles ont prêté 156,3 millions de livres et magazines, 25,9 millions de disques et 7 millions de vidéocassettes à 6,6 millions d'inscrits (dont 38,6 % d'enfants) [2].

En 2000, 36 millions de Français âgés de 15 à 75 ans (dont 55 % de femmes) déclarent avoir des activités physiques et sportives : 26 millions font du **sport** au moins une fois par semaine et plus de la moitié des 14 millions d'adhérents aux clubs et associations sportifs participe à des compétitions. Les activités le plus souvent pratiquées sont la marche, la natation et le vélo. Les femmes sont deux fois moins nombreuses que les hommes à détenir une licence sportive et trois fois moins nombreuses à participer aux compétitions [3] [4].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « L'engagement associatif après 60 ans », n° 737, septembre 2000 ; « Le lectorat de la presse d'information générale », n° 753, décembre 2000 ; « 40 ans de cinéma : âge d'or, crise et renouveau », n° 841, avril 2002.
- « Enquête emploi du temps 1998-1999 », INSEE-Résultats, *Consommation mode de vie*, n° 101-102, janvier 2000.
- « Statistiques sur les cinémas », *Statistiques en bref*, Thème 4, Eurostat, 4/2002.

### SOURCES

[1] Division Synthèse des biens et services, Insee.

## DÉFINITIONS

- **Dépenses culturelles et de loisirs.** Les postes retenus dans les dépenses des ménages sont les suivants :
  - achats, réparation et location d'appareils TV, Hi-Fi, vidéo ;
  - achats et réparation de matériel informatique (y compris les logiciels et les cédéroms) ;
  - disques et cassettes audio et vidéo ;
  - appareils photographiques, pellicules et travaux photo ;
  - redevance télévision et abonnements au câble et au satellite ;
  - produits de l'imprimerie, édition ;
  - produits de la presse ;
  - jeux de hasard ;
  - tentes de camping, caravanes, camping-cars, bateaux de plaisance ;
  - articles de sport ;
  - stades, clubs sportifs ;
  - armes de chasse, tir et de défense ; feux d'artifice ;
  - remontées mécaniques ;
  - fréquentation des salles de cinéma ;
  - salles de spectacles (théâtres, concerts...) ;
  - autres spectacles (cirques, parcs d'attraction) ;
  - animaux de compagnie, aliments pour animaux, litières... ;
  - activités vétérinaires ;
  - plantes, fleurs, engrais ;
  - jeux et jouets ;
  - instruments de musique ;
  - voyages touristiques tout compris.

[2] « Chiffres clés 2001 », *Statistiques de la culture*, ministère de la Culture et de la Communication.

[3] *Annuaire statistique de la France*, édition 2002, Insee.

[4] *Développement culturel*, ministère de la Culture et de la Communication : « Les pratiques culturelles des Français », n° 124, juin 1998 ; « La France sportive, premiers résultats de l'enquête, pratiques sportives 2000 », n° 01-01, mars 2001 ; « Le sport et les femmes » n° 01-03, octobre 2001.

[5] Centre National de la Cinématographie. ([www.cnc.fr](http://www.cnc.fr))

[6] INSEE-Première : « En 13 ans, moins de temps contraints et plus de loisirs », n° 675, octobre 1999 ; « La lecture : une affaire de famille », n° 777, mai 2001.



Nombre de licenciés sportifs\* en 2000 [3]

	Ensemble	Dont femmes %
<b>Total (y compris DOM-TOM)</b>	<b>14 385 609</b>	<b>33,1</b>
dont :		
Fédération française de football	2 150 442	1,9
F. f. de tennis	1 048 328	34,5
F. f. de judo et disciplines associées	530 299	24,2
F. f. de basket	437 190	38,8
F. f. d'équitation	428 278	72,7
F. f. de pétanque et jeu provençal	415 684	14,0
F. f. de golf	291 754	30,3
F. f. de handball	273 793	36,6
F. f. de rugby	264 628	1,8
F. f. de voile	258 028	19,4
F. f. de gymnastique	214 001	78,5
F. f. de natation	200 154	55,2
F. f. de karaté et arts martiaux	189 524	24,5
F. f. de ski	182 974	27,1
F. f. de tennis de table	175 117	16,8
F. f. du sport boules	161 452	6,1
F. f. d'athlétisme	e 161 402	e 37,7
F. f. des études et sports sous-marins	152 904	28,8

\* Licenciés des fédérations sportives olympiques, non olympiques et multisports.

Les temps de loisirs en 1986 et 1999\* [6]

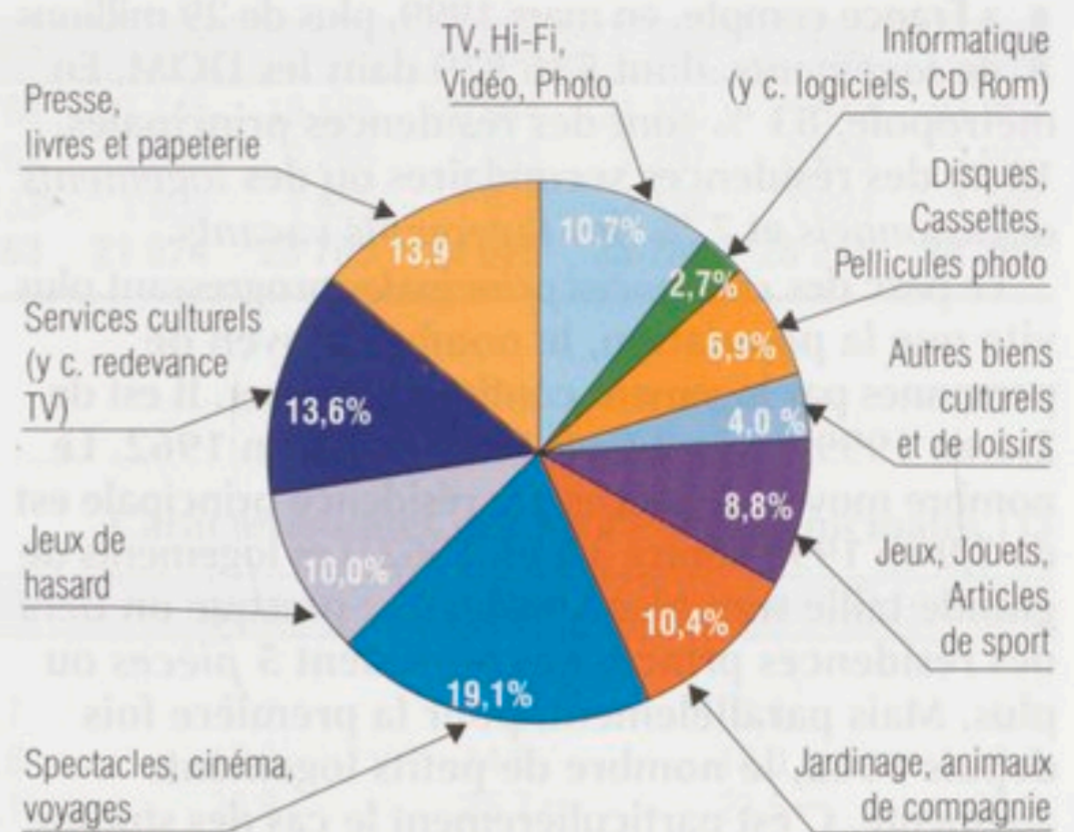
	1986		1999	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Temps de loisirs</b>	<b>3 h 26</b>	<b>4 h 20</b>	<b>3 h 32</b>	<b>3 h 55</b>
dont : télévision	1 h 46	2 h 12	2 h 02	2 h 07
lecture	27	25	25	25
jardinage,				
soins aux animaux	19	25	15	20
promenade	15	22	18	20
jeux	10	20	11	16
sport	8	12	5	9

\* Personnes de 15 ans et plus de France métropolitaine.

Évolution de la fréquentation du cinéma [5]

	1989	1995	1999	2000	p 2001
Allemagne	101,6	124,5	149,0	152,5	177,9
Espagne	78,1	94,6	131,3	135,3	145,2
<b>France</b>	<b>120,9</b>	<b>130,2</b>	<b>153,6</b>	<b>166,0</b>	<b>185,8</b>
Italie	94,8	90,7	103,5	103,4	107,0
Royaume-Uni	94,6	114,9	139,1	142,5	155,9
États-Unis	1 132,5	1 220,0	1 465,2	1 420,1	1 490,0
Japon	143,6	127,0	144,7	135,4	163,3
Australie	40,9	69,9	88,0	82,2	92,5

Dépenses culturelles et de loisirs en 2001 [1]



Les Français\* et la lecture [4] %

	1973	1981	1989	1997
Possèdent des livres dans le foyer	73	80	87	91
Ont acheté au moins 1 livre au cours des 12 derniers mois	51	56	62	63
dont : souvent	10	10	16	16
de temps en temps	26	27	30	32
rarement	15	19	16	15
Sont inscrits dans une bibliothèque	13	14	17	21
dont : bibliothèque municipale	7	8	13	15
Ont lu au moins 1 livre au cours des 12 derniers mois	70	74	75	74
dont : 1 à 9 livres	24	28	32	34
10 à 24 livres	23	26	25	23
25 livres et plus	22	19	17	14
Lisent un quotidien tous les jours	55	46	43	36

\* Sur 100 Français âgés de 15 ans et plus.

Les « jeux » [3]

	1990	1999	2000
Loto*			
- montant des mises	2 097	1 785	1 840
Jeux instantanés**			
- nombre de tickets placés en millions	363	2 848	3 015
- montant des placements	617	3 940	4 686
PMU***	5 744	5 616	5 956
dont : tiercé, quarté +, quinté +, « 2 sur 4 »	2 856	3 174	3 282

\* Y c. Loto foot et Superloto. \*\* Y c. Keno et Rapido. \*\*\* Y c. les paris sur hippodromes.

Fréquentation des lieux culturels par catégorie sociale\* [4]

Sont allés au cours des 12 derniers mois...	Musée		Concert de musique classique		Salle de cinéma	
	1973	1997	1973	1997	1973	1997
Agriculteurs	17	23	4	3	39	32
Patrons de l'industrie et du commerce	28	34	7	7	76	59
Cadres supérieurs et professions libérales	56	65	22	27	82	82
Cadres moyens	48	46	12	11	90	72
Employés	34	34	7	6	78	61
Ouvriers	25	24	4	4	78	44

\* Suivant la catégorie socioprofessionnelle des chefs de famille.



## PRÉSENTATION

La France compte, en mars 1999, plus de 29 millions de **logements**, dont 536 879 dans les DOM. En métropole, 83 % sont des résidences principales, 10 % des résidences secondaires ou des **logements occasionnels** et 7 % des **logements vacants**.

Le parc des **résidences principales** progressant plus vite que la population, le nombre moyen de personnes par logement continue à baisser. Il est de 2,4 en 1999 après 2,6 en 1990 et 3,1 en 1962. Le nombre moyen de pièces par résidence principale est de 3,9 en 1999 contre 3,1 en 1962. Les logements de grande taille sont plus nombreux : presque un tiers des résidences principales possèdent 5 **pièces** ou plus. Mais parallèlement, pour la première fois depuis 1962, le nombre de petits logements augmente. C'est particulièrement le cas des studios, dont la progression est de 17 % en neuf ans. Cette hausse est importante dans les unités urbaines de taille moyenne, qui sont souvent des pôles universitaires, parfois récents. En 1999, 56 % des résidences principales sont des maisons individuelles. Ce type d'habitat a peu progressé durant les années 90, après une forte augmentation entre 1982 et 1990. Néanmoins, il représente 58 % des logements occupés construits depuis 1990.

L'amélioration du confort se poursuit : en mars 1999, plus de 4 résidences principales sur 5 ont « **tout le confort** » contre moins d'une sur deux en 1975 ; seulement 5 % sont considérées comme « **sans confort** ». 850 000 personnes, en majorité des ménages âgés ruraux ou des étrangers, vivent dans des logements qui ne possèdent pas d'installation sanitaire, soit trois fois moins qu'en 1990.

En 1999, les deux-tiers des ménages habitant les villes-centres n'ont pas d'enfant, les familles avec enfants résidant souvent dans les banlieues et dans les périphéries urbaines.

Dans l'Union européenne, le nombre moyen de personnes habitant sous un même toit varie de 2,1 en Suède à 3,1 en Espagne, au Portugal et en Irlande. En 1996, la majorité des européens vivent dans des maisons individuelles (53 %). On compte plus de 30 % de ménages qui ne sont pas satisfaits de leur logement en Grèce et au Portugal contre moins de 10 % aux Pays-Bas, et au Luxembourg. En France ce taux est de 12 % [2] [3] [4] [5].

## DÉFINITIONS

- **Enquête logement.** L'enquête logement 1996-1997 s'est déroulée de novembre 1996 à janvier 1997 auprès d'un échantillon de 40 000 logements. Elle fait suite à une série d'enquêtes analogues dont la première a eu lieu en 1955.
- **Logement.** Local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation. Un logement habité de façon permanente est une résidence principale.
- **Nombre de pièces.** Il s'agit du nombre de pièces d'habitation (y compris la cuisine si celle-ci a plus de 12 m<sup>2</sup>). Ce nombre ne comprend pas les pièces à usage professionnel, les entrées, couloirs, salles de bains, etc.
- **Logement occasionnel.** Logement utilisé une partie de l'année pour des raisons professionnelles. Les personnes qui s'y trouvent, le cas échéant, au moment du recensement, sont recensées dans leur résidence principale.
- **Logement vacant.** Logement disponible pour la vente ou pour la location, logement neuf achevé mais non encore occupé à la date du recensement ou de l'enquête.
- **Logement « sans confort ».** Logement sans eau, ou avec l'eau seulement, ou avec eau et WC sans installation sanitaire (douche ou petite baignoire), ou installation sanitaire sans WC.
- **Logement « avec confort ».** Logement équipé de WC, installation sanitaire (douche ou petite baignoire) ou grande baignoire sans chauffage central.
- **Logement « tout confort ».** Logement équipé de WC intérieurs, d'au moins une salle de bains et du chauffage central.
- **Logement surpeuplé.** On considère comme surpeuplé un logement qui compte plus d'une personne par pièce (hors cuisine, salle de bains, WC, couloirs, pièces à usage professionnel, etc.).
- **Résidence principale.** Logement occupé à titre principal par le ménage. Elles comprennent essentiellement les logements ordinaires (maisons individuelles, logements dans un immeuble collectif), ainsi que les logements-foyers pour personnes âgées, les fermes, les pièces indépendantes louées ou prêtées à des particuliers, les chambres meublées dans les hôtels, les constructions provisoires et les habitations de fortune.

### POUR EN SAVOIR PLUS

#### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Indicateurs de niveau de vie, indicateurs sociaux annuels de 1996 à 2001 », *INSEE-Résultats*, série société n° 2, janvier 2002.
- European Housing Statistics, Ministry of the environment, Finland, 2001 ([www.euhousing.org](http://www.euhousing.org)).
- « Le cas des sans-domicile », *INSEE-Première*, n° 823, janvier 2002.

#### SOURCES

- [1] Recensements de la population et enquêtes Logement, Insee.
- [2] *INSEE-Première* : « Les inégalités de conditions de vie dans la zone euro », n° 822, janvier 2002 ; « Des ménages de plus en plus petits », n° 789, juillet 2001.
- [3] *Consumers in Europe*, Eurostat, édition 2001.
- [4] « Portrait de la France – Le recensement de 1999 », Insee, 4<sup>ème</sup> trimestre 2001.
- [5] « Le logement dans l'Union européenne », *Économie et statistique*, Insee, n° 343, 2001.



Répartition des logements selon leur catégorie [1]

	1962	1968	1975	1982	1984	1988	1990	1999
Résidences principales	14 565	15 763	17 745	19 589	20 364	21 256	21 542	23 810
Résidences secondaires et logements occasionnels	973	1 267	1 696	2 266	2 293	2 297	2 809	2 902
Logements vacants	854	1 233	1 633	1 855	1 919	2 156	1 894	1 990
<b>Total</b>	<b>16 392</b>	<b>18 263</b>	<b>21 074</b>	<b>23 709</b>	<b>24 576</b>	<b>25 709</b>	<b>26 245</b>	<b>28 702</b>

Caractéristiques des résidences principales [1]

	1962	1968	1975	1982	1990	1999
<b>Taille des logements en %</b>						
- 1 pièce	14,7	11,7	9,2	7,3	6,0	6,4
- 2 pièces	24,1	20,6	17,3	14,8	13,0	12,7
- 3 pièces	26,8	27,1	26,9	25,7	23,5	22,3
- 4 pièces	19,0	22,2	25,2	26,8	28,0	27,0
- 5 pièces et +	15,4	18,4	21,4	25,4	29,5	31,6
<b>Époque d'achèvement en %</b>						
- Avant 1949	82,9	70,7	55,1	44,1	37,0	32,9
- 1949 et après	17,1	29,3	44,9	55,9	63,0	67,1
Nombre moyen de pièces par logement	3,1	3,3	3,5	3,7	3,8	3,9
Nombre moyen de personnes par pièce	1,0	0,9	0,8	0,7	0,7	0,6

Ménages vivant dans un logement inconfortable dans l'Union européenne en 1997 [2]

	D*	A*	B	E	FIN	F	IRL	I	NL*	P	Ensemble
Le logement :											
ne dispose pas d'une baignoire ou douche	1,7	2,8	3,6	1,5	3,4	<b>3,6</b>	3,6	1,8	1,0	11,8	<b>2,5</b>
ne dispose pas de toilettes	1,0	4,5	3,0	0,7	2,2	<b>2,8</b>	2,7	1,4	0,7	10,4	<b>1,9</b>
ne dispose pas de l'eau chaude courante	3,9	1,8	3,4	2,7	2,5	<b>2,0</b>	4,5	2,4	0,4	16,6	<b>3,2</b>
ne dispose pas d'un chauffage adéquat	3,7	5,3	7,2	2,3	3,7	<b>10,9</b>	8,6	15,3	6,7	39,6	<b>8,7</b>
est vétuste	2,4	3,8	5,4	10,6	1,9	<b>7,0</b>	6,4	3,3	4,5	27,7	<b>5,4</b>
est trop petit	10,8	14,0	11,8	20,5	16,1	<b>13,4</b>	12,1	18,0	10,5	27,9	<b>14,5</b>

\* Allemagne (D), Autriche (A), Pays-Bas (NL).

Les résidences principales selon le type d'immeuble [1]

	1982	1990	1999
Maison individuelle ou ferme	10 344	12 012	13 308
Logement en immeuble collectif	8 633	8 876	9 845
Autres	612	654	656
<b>Total</b>	<b>19 589</b>	<b>21 542</b>	<b>23 810</b>

Répartition des résidences principales selon le confort [1]

	1970	1984	1992	1999
Sans confort	48,6	15,0	6,2	4,6
Avec confort	17,1	15,2	14,0	13,8
Tout confort	34,3	69,8	79,8	81,6

Caractéristiques de l'habitat collectif en 1999 [1]

	Nombre de logements de l'immeuble			
	2 à 4	5 à 9	10 et +	Ensemble
<b>Services</b>				
Gardien	3,6	21,0	49,1	21,4
Digicode-Interphone	26,6	55,0	72,4	47,3
Ascenseur	1,3	9,4	50,2	17,7
Garage-Box-Parking	46,0	45,9	59,8	50,0
<b>Chauffage</b>				
Chauffage urbain	0,4	2,9	8,5	3,4
Chauffage collectif	12,1	24,9	41,3	23,9
Pas d'installation collective	87,5	72,2	50,2	72,7
<b>Nombre d'étages</b>				
4 étages ou moins	98,8	92,8	55,1	84,5
5 à 8 étages	1,0	6,9	37,1	13,0
9 étages ou plus	0,2	0,3	7,8	2,5
<b>Ensemble des immeubles</b>	<b>44,8</b>	<b>26,0</b>	<b>29,2</b>	



## PRÉSENTATION

Au cours de l'année 2001, l'**indice général des loyers** progresse de 1,7 %. Cette croissance est plus forte qu'au cours des deux années précédentes (+ 1,3 % en 1999 et + 1,2 % en 2000). L'accélération provient du rebond des loyers du secteur libre (+ 2,3 %), lui-même provoqué par la hausse de l'**indice du coût de la construction** (+ 2,5 %). Par ailleurs, en 2001, 18 % des logements de ce secteur ont vu leur loyer augmenter fortement, en moyenne de + 4,5 %, lors d'un changement de locataire ; le loyer est inchangé pour 25 % des locataires. Dans le secteur locatif HLM, la hausse des loyers reste faible (+ 0,7 %).

En janvier 2002, un **locataire** dépense, en moyenne, 351 € par mois pour se loger, pour une surface moyenne d'environ 65 m<sup>2</sup>. Dans les HLM, les loyers sont, en moyenne, moins élevés (268 € contre 433 € pour le secteur libre) et les surfaces sont plus grandes (69 m<sup>2</sup> contre 62 m<sup>2</sup>). Le locataire parisien dépense près du double de son homologue en région pour se loger dans le secteur libre : 10,9 €/m<sup>2</sup> contre 5 à 6,5 €/m<sup>2</sup>. Dans le secteur HLM, cette différence n'est que de 1 €/m<sup>2</sup>.

En 1999, 54,7 % des ménages sont **propriétaires** de leur résidence principale contre 54,4 % en 1990. Cependant, la proportion de propriétaires baisse, surtout parmi les jeunes ménages de moins de 30 ans (10,5 % en 1999 contre 15,3 % en 1990) et chez les 30-39 ans (39,8 % en 1999 contre 46,2 % en 1990).

Au 31 décembre 2000, le parc locatif social s'élève à 4 054 500 logements en France métropolitaine, ce qui représente une hausse de 1 % en un an. Il est composé à 87,3 % de logements en immeubles collectifs. La taille moyenne d'un logement est de 3,2 pièces.

Dans l'UE, à la fin des années 90, la part des propriétaires occupants atteint 80 % en Irlande et en Espagne, 70 % en Italie et au Luxembourg, 67 % au Royaume-Uni, mais elle est seulement de 43 % en Allemagne de l'Ouest ou en Suède. La Grèce n'a jamais eu de parc social et il est très réduit en Espagne, au Portugal ou en Italie. Par contre, il héberge les deux-tiers des locataires aux Pays-Bas ainsi qu'au Royaume-Uni, et environ la moitié au Danemark, en Suède, en Finlande et en France [2] [4] [5] [6].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Comptes du logement – édition 2001 », *Synthèses*, Statistique publique, n° 58, septembre 2001.
- *SES Infos rapides*, Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer ([www.equipement.gouv.fr/statistiques](http://www.equipement.gouv.fr/statistiques)).

### SOURCES

[1] Recensements de la population, Insee.

## DÉFINITIONS

- **Indice général des loyers.** C'est un indice trimestriel, calculé à partir de l'enquête Loyers et charges. L'enquête prend en compte les résidences principales urbaines louées vides en France métropolitaine dont l'usage essentiel est l'habitation.
- **Indice du prix des loyers des résidences principales.** C'est un indice partiel de l'indice des prix à la consommation des ménages. Il est observé mensuellement depuis 1990.
- **Indice du coût de la construction (ICC).** L'indice du coût de la construction (ICC) mesure l'évolution du prix des marchés de construction des bâtiments neufs à usage principal d'habitation non communautaire passés entre les maîtres d'ouvrage et les entreprises du bâtiment. Il intègre les marges des entreprises et les gains de productivité. Les prix s'entendent toutes taxes comprises, mais honoraires d'architectes et de notaires, frais d'acquisition du terrain, voirie et raccordements exclus. Trimestriel, l'ICC est établi conjointement par l'Insee et par le ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer. Cet indicateur de la hausse des prix de la construction sert aussi comme élément d'indexation des loyers. Depuis le 1er janvier 1995, la révision du prix des loyers est faite en utilisant la variation de la moyenne de l'ICC sur quatre trimestres (loi n° 94-624 du 21-07-94 relative à l'habitat, art 17, JO du 24-07-94).
- **ICC de référence.** Est décalé de trois trimestres par rapport à l'indice des prix pour correspondre à celui sur lequel les loyers sont indexés.

[2] INSEE-Première : « Secteur libre et HLM, deux dynamiques différentes », n° 839, mars 2002.

[3] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 4, avril 2002.

[4] « Le logement dans l'Union européenne : la propriété prend le pas sur la location », *Économie et statistique*, n° 343, 2001.

[5] « Portrait de la France – Le recensement de 1999 », Insee, 4<sup>ème</sup> trimestre 2001.

[6] « Le parc locatif social au 31 décembre 2000 », *SES Infos rapides*, n° 192, juin 2002.



Statut d'occupation des résidences principales [1] %

	1962	1975	1982	1990	1999
Propriétaires	41,3	46,7	50,6	54,4	54,7
Locataires ou sous-locataires	45,3	42,8	41,1	39,6	40,7
- d'un logement vide	41,9	40,5	39,6	38,2	38,8
- d'un meublé, chambre d'hôtel	3,4	2,3	1,5	1,4	1,9
Logés gratuitement	13,4	10,5	8,3	6,0	4,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Loyers mensuels moyens au 4<sup>ème</sup> trimestre 2001 [2] euros

	€/m <sup>2</sup>	pour un logement de 80 m <sup>2</sup>
HLM	3,9	312
conventionnées	3,9	312
non conventionnées	3,9	312
Loi de 1948	4,4	352
Secteur libre	7,0	560
libre (construit avant 1949)	7,3	584
libre (construit après 1948)	6,8	544

Indice du coût de la construction en 2001 [3] base 100 : 4<sup>e</sup> trimestre 1953

	Indice	Moyenne*
1 <sup>er</sup> trimestre	1 125	1 108,50
2 <sup>e</sup> trimestre	1 139	1 121,00
3 <sup>e</sup> trimestre	1 145	1 134,00
4 <sup>e</sup> trimestre	1 140	1 137,25

\* Moyenne des quatre derniers indices.

Statut d'occupation des résidences principales selon l'âge de la personne de référence en 1999 [1] milliers

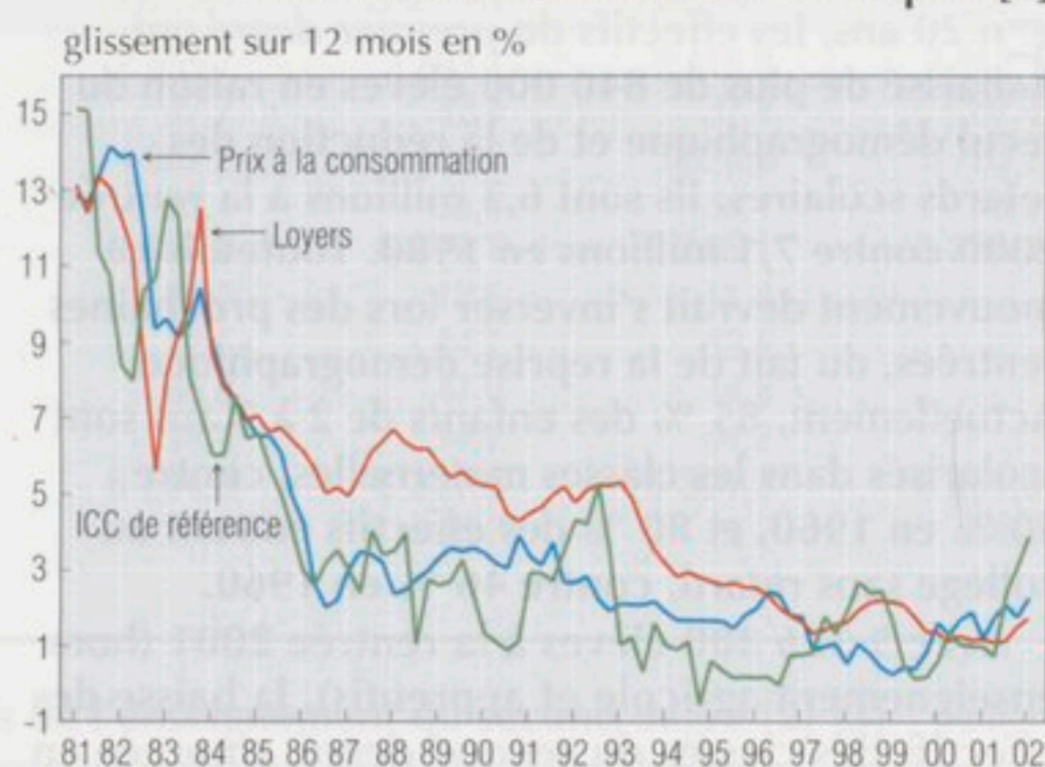
	15-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-74 ans	75 ans et +	Ensemble
Propriétaire	281	1 772	2 774	2 616	3 577	2 015	<b>13 035</b>
Locataire ou sous-locataire	2 234	2 457	1 784	1 164	1 171	875	<b>9 686</b>
- d'un logement loué vide non HLM	1 455	1 434	928	590	554	464	<b>5 425</b>
- d'un logement loué vide HLM	539	950	804	535	587	390	<b>3 805</b>
- d'un meublé ou chambre d'hôtel	240	73	52	39	30	22	<b>456</b>
Logé gratuitement	160	221	182	139	168	220	<b>1 090</b>

Statut d'occupation des résidences principales dans l'UE\* [4] %

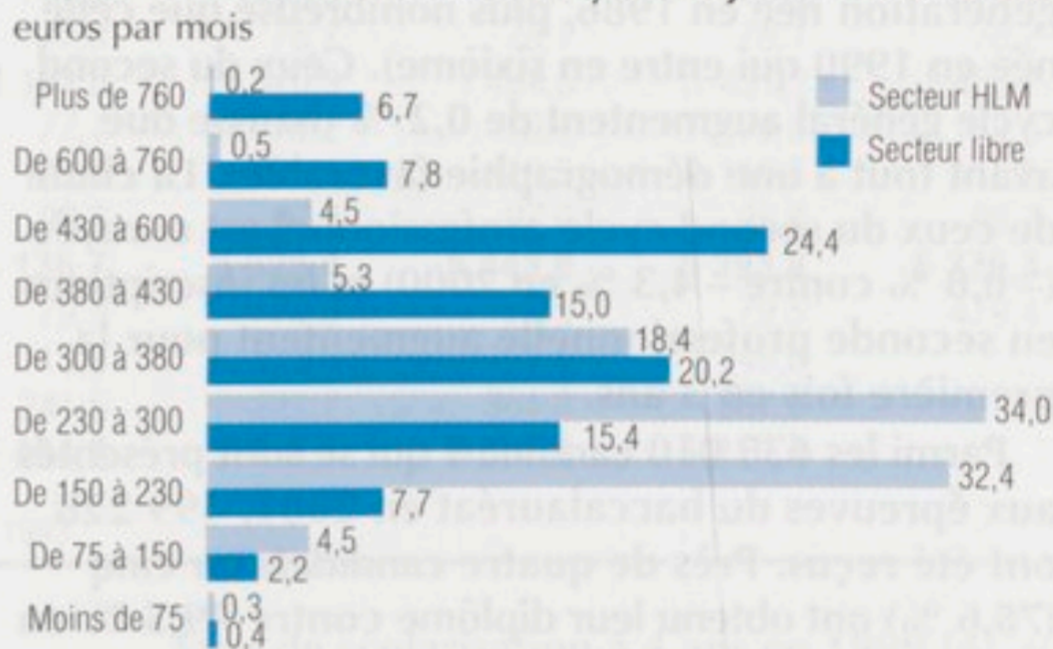
	Propriétaires occupants		Locataires		Autres statuts**
			Secteur social	Secteur Privé	
Allemagne (98)	40,5	6,6	50,7	2,2	
Autriche (95)	53,0	19,5	25,5	2,0	
Belgique (97)	74,0	4,0	19,0	3,0	
Danemark (99)	53,4	22,3	18,8	5,5	
Espagne (98)	80,0	1,0	12,9	6,1	
Finlande (97)	66,0	14,0	16,0	4,0	
<b>France (96)</b>	<b>54,0</b>	<b>18,0</b>	<b>21,0</b>	<b>7,0</b>	
Grèce (80)	75,0	0,0	25,0	0,0	
Italie (98)	69,0	7,0	21,0	3,0	
Irlande (98)	81,0	8,0	9,0	2,0	
Luxembourg (95)	70,0	3,8	26,2	0,0	
Pays-Bas (98)	50,0	36,0	13,0	1,0	
Portugal (91)	67,0	4,0	24,0	5,0	
Royaume-Uni (97)	67,3	22,2	10,5	0,0	
Suède (90)	43,0	21,0	19,0	17,0	

\* L'année de référence des données figure entre parenthèses après le nom du pays. \*\* Selon les pays, les autres statuts relèvent du secteur social ou du secteur privé ainsi que les statuts d'occupation non identifiés.

Évolution des indices des loyers, du coût de la construction et des prix [2] glissement sur 12 mois en %



Répartition des ménages des secteurs HLM et libre selon le montant de leur loyer en janvier 2002 [2] euros par mois





## PRÉSENTATION

En 20 ans, les effectifs du **premier degré** ont baissé de plus de 840 000 élèves en raison du recul démographique et de la réduction des retards scolaires. Ils sont 6,3 millions à la rentrée 2000 contre 7,1 millions en 1980. Toutefois ce mouvement devrait s'inverser lors des prochaines rentrées, du fait de la reprise démographique. Actuellement, 85 % des enfants de 2 à 5 ans sont scolarisés dans les classes maternelles, contre 50 % en 1960, et 80 % des effectifs entrent au collège sans retard, contre 46 % en 1960.

Avec 5 376 300 élèves à la rentrée 2001 (hors enseignement agricole et apprentis), la baisse des effectifs des classes du **second degré**, amorcée en 1993, se poursuit. Elle est cependant moins forte qu'à la rentrée 2000. Les effectifs du premier cycle diminuent de 0,4 % (du fait du départ de la génération née en 1986, plus nombreuse que celle née en 1990 qui entre en sixième). Ceux du second cycle général augmentent de 0,2 % (hausse due avant tout à une démographie favorable). La chute de ceux du second cycle professionnel est enrayée (- 0,8 % contre - 4,3 % en 2000) et les inscriptions en seconde professionnelle augmentent pour la première fois en 3 ans.

Parmi les 635 010 candidats qui se sont présentés aux épreuves du baccalauréat en 2001, 499 228 ont été reçus. Près de quatre candidats sur cinq (78,6 %) ont obtenu leur diplôme contre 79,5 % en 2000. La baisse du taux de réussite est nette pour les séries technologiques et professionnelles et plus modérée pour le baccalauréat général.

En 1999, en France (y c. DOM), 60 % des élèves en CM1 et 82 % en CM2 apprennent une langue étrangère. Parmi eux, 80 % étudient l'anglais. Dans l'Union européenne, en 1998, un écolier du primaire sur deux suit des cours de langues étrangères : 41 % des élèves apprennent l'anglais et 5 % le français. Dans le secondaire, où l'enseignement des langues étrangères est généralisé, l'anglais prédomine et 93 % des élèves l'étudient (en France, ce taux dépasse les 95 %) [1] [2] [3] [5].

## DÉFINITIONS

- **Premier degré.** Enseignement scolaire regroupant l'enseignement préélémentaire, avant le cours préparatoire (CP), et l'enseignement élémentaire, et dispensé dans les écoles maternelles et élémentaires.
- **Second degré.** Enseignement secondaire, faisant suite à l'enseignement préélémentaire et élémentaire (premier degré), et dispensé dans les collèges (premier cycle) et les lycées (second cycle).
- **Classe d'initiation.** Classe groupant à temps complet ou partiel les enfants non francophones en vue d'un apprentissage plus rapide du français et d'une meilleure intégration dans la scolarité normale.
- **Classe d'adaptation.** Dans le cycle élémentaire, il s'agit de classes destinées à accueillir les enfants qui, pour des raisons diverses, rencontrent des difficultés au niveau de l'enseignement élémentaire.
- **Classe d'intégration scolaire.** Dans le cycle élémentaire, ces classes accueillent des élèves handicapés physiques, sensoriels ou mentaux, qui peuvent tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge et à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap.
- **Enseignement adapté du second degré.** Il comprend les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) et les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA).
- **Espérance de scolarisation.** Nombre d'années pendant lesquelles un enfant de 5 ans peut espérer être scolarisé à temps plein et à temps partiel durant son cycle de vie, en fonction des taux de scolarisation du moment.
- **Taux de scolarisation.** Voir mot-clé 6.4.
- **CFA.** Centre de formation d'apprentis. Les apprentis sont comptabilisés avec les élèves du second degré, mais nombre d'entre eux relèvent de l'enseignement supérieur.
- **CLIPA.** Classes d'initiation préprofessionnelle par alternance.
- **CPA.** Classes préparatoires à l'apprentissage.
- **SEGPA.** Sections d'enseignement général et professionnel adapté.
- **STAE.** Sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement.
- **STPA.** Sciences et technologies du produit agro-alimentaire.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « La scolarisation des moins de 18 ans », INSEE-Première, n° 787, juillet 2001.
- *Notes d'information*, DPD, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, disponibles sur le site internet ([www.education.gouv.fr/publication/](http://www.education.gouv.fr/publication/)).
- « L'éducation des jeunes Européens », *Statistiques en Bref*, Thème 3, Eurostat, n° 14, 2000.
- « Projection du système éducatif à dix ans », *Éducation et formations*, DPD, n° 58, janvier-mars 2001.

## SOURCES

- [1] *Note d'information*, DPD : « Le baccalauréat – Session 2001 – Résultats définitifs », n° 02-22, avril 2002 ; « Prévisions nationales d'effectifs d'élèves du premier degré pour les rentrées 2001 et 2002 », n° 01-20, mai 2001.
- [2] *Repères & références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, DPD, édition 2001.
- [3] *L'état de l'École*, DPD, n° 11, octobre 2001.
- [4] *Regards sur l'éducation*, Les indicateurs de l'OCDE, OCDE, édition 2001.
- [5] « L'étude des langues étrangères dans les systèmes scolaires d'Europe », *Statistiques en Bref*, Thème 3, Eurostat, n° 4, 2001.



## Évolution des effectifs de l'enseignement du premier degré [1] [2] milliers

	1960-1961	1980-1981	1990-1991	1998-1999	1999-2000*	p 2000-2001*
Préélémentaire	1 374,1	2 383,9	2 555,7	2 393,1	2 416,8	2 443,1
dont public %	85,7	86,9	87,7	87,4	87,4	87,4
CP - CM2	4 915,4	4 615,1	4 062,2	3 884,6	3 828,3	3 783,2
dont public %	83,7	85,5	85,1	85,3	85,4	85,3
<b>Total</b>	<b>6 289,5</b>	<b>6 999,0</b>	<b>6 617,9</b>	<b>6 277,7</b>	<b>6 245,1</b>	<b>6 226,3</b>
Classes d'adaptation et d'initiation	///	29,8	21,3	12,6	11,4	...
dont public %	///	93,0	92,5	84,1	82,5	...
Classes d'intégration scolaire	81,2	95,5	65,6	47,0	44,8	...
dont public %	89,8	94,3	94,1	94,7	94,2	...
<b>Total du premier degré</b>	<b>6 370,7</b>	<b>7 124,3</b>	<b>6 704,8</b>	<b>6 337,3</b>	<b>6 301,3</b>	<b>6 281,0</b>
dont public %	84,1	86,1	86,2	86,2	86,2	86,2

\* Estimations réalisées pour les départements manquants du secteur public et privé.

## Évolution des effectifs de l'enseignement du second degré [2] [3] milliers

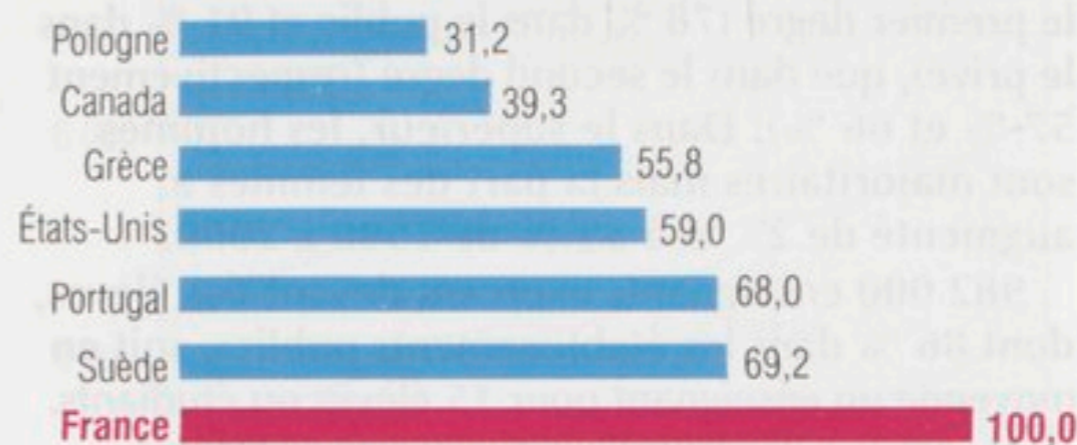
	1960-1961	1980-1981	1990-1991	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Premier cycle	2 353,0	3 137,9	3 134,6	3 164,1	3 159,5	3 146,5
dont public %	79,1	80,7	79,3	79,2	79,1	79,0
Second cycle professionnel	383,2	773,2	696,8	696,9	666,6	661,0
dont public %	66,9	77,8	76,7	78,1	78,1	78,2
Second cycle général et technologique	421,9	1 102,6	1 570,9	1 464,5	1 451,2	1 453,7
dont public %	77,3	77,1	79,2	79,4	79,5	79,5
Enseignement adapté	///	123,0	121,1	118,3	116,5	115,0
dont public %	///	99,3	97,9	97,0	96,8	96,7
<b>Total</b>	<b>3 158,1</b>	<b>5 136,7</b>	<b>5 523,4</b>	<b>5 443,8</b>	<b>5 393,8</b>	<b>5 376,3</b>
dont public %	77,4	79,9	79,3	79,5	79,5	479,4
Second degré agricole	80,0	115,8	113,6	151,5	148,8	...
Centres de formation d'apprentis*	290,0	241,5	221,7	361,8	367,8	...
<b>Total du second degré (y c. agriculture et CFA)</b>	<b>3 528,1</b>	<b>5 494,0</b>	<b>5 858,7</b>	<b>5 957,1</b>	<b>5 910,4</b>	...

\* Y compris CFA sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Pêche depuis 1992-1993.

### Espérance de scolarisation pour un enfant de 5 ans, en 1999 [4] années



### Taux de scolarisation à 4 ans en 1999 [4] %



### Admissions au baccalauréat en 2001\* [1]

Séries	Nombre d'admis	Taux de réussite %	Rappel 2000 %
<b>Baccalauréat d'enseignement général</b>	<b>258 785</b>	<b>79,4</b>	<b>79,9</b>
soit :			
L : Littéraire	56 673	82,2	80,2
ES : Économique et social	75 459	77,8	78,2
S : Scientifique	126 653	79,1	80,7
<b>Baccalauréat technologique</b>	<b>147 944</b>	<b>78,1</b>	<b>79,1</b>
soit :			
Industriel	41 817	77,1	76,6
Tertiaire	100 598	78,8	80,5
STAE (environnement)	5 038	74,0	73,2
STPA (agro-alimentaire)	491	67,9	80,3
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>92 499</b>	<b>77,5</b>	<b>79,1</b>
<b>Ensemble des baccalauréats</b>	<b>499 228</b>	<b>78,6</b>	<b>79,5</b>

\* Résultats définitifs - Sessions juin + septembre (France métropolitaine + Dom).

### Nombre moyen d'élèves par classe [2]

	1980-81	1990-91	1994-95	2000-01*
<b>Premier degré</b>				
Enseignement public :				
Écoles maternelles	30,0	27,9	27,1	25,5
Écoles élémentaires	23,5	22,5	22,6	22,3
Enseignement privé :				
Écoles maternelles	29,9	27,2	26,7	25,9
Écoles élémentaires	26,2	24,5	24,2	23,9
<b>Second degré</b>				
Enseignement public :				
1 <sup>er</sup> cycle**	23,4	24,3	24,6	24,1
2 <sup>nd</sup> cycle professionnel	24,4	23,1	21,7	20,0
2 <sup>nd</sup> cycle général et technologique	28,5	31,0	29,6	28,6
Enseignement privé :				
1 <sup>er</sup> cycle**	24,0	24,3	24,8	24,7
2 <sup>nd</sup> cycle professionnel	20,8	21,4	21,2	18,8
2 <sup>nd</sup> cycle général et technologique	23,2	25,6	25,8	24,5

\* Données 1999-2000 pour le premier degré. \*\* Y compris CPA et CLIPA et non compris SES/SEGPA et classes-ateliers des collèges.



## PRÉSENTATION

Multipliée par 2 depuis 1974, la **dépense intérieure d'éducation** représente 7,1 % du PIB en 2000, soit 98,2 Mds d'€ au total et 1 660 € par habitant. Elle augmente de 1,9 % en volume, par rapport à 1999. En moyenne, sur la période 1974 à 2000, sa croissance a été plus rapide que celle du PIB (2,7 % contre 2,2 %).

Le système éducatif est principalement financé par l'État (64,5 % contre 70 % en 1975) et les collectivités territoriales (21 % contre 14,1 % en 1975). 82 % de cette dépense sont consacrés aux activités d'enseignement, parmi lesquelles le second degré détient la plus grande part (41 %).

En 2000, la **dépense moyenne d'éducation** par élève est de 6 100 € et s'échelonne de 4 200 € pour un élève du premier degré à 8 210 € pour un étudiant. Ainsi une scolarité, valorisée aux prix de 2000, menant sans redoublement de la maternelle (en 3 ans) à un bac général ou technologique, est estimée à 85 555 €. Depuis 1986, le « coût théorique du bachelier » augmente en moyenne de 2,6 % par an en volume. À la rentrée 2001, les familles ont dépensé, en moyenne, pour l'année scolaire, 69,4 € pour un écolier, 121,5 € pour un collégien et 207,8 € pour un lycéen.

Au 31 janvier 2000, 1 285 000 personnes, dont 1 144 500 appartiennent au secteur public, participent à la formation scolaire et universitaire et 76,4 % de ces personnels sont des enseignants. Deux agents sur trois sont des femmes et parmi les enseignants, elles sont plus nombreuses dans le premier degré (78 % dans le public et 91 % dans le privé), que dans le second degré (respectivement 57 % et 66 %). Dans le supérieur, les hommes sont majoritaires mais la part des femmes a augmenté de 27 % à 33 % de 1990 à 2000.

982 000 enseignants exercent devant des élèves, dont 86 % dans les établissements publics, soit en moyenne un enseignant pour 15 élèves ou étudiants.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2000, en France (y c. DOM), 62 000 **aides-éducateurs** (dont 74 % sont des femmes), exercent dans les établissements scolaires (dont 5,4 % dans les établissements privés). Dans le secteur public, 86 % des collèges, 76 % des lycées et 30 % des écoles bénéficient de ces emplois jeunes [1] [2].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les dépenses d'éducation », *France portrait social 2001-2002*, Insee.
- *Notes d'information*, DPD, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, disponibles sur le site internet ([www.education.gouv.fr/publication/](http://www.education.gouv.fr/publication/)).
- « Le compte de l'éducation et le compte de l'éducation supérieure, années 1997 à 2000 », *Les Dossiers d'Éducation & formations*, DPD, n° 125, novembre 2001.
- « Projection du système éducatif à dix ans », *Éducation & formations*, DPD n° 58, mars 2001.
- « Les femmes dans la recherche publique et l'enseignement supérieur en Europe », *Statistiques en bref – série Science et technologie*, Eurostat, n° 7, 2001.

## DÉFINITIONS

- **Dépense intérieure d'éducation.** Cette dépense représente toutes les dépenses effectuées par l'ensemble des agents économiques, administrations publiques centrales et locales, entreprises et ménages, pour les activités d'éducation en métropole : activités d'enseignement scolaire et extra-scolaire de tous niveaux, activités visant à organiser le système éducatif (administration générale, orientation, documentation pédagogique et recherche sur l'éducation), activités destinées à favoriser la fréquentation scolaire (cantines et internats, médecine scolaire, transports), rémunérations des personnels en formation et dépenses demandées par les institutions (fournitures, livres, habillement).
- **Établissements privés sous contrat.** Pour un établissement privé, la signature d'un contrat entraîne la prise en charge par l'État de la rémunération des enseignants (contrat simple), voire aussi des dépenses d'externat (contrat d'association).
- **Dépense moyenne d'éducation.** La dépense moyenne d'éducation par élève comprend la totalité des dépenses et des activités dans les établissements publics et privés à l'exclusion des activités extra-scolaires (dont la formation continue) et de l'enseignement artistique.
- **PEGC.** Professeurs d'enseignement général de collège.
- **SEGPA.** Voir mot-clé 6.1.
- **Personnels de l'Éducation nationale.** Actifs travaillant dans le domaine de la formation initiale et de la formation continue des jeunes. Les enseignants comptabilisés sont titulaires, stagiaires, non titulaires ou remplaçants dans les secteurs public et privé sous contrat.
- **Aides-éducateurs.** Ils sont recrutés dans le cadre des contrats emploi jeunes (voir définition au 9.3). Ils doivent avoir un niveau d'études compris entre le bac et bac plus 2.

### SOURCES

- [1] *Notes d'information*, DPD : « Le coût de l'éducation en 2000 – Évaluation provisoire du compte », n° 01-49 ; « Le coût de la rentrée scolaire 2001 pour les familles », n° 02-09 ; « Les aides-éducateurs au 1<sup>er</sup> janvier 2000 : le dispositif en place », n° 00-16.
- [2] *L'état de l'École*, DPD, n° 11, octobre 2001.
- [3] *Regards sur l'éducation*, Les indicateurs de l'OCDE, OCDE, édition 2001.
- [4] *Repères & références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, DPD, édition 2001.



## Établissements du premier et du second degré en 2000-2001 [4]

	2000-2001	dont public	Rappel 1999-2000
<b>Premier degré</b>	<b>57 559</b>	<b>51 948</b>	<b>57 968</b>
Écoles maternelles	18 428	18 177	18 558
Écoles élémentaires*	39 131	33 771	39 410
<b>Second degré</b>	<b>10 996</b>	<b>7 494</b>	<b>11 014</b>
Collèges	6 746	4 958	6 739
Lycées professionnels	1 707	1 076	1 722
Lycées d'enseignement général et technique	2 543	1 460	2 553

\* Y compris les écoles d'enseignement spécial.

## Dépense moyenne théorique pour quelques scolarités types en 2000 [1]

	De maternelle à :			
	BEP 2 ans	Bac génér. ou techn.	DUT	Licence
3 ans d'école maternelle	11 937	11 937	11 937	11 937
5 ans d'école primaire	20 962	20 962	20 962	20 962
4 ans en 1er cycle	26 953	26 953	26 953	26 953
2 ans en 2nd cycle prof.	18 080	///	///	///
3 ans en 2nd cycle gén. et technologique	///	25 703	25 703	25 703
2 ans en IUT	///	///	17 257	///
3 ans en université	///	///	///	19 392
<b>Dépense totale</b>	<b>77 932</b>	<b>85 555</b>	<b>102 812</b>	<b>104 947</b>

## Enseignants par affectation [4]

	1998-1999	1999-2000
<b>Premier degré public</b>	<b>302 676</b>	<b>301 691</b>
Préélémentaire + élémentaire	282 888	282 527
Spécial	19 788	19 164
<b>Second degré public</b>	<b>367 025</b>	<b>369 502</b>
Collèges et SEGPA	178 221	179 376
Lycées professionnels	52 034	51 871
Lycées	136 770	138 255
<b>Premier degré privé (sous contrat)</b>	<b>42 853</b>	<b>43 312</b>
<b>Second degré privé (sous contrat)</b>	<b>93 779</b>	<b>93 828</b>
<b>Supérieur public</b>	<b>78 613</b>	<b>80 965</b>

## Enseignants du public par corps [4]

	1998-1999	1999-2000
<b>Premier degré</b>	<b>302 676</b>	<b>301 691</b>
Instituteurs	183 029	162 968
Professeurs des écoles	119 647	138 723
<b>Second degré</b>	<b>367 025</b>	<b>369 502</b>
Agrégés et chaires supérieures	42 546	44 748
Certifiés et assimilés	219 886	223 995
Adjoints et chargés d'enseignement	6 660	5 878
PEGC	28 209	24 380
Professeurs de lycée professionnel	56 218	56 566
Non-titulaires	13 506	13 935
<b>Supérieur</b>	<b>78 613</b>	<b>80 965</b>
Professeurs	18 204	18 602
Maîtres de conférence	31 174	32 334
Autres *	29 235	30 029

\* Assistants titulaires, chefs de clinique, attachés, moniteurs, enseignants de type 2<sup>nd</sup> degré et autres.

## La dépense pour l'éducation en France métropolitaine [2]

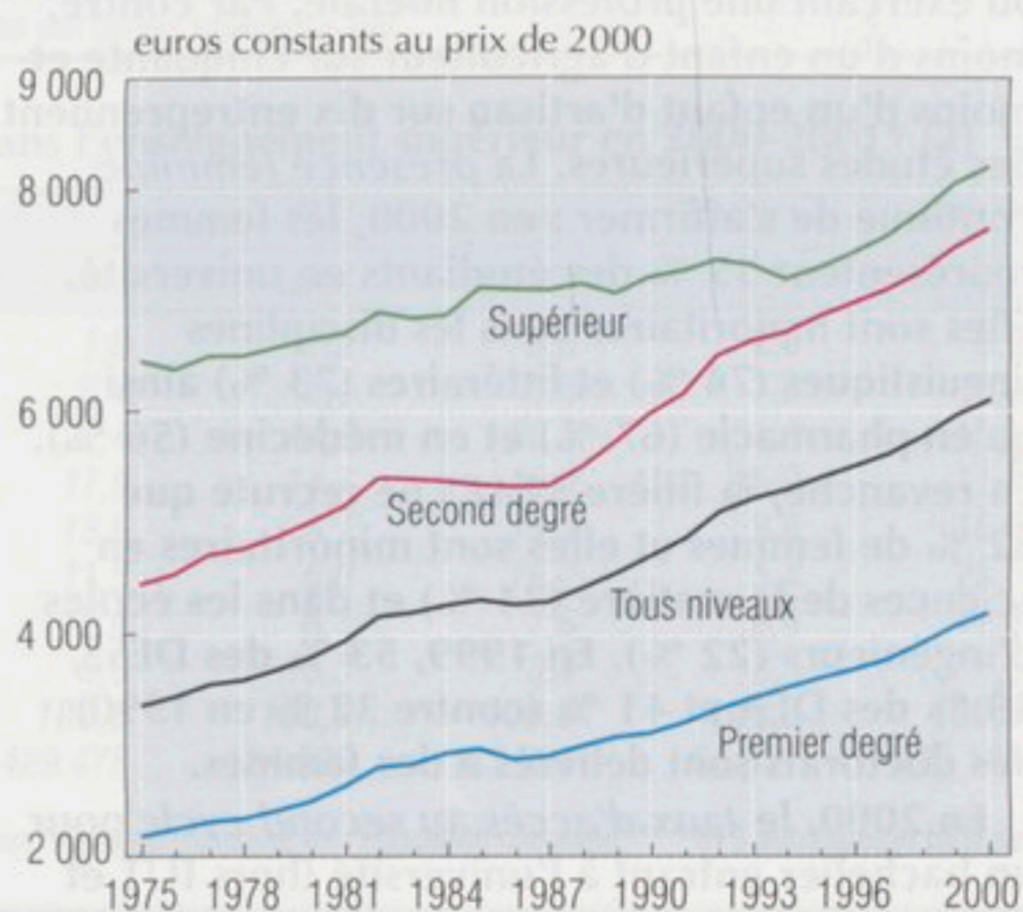
	1975	1985	1995	1999	2000
Aux prix courants :					
en milliards d'euros	14,6	48,7	85,4	95,4	98,2
Aux prix 2000 :					
en milliards d'euros	51,5	67,3	89,6	96,4	98,2
En % du PIB	6,5	6,8	7,3	7,2	7,1
Par habitant :					
en euros 2000	976	1 220	1 540	1 631	1 660
Par élève :					
en euros 2000	3 354	4 314	5 397	5 961	6 100

## Évolution des effectifs\* des personnels de l'Éducation nationale [2]

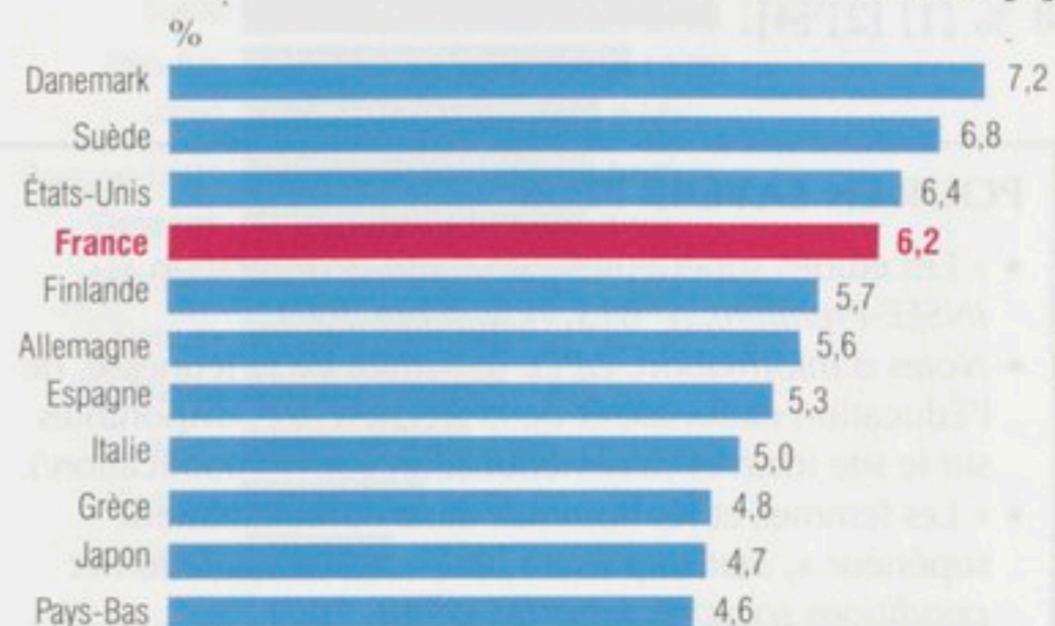
	Effectifs milliers	dont femmes %	dont enseignants %
1990	1 171	65,2	75,4
1995	1 240	64,5	76,0
1999	1 260	64,5	76,7
2000	1 285	64,7	76,4

\* France métropolitaine + DOM, secteurs public et privé sous contrat.

## Évolution de la dépense moyenne par élève [2]



## Dépense d'éducation par rapport au PIB en 1998 [3]





## PRÉSENTATION

Après une perte de 52 000 étudiants entre 1995 et 1998, *les effectifs de l'enseignement supérieur* sont relativement stables depuis 1999. A la rentrée 2000, en France (y c. DOM), on dénombre 2 143 191 inscrits dans l'enseignement supérieur, soit 15 000 de plus que l'année précédente. Les universités accueillent les deux tiers des étudiants. La baisse des effectifs en premier cycle universitaire se poursuit (- 0,6 %), compensée par une progression des inscriptions en deuxième (+ 0,7 %) et troisième cycle (+ 3,9 %).

Après avoir plus que doublé de 1982 à 1995, la part des jeunes de 19 à 21 ans poursuivant des études supérieures plafonne à 40 %. En 2000, la quasi-totalité des bacheliers généraux et 77 % des bacheliers technologiques poursuivent leurs études dans le supérieur dès la rentrée suivante, contre 17 % pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel (hors inscriptions en STS dans le cadre de l'apprentissage et contrats de qualification). 40 % des nouveaux bacheliers (contre 49 % en 1995) s'orientent vers l'université hors IUT, et 36 % optent pour des filières sélectives (IUT, CGPE, STS). Plus du tiers des étudiants inscrits dans une formation longue ont des parents cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale. Par contre, moins d'un enfant d'agriculteur sur cinquante et moins d'un enfant d'artisan sur dix entreprennent des études supérieures. La *présence féminine* continue de s'affirmer : en 2000, les femmes représentent 55 % des étudiants en université. Elles sont majoritaires dans les disciplines linguistiques (74 %) et littéraires (73 %) ainsi qu'en pharmacie (67 %) et en médecine (56 %). En revanche, la filière *STAPS* ne recrute que 32 % de femmes et elles sont minoritaires en sciences de la matière (34 %) et dans les écoles d'ingénieurs (22 %). En 1999, 53 % des DESS, 49 % des DEA et 41 % (contre 32 % en 1990) des doctorats sont délivrés à des femmes.

En 2000, le *taux d'accès au second cycle* pour un bachelier entrant à l'université (hors IUT et filière santé) est de 58 %. Les chances d'accéder en deuxième cycle varient inégalement selon la série de baccalauréat : les bacheliers généraux y parviennent à 67 %, les bacheliers technologiques à 22 % et les titulaires d'un bac professionnel à 8 % [1] [2] [4].

## DÉFINITIONS

- **AES.** Filière universitaire administrative, économique et sociale.
- **CPGE.** Classe préparatoire aux grandes écoles.
- **DEA et DESS.** Diplôme d'études approfondies et diplôme d'études supérieures spécialisées : 1 an après la maîtrise.
- **DEUG et DEUST.** Diplôme d'études universitaires générales et diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques : 2 ans après le baccalauréat.
- **DUT.** Diplôme délivré par un IUT.
- **IUT.** Institut universitaire de technologie.
- **IUFM.** Institut universitaire de formation des maîtres.
- **Licence.** 1 an après le DEUG ou le DEUST.
- **Maîtrise.** 1 an après la licence, 2 ans après le DEUG.
- **Nouveaux bacheliers.** Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat.
- **STAPS.** Sciences et techniques des activités physiques et sportives.
- **STS.** Section de technicien supérieur.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les études supérieures : un motif de migration », *INSEE-Première*, n° 813, novembre 2001.
- *Notes d'information*, DPD, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, disponibles sur le site internet ([www.education.gouv.fr/publication/](http://www.education.gouv.fr/publication/)).
- « Les femmes et les hommes dans l'enseignement supérieur », *Statistiques en bref - série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 18, 2001.

### SOURCES

- [1] *L'état de l'école*, DPD, n° 11, octobre 2001.
- [2] *Repères & références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, DPD, édition 2001.
- [3] *Regards sur l'éducation*, Les indicateurs de l'OCDE, OCDE, édition 2001.
- [4] « La rentrée 2001 dans l'enseignement supérieur », *Note d'information*, DPD, n° 01-53.



**Étudiants de l'enseignement supérieur [2]**

	1980-1981	1990-1991	1998-1999	1999-2000	2000-2001
Universités hors IUT	799 170	1 097 559	1 290 151	1 281 529	1 286 564
dont écoles d'ingénieurs dépendantes des universités	8 330	17 325	27 520	29 378	30 795
IUT	53 667	74 293	114 302	117 022	118 829
<b>Total universités</b>	<b>852 837</b>	<b>1 171 852</b>	<b>1 404 453</b>	<b>1 398 551</b>	<b>1 405 393</b>
IUFM *	///	///	79 811	80 120	78 054
STS	67 315	199 084	234 300	236 764	236 795
CPGE (y c. préparations intégrées)	42 911	71 430	79 723	79 426	79 144
Écoles d'ingénieurs indépendantes des universités	28 622	40 328	55 434	56 373	58 518
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	15 824	46 006	51 090	56 070	63 561
Établissements universitaires privés	16 256	19 971	22 397	22 267	21 623
Écoles paramédicales et sociales	91 741	70 385	82 701	85 331	85 331
Autres établissements d'enseignement supérieur **	59 435	79 660	79 569	82 471	82 729
<b>Total France métropolitaine</b>	<b>1 174 941</b>	<b>1 698 716</b>	<b>2 089 478</b>	<b>2 097 373</b>	<b>2 111 148</b>
<b>France métropolitaine + DOM</b>	<b>1 181 108</b>	<b>1 713 680</b>	<b>2 119 162</b>	<b>2 128 263</b>	<b>2 143 191</b>

\* Hors instituteurs en formation professionnelle spécifique à temps partiel. \*\* Écoles normales supérieures, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures d'art et d'architecture et autres écoles.

**Évolution des effectifs universitaires par cycle\* [2]**

	milliers		
	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle
1980-1981	416,4	313,3	128,4
1990-1991	623,7	381,6	177,5
1995-1996	789,4	490,1	206,0
1998-1999	731,1	487,6	205,7
1999-2000	723,7	484,2	211,7
2000-2001	719,5	487,6	219,9

\* France métropolitaine + DOM.

**Taux d'accès des nouveaux bacheliers à l'enseignement supérieur selon la filière choisie, en 2000-2001\* [2] %**

	Bac général	Bac technologique	Bac professionnel	Tous bacs
Universités (hors IUT)	62,8	19,0	6,2	<b>39,7</b>
IUT	11,5	9,4	0,5	<b>8,9</b>
CPGE	12,8	1,0	0,0	<b>7,0</b>
STS	9,3	45,0	9,9	<b>20,0</b>
Autres formations	8,0	2,7	0,4	<b>5,1</b>

\* Un bachelier peut s'inscrire dans plusieurs formations, ce qui explique que le total soit parfois supérieur à 100.

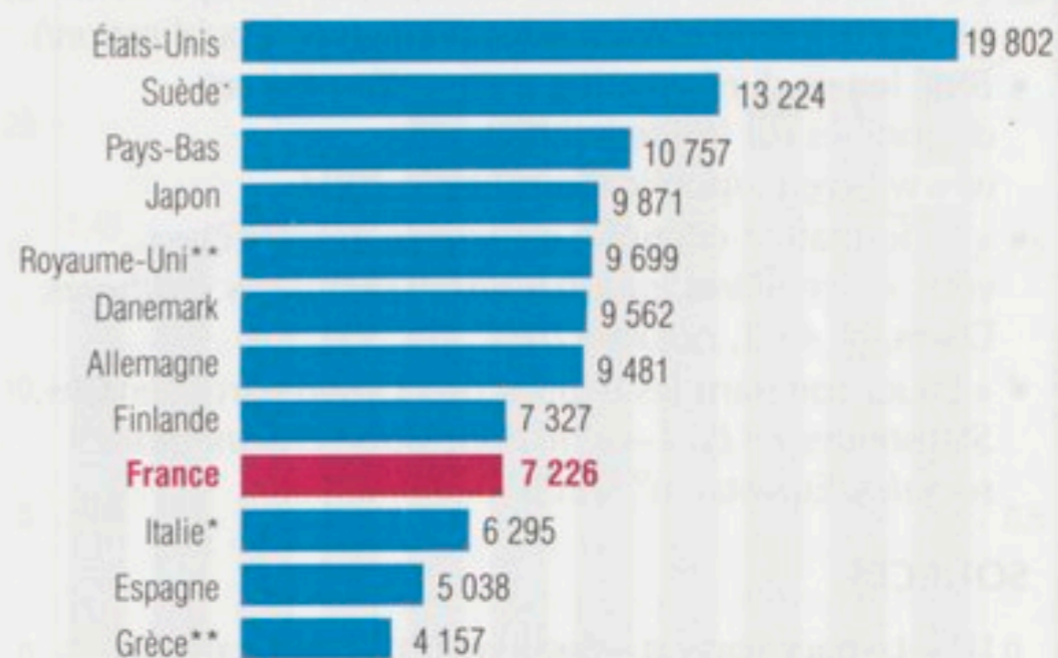
**Origine sociale des étudiants français dans l'enseignement supérieur en 2000-2001\* [2] %**

Catégorie socioprofessionnelle du chef de famille	Ensemble université	dont :			CPGE **	STS ***
		Lettres	Santé	IUT		
Agriculteurs exploitants	2,1	1,9	2,2	3,3	2,0	3,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	7,0	6,4	5,4	8,0	7,2	9,0
Professions libérales et cadres supérieurs	32,7	27,4	44,4	26,5	51,4	15,1
Professions intermédiaires	16,4	17,0	14,7	19,9	15,0	17,4
Employés	12,7	13,6	6,7	15,1	8,8	16,6
Ouvriers	10,9	11,5	5,0	16,2	5,4	23,0
Retraités, inactifs	10,1	12,4	6,1	7,6	6,9	11,9
Indéterminé	8,1	9,8	15,5	3,4	3,3	4,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Effectif des étudiants français	1 264 489	429 478	124 539	113 623	63 031	185 165

\* France métropolitaine public + privé. \*\* CPGE publiques et 91% des CPGE privées, sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale. \*\*\* STS publiques et 58% des STS privées, sous tutelle du MEN.

**Répartition par discipline des étudiants en université en 2000-2001 [2]**

Discipline	Ensemble	
	milliers	dont femmes %
Lettres, langues, arts	253,9	73,3
Sciences humaines et sociales	227,4	65,9
Sciences et structures de la matière	103,5	34,0
Sciences de la nature et de la vie	82,9	56,7
Droit, sciences politiques	179,1	61,8
Médecine, odontologie	114,1	55,6
IUT	118,8	39,7
Sciences économiques, gestion	110,0	47,5
Sc. et techno. - Sc. pour l'ingénieur	93,2	22,6
AES	52,1	58,8
STAPS	44,1	32,0
Pharmacie	26,3	66,7
<b>Total France métropolitaine</b>	<b>1 405,4</b>	<b>55,1</b>

**Dépense moyenne pour un étudiant des secteurs public et privé en équivalents-dollars en 1998 [3]**


\* Établissements publics. \*\* Établissements publics et privés subventionnés.



## PRÉSENTATION

La hausse des **niveaux de formation** et de qualification, importante entre 1980 et 1996, se stabilise, ainsi que la durée moyenne des études, qui s'établit à 19 ans. À la rentrée 2000, la part d'une génération accédant au niveau du baccalauréat est de 69,5 % (34 % en 1980, 56 % en 1990) et 62 % obtiennent le diplôme à la session 2001. En 1999, sur 768 000 sortants de formation initiale, 37 % obtiennent un diplôme d'études supérieures (30 % en 1990), 13 % n'ont aucun diplôme (21 % en 1990) et 8 % quittent l'école **sans qualification** (13 % en 1990). Les diplômés de **l'enseignement supérieur long** représentent 21 % des sortants contre 14 % en 1990.

Le développement de **l'apprentissage** (367 800 apprentis en 2000 dans les CFA contre 221 700 en 1990) s'accompagne d'une hausse du niveau des formations suivies. En 1999, la part des apprentis préparant un CAP ou un BEP est de 67 % contre 77 % en 1995 et celle des jeunes suivant une formation de niveau Bac ou plus atteint 21 % contre 12 % quatre ans auparavant.

En 1999, 12,4 millions de personnes ont suivi une action de **formation professionnelle continue**. Plus de 69 % des stagiaires sont des salariés (un cadre sur deux a suivi une formation contre un ouvrier qualifié sur cinq, ainsi qu'un ouvrier non qualifié sur huit) et 12 % des demandeurs d'emploi. Multipliée par 2 depuis 1987, la dépense pour la formation professionnelle et l'apprentissage s'élève à 22,1 Mds d'€ : elle est financée principalement par les entreprises (41 %), l'État (40 %) et les régions (10 %).

Dans l'Union européenne, en 2000, 18 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans, quittent l'école en ayant achevé au mieux le premier cycle de l'enseignement secondaire : cette proportion varie de moins de 10 % au Royaume-Uni, en Suède et en Finlande, à plus de 25 % en Espagne ou en Italie et atteint 43 % au Portugal. En 1999, un européen sur cinq, âgé de 25 à 64 ans, est diplômé de l'enseignement supérieur [1] [2] [3] [4] [7].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'information*, DPD, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, disponibles sur le site internet ([www.education.gouv.fr/publication/](http://www.education.gouv.fr/publication/)).
- *Bref*, lettres d'information mensuelles, Céreq, disponibles sur le site internet ([www.cereq.fr/publications.htm](http://www.cereq.fr/publications.htm)).
- « La formation continue est arrivée près de chez vous », *Premières informations et premières synthèses*, Dares, n° 43.2, octobre 2001.
- « Éducation dans les régions de l'Union européenne », *Statistiques en bref – série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 6/2001.

### SOURCES

[1] « Le baccalauréat – Session 2001 – Résultats définitifs », *Notes d'information*, DPD, n° 02-22, avril 2002.

## DÉFINITIONS

- **Niveaux de formation.** Niveaux VI et Vbis : sorties de l'enseignement secondaire, **sans qualification** c'est à dire : avant l'année terminale de préparation d'un CAP ou BEP ou d'une classe de seconde.  
Niveau V : CAP ou BEP.  
Niveau IV : Baccalauréat ou abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III.  
Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).  
Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de second (licence ou maîtrise) ou troisième (DEA ou DESS) cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.
- **Apprentissage.** Jeunes âgés de 16 à 25 ans préparant un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier associant une formation en entreprise et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.
- **Formation professionnelle continue.** Se répartit en deux grands secteurs distincts :
  - actions financées par les entreprises, qui ont l'obligation de consacrer 1,5 % de la masse salariale à la formation continue ;
  - actions financées par les fonds publics, surtout consacrées aux demandeurs d'emploi et à la promotion sociale.
- **Taux de scolarisation.** Pourcentage de jeunes d'un âge donné scolarisés par rapport à la population totale du même âge.
- **Enseignement supérieur long.** Il concerne les second et troisième cycles des universités, les écoles de commerce et d'ingénieurs.

[2] *Premières informations et premières synthèses*, Dares : « L'offre de formation : une moindre hausse de l'activité en 1999 », n° 03.1, janvier 2002 ; « La dépense de formation professionnelle en 1999 : 145 milliards de francs », n° 37.3, septembre 2001.

[3] *Repères & références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, DPD, édition 2001.

[4] *L'état de l'école*, DPD, n° 11, octobre 2001.

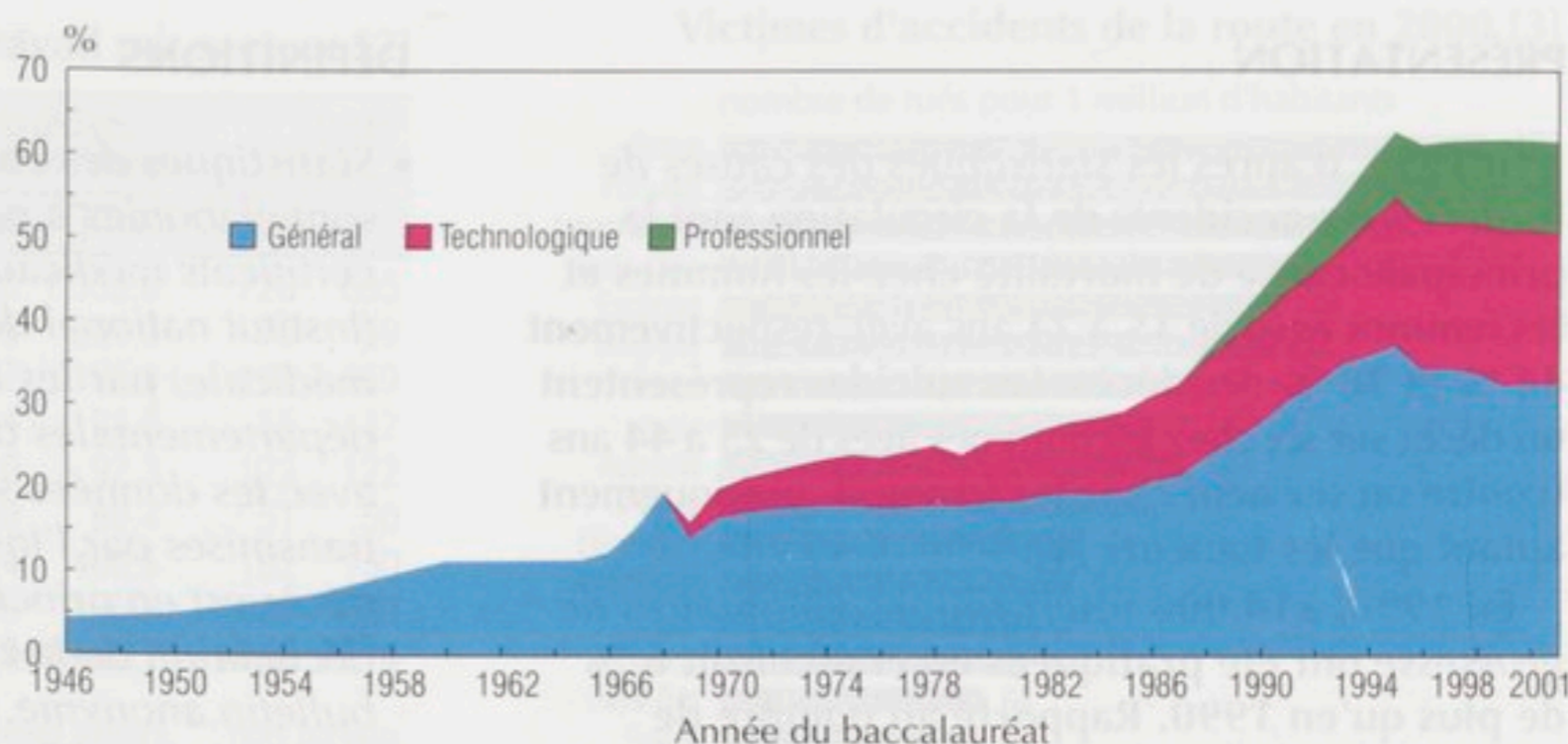
[5] *Enquête sur l'emploi de mars 2001*, Insee.

[6] *Statistiques en bref – série Population et conditions sociales*, Eurostat : « Enquête sur les forces de travail – Principaux résultats 2000 », n° 10/2001 ; « Les niveaux d'éducation en Europe dans les années 90 », n° 7/2001 ».

[7] « La formation en entreprise continue de se développer », *INSEE-Première*, n° 759, février 2001.



Proportion de bacheliers dans une génération [1]



Niveau général de formation selon l'âge en 2001 [5] %

	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus	Ensemble*
Aucun diplôme ou CEP	3,5	10,1	22,7	42,4	70,7	33,8
BEPC seul	1,4	4,8	7,1	7,3	6,4	6,4
CAP, BEP ou diplôme équivalent	1,3	15,5	28,9	25,0	9,9	21,1
Bac, brevet prof. ou équivalent	0,4	13,3	14,0	8,9	5,7	10,1
Baccalauréat + 2 ans	0,0	6,5	13,1	7,2	2,8	8,3
Diplôme supérieur	0,0	1,5	12,0	9,1	4,3	8,1
En cours d'études initiales	93,4	48,2	2,1	0,1	0,1	12,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Ensemble des personnes de 15 ans ou plus.

Taux de scolarisation par âge [3]

	1982-1983	1991-1992	1998-1999	1999-2000
2 ans	33,1	34,4	35,2	35,2
3 ans	91,0	98,8	99,9	100,0
4 à 13 ans	100,0	100,0	100,0	100,0
14 ans	97,3	100,0	100,0	99,8
15 ans	92,9	100,0	100,0	98,1
16 ans	75,5	95,2	96,3	96,8
17 ans	61,1	91,0	91,6	92,3
18 ans	41,7	80,9	81,0	81,5
19 ans	27,7	65,2	69,0	68,0
20 ans	17,5	46,9	54,9	54,4
21 ans	12,8	33,6	43,2	43,2
22 ans	9,5	23,9	33,8	34,9
23 ans	8,1	15,8	24,3	25,0
24 ans	6,7	10,1	16,3	17,0
25 ans	5,5	7,3	10,5	11,1

Répartition des sortants du système éducatif par diplôme obtenu [3]

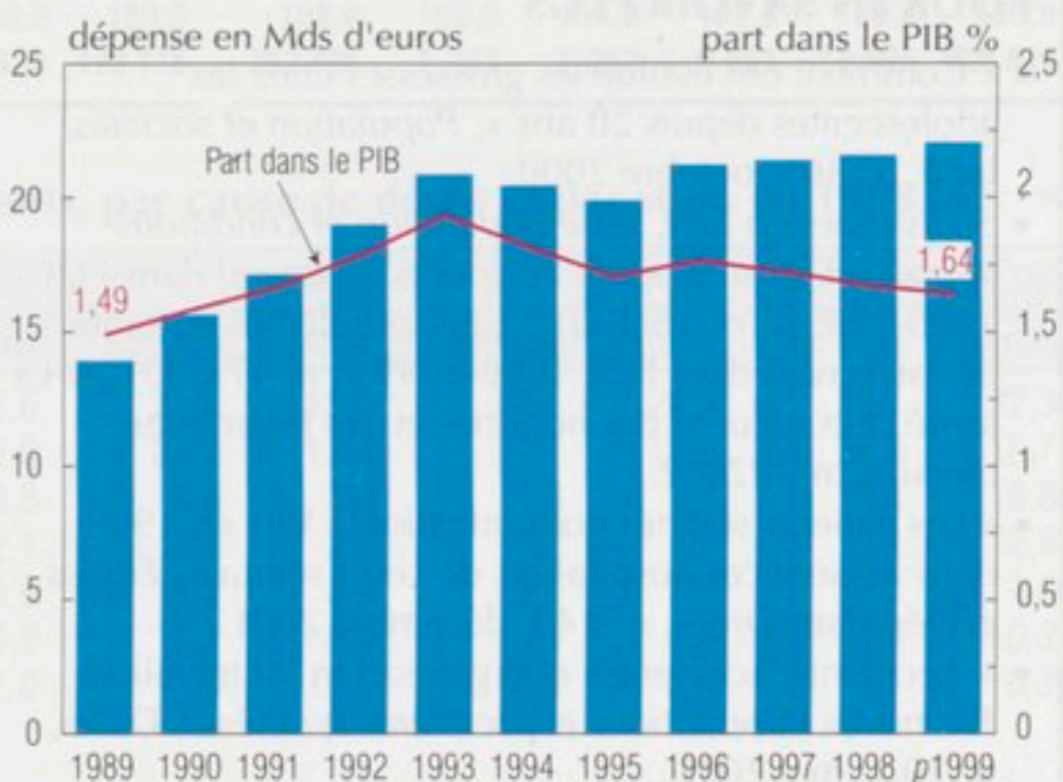
Diplôme obtenu	1980	1990	1995	1998	1999
Aucun diplôme ou CEP	27,9	21,3	15,1	13,6	13,4
Brevet seul	11,0	9,7	7,2	7,2	7,2
CAP, BEP ou équivalent	30,3	22,4	18,2	17,4	19,0
Baccalauréat général	11,2	7,8	10,1	11,5	9,6
Bac. techno, professionnel ou assimilé	4,4	10,1	12,3	12,4	13,4
BTS, DUT et équivalents	4,0	9,5	14,1	12,7	11,6
DEUG, paramédical et social	5,0	5,6	4,3	5,7	4,7
Licence et plus	6,2	13,6	18,7	19,5	21,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Total des sortants en milliers	725	642	723	749	768

Niveau général de formation dans quelques pays de l'UE en 2000\* [6]

	Primaire et secondaire premier cycle	Secondaire second cycle	Supérieur
Allemagne	18,7	57,5	23,8
Belgique	41,7	31,2	27,1
Danemark	20,2	54,0	25,8
Espagne	62,9	15,3	21,8
Finlande	26,9	40,7	32,4
<b>France</b>	<b>37,7</b>	<b>40,7</b>	<b>21,6</b>
Italie	54,8	35,6	9,6
Portugal	78,5	11,7	9,8
Royaume-Uni	19,3	52,6	28,1
Suède	22,8	47,5	29,7

\* Pourcentage de la population de 25 à 64 ans ayant atteint son niveau de formation le plus élevé.

La dépense pour la formation professionnelle continue et sa part dans le PIB [2]





## PRÉSENTATION

En 1999, d'après les *statistiques des causes de décès*, les accidents de la circulation sont la principale cause de mortalité chez les hommes et les femmes âgés de 15 à 24 ans avec respectivement 44 % et 38 % des décès. Les suicides représentent un décès sur six chez les hommes âgés de 25 à 44 ans (contre un sur neuf chez les femmes), pratiquement autant que les tumeurs [1].

En 1998, 214 000 *interruptions volontaires de grossesse* ont été pratiquées en France soit 6 % de plus qu'en 1990. Rapporté au nombre de femmes considérées comme étant en âge d'avoir des enfants (de 15 à 49 ans), le nombre d'IVG pour 1 000 femmes est passé de 13,6 en 1990 à 13,3 en 1997 [8].

En 2001, en France, 116 745 *accidents de la circulation* ont entraîné la mort de 7 720 personnes et en ont blessé 153 145 dont 26 192 gravement. Le nombre d'accidents diminue mais ils sont plus graves : le nombre des tués augmente de 1 % après avoir baissé de 4,8 % en 1999 ainsi qu'en 2000. En 2000, le nombre de décès dus à des *accidents du travail* diminue de 12 % par rapport à 1999. En dix ans, ils ont décru de 35 % [2] [6].

En 2001, dans le monde, 5 millions de personnes ont contracté le virus du *sida* et 3 millions sont décédées, selon les estimations de l'OMS et de l'agence Onusida. Au total, 40 millions de personnes, dont le tiers ont entre 15 et 24 ans, vivent avec le VIH. La croissance de l'épidémie reste la plus rapide en Europe orientale et en Asie centrale avec, en 2001, 1 million de personnes contaminées et 250 000 nouveaux cas d'infection. La crise s'amplifie en Afrique subsaharienne : le sida y est maintenant la première cause de décès. En 2001, il y a tué 2,3 millions de personnes et 3,4 millions de nouvelles infections s'y sont produites, ce qui porte à 28,1 millions le nombre total de personnes vivant avec le virus. Fin 2001, en France, 32 119 personnes sont décédées depuis le début de l'épidémie [7].

## DÉFINITIONS

- **Statistiques des causes de décès.** Ces statistiques sont élaborées à partir de la confrontation des certificats médicaux de décès adressés à l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) par les DDASS (Directions départementales de l'action sanitaire et sociale), avec les données sociodémographiques, transmises par l'Insee. Toute déclaration de décès est en principe accompagnée par la déclaration de la cause de décès dressée sur bulletin anonyme. Celle-ci est codée selon les règles de classification internationale des maladies. L'importance de certaines maladies, qui peuvent être « impliquées » dans le décès sans être considérées comme la cause immédiate de celui-ci, est sous-estimée : c'est le cas des maladies circulatoires, de l'alcoolisme et du tabagisme.
- **Victimes des accidents de la circulation.** La statistique officielle française des tués inclut les personnes décédées sur le coup ou dans les 6 jours qui suivent l'accident. La statistique internationale allonge ce délai jusqu'à 30 jours.
- **Interruptions volontaires de grossesse (IVG).** Autorisées par la loi Veil depuis 1975, les IVG doivent faire l'objet d'une déclaration qui prend la forme d'un bulletin statistique. L'exploitation de ces bulletins s'effectue sous la responsabilité du ministère de l'Emploi et de la Solidarité. L'Ined est chargé par la loi d'analyser et de publier les résultats de cette exploitation, en liaison avec l'Inserm. L'acte d'IVG n'est pas pris en charge par la Sécurité sociale mais par l'État sur un autre budget. Les deux tiers des IVG sont pratiquées dans des établissements hospitaliers publics.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Comment ont évolué les grossesses chez les adolescentes depuis 20 ans », *Population et sociétés*, Ined, n° 361, octobre 2000.
- *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat : « Les accidents du travail dans l'UE 1998-1999 », n° 16/2001 ; « Les problèmes de santé liés au travail dans l'UE 1998-1999 », n° 17/2001 ; « La santé et la sécurité des hommes et des femmes au travail », n° 4/2002.
- « Les patients soignés pour infection à VIH en 1999 dans les services hospitaliers de court séjour », *Études et Résultats*, Drees, n° 149, décembre 2001.
- « Accidents, accidentés et organisation du travail », *Premières informations et premières synthèses*, Dares, n° 20.1, mai 2002.

### SOURCES

- [1] *Statistique annuelle des causes médicales de décès*, Inserm, 1998 et 1999.
- [2] *Statistiques trimestrielles des accidents du travail*, Cnamts, mars 2002.
- [3] Conférence européenne des ministres des transports (CEMT), 2001.
- [4] « Rapport du 1<sup>er</sup> semestre 2001 », Centre européen pour la surveillance épidémiologique du sida, n° 65, 2001.
- [5] Base de données New Cronos, Eurostat.
- [6] Direction de la Sécurité et de la Circulation routières.
- [7] Onusida, internet ([www.unaids.org](http://www.unaids.org)) ; Institut de veille sanitaire ([www.invs.sante.fr](http://www.invs.sante.fr)).
- [8] « Les IVG en 1998 », *Études et Résultats*, Drees, n° 69, juin 2000.



Les accidents du travail par secteur [2]

Secteur de risque	Accidents déclarés et reconnus en milliers		Décès	
	p 1999	p 2000	p 1999	p 2000
Ensemble des activités*	1 362,0	1 355,0	720	655
dont : Métallurgie	205,5	201,3	70	59
Bâtiment et travaux publics**	190,7	192,8	162	169
Alimentation	196,4	193,8	55	42
Transports et manutention	92,0	92,3	123	122
Commerces non alimentaires	81,0	80,4	51	50
Interprofessionnel	460,4	460,5	182	150
Accidents du trajet*	136,9	130,6	662	559
<b>Total</b>	<b>1 498,9</b>	<b>1 485,7</b>	<b>1382</b>	<b>1214</b>

\*Y compris bureaux et autres activités non ventilées ailleurs. \*\* Hors bureaux.

Victimes d'accidents de la route en 2000 [3]

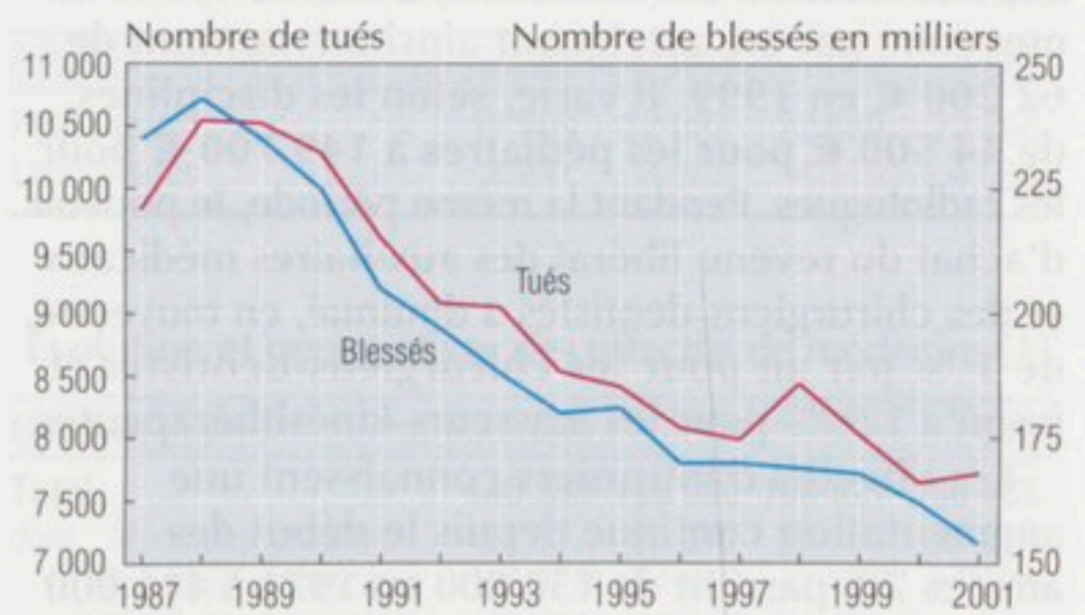


Cas de sida dans l'Union européenne [4]

	Année de diagnostic			Total cumulé*
	1993	1999	2000	
Allemagne	1 907	751	670	20 460
Espagne	5 434	2 939	2 646	61 028
<b>France</b>	<b>5 520</b>	<b>1 774</b>	<b>1 695</b>	<b>53 879</b>
Italie	4 814	2 126	1 928	48 488
Pays-Bas	477	185	119	5 423
Royaume-Uni	1 784	732	813	17 993
Suède	182	68	53	1 771
<b>Union européenne</b>	<b>21 679</b>	<b>9 996</b>	<b>9 316</b>	<b>227 944</b>

\* Totaux cumulés (non redressés) du début de l'épidémie au 1<sup>er</sup> semestre 2001.

Évolution de l'insécurité routière en France [6]



Causes médicales de décès par sexe et âge en 1999 [1] %

	Hommes						Femmes					
	Total	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus	Total	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus
Maladies cardio-vasculaires	27,7	3,5	10,8	17,2	20,1	32,2	33,8	5,1	9,4	10,5	15,5	37,1
Tumeurs	32,4	6,8	17,6	40,9	48,3	30,9	22,6	12,3	35,4	51,0	52,8	19,4
Maladies de l'appareil respiratoire	8,2	1,3	2,0	2,7	4,0	10,2	8,2	2,7	2,5	2,6	3,7	8,9
Maladies de l'appareil digestif	4,9	0,5	5,5	8,5	7,2	4,2	4,5	1,1	5,1	8,1	6,8	4,3
Troubles mentaux	2,3	0,8	4,2	3,5	1,8	2,1	3,7	0,6	2,7	2,4	1,5	3,9
Maladies infectieuses et parasitaires	1,5	0,7	4,0	1,5	1,1	1,3	1,5	1,9	3,2	1,0	1,0	1,4
dont : sida	0,3	0,2	3,0	0,7	0,2	0,0	0,7	0,2	2,0	0,3	0,1	0,0
Autres maladies	13,6	13,8	14,1	10,5	9,2	13,9	18,9	18,2	14,4	11,0	11,0	19,4
Causes extérieures de traumatismes et empoisonnements	9,4	72,7	41,8	15,2	8,1	5,1	6,8	58,2	27,2	13,5	7,6	5,5
dont : accidents de la circulation	2,1	44,3	12,8	2,8	1,4	0,4	0,8	37,7	7,8	2,5	1,2	0,3
suicides et séquelles de tentatives	2,7	13,4	16,7	6,0	2,6	1,1	1,1	10,2	11,5	6,1	2,9	0,4
chutes accidentelles	1,4	1,5	1,5	1,3	1,0	1,5	2,5	1,1	0,9	0,7	0,8	2,8
<b>Total toutes causes</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Total toutes causes en nombre</b>	<b>274 764</b>	<b>3 572</b>	<b>15 712</b>	<b>22 884</b>	<b>31 622</b>	<b>198 115</b>	<b>262 695</b>	<b>1 243</b>	<b>7 052</b>	<b>9 891</b>	<b>13 496</b>	<b>228 874</b>

Taux de mortalité pour 10 000 habitants, par cause de décès et par sexe, en 1998 [5] %

	Allemagne		Finlande		France		Grèce*		Royaume-Uni	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Appareil circulatoire	40,1	25,8	41,9	22,6	<b>23,4</b>	<b>13,6</b>	36,8	28,5	36,7	22,3
Tumeurs malignes	25,0	15,1	21,2	12,6	<b>27,9</b>	<b>12,6</b>	21,7	11,5	24,4	16,7
Appareil respiratoire	6,2	2,6	9,2	3,8	<b>6,6</b>	<b>3,2</b>	4,4	2,9	13,4	8,8
Appareil digestif	4,8	2,6	4,1	2,1	<b>4,5</b>	<b>2,3</b>	2,2	1,2	3,4	2,6
Causes extérieures	5,3	2,0	11,6	3,6	<b>8,7</b>	<b>3,8</b>	6,0	1,8	4,0	1,6
dont : accidents liés aux transports	1,4	0,5	1,6	0,5	<b>2,1</b>	<b>0,7</b>	3,3	1,0	0,9	0,3
suicides	2,0	0,6	3,7	1,0	<b>2,6</b>	<b>0,8</b>	0,6	0,1	1,1	0,3

\* 1997.



## PRÉSENTATION

Au 1<sup>er</sup> janvier 2001, 196 000 médecins sont en activité contre 59 000 en 1967. Ce nombre serait amené à baisser d'environ 20 % d'ici 2020, sous l'hypothèse d'un **numerus clausus** maintenu à 4 700 élèves formés chaque année, et en supposant constants les comportements de choix de filière, d'installation et de départ à la retraite. Alors qu'elles représentent aujourd'hui 36 % des médecins, les femmes pourraient devenir majoritaires en 2020. L'âge moyen de l'ensemble des médecins continuerait d'augmenter jusqu'en 2011, où il serait d'environ 50 ans, la part des médecins de 55 ans et plus devant atteindre 40 %, à compter de 2013.

Entre 1993 et 1999, le revenu moyen, net de charges professionnelles, provenant de la seule activité libérale des médecins, a crû de 1,4 % en moyenne par an, atteignant ainsi un montant de 62 200 € en 1999. Il varie, selon les disciplines, de 44 500 € pour les pédiatres à 149 700 € pour les radiologues. Pendant la même période, le pouvoir d'achat du revenu libéral des auxiliaires médicaux et des chirurgiens-dentistes a diminué, en moyenne, de 1 % par an pour les chirurgiens-dentistes et jusqu'à 1,9 % pour les masseurs-kinésithérapeutes.

Les effectifs d'infirmiers connaissent une augmentation continue depuis le début des années 70, passant de 150 000 en 1971 à 411 000 en 2002. La part des infirmiers en secteur libéral est de 14 % en 2002 contre 10 % en 1988 ; l'hôpital public emploie 54 % des effectifs. Le nombre de masseurs-kinésithérapeutes atteint 55 000 en 2002. Cette profession, aux trois-quarts libérale, est de plus en plus féminisée (43 % en 2002).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2002, 15 122 sages-femmes sont en activité, dont 14 % dans le secteur libéral. La croissance des effectifs devrait se poursuivre jusqu'en 2020, pour se stabiliser aux environs de 17 000 praticiennes.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2001, le nombre de lits en hospitalisation complète dans les **établissements de santé** est de 475 516 (65 % dans le secteur public). Ce nombre continue de baisser (- 2,1 % par rapport à 2000) soit 17 % de moins qu'en 1987 [1] [2] [3] [7].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Études et Résultats*, Drees : « La régulation démographique de la profession médicale en Allemagne, en Belgique, aux États-Unis, au Québec et au Royaume-Uni », n° 120, juin 2001 ; « Les médecins hospitaliers depuis le début des années 80 », n° 145, novembre 2001 ; « Les disparités de revenus et de charges des médecins libéraux », n° 146, novembre 2001.

### SOURCES

[1] *Document de travail*, Drees : « Les médecins – Estimations de 1984 à 2000 – Séries longues », n° 22, juillet 2001 ; « Les médecins : estimations au 1<sup>er</sup> janvier 2001 », Drees, n° 28, octobre 2001 ; « Projections médecins

## DÉFINITIONS

- **Numerus clausus.** Une loi de 1979 permet de fixer directement par arrêté le nombre d'étudiants pouvant être admis en deuxième année d'études de médecine, d'odontologie et de pharmacie, en fonction des besoins de santé de la population. En médecine, le numerus clausus qui était d'environ 8 500 à la rentrée 1979, n'était plus que de 4 754 en 1985 et 3 500 en 1993. Depuis cette date, il augmente légèrement. Il est fixé à 4 700 en 2002.
- **Établissements de santé.** Les établissements de santé publics et privés assurent principalement des soins en hospitalisation complète. Mais les évolutions récentes des technologies et des pratiques médicales conduisent les hôpitaux à s'orienter vers de nouvelles prises en charge des malades (hospitalisation de jour, de nuit, à domicile).
- **CHR.** Centre Hospitalier Régional.
- **CH.** Centre Hospitalier.
- **CHS.** Centre Hospitalier Spécialisé en psychiatrie.
- **Revenu de l'activité libérale des professions de santé.** Il ne représente qu'une partie des revenus pour certains professionnels. Les revenus provenant d'une activité salariée ou d'activités annexes ne sont pas pris en compte.

2002-2020 », n° 30, février 2002 ; « Les professions de santé au 1<sup>er</sup> janvier 2002 », n° 33, mai 2002.

[2] Ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées.

[3] « Les revenus des indépendants et des dirigeants jusqu'en 1999 », *Synthèses*, Statistique publique, n° 61, mars 2002.

[4] *Base de données New Cronos*, Eurostat.

[5] « Démographie pharmaceutique », Conseil national de l'ordre des pharmaciens, 2001.

[6] « Le secteur libéral des professions de santé en 2000 », *Carnets statistiques*, CNAM, n° 108, 2002.

[7] *Études et résultats*, Drees : « La démographie médicale à l'horizon 2020 », n° 161, mars 2002 ; « L'activité des établissements de santé en 2000 », n° 177, juin 2002.



Nombre de médecins et de dentistes pour 100 000 habitants dans l'Union européenne [4]

	Médecins			Dentistes		
	1988	1990	1999	1988	1990	1999
Allemagne	281	301	355	67	...	76
Autriche	282	303	373	42	43	45
Belgique	330	345	405	70	72	**70
Danemark	267	278	*289	91	89	91
Espagne	360	383	444	19	27	43
Finlande	227	243	306	85	90	94
<b>France</b>	<b>254</b>	<b>269</b>	<b>328</b>	<b>66</b>	<b>69</b>	<b>68</b>
Grèce	321	339	438	92	99	116
Irlande	158	155	227	34	37	48
Italie	434	470	589	10	24	56
Luxembourg	191	202	313	48	52	62
Pays-Bas	244	252	311	54	53	54
Portugal	269	282	318	15	17	38
Royaume-Uni***	155	160	*175	38	39	45
Suède	285	260	283	107	101	**87

\* 1996. \*\* 1998. \*\*\* National Health Service uniquement.

Médecins suivant le statut et la spécialité [1]  
au 1<sup>er</sup> janvier 2001

	Ensemble	Médecins libéraux %	Femmes %	Densité*
<b>Médecine générale</b>	<b>96 246</b>	<b>70,0</b>	<b>35,8</b>	<b>163</b>
Spécialités médicales	54 710	51,1	38,3	93
dont : Cardiologie	5 609	64,5	15,7	9
Pédiatrie	6 263	47,5	56,6	52
Radiologie	7 218	63,8	26,8	12
Spécialités chirurgicales	23 090	67,0	22,6	39
dont : Gynécologie Obstétrique	5 006	66,3	36,1	21
Ophtalmologie	5 280	86,3	43,2	9
Biologie médicale	2 975	27,8	45,9	5
Psychiatrie	13 291	48,0	41,7	23
Santé publique et médecine du travail	5 688	1,5	67,6	10
<b>Ensemble des spécialités</b>	<b>99 754</b>	<b>50,9</b>	<b>37,0</b>	<b>169</b>
<b>Ensemble des médecins</b>	<b>196 000</b>	<b>60,3</b>	<b>36,4</b>	<b>332</b>

\* Nombres de médecins pour 100 000 habitants, sauf pour les gynécologues (100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans) et pour les pédiatres (100 000 enfants de moins de 15 ans).

Établissements de santé [2]

Au 1<sup>er</sup> janvier 2000 (données provisoires)

Catégories d'établissements	Nombre	Ensemble des lits et places	dont lits en hosp. complète
Secteur public	1 054	442 386	315 387
dont : CHR	29	93 087	85 089
CH	560	240 349	171 436
Hôpital local	350	57 333	23 650
CHS	94	50 895	34 624
Secteur privé	3 117	190 160	170 382
dont : établissements de soins de courte durée	1 006	102 311	92 652
étab. de moy. et long séjour	736	52 121	48 410
établissements psychiatriques*	330	27 697	22 038
traitements et soins à domicile, dialyse ambulatoire	533	...	67
<b>Ensemble</b>	<b>4 171</b>	<b>632 546</b>	<b>485 769</b>

\* Hopitaux psychiatriques privés faisant fonction de public et établissements de lutte contre les maladies mentales, les toxicomanies et l'alcoolisme.

Effectifs des professions de santé [1] [2]

Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier	1990	2001	2002	Densité* en 2002
Médecins	161 364	196 000	...	...
Chirurgiens-dentistes	37 931	40 426	40 481	68
Sages-femmes	10 705	14 725	15 122	104
Pharmaciens**	51 367	60 366	62 054	80
Infirmiers diplômés d'état	242 953	347 087	360 636	608
Infirmiers de secteur psy.	61 527	50 419	50 223	85
Masseurs-kinésithérapeutes	38 257	53 997	55 348	93
Orthophonistes	10 000	13 914	14 323	24
Orthoptistes	1 445	2 236	2 309	4

\* Densité pour 100 000 habitants, sauf pour les sages-femmes (100 000 femmes de 15 à 49 ans) et pour les pharmaciens (titulaires d'officine seulement). \*\* Jusqu'en 1990, pharmaciens inscrits à l'ordre, toutes activités confondues, et n'étant comptés qu'une fois.

Pharmacies et laboratoires d'analyses médicales [5] [6]

	1980	1990	1999	2000
Pharmacies	19 709	22 088	22 689	22 698
Laboratoires	4 241	3 905	4 110	4 084

Évolution et perspectives des effectifs de médecins [1]

Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier	1985	2001	2010	2020
<b>Total</b>	<b>146 800</b>	<b>196 000</b>	<b>189 827</b>	<b>158 433</b>
dont : Médecine générale	83 327	96 246	95 143	85 587
Spécialités médicales	35 279	54 710	52 580	41 021
Spécialités chirurgicales	17 703	23 090	21 671	16 797
Psychiatrie	8 814	13 291	11 513	7 759
Biologie médicale	1 486	2 975	2 929	2 680
Santé publique et travail	191	5 688	5 991	4 589

Évolution du nombre de lits installés en hospitalisation complète [7]

Au 1 <sup>er</sup> janvier	1987	1990	2000	2001
Secteur public	374 002	363 115	315 387	311 006
Secteur privé	199 633	195 578	170 382	164 510
<b>Ensemble</b>	<b>573 635</b>	<b>558 693</b>	<b>485 769</b>	<b>475 516</b>

Revenu libéral moyen des professions de santé en 1999 [3]

	Revenu annuel par tête* milliers d'euros	1999/98 %	Poids des dépassements** %
Omnipraticiens	50,0	-2,0	5,6
Ensemble des quinze spécialités étudiées	76,4	-1,3	10,9
dont : Cardiologues	80,6	-1,3	3,6
Chirurgiens	92,1	-0,9	19,8
Gynécologues	61,2	-2,1	20
Ophtalmologues	83,2	-0,6	16,4
Pédiatres	44,5	-5,8	12,7
Radiologues	149,7	-1,0	2,0
<b>Ensemble des médecins</b>	<b>62,2</b>	<b>-1,6</b>	<b>8,6</b>
Chirurgiens dentistes	58,2	-2,7	46,5
Infirmiers	26,6	0,1	0,5
Masseurs-kinésithérapeutes	27,0	-0,4	1,2

\* Revenu net de charges professionnelles. \*\* Dans les honoraires totaux.



## PRÉSENTATION

En 2000, la **dépense courante** de santé est de 141 Mds d'€, soit 2 321 € en moyenne par habitant. La **dépense nationale** de santé représente 9,5 % du PIB, soit une progression de 0,1 point par rapport à 1999, après une période de stabilité au cours des trois années précédentes.

La **consommation de soins et de biens médicaux**, dont près de la moitié relève du secteur hospitalier, s'élève à 121 Mds d'€ (+ 5,6 % en valeur et + 5 % en volume par rapport à 1999). Cette augmentation est supérieure à celle observée les années précédentes (+ 3,7 % et + 3,2 %). La hausse des **dépenses du secteur hospitalier** (+ 3,6 % en valeur et + 2,6 % en volume) est liée, pour partie, au développement des sections médicalisées des établissements pour personnes âgées.

La **consommation de soins ambulatoires** (1/4 de la consommation de soins et de biens médicaux) augmente en valeur de 4,4 % (contre 3,1 % en 1999) et de 3,9 % en volume. Les prix ont peu augmenté (+ 0,5 %) en 2000, comme c'était déjà le cas en 1998 et 1999, avec peu de mesure de revalorisation des tarifs.

La **consommation de médicaments** (1/5<sup>ème</sup> de la consommation de soins et de biens médicaux) progresse en valeur de 9,2 % et reste, tout comme en 1999, le facteur qui contribue le plus à la croissance des soins et biens médicaux. La légère diminution de leurs prix (- 0,4 %) est essentiellement due à celle des médicaments remboursables.

Le financement de la **dépense courante de santé** est assuré aux trois quarts par la Sécurité sociale. La part des ménages (11,1 %) diminue depuis 1995 contrairement à celle des mutuelles (7,4 % en 2000 contre 6 % en 1990). Celle de l'État et des collectivités locales reste stable à 1 %.

Les dépenses de recherche médicale et pharmaceutique s'élèvent, en 2000, à 5 683 millions d'€ soit une augmentation de 6,5 % par rapport à l'année précédente. Plus de la moitié des financements provient de l'industrie pharmaceutique [3].

## DÉFINITIONS

Les comptes de la santé distinguent différents agrégats qui s'intègrent à l'analyse de l'évolution économique générale :

- **la consommation médicale totale** qui regroupe la consommation de soins et biens médicaux et la médecine préventive. La consommation de soins et biens médicaux comprend les soins hospitaliers et en sections médicalisées (soins aux personnes âgées), les soins ambulatoires (médecins, dentistes, auxiliaires médicaux, laboratoires d'analyses et cures thermales), les transports sanitaires et les biens médicaux (médicaments, optique, prothèses, petits matériels et pansements).
- **la dépense courante de santé** qui correspond à l'ensemble des sommes effectivement engagées par les financeurs de l'ensemble du système de santé. Elle couvre donc un champ plus large que celui de la consommation médicale totale puisqu'elle intègre aussi les indemnités journalières, les subventions reçues par le système de santé, les dépenses de recherche et de formation médicales et celles de la gestion de l'administration sanitaire.
- **la dépense nationale de santé** qui est évaluée à partir de la dépense courante de santé en défalquant les indemnités journalières, les dépenses de formation médicale et en ajoutant la formation nette de capital fixe du secteur hospitalier public. Elle sert aux comparaisons internationales réalisées par l'OCDE.

Comme l'ensemble des comptes nationaux, les Comptes de la santé ont donné lieu à un changement de base (voir définition au 11.1).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « La régulation des dépenses de santé : approches théoriques et empiriques », *Dossier solidarité et santé*, Drees, n° 1, janvier - mars 2001.
- *Série Études*, Drees : « Comparaison internationale des dépenses de santé - Une analyse des évolutions dans sept pays depuis 1970 », n° 12, avril 2001 ; « Modélisation des dépenses d'assurance maladie », n° 19, octobre 2001.
- *Études et résultats*, Drees : « La conjoncture des établissements de santé publics et privés en 2000 - Résultats provisoires », n° 122, juillet 2001 ; « Les dépenses de médicaments remboursables entre 1998 et

2001 », n° 166, avril 2002 ; « La situation économique et financière des cliniques privées de 1999 à 2000 », n° 168, avril 2002 ; « L'activité des groupements mutualistes, une rétrospective de 1991 à 1999 », n° 170, mai 2002.

### SOURCES

- [1] « Comptes nationaux de la santé 2000 », *Série Statistiques*, Drees, n° 23, août 2001.
- [2] *OCDE en chiffres, statistiques sur les pays membres*, OCDE, 2001.
- [3] « Les comptes de la santé en 2000 », *Études et résultats*, Drees, n° 132, août 2001.
- [4] *Annuaire Eurostat 2002*.



Consommation médicale totale des ménages [1]  
milliards d'euros

	1990	2000	2000/99 %
<b>Soins hospitaliers et en sections médicalisées</b>	<b>38,0</b>	<b>55,3</b>	<b>3,6</b>
Soins hospitaliers	37,2	53,4	3,5
soit : publics	28,1	42,7	4,1
privés	9,2	10,7	1,3
Soins en sections médicalisées	0,8	1,9	8,1
<b>Soins ambulatoires</b>	<b>22,1</b>	<b>31,9</b>	<b>4,4</b>
Médecins	10,3	15,3	4,2
Dentistes	4,9	6,4	1,8
Auxiliaires médicaux	4,0	6,5	7,5
Laboratoires (analyses)	2,2	2,8	6,9
Cures thermales	0,8	0,9	-2,3
<b>Médicaments</b>	<b>14,4</b>	<b>25,1</b>	<b>9,2</b>
<b>Autres</b>	<b>4,0</b>	<b>8,4</b>	<b>12,6</b>
Transports de malades	1,1	1,9	8,7
Prothèses, orthèses, VHP*	1,0	1,7	9,1
Lunetterie	1,8	3,2	14,3
Petits matériels et pansements	0,1	1,7	17,9
<b>Total des soins et biens médicaux</b>	<b>78,5</b>	<b>120,6</b>	<b>5,6</b>
<b>Médecine préventive</b>	<b>1,7</b>	<b>2,7</b>	<b>3,8</b>
Médecine préventive et de dépistage	1,6	2,4	3,2
soit : médecine du travail	0,8	1,2	4,7
médecine scolaire	0,3	0,4	3,0
P.M.I. ** et planning familial	0,3	0,4	3,0
dépistages et vaccins	0,3	0,4	-1,4
Programmes spécifiques de santé publique	0,1	0,3	9,7
<b>Consommation médicale totale</b>	<b>80,2</b>	<b>123,3</b>	<b>5,5</b>

\* Véhicules pour handicapés physiques. \*\* Protection maternelle et infantile.

Soins et biens médicaux - financement [1]  
%

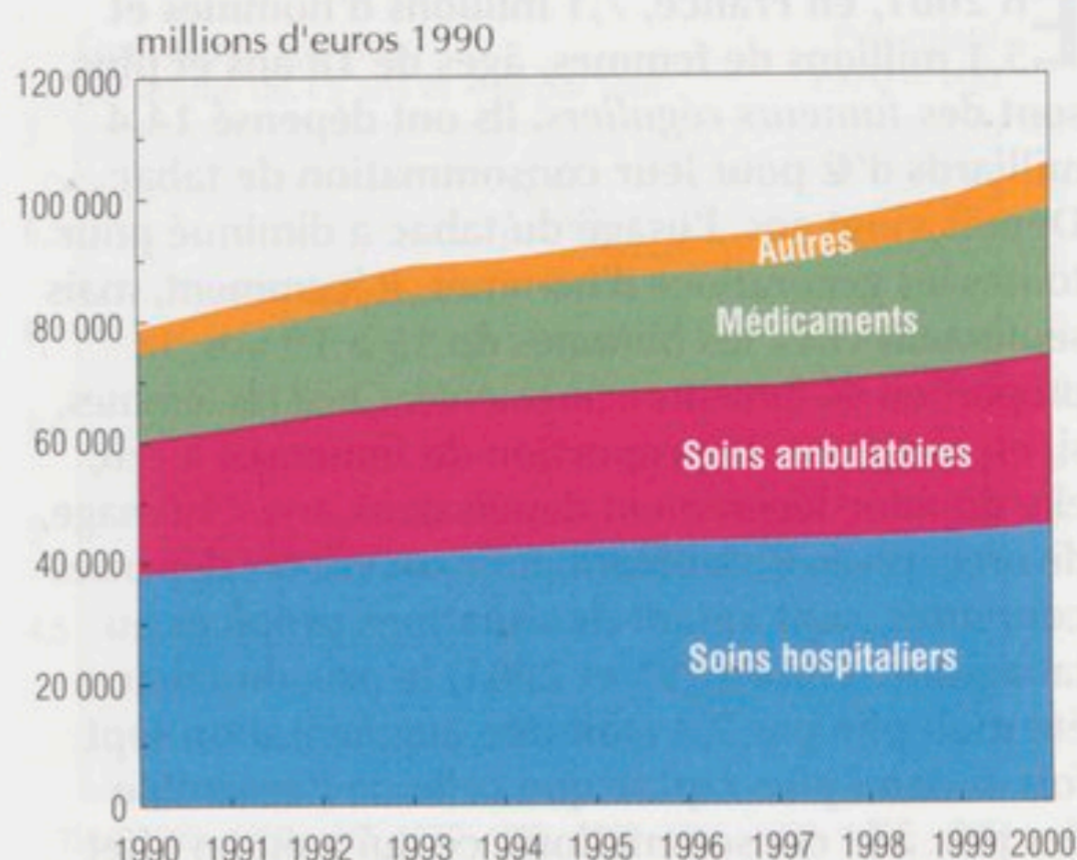
	1990	1995	2000
Sécurité sociale	76,0	75,5	75,5
État et collectivités locales	1,1	1,0	1,1
Mutuelles	6,1	6,8	7,4
Sociétés d'assurance	16,8	3,1	2,8
Institutions de prévoyance		1,6	2,1
Ménages		12,0	11,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Dépense de recherche médicale et pharmaceutique [1]  
millions d'euros

	1990	1995	p 2000	2000/99 %
Financements budgétaires	1 396	1 804	2 211	6,5
soit : budget civil de recherche et développement	990	1 272	1 708	6,5
autres	406	532	503	6,5
Hôpitaux publics*	79	103	161	6,5
Autres financements	1 581	2 452	3 312	6,5
soit : industrie pharmaceutique	1 502	2 350	3 198	6,4
secteur associatif	79	102	114	6,4
<b>Total</b>	<b>3 056</b>	<b>4 360</b>	<b>5 683</b>	<b>6,5</b>

\* Dépenses de recherche clinique.

Évolution, en volume, de la consommation de soins et de biens médicaux [1]



Dépenses courantes de santé [1]  
milliards d'euros

	1990	2000	2000/99 %
Dépenses pour les malades	86,9	131,8	5,2
Dépenses de prévention	2,0	3,4	3,6
Dépenses en faveur du système de soins	3,6	6,4	6,0
soit : recherche médicale et pharmaceutique	3,1	5,7	6,5
formation	0,5	0,7	2,6
Gestion générale	1,4	2,4	5,3
Double compte : recherche pharmaceutique	-1,6	-3,4	6,5
<b>Dépenses totales</b>	<b>92,3</b>	<b>140,6</b>	<b>5,2</b>

Poids de la santé dans le PIB [2] [4]  
%

	1988	1990	1995	1999
Allemagne	9,4	8,1	10,4	*10,3
Autriche	7,1	8,4	7,9	8,2
Belgique	7,5	7,5	8,0	8,8
Danemark	8,7	6,3	6,4	8,4
Espagne	6,3	6,6	7,6	*7,0
États-Unis	11,3	12,4	14,2	12,9
Finlande	7,2	7,6	7,7	6,8
<b>France</b>	<b>8,4</b>	<b>8,9</b>	<b>9,8</b>	<b>9,4</b>
Grèce	7,3	5,5	5,8	*8,4
Irlande	7,0	7,5	6,4	*6,8
Italie	7,6	7,7	7,7	8,2
Japon	6,4	6,5	7,2	*7,4
Luxembourg	6,3	7,2	7,0	6,1
Pays-bas	8,5	8,0	8,8	8,7
Portugal	7,0	6,7	8,2	*7,7
Royaume-Uni	5,9	6,2	6,9	6,9
Suède	8,7	8,8	7,2	*7,9

\* 1998.



## PRÉSENTATION

En 2001, en France, 7,1 millions d'hommes et 5,1 millions de femmes, âgés de 18 ans et plus, sont des **fumeurs réguliers**. Ils ont dépensé 14,4 milliards d'€ pour leur consommation de tabac. Depuis vingt ans, l'usage du tabac a diminué pour toutes les générations d'hommes. Récemment, mais seulement chez les hommes de 15 à 19 ans, la proportion de fumeurs a augmenté. Chez les femmes, si, en vingt ans, la proportion de fumeuses a crû, elle diminue légèrement depuis deux ans. Chômage, divorce, revenu insuffisant pour couvrir les dépenses courantes, sont autant de situations propices au tabagisme. Entre 1991 et 2001, le prix du tabac a été multiplié par 2,3 (soit une augmentation sept fois et demi plus rapide que celle de l'ensemble des prix à la consommation), ce qui a eu un effet dissuasif sur la consommation de tabac : sur la même période, elle a diminué de 14 % (en quantité par adulte de 15 ans et plus) [1] [3].

La consommation moyenne d'alcool pur par adulte de 15 ans et plus diminue depuis la fin des années 60 (22,3 litres en 1970 et 14,5 litres en 2000). Mais on estime à dix millions le nombre de **buveurs réguliers** et à trois millions le nombre de personnes dépendantes de l'alcool. En 2000, la consommation hebdomadaire ou quotidienne d'alcool concerne 21,1 % des jeunes de 12 à 19 ans. Elle est plus particulièrement marquée chez les garçons (27,5 %) que chez les filles (15,1 %). En 1995, en France, plus d'un décès sur neuf est dû au tabac (60 000) et près d'un sur dix à l'alcool (40 à 50 000) [7].

L'**OFDT** évalue à 9,5 millions le nombre de personnes qui ont, en France, consommé au moins une fois une **drogue** dans leur vie et à 3,3 millions celles en ayant consommé l'année écoulée. Dans plus de 90 % des cas il s'agit de cannabis. 160 000 personnes consommeraient de l'héroïne de façon régulière et prolongée. Le nombre de décès par surdose enregistré par les services de police a été divisé par près de cinq entre 1994 (564 décès) et 2000 (120 décès). Les mineurs interpellés pour usage de cannabis sont de plus en plus nombreux et de plus en plus jeunes [4] [6].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Tendances*, OFDT : « Drogues et dépendances. Indicateurs et dépendances en 2002 », n° 19, janvier 2002 ; « L'application de la loi Évin en milieu scolaire : premiers résultats de l'enquête », n° 21, mai 2002.
- « La mortalité liée à l'imprégnation éthylique chronique en France en 1998 », *Études et résultats*, Drees, n° 153, janvier 2002.
- « Les relations au tabac sont multiples », *INSEE-Première*, n° 852, juin 2002.
- Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT), Internet ([www.drogues.gouv.fr](http://www.drogues.gouv.fr)).

## DÉFINITIONS

- **Fumeur régulier**. Est considéré comme fumeur régulier toute personne déclarant fumer au moins une cigarette (ou équivalent) par jour.
- **Prix relatif du tabac**. Il est égal au prix nominal du tabac divisé par l'indice général des prix.
- **Buveur régulier**. Est considéré comme buveur régulier toute personne déclarant consommer au moins un verre d'une boisson alcoolisée par jour, tous les verres étant équivalents (quantité d'alcool constante : 1 cl d'alcool pur par verre). La consommation d'alcool est potentiellement dangereuse au-delà de quatre verres par jour pour les hommes et de deux pour les femmes.
- **OCRTIS**. Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants. Il dépend de la direction générale de la Police nationale et de la direction centrale de la Police judiciaire du ministère de l'Intérieur.
- **OFDT**. Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies. Organisme chargé de la coordination et de l'observation dans le domaine de la toxicomanie, sous la responsabilité de la Mission Interministérielle de Lutte contre la drogue et la toxicomanie.
- **Consommateurs de drogues**.
  - expérimentateurs : au moins une fois dans la vie.
  - occasionnels : au moins une fois dans l'année.

### SOURCES

- [1] Division Synthèses des biens et services ; Division Conditions de vie des ménages ; Comptes nationaux, Insee.
- [2] Institut Gustave Roussy, Département de biostatistique et d'épidémiologie.
- [3] « Le tabac : vingt ans d'usage et de consommation », *INSEE-Première*, n° 808, octobre 2001.
- [4] Drogues et toxicomanies, *Indicateurs et tendances*, OFDT, 2000.
- [5] *Enquête Eurobaromètre*, Commission Européenne, 1999.
- [6] Drogues et dépendances, *Indicateurs et tendances*, OFDT, 2002.
- [7] « La santé en chiffres », Comité français d'éducation pour la santé, Internet ([www.cfes.sante.fr](http://www.cfes.sante.fr)).



Les fumeurs réguliers\* par catégorie sociale en 1980 et 2001 [3] %

	Hommes		Femmes	
	1980	2001	1980	2001
Agriculteurs	33,5	19,1	2,6	7,0
Artisans, com., chefs d'entreprise	44,8	39,9	14,9	35,0
Cadres	45,2	29,1	27,9	24,9
Professions intermédiaires	47,0	37,0	25,7	28,1
Employés	52,3	39,5	23,6	27,4
Ouvriers	55,5	49,0	18,9	29,0
Retraités	34,6	14,7	3,7	4,3
Autres inactifs	...	28,9	...	22,2
<b>Ensemble</b>	<b>46,9</b>	<b>33,0</b>	<b>16,7</b>	<b>21,5</b>

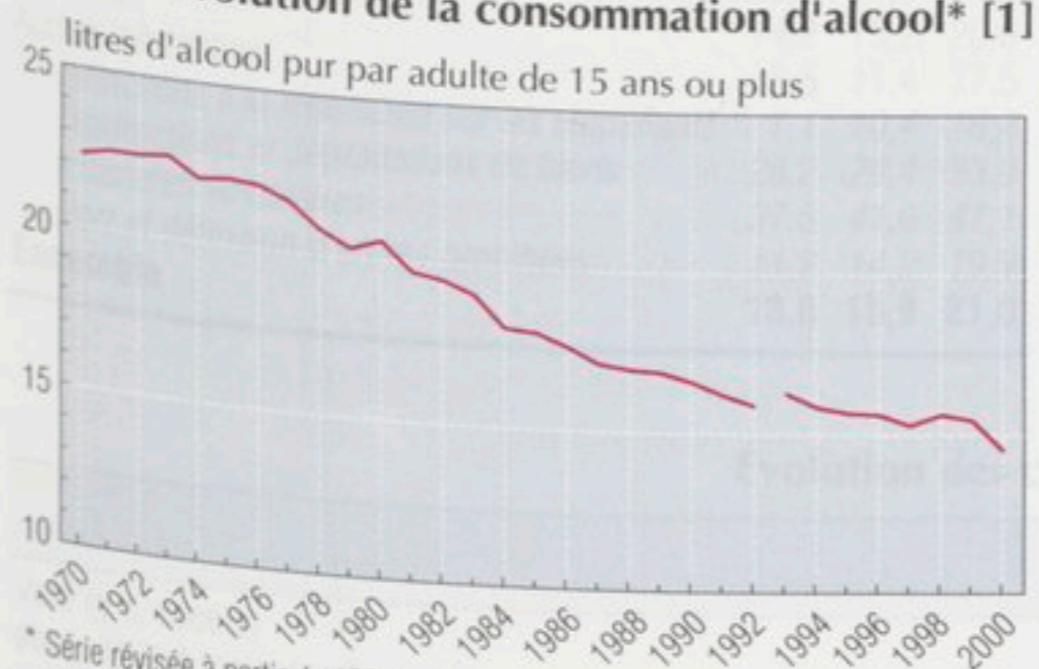
\* Ensemble de la population de 18 ans ou plus.

Proportion de fumeurs réguliers\* dans les pays européens en 1999 [3] [5] %

	Hommes	Femmes
Allemagne	41	27
Autriche	47	30
Belgique	47	28
Danemark	32	44
Espagne	47	28
Finlande	40	22
<b>France** (2001)</b>	<b>33</b>	<b>22</b>
Grèce	58	32
Irlande	38	27
Italie	35	20
Luxembourg	39	29
Pays-Bas	37	27
Portugal	44	14
Royaume-Uni	37	33
Suède	19	25

\* Parmi les adultes de 15 ans et plus. \*\* Parmi les adultes de 18 ans et plus.

Évolution de la consommation d'alcool\* [1]



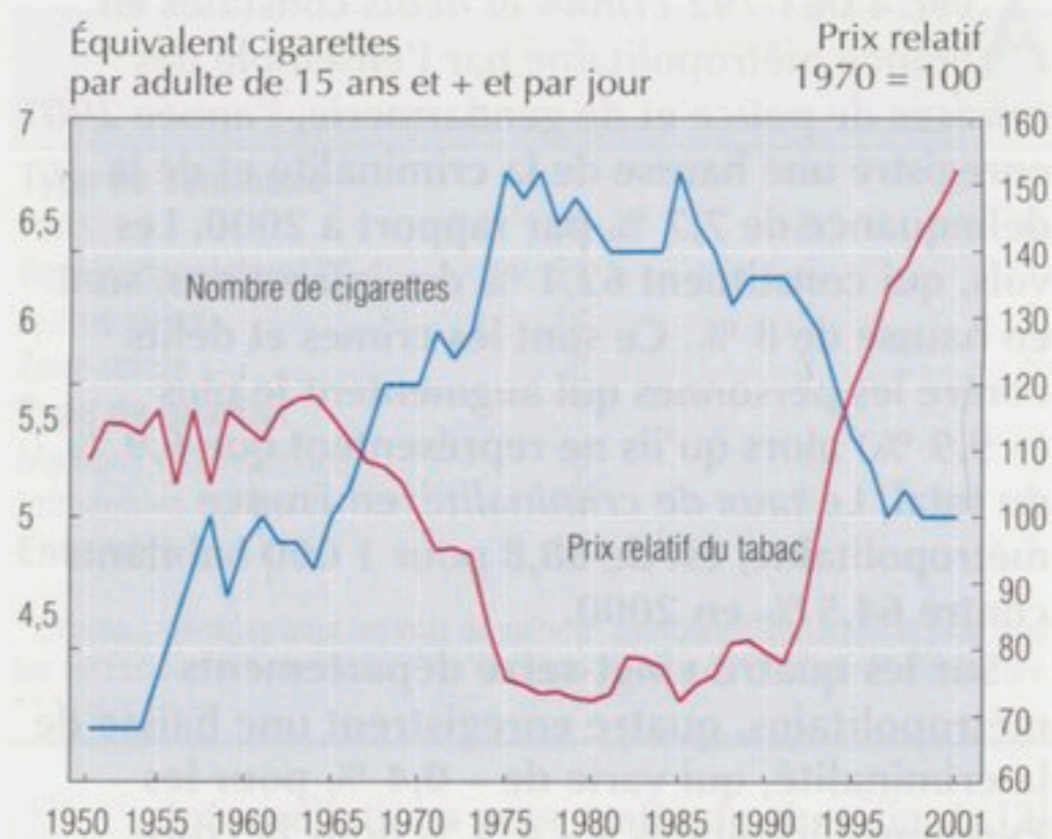
\* Série révisée à partir de 1993.

Estimation du nombre de consommateurs de drogues\* en 2000 [6] millions

	Expérimentateurs	Occasionnels	Répétés	Quotidiens
Alcool	43,0	41,0	14,0	8,9
Tabac	36,0	15,0	13,0	13,0
Médicaments psychotropes	...	8,4	3,8	2,4
Drogues illicites soit : Cannabis	9,5	3,3	1,7	0,3
Autres drogues	**1,5	***0,2	...	...

\* Extrapolation faite sur l'ensemble des 15-75 ans, soit environ 44 millions de personnes en 1999. \*\* 2,4 millions en tenant compte des produits à inhaler (colles, solvants). \*\*\* 0,3 millions en tenant compte des produits à inhaler (colles, solvants).

Évolution de la consommation et du prix relatif du tabac [1] [2]



Évolution de la consommation de boissons alcoolisées en France [1]

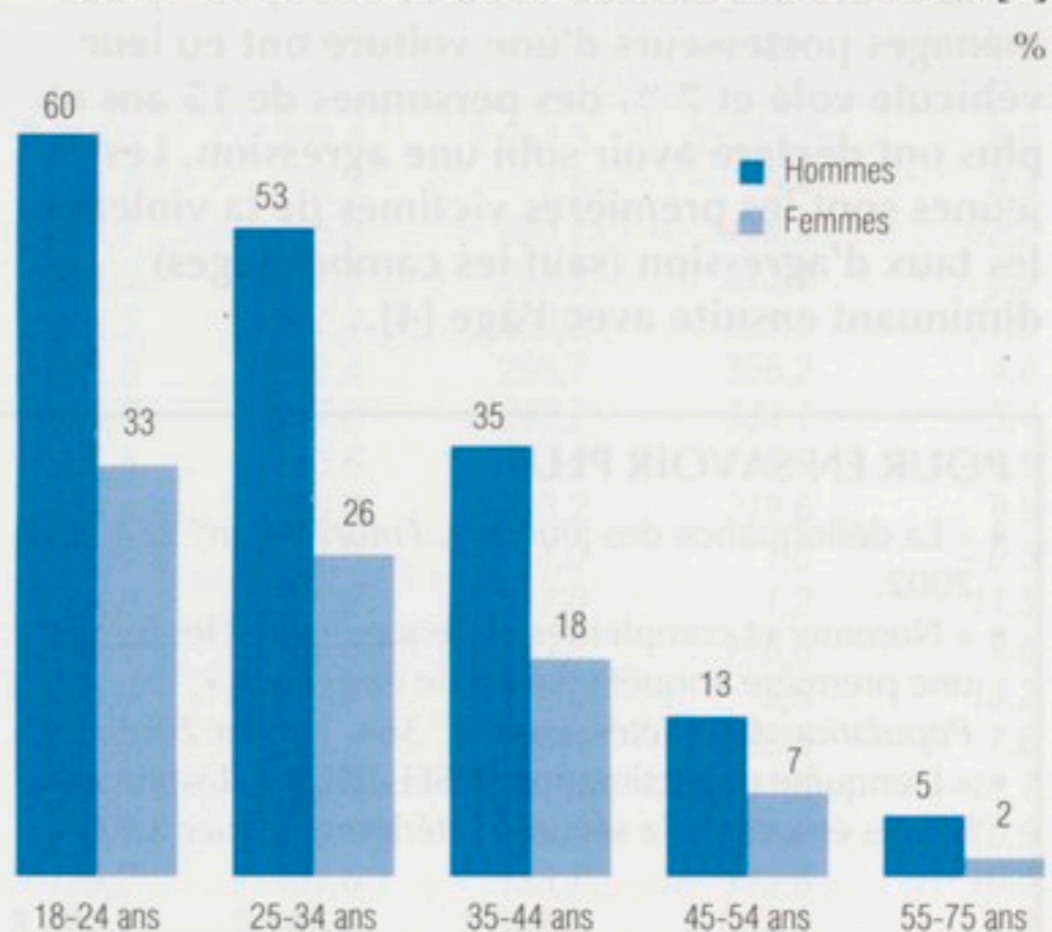
	litres/ personne			
	1987	1990	1995	p 2000
Vins courants	53,2	46,0	39,1	32,1
Vins AOC	20,7	23,5	25,2	26,4
Vins doux naturels	1,6	1,6	1,4	1,1
Champagne	1,8	2,0	2,0	1,9
Bière	37,5	39,7	38,0	33,6
Cidre	6,9	6,5	6,8	6,4

Interpellations pour usage\* de stupéfiants en France [6]

	1980	1990	1995	2000
Cannabis	4 954	20 094	41 711	82 349
Héroïne	3 351	8 061	17 356	5 833
Cocaïne - Crack	300	513	1 374	3 192
Ecstasy	///	32	1 122	1 921
Autres	1 582	283	762	1 044
<b>Ensemble</b>	<b>10 187</b>	<b>28 983</b>	<b>62 325</b>	<b>94 339</b>

\* Usagers simples et usagers-revendeurs.

Consommation de cannabis au cours de la vie [4]





## PRÉSENTATION

Avec 4 061 792 **crimes et délits** constatés en France métropolitaine par l'ensemble des services de police et de gendarmerie, l'année 2001 enregistre une hausse de la criminalité et de la délinquance de 7,7 % par rapport à 2000. Les vols, qui constituent 62,1 % des infractions, sont en hausse de 8 %. Ce sont les crimes et délits contre les personnes qui augmentent le plus (+ 9,9 %) alors qu'ils ne représentent que 6,9 % du total. Le **taux de criminalité**, en France métropolitaine, est de 68,8 pour 1 000 habitants contre 64,5 ‰ en 2000.

Sur les quatre-vingt-seize départements métropolitains, quatre enregistrent une baisse de la criminalité, qui varie de - 0,4 % pour les Pyrénées-Orientales à - 4,3 % pour la Loire, quarante connaissent une progression inférieure à la moyenne nationale et quatorze ont un taux de variation supérieur à 15 %, tels le Gers (+ 15,9 %), la Mayenne (+ 20,1 %) et le Lot (+ 30,8 %). Ces derniers font toutefois partie des départements les moins criminogènes. Comme les années précédentes, quatre régions (Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'azur, Rhône-Alpes et Nord - Pas-de-Calais), concentrent plus de la moitié des crimes et délits alors qu'elles ne représentent que les 2/5<sup>ème</sup> de la population nationale métropolitaine.

En 2001, parmi les 835 839 personnes mises en cause pour crime ou délit, 177 017 sont mineures. La part des mineurs dans l'ensemble des personnes impliquées est passée de 13 % en 1990 à 21,2 % en 2001 (21 % en 1999) [1].

En 2000, les services de police, de gendarmerie et de douane ont interpellé 6 531 personnes pour trafic de stupéfiants (+ 18,6 % par rapport à 1999), ce qui représente 6,5 % des interpellations pour infraction à la législation sur les stupéfiants. En 20 ans, le nombre de trafiquants interpellés a été multiplié par 8 [2].

Au cours des années 1998 et 1999, 13 % des ménages possesseurs d'une voiture ont eu leur véhicule volé et 7 % des personnes de 15 ans et plus ont déclaré avoir subi une agression. Les jeunes sont les premières victimes de la violence, les taux d'agression (sauf les cambriolages) diminuant ensuite avec l'âge [4].

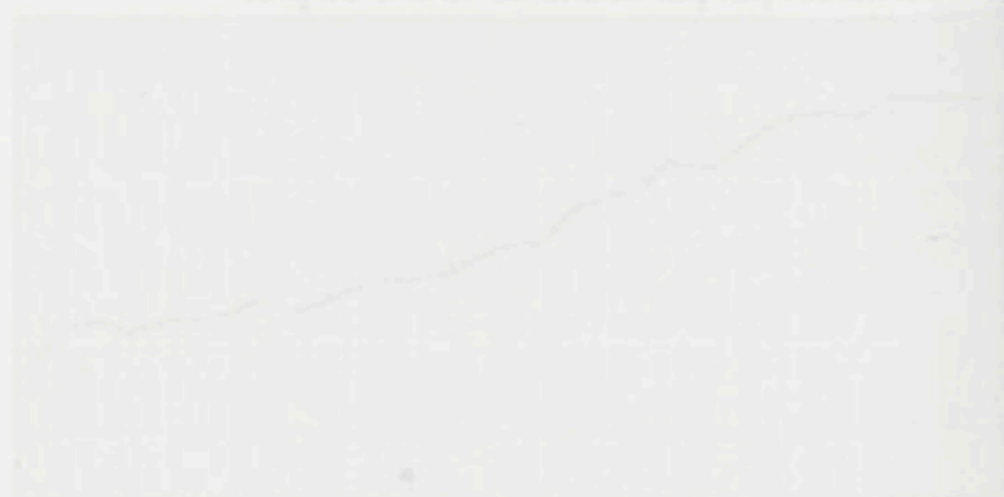
### POUR EN SAVOIR PLUS

- « La délinquance des jeunes », *Futuribles*, n° 274, avril 2002.
- « Nommer et compter les violences envers les femmes : une première enquête nationale en France », *Population & sociétés*, Ined, n° 364, janvier 2001.
- « L'enquête de victimation INSEE-IHESI », Institut des hautes études de la sécurité intérieure, février 2000.

## DÉFINITIONS

- **Crimes et délits constatés en France.** Il s'agit des faits bruts portés pour la première fois à la connaissance des services de police et de gendarmerie et retenus en raison des crimes et délits qu'ils sont présumés constituer. Leur qualification peut être modifiée par l'autorité judiciaire.
- **Taux de criminalité.** Rapport entre le nombre de crimes et délits et la population considérée par fraction de 1 000 habitants.

(1) Evolution de la consommation d'alcool



Estimation du nombre de consommateurs de drogues en 2000

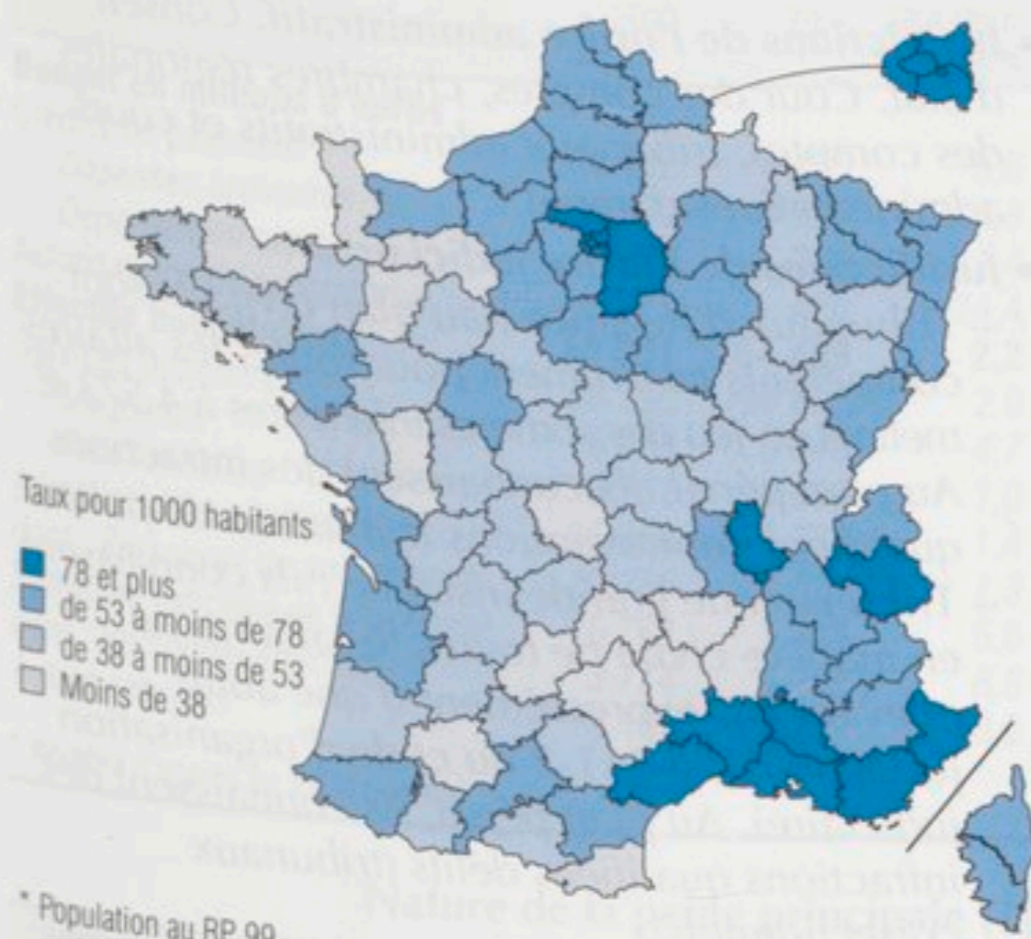
### SOURCES

- [1] Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, direction générale de la Police nationale, direction centrale de la Police judiciaire.
- [2] « Drogues et dépendances », *Indicateurs et tendances*, Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), 2002.
- [3] Données d'Interpol.
- [4] Fiche thématique : « Sécurité, justice », *France, portrait social*, Insee, édition 2001-2002.



# CRIMINALITÉ - DÉLINQUANCE 8.1

Taux de criminalité\* par département en 2001 [1]



Part des mineurs dans la criminalité et la délinquance [1]

	1990	1995	2000
Vols (y c. recels)	26,0	27,6	34,4
Autres vols avec violence sans arme à feu	31,4	35,7	46,4
Cambriolages	29,2	29,8	32,5
Vols de véhicules motorisés à deux roues	54,3	58,4	57,8
Vols à la roulotte et d'accessoires sur véhicules immatriculés	26,2	27,2	31,0
Vols à l'étalage	24,0	25,9	35,3
Crimes et délits contre des personnes	7,2	10,0	15,9
Coups et blessures volontaires	9,1	12,2	16,6
Menaces ou chantages	12,0	14,5	21,3
Viols	14,2	15,2	20,6
Autres infractions	8,5	11,4	17,5
Infractions à la législation sur les stupéfiants	7,1	10,4	18,2
Destructions et dégradations de biens	26,2	28,4	33,9
Incendies volontaires	27,5	41,0	47,1
Port et détention d'armes prohibées	11,2	14,2	19,9
<b>Ensemble</b>	<b>13,0</b>	<b>15,9</b>	<b>21,0</b>

Victimes d'agressions\* en 1998 et 1999 [4]

en %

	Vols de voiture**	Autres vols	Agresions (physiques ou verbales)
<b>Type de commune</b>			
Paris	19	8	8
Région parisienne***	21	6	11
Autres villes	14	5	7
Zone rurale	8	3	5
<b>Type de quartier</b>			
Maisons individuelles	10	4	6
Immeubles collectifs	20	6	8
<b>Ensemble</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>7</b>

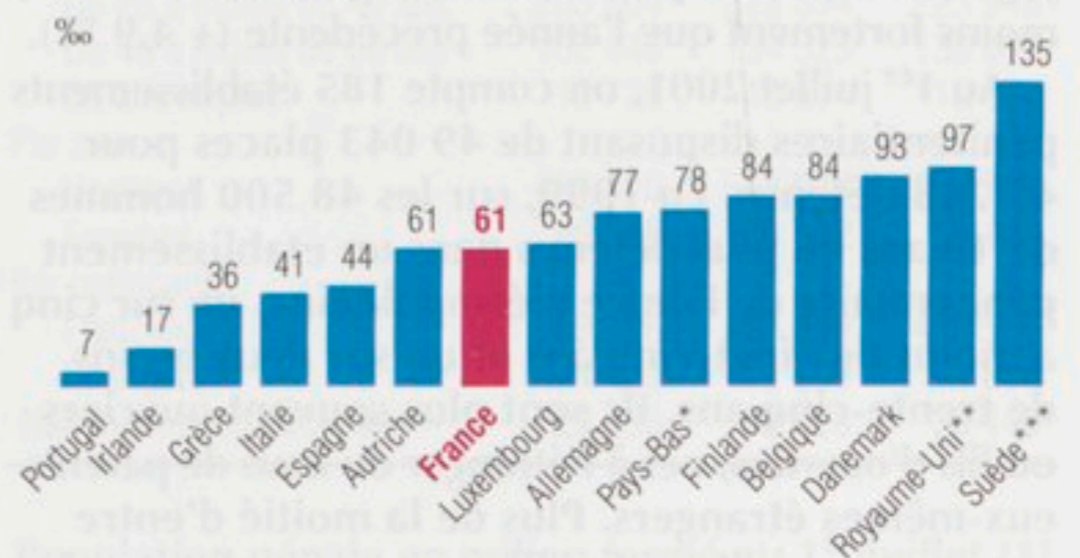
\* Champ : ménages pour les vols de voiture ; personnes de 15 ans et plus pour les agressions et autres vols. \*\* Y compris les vols à l'intérieur d'une voiture. \*\*\* Hors Paris.

Interpellations pour trafic de stupéfiants [2]

%

	1990	1994	1996	2000	Évolution 2000/99
Cannabis	41,0	38,3	46,7	55,5	23,0
Héroïne	49,5	49,6	41,0	18,8	9,1
Cocaïne - Crack	8,0	9,2	8,6	19,7	8,4
Ecstasy	0,2	1,7	2,8	4,8	84,6
Autres	1,3	1,2	0,9	1,2	4,0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>18,6</b>

Taux de criminalité dans l'UE en 1999 [3]



Évolution des crimes et délits constatés en France [1] milliers d'infractions

	1990	1999	2000	2001	Évolution 2001/00 %
Vols (y c. recels)	2 305,6	2 291,4	2 252,5	2 522,3	8,0
dont : Vols à main armée	8,7	8,1	7,5	9,4	8,7
Cambriolages	389,7	395,9	370,1	416,3	12,2
Vols d'automobiles	293,5	317,5	297,1	313,4	3,9
Vols à la roulotte et d'accessoires sur véhicules immatriculés	766,5	687,4	666,6	720,8	7,6
Infractions économiques et financières	551,8	287,4	295,7	366,2	4,0
dont : Escroqueries, faux et contrefaçons	315,7	247,0	243,2	334,1	5,4
Délinquance économique et financière	47,5	23,6	22,0	16,9	-8,9
Crimes et délits contre des personnes	134,4	220,9	233,2	279,6	9,9
dont : Homicides	1,4	1,0	1,0	1,0	-0,5
Tentatives d'homicide	1,2	1,2	1,0	1,2	11,5
Coups et blessures volontaires	49,0	86,8	95,2	116,6	9,5
Viols	4,6	7,8	8,0	9,6	13,2
Autres infractions	501,0	765,8	786,4	893,6	7,6
dont : Infractions à la législation sur les stupéfiants	56,5	92,9	101,8	91,6	-11,7
Destructions et dégradations de biens	278,1	500,9	499,5	575,0	10,9
Délits divers	129,2	131,0	138,7	179,6	10,5
<b>Ensemble</b>	<b>3 492,7</b>	<b>3 565,5</b>	<b>3 567,9</b>	<b>4 061,8</b>	<b>7,7</b>



## PRÉSENTATION

En 2002, le budget de la justice (4,7 milliards d'euros) augmente de 5,7 % (contre 3,3 % en 2001). Les effectifs progressent de près de 2 800 emplois dont 320 magistrats, 1 200 personnels de surveillance et 150 éducateurs. En 5 ans, près de 7 300 emplois ont été créés (soit deux fois plus que les cinq années précédentes) dont 1 049 de magistrats judiciaires, 2 114 de personnel de surveillance et 803 d'éducateurs et le budget a progressé de 29 %. Le programme de rénovation pénitentiaire se poursuit : 6 nouvelles prisons vont entrer en service en 2002-2003, la reconstruction de 6 maisons d'arrêt et la réhabilitation des cinq plus grands établissements pénitentiaires sont programmées.

En 2000, le nombre des condamnés inscrits au casier judiciaire augmente de 2 % après 1,6 % en 1999. La durée moyenne de détention pour la réclusion criminelle (hors réclusion criminelle à perpétuité) est de 14,3 années contre 13,7 en 1997 et 14,2 en 1995. Entre 1994 et 1999, les condamnations de mineurs ont doublé, elles représentent 6,7 % de l'ensemble contre 3,8 % en 1994.

En 2000, le nombre de décisions rendues par les *juridictions*, en matière pénale, s'accroît de 0,8 % par rapport à 1999. Celles rendues par les juges et tribunaux pour enfants augmente de 2,3 %, moins fortement que l'année précédente (+ 4,9 %).

Au 1<sup>er</sup> juillet 2001, on compte 185 établissements pénitentiaires disposant de 49 043 places pour 49 718 détenus. En 1999, sur les 48 500 hommes de 18 ans ou plus détenus dans un établissement pénitentiaire de France métropolitaine, un sur cinq a moins de vingt-cinq ans et un sur deux moins de trente-cinq ans. Ils sont plus souvent ouvriers ou fils d'ouvriers, nés à l'étranger ou issus de parents eux-mêmes étrangers. Plus de la moitié d'entre eux sont issus d'une famille comprenant au moins cinq enfants ; ce n'est le cas que pour un quart des hommes en liberté. Les détenus entrent plus tôt dans la vie adulte : à 20 ans, neuf détenus sur dix ont déjà quitté le système scolaire, pour six hommes sur dix dans l'ensemble de la population. Ils ont cinq fois plus souvent que les autres vécu une première union avant l'âge de 20 ans. À leur entrée en prison, 40 % des détenus ont déjà connu au moins une rupture au cours de leur vie conjugale contre 18 % des autres hommes [1] [2].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire statistique de la Justice*, ministère de la Justice, la Documentation française, édition 2001.
- *Infostat justice* : « La diffusion de l'aide juridictionnelle dans les procédures judiciaires », n° 60, septembre 2001 ; « L'appel sur les décisions pénales », n° 61, décembre 2001.
- « Justice », *Courrier des statistiques*, Statistique publique, n° 97, mars 2001.
- « La justice de proximité », *Problèmes politiques et sociaux*, la Documentation française, n° 869, janvier 2002.

## DÉFINITIONS

- **Juridictions de l'ordre administratif.** Conseil d'État, Cour des comptes, chambres régionales des comptes, tribunaux administratifs et cours administratives d'appel.
- **Juridictions de l'ordre judiciaire.**
  - Tribunaux d'instance : au plan civil, ils sont compétents notamment pour toutes les affaires mettant en jeu des sommes inférieures à 4 573 €. Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées contraventions (tribunaux de police).
  - Tribunaux de grande instance : ils connaissent en matière civile de toutes les affaires ne relevant pas expressément d'une autre juridiction (loi 311-2 du code d'organisation judiciaire). Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées délits (tribunaux correctionnels).
  - Cours d'assises : elles connaissent des crimes.
  - Cours d'appel : les jugements rendus en matière correctionnelle ou en matière de police (lorsqu'une peine d'emprisonnement a été prononcée ou lorsque la peine encourue excède cinq jours d'emprisonnement) peuvent être attaqués devant la cour d'appel. Le ministère public et toutes les parties ont dix jours francs à partir du prononcé du jugement en première instance pour interjeter l'appel.
  - Cour de cassation : elle contrôle la légalité de la décision en vérifiant si les règles de droit ont été correctement appliquées. Elle ne procède pas à un nouvel examen des faits mais fixe le sens dans lequel doit être appliquée la règle de droit.
- **Milieu ouvert.** Les condamnés exécutant leur peine en milieu ouvert sont soumis à diverses obligations, sous le contrôle du juge de l'application des peines, qui est assisté d'un Service pénitentiaire d'insertion et de probation. On distingue principalement : les probationnaires, les condamnés à un travail d'intérêt général et les libérés conditionnels.
- **Les statistiques** présentées dans les tableaux ci-contre concernent la France entière (métropolitaine + DOM).

### SOURCES

- [1] *Les chiffres-clés de la Justice* (annuel), sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation, ministère de la Justice.
- [2] « Précocité et instabilité familiale des hommes détenus », *INSEE-Première*, n° 828, février 2002.



Budget et effectifs de la justice [1]

	2000	2001	2001/2000 en %
<b>Budget en millions d'euros :</b>			
Crédits de paiement	4 162	4 435	6,6
Dépenses ordinaires	3 960	4 230	6,8
Dépenses en capital	202	205	1,4
Autorisations de programme	241	420	74,4
<b>Effectifs budgétaires*</b>	<b>63 031</b>	<b>64 409</b>	<b>2,2</b>
Services judiciaires	26 290	26 803	2,0
Magistrats	6 539	6 846	4,7
Fonctionnaires	19 751	19 957	1,0
Administration pénitentiaire	25 868	26 233	1,4
dont : Personnel de surveillance	20 256	20 529	1,3
Protection judiciaire de la jeunesse	6 768	7 144	5,6
dont : Personnel éducatif	3 774	4 105	8,8
Autres services	4 105	4 229	3,0

\* Nombre d'agents au 31 décembre.

Nature de la peine principale [1]

	1994	p 1999	p 2000
Réclusion criminelle	1 203	1 602	1 328
dont : à perpétuité	58	35	32
Peine d'emprisonnement	281 734	288 231	284 035
dont : avec sursis total	175 600	186 884	185 279
Peine d'amende	137 245	190 420	203 333
Peine alternative	49 383	60 549	62 597
dont : suspension du permis de conduire	24 729	32 883	33 076
Mesure éducative	10 168	20 391	21 209
Dispense de peine	7 246	9 343	9 324
<b>Total</b>	<b>486 979</b>	<b>570 536</b>	<b>581 826</b>
dont : après détention provisoire	41 981	38 625	35 335
dont : crimes	2 493	3 079	2 700
délits	39 473	35 515	32 622

Activité judiciaire [1]

milliers de décisions rendues

	1998	p 2000	2000/99 %
<b>En matière civile* et commerciale</b>			
Droit commun	1 317,6	1 313,7	1,1
Cour de cassation	19,8	21,4	8,3
Cours d'appel	209,8	220,1	4,3
Tribunaux de grande instance	635,3	592,3	-2,7
Tribunaux d'instance	452,6	479,8	4,4
Juridictions spécialisées	810,0	766,6	0,1
Juges pour enfants	278,6	265,3	1,8
Tribunaux de commerce	236,1	238,9	6,5
Tribunaux des affaires de sécurité sociale	129,3	102,7	-5,4
Conseils de prud'hommes	165,9	159,6	-7,4
<b>En matière pénale</b>			
Droit commun	11 106,5	11 360,1	0,8
Cour de cassation	7,3	8,7	-6,4
Cours d'appel	43,5	44,7	4,1
Cours d'assises	2,7	2,5	-9,1
Tribunaux correctionnels	402,8	397,6	-1,9
Tribunaux de police	746,2	757,7	0,1
Amendes forfaitaires majorées	9 904,0	10 148,8	0,9
Juges et tribunaux pour enfants	74,9	67,2	2,3
<b>En matière administrative**</b>			
Conseil d'État	9,5	12,2	11,3
Cours administratives d'appel	9,2	12,9	13,3
Tribunaux administratifs	104,6	119,0	6,0

\* Procédures au fond. \*\* Y compris TOM ; affaires réglées.

Répartition des condamnations  
selon la nature de l'infraction [1]

	1994	p 1999	p 2000
<b>Toutes infractions</b>	<b>486 979</b>	<b>570 536</b>	<b>581 826</b>
Atteinte aux personnes	86 173	102 477	102 729
dont : homicides volontaires	540	617	498
viols	1 061	1 917	1 772
coups et violences volontaires	36 684	51 693	53 284
homicides et blessures involontaires	29 368	23 270	22 633
dont : par conducteur	27 770	21 343	20 544
Atteinte aux biens	140 912	156 460	153 455
dont : vols, recels, destructions, dégradations	125 209	142 283	139 143
Matière économique et financière	25 541	26 598	26 077
dont : chèques	2 936	3 101	3 308
travail clandestin	5 734	6 523	6 279
Circulation routière	157 215	211 791	226 487
dont : défaut d'assurance	23 168	33 724	35 284
conduite en état alcoolique	101 274	103 088	107 727
Autres infractions	77 138	73 210	73 078
dont : stupéfiants*	20 580	23 415	23 040
séjour irrégulier des étrangers	11 845	4 435	4 157

\* Trafic, détention, transport, cession et usage.

Répartition des condamnés inscrits  
au casier judiciaire [1]

	1994	p 1999	p 2000
<b>Ensemble</b>	<b>486 979</b>	<b>570 536</b>	<b>581 826</b>
Par âge :			
Moins de 18 ans	18 365	38 580	39 245
De 18 à moins de 25 ans	149 590	157 688	165 806
De 25 à moins de 40 ans	203 864	223 334	223 946
De 40 à moins de 60 ans	102 440	134 323	136 635
60 ans et plus	12 720	16 611	16 194
Par sexe :			
Hommes	438 410	513 874	525 703
Femmes	48 569	56 662	56 123
Par nationalité :			
Français	383 126	463 569	473 515
Étrangers	74 420	72 539	71 868
Nationalité non déclarée	29 433	34 428	36 443

Population pénale en milieu fermé au 1<sup>er</sup> juillet [1]

	2000	2001
<b>Ensemble des détenus</b>	<b>52 122</b>	<b>49 718</b>
Par statut en % :		
Prévenus	33,9	30,1
Condamnés	66,1	69,9
Par sexe en % :		
Hommes	96,3	96,5
Femmes	3,7	3,5
Par nationalité en % :		
Français	78,4	79,7
Étrangers	21,6	20,3

Milieu ouvert [1]

mesures prises en charge au 1<sup>er</sup> janvier

	2000	2001	2001/2000 en %
Sursis avec mise à l'épreuve	113 499	119 764	5,5
Libération conditionnelle	4 852	5 013	3,3
Travail d'intérêt général	24 962	25 411	1,8
Autres mesures	6 275	7 013	11,8
<b>Total</b>	<b>149 588</b>	<b>157 201</b>	<b>5,1</b>



## Répartition des décisions selon la nature de l'infraction (1)

Les décisions rendues par les juridictions de première instance en matière pénale ont augmenté de 2,1 % en 1999 par rapport à 1998. Elles se répartissent comme suit :

Nature de l'infraction	1998	1999
Infractions de droit commun	1 114 000	1 135 000
Infractions de droit spécial	1 114 000	1 135 000
Infractions de droit international	1 114 000	1 135 000

En 1999, les infractions de droit commun ont représenté 50,2 % des décisions, contre 49,8 % en 1998.

Les décisions rendues par les juridictions de première instance en matière pénale, s'accroît de 2,1 % par rapport à 1998. Celles relatives aux infractions de droit commun ont augmenté de 2,1 % par rapport à 1998. Celles relatives aux infractions de droit spécial ont augmenté de 2,1 % par rapport à 1998. Celles relatives aux infractions de droit international ont augmenté de 2,1 % par rapport à 1998.

Les décisions rendues par les juridictions de première instance en matière pénale, s'accroît de 2,1 % par rapport à 1998. Celles relatives aux infractions de droit commun ont augmenté de 2,1 % par rapport à 1998. Celles relatives aux infractions de droit spécial ont augmenté de 2,1 % par rapport à 1998. Celles relatives aux infractions de droit international ont augmenté de 2,1 % par rapport à 1998.

## POUR EN SAVOIR PLUS

(1) Données provisoires. Les données relatives à 1999 sont provisoires. Les données relatives à 1998 sont définitives.

## Budget et effectifs des justices

Indicateur	1998	1999
Budget des justices	1 114 000	1 135 000
Effectifs des justices	1 114 000	1 135 000

## Nature de la peine prononcée (1)

Nature de la peine	1998	1999
Peine d'amende	1 114 000	1 135 000
Peine d'emprisonnement	1 114 000	1 135 000
Peine de prison avec sursis	1 114 000	1 135 000
Peine de prison avec sursis assortie de travaux d'intérêt général	1 114 000	1 135 000
Peine de prison avec sursis assortie de travaux d'intérêt général assortie de travaux d'intérêt général	1 114 000	1 135 000

## Activité judiciaire (1)

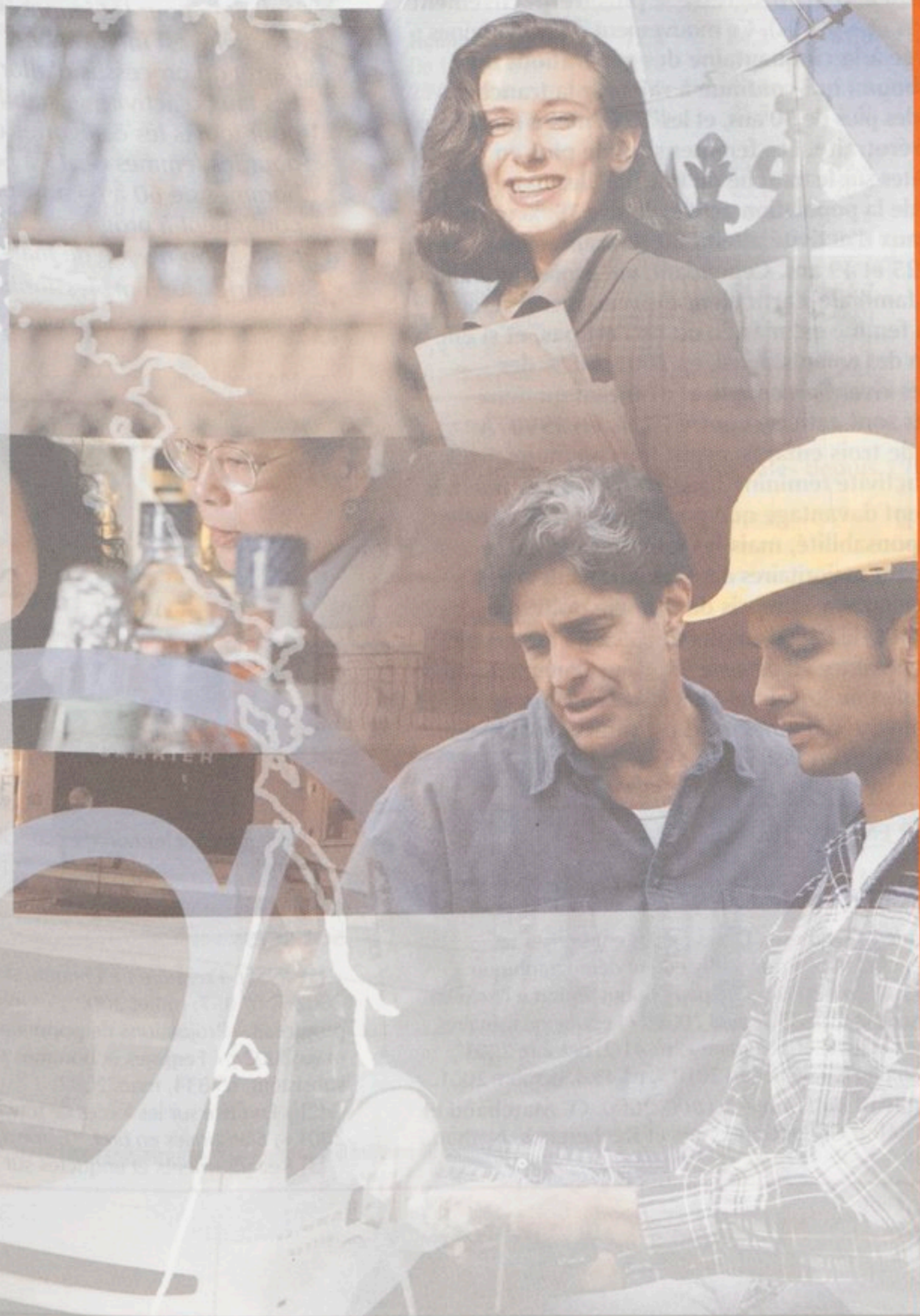
Indicateur	1998	1999
Activité judiciaire	1 114 000	1 135 000
Activité judiciaire	1 114 000	1 135 000

(1) Données provisoires. Les données relatives à 1999 sont provisoires. Les données relatives à 1998 sont définitives.



Emploi  
Revenus

# EMPLOI REVENUS





## PRÉSENTATION

**A**ctifs ayant un emploi ou chômeurs, 26,3 millions de personnes (14,2 millions d'hommes et 12,1 millions de femmes) sont présentes sur le marché du travail en mars 2002, soit 239 000 personnes de plus qu'un an auparavant. La progression est plus forte pour les femmes (+ 123 000) que pour les hommes (+ 116 000). Selon un **scénario tendanciel de projection**, le nombre d'actifs augmenterait d'environ 500 000 jusqu'en 2006, puis les départs en retraite des générations du baby-boom s'accroissant, la **population active** diminuerait de 750 000 personnes entre 2006 et 2020. Cette baisse pourrait être retardée et atténuée par une remontée de l'activité des femmes, des plus âgés et peut-être des plus jeunes.

En mars 2002, le taux d'activité pour l'ensemble des personnes de plus de 15 ans s'établit à 54,9 %, et à 68,3 % pour les 15 à 64 ans, soit une hausse respectivement de 0,2 et 0,3 point en un an. C'est pour les plus de 50 ans, hommes ou femmes, que le taux d'activité progresse le plus (respectivement + 0,9 % et + 0,8 %). Ce mouvement a deux origines : l'arrivée à la cinquantaine des générations du baby-boom, qui continue à rajeunir la tranche d'âge des plus de 50 ans, et les accès moins nombreux à la préretraite. Les femmes sont de plus en plus présentes sur le marché du travail. Elles représentent 46 % de la population active, contre 35 % en 1968. Leur taux d'activité atteint 80 % pour celles qui ont entre 25 et 49 ans. Cependant, vie professionnelle et vie familiale s'articulent différemment, selon que la femme est mariée ou ne l'est pas, et si elle a ou non des enfants. Ainsi, en 2001, 80 % des femmes vivant en couple et ayant un ou deux enfants sont actives, contre 73 % en 1990. À partir de trois enfants, ayant tous au moins trois ans, l'activité féminine baisse à 64 %. Les femmes accèdent davantage que par le passé à des postes de responsabilité, mais les hommes restent largement majoritaires dans les plus hautes strates hiérarchiques, y compris dans la vie politique.

En 2001, le taux d'emploi des 55 à 64 ans est de 31 % en France ; il dépasse 50 % au Danemark, au Portugal et au Royaume-Uni, et atteint presque 65 % en Suède, alors qu'il est inférieur à 30 % en Autriche, en Belgique, et en Italie [1] [2] [3].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Marché du travail. Séries longues », Insee, *cédérom annuel*.
- *Premières synthèses*, Dares : « Les entreprises se préoccupent peu du vieillissement démographique », n° 15.1, avril 2002 ; « Le papy-boom renforce l'activité des seniors », n° 15.2, avril 2002 ; « Les quinquagénaires entre l'activité et la retraite », n° 41.2, octobre 2001 ; « L'emploi par métier en 2010 », n° 43.4, octobre 2001.
- *Le travail en France – 1800-2000*, O. Marchand et C. Thélot, Collection Essais et Recherches, Nathan, 1997.

## DÉFINITIONS

- **Population active.** Elle comprend la population active occupée (ayant un emploi) et les chômeurs. Sa définition s'appuie sur une résolution adoptée par le Bureau international du travail (BIT) en 1982.
- **Taux d'activité.** Rapport entre la population active (salariés y compris contingent, non salariés, chômeurs) et la population totale correspondante.
- **Taux d'emploi.** Rapport entre la population active occupée et la population totale correspondante.
- **Scénario tendanciel de projection.** Il s'appuie sur les hypothèses suivantes :
  - **démographie :** l'espérance de vie continue d'augmenter pour atteindre, en 2040, 81 ans pour les hommes et 89 ans pour les femmes. La fécondité se maintient à 1,8 enfant par femme. Le solde migratoire est positif (50 000 personnes par an) ;
  - **activité :** pour les jeunes, la baisse des taux d'activité est interrompue, en liaison avec l'arrêt du processus d'allongement des études. Les taux d'activité se stabilisent rapidement pour toutes les catégories de population, sauf pour les femmes de 45 à 60 ans et pour les hommes de 60 à 64 ans, pour lesquels ils continuent à progresser. Le taux de chômage reste à son niveau de mars 2001, soit 8,8 %.
- **Catégories socioprofessionnelles.** Voir 3.7.

- « Les femmes et les hommes concilient travail et vie familiale », *Statistiques en bref*, Eurostat, n° 9/2002, 2002.

### SOURCES

- [1] *INSEE-Première* : « Enquête sur l'emploi de mars 2002 », n° 857, juillet 2002 ; « Un retournement progressif – Projections de population active », n° 838, mars 2002 ; « Femmes et hommes : les inégalités subsistent », n° 834, mars 2002.
- [2] « Enquête sur les forces de travail-Principaux résultats 2001 », *Statistiques en bref*, *Thème 3*, Eurostat, 2002.
- [3] Recensements et enquêtes sur l'emploi, Insee.



Population active\* observée et projetée : scénario tendanciel [1]

en %

	Observation		Projection			
	1991	2001	2006	2011	2020	2050
Nombre d'actifs (en milliers)	24 994	26 426	26 895	26 751	26 141	24 095
Part des femmes	43,5	45,5	46,0	46,4	46,5	46,3
Part des 15-24 ans	11,5	8,8	8,4	8,3	8,2	8,1
Part des 25-54 ans	78,9	82,3	79,9	79,5	78,6	78,5
Part des 55 ans et plus	9,6	8,9	11,7	12,2	13,1	13,4
Taux d'activité	54,1	54,2	53,7	52,2	49,3	43,7
Rapport actifs/inactifs de 60 ans et plus	2,3	2,2	2,1	1,8	1,5	1,1

\* Ensemble des ménages.

Activité de la population dans l'Union européenne en 2001 [1] [2]

	Population active millions	Taux d'emploi* %	dont 55-64 ans %	Taux d'emploi féminin* %
Allemagne	39,6	65,7	37,7	58,7
Autriche	3,9	67,8	27,4	59,8
Belgique	4,3	59,7	25,2	50,7
Danemark	2,8	75,9	56,5	71,4
Espagne	17,7	57,5	39,1	42,7
Finlande	2,7	69,1	45,5	66,6
<b>France</b>	<b>26,0</b>	<b>62,7</b>	<b>30,7</b>	<b>55,7</b>
Grèce	4,3	55,6	38,0	41,2
Irlande	1,8	65,1	46,7	54,0
Italie	23,7	54,5	26,9	40,9
Luxembourg	0,2	63,0	24,8	50,8
Pays-Bas	8,3	74,1	39,3	65,3
Portugal	5,2	68,8	50,7	61,0
Royaume-Uni	29,4	71,6	52,2	64,9
Suède	4,3	71,1	64,3	69,7
<b>UE à 15</b>	<b>174,2</b>	<b>63,9</b>	<b>38,2</b>	<b>54,8</b>

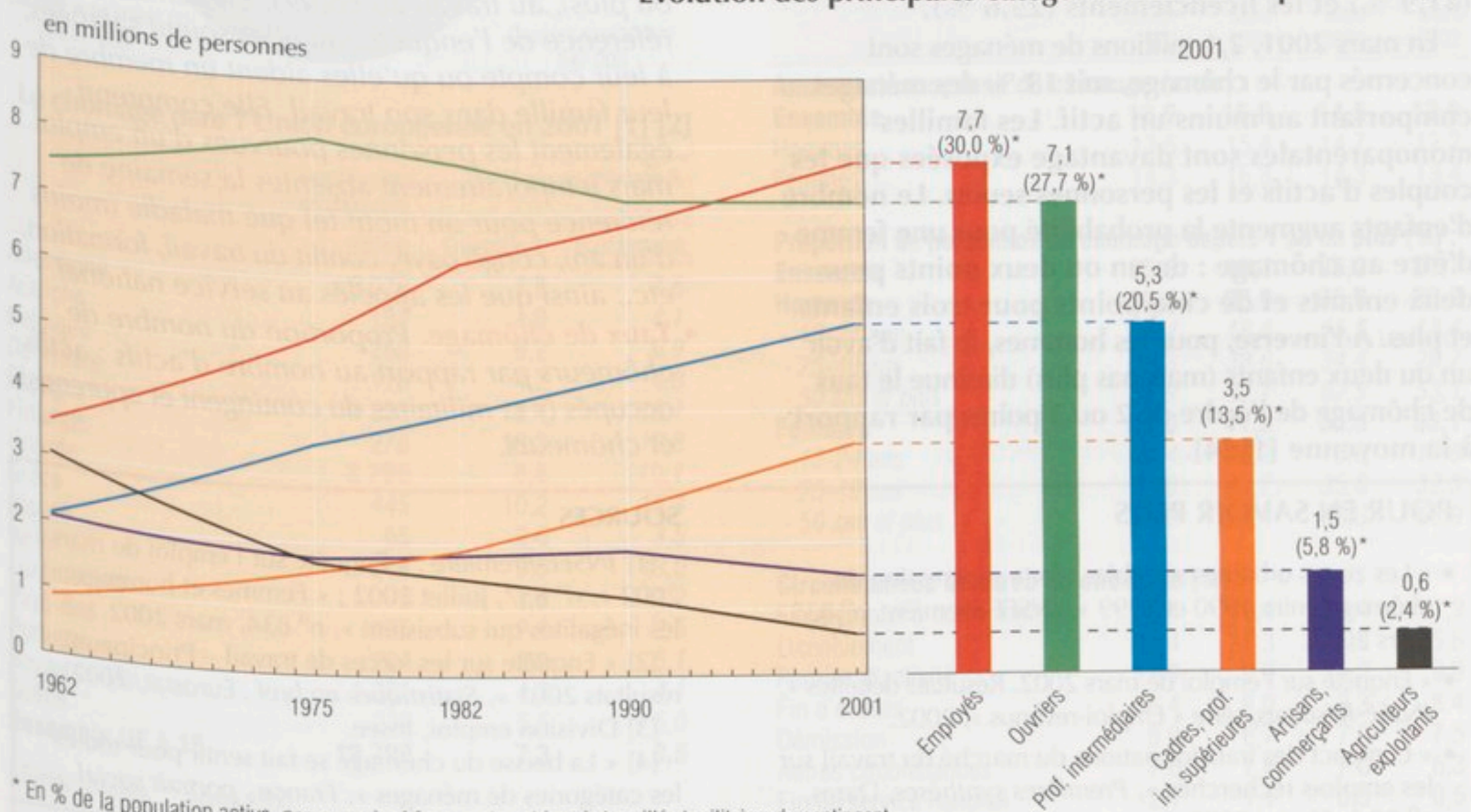
\* Proportion de personnes ayant un emploi dans la population de 15 à 64 ans.

Taux d'activité par sexe et âge [1]

%

	Mars 1975	Janvier 1990	Mars 2001	Mars 2002
<b>Hommes</b>	<b>72,4</b>	<b>64,3</b>	<b>61,8</b>	<b>61,9</b>
De 15 à 24 ans	55,6	39,6	33,1	33,8
25 à 49 ans	97,0	96,2	94,8	94,7
50 ans et plus	50,9	35,9	35,8	36,7
<b>Femmes</b>	<b>42,1</b>	<b>45,9</b>	<b>48,3</b>	<b>48,5</b>
De 15 à 24 ans	45,5	33,1	26,5	26,5
25 à 49 ans	58,6	74,3	79,6	79,8
50 ans et plus	23,7	20,8	24,8	25,6
<b>Ensemble</b>	<b>56,7</b>	<b>54,8</b>	<b>54,7</b>	<b>54,9</b>
De 15 à 24 ans	50,6	36,4	29,9	...
25 à 49 ans	78,0	85,2	87,1	...
50 ans et plus	35,6	27,5	29,8	...

Évolution des principales catégories sociales depuis 1962 [3]



\* En % de la population active, non compris chômeurs n'ayant jamais travaillé et militaires du contingent.



## PRÉSENTATION

En mars 2002, le nombre de **chômeurs au sens du BIT**, mesuré par *l'enquête sur l'emploi*, s'établit à 2 341 000 personnes, soit 8,9 % de la population active. Entre mars 2001 et mars 2002, le chômage repart à la hausse (+ 56 000 personnes), après avoir baissé pendant deux années consécutives. Les jeunes sont les premiers touchés par cette remontée du chômage ainsi que les hommes, quel que soit leur âge.

En mars 2002, 7,9 % des hommes actifs et 10,1 % des femmes actives sont chômeurs. Chez les jeunes de moins de 25 ans, le **taux de chômage**, en hausse de 1,5 point sur un an, s'établit à 20,2 %. Celui des hommes âgés de 25 à 49 ans, qui s'élève à 7,3 % (contre 6,6 % en mars 2001), remonte régulièrement depuis juin 2001, en lien avec le ralentissement des créations d'emploi et plus particulièrement, avec la baisse de l'emploi industriel. Pour l'ensemble des plus de 50 ans, le taux de chômage est de 6,3 % : sa hausse reste modérée (+ 0,2 point en un an). Celui des cadres (3,8 %) reste inférieur à celui des employés (10,5 %) et des ouvriers (11,4 %). Par ailleurs, le niveau de qualification reste une bonne protection contre le chômage, malgré une remontée de celui-ci chez les plus diplômés : 5,7 % des diplômés du supérieur (cycle long) sont au chômage contre 8,2 % des titulaires du baccalauréat et 14,1 % des non-diplômés.

L'ancienneté moyenne de chômage baisse de près de deux mois entre mars 2001 et mars 2002, passant de 14,5 à 12,8 mois. La proportion de chômeurs de longue durée continue à diminuer (31,7 % en 2002 contre 35,3 % en 2001). Les hommes de 50 ans et plus en sont les premiers bénéficiaires. Les deux principales causes d'entrée en chômage sont les fins d'emploi à durée limitée (41,9 %) et les licenciements (25,6 %).

En mars 2001, 2,1 millions de ménages sont concernés par le chômage, soit 13 % des ménages comportant au moins un actif. Les familles monoparentales sont davantage exposées que les couples d'actifs et les personnes seules. Le nombre d'enfants augmente la probabilité pour une femme d'être au chômage : de un ou deux points pour deux enfants et de cinq points pour trois enfants et plus. À l'inverse, pour les hommes, le fait d'avoir un ou deux enfants (mais pas plus) diminue le taux de chômage de l'ordre de 2 ou 3 points par rapport à la moyenne [1] [4].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les zones urbaines sensibles : forte progression du chômage entre 1990 et 1999 », *INSEE-Première*, n° 835, mars 2002.
- « Enquête sur l'emploi de mars 2002. Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », 2002.
- « L'impact des transformations du marché du travail sur les emplois recherchés », *Premières synthèses*, Dares, n° 08.1, février 2002.

## DÉFINITIONS

- **BIT**. Bureau international du travail.
- **Chômeurs au sens du BIT**. En application de la définition internationale adoptée en 1992 par le Bureau international du travail, un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus), qui répond simultanément aux trois conditions :
  - être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
  - être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
  - chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.
- **Enquête sur l'emploi**. Réalisée chaque année par l'Insee, habituellement en mars, l'enquête touche environ 75 000 « ménages ordinaires », soit 150 000 personnes (âgées de 15 ans ou plus), ce qui exclut la population des habitations mobiles, les marinières et la plupart des personnes vivant en foyer (personnels des établissements hospitaliers, scolaires et hôteliers vivant en collectivité, les membres des communautés religieuses). Elle est utilisée notamment pour déterminer le chômage au sens du BIT. Elle est la seule source qui permette d'établir le lien avec les demandeurs d'emploi décomptés par l'Agence Nationale pour l'emploi (ANPE). Ainsi, en mars 2002, sur 2 341 000 chômeurs BIT, 285 000 se déclarent non inscrits à l'ANPE. À l'inverse, 1 722 000 personnes se déclarent inscrites à l'ANPE mais ne sont pas classées comme chômeurs BIT.
- **Population active**. Voir définition au mot-clé 9.1.
- **Population active occupée**. Elle est mesurée chaque année par l'enquête sur l'emploi. Elle comprend toutes les personnes (âgées de 15 ans ou plus), au travail au cours de la semaine de référence de l'enquête, qu'elles soient salariées, à leur compte ou qu'elles aident un membre de leur famille dans son travail. Elle comprend également les personnes pourvues d'un emploi mais temporairement absentes la semaine de référence pour un motif tel que maladie (moins d'un an), congé payé, conflit du travail, formation, etc., ainsi que les appelés au service national.
- **Taux de chômage**. Proportion du nombre de chômeurs par rapport au nombre d'actifs : actifs occupés (y c. militaires du contingent et apprentis) et chômeurs.

### SOURCES

- [1] *INSEE-Première* : « Enquête sur l'emploi de mars 2002 », n° 857, juillet 2002 ; « Femmes et hommes : les inégalités qui subsistent », n° 834, mars 2002.
- [2] « Enquête sur les forces de travail – Principaux résultats 2001 », *Statistiques en bref*, Eurostat, 2002.
- [3] Division emploi, Insee.
- [4] « La baisse du chômage se fait sentir pour toutes les catégories de ménages », *France, portrait social*, Insee, édition 2001-2002.



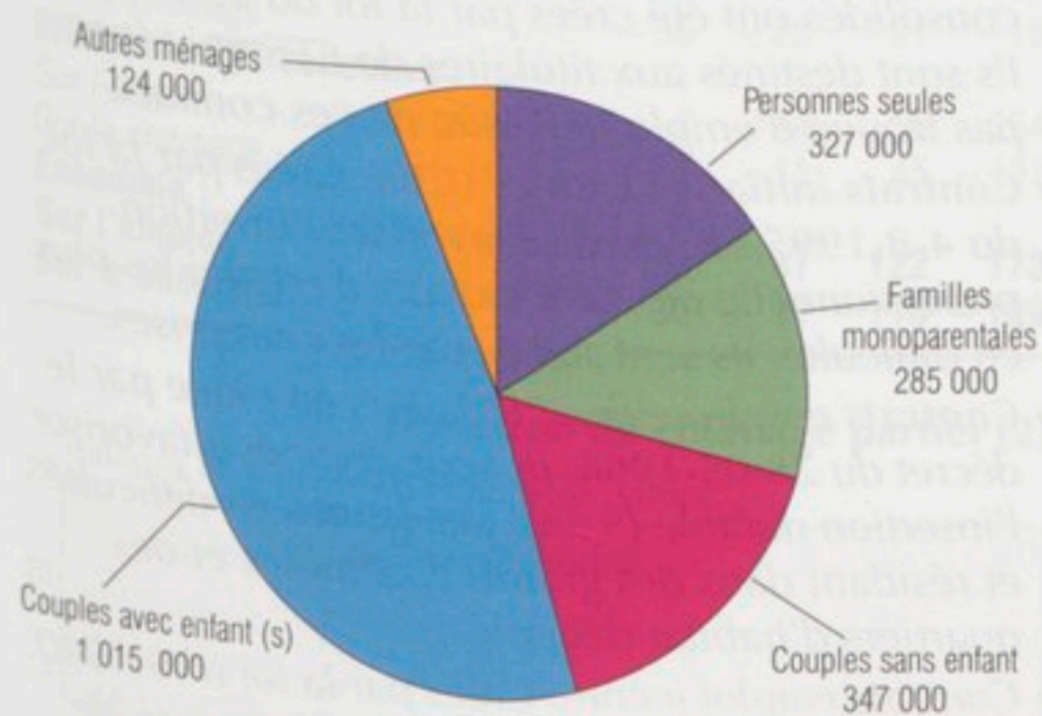
## Évolution du nombre de chômeurs [1]

	Janvier 1990	Mars 2000	Mars 2001	Mars 2002
Hommes	969	1 185	1 004	1 123
Femmes	1 285	1 405	1 281	1 218
<b>Ensemble</b>	<b>2 254</b>	<b>2 590</b>	<b>2 285</b>	<b>2 341</b>

## Taux de chômage de quelques catégories sociales et selon le diplôme [1]

	Janvier 1990	Mars 2000	Mars 2001	Mars 2002
<b>Catégories sociales</b>				
Cadres, prof. intell. sup.	2,6	3,7	3,1	3,8
Professions intermédiaires	4,1	5,5	4,7	5,4
Employés	11,9	12,4	11,0	10,5
Ouvriers	12,2	12,4	10,9	11,4
<b>Diplôme</b>				
Sans diplôme ou CEP	13,1	16,2	14,1	14,1
BEPC, CAP, BEP	8,4	9,4	8,4	8,3
Baccalauréat	6,3	8,9	7,8	8,2
Bac + 2	3,6	5,3	5,2	5,6
Diplôme supérieur	3,3	5,6	4,9	5,7
<b>Ensemble</b>	<b>9,2</b>	<b>10,0</b>	<b>8,8</b>	<b>8,9</b>

## Les ménages concernés par le chômage en 2001 [1]

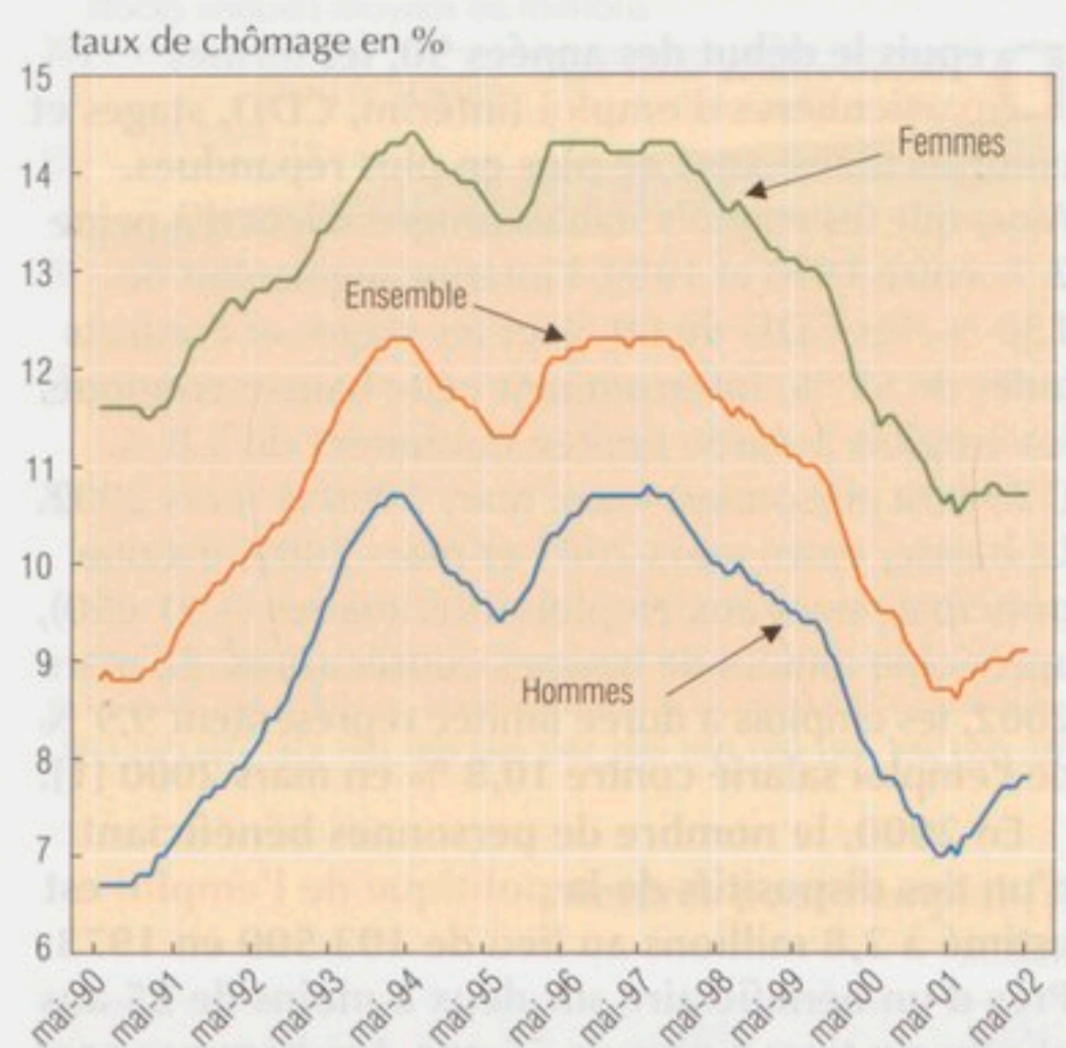


## Le chômage dans l'Union européenne en 2001 [1] [2]

	Nombre total de chômeurs milliers	Taux de chômage %	
		Ensemble %	dont femmes
Allemagne	3 078	7,8	7,8
Autriche	154	4,0	4,1
Belgique	266	6,2	6,9
Danemark	118	4,2	4,8
Espagne*	1 833	10,4	15,1
Finlande	276	10,3	10,8
<b>France</b>	<b>2 285</b>	<b>8,8</b>	<b>10,7</b>
Grèce	445	10,2	15,4
Irlande	65	3,6	3,5
Luxembourg	2 268	9,6	13,0
Pays-Bas	3	1,8	2,2
Portugal	175	2,1	2,5
Royaume-Uni	204	3,9	5,1
Suède**	1 381	4,7	4,1
<b>Ensemble UE à 15</b>	<b>12 790</b>	<b>7,3</b>	<b>8,5</b>

\* Séries révisées. \*\* Année 2000.

## Évolution du chômage depuis 1990 [3]



## Taux de chômage par sexe et âge [1]

	Janvier 1990	Mars 2000	Mars 2001	Mars 2002
<b>Hommes</b>	<b>7,0</b>	<b>8,4</b>	<b>7,1</b>	<b>7,9</b>
15 à 24 ans	15,3	18,4	16,2	18,2
25 à 49 ans	6,0	7,7	6,6	7,3
50 ans et plus	5,4	6,7	5,1	5,7
<b>Femmes</b>	<b>12,0</b>	<b>11,9</b>	<b>10,7</b>	<b>10,1</b>
15 à 24 ans	23,9	23,7	21,8	22,8
25 à 49 ans	10,9	11,6	10,5	9,6
50 ans et plus	8,0	8,3	7,2	7,1
<b>Ensemble</b>	<b>9,2</b>	<b>10,0</b>	<b>8,8</b>	<b>8,9</b>

## Durée et circonstances du chômage [1]

	Janvier 1990	Mars 2000	Mars 2001	Mars 2002
<b>Ancienneté moyenne de chômage (mois) :</b>				
<b>Ensemble</b>	<b>13,9</b>	<b>15,9</b>	<b>14,5</b>	<b>12,8</b>
Hommes	13,5	15,4	14,7	12,2
Femmes	14,3	16,3	14,3	13,4
<b>Proportion de personnes au chômage depuis 1 an ou plus (%) :</b>				
<b>Ensemble</b>	<b>35,3</b>	<b>40,1</b>	<b>35,3</b>	<b>31,7</b>
<b>Hommes</b>	<b>32,9</b>	<b>38,9</b>	<b>35,0</b>	<b>30,2</b>
- 15-24 ans	14,7	18,4	15,5	13,4
- 25-49 ans	35,3	38,6	34,4	29,7
- 50 ans et plus	55,9	62,7	62,5	53,1
<b>Femmes</b>	<b>37,0</b>	<b>41,2</b>	<b>35,6</b>	<b>33,1</b>
- 15-24 ans	20,4	20,2	15,6	17,8
- 25-49 ans	38,0	41,7	35,6	32,3
- 50 ans et plus	66,9	61,4	58,3	53,9
<b>Circonstances d'entrée en chômage (%) :</b>				
Fin d'emploi à durée limitée	33,4	40,4	40,4	41,9
Licenciement	30,4	25,3	25,0	25,6
Reprise d'activité	11,9	9,9	11,2	9,9
Fin d'études	6,4	9,0	8,3	8,4
Démission	8,9	6,7	7,5	7,5
Autres circonstances	7,0	7,6	7,0	6,3
Fin de service national	2,1	1,1	0,5	0,5



## PRÉSENTATION

Depuis le début des années 90, les **formes particulières d'emploi** (intérim, CDD, stages et contrats aidés) sont de plus en plus répandues. Alors que les emplois stables progressaient d'à peine 2 % entre 1990 et 1999, l'intérim augmentait de 130 %, les CDD de 60 % et les stages et contrats aidés de 65 %. Interrompant cette hausse continue, les emplois à durée limitée diminuent de 5,8 % (129 000 personnes) entre mars 2000 et mars 2002. La baisse, entre mars 2001 et mars 2002, est due principalement aux emplois intérimaires (- 91 000), après cinq années de hausses consécutives. En mars 2002, les emplois à durée limitée représentent 9,9 % de l'emploi salarié contre 10,8 % en mars 2000 [1].

En 2000, le nombre de personnes bénéficiant d'un des dispositifs de la **politique de l'emploi** est estimé à 2,8 millions au lieu de 103 500 en 1973. Près d'un bénéficiaire sur deux a moins de 25 ans et plus du tiers a plus de 55 ans. Les hommes sont majoritaires (62 % en moyenne sur l'ensemble de la période), sauf dans le cas des CES (37 %) et leur part parmi les préretraités augmente en fin de période pour atteindre 70 %.

Depuis 1995, l'ensemble des politiques de l'emploi a permis de créer ou préserver environ 590 000 emplois (dont 173 000 en 2000) et a contribué à diminuer le chômage de plus de 400 000 personnes (dont 129 000 en 2000). La **dépense pour l'emploi** atteint 51 Mds d'€ en 2000, en repli de plus de 2 % (en volume) par rapport à 1999, en liaison avec celui du chômage. Si on inclut les baisses générales de cotisations sociales sur les bas salaires et pour la réduction du temps de travail, l'effort global en faveur de l'emploi atteint 63 Mds d'€ (4,4 % du PIB).

Après une baisse continue depuis 1996, le **chômage partiel** connaît un renversement de tendance à partir du mois d'avril 2001. Les entreprises demandent 2,5 millions de journées, soit 67 % de plus qu'en 2000. Les secteurs les plus concernés sont l'automobile, essentiellement chez les équipementiers, et les industries des composants électriques et électroniques. Dans le tertiaire, le commerce de gros augmente également fortement son recours à la mesure, à la suite du repli de la consommation de viande. Cependant, malgré leur demande en forte augmentation, les entrepreneurs n'utilisent réellement que 942 000 journées, soit 2 % de plus qu'en 2000 [2] [3].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *40 ans de politique de l'emploi*, Dares, La Documentation française, 1996.
- « Fortes variations entre États membres pour les dépenses consacrées aux politiques du marché du travail en 1999 », *Statistiques en bref*, Thème 3, Eurostat, n° 12/2002.

## DÉFINITIONS

- **Chômage partiel**. Le dispositif du chômage partiel a pour but d'éviter des licenciements : il permet à une entreprise qui subit une perte d'activité de nature économique, technique ou naturelle, de réduire temporairement les horaires de ses effectifs. Pendant cette période, elle paye les salariés concernés à 50 % de leur rémunération horaire brute (avec un montant minimum de 4,42 € par heure) et se fait rembourser par l'État l'allocation spécifique dont le montant horaire est fixé annuellement par décret (2,44 € depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1997). Les salariés concernés par cette mesure ont leur contrat de travail maintenu. Le contingent annuel d'heures indemnifiables est de 600 heures par salarié et par an.
- **Contrats emploi-solidarité (CES) et emplois consolidés (CEC)**. Les contrats emploi-solidarité ont été créés en 1990, afin de favoriser l'insertion professionnelle des personnes sans emploi (rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi), par l'acquisition de compétence et de savoir-faire. Ils peuvent être signés par les collectivités territoriales, les établissements publics et les associations. Les contrats emplois consolidés ont été créés par la loi du 29-7-1992. Ils sont destinés aux titulaires de CES qui n'ont pas trouvé d'emploi à l'issue de ces contrats.
- **Contrats initiative emploi (CIE)**. Créés par la loi du 4-8-1995, ils visent à favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi les plus en difficulté; ils sont signés par les entreprises.
- **Contrats emploi ville (CEV)**. Mis en place par le décret du 28-05-1996, ils sont destinés à favoriser l'insertion durable (5 ans) des jeunes en difficulté et résidant dans des grands ensembles et des quartiers d'habitat dégradé.
- **Contrats emploi jeunes**. Créés par la loi n° 97-940 du 16-10-1997, ils sont destinés aux jeunes de moins de 26 ans sans emploi et à ceux de 26 à 30 ans non indemnifiables par l'UNEDIC. Ils peuvent être signés par les établissements scolaires, la Police Nationale, les collectivités territoriales, les établissements publics et les associations. Les contrats de travail sont de droit privé (à l'exception de la Police Nationale qui recrute sur des contrats de droit public), à durée indéterminée ou déterminée de 60 mois et à temps plein (sauf dérogation expresse).

### SOURCES

- [1] INSEE-Première : « Enquête sur l'emploi de mars 2002 », n° 857, juillet 2002 ; « De plus en plus de passages vers un emploi stable », n° 769, avril 2001.
- [2] Dares, ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité.
- [3] « Bilan de la politique de l'emploi en 2000 », *Les dossiers de la DARES*, n° 4-5/2001.



Les emplois à durée limitée [1] milliers

	Mars 1985	Mars 2000	Mars 2001	Mars 2002
Intérimaires	113	540	605	514
Contrats à durée déterminée*	315	959	929	897
Contrats aidés**	146	455	408	421
Apprentis	178	281	260	274
<b>Total</b>	<b>752</b>	<b>2 235</b>	<b>2 202</b>	<b>2 106</b>
Part dans l'ensemble des salariés (%)	3,9	10,8	10,4	9,9

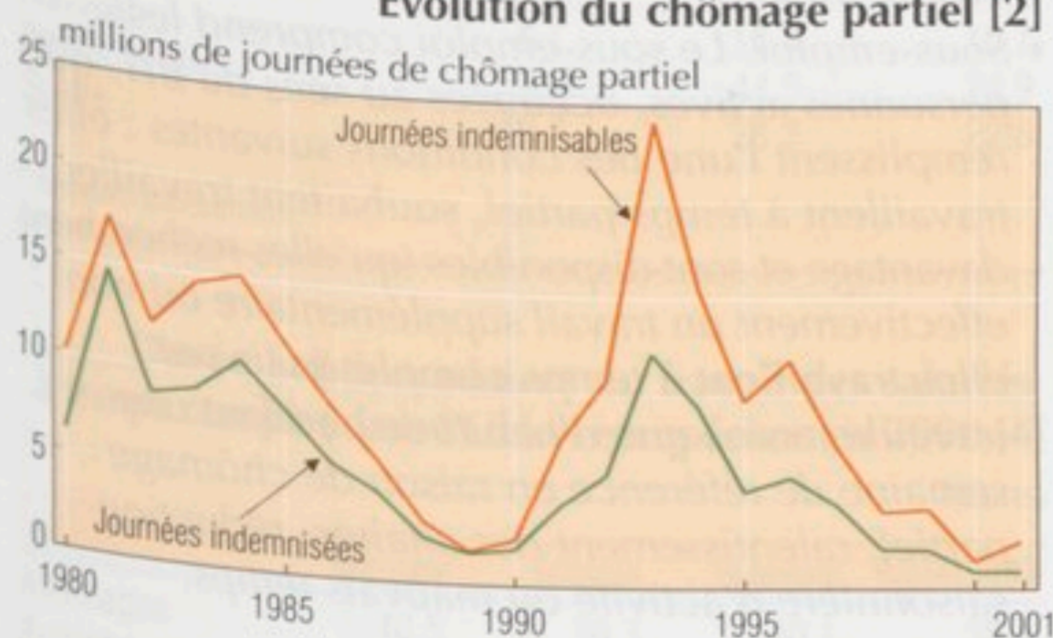
\* Hors État et collectivités locales. \*\* Contrats d'aide à l'emploi (CES, CIE...) et stages de formation professionnelle classés dans l'emploi au sens des critères du BIT.

Estimation de l'effet des politiques de l'emploi sur le chômage et l'emploi [3]

glissement de décembre à décembre en milliers

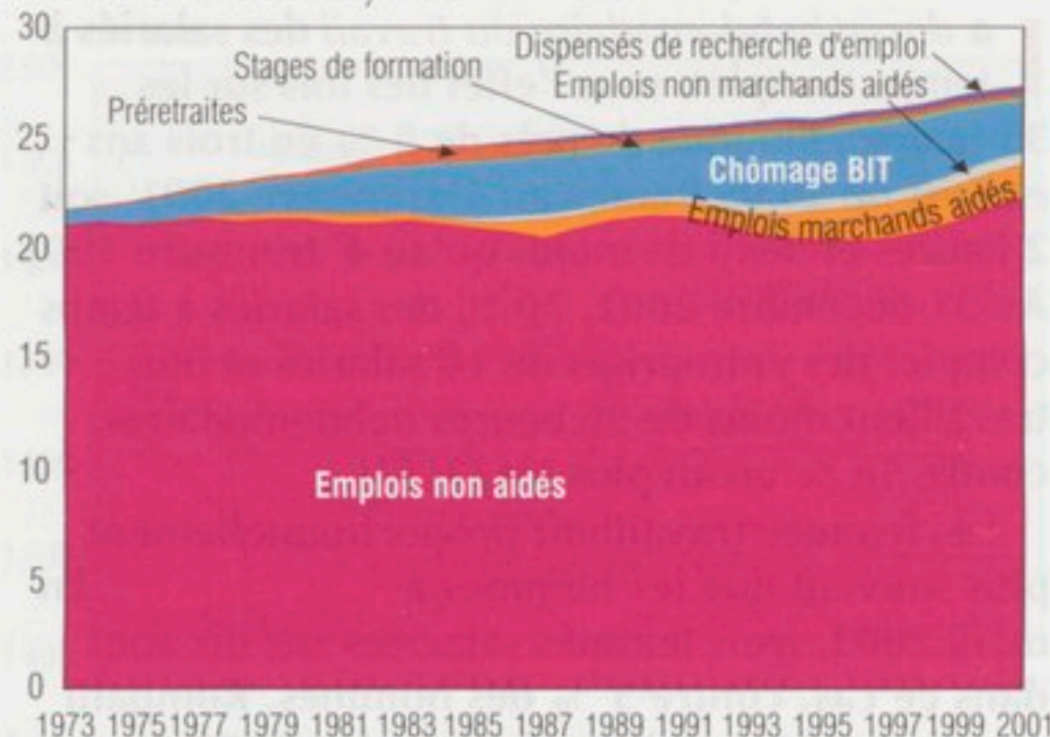
	1997	1998	1999	2000
<b>Effets des dispositifs spécifiques :</b>				
Sur l'emploi	11	39	39	-10
- concurrentiel aidé	17	5	1	-8
- non concurrentiel aidé	-6	34	38	-2
Sur le chômage	6	-8	-50	17
- de l'emploi concurrentiel aidé	-13	-4	0	6
- de l'emploi non concurrentiel aidé	5	-28	-30	2
- des stages de formation	9	20	9	22
- des préretraites et DRE, ARPE	5	4	-29	-13
Sur la population active	16	32	-12	7
<b>Effets des exonérations générales :</b>				
Sur l'emploi	44	34	27	19
Sur le chômage	-36	-28	-21	-15
<b>Effet de la RTT collective :</b>				
Sur l'emploi	7	14	56	164
Sur le chômage	-6	-11	-45	-131
<b>Ensemble :</b>				
Sur l'emploi	<b>62</b>	<b>87</b>	<b>122</b>	<b>173</b>
Sur le chômage	<b>-36</b>	<b>-47</b>	<b>-116</b>	<b>-129</b>

Évolution du chômage partiel [2]



Emploi et dispositifs de politique de l'emploi [2]

stocks annuels moyens en millions



Mesures pour l'emploi [3]

milliers

	Entrées		Stocks*	
	2000	2000/99 %	2000	2000/99 %
<b>Emplois marchands aidés</b>	<b>919,3</b>	<b>-4,5</b>	<b>1 548,8</b>	<b>-2,8</b>
- Abaissements des coûts salariaux	421,0	-16,3	867,0	-8,7
dont : CRE + CIE	137,7	-11,8	255,4	-13,0
- Formation en alternance	443,8	9,3	614,3	6,8
- Aide à la création d'emploi et d'activités	41,7	7,7	26,8	19,9
- Insertion par l'économie	12,8	-13,8	40,7	-11,0
<b>Emplois non marchands aidés</b>	<b>560,5</b>	<b>-9,8</b>	<b>513,1</b>	<b>0,8</b>
- CES	354,3	-12,6	184,2	-17,5
- CEC	132,9	10,5	126,6	12,7
- CEV	1,6	-60,7	2,0	-32,5
- Contrats emplois jeunes	71,7	-22,0	200,3	17,5
<b>Actions de formation</b>	<b>411,8</b>	<b>2,6</b>	<b>141,9</b>	<b>-6,8</b>
<b>Accompagnement des restructurations</b>	<b>124,0</b>	<b>-18,3</b>	<b>141,7</b>	<b>-16,3</b>
- Conventions de conversion	75,4	-24,7	29,5	-27,0
- Mesures du FNE	22,7	-13,4	5,8	-17,8
- Préretraites	25,9	1,9	106,4	-12,7
<b>Allocation de remplacement pour l'emploi**</b>	<b>37,6</b>	<b>-16,7</b>	<b>86,7</b>	<b>2,6</b>
<b>Dispensés de recherche d'emploi</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>348,8</b>	<b>7,3</b>
<b>Total</b>	<b>2 053,2</b>	<b>-5,9</b>	<b>2 781,0</b>	<b>-1,8</b>

\* Estimations au 31 décembre. \*\* Premiers paiements.

Évolution de la dépense pour l'emploi [2] millions d'euros

	1973	1980	1990	1995	1998	1999	2000
<b>Dépenses passives</b>	<b>529</b>	<b>5 691</b>	<b>18 977</b>	<b>21 480</b>	<b>24 502</b>	<b>24 929</b>	<b>24 535</b>
soit : Indemnisation du chômage	288	3 987	13 320	17 159	20 181	20 853	20 675
Incitation au retrait d'activité	240	1 704	5 657	4 321	4 321	4 076	3 860
<b>Dépenses actives</b>	<b>1 022</b>	<b>4 184</b>	<b>14 460</b>	<b>22 643</b>	<b>24 738</b>	<b>26 331</b>	<b>26 424</b>
soit : Promotion de l'emploi	76	407	2 237	6 226	7 846	9 203	9 528
Exonérations non compensées	0	0	160	1 600	1 711	1 803	1 709
Formation professionnelle	872	3 021	10 271	12 422	12 770	12 827	12 547
Autres :	74	756	1 792	2 395	2 410	2 498	2 640
- Maintien de l'emploi	21	383	529	724	562	497	498
- Incitation à l'activité	12	211	687	835	937	968	981
- Fonctionnement du marché du travail	40	162	577	836	912	1 033	1 161
<b>Total</b>	<b>1 550</b>	<b>9 875</b>	<b>33 437</b>	<b>44 123</b>	<b>49 240</b>	<b>51 260</b>	<b>50 959</b>
en % du PIB	0,9	2,3	3,3	3,7	3,8	3,8	3,6



## PRÉSENTATION

La **durée hebdomadaire du travail** des salariés à temps complet, sous l'effet des lois sur les 35 heures, diminue de près de 8 % en trois ans : elle est de 36,05 heures au 4<sup>e</sup> trimestre 2001, soit 2 heures et demi de moins qu'au 4<sup>e</sup> trimestre 1998. Au 31 décembre 2001, 70 % des salariés à temps complet des entreprises de 10 salariés et plus travaillent moins de 36 heures hebdomadaires, contre 56 % un an plus tôt [2] [3].

Les femmes travaillent proportionnellement plus souvent que les hommes à **temps partiel**. En mars 2002, trois femmes salariées sur dix sont dans ce cas, contre 5 % des hommes. Rompant avec la tendance observée jusqu'en 1999, le recul de la part des emplois à temps partiel constaté en 2000 et 2001, se confirme en 2002.

Pour la quatrième année consécutive, le nombre de personnes en situation de **sous-emploi** (soit environ 1,4 millions d'actifs) diminue, passant de 7,1 % de la population active occupée en mars 1998, à 5,7 % en mars 2002. Le sous-emploi affecte davantage les femmes (9,3 %), que les hommes (2,7 %) et concerne près du tiers des personnes travaillant à temps partiel.

En mars 2001, près de trois salariés sur dix (31 % des hommes et 26 % des femmes) déclarent travailler habituellement ou occasionnellement le dimanche. Le travail de nuit concerne 21,5 % des hommes et seulement 8,4 % des femmes [1].

En 2000, le nombre de jours de **grève** (2,5 millions) augmente de 86 % et atteint son plus haut niveau depuis 1995. Après la nette reprise de 1999 (+ 62 %), la progression est toujours forte dans les entreprises (+ 41 %), retrouvant un niveau proche de celui enregistré à la fin des années 1980. Elle est encore plus forte dans la Fonction publique, le nombre de journées individuelles non travaillées ayant plus que doublé (+ 119,5 %). Dans les entreprises, ce sont les revendications sur les salaires qui mobilisent le plus, mais celles sur l'aménagement et la réduction du temps de travail progressent également [5].

## DÉFINITIONS

- **Durée du travail.** Depuis 1982, la durée légale du travail effectif des salariés était fixée à 39 heures par semaine. La loi d'orientation et d'incitation relative à la réduction du temps de travail (n° 98-461 du 13 juin 1998) fixe la durée légale hebdomadaire du travail effectif des salariés à 35 heures par semaine à compter du 1/1/2000 pour les entreprises de plus de 20 salariés et du 1/1/2002 pour les entreprises de 20 salariés ou moins. La loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000, relative à la réduction négociée du temps de travail, en fixe les modalités de mise en œuvre (heures supplémentaires, aménagement du temps de travail, dispositions pour les cadres, travail à temps partiel, congés, etc.).

- **Durée hebdomadaire habituelle.** Horaire hebdomadaire déclaré comme habituel par les personnes interrogées lors des enquêtes annuelles sur l'emploi. Une proportion de 10 % d'entre elles environ déclare ne pas avoir d'horaire habituel. Il ne s'agit donc pas de la durée du travail contractuelle dans l'entreprise, dite durée « affichée », ni de celle effectivement travaillée pendant la semaine précédant l'enquête.

- **Salarié à temps partiel.** Légalement, salarié pour lequel la durée de travail mensuelle est inférieure d'au moins 1/5 à celle de la durée légale. Dans le tableau ci-contre, salarié qui, à l'embauche, est d'accord avec l'employeur pour travailler suivant un horaire inférieur à l'horaire normal de l'établissement. Cette définition est comparable à celle du BIT.

- **Sous-emploi.** Le sous-emploi comprend les personnes actives, occupées au sens du BIT, qui remplissent l'une des conditions suivantes : elles travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage et sont disponibles (qu'elles recherchent effectivement un travail supplémentaire ou non) ; elles travaillent à temps complet mais ont travaillé moins que d'habitude pendant une semaine de référence en raison de chômage partiel, ralentissement des affaires, réduction saisonnière d'activité ou mauvais temps.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Premières synthèses*, Dares : « Dynamique des métiers et usage de l'informatique », n° 16.1, avril 2002 ; « Les modalités de passage à 35 heures en 2000 », n° 6.3, février 2002 ; « 35 heures : 3 ans de mise en œuvre du dispositif « Aubry I » », n° 6.2, février 2002 ; « Temps partiel des femmes », n° 8.2, février 2002 ; « L'incidence des 35 heures sur le temps partiel », n° 7.1, février 2002 ; « Le temps partiel subi diminue depuis 1998 », n° 42.2, octobre 2001.
- « L'utilisation de l'informatique et des nouvelles technologies par les salariés », *Les Dossiers de la Dares*, n° 1/2001.

### SOURCES

- [1] « Enquête sur l'emploi de mars 2002 », *INSEE-Première*, n° 857, juillet 2002 ; « Enquête sur l'emploi de mars 2001. Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 177-178, juillet 2001.
- [2] « Résultats de l'enquête ACEMO au 4<sup>e</sup> trimestre 2001 », *Premières informations*, Dares, n° 13.3, mars 2002.
- [3] Comptes nationaux, Insee.
- [4] *Enquête sur les forces de travail - résultats 2000*, Eurostat, thème 3, 2001.
- [5] « Les conflits en 2000 : le regain se confirme », *Premières synthèses*, Dares, n° 09.1, février 2002.



## Proportion de salariés à temps partiel en mars 2001 [1]

Activité économique	%		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculture, sylviculture, pêche	6,4	33,7	15,0
Industries agricoles et alimentaires	3,2	21,1	10,1
Industries de biens de consommation	3,8	14,8	8,9
Industrie automobile	0,5	11,5	2,4
Industries de biens d'équipement	1,9	17,8	4,9
Industries de biens intermédiaires	1,5	10,4	3,7
Énergie	3,2	25,8	8,1
Construction	1,5	39,8	5,1
Commerce	4,9	31,8	17,0
Transports	4,0	23,6	8,1
Activités financières	2,9	19,2	11,6
Activités immobilières	6,5	27,0	17,2
Services aux entreprises	5,1	25,2	13,2
Services aux particuliers	15,1	48,1	36,1
Éducation, santé, action sociale	9,9	31,1	25,1
Administrations	5,9	32,2	18,7
<b>Ensemble des salariés</b>	<b>5,0</b>	<b>30,4</b>	<b>16,4</b>

## Temps partiel dans l'Union européenne en 2000 [4]

	%		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Allemagne	5,0	37,9	19,4
Autriche	4,3	33,0	17,0
Belgique*	5,9	39,9	20,7
Danemark	10,0	35,2	21,7
Espagne	2,9	17,2	8,2
Finlande	8,0	16,9	12,2
<b>France</b>	<b>5,4</b>	<b>31,0</b>	<b>16,9</b>
Grèce	2,6	7,9	4,6
Irlande	7,2	30,7	16,8
Italie	3,9	17,4	8,8
Pays-Bas	19,3	70,6	41,2
Portugal	6,1	16,4	10,7
Royaume-Uni	9,0	44,5	24,9
Suède	10,7	36,3	22,8

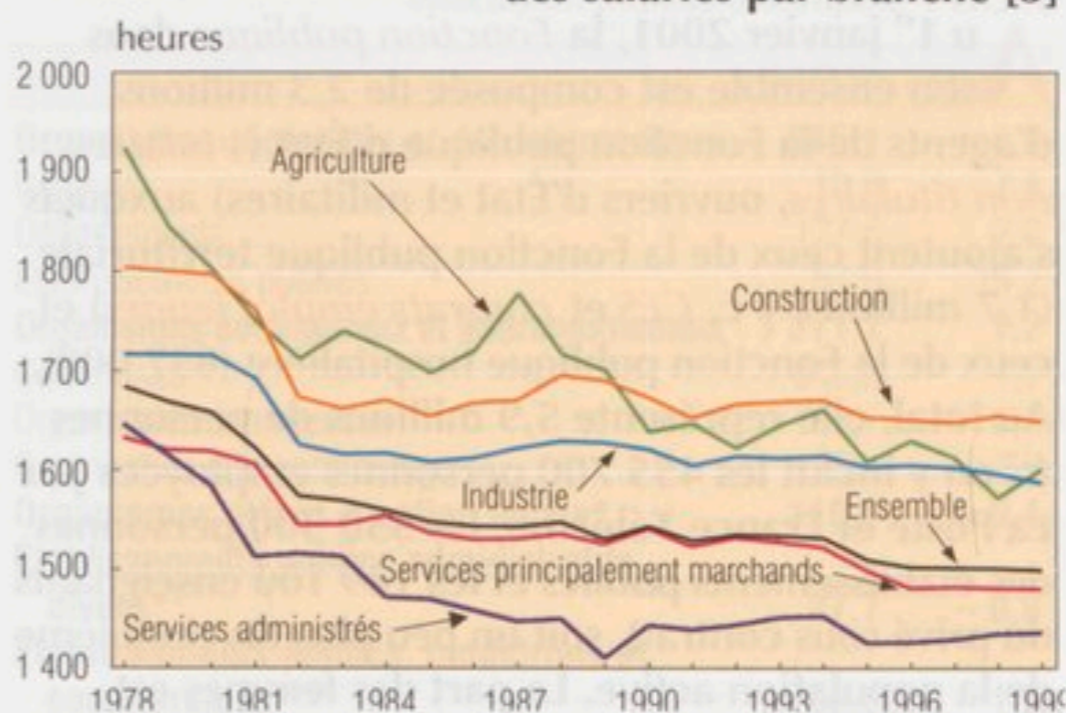
\* Salariés uniquement.

## Durée hebdomadaire\* du travail des salariés à temps complet dans l'Union européenne en 2000 [4]

	heures			
	Hommes	Femmes	Ensemble	Rappel 1990
Allemagne	40,5	39,3	40,1	39,9
Autriche	40,2	39,8	40,1	40,1
Belgique	39,2	37,1	38,5	38,0
Danemark	40,2	37,9	39,3	39,0
Espagne	41,1	39,6	40,6	40,7
Finlande	40,1	38,4	39,3	38,4
<b>France</b>	<b>39,5</b>	<b>38,0</b>	<b>38,9</b>	<b>39,6</b>
Grèce	41,7	39,5	40,9	40,2
Irlande	41,1	38,1	39,9	40,4
Italie	39,8	36,5	38,6	38,6
Luxembourg	40,7	38,0	39,8	39,9
Pays-Bas	39,2	38,2	39,0	39,0
Portugal	41,1	39,3	40,3	41,9
Royaume-Uni	45,2	40,6	43,6	43,7
Suède	40,2	39,7	40,0	40,7

\* Nombre moyen d'heures effectivement travaillées dans l'emploi principal, au cours de la semaine de référence, par les salariés à temps complet.

## Évolution de la durée annuelle du travail des salariés par branche [3]



## Le sous-emploi (au sens du BIT) [1]

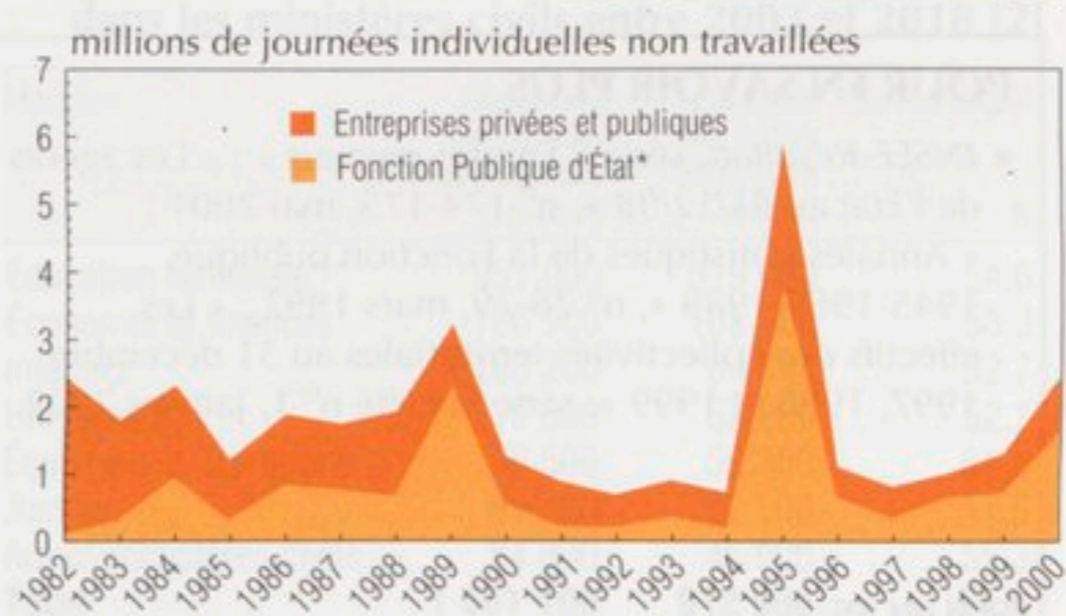
	Mars 1998	Janvier 1999	Mars 2001	Mars 2002
<b>Personnes en situation de sous-emploi (milliers) :</b>				
Hommes	450	484	436	355
Femmes	1 151	1 132	1 062	1 006
<b>Total</b>	<b>1 601</b>	<b>1 616</b>	<b>1 498</b>	<b>1 361</b>
<b>Taux de sous-emploi (%) :</b>				
<b>- des personnes à temps partiel</b>				
Hommes	51,4	46,1	42,2	39,1
Femmes	35,5	33,7	31,5	30,0
<b>Ensemble</b>	<b>38,4</b>	<b>35,9</b>	<b>33,3</b>	<b>31,6</b>
<b>- de l'ensemble des personnes actives</b>				
Hommes	3,6	3,9	3,3	2,7
Femmes	11,5	11,2	10,0	9,3
<b>Ensemble</b>	<b>7,1</b>	<b>7,1</b>	<b>6,3</b>	<b>5,7</b>

## Durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet selon la taille de l'entreprise\* [2]

	Durée en fin de trimestre		Évolution 2001/00
	4 <sup>e</sup> trim. 2000	4 <sup>e</sup> trim. 2001	
10 à 19 salariés	38,84	38,41	- 1,1
20 à 49 salariés	37,48	36,83	- 1,7
50 à 99 salariés	36,78	36,13	- 1,8
100 à 249 salariés	36,47	35,88	- 1,6
250 à 499 salariés	36,10	35,52	- 1,6
500 salariés et plus	35,77	35,22	- 1,5
<b>Ensemble</b>	<b>36,62</b>	<b>36,05</b>	<b>- 1,6</b>

\* Entreprises de 10 salariés et plus des secteurs concurrentiels (hors agriculture).

## Les conflits du travail [5]



\* Y compris France Télécom et La Poste (sauf en 1996, 1998 et 1999), à l'exclusion des Fonctions publiques hospitalière et territoriale. En 2000, La Poste est incluse mais pas France Télécom.



## PRÉSENTATION

Au 1<sup>er</sup> janvier 2001, la **Fonction publique** dans son ensemble est composée de 2,3 millions d'agents de la Fonction publique d'État (**titulaires**, **non titulaires**, ouvriers d'État et militaires) auxquels s'ajoutent ceux de la Fonction publique territoriale (1,7 millions, y c. **CES** et **contrats emploi jeunes**) et ceux de la Fonction publique hospitalière (857 000). Au total, elle représente 5,9 millions de personnes (si on y inclut les 455 700 personnes employées par La Poste et France Télécom, les 350 300 personnes des établissements publics et les 149 100 enseignants du privé sous contrat), soit un peu plus du cinquième de la population active. La part des femmes est d'environ 60 % pour les agents des ministères civils et pour ceux des collectivités territoriales, contre 46 % dans l'ensemble de la population active. Les femmes sont cependant peu présentes dans la haute fonction publique (14,1 % au 1<sup>er</sup> juin 2000).

En 2002, les **effectifs budgétaires** des ministères civils, prévus par la loi de finances initiale, sont en hausse, avec la création de 24 900 emplois (dont 11 265 au titre de la résorption de l'emploi précaire). Pour ce qui concerne les **effectifs militaires**, le budget 2002 crée 12 896 emplois.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2001, les effectifs de la **Fonction publique d'État** représentent toujours plus de la moitié de l'ensemble de la Fonction publique. Dans les ministères civils, entre 2001 et 2016, plus de 930 000 fonctionnaires devraient cesser leurs fonctions, dont plus de la moitié (57 %) pour le ministère de l'Éducation nationale. Toutefois, après 2009, la tendance s'inverserait et les départs retrouveraient leur niveau actuel vers 2016. Dans la **Fonction publique territoriale**, le nombre des sorties, en progression constante entre 2000 et 2006, s'accélérerait à partir de cette date, passant de 20 000 en 2005, à 28 000 en 2006, pour atteindre un maximum entre 2013 et 2017, avec près de 36 000 départs annuels en moyenne. Dans la **Fonction publique hospitalière**, les cessations d'activité progresseraient d'une façon continue jusqu'en 2010 : 11 000 agents des hôpitaux publics (hors personnel médical) devaient partir en 2000, ils seraient 20 000 en 2005 et 25 000 en 2010 [2] [4] [6] [7].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Résultats, série « Emploi-revenus » : « Les agents de l'État au 31/12/98 », n° 174-175, mai 2001 ; « Annales statistiques de la Fonction publique, 1945-1969-1989 », n° 28-29, mars 1992 ; « Les effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 1997, 1998 et 1999 », série Société n° 1, janvier 2002.

### SOURCES

[1] *Les collectivités locales en chiffres 2001*, Direction générale des collectivités locales, La Documentation française.

## DÉFINITIONS

- **Fonction publique.** La Fonction publique comprend la Fonction publique d'État (ensemble des agents employés dans les différents ministères, auxquels on ajoute ceux des établissements publics, de La Poste et de France Télécom ainsi que les enseignants des établissements privés sous contrat), la Fonction publique territoriale (personnel des collectivités locales) et la Fonction publique hospitalière (personnel des hôpitaux publics).
- **Effectifs budgétaires.** Lors de son vote annuel du budget, le Parlement « autorise » des emplois dont le nombre diffère des effectifs réellement en fonction en raison de l'existence d'emplois vacants.
- **Titulaires, catégories statutaires.** Les personnes titulaires appartiennent à des corps regroupés en catégories d'après leur niveau de concours de recrutement :
  - catégorie A, assure des fonctions d'études générales, de conception et de direction ;
  - catégorie B, chargée des fonctions d'application ;
  - catégories C et D, assurent les tâches d'exécution.
- **Non-titulaires.** Ce sont les ouvriers d'État, les contractuels (dont certains, régis par des textes statutaires, ont un déroulement de carrière organisé et une quasi-stabilité d'emploi), auxiliaires, vacataires, collaborateurs extérieurs.
- **Effectifs de la défense.** Pour des raisons évidentes, les informations chiffrées sur les forces armées sont rares. C'est pourquoi les chiffres du tableau ci-contre sont donnés à titre indicatif et doivent être utilisés avec prudence.
- **CES.** Voir définition au mot-clé 9.3.
- **Contrat emploi jeune.** Voir définition au 9.3.

[2] *Point stat*, Direction générale de l'administration et de la fonction publique : « Les sorties de fonction à l'horizon 2018 », n° 02-02, avril 2002 ; « Les femmes dans l'encadrement supérieur de l'État au 1<sup>er</sup> juin 2000 », n° 01-01, février 2001.

[3] Drees.

[4] Division exploitation des fichiers administratifs, Insee.

[5] « La défense en chiffres 2002 », *Principaux chiffres*, Dicod, ministère de la Défense, 2002.

[6] « Évolution des effectifs de la territoriale d'ici à 2020 », *Repères statistiques*, Observatoire de l'emploi territorial, n° 1, octobre 2000.

[7] « Rapport annuel de l'Observatoire de l'emploi public », *La documentation française*, juin 2001.



**Effectifs de la Fonction publique et répartition par catégorie statutaire [1] [4]**

effectifs en milliers (Métropole + DOM)

	Mars 1969	1/1/1983	1/1/2001
<b>Fonction publique d'État*</b>	<b>2 067,5</b>	<b>2 813,8</b>	<b>2 302,4</b>
Répartition par catégorie en % :			
A	16,8	24,0	42,1
B	39,3	34,4	27,4
C et D	43,9	41,6	30,5
Proportion de titulaires	72,6	79,8	87,6
<b>Fonction publique territoriale**</b>	<b>618,1</b>	<b>1 103,0</b>	<b>1 740,9</b>
Répartition par catégorie en % :			
A	2,7	5,0	8,5
B	6,8	11,0	13,3
C et D	90,5	84,0	78,2
Proportion de titulaires	51,4	63,1	67,8
<b>Fonction publique hospitalière***</b>	<b>360,0</b>	<b>750,3</b>	<b>857,0</b>
<b>Ensemble</b>	<b>3 045,6</b>	<b>4 667,1</b>	<b>4 900,3</b>

\* Non compris les effectifs des établissements publics, les enseignants du privé sous contrat et, depuis 1992, les effectifs de La Poste et France Telecom et les appelés du contingent. \*\* Y c. les CES et les emplois-jeunes à compter du 1/1/2001. \*\*\* Hôpitaux publics, hospices et maisons de retraites publiques autonomes : personnels médicaux et non médicaux. Effectifs au 1/1/99.

**Effectifs des collectivités locales [4]**

effectifs en milliers (Métropole + DOM)

	p 1/1/2000	2000/99 %
<b>Organismes régionaux et départementaux</b>	<b>245,1</b>	<b>4,8</b>
Régions	10,5	7,8
Départements	177,6	2,0
Établissements publics	57,0	14,2
<b>Organismes communaux et intercommunaux</b>	<b>1 271,1</b>	<b>1,2</b>
Communes	1 045,3	1,2
Organismes communaux	100,7	0,6
Organismes intercommunaux	125,1	2,0
<b>Organismes privés d'action locale*</b>	<b>110,1</b>	<b>- 0,4</b>
<b>Établissements publics administratifs divers**</b>	<b>27,7</b>	<b>- 0,9</b>
<b>Établissements publics, industriels et commerciaux***</b>	<b>36,6</b>	<b>1,7</b>
<b>Effectifs totaux France métropolitaine + DOM</b>	<b>1 690,6</b>	<b>1,6</b>
dont contrats emplois-solidarité et emplois-jeunes	156,8	2,4
<b>Effectifs totaux France métropolitaine</b>	<b>1 620,8</b>	<b>1,6</b>

\* Y c. les sociétés d'économie mixte non marchandes (SAFER). \*\* Offices publics d'HLM, caisses de crédit municipal, associations syndicales autorisées (ASA). \*\*\* Y c. régies dotées de la personnalité morale.

**Effectifs de la Fonction publique d'État\* [4]**

	p 31/12/1999		p 31/12/2000	
	milliers	dont titulaires %	milliers	dont titulaires %
Budget de l'État	2 287,4	87,8	2 302,4	87,6
- ministères civils	1 878,3	88,2	1 890,1	88,0
dont : Femmes	1 057,6	88,9	1 070,0	88,6
Temps partiel	262,5	67,8	272,1	67,8
- ministère de la Défense	409,1	85,9	412,3	85,7
Enseignement privé sous contrat	148,2	1,2	149,1	1,2
Établissements publics	349,7	24,1	350,3	24,4
La Poste et France Télécom	455,7	83,2	455,7	83,2
<b>Ensemble</b>	<b>3 241,0</b>	<b>76,3</b>	<b>3 257,5</b>	<b>76,2</b>
dont : Femmes	1 627,4	72,5	1 641,8	72,5
Temps partiel	532,8	45,6	544,2	45,8

\* Métropole, Dom-Tom et services à l'étranger. Défense, établissements publics, Poste et France Télécom : sauf exceptions, report en 1999 et 2000 des effectifs 1998. Y compris anciens combattants rattachés au ministère de la Défense pour 2000.

**Personnels hospitaliers du secteur public [3]**

effectifs en milliers au 1<sup>er</sup> janvier

	1990	p 1999	p 2000
Médecins, biologistes, odontologistes et pharmaciens	66,0	83,7	84,1
Internes en médecine, odontologie et pharmacie*	22,2	18,4	18,1
<b>Personnels hospitaliers :</b>			
Personnel administratif	71,8	76,5	77,9
Personnel soignant, éducatif et social	446,3	487,8	493,0
dont : Sages-femmes	5,7	7,0	7,2
Personnel encadrement infirmier	23,8	25,5	25,2
Infirmiers	162,1	187,3	190,3
Aides-soignants	140,2	158,9	165,0
Agents des services hospitaliers	88,9	76,5	76,7
Personnel médico-technique	31,2	34,6	34,9
Personnel technique	98,5	87,4	87,0
<b>Total des personnels hospitaliers</b>	<b>647,8</b>	<b>686,3</b>	<b>692,9</b>

\* Y c. les faisant fonction d'interne (FFI) et les diplômés inter-universitaires de spécialité (DIS).

**Effectifs\* de la défense dans quelques pays [5]**

	(a) Terre			(b) Réserves
	Air	Mer		
Belgique	26 400	8 600	2 560	100 500
Royaume-Uni	113 950	53 950	43 530	247 100
<b>France</b>	<b>136 583</b>	<b>63 664</b>	<b>44 276</b>	<b>419 000</b>
Italie	137 000	55 350	38 000	65 200
Espagne	92 000	24 500	26 950	328 500
Pays-Bas	23 100	10 000	12 130	32 200
Allemagne	211 800	70 550	26 050	363 500
États-Unis (c)	477 800	352 500	366 100	1 200 600

\* Sources : OTAN « Military Balance » 2001/2002 et données nationales pour la France pour 2002. (a) Non compris les formations correspondant à la gendarmerie en France. (b) Réserves mobilisables. (c) Non compris dans les effectifs 171 300 hommes du Marine Corps.

**Prévisions de sorties de fonction\* de titulaires dans les ministères civils entre 2003 et 2018 [2]**

Ministère	Effectif réel concerné au 31/12/2000 milliers	Ensemble des sorties 2003/2018 milliers	Sorties/effectif %
Éducation Nationale**	951 000	519 000	54,6
Économie et finances	186 900	108 900	58,3
Intérieur	160 200	84 500	52,7
Universités	119 500	62 200	52,1
Équipement, transports	96 500	59 300	61,5
Justice	62 200	32 100	51,6
Autres ministères civils	84 800	46 900	55,3
<b>Total</b>	<b>1 661 100</b>	<b>912 900</b>	<b>55,0</b>

\* Retraites, décès, démissions... (hors congé de fin d'activité). \*\* Enseignement scolaire.



## PRÉSENTATION

Début 2001, selon l'*enquête sur l'emploi*, le nombre de travailleurs étrangers est estimé à 1 617 600, en hausse de 2,5 % par rapport à l'année précédente. La composition par sexe et âge de la population active étrangère reflète l'histoire économique de la France des quarante dernières années. L'importance des besoins en main-d'œuvre dans la phase d'industrialisation est encore visible : c'est parmi les hommes âgés de 50 à 60 ans que la part des étrangers actifs occupés est la plus élevée (7,8 %). La très grande majorité des étrangers actifs est salariée.

Ils sont plus touchés par le chômage (18,6 % d'entre eux sont chômeurs) que les Français (8,1 %). Les femmes originaires des pays du Maghreb subissent le plus fort taux de chômage. En 1990, 57 % des travailleurs étrangers occupaient un poste d'ouvrier et 19,5 % étaient employés. Aujourd'hui, l'écart s'est réduit : ils sont respectivement 47 % et 27 %. Seulement 8 % d'entre eux sont cadres. Le secteur tertiaire emploie près des deux tiers des étrangers ; ils sont proportionnellement les plus nombreux dans les secteurs de la construction et des services aux entreprises et aux particuliers.

En 2001, les Portugais représentent 22,9 % de la population active étrangère, les Algériens 14,4 % et les Marocains 11,5 % ; après une augmentation constante de 1985 à 1998, la part des Marocains diminue légèrement. La proportion des ressortissants d'Afrique noire progresse encore (3 % en 1985, 8,5 % en 1999 et 11,4 % en 2001) [1] [2] [3].

Au cours de la dernière décennie, le nombre de travailleurs étrangers a augmenté dans les pays de l'Union européenne. En 2000, ils y représentent en moyenne 5 % de la population active. Cette proportion varie de plus de 8 % en Autriche, en Allemagne et en Belgique, à 4 % en Suède, au Royaume-Uni et en Grèce, et 1 % en Espagne, en Finlande et en Italie. Sept travailleurs étrangers sur dix sont âgés de 25 à 49 ans [4].

En 2000, les envois de fonds des travailleurs étrangers en France vers leur pays d'origine représentent près de 3 Mds d'€, soit une augmentation de 7,7 % par rapport à 1999. Les principaux pays destinataires sont les pays du Maghreb (1,1 Md d'€) et le Portugal (1 Md d'€) [5].

## DÉFINITIONS

- **Étrangers.** Voir définition au mot-clé 3.1.
- **Enquête sur l'emploi.** Permet de décrire la main-d'œuvre étrangère. Une certaine sous-estimation affecte les résultats de cette enquête, qui couvre seulement les membres de ménages ordinaires et ignore les travailleurs étrangers vivant en foyer ou logés dans un baraquement de chantier temporaire.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Tendances des migrations internationales, Sopemi 2000 », OCDE, 2001.
- « L'Europe et l'immigration après le sommet de Nice », *Migration Société*, CIEMI, n° 74, mars-avril 2001.
- « Chômeurs étrangers et chômeurs d'origine étrangère », *Premières synthèses*, Dares, n° 46.2, novembre 2000.
- « L'emploi des immigrés en 1999 », *Insee-Première*, n° 717, mai 2000.

### SOURCES

- [1] « Enquête sur l'emploi de mars 2001 », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus », n° 177-178, juillet 2001.
- [2] « Les étrangers en France », *Contours et Caractères*, Insee, mai 1994.
- [3] « Les salariés étrangers : loin des secteurs porteurs et des positions valorisées », *Premières synthèses*, Dares, n° 46.1, novembre 2000.
- [4] *Enquête communautaire sur les forces de travail - résultats 2000*, Eurostat, thème 3, série C, 2001.
- [5] *La balance des paiements et la position extérieure de la France en 2000*, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie ; Banque de France.



**Salariés étrangers selon l'activité économique en mars 2001 [1]**

Activité économique	Effectifs		Proportion d'étrangers*	
	milliers	%	%	%
Agriculture, sylviculture, pêche	28,7	2,4	8,7	
Industries agricoles et alimentaires	18,3	1,5	3,5	
Industries de biens de consommation	30,2	2,5	4,2	
Industrie automobile	22,5	1,9	7,4	
Industries de biens d'équipement	33,5	2,8	4,1	
Industries de biens intermédiaires	94,6	7,9	6,4	
Énergie	2,2	0,2	0,9	
Construction	185,7	15,5	15,9	
Commerce	124,3	10,4	4,8	
Transports	47,7	4,0	4,7	
Activités financières	10,4	0,9	1,5	
Activités immobilières	36,2	3,0	12,5	
Services aux entreprises	214,4	17,9	7,6	
Services aux particuliers	198,7	16,6	11,9	
Éducation, santé, action sociale	101,8	8,5	2,6	
Administrations	46,9	3,9	1,9	
<b>Total</b>	<b>1 196,0</b>	<b>100,0</b>	<b>5,6</b>	

\* Dans l'activité.

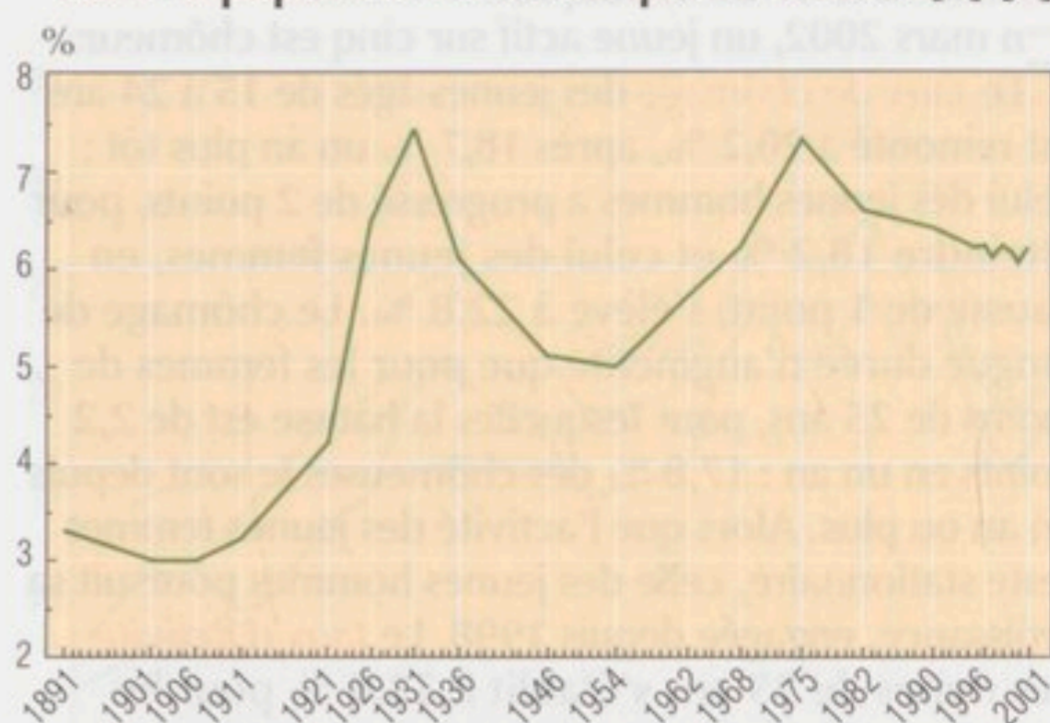
**Étrangers actifs selon la catégorie sociale en mars 2001 [1]**

	Effectifs		Proportion d'étrangers dans la CS	
	milliers	%	%	%
Agriculteurs exploitants	6,7	0,4	1,1	
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (10 salariés et +)	105,7	6,5	7,1	
Cadres et professions intellectuelles supérieures	130,9	8,1	3,7	
Professions intermédiaires	140,9	8,7	2,7	
Employés	433,6	26,8	5,6	
Ouvriers	758,1	46,9	10,6	
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	41,7	2,6	17,6	
<b>Total</b>	<b>1 617,6</b>	<b>100,0</b>	<b>6,2</b>	
dont : salariés	1 196,0	73,9	5,6	

**Population active\* étrangère dans l'Union européenne en 2000 [4]**

	Ensemble		dont pays hors UE	
	milliers	** %	milliers	** %
Allemagne	3 429	8,8	2 337	6,0
Autriche	377	9,8	314	8,2
Belgique	366	8,4	110	2,5
Danemark	78	2,8	54	1,9
Espagne	227	1,4	158	0,9
Finlande	35	1,3	29	1,1
<b>France</b>	<b>1 571</b>	<b>6,2</b>	<b>968</b>	<b>3,7</b>
Grèce	163	3,8	155	3,6
Irlande	59	3,5	9	0,5
Luxembourg	246	1,1	211	0,9
Pays-Bas	77	41,8	8	4,3
Portugal	298	3,7	172	2,2
Royaume-Uni	104	2,2	87	1,8
Suède	1 221	4,2	747	2,6
<b>Union européenne</b>	<b>8 456</b>	<b>5,0</b>	<b>5 468</b>	<b>3,2</b>

\* Personnes de 15 à 64 ans, chômeurs inclus. \*\* Par rapport à la population active totale.

**Évolution de la part des étrangers dans la population active depuis un siècle [1] [2]**

**Proportion d'étrangers dans l'emploi\* [1] [3]**

	1985		2001	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
20 à 29 ans	5,5	4,4	3,8	3,5
30 à 39 ans	8,5	4,9	6,7	5,0
40 à 49 ans	10,4	4,1	6,5	4,8
50 à 60 ans	6,8	3,2	7,8	4,3
<b>Ensemble</b>	<b>7,9</b>	<b>4,3</b>	<b>6,5</b>	<b>4,6</b>

\* Taux pour 100 actifs occupés (salariés du privé et du public, non-salariés), hors militaires du contingent.

**Taux de chômage selon la nationalité en mars 2001 [1]**

Nationalité	Ensemble	dont jeunes de 15 à 24 ans	
		Hommes	Femmes
<b>Français</b>	<b>8,1</b>	<b>18,2</b>	<b>10,1</b>
- de naissance	8,0	18,0	10,0
- par acquisition	12,0	26,7	13,9
<b>Étrangers</b>	<b>18,6</b>	<b>30,4</b>	<b>22,5</b>
Ressortissants de l'UE	7,1	9,4	9,1
dont : Espagnols	8,0	...	7,5
Italiens	5,8	...	10,2
Portugais	7,5	5,2	9,4
Autres membres de l'UE	6,0	20,8	8,6
Étrangers hors UE	25,5	36,7	31,8
dont : Algériens	29,7	43,0	35,7
Marocains	33,2	45,4	39,9
Tunisiens	22,5	27,9	27,2
Autres Africains	25,0	45,7	32,6
<b>Ensemble</b>	<b>8,8</b>	<b>18,7</b>	<b>10,7</b>

**Étrangers actifs et taux d'activité selon l'âge en mars 2001 [1]**

	Actifs		Taux d'activité* %	
	milliers	dont femmes %	ensemble	dont femmes
15 à 24 ans	88,4	50,2	27,8	24,8
25 à 39 ans	654,9	40,8	72,0	56,4
40 à 49 ans	468,7	39,7	76,4	59,7
50 à 59 ans	357,7	31,5	66,0	47,4
60 ans et plus	48,0	23,4	9,2	4,9
<b>Total</b>	<b>1 617,6</b>	<b>38,4</b>	<b>55,7</b>	<b>43,4</b>

\* Proportion d'actifs (actifs occupés + chômeurs BIT) dans l'effectif total.



## PRÉSENTATION

En mars 2002, un jeune actif sur cinq est chômeur. Le **taux de chômage** des jeunes âgés de 15 à 24 ans est remonté à 20,2 %, après 18,7 % un an plus tôt : celui des jeunes hommes a progressé de 2 points, pour atteindre 18,2 % et celui des jeunes femmes, en hausse de 1 point, s'élève à 22,8 %. Le chômage de longue durée n'augmente que pour les femmes de moins de 25 ans, pour lesquelles la hausse est de 2,2 points en un an : 17,8 % des chômeuses le sont depuis un an ou plus. Alors que l'activité des jeunes femmes reste stationnaire, celle des jeunes hommes poursuit sa croissance, engagée depuis 1998. Le **taux d'activité** des moins de 25 ans s'établit à 33,8 % pour les hommes et à 26,5 % pour les femmes [1].

Entre mars 1997 et mars 2001, les caractéristiques des emplois occupés par les moins de trente ans se sont transformées, dans un contexte de forte croissance de l'emploi. Le temps partiel recule, après s'être développé, jusqu'en 1997, à un rythme plus élevé que chez les trente ans et plus. En mars 2001, 8 % des emplois masculins et 26 % des emplois féminins sont à temps partiel, soit une diminution respective d'environ 3 et 5 points sur la période. La baisse est très sensible pour le **temps partiel subi** : il représente 4 % des emplois des garçons et 14 % des emplois des filles, contre respectivement 6 % et 18 % en 1997. Presque un tiers des emplois occupés par les 15 à 29 ans, sont des **emplois temporaires** (contre 6 % pour leurs aînés). Toutefois, ils sont pour la première fois en recul de 1,1 point entre mars 2000 et mars 2001. Enfin, la part des **bas salaires**, chez les salariés à temps complet de moins de 30 ans, s'est réduite de 25 % en 1997 à 20 % en 2001, contre respectivement 9 % et 8 % pour les salariés plus âgés.

En décembre 2000, près de quatre emplois sur dix occupés par des jeunes de moins de 26 ans, bénéficient d'une aide de l'État (seulement un sur quatre si l'on exclut l'apprentissage). Au total, 1,1 million de jeunes occupent un emploi aidé : 907 000 dans le secteur marchand, dont 607 000 contrats de formation en alternance, et 197 000 dans le secteur non marchand, dont 150 000 emplois jeunes [2].

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Premières informations et premières synthèses*, Dares : « L'âge des salariés joue surtout à l'embauche », n° 15.3, avril 2002 ; « Formation et insertion des jeunes : les entrées en contrats d'apprentissage et de qualification en 2000 », n° 07.2, février 2002 ; « Formation continue et insertion : un taux d'accès élevé et des formations qualifiantes après la fin des études », n° 10.2, mars 2002.
- *Notes d'information*, DPD, ministère de l'Éducation nationale : « Prospective emploi-formation à l'horizon 2010 », n° 02.30, juillet 2002 ; « Au 1<sup>er</sup> février 2000, sept mois après leur sortie du système éducatif, plus d'un lycéen sur deux a un emploi », n° 02.26, mai 2002 ; « Au 1<sup>er</sup> février 1999, sept mois après leur sortie

## DÉFINITIONS

- **Taux d'activité**. Proportion de la population active (actifs occupés et chômeurs) par rapport à la population totale correspondante; les militaires du contingent et les apprentis sont considérés comme actifs occupés.
- **Taux d'emploi**. Proportion de personnes ayant un emploi dans la population totale considérée (ici de 15 à 29 ans).
- **Taux de chômage**. Proportion du nombre de chômeurs par rapport au nombre d'actifs : actifs occupés (y compris contingent et apprentis) et chômeurs.
- **Part des chômeurs**. Proportion du nombre des chômeurs par rapport à la population considérée. Parmi les jeunes, compte tenu des nombreux effectifs scolarisés, la part des chômeurs est très inférieure au taux de chômage.
- **Part des actifs occupés**. Proportion du nombre d'actifs occupés par rapport à la population (part des actifs occupés + part des chômeurs = taux d'activité).
- **Salaires médians**. Salaire tel que la moitié des salariés gagne moins et l'autre moitié gagne plus.
- **Emplois jeunes**. Voir définition au 9.3.
- **Emplois temporaires**. Contrats à durée déterminée, emplois intérimaires, stages et contrats aidés, apprentissage.
- **Bas salaires**. Par convention, salaires inférieurs aux deux tiers du salaire médian de l'ensemble de la population.
- **Temps partiel subi**. Personnes travaillant à temps partiel et souhaitant travailler davantage.

de CFA, plus d'un apprenti sur deux a un emploi et trois sur dix un CDI », n° 02.25, mai 2002.

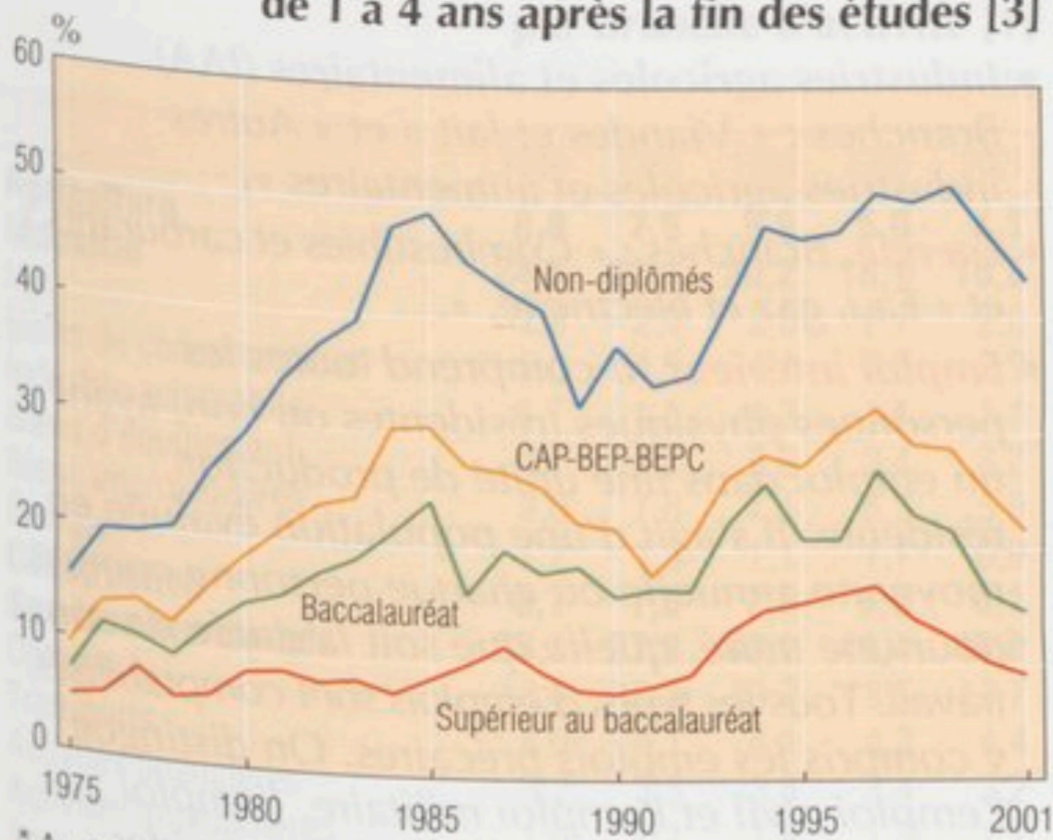
- « Quand l'école est finie... », enquête génération 98, Céreq, 2002.

## SOURCES

- [1] « Enquête sur l'emploi de mars 2002 », INSEE-Première, n° 857, juillet 2002.
- [2] « De mars 1997 à mars 2001, une participation accrue des moins de 30 ans à l'emploi », INSEE-Première, n° 821, janvier 2002.
- [3] Division Emploi, Enquête Emploi, Insee.
- [4] « Enquête sur les forces de travail – Principaux Résultats 2001 », *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, 2002.



Taux de chômage\* selon le diplôme de 1 à 4 ans après la fin des études [3]



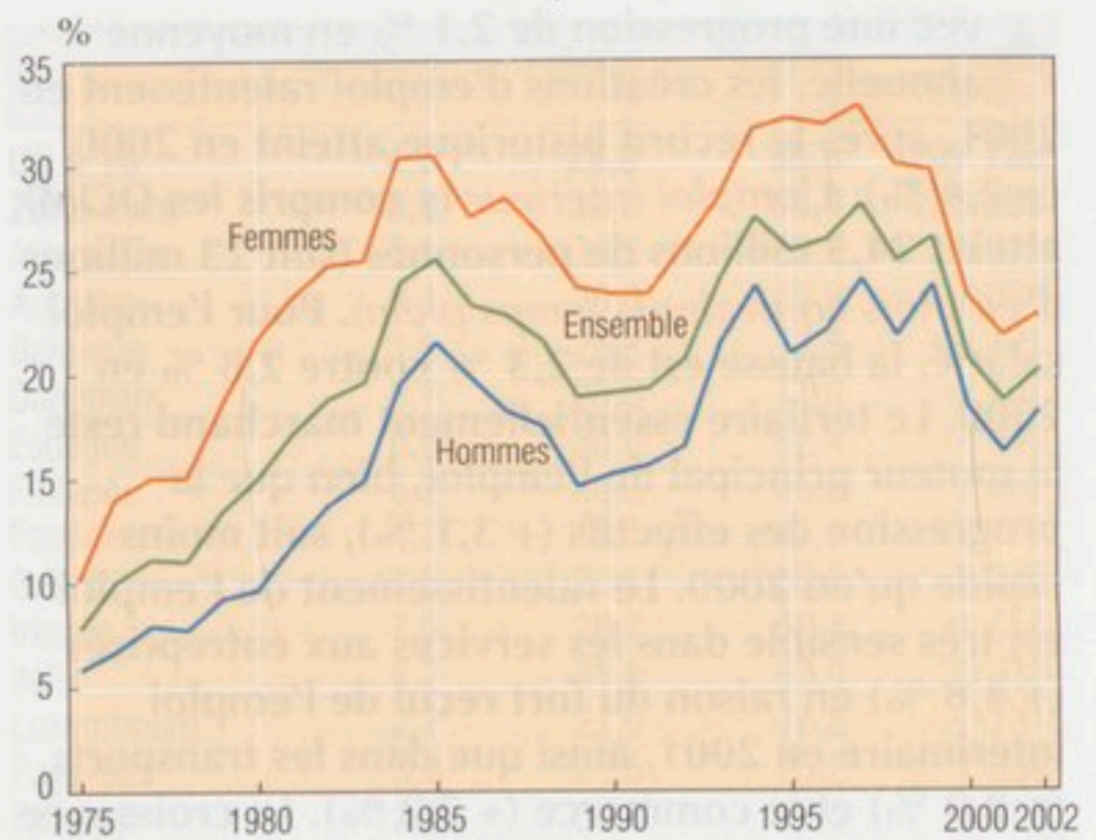
\* Au sens du BIT.

Situation des jeunes de 15 à 29 ans [3]

	1991	1997	2001	2002
<b>Taux d'activité*</b>	<b>51,9</b>	<b>47,9</b>	<b>48,5</b>	<b>48,3</b>
Hommes	56,4	52,4	52,7	52,4
Femmes	47,4	43,4	44,2	44,1
<b>Taux d'emploi**</b>	<b>42,3</b>	<b>36,3</b>	<b>41,3</b>	<b>41,0</b>
Hommes	45,8	39,3	45,7	44,8
Femmes	38,7	33,3	36,9	37,0
<b>Part du temps partiel</b>	<b>12,8</b>	<b>20,2</b>	<b>16,1</b>	<b>15,9</b>
Hommes	5,6	10,6	8,1	8,2
Femmes	21,3	31,6	26,1	25,3
<b>Part du chômage***</b>	<b>7,7</b>	<b>9,9</b>	<b>6,9</b>	<b>7,3</b>
Hommes	6,7	9,7	6,5	7,5
Femmes	8,7	10,1	7,4	7,1
<b>Taux de chômage</b>	<b>14,8</b>	<b>20,7</b>	<b>14,3</b>	<b>15,2</b>
Hommes	11,9	18,6	12,4	14,4
Femmes	18,3	23,3	16,6	16,2
<b>Taux de scolarité****</b>	<b>42,1</b>	<b>46,9</b>	<b>46,2</b>	<b>46,3</b>
Hommes	41,5	45,6	45,0	44,8
Femmes	42,8	48,3	47,5	47,8
<b>Taux d'inactivité non scolaire</b>	<b>6,0</b>	<b>5,2</b>	<b>5,3</b>	<b>5,4</b>
Hommes	2,1	2,0	2,3	2,7
Femmes	9,8	8,3	8,3	8,1

\* Y c. contingent. \*\* Non compris contingent. \*\*\* Proportion de chômeurs dans la population totale des 15-29 ans. \*\*\*\* Non compris les scolaires actifs.

Évolution du taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans [3]



Situation des jeunes de 15 à 24 ans\* dans l'Union européenne en 2001 [4]

	Taux d'emploi	dont : femmes	Taux de chômage	Proportion de jeunes au chômage
<b>Union européenne</b>	<b>40,4</b>	<b>36,9</b>	<b>14,0</b>	<b>6,6</b>
Allemagne	46,5	44,3	7,8	3,9
Autriche	51,4	47,2	6,0	3,3
Belgique	28,5	25,0	15,3	5,2
Danemark	61,7	59,0	8,3	5,5
Espagne**	33,2	26,9	20,7	8,6
Finlande	46,2	44,5	26,6	16,7
<b>France</b>	<b>29,3</b>	<b>25,6</b>	<b>18,0</b>	<b>6,4</b>
Grèce	26,0	21,8	28,0	10,1
Irlande	47,0	42,3	6,1	3,1
Italie	26,2	22,2	27,8	10,1
Luxembourg	32,3	30,3	7,3	2,2
Pays-Bas	70,4	69,2	4,4	3,2
Portugal	43,4	37,2	8,8	4,2
Royaume-Uni	55,6	53,0	10,3	6,4
Suède	36,9	37,1	9,5	3,9

\* Pour Eurostat, la définition de l'âge retenu est l'âge exact. Dans les tableaux issus de l'enquête emploi, l'âge est exprimé en années révolues au 31 décembre de l'année d'enquête. Il est calculé à partir de l'année de naissance. \*\* Séries révisées.

Les jeunes de moins de 26 ans dans les différents dispositifs de politique de l'emploi [2]

effectifs en milliers

	Fin 1990	Fin 1996	Fin 1999	Fin 2000
Alternance	434	473	573	607
apprentissage	225	315	374	388
contrats de qualification, d'orientation et d'adaptation	209	158	199	219
Secteur marchand hors alternance	71	345	337	300
temps partiel donnant lieu à abattement de charges	0	157	229	208
contrats initiative emploi (CIE)	0	74	49	38
aides au premier emploi des jeunes (APEJ)	0	50	0	0
autres mesures	71	64	59	54
Secteur non marchand	120	109	192	197
contrats emploi-solidarité	115	96	51	37
emplois jeunes	0	0	130	150
autres mesures	5	13	11	10
<b>Ensemble</b>	<b>625</b>	<b>927</b>	<b>1 102</b>	<b>1 104</b>
Part dans l'emploi des jeunes (en %)	19	38	40	39
<b>Ensemble hors apprentissage</b>	<b>400</b>	<b>612</b>	<b>728</b>	<b>716</b>
Part dans l'emploi des jeunes (en %)	12	25	27	25



# emploi

## PRÉSENTATION

Avec une progression de 2,1 % en moyenne annuelle, les créations d'emploi ralentissent en 2001, après le record historique atteint en 2000 (+ 2,4 %). L'**emploi intérieur** (y compris les DOM) atteint 24,5 millions de personnes (soit 23 millions d'**emplois équivalents temps plein**). Pour l'emploi salarié, la hausse est de 2,3 % contre 2,8 % en 2000. Le tertiaire essentiellement marchand reste le moteur principal de l'emploi, bien que la progression des effectifs (+ 3,1 %), soit moins rapide qu'en 2000. Le ralentissement de l'emploi est très sensible dans les services aux entreprises (+ 4,8 %) en raison du fort recul de l'emploi intérimaire en 2001, ainsi que dans les transports (+ 2,9 %) et le commerce (+ 2,2 %). La croissance des effectifs dans la construction (+ 2,8 %) ralentit par rapport à l'année précédente. Dans l'industrie, l'emploi progresse de 1,1 %. Cette hausse masque cependant un profil infra-annuel contrasté : l'industrie perd des emplois en fin d'année 2001, alors qu'elle en a beaucoup créés dans la seconde partie de l'année 2000.

En vingt ans, l'agriculture a perdu la moitié de ses effectifs et l'industrie automobile presque un tiers. En revanche, sur la même période, le **secteur tertiaire** en a gagné plus du tiers. En 2001, 18 millions de personnes travaillent dans le secteur tertiaire soit près des trois-quarts de l'emploi intérieur. 45 % sont employées dans les services marchands (dont 15 % dans les services aux entreprises et 14 % dans le commerce) et 28 % dans les services administrés (éducation, santé, action sociale et administration). Viennent ensuite, l'industrie (y compris l'énergie et les IAA) avec 17 % des effectifs et la construction (6 %). L'agriculture ne représente plus que 4 % de l'emploi total.

En 2000, les effectifs employés dans l'Union européenne s'élèvent à 157,7 millions de personnes dont 78 % dans la zone euro. L'Allemagne concentre 26,7 % de l'emploi industriel, devant le Royaume-Uni (15,4 %), l'Italie (14,6 %) et la France (13,5 %). En Grèce et au Portugal, le secteur agricole représente encore plus de 10 % de la main-d'œuvre. La part du secteur tertiaire varie de 77 % au Luxembourg à 53 % au Portugal [1] [2].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « Le commerce en 2001 », n° 848, mai 2002 ; « Les comptes de la Nation en 2001 », n° 843, avril 2002 ; « Onze fonctions pour qualifier les grandes villes », n° 840, mars 2002.
- *L'économie française, Édition 2002-2003*, Insee, Livre de poche, juin 2002.
- « Les services en 2000 », *Synthèses*, Statistique publique, n° 62, mai 2002.

## DÉFINITIONS

- **Industries agricoles et alimentaires (IAA)**. Branches : « Viandes et lait » et « Autres industries agricoles et alimentaires ».
- **Énergie**. Branches : « Combustibles et carburants » et « Eau, gaz et électricité ».
- **Emploi intérieur**. Il comprend toutes les personnes physiques (résidentes ou non) ayant un emploi dans une unité de production résidente. Il s'agit d'une population évaluée en moyenne annuelle où chaque personne compte pour une unité, quelle que soit la durée de son travail. Tous les types d'emplois sont comptabilisés, y compris les emplois précaires. On distingue l'emploi civil et l'emploi militaire, l'emploi salarié et non salarié (indépendants et aides familiaux non rémunérés).
- **Emploi équivalent temps plein**. Il correspond au nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire économique.
- **Secteur primaire**. Ensemble des activités économiques productrices de matières premières, notamment l'agriculture et les mines.
- **Secteur secondaire**. Ensemble des activités économiques correspondant à la transformation des matières premières en biens productifs ou en biens de consommation.
- **Secteur tertiaire**. Ensemble des activités produisant des services tels que le commerce, les banques, les assurances, l'hôtellerie, le secteur de la santé, etc.

- « Emploi et marché du travail dans les pays d'Europe centrale », *Tableaux détaillés*, Population et conditions sociales, n° 2/2001, Eurostat ([www.europa.eu.int](http://www.europa.eu.int)), mai 2002.

### SOURCES

- [1] Comptes nationaux base 95, Département des comptes nationaux, Insee.
- [2] *Annuaire Eurostat 2002*.
- [3] « Deux siècles de travail en France », Olivier Marchand et Claude Thélot, *INSEE-Études*, janvier 1991.



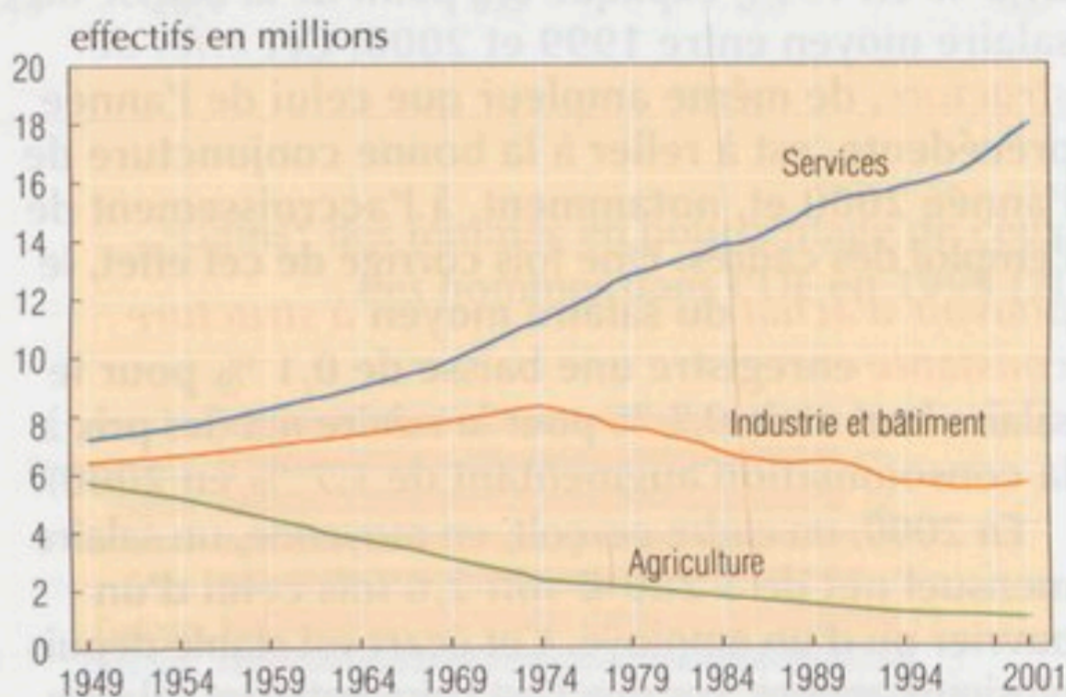
Structure de l'emploi intérieur par branche d'activité [1]

	1980	1985	1990	1995	2001
<b>Agriculture</b>	<b>8,8</b>	<b>7,5</b>	<b>5,9</b>	<b>5,0</b>	<b>4,1</b>
<b>Industrie</b>	<b>24,5</b>	<b>22,1</b>	<b>20,2</b>	<b>18,1</b>	<b>16,6</b>
IAA	2,8	2,9	2,8	2,7	2,6
Biens de consommation	5,0	4,5	4,1	3,5	2,9
Industrie automobile	1,7	1,5	1,3	1,1	1,1
Biens d'équipement	4,7	4,2	3,8	3,4	3,2
Biens intermédiaires	9,0	7,8	7,1	6,3	5,9
Énergie	1,2	1,3	1,1	1,1	0,9
<b>Construction</b>	<b>8,7</b>	<b>7,3</b>	<b>7,3</b>	<b>6,5</b>	<b>6,1</b>
<b>Services marchands</b>	<b>35,4</b>	<b>37,3</b>	<b>40,1</b>	<b>41,4</b>	<b>45,0</b>
Commerce	13,4	13,6	13,7	13,5	13,7
Transports	4,0	4,1	4,1	4,2	4,4
Activités financières	3,2	3,5	3,5	3,4	3,2
Activités immobilières	1,0	1,1	1,4	1,3	1,2
Services aux entreprises	7,9	8,7	10,5	11,8	14,7
Services aux particuliers	6,0	6,4	6,9	7,2	7,8
<b>Services administrés</b>	<b>22,7</b>	<b>25,8</b>	<b>26,5</b>	<b>29,0</b>	<b>28,2</b>
Éducation, santé, action sociale	11,9	13,8	14,6	16,4	15,9
Administration	10,7	12,0	11,9	12,6	12,3
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Emploi civil par secteur dans l'Union européenne en 2000 [2]

	Agriculture %	Industrie %	Services %	Effectifs milliers
<b>UE à 15</b>	<b>4,3</b>	<b>28,9</b>	<b>66,8</b>	<b>157 736</b>
<b>Zone euro</b>	<b>5,0</b>	<b>30,0</b>	<b>65,0</b>	<b>123 268</b>
Allemagne	2,6	33,5	63,9	36 325
Autriche	6,1	30,0	63,9	3 683
Belgique	1,9	25,8	72,3	4 121
Danemark	3,7	25,3	71,0	2 707
Espagne	6,8	30,8	62,4	14 449
Finlande	6,2	28,0	65,8	2 362
<b>France</b>	<b>4,2</b>	<b>26,3</b>	<b>69,5</b>	<b>23 379</b>
Grèce	17,0	22,5	60,5	3 946
Irlande	7,9	28,7	63,4	1 656
Italie	5,2	31,8	63,0	20 930
Luxembourg	2,2	21,0	76,8	181
Pays-Bas	3,3	21,5	75,2	7 338
Portugal	12,5	34,9	52,6	4 898
Royaume-Uni	1,5	25,4	73,1	27 638
Suède	2,9	24,4	72,7	4 123

Évolution de l'emploi par grande branche [1] [3]



Évolution de l'emploi intérieur total par branche d'activité [1]

	2001	Évolution annuelle %			
		1998	1999	2000	2001
<b>Agriculture</b>	<b>1 001,5</b>	<b>-1,1</b>	<b>-2,6</b>	<b>-2,2</b>	<b>-2,4</b>
<b>Industrie</b>	<b>4 081,4</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,9</b>	<b>1,1</b>
IAA	639,0	1,4	0,4	1,0	1,1
Biens de consommation	721,7	-1,6	-1,2	-0,8	-0,8
Industrie automobile	261,5	-1,5	-0,4	3,4	2,9
Biens d'équipement	795,0	0,9	0,4	0,7	2,5
Biens intermédiaires	1 435,1	0,6	-0,1	1,3	1,3
Énergie	229,1	-3,8	-1,7	1,7	-0,2
<b>Construction</b>	<b>1 497,8</b>	<b>-0,3</b>	<b>2,2</b>	<b>3,7</b>	<b>2,8</b>
<b>Services marchands</b>	<b>11 049,0</b>	<b>3,3</b>	<b>3,6</b>	<b>4,1</b>	<b>3,1</b>
Commerce	3 348,2	1,4	2,4	2,7	2,2
Transports	1 079,4	2,4	3,5	3,9	2,9
Activités financières	786,2	0,6	-1,1	1,1	2,3
Activités immobilières	296,2	-1,9	3,1	1,7	0,1
Services aux entreprises	3 613,9	6,6	6,6	7,3	4,8
Services aux particuliers	1 925,1	4,0	3,1	2,7	2,6
<b>Services administrés</b>	<b>6 904,0</b>	<b>0,5</b>	<b>1,3</b>	<b>0,9</b>	<b>1,5</b>
Éducation, santé, action sociale	3 897,5	0,9	0,9	0,5	1,8
Administration	3 006,5	0,0	1,7	1,5	1,2
<b>Ensemble</b>	<b>24 533,7</b>	<b>1,5</b>	<b>1,9</b>	<b>2,4</b>	<b>2,1</b>

Évolution de l'emploi intérieur salarié par branche d'activité [1]

	2001	Évolution annuelle %			
		1998	1999	2000	2001
<b>Agriculture</b>	<b>420,7</b>	<b>4,2</b>	<b>-2,2</b>	<b>-2,5</b>	<b>-2,0</b>
<b>Industrie</b>	<b>3 907,3</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,2</b>	<b>1,0</b>	<b>1,2</b>
IAA	566,2	1,4	0,5	1,2	1,3
Biens de consommation	676,8	-1,7	-1,2	-0,8	-0,7
Industrie automobile	260,4	-1,5	-0,4	3,4	2,9
Biens d'équipement	773,8	1,0	0,5	0,7	2,6
Biens intermédiaires	1 401,8	0,7	-0,1	1,4	1,4
Énergie	228,4	-3,9	-1,7	1,7	-0,2
<b>Construction</b>	<b>1 266,8</b>	<b>0,1</b>	<b>2,3</b>	<b>4,4</b>	<b>3,2</b>
<b>Services marchands</b>	<b>10 067,9</b>	<b>3,8</b>	<b>3,8</b>	<b>4,7</b>	<b>3,4</b>
Commerce	2 971,2	2,1	2,5	3,2	2,6
Transports	1 019,3	2,7	3,6	4,2	3,1
Activités financières	756,6	0,6	-1,2	1,3	2,5
Activités immobilières	265,9	-2,0	3,3	2,1	-0,1
Services aux entreprises	3 423,7	6,8	6,9	7,9	4,9
Services aux particuliers	1 631,3	4,9	3,3	3,5	2,8
<b>Services administrés</b>	<b>6 611,6</b>	<b>0,5</b>	<b>1,2</b>	<b>1,1</b>	<b>1,6</b>
Éducation, santé, action sociale	3 610,8	0,9	0,9	0,7	1,9
Administration	3 000,8	0,0	1,7	1,5	1,1
<b>Ensemble</b>	<b>22 274,3</b>	<b>1,9</b>	<b>2,1</b>	<b>2,8</b>	<b>2,3</b>



# il(1) revenus

## PRÉSENTATION

En 2000, le  **salaire**  mensuel pour un travail à temps complet offert dans les entreprises (privées et semi-publiques) est en moyenne de 2 140 euros en brut et de 1 700 euros en net de tous prélèvements à la source. Le pouvoir d'achat du salaire net moyen progresse de 0,5 %, contre 1,6 % en 1999. Entre 1999 et 2000, comme entre 1998 et 1999, les salaires horaires augmentent plus que les salaires mensuels (3 % en euros constants pour les salaires horaires bruts, contre 0,6 % pour les salaires mensuels), du fait de la mise en place progressive de la réduction du temps de travail. Les salaires horaires des salariés à temps non complet sont inférieurs à ceux des salariés à temps complet (11,06 € en brut contre 13,36 €). La proportion de cadres et de professions intermédiaires est plus faible dans les emplois à temps non complet.

Pour les salariés à temps complet, l'augmentation de la part des cadres (16,1 % après 15,9 % en 1999) et des professions intermédiaires (25,1 % après 24,8 % en 1999) explique 0,6 point de la hausse du salaire moyen entre 1999 et 2000. Cet  **effet de structure** , de même ampleur que celui de l'année précédente, est à relier à la bonne conjoncture de l'année 2000 et, notamment, à l'accroissement de l'emploi des cadres. Une fois corrigé de cet effet, le  **pouvoir d'achat**  du salaire moyen à  **structure constante**  enregistre une baisse de 0,1 % pour le salaire brut et de 0,2 % pour le salaire net (les prix à la consommation augmentant de 1,7 % en 2000).

En 2000, un cadre perçoit, en moyenne, un salaire mensuel net de 3 280 € soit 2,6 fois celui d'un ouvrier ou d'un employé. Cet écart est stable depuis plusieurs années, comme l'est celui entre les salaires masculins et féminins : un homme salarié à temps complet perçoit, en moyenne, un salaire mensuel net de 1 830 euros, supérieur de 25 % à celui d'une femme. Même si, sur longue période, l'écart des rémunérations tant à se réduire (il était supérieur à 30 % dix ans auparavant), les femmes continuent à occuper en plus grande proportion des postes moins qualifiés ; ainsi en 2000, 18,3 % des hommes salariés sont cadres, contre 11,9 % des femmes. Plus les salaires sont élevés, plus les écarts entre hommes et femmes s'accroissent : ils varient de 8 % pour le 1<sup>er</sup> décile à 10,5 % pour le salaire médian et atteignent 32,2 % pour le 9<sup>e</sup> décile, en faveur des hommes [1] [3].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les salaires depuis 1950 », *Données sociales 1999*, Insee.
- « L'évolution des salaires jusqu'en 2000 », *Synthèses*, Statistique publique, 2002.
- INSEE-Première : « Les salaires des dirigeants de société », n° 784, juin 2001; « Les écarts de revenu salarial entre hommes et femmes en début de carrière », n° 801, août 2001; « Les salaires des ingénieurs diplômés en 2000 », n° 812, novembre 2001.

## DÉFINITIONS

- **Salaire** . Les salaires sont connus grâce aux DADS, formulaires que les entreprises adressent à l'administration. Ils contiennent, pour chaque salarié, des caractéristiques d'état civil, la catégorie professionnelle, les périodes d'emploi et les rémunérations. Tous les salariés, présents ou non toute l'année, sont concernés, à l'exception des agents de l'État et des collectivités territoriales, des salariés agricoles, des personnels des services domestiques, des salariés des secteurs de l'éducation, de la santé et de l'action sociale. Les salaires étudiés ici sont hors apprentis et stagiaires. Ils sont convertis en salaires annuels au prorata de leur durée de présence. Les salaires nets comprennent les primes et indemnités et sont nets de cotisations sociales (y compris la CSG et la CRDS). La mesure de l'évolution du salaire moyen peut être décomposée en deux éléments : une évolution du salaire à structure constante et un effet de structure.
- **Évolution du salaire à structure constante** . Elle mesure l'évolution du salaire en figeant la structure des salariés par sexe et qualification (voir aussi 10.2).
- **Effet de structure** . Il mesure l'impact sur la variation du salaire moyen des modifications de la structure des salariés selon la qualification (voir aussi 10.2).
- **Évolution du pouvoir d'achat des salaires** . Elle s'obtient en divisant l'évolution de ceux-ci sur une période donnée par l'évolution de l'indice des prix à la consommation sur la même période.

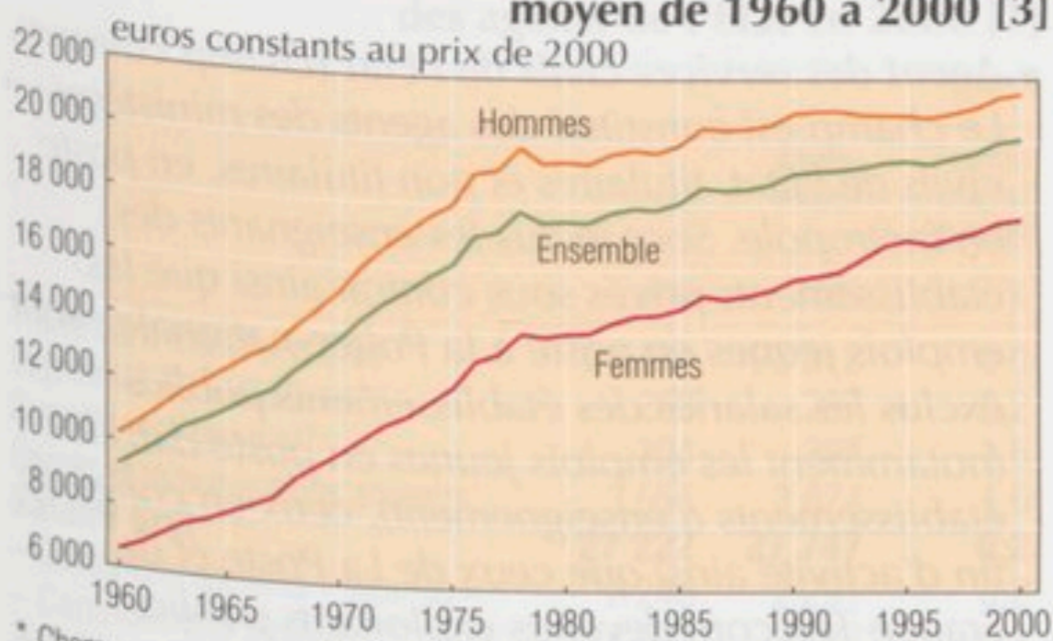
- « Gains nets dans l'UE en 1998 », *Statistiques en bref-Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 7/2000.
- « La rémunération des salariés en 2000 », *Premières synthèses*, Dares, 2002.

### SOURCES

- [1] « Les salaires dans les entreprises en 2000 », INSEE-Première, n° 833, mars 2002.
- [2] *Annuaire, édition 2002*, Eurostat.
- [3] « Séries longues sur les salaires – édition 2001 », INSEE-Résultats, série « Emploi-Revenus », 2002.

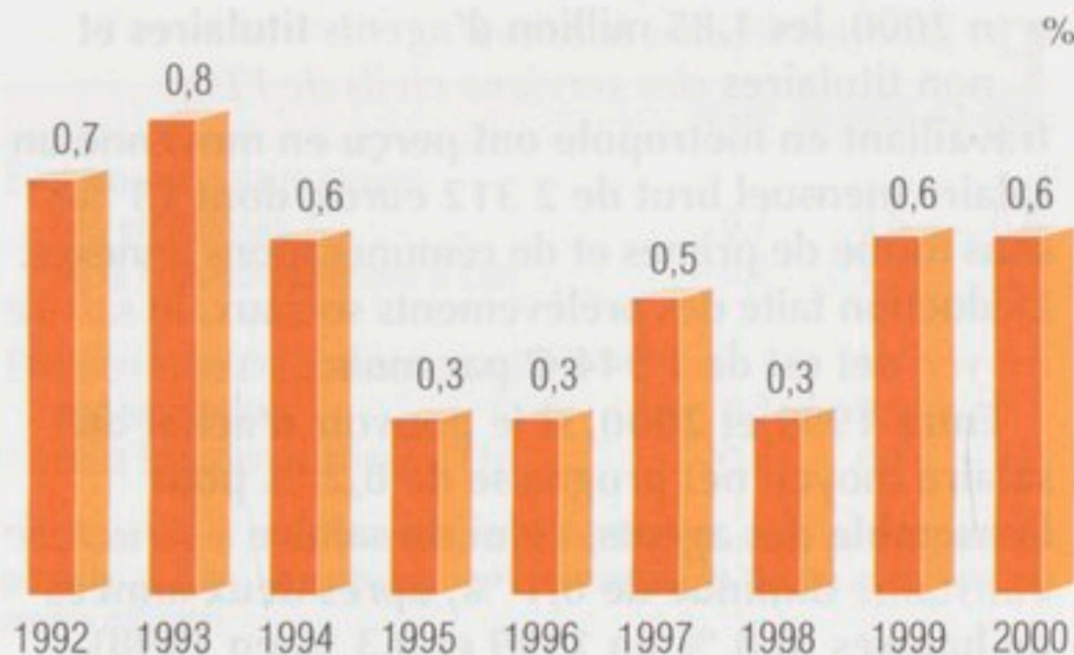


Évolution du pouvoir d'achat du salaire\* net annuel moyen de 1960 à 2000 [3]



\* Champ : salariés à temps complet des entreprises privées et semi-publiques.

Impact sur le salaire moyen de la modification de la structure des emplois à temps complet [1]



Salaires\* nets annuels moyens par sexe et catégorie socioprofessionnelle en 2000 [1]

	Montants annuels en euros				Évolution 2000/99 du pouvoir d'achat des salaires nets en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	H/F en %	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres	41 940	31 690	39 360	32,3	1,1	1,6	1,0
Professions intermédiaires	22 380	19 290	21 190	16,0	-0,2	-0,4	-0,4
Employés	15 770	14 420	14 850	9,4	-1,5	-0,4	-0,9
Ouvriers	15 390	12 540	14 960	22,7	0,3	0,6	0,3
<b>Ensemble</b>	<b>21 940</b>	<b>17 540</b>	<b>20 440</b>	<b>25,1</b>	<b>0,5</b>	<b>0,6</b>	<b>0,5</b>

\* Salariés à temps complet, hors apprentis et stagiaires.

Les salaires horaires net en 1999 et 2000 [1]

	euros		
	1999	2000	2000/99 %
<b>Salariés à temps complet</b>			
<b>Ensemble</b>	<b>10,15</b>	<b>10,62</b>	<b>4,6</b>
Cadres	19,12	20,10	5,1
Professions intermédiaires	10,93	11,41	4,4
Employés	7,45	7,67	3,0
Ouvriers	7,38	7,69	4,2
<b>Hommes</b>	<b>10,85</b>	<b>11,35</b>	<b>4,6</b>
<b>Femmes</b>	<b>8,78</b>	<b>9,21</b>	<b>4,9</b>
<b>Salariés à temps non complet*</b>			
<b>Ensemble</b>	<b>8,33</b>	<b>8,78</b>	<b>5,4</b>
Cadres	18,85	21,39	13,5
Professions intermédiaires	10,36	10,90	5,2
Employés	6,65	6,91	3,9
Ouvriers	6,97	7,34	5,3
<b>Hommes</b>	<b>9,87</b>	<b>10,23</b>	<b>3,6</b>
<b>Femmes</b>	<b>7,62</b>	<b>7,97</b>	<b>4,6</b>

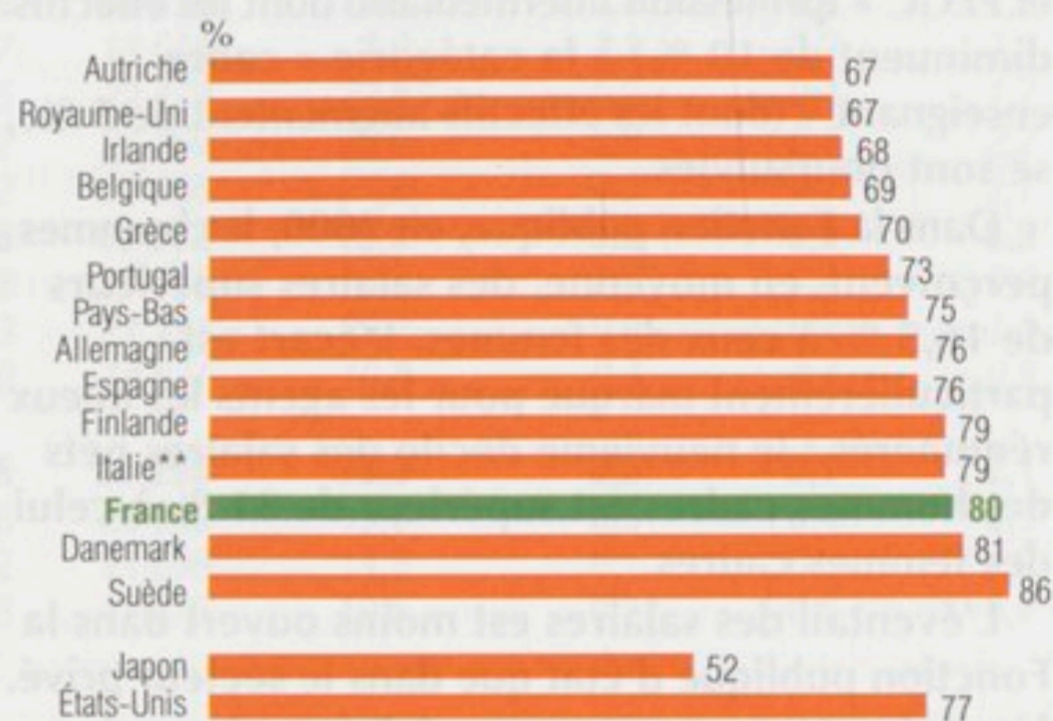
\* Travailleurs intérimaires et travailleurs à temps partiel (moins de 80%).

Distribution des salaires nets en 2000 [1]

Déciles*	Montants annuels en euros			
	Hommes	Femmes	Ensemble	H/F en %
D1	10 780	9 980	10 410	8,0
D2	12 490	11 390	12 030	9,7
D3	13 930	12 600	13 420	10,6
D4	15 420	13 970	14 880	10,4
<b>Médiane</b>	<b>17 130</b>	<b>15 500</b>	<b>16 520</b>	<b>10,5</b>
D6	19 200	17 250	18 430	11,3
D7	22 030	19 290	20 880	14,2
D8	26 470	22 030	24 660	20,2
D9	35 700	27 000	32 250	32,2
D9/D1	3,3	2,7	3,1	

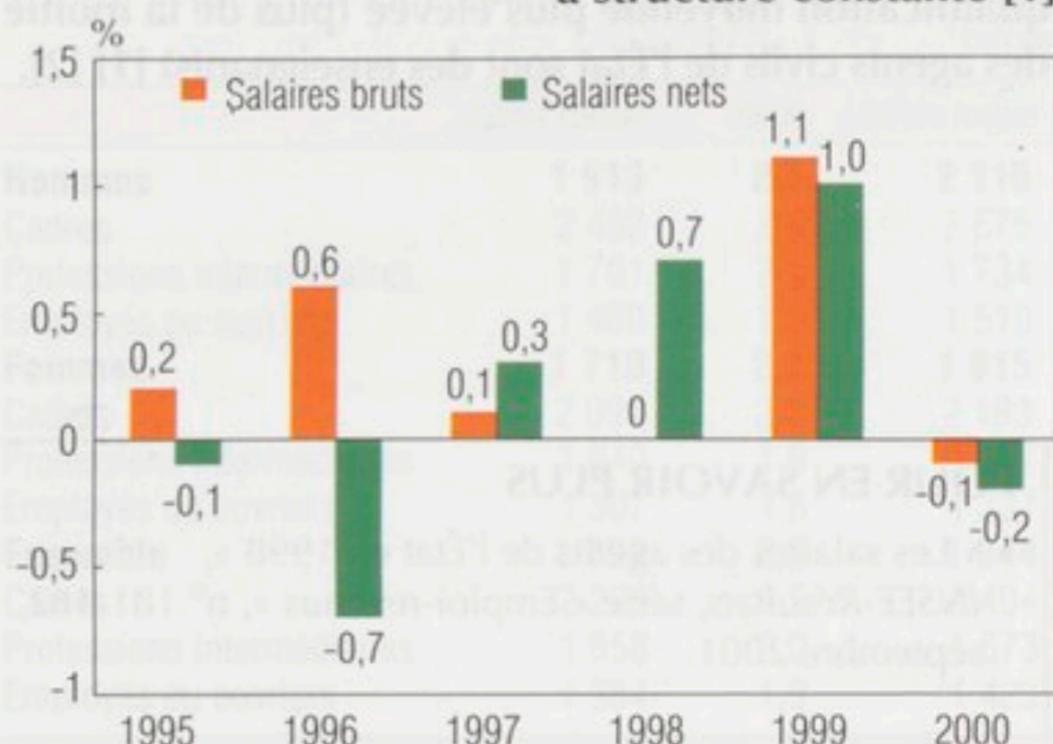
\* En 1999, 10 % (20 %) des salariés à temps complet ont perçu un salaire net inférieur à 10 410 € (12 030 €).

Gains\* des femmes en pourcentage de ceux des hommes dans l'UE en 1999 [2]



\* Dans l'industrie et les services. \*\* 1998.

Évolution du pouvoir d'achat des salaires à structure constante [1]





# revenus

## PRÉSENTATION

En 2000, les 1,85 million d'agents titulaires et non titulaires **des services civils de l'État** travaillant en métropole ont perçu en moyenne un salaire mensuel brut de 2 312 euros, dont 13 % sous forme de primes et de rémunérations annexes. Déduction faite des prélèvements sociaux, le **salaire moyen** net est de 1 944 € par mois.

Entre 1999 et 2000, si le pouvoir d'achat du salaire moyen net progresse de 0,2 % pour l'ensemble des agents, celui du salaire **à structure constante** diminue de 0,1 %, après deux années de hausses (0,8 % en 1999 et 0,3 % en 1998). Celui des employés et des ouvriers stagne tandis qu'il diminue de 0,3 % pour les professions intermédiaires et de 0,7 % pour les cadres. Comme en 1999, cet écart provient pour une part des mesures de revalorisations des bas salaires décidées en 1998 et 1999 : à structure constante, l'évolution des salaires est positive pour les employés et ouvriers (+ 0,9 %) et négative pour les professions intermédiaires (- 0,2 %) et les cadres (- 0,3 %). Les enseignants ont une évolution plus faible que les non enseignants. En revanche, ils bénéficient, comme les 3 années précédentes, d'un **effet de carrière** plus fort que la moyenne. Les transformations d'emploi avec passage de la catégorie « instituteur et PEGC » (profession intermédiaire dont les effectifs diminuent de 10 %) à la catégorie « cadre enseignant » (dont les effectifs augmentent de 5 %), se sont poursuivies.

Dans la Fonction publique, en 2000, les hommes perçoivent, en moyenne, des salaires supérieurs de 16,5 % à ceux des femmes. L'écart est particulièrement marqué pour les agents les mieux rémunérés : le neuvième décile des salaires nets des hommes cadres est supérieur de 31 % à celui des femmes cadres.

L'éventail des salaires est moins ouvert dans la Fonction publique d'État que dans le secteur privé. Un cadre gagne en moyenne 1,7 fois plus qu'un employé ou un ouvrier contre 2,6 à 2,7 dans le privé.

Le salaire net moyen des agents de l'État est supérieur d'environ 14 % à celui du secteur privé, mais cet écart traduit essentiellement une qualification moyenne plus élevée (plus de la moitié des agents civils de l'État sont des enseignants) [1] [2].

## DÉFINITIONS

- **Agent des services civils de l'État (champ couvert).** Le champ est constitué des agents des ministères civils de l'État, titulaires et non titulaires, en poste en métropole. Sont inclus les enseignants des établissements privés sous contrat ainsi que les emplois jeunes en poste à la Police nationale ; sont exclus les salariés des établissements publics (notamment les emplois jeunes en poste dans les établissements d'enseignement), ceux en congé de fin d'activité ainsi que ceux de La Poste et de France Télécom devenus exploitants publics depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1991.
- **Traitement indiciaire brut.** Pour chaque agent, il est égal à l'indice nouveau majoré multiplié par la valeur du point. En 2000, la valeur annuelle du point d'indice a progressé de 0,5 % en décembre, passant de 334,19 F (50,95 €) à 335,86 F (51,20 €). En moyenne annuelle pour 2000, la hausse du traitement indiciaire brut est de 1,7 %, dont 1,5 % à structure constante, en euros courants, compte tenu de l'effet report en année pleine des revalorisations intervenues en 1999.
- **Salaire moyen des agents de l'État.** Il s'obtient en divisant la masse salariale par le nombre de salariés évalué en années-travail. Ces résultats sont établis à partir d'une exploitation au 1/12<sup>e</sup> des fichiers de paie de la Fonction publique d'État. En revanche, les effectifs sont issus du fichier complet.
- **Évolution de salaire à structure constante.** On la calcule en figeant la structure des effectifs par corps, grade et échelon, au niveau atteint l'année  $n - 1$ . Elle retrace la moyenne des évolutions de salaire propres à chaque poste de travail.
- **Effet de structure ou GVT (glissement vieillissement-technicité) «solde».** Il mesure l'effet des modifications de la répartition des agents de l'État entre les différents postes de travail. Il résulte de l'effet de carrière ou GVT «positif» et de l'effet des départs et des embauches ou «entrées-sorties» généralement négatif. Ainsi, même en cas de stagnation des rémunérations, le salaire moyen augmentera si la proportion des emplois les mieux payés croît.
- **Effet de carrière ou GVT «positif».** Il mesure la contribution à l'évolution du salaire moyen des avancements et promotions des personnes en place et inclut l'impact des mesures statutaires.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les salaires des agents de l'État en 1998 », INSEE-Résultats, série « Emploi-revenus », n° 181-182, septembre 2001.

### SOURCES

- [1] « Les salaires des agents de l'État en 2000 », INSEE-Première, n° 818, décembre 2001.
- [2] « L'évolution des salaires jusqu'en 2000 », Synthèses, Statistique publique, 2002.



## SALAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE 10.2

### Éléments du salaire net annuel moyen des agents de l'État en 2000 [1]

	Niveau moyen		Pouvoir d'achat 2000/99 %
	1999	2000	
Traitement indiciaire brut	23 111	23 512	0,0
Indemnité de résidence*	252	257	0,2
Supplément familial*	304	304	-1,6
Primes et rémunérations annexes	3 555	3 674	1,6
<b>Salaire brut</b>	<b>27 222</b>	<b>27 747</b>	<b>0,2</b>
- Cotisations sociales « salariés »	2 248	2 291	0,2
- Contributions sociales**	2 092	2 132	0,2
<b>= Salaire net de prélèvements</b>	<b>22 882</b>	<b>23 324</b>	<b>0,2</b>

\* Rapportés à l'effectif total et non à celui des seuls bénéficiaires.  
\*\* CSG et CRDS.

### Comparaison de l'évolution du pouvoir d'achat du salaire net dans le privé et le public [2]

	évolution annuelle moyenne, en %		
	82-88	88-2000	82-2000
<b>Évolution du salaire moyen</b>			
- des entreprises	0,7	0,6	0,6
- de la Fonction publique d'État	-0,2	1,1	0,7
<b>Évolution du salaire à structure constante*</b>			
- des entreprises	0,2	0,1	0,1
- de la Fonction publique d'État	-0,8	0,1	-0,2

\* Compte tenu d'un calcul différent de l'effet de structure dans la Fonction publique et dans le secteur privé, la comparabilité de ces évolutions est rendue délicate.

### Salaires nets des agents de l'État en 2000, selon la catégorie socioprofessionnelle ou le statut [1] [2]

	Effectifs*		Salaires nets de prélèvements			Évolution 2000/99 du pouvoir d'achat %		Effet de carrière 2000/99 %
	2000 milliers	2000/99 %	1999 euros	2000 euros	part des primes %	de la moyenne	à structure constante	
<b>Ensemble</b>	<b>1 846,2</b>	<b>0,5</b>	<b>22 882</b>	<b>23 323</b>	<b>15,8</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>2,2</b>
dont : tous enseignants	1 037,3	0,7	24 509	24 948	10,6	0,1	-0,5	2,6
<b>Cadres</b>	<b>865,5</b>	<b>4,7</b>	<b>28 563</b>	<b>28 849</b>	<b>15,3</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,3</b>	<b>2,3</b>
Administratifs et techniques	116,2	0,5	37 062	38 136	32,1	1,2	0,8	2,0
Professeurs agrégés et certifiés	749,3	5,3	27 132	27 348	11,5	-0,9	-0,6	2,4
<b>Professions intermédiaires</b>	<b>482,4</b>	<b>-5,5</b>	<b>19 796</b>	<b>20 076</b>	<b>13,8</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,2</b>	<b>2,3</b>
dont : Instituteurs et PEGC	288,0	-9,5	18 547	18 656	7,0	-1,1	-0,2	2,5
Professions administratives	100,9	0,0	22 105	22 429	22,8	-0,2	-0,4	1,7
Police et prisons	11,9	-2,5	27 022	27 269	30,0	-0,8	-0,4	2,2
Personnels techniques	64,6	3,0	20 602	20 996	21,4	0,2	0,1	2,7
<b>Employés et ouvriers</b>	<b>498,3</b>	<b>-0,3</b>	<b>16 778</b>	<b>17 072</b>	<b>19,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>
dont : Employés administratifs	212,9	-2,4	16 778	17 175	18,7	0,7	1,4	0,2
Police et prisons	114,2	2,1	21 023	21 191	29,2	-0,9	0,2	1,5
Ouvriers, agents de service	152,4	-1,2	14 330	14 631	10,8	0,4	0,4	0,9
<b>Titulaires</b>	<b>1 540,2</b>	<b>0,4</b>	<b>23 838</b>	<b>24 298</b>	<b>16,3</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>2,1</b>
Catégorie A	769,6	3,6	29 208	29 549	15,5	-0,5	-0,4	2,5
Catégorie B	300,7	-5,9	21 312	21 698	14,5	0,1	-0,3	1,9
Catégorie C	469,9	-0,3	17 253	17 576	19,5	0,2	0,7	0,7

\* Effectifs évalués en "année-travail à temps complet".

### Évolution du pouvoir d'achat des agents de l'État : décomposition des effets [1]

	1997/96	1998/97	1999/98	2000/99
<b>Salaire moyen :</b>				
Traitement indiciaire brut	0,3	1,1	1,3	0,0
Salaire brut	0,2	0,8	1,3	0,2
Salaire net de prélèvements	0,4	0,8	1,2	0,2
dont : effet de structure	0,7	0,5	0,4	0,3
<b>Salaire à structure constante :</b>				
Traitement indiciaire brut	-0,6	0,5	0,9	-0,2
Salaire brut	-0,5	0,3	0,9	-0,1
Salaire net de prélèvements	-0,4	0,3	0,8	-0,1
<b>Salaire net des personnes en place :</b>	<b>1,7</b>	<b>2,5</b>	<b>3,0</b>	<b>2,0</b>
dont : effet de carrière	2,2	2,1	2,2	2,2
Indice des prix à la consommation	1,2	0,7	0,5	1,7

### Distribution des salaires mensuels nets des agents de l'État selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle en 2000 [1]

	euros		
	Salaire médian	D9/D1	Salaire moyen
<b>Hommes</b>	<b>1 913</b>	<b>2,7</b>	<b>2 115</b>
Cadres	2 482	2,4	2 675
Professions intermédiaires	1 701	2,1	1 734
Employés ou ouvriers	1 480	1,9	1 519
<b>Femmes</b>	<b>1 710</b>	<b>2,3</b>	<b>1 815</b>
Cadres	2 091	2,0	2 193
Professions intermédiaires	1 640	1,9	1 637
Employés ou ouvriers	1 307	1,8	1 337
<b>Ensemble</b>	<b>1 792</b>	<b>2,5</b>	<b>1 944</b>
Cadres	2 229	2,2	2 404
Professions intermédiaires	1 658	2,0	1 673
Employés ou ouvriers	1 384	1,9	1 423



## PRÉSENTATION

Au 1<sup>er</sup> juillet 2002, le montant mensuel brut du **salairé minimum interprofessionnel de croissance (Smic)** est de 1 154,27 € pour 169 heures de travail au taux horaire de 6,83 €, soit une revalorisation sur 12 mois de 2,4 %. Le montant mensuel net est de 913,03 € (CSG et CRDS déduits). En 2002, comme en 1999 et en 2000, la revalorisation du Smic se limite à l'augmentation légale ; en 2001, un « coup de pouce » de 0,29 % a été accordé par le gouvernement. Pour les salariés passés aux 35 heures de travail hebdomadaire, l'augmentation de la **garantie mensuelle de rémunération (GMR)** est de 1,8 % (après 2,85 % en 2001 et 1,45 % en 2000) [4] [5].

Au 1<sup>er</sup> juillet 2001, 13,9 % des salariés, soit près de 2,7 millions de personnes, sont touchés par le relèvement du Smic ou de la GMR, contre 13,6 % un an plus tôt. Le profil type de l'entreprise employant le plus souvent des salariés au Smic apparaît globalement comme une très petite entreprise, appartenant à un secteur d'activité employant de façon privilégiée des jeunes, des femmes, des salariés à temps partiel ou en CDD, et faisant partie d'une branche dans laquelle la négociation salariale collective est peu soutenue. Ainsi, 30,1 % des salariés sont au Smic dans les entreprises de moins de 10 salariés, 15,6 % dans celles de 10 à 49 salariés et 4,7 % dans celles de 500 salariés et plus. L'hôtellerie-restauration demeure l'activité qui emploie le plus de personnel au Smic (43,3 %), suivi des services personnels et domestiques (36,9 %) et du secteur de l'habillement-cuir (34 %). Près d'un jeune salarié sur trois (contre 43 % en 1987) et deux femmes sur dix (contre un homme sur dix) sont au Smic [3].

Au 1<sup>er</sup> juillet 2002, le **minimum mensuel garanti de la Fonction publique** est de 1 134 € (montant brut), et 959 € (montant net, CSG et CRDS déduits), soit une hausse en glissement de 0,7 % en brut et de 0,6 % en net, en un an [5].

En février 2002, le salaire minimum brut mensuel est inférieur à 520 € en Espagne, en Grèce et au Portugal, il dépasse les 1 000 € en Belgique, en France, en Irlande et au Royaume-Uni, et s'élève à plus de 1 200 € aux Pays-Bas ainsi qu'au Luxembourg. Le pourcentage de salariés percevant un salaire minimum est très faible (entre 1,4 % et 2,2 %) en Espagne, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Irlande et aux États-Unis [2].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « En juillet 2000, 13,6 % des salariés ont bénéficié du relèvement du SMIC horaire ou de la garantie mensuelle de rémunération », *Premières informations, Dares*, n° 27.1, juillet 2001.
- INSEE-Première : « Les salaires dans les entreprises en 2000 », n° 833, mars 2002 ; « Les salaires des agents de l'État en 2000 », n° 818, décembre 2001.

### SOURCES

[1] *Bulletin Mensuel de Statistique*, Insee.

## DÉFINITIONS

- **Smic**. Le Smic est révisé de droit selon deux modalités : à chaque hausse d'au moins 2 % de l'indice des prix (hors tabac) ; en outre, une réévaluation a lieu chaque année au mois de juillet de façon à ce que l'accroissement annuel du pouvoir d'achat du SMIC soit au moins égal à celui du salaire horaire de base des ouvriers.
- **Garantie mensuelle de rémunération (GMR)**. Lors du passage aux 35 heures, les salariés au Smic bénéficient d'une garantie mensuelle de rémunération (GMR) : ils ne peuvent percevoir un salaire mensuel inférieur au produit du Smic horaire en vigueur à la date de la réduction du temps de travail par le nombre d'heures correspondant à la durée collective qui leur était applicable, dans la limite de 169 h. Cette garantie est assurée par le versement d'un complément différentiel de salaire. La revalorisation des GMR tient compte de l'évolution de l'indice des prix à la consommation et de la moitié des gains de pouvoir d'achat annuel du salaire mensuel de base ouvrier. Pour les salariés passés de 39 h à 35 h, les niveaux de GMR sont au 1<sup>er</sup> juillet 2002 : de 1 100,67 € pour ceux entrés en RTT entre le 15/06/1998 et le 30/06/1999 ; de 1 114,35 € pour ceux entrés en RTT entre le 01/07/1999 et le 30/06/2000 ; de 1 133,49 € pour ceux entrés en RTT entre le 01/07/2000 et le 30/06/2001 ; de 1 147,52 € pour ceux entrés en RTT entre le 01/07/2001 et le 30/06/2002 ; de 1 154,27 € pour ceux entrés en RTT le 01/07/2002. Selon la loi, ce dispositif doit perdurer jusqu'en 2005 ; huit garanties mensuelles coexisteraient à cette date, en l'absence de nouvelles dispositions.
- **Minimum mensuel garanti dans la Fonction publique**. Il correspond à l'indice nouveau majoré 261, depuis juillet 2001. Le minimum de rémunération mensuelle joue, dans la Fonction publique, un rôle analogue à celui du Smic dans le secteur privé.
- **Coût salarial**. Il est constitué de l'ensemble des dépenses qui incombent à l'entreprise pour l'emploi d'un salarié. Il peut se décomposer en :
  - un coût direct (67,1 % du coût total en 1996), composé principalement des salaires bruts auxquels s'ajoutent différents avantages salariaux (avantages en nature, intéressement et participation) ;
  - un coût indirect (32,9 %) formé essentiellement des cotisations patronales légales et conventionnelles et de diverses charges (2,6 %) de formation professionnelle, frais de transport, impôts et taxes sur la main d'œuvre.
- **Salaire minimum dans l'Union européenne**. Un salaire minimum légal national s'applique dans neuf États membres de l'Union européenne : aux Pays-Bas (depuis 1969), en France (depuis 1970), au Luxembourg (depuis 1973), au Portugal (depuis 1974), en Belgique (depuis 1975), en Espagne (depuis 1980), en Grèce (depuis 1991), au Royaume-Uni (depuis 1999) et en Irlande (depuis le 1<sup>er</sup> avril 2000).

[2] *Statistiques en Bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat : « Coûts de la main d'œuvre dans l'UE – 1999 », n° 3/2001 ; « Salaires minima dans l'Union européenne, 2002 », n° 5/2002.

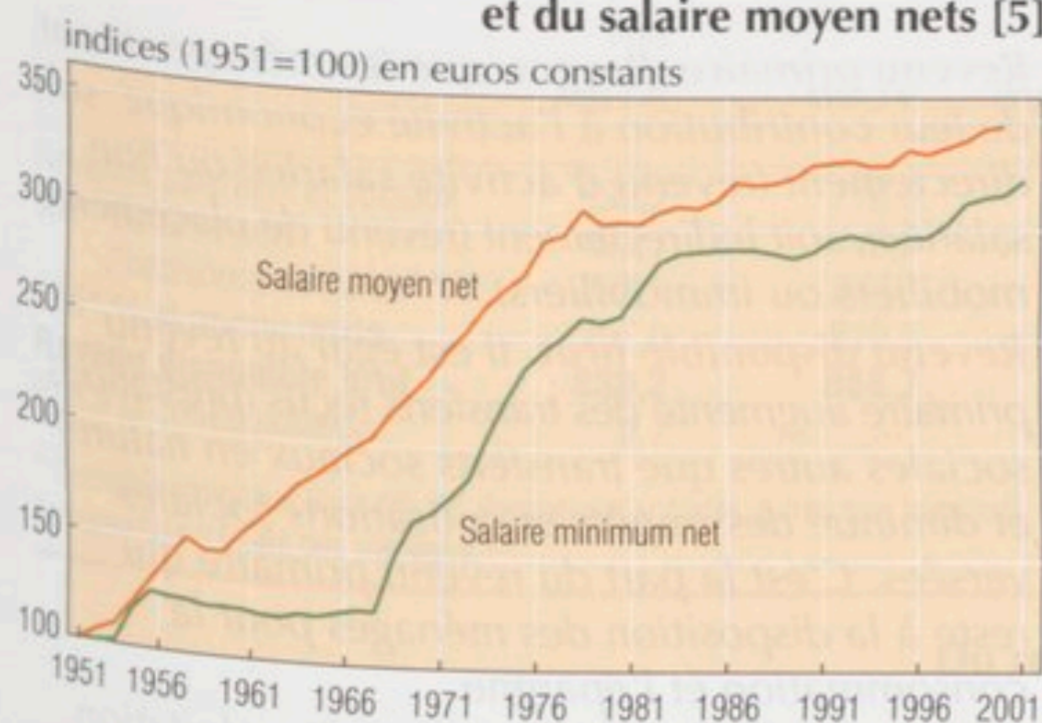
[3] « Les salariés au SMIC et à la garantie mensuelle au 1<sup>er</sup> juillet 2001 », *Premières informations, Dares*, n° 27.1, juillet 2002.

[4] Communiqué de presse du 25 juin 2002, ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, ([www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)).

[5] Division Salaires et revenus d'activité, Insee.



Évolution du pouvoir d'achat du salaire minimum et du salaire moyen nets [5]



Montant brut du Smic [4] [5]

	Smic horaire euros	Smic mensuel* euros	Augmentation %
1 <sup>er</sup> juillet 1992	5,19	877,11	2,3
1 <sup>er</sup> juillet 1993	5,31	897,39	2,3
1 <sup>er</sup> juillet 1994	5,42	915,98	2,1
1 <sup>er</sup> juillet 1995	5,64	953,16	4,0
1 <sup>er</sup> mai 1996	5,75	971,75	2,0
1 <sup>er</sup> juillet 1996	5,78	976,82	0,5
1 <sup>er</sup> juillet 1997	6,01	1 015,69	4,0
1 <sup>er</sup> juillet 1998	6,13	1 035,97	2,0
1 <sup>er</sup> juillet 1999	6,21	1 049,49	1,2
1 <sup>er</sup> juillet 2000	6,41	1 083,29	3,2
1 <sup>er</sup> juillet 2001	6,67	1 127,23	4,0
1 <sup>er</sup> juillet 2002	6,83	1 154,27	2,4

\* Pour 169 h de travail par mois (39 h par semaine).

Salaires minima dans l'UE et aux États-Unis [2]

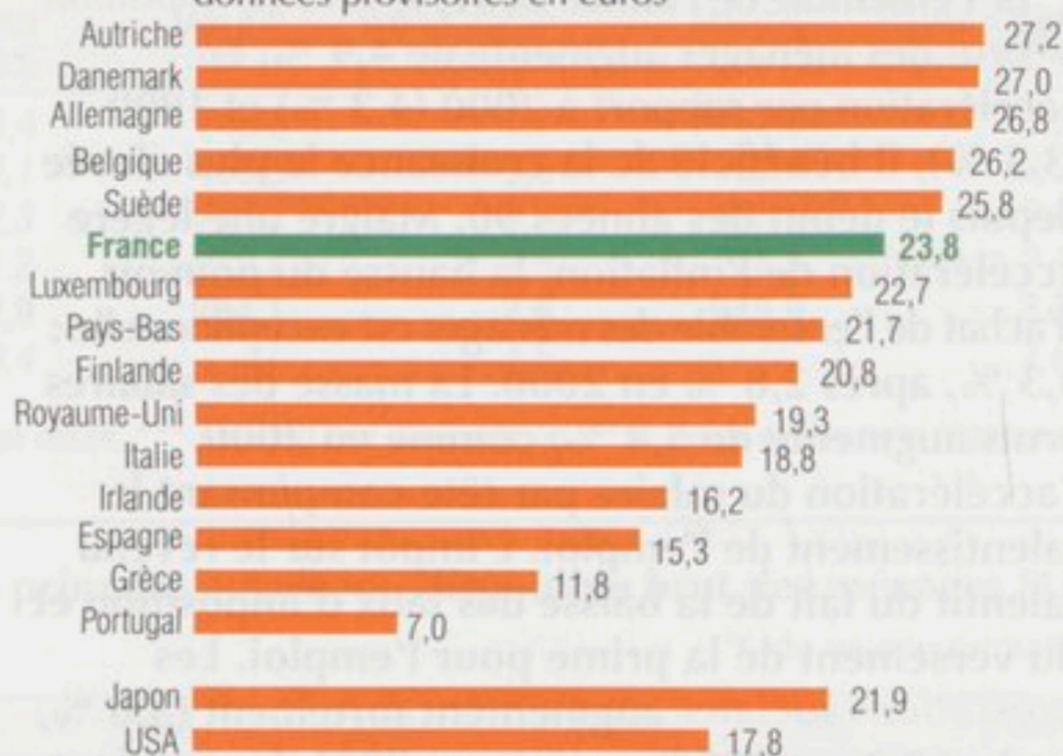
salaires minima mensuels bruts en euros - estimations

	Février 2002 euros	2002/01 %	Salariés percevant le salaire minimum* %
Luxembourg	1 290	2,5	15,5
Pays-Bas	1 207	4,6	2,1
Belgique	1 163	4,0	...
<b>France</b>	<b>1 127</b>	<b>4,0</b>	<b>13,6</b>
Royaume-Uni	1 124	14,1	1,5
États-Unis	1 011	6,3	**1,5
Irlande	1 009	6,8	2,2
Espagne	516	2,0	1,4
Grèce	473	1,5	...
Portugal	406	4,1	6,2

\* Année 2001, sauf pour l'Espagne, les Pays-Bas, le Portugal, année 2000. Salariés à temps plein, sauf pour la France et le Luxembourg, où les salariés à temps partiel sont pris en compte également, sans impact significatif sur le chiffre global. \*\* Pourcentage de travailleurs rémunérés à l'heure, dont les gains sont égaux ou inférieurs au salaire minimum fédéral.

Coût horaire de la main d'œuvre dans l'industrie et les services, dans l'UE en 1999 [2]

données provisoires en euros



Proportion de salariés payés au Smic au 1<sup>er</sup> juillet 2001 [3] %

	Ensemble	dont jeunes de moins de 26 ans
<b>Ensemble</b>	<b>13,9</b>	<b>31,7</b>
dont IAA	23,1	44,3
Industrie de l'habillement et du cuir	34,0	42,4
Industrie textile	20,6	38,7
Construction	11,5	28,9
Commerce	18,9	40,0
Activités immobilières	14,6	37,0
Services aux entreprises	9,9	21,2
dont : Services opérationnels	17,5	24,7
Services aux particuliers	35,9	52,2
dont : Hôtels et restaurants	43,3	57,8
Serv. personnels et domestiques	36,9	55,8

Coût salarial moyen dans les entreprises\* en 1996 [5]

	Coût annuel en euros	Indice de disparité
Énergie	54 534	148
Activités financières	52 987	144
Biens d'équipement	41 650	113
Services aux entreprises	39 962	108
Activités immobilières	38 151	103
Industrie automobile	36 839	100
Biens de consommation	35 669	97
Biens intermédiaires	35 208	95
Commerce	32 729	89
Construction	32 585	88
Industries agroalimentaires	32 182	87
Hôtellerie	28 023	76
<b>Ensemble</b>	<b>36 871</b>	<b>100</b>

\* Entreprises de 10 salariés et plus des secteurs marchands non agricoles.

Pouvoir d'achat du Smic et du taux de salaire horaire ouvrier [5]

	1990	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Smic horaire brut en euros (moyenne annuelle)	4,70	5,12	5,25	5,37	5,53	5,73	5,90	6,07	6,17	6,31	6,54
Évolution* du pouvoir d'achat en % :											
- du Smic horaire brut	0,8	1,6	0,5	0,5	1,4	1,6	1,7	2,3	1,1	0,5	1,9
- du Smic horaire net**	0,9	1,1	0,0	0,1	1,1	0,6	3,3	7,9	0,8	0,5	2,1
- du salaire horaire de base des ouvriers***	1,5	1,6	0,6	0,2	0,7	0,5	1,5	1,5	1,8	3,4	2,6
Indice des prix à la consommation****	3,4	2,4	2,1	1,7	1,7	2,0	1,2	0,7	0,5	1,7	1,7

\* Les évolutions sont calculées en moyenne annuelle. \*\* CSG et CRDS non déduites. \*\*\* L'indice de salaire horaire de base des ouvriers remplace depuis décembre 1998 le taux de salaire horaire des ouvriers. \*\*\*\* Y compris tabac.



# i(i) revenus

## PRÉSENTATION

Sur l'ensemble de l'année 2001, le **revenu disponible brut** des ménages augmente de 4,9 %. En accélération par rapport à 2000 (4,3 %) et 1999 (3,3 %), il bénéficie de la croissance la plus élevée depuis le début des années 90. Malgré une légère accélération de l'inflation, la hausse du pouvoir d'achat de l'ensemble des ménages est exceptionnelle : 3,3 %, après 2,8 % en 2000. La masse des salaires bruts augmente de 5,4 %, comme en 2000, l'accélération du salaire par tête compensant le ralentissement de l'emploi. L'impôt sur le revenu ralentit du fait de la baisse des taux d'imposition et du versement de la prime pour l'emploi. Les **prestations sociales** augmentent fortement (3,6 %, après 2,2 % en 2000) : en janvier 2001, les pensions et rentes de vieillesse ont été revalorisées de 2,2 % (contre 0,5 % en 2000) et les prestations chômage ont également augmenté du fait de l'extension du champ d'indemnisation des demandeurs d'emploi et de la revalorisation des allocations chômage. L'année 2001 est également bénéfique aux non salariés : l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels augmente de 3,7 % après 3,5 % en 2000 [4].

En 1997, en France, 7 % des ménages (1,6 million) sont pauvres au sens monétaire : leur revenu disponible par UC est inférieur au **seuil de pauvreté** qui est d'environ 528 € par UC et par mois. La pauvreté a fortement diminué depuis 1970 jusqu'au milieu des années quatre-vingt, puis elle s'est stabilisée. Ce sont les ménages de retraités qui ont bénéficié de cette évolution : en 1970, un sur quatre était pauvre alors qu'il n'y en a plus qu'un sur 25 en 1997. En revanche, le taux de pauvreté des ménages de salariés ou de chômeurs (notamment les plus jeunes), stable entre 1970 et 1990, s'est accru entre 1990 et 1997. Moins fréquemment pauvres que les retraités au début des années 1990, les salariés le sont maintenant plus souvent. Les prestations sociales réduisent de moitié le nombre de ménages pauvres. Elles ont retardé la montée de la pauvreté parmi les salariés, après avoir accéléré sa baisse parmi les retraités [2].

En 1996, environ 17 % des citoyens de l'UE ont un revenu par UC inférieur à 60 % du revenu moyen de leur pays. Cette proportion varie de plus de 20 % en Grèce et au Portugal, à 11 à 12 % au Danemark, au Luxembourg et aux Pays-Bas [3].

## DÉFINITIONS

- **Revenu primaire.** Revenu que les ménages tirent de leur contribution à l'activité économique, soit directement (revenu d'activité salariée ou non salariée), soit indirectement (revenu de placements mobiliers ou immobiliers).
- **Revenu disponible brut.** Il est égal au revenu primaire augmenté des transferts reçus (prestations sociales autres que transferts sociaux en nature) et diminué des impôts et cotisations sociales versées. C'est la part du revenu primaire qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne.
- **Revenu mixte.** Solde du compte d'exploitation pour les entreprises individuelles. Il contient deux éléments indissociables : la rémunération du travail effectué par le propriétaire et éventuellement les membres de sa famille, et son profit en tant qu'entrepreneur.
- **Prestations sociales.** Les prestations sociales sont versées par les institutions de protection sociale pour aider les personnes, de manière collective, à surmonter une baisse de revenu (chômage, inaptitude au travail due à la vieillesse ou au handicap, maladie, etc.) ou une augmentation des besoins (maladie, charge d'enfants, etc.). Dans les Comptes nationaux en Base 95, elles ne concernent plus que les versements en espèces (pension de retraite, allocations, indemnités, etc.) à l'exclusion des transferts sociaux en nature.
- **Transferts sociaux en nature.** Versés pour l'essentiel par les administrations publiques, ce sont principalement les remboursements de soins de santé, les allocations logements et la fourniture de services gratuits (hospitalisation, enseignement).
- **Unité de consommation (UC).** Voir définition au mot-clé 4.1.
- **Seuil de pauvreté.** Le seuil de pauvreté est défini comme le niveau de revenu, par unité de consommation, inférieur de moitié à la valeur médiane du revenu (avant impôts et corrigés de la sous-évaluation des revenus du patrimoine). Les ménages dont le niveau de vie (revenu par unité de consommation) est inférieur à ce montant sont considérés comme pauvres.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Comment se détermine le niveau de vie d'une personne ? », *INSEE-Première*, n° 798, juillet 2001.
- *Synthèses*, Statistique publique : « Les revenus des indépendants et des dirigeants jusqu'en 1999 », n° 61, mars 2002 ; « Revenus et patrimoine des ménages, édition 2001-2002 », 2002.
- « Pauvreté monétaire persistante et exclusion sociale dans l'Union européenne », *Statistiques en bref*, Thème 3, Eurostat, n° 13/2000.

## SOURCES

- [1] Comptes nationaux, Insee.
- [2] « La pauvreté monétaire des ménages de 1970 à 1997 », *INSEE-Première*, n° 761, mars 2001.
- [3] *Annuaire Eurostat 2002*.
- [4] « Les comptes de la Nation en 2001 », *INSEE-Première*, n° 843, avril 2002 et *Note de Conjoncture*, Insee, mars 2002.
- [5] *Principaux indicateurs économiques*, OCDE, avril 2002.



## Pouvoir d'achat du revenu des ménages\* [1]

	1998		1999		2000		p 2001	
	Mds d'€	Mds d'€	Pouvoir d'achat 99/98 %	Mds d'€	Pouvoir d'achat 2000/99 %	Mds d'€	Pouvoir d'achat 2001/00 %	
Revenus salariaux et sociaux	690,2	716,5	3,4	746,8	2,7	782,8	3,2	
soit : Salaires nets	423,1	442,2	4,1	466,5	3,9	492,4	3,9	
Prestations sociales**	267,1	274,3	2,3	280,3	0,7	290,4	2,0	
EBE*** et revenu mixte	207,0	210,3	1,2	219,7	2,9	228,5	2,4	
<b>Revenu disponible brut</b>	<b>839,2</b>	<b>866,7</b>	<b>2,9</b>	<b>904,1</b>	<b>2,8</b>	<b>948,9</b>	<b>3,3</b>	
Prix à la consommation****	0,7		0,4		1,5		1,6	

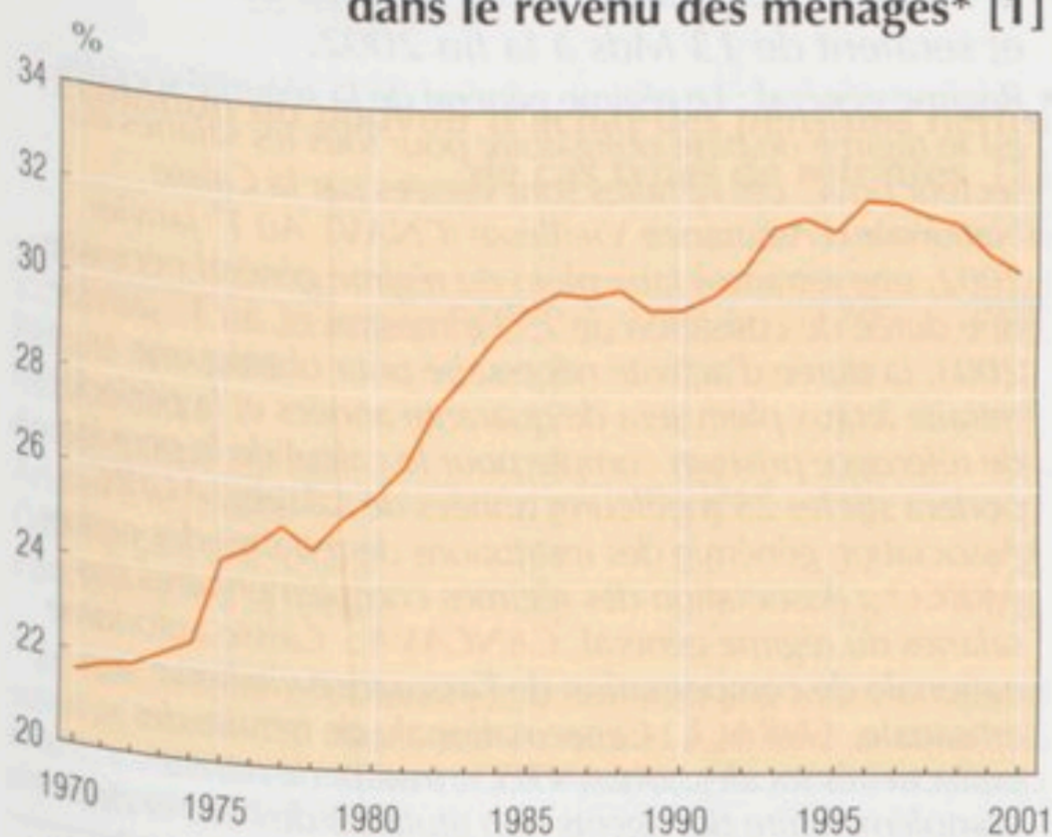
\* Comptes nationaux Base 95. \*\* Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature. \*\*\* Excédent brut d'exploitation. \*\*\*\* Indice de prix de la dépense de consommation finale des ménages.

## Du revenu primaire au revenu disponible brut des ménages [1]

	% du revenu primaire					
	1978	1985	1990	1995	2000	p 2001
<b>Revenu primaire brut en milliards d'euros</b>	<b>256,2</b>	<b>546,6</b>	<b>734,1</b>	<b>874,1</b>	<b>1 046,9</b>	<b>1 096,7</b>
soit : rémunération des salariés	73,9	73,7	72,1	70,5	70,5	70,6
EBE* et revenu mixte	23	22,3	23,4	22,3	21,0	20,8
revenus du patrimoine	3,1	4,0	4,5	7,2	8,5	8,6
<b>- Transferts nets de redistribution</b>	<b>- 11,3</b>	<b>- 12,7</b>	<b>- 13,0</b>	<b>- 11,6</b>	<b>- 13,6</b>	<b>- 13,5</b>
soit : impôts courants sur le revenu et le patrimoine	- 6,6	- 8,1	- 7,7	- 8,7	- 12,7	- 12,5
cotisations sociales versées	- 26,2	- 30,4	- 31,0	- 30,7	- 27,5	- 27,3
prestations sociales reçues	22,3	26,2	25,9	27,8	26,8	26,5
autres transferts nets	- 0,8	- 0,4	- 0,2	- 0,1	- 0,2	- 0,2
<b>= Revenu disponible brut</b>	<b>88,7</b>	<b>87,3</b>	<b>87,0</b>	<b>88,4</b>	<b>86,4</b>	<b>86,5</b>

\* Excédent brut d'exploitation.

## Part des prestations sociales dans le revenu des ménages\* [1]



\* Revenu disponible brut avant impôt. Comptes nationaux Base 95 à partir de 1978.

## Évolution du nombre de ménages pauvres en France [2]

	Ménages pauvres milliers	Taux de pauvreté %	Seuil de pauvreté* en euros/mois
1970			
1975	2 538	15,7	321
1979	2 221	12,6	409
1984	1 736	9,1	473
1990	1 435	7,1	489
1997	1 544	7,1	522
	1 629	7,0	528

\* Revenu mensuel par UC (en euro 1996) égal à la moitié du revenu médian.

## Revenu disponible par habitant en 2000 [5]

	dollars*	dollars*	
Allemagne**	16 259	Pologne***	7 598
Autriche	16 938	Portugal	11 470
Belgique	16 491	Royaume-Uni	16 612
Danemark	15 468	Suède	13 851
Espagne	13 672	Suisse***	21 389
Finlande	14 862	République Tchèque***	7 820
<b>France</b>	<b>15 395</b>	Canada	18 294
Grèce	13 234	États-Unis	26 448
Italie	17 030	Mexique***	6 430
Norvège	18 728	Corée du Sud	11 555
Pays-Bas	17 080	Japon	16 506

\* Aux PPA courants. \*\* Les données concernent l'ex-RFA. \*\*\* 1999.

## Personnes vivant dans des ménages à faible revenu\* dans l'UE en 1996 [3]



\* Proportion de la population (de 16 ans et +) disposant d'un revenu par UC inférieur à 60 % du revenu moyen par UC.



# i (0) revenus

## PRÉSENTATION

En 2000, il y a moins de deux actifs cotisants (1,6) pour un retraité, contre plus de quatre en 1960. C'est la conséquence du vieillissement de la population. Au 1<sup>er</sup> janvier, le groupe d'âge 60 ans et plus représente 20,6 % de la population totale, et dépasserait les 30 % à partir de 2030 pour atteindre 35 % en 2050. Dans le même temps, l'espérance de vie à 60 ans continuera d'augmenter (en 2000, elle est de 25 ans pour les femmes et 20 ans pour les hommes, soit 5 années de plus qu'en 1950). Une mutation des régimes de retraite est donc inévitable. Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1994, la réforme des **retraites** du **régime général** prévoit l'allongement progressif de la période de cotisation. En 1999, le **Fonds de réserve pour les retraites** a été créé afin d'alléger et de lisser les efforts de financement des régimes de retraites en comblant environ la moitié de leur déficits entre 2020 et 2040.

En 2000, on compte 12 millions de retraités dont 600 000 perçoivent uniquement une pension de **réversion**. Le montant total des prestations de retraites s'élève à 177 Mds d'€, soit 12,6 % du PIB et pourrait atteindre 16,3 % du PIB en 2040. Parmi les pays de l'UE, la France est, après l'Italie et l'Autriche, le pays qui consacre la part la plus importante de son PIB aux retraites.

Le montant moyen perçu par les retraités âgés de 60 ans ou plus présente de fortes disparités selon la profession exercée au cours de la vie active, la durée de carrière et la place des régimes complémentaires. L'ensemble de ces facteurs explique la grande différence du montant des retraites perçues par les hommes et les femmes. C'est dans la Fonction publique que l'écart est le plus faible.

Le niveau de vie des retraités a rejoint celui des actifs, leur revenu ayant augmenté, entre 1970 et 1990, deux fois plus vite que celui des actifs. En 1970, un ménage de retraité sur quatre disposait d'un revenu inférieur au **seuil de pauvreté**. En 1997, il y en a moins d'un sur vingt. Cependant, depuis 1990, le pouvoir d'achat des retraites nettes de cotisations sociales a baissé pour l'ensemble des retraités (sauf pour ceux percevant le **minimum vieillesse** et les non imposables sur le revenu), du fait de l'instauration de la **CRDS** et de l'augmentation de la cotisation maladie et de la **CSG** prélevées sur les retraites [1] [3] [4] [5].

## DÉFINITIONS

- **Retraite.** La retraite est l'ensemble des prestations sociales que perçoit une personne au delà d'un certain âge du fait qu'elle-même ou son conjoint a exercé une activité professionnelle et a cotisé à un régime d'assurance vieillesse. Il existe deux sortes de pensions de retraite : celles de droits directs (droits acquis par un individu en contrepartie de ses cotisations passées) et celles de droits dérivés ou pensions de réversion qui profitent au veuf, à la veuve ou à l'orphelin du cotisant après le décès de celui-ci.
- **Minimum vieillesse.** Ensemble de prestations destiné à garantir, sous certaines conditions, un revenu minimum à toute personne âgée de 65 ans ou plus (ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail), française ou étrangère, résidant en France. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1994, les prestations du minimum vieillesse sont financées par le Fonds de solidarité vieillesse. Au 1<sup>er</sup> janvier 2002, le montant mensuel du minimum vieillesse pour une personne seule est de 569 €.
- **Fonds de réserve pour les retraites.** Créé par la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999, il doit accumuler environ 152 Mds d'€ de réserves financières d'ici 2020 pour les reverser aux régimes de retraites, entre 2020 et 2040, afin de lisser sur longue période l'évolution des taux de cotisation. Il est ensuite appelé à disparaître. À la fin 2001 ses réserves sont de près de 8 Mds d'€ et seraient de 13 Mds à la fin 2002.
- **Régime général :** Le régime général de la sécurité sociale est le régime de base obligatoire pour tous les salariés du secteur privé. Les retraites sont versées par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV). Au 1<sup>er</sup> janvier 2002, une retraite à taux plein du régime général nécessite une durée de cotisation de 159 trimestres et, au 1<sup>er</sup> janvier 2003, la durée d'activité nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein sera de quarante années et la période de référence prise en compte pour le calcul de la pension portera sur les 25 meilleures années de salaires. **AGIRC :** Association générale des institutions de retraites des cadres. **ARRCO :** Association des régimes complémentaires des salariés du régime général. **CANCAVA :** Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance vieillesse artisanale. **CNRA :** Caisse nationale de retraite des collectivités locales. **IRCANTEC :** Institut de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités locales. **MSA :** Mutualité sociale agricole. **ORGANIC :** Organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce.
- **CRDS.** Voir définition au mot-clé 10.6.
- **CSG.** Voir définition au mot-clé 13.2.
- **Seuil de pauvreté.** Voir définition au mot-clé 10.4.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les revenus des retraités », *Population & sociétés*, Ined, n° 356, avril 2000.
- « Faibles retraites et minimum vieillesse », *Études et Résultats*, Drees, n° 82, septembre 2000.

### SOURCES

[1] « Les retraites en 2000 », *Études et Résultats*, Drees, n° 147 décembre 2001.

[2] *Abrégé statistique 2000*, CNAV.

[3] *Statistiques sociales européennes – Protection sociale*, édition 2001, Eurostat, thème 3.

[4] « Projections de population à l'horizon 2050 – Un vieillissement inéluctable », *INSEE-Première*, n° 762, mars 2001.

[5] *Retraites : renouveler le contrat social entre les générations*, Premier rapport du Conseil d'orientation des retraites, La Documentation française, décembre 2001.



Les recettes et les dépenses du régime général [2]  
millions d'euros

	1999	2000	2000/99 %
<b>Total des recettes</b>	<b>61 626</b>	<b>62 809</b>	<b>1,9</b>
dont : Cotisations des assurés	18 891	19 831	5,0
Cotisations des employeurs	25 045	25 254	0,8
Transferts reçus	13 148	12 620	-4,0
Subventions et cotisations à la charge de l'État	2 864	3 604	25,8
<b>Total des dépenses</b>	<b>60 951</b>	<b>62 843</b>	<b>3,1</b>
dont : Pensions, rentes, allocations	53 221	54 824	3,0
<b>Solde</b>	<b>674</b>	<b>- 34</b>	

Part des retraites dans le PIB en 1999\* [3] %

Italie	15,6
Autriche	13,2
<b>France</b>	<b>12,8</b>
Suède	12,7
Allemagne	12,1
Belgique	11,9
Royaume-Uni	11,3
Pays-Bas	11,0
Danemark	10,9
Portugal	9,1
Luxembourg	9,0
Finlande	8,8
Espagne	8,7
Irlande	3,5

\* Données provisoires.

Évolution du pouvoir d'achat des pensions nettes de cas types de retraités [1]

évolution annuelle en %

	1997	1998*	1999	2000
Retraité non-cadre	-1,5	0,4	0,6	-1,1
Retraité cadre	-1,7	0,1	0,4	-1,2
Ancien salarié agricole	-1,5	0,4	0,6	-1,1
Artisan à la retraite	-0,2	-0,6	0,5	-1,1
Commerçant à la retraite	-0,1	0,0	0,7	-1,2
Fonctionnaire à la retraite	-1,6	0,5	0,6	-0,8

\* En 1998, retraités ne percevant pas la majoration pour enfant. Le transfert cotisation maladie-CSG aboutit, pour les retraités ayant élevé au moins trois enfants, à une évolution inférieure de 0,3 % (sauf pour les cadres pour lesquels elle est supérieure de 0,3%).

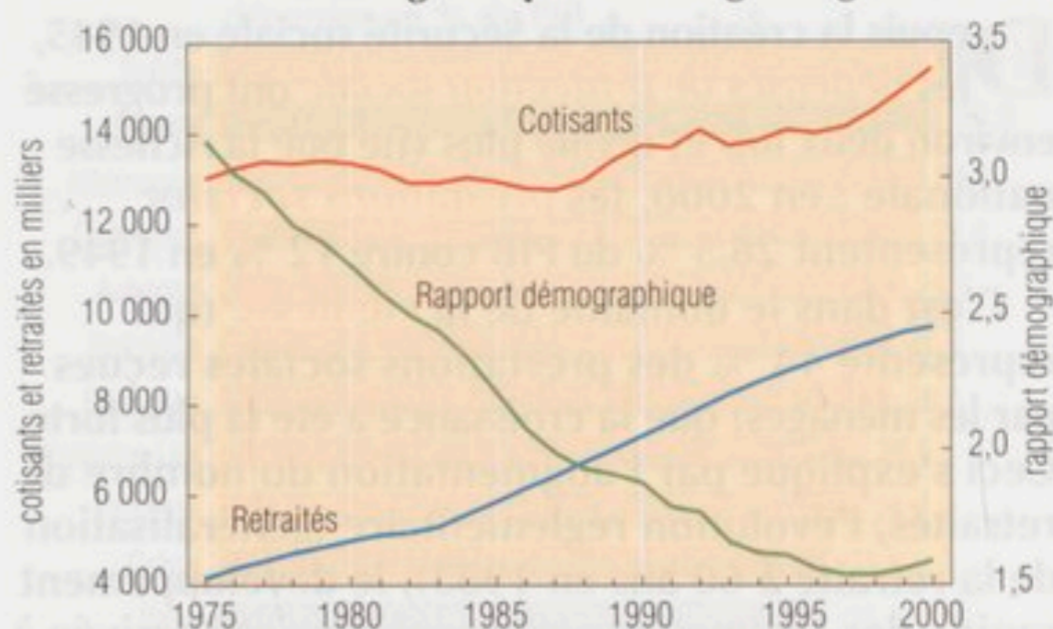
De l'espérance de vie à l'espérance de retraite\* par sexe [5]

années

	1950	1970	1990	2000
<b>Hommes</b>				
Espérance de vie à 60 ans	15,4	16,2	19,0	20,2
Probabilité d'atteindre 60 ans (%)	82	85	88	90
Espérance de retraite* à 60 ans	12,6	13,9	16,8	18,2
<b>Femmes</b>				
Espérance de vie à 60 ans	18,4	20,9	24,2	25,6
Probabilité d'atteindre 60 ans (%)	89	93	95	96
Espérance de retraite* à 60 ans	16,4	19,4	23,0	24,5

\* Indicateur obtenu en multipliant l'espérance de vie à 60 ans par la probabilité pour un actif ayant de 20 à 59 ans d'atteindre l'âge de la retraite (60 ans).

Évolution des cotisants, des retraités et du rapport démographique\* du régime général [2]



\* Nombre de cotisants/nombre de retraités.

Données de cadrage par caisse de retraite en 2000 et 2040 [1] [5]

effectifs en milliers et montants en milliards d'euro

	Bénéficiaires 2000	Solde technique*		Rapport*** démographique	
		2000	2040**	2000	2040**
CNAV (métropole)	9 047	1,5	-39,7	1,7	1,0
ARRCO	8 780	3,9	-13,2	1,7	1,0
AGIRC	1 313	0,3	-3,8	2,1	0,9
Fonction publique	1 355	0,0	-36,8	1,6	0,9
CNRACL	448	2,7	-20,5	2,9	0,9
IRCANTEC	1 171	0,2	-2,0	1,6	0,3
SNCF	199	-2,7	-3,0	0,7	0,8
RATP	30	-0,4	-0,7	1,2	1,0
MSA	1 931	-6,4	-3,4	0,3	0,4
CANCAVA	496	-0,7	-1,8	0,8	0,5
Autres régimes****	722	-1,8	-10,9	0,5	0,6

\* Cotisations moins prestations (hors compensations, subventions, impôts et taxes affectés, transferts divers). \*\* Projection selon le scénario tendanciel de référence. \*\*\* Rapport entre le nombre d'actifs et la somme du nombre de droits directs et la moitié du nombre de droits dérivés. \*\*\*\* ORGANIC, EDF-GDF, CNAVPL, Salariés agricoles.

Évolution du nombre de retraités [1]

millions

	1989	1992	1996	1999	2000
Retraités bénéficiaires de droits directs*	9,2	10,1	10,9	12,0	12,1
Bénéficiaires du minimum vieillesse**	1,3	1,1	0,9	0,8	0,7

\* Au 1/07. \*\* Au 31/12.

Retraites des anciens salariés\* pour une carrière complète en 1997 [1]

euros/mois

	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Salariés du secteur privé</b>	<b>1 603</b>	<b>1 022</b>	<b>1 362</b>
- Cadres (AGIRC : 15 ans et plus)**	2 426	1 823	2 318
- Cadres (AGIRC : moins de 15 ans)**	1 728	1 469	1 645
- Non cadres	1 217	926	1 074
<b>Fonctionnaires civils</b>	<b>2 034</b>	<b>1 710</b>	<b>1 870</b>
- Catégorie A	2 447	2 095	2 291
- Catégorie B	1 604	1 617	1 613
- Catégorie C	1 162	1 171	1 168

\* Champ : retraités de droit direct (hors avantages accessoires, réversion et allocation du FSV) de 60 ans ou plus, unipensionnés, ayant exercé une carrière complète. \*\* Cadres ayant cotisé plus ou moins de 15 ans à une caisse de retraite de cadres de l'AGIRC.



# i(i) revenus

## PRÉSENTATION

Depuis la création de la Sécurité sociale en 1945, les **dépenses de protection sociale** ont progressé environ deux fois et demie plus vite que la richesse nationale : en 2000, les **prestations sociales** représentent 28,5 % du PIB contre 12 % en 1949.

C'est dans le domaine de la **vieillesse** (qui représente 44 % des prestations sociales reçues par les ménages) que la croissance a été la plus forte. Ceci s'explique par l'augmentation du nombre de retraités, l'évolution réglementaire (généralisation de la retraite à 60 ans en 1983), le développement rapide des régimes complémentaires et l'arrivée à l'âge de la retraite de nouvelles générations qui liquident leur retraite avec des droits plus élevés. Les dépenses de **santé** (34 % du total) ont également fortement progressé sous l'effet conjugué de la généralisation de la couverture sociale et de l'allongement de l'espérance de vie. Les prestations liées au **chômage** (7 % du total) ont suivi l'évolution de la détérioration de l'emploi. La part de celles consacrées à la **famille** a diminué (10 % en 2000 contre 16 % en 1981) en raison du recul de la fécondité et du déclin des familles nombreuses.

Si le financement de la protection sociale repose principalement sur les **cotisations** sur les salaires, on assiste, depuis le début des années 90, à une hausse rapide du financement public. L'augmentation du déficit de la Sécurité sociale a entraîné la création de nouveaux impôts (**CSG** en 1991 et **CRDS** au début de 1996) qui ont conduit à étendre l'assiette des contributions à un ensemble plus large que les salaires, en particulier aux revenus issus du patrimoine et des retraites. En 2000, les cotisations sociales assurent 67 % du financement (37 % par les employeurs et 30 % par les personnes protégées), les impôts et taxes affectés 12 % et les contributions publiques également 12 %.

En 2001, les **administrations de sécurité sociale** sont excédentaires pour la troisième année consécutive. Leur capacité de financement atteint 3,9 Mds d'euros, ce qui représente une réduction de leur excédent de 2,9 Mds par rapport à 2000. Le solde des régimes d'assurance chômage devient négatif de 1,4 Mds d'€, après un excédent de 1,2 Mds en 2000. Les recettes progressent de 4 % : les cotisations augmentent de 3,9 % et la CSG, soutenue par l'augmentation de la masse salariale, de 6,9 % ; les impôts affectés progressent de 9 % (ils représentent désormais presque un quart des recettes). Les dépenses, tirées par celles d'assurances maladie et les prestations vieillesse, sont en hausse de 7,8 % [1] [2].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « La protection sociale », *Repères*, n° 72, La découverte, 1997.
- « La protection sociale en Europe, le temps des réformes », Drees, La documentation Française, 2001.

### SOURCES

[1] Compte de la protection sociale, Drees.

## DÉFINITIONS

- **Dépense de protection sociale.** Elle mesure l'effort social de la Nation. C'est la somme des ressources consacrées par les différents secteurs de l'économie nationale au financement des régimes de protection sociale.
- **Cotisations sociales.** Ensemble des versements que les individus et leurs employeurs effectuent aux administrations de sécurité sociale et aux régimes privés. Elles se décomposent en cotisations à la charge des employeurs, à la charge des salariés et à la charge des travailleurs indépendants et des personnes n'occupant pas d'emploi.
- **Prestations sociales.** Voir définition au mot-clé 10.4
- **Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS).** C'est un impôt en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> février 1996, pour une durée de 18 ans. Ses recettes sont versées à un établissement public : la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) qui prend en charge les déficits cumulés du régime général de la Sécurité sociale depuis 1994. Son taux est de 0,5 % et s'applique à une assiette de revenu plus large que celle de la CSG. Il concerne la totalité des revenus d'activité, la quasi-totalité des revenus de remplacement (allocations chômage, retraites, allocations logement, indemnités de licenciement,...), à l'exception des minima sociaux (RMI, minimum vieillesse) et des prestations familiales (en 1996 seulement), et la quasi-totalité des revenus de placement (y compris ceux de l'épargne logement), à l'exception des revenus des livrets A et assimilés.
- **Revenu minimum d'insertion (RMI).** La loi sur le RMI (votée le 1<sup>er</sup> décembre 1988 et renouvelée le 23 juillet 1992), garantit un revenu minimum à toute personne d'au moins 25 ans dont les ressources n'atteignent pas un certain montant. L'allocation est égale à la différence entre le plafond calculé selon la composition de la famille et l'ensemble des ressources rentrant au foyer. Au 1<sup>er</sup> janvier 2002, le montant est de 405,62 € pour une personne seule en métropole, majoré de 50 % pour la seconde personne au foyer, 30 % pour chacune des personnes suivantes et 40 % à partir du 3<sup>e</sup> enfant. Au 31 décembre 2001, on comptabilisait 1 073 446 bénéficiaires du RMI (dont 134 987 dans les DOM), soit une diminution de 2,5 %, en un an, en métropole, alors que la progression s'est poursuivie dans les DOM (+ 2,5 %). Près de 2,136 millions de personnes sont couvertes si on prend en compte les ayants droit.

[2] « Les comptes des administrations publiques en 2001 », *INSEE-Première*, n° 849, mai 2002.

[3] « Les revenus sociaux en 2000 », *Dossiers Solidarité et Santé*, Drees, n° 4, octobre-décembre 2001.

[4] « La protection sociale en Europe », *Statistiques en Bref*, Thème 3, Eurostat, n° 1/2002.

[5] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.



Prestations\* de protection sociale par risque reçues par les ménages [1] milliards d'euros

	1995	p 2000	2000/99 %
<b>Santé</b>	<b>115,1</b>	<b>136,3</b>	<b>4,9</b>
Maladie	92,7	110,1	5,2
Infirmité, invalidité	16,3	19,8	4,0
Accidents du travail	6,1	6,4	2,4
<b>Vieillesse-survie</b>	<b>149,2</b>	<b>176,7</b>	<b>3,0</b>
Vieillesse	127,9	152,9	3,2
Survie **	21,3	23,8	2,0
<b>Maternité-famille</b>	<b>36,3</b>	<b>40,8</b>	<b>1,1</b>
Maternité	4,7	5,0	3,1
Famille	31,6	35,8	0,9
<b>Emploi</b>	<b>27,0</b>	<b>28,1</b>	<b>-2,1</b>
Formation professionnelle	3,8	2,9	-5,0
Chômage	23,2	25,2	-1,8
<b>Logement</b>	<b>11,0</b>	<b>12,5</b>	<b>1,2</b>
<b>Exclusion sociale***</b>	<b>4,3</b>	<b>5,6</b>	<b>0,0</b>
<b>Total des prestations sociales</b>	<b>342,9</b>	<b>400,0</b>	<b>3,0</b>

\* En espèces et en nature. \*\* Pensions de réversion, capitaux décès. \*\*\* RMI et prestations diverses en nature.

Les bénéficiaires de prestations sociales [3]

effectifs (France métropolitaine) en fin d'année, en milliers

	1995	2000	2000/99 %
<b>Prestations familiales</b>			
Allocations familiales	4 473	4 473	0,2
Complément familial	938	926	3,2
Allocation pour jeune enfant "longue"	1 167	1 023	1,7
Allocation de rentrée scolaire	2 912	3 012	-1,4
Allocation parentale d'éducation	303	534	0,4
Allocation de parent isolé	148	157	1,0
Allocation de soutien familial	506	553	0,3
<b>Prestations logement</b>	<b>5 927</b>	<b>6 140</b>	<b>...</b>
<b>Prestations chômage</b>			
Allocation de chômage UNEDIC	1 487	1 689	-5,8
Allocations de solidarité spécifique	486	430	-8,6
<b>RMI</b>	<b>841</b>	<b>965</b>	<b>-5,2</b>
<b>Prestations vieillesse-survie</b>			
Pensions de retraites (droits directs)	10 715	12 139	...
Allocation supplémentaire vieillesse	909	700	-3,8
Prestation spécifique dépendance*	///	**117	**36,2
<b>Allocation aux adultes handicapés</b>	<b>594</b>	<b>689</b>	<b>3,2</b>

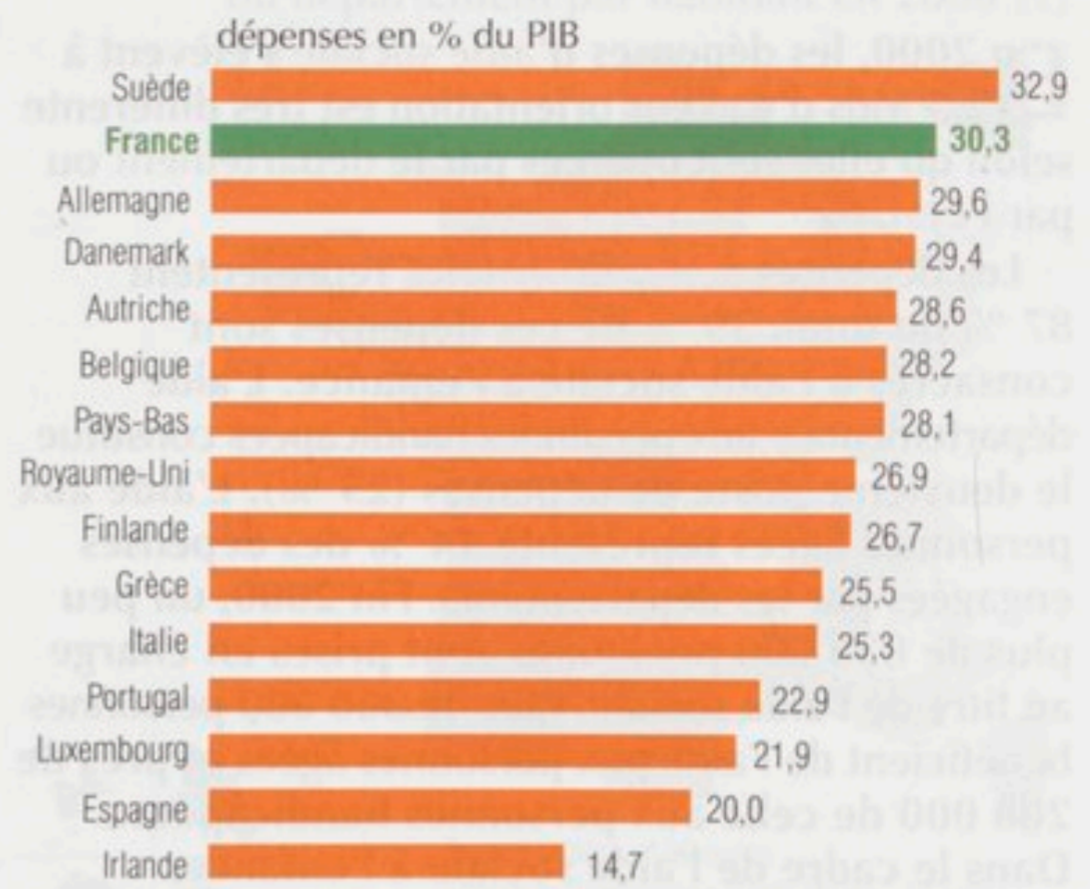
\* Instituée en 1997. \*\* 1999 et évolution 1999/1998.

Montants des principales prestations sociales au 1-1-2002 [5]

	Montant mensuel euros	Pouvoir d'achat %	
		2001/00	2002/01
<b>Allocations familiales</b>			
- 2 enfants	108,85	0,7	0,3
- 2 enfants avec APAJE*	265,15	0,7	0,3
- 3 enfants	248,32	0,7	0,3
<b>Prestations vieillesse</b>			
- Minimum pour une personne seule	569	0,6	0,8
<b>Revenu minimum d'insertion</b>			
- Personne seule	405,62	0,6	0,7
- Couple	608,43	0,6	0,7
- Par personne supplémentaire à charge	121,69	0,6	0,7
- Par enfant à charge à partir du 3 <sup>e</sup>	162,25	0,6	0,7
<b>Chômage</b>			
Allocation journalière minimale unique dégressive	23,88	0,4	1,1

\* Allocation pour jeune enfant.

La protection sociale dans l'UE en 1999 [4]



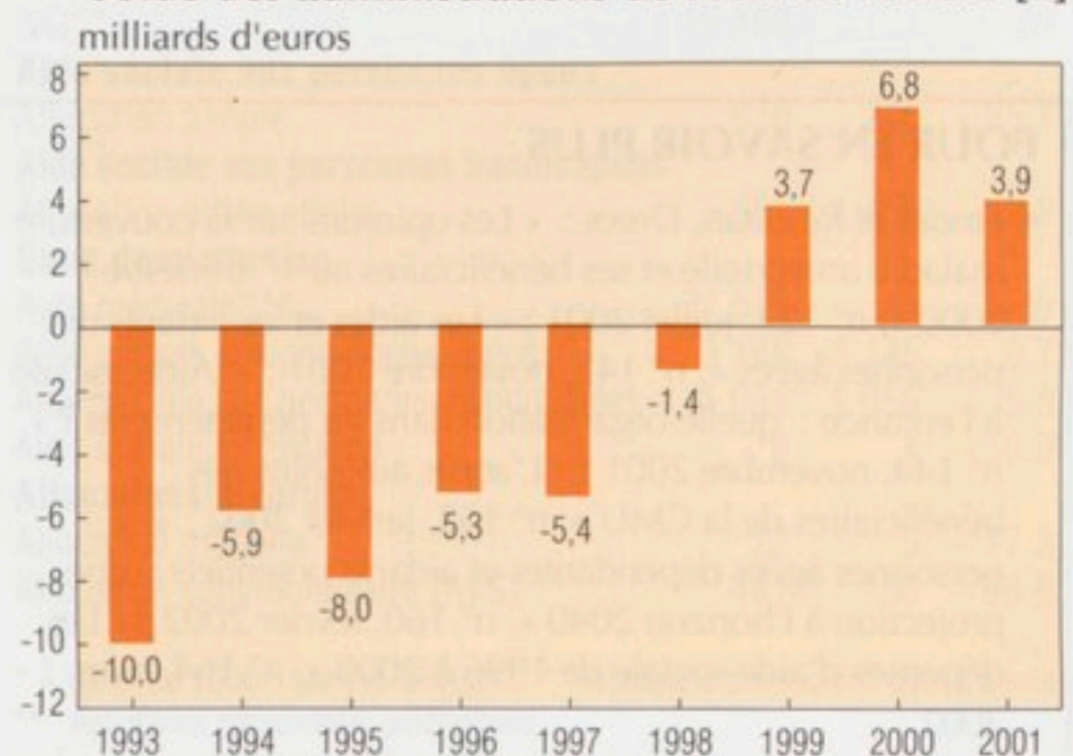
La protection sociale et son financement [1]

milliards d'euros

	1990	1995	p 2000	2000/99 %
<b>Emplois</b>				
Prestations sociales	240	305	356	3,0
soit : Prestations en espèces	180	227	264	2,4
Prestations en nature	60	78	92	4,9
Prestations des services sociaux*	28	38	44	2,7
<b>Total des prestations</b>	<b>268</b>	<b>343</b>	<b>400</b>	<b>3,0</b>
en % du PIB	26,5	29,0	28,5	
Frais de gestion	11	14	17	3,9
Transferts **	35	61	74	3,7
Frais financiers	ε	2	1	-4,8
Autres dépenses	2	3	3	-6,9
<b>Total des emplois</b>	<b>317</b>	<b>423</b>	<b>495</b>	<b>3,0</b>
<b>Total des emplois hors transferts</b>	<b>282</b>	<b>362</b>	<b>421</b>	<b>2,9</b>
<b>Ressources</b>				
Cotisations***	227	267	287	3,5
Impôts et taxes affectés	9	26	81	17,1
Contributions publiques	40	51	52	-10,0
Produits financiers	3	4	4	2,3
Autres recettes	7	9	8	-1,8
<b>Total des ressources hors transferts</b>	<b>286</b>	<b>356</b>	<b>431</b>	<b>3,8</b>
<b>Solde</b>	<b>4</b>	<b>-6</b>	<b>10</b>	<b>58,7</b>

\* Y compris les prestations d'hospitalisation publique. \*\* Voir définition au mot-clé 10.4. \*\*\* Les cotisations sont désormais comptabilisées en droits constatés (montants dus). Les créances non recouvrables sont reprises dans le compte de capital des régimes de sécurité sociale.

Solde des administrations de sécurité sociale [2]





# i(u) revenus

## PRÉSENTATION

En 2000, les dépenses d'**aide sociale** s'élèvent à 12,5 Mds d'€. Leur orientation est très différente selon qu'elles sont opérées par le **département** ou par l'**État**.

Les dépenses **départementales** représentent 87 % du total. 39 % de ces dépenses sont consacrés à l'aide sociale à l'enfance. L'aide départementale aux personnes handicapées constitue le deuxième poste de dépenses (25 %). L'aide aux personnes âgées représente 14 % des dépenses engagées par les départements. Fin 2000, un peu plus de 830 000 personnes sont prises en charge au titre de l'aide sociale. Plus de 360 000 personnes bénéficient de l'aide aux personnes âgées et près de 200 000 de celle aux personnes handicapées. Dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance, 142 500 enfants font l'objet d'un placement tandis qu'un peu plus de 132 000 bénéficient d'une aide éducative. Un certain nombre de départements ont mis en place des dispositifs d'aide sociale facultative pour favoriser l'accès aux soins des personnes non admises à la CMU.

L'aide sociale de l'**État** s'élève, en 2000, à 1,65 Md d'€. Elle concerne essentiellement l'aide aux personnes handicapées (60 % du total) qui est presque entièrement consacrée au fonctionnement des Centres d'Aide par le Travail. L'État intervient pour l'accueil des personnes en centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS), en y consacrant 454 millions d'€, soit plus du quart des dépenses de l'État.

Au 30 septembre 2001, la **couverture maladie universelle (CMU)** de base bénéficie à 1,2 million de personnes (près de 2 % de la population française), soit une augmentation de 19 % par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2000, date de sa mise en place. 77 % des bénéficiaires de la CMU de base sont également affiliés à la CMU complémentaire. La CMU complémentaire couvre 4,7 millions de personnes (7,8 % de la population), soit 12 % de moins que les 5,3 millions enregistrés au 30 juin 2001. Cette diminution provient de la sortie d'une partie des anciens bénéficiaires de l'aide médicale, transférés automatiquement à la CMU en janvier 2000, dont les droits à la CMU ont été examinés pour la première fois en juin 2001 [1] [2] [3].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Études et Résultats*, Drees : « Les opinions sur la couverture maladie universelle et ses bénéficiaires au 1<sup>er</sup> trimestre 2000 », n° 123, juillet 2001 ; « Les aides et les aidants des personnes âgées », n° 142, novembre 2001 ; « Aide sociale à l'enfance : quelle organisation dans les départements ? » n° 144, novembre 2001 ; « L'accès aux soins des bénéficiaires de la CMU », n° 152, janvier 2002 ; « personnes âgées dépendantes et aidants potentiels : une projection à l'horizon 2040 », n° 160, février 2002 ; « Les dépenses d'aide sociale de 1996 à 2000 », n° 164, mars 2002.

## DÉFINITIONS

- **Aide sociale.** Elle comprend l'ensemble des prestations dont les conditions d'attribution sont fixées par la loi (Code de la Famille et de l'Aide Sociale). Elle est destinée aux personnes dont les ressources sont trop faibles pour faire face aux besoins engendrés par le handicap, l'âge, la maladie, les difficultés sociales ou économiques, les autres formes de solidarité (protection sociale ou solidarité familiale) étant insuffisantes ou inexistantes. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1984, date d'entrée en vigueur des lois de décentralisation, la quasi-totalité de l'aide sociale a été transférée aux départements, l'État ne gardant qu'une compétence d'exception pour certaines prestations bien définies.
- **Nombre de bénéficiaires.** Chaque personne pouvant bénéficier de plusieurs aides, il n'est pas possible de connaître le nombre total de bénéficiaires de l'ensemble des aides.
- **Allocation simple.** Elle est allouée aux personnes âgées n'ayant pas droit, par ailleurs, à une pension de retraite ou au minimum vieillesse.
- **Allocation différentielle.** Versée en espèces aux adultes handicapés ayant besoin d'une tierce personne pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne et qui ont recours soit à une personne rémunérée, soit à un membre de leur famille.
- **Aide à l'hébergement.** Prise en charge des frais de placement soit chez des particuliers, soit dans un établissement assurant uniquement l'hébergement (logement-foyer) ou un entretien complet (maison de retraite, hospice, service de soins de longue durée). Les personnes âgées participent à concurrence de 90 % de leurs ressources à leurs frais de séjour.
- **Couverture maladie universelle (CMU).** Elle garantit, à toute personne qui n'est couverte ni dans le cadre d'une activité professionnelle ni comme ayant droit d'un autre assuré, une prise en charge des soins (couverture de base). La CMU complémentaire offre, sous condition de ressources, une protection complémentaire gratuite et une dispense d'avance de frais.
- **Les données de la page ci-contre se réfèrent à la France entière.** Les dépenses d'aide sociale de compétence départementale sont des dépenses nettes (dépenses brutes diminuées des récupérations).

- « Le handicap en institution : le devenir des pensionnaires entre 1998 et 2000 », *INSEE-Première*, n° 803, octobre 2001.

### SOURCES

- [1] « Bénéficiaires de l'aide sociale des départements et de l'État en 2000 », *Document de travail*, Drees, n° 29, novembre 2001.
- [2] Enquête aide sociale, Drees.
- [3] « Les bénéficiaires de la couverture maladie universelle au 30 septembre 2001 », *Études et Résultats*, Drees, n° 158, février 2002.



**Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale départementale [1]**

effectifs au 31 décembre

	1999	2000	2000/99
<b>Aide sociale à l'enfance (ASE)</b>			
Enfants confiés à l'ASE	116 447	116 098	-0,3
soit : mesures judiciaires	85 521	85 040	-0,6
mesures administratives	31 177	31 058	-0,4
Placements directs par un juge	26 871	26 451	-1,6
Actions éducatives	130 788	131 497	0,5
dont : à domicile	33 025	32 710	-1,0
en milieu ouvert	97 763	98 787	1,0
<b>Aide sociale aux personnes handicapées (ASPH)</b>			
Aide à l'hébergement :			
- accueil en établissement	79 125	79 075	-0,1
- accueil familial	3 167	3 382	6,8
- accueil de jour	8 451	8 156	-3,5
Aide à domicile :			
- aides ménagères et auxiliaires de vie	12 038	13 049	8,4
Allocation pour tierce personne des moins de 60 ans**	91 674	95 634	4,3
<b>Aide sociale aux personnes âgées (ASPA)</b>			
Aide à l'hébergement :			
- accueil en établissement au titre de l'ASH	123 743	120 032	-3,0
- accueil familial	1 218	1 434	17,7
- prestation spécifique dépendance en établissement*	52 293	62 046	18,7
Aide à domicile :			
- aides ménagères	69 608	64 908	-6,8
- prestation spécifique dépendance à domicile*	57 912	68 363	18,0
Allocation pour tierce personne des 60 ans et plus**	65 170	45 956	-29,5

\* Prestation instaurée par la loi du 24 janvier 1997. \*\* Droits ouverts au 31 décembre.

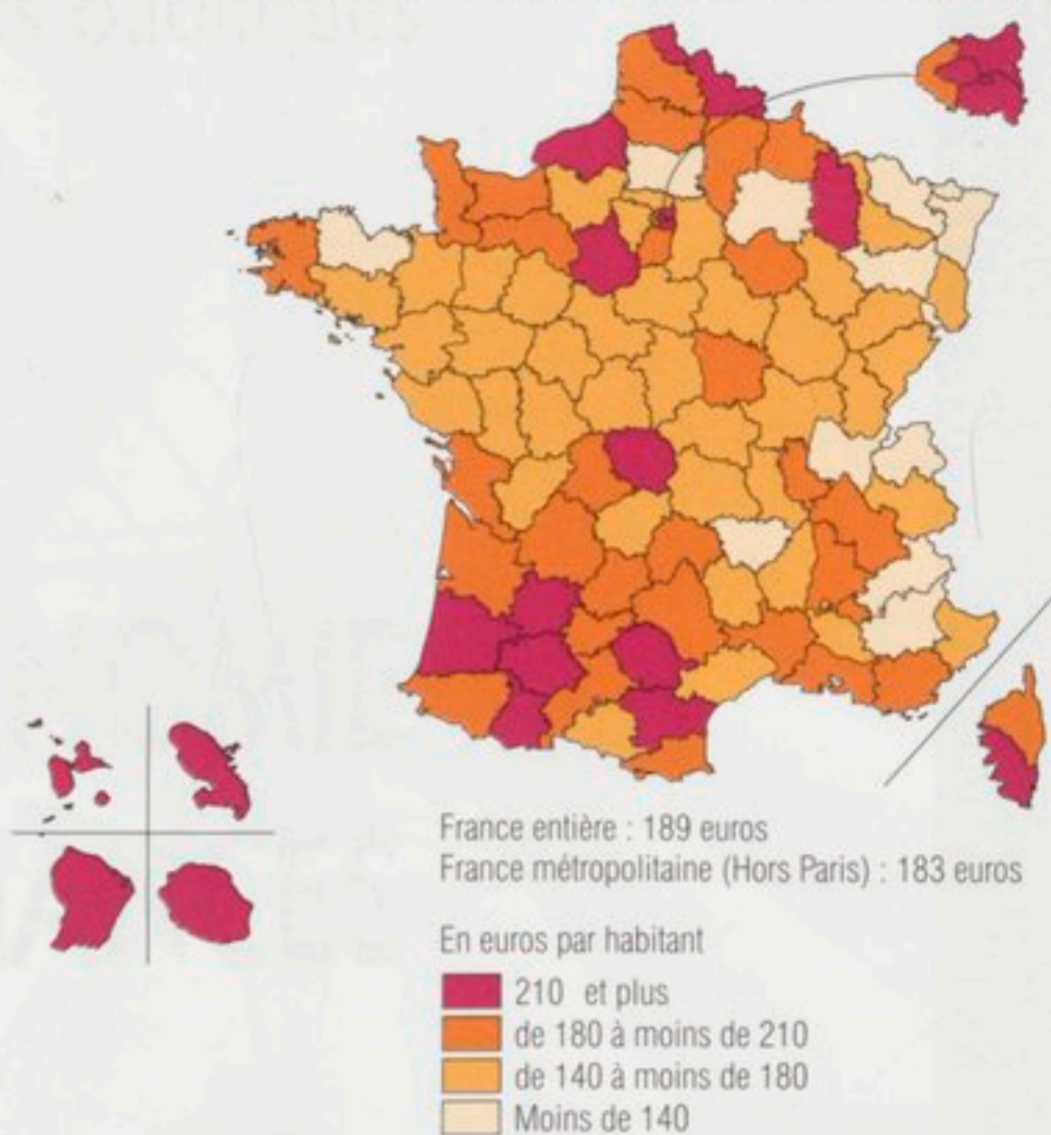
**Dépenses brutes d'aide sociale relevant de la compétence de l'État [1]**

millions d'euros

	1999	2000
<b>Aide sociale aux personnes handicapées</b>	<b>958,4</b>	<b>991,2</b>
Centres d'aide par le travail (CAT)	953,4	987,0
Allocation différentielle	5,0	4,2
<b>Centres d'hébergement et de réadaptation sociale</b>	<b>455,0</b>	<b>453,9</b>
dont : réfugiés	76,1	62,5
<b>Aide médicale (IVG et soins aux SDF)*</b>	<b>123,2</b>	<b>47,4</b>
<b>Sans domicile fixe : autres formes d'aide sociale</b>	<b>56,7</b>	<b>55,4</b>
Personnes handicapées	16,4	16,5
Personnes âgées	39,4	38,8
Enfance	0,9	0,1
<b>Aide sociale aux personnes âgées</b>	<b>1,9</b>	<b>0,8</b>
<b>Tutelle et curatelle d'État</b>	<b>89,7</b>	<b>99,3</b>
<b>Divers</b>	<b>5,3</b>	<b>4,9</b>
<b>Total</b>	<b>1 690,2</b>	<b>1 652,9</b>

\* Les cotisations d'assurance-maladie obligatoire au taux spécial adultes handicapés sont prises en charge par la Sécurité sociale depuis 1986 ; les cotisations d'assurance personnelle sont à la charge des départements depuis 1987. Depuis 1997 la nomenclature ne distingue plus les dépenses afférentes à l'IVG des dépenses d'aide médicale des SDF.

**Dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département par habitant en 2000 [1]**



**Dépenses nettes obligatoires d'aide sociale relevant de la compétence du département [2]**

millions d'euros

	1984	1999	p 2000
ASE	2 281,1	4 198,4	4 271,8
ASPH	1 214,0	2 729,6	2 686,0
ASPA	998,2	1 455,4	1 532,7
Aide médicale*	307,5	1 280,7	184,8
Serv. dép. d'action sociale	280,5	1 209,1	1 205,4
Charges d'insertion des bénéficiaires du RMI	///	655,7	639,1
Frais communs	53,1	403,2	355,8
<b>Total</b>	<b>5 134,2</b>	<b>11 932,2</b>	<b>10 875,6</b>

\* Depuis le 1/1/2000 la CMU, prise en charge par l'État, se substitue à l'aide médicale gratuite.

**Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale de l'État [1]**

effectifs au 31 décembre

	1999	2000	2000/99
<b>Aide médicale</b>			
Aide médicale renouvelée*	///	74 919	///
IVG**	15 468	...	///
<b>Aide sociale aux personnes âgées</b>			
Allocation simple	630	216	-65,7
<b>Aide sociale aux personnes handicapées</b>			
Allocation différentielle	1 661	1 459	-12,2
<b>Sans domicile fixe</b>			
Aide médicale***	27 575	///	///
Aide sociale aux personnes âgées	3 168	3 145	-0,7
Aide sociale aux personnes handicapées	1 001	1 056	5,5
Aide sociale à l'enfance	8	4	-50,0
<b>Allocations diverses</b>			
Allocation militaire	22	5	-77,3
Allocation supplémentaire (AVS)	481	150	-68,8

\* À partir de 2000 ; chiffres CNAMTS. \*\* Nombre d'admissions dans l'année. \*\*\* Assurance personnelle uniquement.

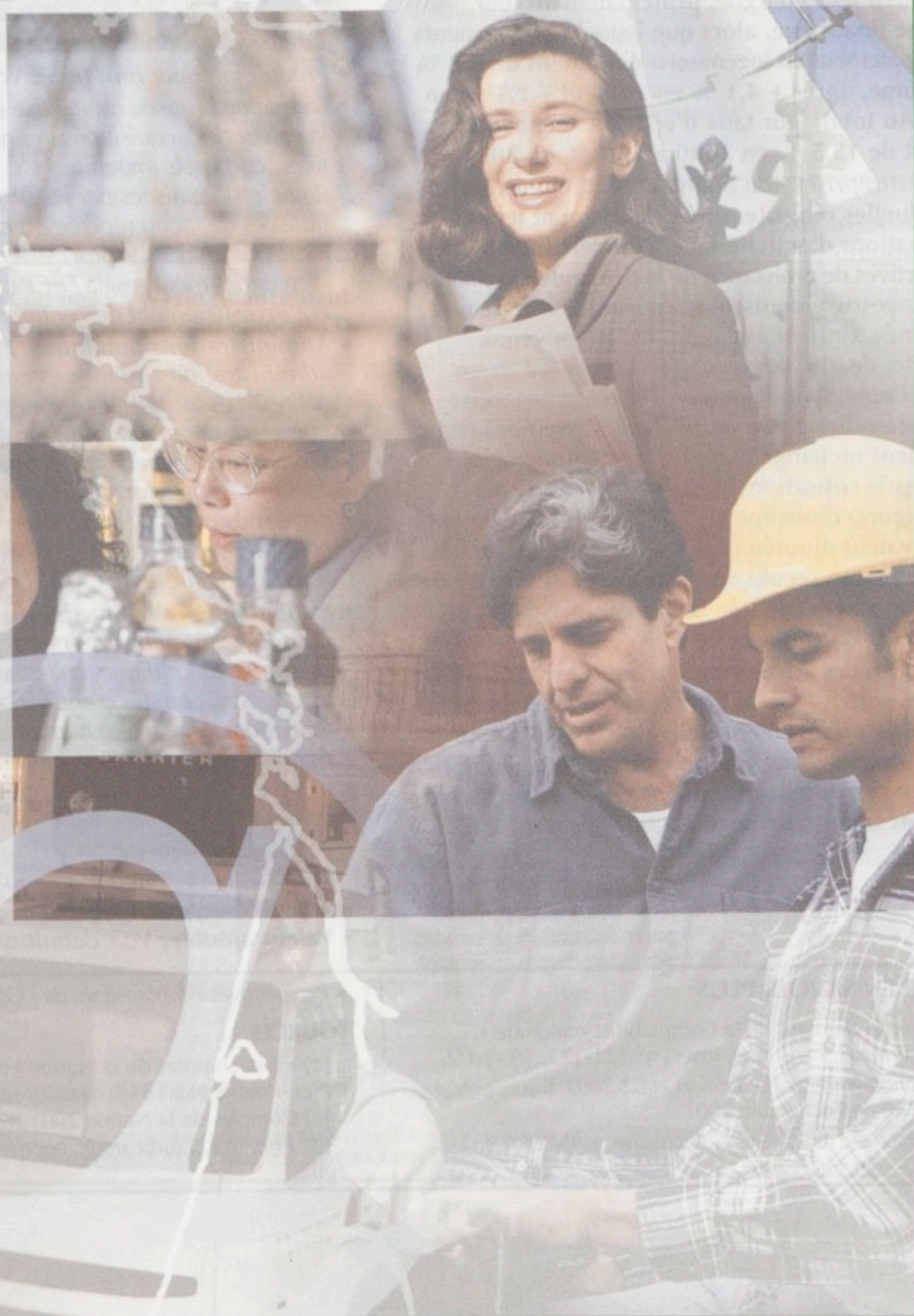






Économie générale  
Monnaie - Marchés financiers  
Finances publiques

# ÉCONOMIE FINANCES





# économie générale

## PRÉSENTATION

En 2001, d'après les *comptes nationaux*, le **produit intérieur brut** augmente de 1,8 % en volume, en retrait de plus d'un point sur la croissance des trois années précédentes. Ce ralentissement coïncide avec celui de l'activité mondiale, qui entraîne un recul sans précédent des exportations françaises en cours d'année et un retournement des anticipations des entrepreneurs. Ceux-ci réduisent leur demande, en terme d'investissements et de stocks. Seule la consommation des ménages reste dynamique.

Malgré une légère accélération de l'inflation (1,6 % après 1,5 %), la hausse du pouvoir d'achat des **ménages** est exceptionnelle : 3,3 % après 2,8 % en 2000. Ils bénéficient de salaires de nouveau en hausse sensible et d'allègements d'impôts supplémentaires. Ils en profitent pour accroître leurs dépenses de consommation (2,6 % en volume après 2,5 % en 2000 et 3,2 % en 1999). Ils augmentent également leur épargne, principalement leur épargne financière, alors que leurs investissements (principalement en logements) diminuent de 0,8 % en volume, après + 4,1 % en 2000 et + 7,1 % en 1999. Au total, leur taux d'épargne augmente, passant de 15,5 % en 2000 à 16,1 % en 2001.

Les **entreprises non financières** et les entreprises individuelles réajustent très rapidement leurs anticipations d'activité face à l'incertitude sur les perspectives de croissance de la demande mondiale. Leurs investissements se stabilisent dès le début de l'année 2001 et augmentent, en moyenne annuelle, de 2,9 % en volume (après 8,2 % en 2000). Cependant, leur **valeur ajoutée** progresse au même rythme et le taux d'investissement reste quasiment inchangé à 20 %. Les rémunérations (y compris cotisations sociales à la charge des employeurs) croissent de 5,7 %, plus rapidement que la valeur ajoutée (3,9 %). En conséquence le taux de marge recule de 0,8 point et atteint 39,0 points de valeur ajoutée (après 39,8 en 2000 et 40,0 en 1999).

Le déficit des **administrations publiques** (20,6 Mds d'euros, soit 1,4 % du PIB) cesse de se réduire. Le taux de prélèvement obligatoire, égal à 45,0 % du PIB, reste inchangé par rapport à 2000. L'État demeure structurellement déficitaire, avec un besoin de financement inchangé à 33,8 Mds d'€ [1].

## DÉFINITIONS

• **Comptes nationaux base 95.** A l'instar des autres pays européens, les comptes nationaux français mettent en application, à partir de 1999, le nouveau système européen de comptabilité nationale, le SEC 95. Cette nouvelle base 95 introduit un changement de nomenclature (NAF harmonisée avec la NACE européenne) et des changements conceptuels dont les principaux sont :

- le territoire économique, étendu aux départements d'outre-mer ;
- le champ de la FBCF, élargi à certains investissements immatériels, principalement les logiciels informatiques ;
- la notion de consommation des ménages se dédouble en dépense de consommation et consommation effective (voir définition au 4.1).
- la production, évaluée au prix de base (prix diminué des impôts sur les produits et augmenté des subventions sur les produits) ;
- la valorisation des importations et des exportations qui passe d'un système CAF/FAB à une évaluation FAB/FAB (voir définition au 19.1).

• **Produit intérieur brut (PIB).** Voir définition au 11.2.

• **Formation brute de capital fixe (FBCF).** Elle représente la valeur des acquisitions moins les cessions d'actifs fixes, corporels (machines etc.) ou incorporels (logiciels), réalisées par les producteurs résidents et utilisées de façon répétée ou continue pendant au moins un an dans le processus de production. Pour le secteur des ménages, la FBCF concerne les logements et l'investissement des entrepreneurs individuels.

• **Administrations publiques.** Le secteur des administrations publiques comprend : l'État, les collectivités locales, les organismes avec comptabilité complète et personnalité juridique, produisant des services non marchands et financés par l'État ou les collectivités locales (y compris l'enseignement privé sous contrat), les régimes d'assurances sociales et les organismes en dépendant (hôpitaux publics, œuvres sociales).

• **Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).** Ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique (cultes, syndicats de travailleurs, comités d'entreprise, partis politiques, fondations à caractère humanitaire) qui produisent des biens et services non marchands destinés aux ménages. Leurs ressources principales proviennent de contributions volontaires, en espèces ou en nature, effectuées par les ménages, de versements provenant des administrations publiques ainsi que des revenus de la propriété.

• **Valeur ajoutée.** Voir définition au 11.3.

• Perspectives économiques de l'OCDE, juin 2002.

## SOURCES

[1] « Les comptes de la Nation en 2001 », INSEE-Première, n° 843, avril 2002.

[2] Comptes de la Nation 2001 (www.insee.fr).

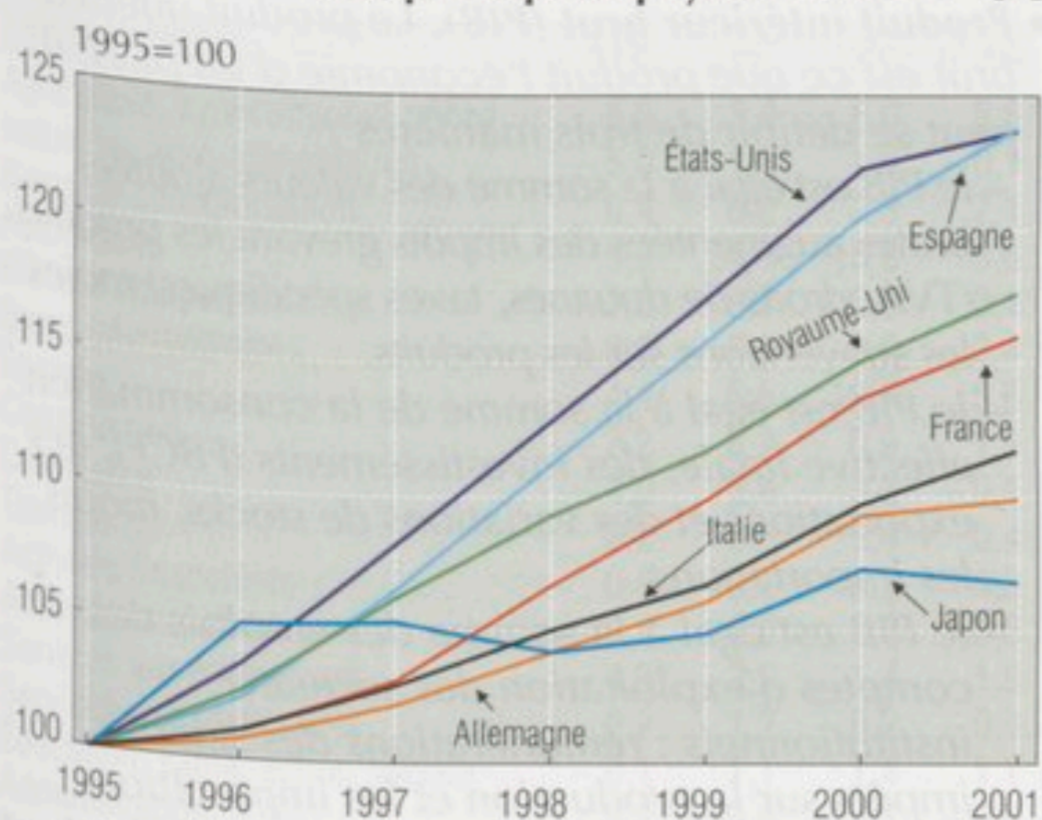
[3] Principaux indicateurs économiques, OCDE, avril 2002.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « La nouvelle base de la Comptabilité nationale », *Économie et Statistique*, Insee, n° 321-322, 1999-1/2.
- *L'économie française, Édition 2002-2003*, Insee, publié au Livre de Poche, juin 2002.
- « Comptes et indicateurs économiques », *INSEE-Résultats*, et CD-Rom, juillet 2002.



## Évolution en volume du PIB des principaux pays de l'OCDE\* [3]



\* OCDE : voir définition au mot-clé 19.3.

## Investissement par secteur institutionnel\* [2]

Secteurs institutionnels	Évolution en volume en %			p 2001 milliards d'€
	99/98	2000/99	2001/00	
<b>Ensemble</b>	<b>8,3</b>	<b>7,7</b>	<b>2,3</b>	<b>295,6</b>
dont :				
Sociétés non financières**	8,8	8,2	2,9	165,5
Sociétés financières	13,3	13,6	-0,8	11,7
Administrations publiques	6,9	10,2	5,3	48,9
Ménages	7,1	4,1	-0,8	69,1

\* Comptes nationaux Base 95. \*\* Y compris entreprises individuelles.

## Capacité (+) ou besoin (-) de financement des agents économiques\* [2]

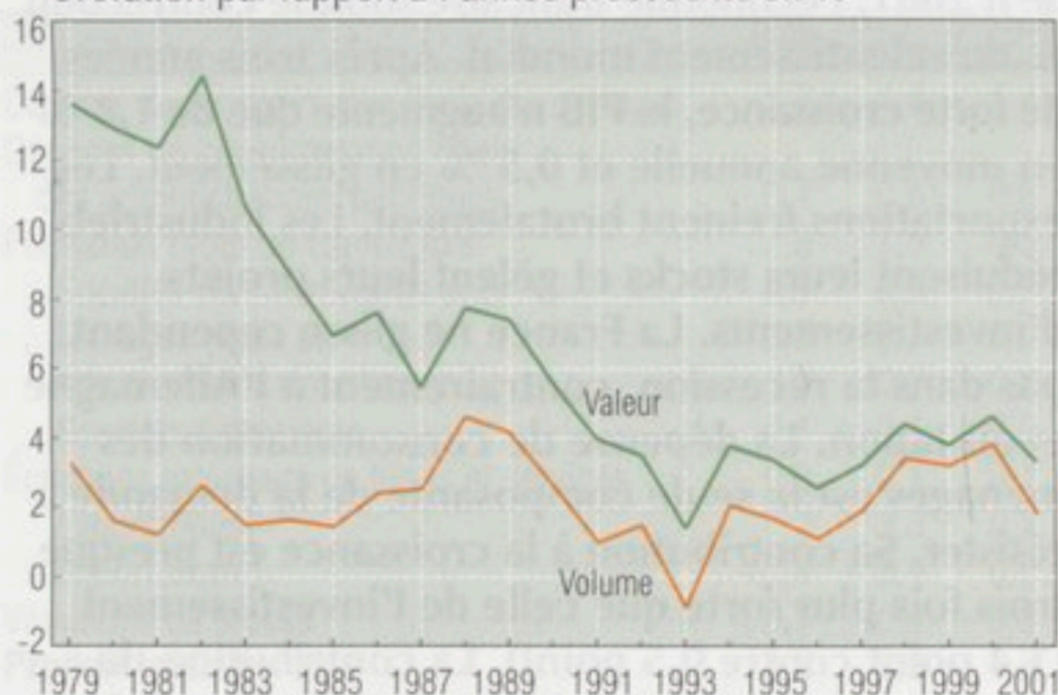
milliards d'euros

Secteurs institutionnels	1998	1999	2000	p 2001
Sociétés non financières	3,6	-1,8	-28,1	-35,0
Sociétés financières	3,1	-1,5	0,8	4,0
Ménages	58,0	57,9	62,8	67,7
Administrations publiques	-34,8	-22,0	-19,0	-20,6
soit : Administrations publiques centrales	-37,4	-30,0	-28,6	-27,5
Administrations publiques locales	4,0	4,3	2,9	2,9
Administrations de sécurité sociale	-1,4	3,7	6,8	3,9
Institutions** aux services des ménages	0,9	0,9	1,0	1,1
Nation	30,7	33,5	17,6	17,2

\* Comptes nationaux Base 95. \*\* Sans but lucratif.

## Évolution du PIB\* en France [2]

évolution par rapport à l'année précédente en %



\* Comptes nationaux Base 95.

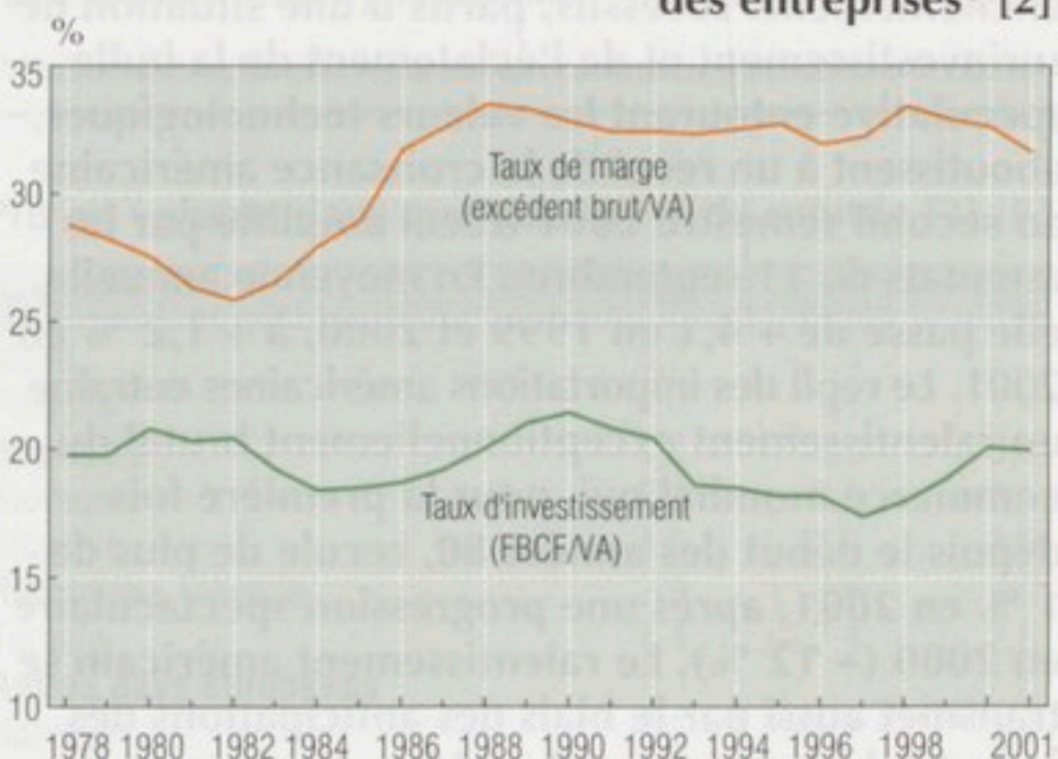
## Principaux agrégats par habitant\* [2]

euros

	2000	p 2001
Produit intérieur brut	23 386	24 031
Revenu disponible des ménages	14 922	15 579
soit : Consommation des ménages	12 610	13 077
Épargne brute des ménages	2 312	2 502
Capacité de financement des ménages	1 036	1 112

\* Comptes nationaux Base 95.

## Taux de marge et taux d'investissement des entreprises\* [2]



\* Hors entreprises individuelles. Évaluations en Base 95.

## Évolution des ressources et des emplois de biens et services en 2001\* [2]

Ressources	Valeur milliards d'euros	Évolution en volume** 2001/00 %	Emplois	Valeur milliards d'euros	Évolution en volume** 2001/00 %
soit : valeur ajoutée au prix de base	1 310,5		dont : dépense de consommation des ménages	796,5	2,6
impôts sur les produits***	172,4		dépense de consommation des APU	340,6	2,5
subventions sur les produits	-19,2		dépense de consommation des ISBLSM	9,3	8,4
Importations	385,6	0,1	FBCF****	297,0	2,3
soit : biens	336,6		Variations de stocks	-2,7	///
services	49,0		Exportations	408,6	0,5
			soit : biens	332,6	
<b>Total des ressources et des emplois</b>	<b>1 849,3</b>	<b>1,5</b>	* services	76,0	

\* Comptes provisoires en Base 95. \*\* Les volumes sont évalués aux prix de l'année précédente, chaînés base 95. \*\*\* TVA, impôts sur les importations et autres impôts sur les produits (TIPP, taxes sur les tabacs et alcools...). \*\*\*\* Y compris acquisitions (nettes de cessions) d'objets de valeur.



# l'économie générale

## PRÉSENTATION

En 2001, l'économie française subit le contrecoup du ralentissement mondial. Après trois années de forte croissance, le PIB n'augmente que de 1,8 % en moyenne annuelle et 0,5 % en glissement. Les exportations freinent brutalement. Les industriels réduisent leurs stocks et gèlent leurs projets d'investissements. La France ne glisse cependant pas dans la récession, contrairement à l'Allemagne et au Japon. La dépense de consommation des ménages est la seule composante de la demande à résister. Sa contribution à la croissance est presque trois fois plus forte que celle de l'investissement (1,4 point contre 0,5 point). La contribution du commerce extérieur est à nouveau proche de la neutralité (0,1 point après - 0,1 en 2000) [2].

Dans les entreprises françaises, le taux d'investissement en TIC par rapport au PIB a doublé en 20 ans et représente désormais environ 20 % du total des investissements en équipement (24 Mds d'€ en 1999). La contribution à la croissance du PIB de ces investissements est de 0,20 % par an en moyenne sur la période 1969-1999 et atteint 0,27 % par an depuis 1995 (0,50 % dans le secteur des services qui réalise à lui seul les deux tiers des investissements en TIC) [4].

En 2001, la croissance mondiale n'atteint que 2,1 %, après 4,6 % en 2000. L'économie américaine est à l'origine de ce ralentissement : des enchaînements récessifs, partis d'une situation de surinvestissement et de l'éclatement de la bulle spéculative entourant les valeurs technologiques, aboutissent à un recul de la croissance américaine au second semestre 2001 (recul amplifié par les attentats du 11 septembre). En moyenne annuelle, elle passe de + 4,1 en 1999 et 2000, à + 1,2 % en 2001. Le repli des importations américaines entraîne un ralentissement exceptionnellement brutal du commerce mondial qui, pour la première fois depuis le début des années 80, recule de plus de 1 % en 2001, après une progression spectaculaire en 2000 (+ 12 %). Le ralentissement américain se transmet aussi par le biais des anticipations des industriels dont le moral se dégrade et provoque un repli des investissements.

Après avoir frôlé la récession en 2001, la croissance mondiale, suite à la reprise marquée de l'économie américaine, connaît un fort rebond au premier semestre 2002, et devrait atteindre 2,5 % en moyenne sur l'année [3].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Dossier : la productivité dans tous ses états », *Travail et emploi*, Dares, n° 91, juillet 2002.
- « Le partage des fruits de la croissance », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 209, juin 2001.
- *Perspectives économiques de l'OCDE*, juin 2002.

### SOURCES

[1] Comptes nationaux, Insee ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)).

## DÉFINITIONS

- **Produit intérieur brut (PIB).** Le produit intérieur brut est ce que produit l'économie d'un pays. Il peut se définir de trois manières :
  - le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes augmentées des impôts grevant les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques) moins les subventions sur les produits.
  - le PIB est égal à la somme de la consommation effective finale, des investissements (FBCF), des exportations et des variations de stocks, moins les importations.
  - le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunérations des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions reçues, excédent brut d'exploitation et revenu mixte (voir au 10.4).
- **Contributions à la croissance du PIB.** Le PIB est défini dans le tableau ci-contre par ses contreparties, c'est-à-dire comme somme des emplois finals de biens et services, déduction faite des importations. La contribution de chacune des composantes est définie comme le rapport de l'accroissement en volume de cette composante entre l'année  $n - 1$  et l'année  $n$  à la valeur du PIB  $n - 1$ .
- **Productivité horaire apparente du travail.** Son indice met en relation la variation en volume de la valeur ajoutée brute d'une année par rapport à la précédente et la variation sur la même période du volume d'heures travaillées. Ce dernier est évalué par la somme des heures travaillées par les salariés, les non-salariés, les inactifs et multi-actifs agricoles et le volume d'heures travaillées « au noir ». La croissance de la productivité horaire apparente du travail résulte souvent d'une plus grande consommation de capital, et le qualificatif « apparente » prévient qu'il ne faut pas en attribuer les causes à la seule productivité du travail.
- **Valeur ajoutée.** Voir définition au 11.3
- **Technologies de l'information et de la communication (TIC).** Voir au 11.5.

[2] *L'économie française*, édition 2002-2003, Insee, Livre de poche, juin 2002.

[3] *Note de conjoncture*, Insee et *Note de conjoncture internationale*, Direction de la Prévision.

[4] « Les technologies de l'information et de la communication en France », *Économie et Statistique*, Insee, n° 339-340, 2000-9/10.

[5] Eurostat.



**Productivité horaire apparente du travail par branche [1]** en % par rapport à l'année précédente

Branches en NES 16	1996	1997	1998	p1999
Agriculture, sylviculture et pêche	8,0	3,4	6,0	5,6
Industries agro-alimentaires	-5,0	1,7	1,4	-0,1
Biens de consommation	0,4	6,2	3,5	7,1
Automobile	5,3	24,0	15,8	5,6
Biens d'équipement	-2,0	8,7	6,6	-0,1
Biens intermédiaires	3,0	6,5	3,0	2,4
Énergie	4,4	-5,6	18,7	5,6
Construction	-2,2	-8,9	-0,9	1,9
Commerce	-4,0	2,4	3,3	-0,1
Transports	2,2	5,8	3,4	0,4
Activités financières	0,6	-2,1	-4,2	0,3
Activités immobilières	-0,6	0,9	0,3	-0,5
Services aux entreprises	4,9	-2,2	1,4	1,9
Services aux particuliers	-0,2	1,2	-0,2	-0,3
Éducation, santé, action sociale	-0,1	1,1	1,4	1,1
Administration	3,2	0,6	-0,2	-0,6
<b>Ensemble</b>	<b>1,2</b>	<b>1,7</b>	<b>2,3</b>	<b>1,6</b>

**Contributions à la croissance du PIB\* [1]** en points de PIB

	1999	2000	p 2001
Dépense de consommation finale des ménages	1,7	1,4	1,4
Dépense de consommation finale des administrations publiques	0,4	0,6	0,6
Formation brute de capital fixe	1,5	1,5	0,5
<i>Sociétés non financières et EI</i>	<i>0,9</i>	<i>0,9</i>	<i>0,3</i>
<i>Ménages (hors EI)</i>	<i>0,3</i>	<i>0,2</i>	<i>0,0</i>
<i>Administrations publiques</i>	<i>0,2</i>	<i>0,3</i>	<i>0,2</i>
<i>Sociétés financières</i>	<i>0,1</i>	<i>0,1</i>	<i>0,0</i>
Échanges extérieurs de biens et services	-0,3	-0,1	0,1
<i>Exportations</i>	<i>1,1</i>	<i>3,3</i>	<i>0,2</i>
<i>Importations</i>	<i>-1,4</i>	<i>-3,4</i>	<i>0,0</i>
Variations de stocks	-0,1	0,4	-0,8
<b>Produit intérieur brut</b>	<b>3,2</b>	<b>3,8</b>	<b>1,8</b>

\* Aux prix de l'année précédente.

**Partage de la valeur ajoutée brute\* [1]** %

	1980	1990	p 2001
Rémunération des salariés	60,6	56,0	57,3
<i>Salaires et traitements bruts</i>	<i>44,7</i>	<i>40,5</i>	<i>42,0</i>
<i>Cotisations sociales à la charge des employeurs</i>	<i>15,9</i>	<i>15,5</i>	<i>15,3</i>
Impôts sur la production	3,4	3,7	4,3
Subventions d'exploitation	-1,1	-0,9	-0,6
Excédent brut d'exploitation	25,0	30,6	30,7
Revenu mixte brut	12,1	10,6	8,4
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>en milliards d'euros à prix courants</b>	<b>407,3</b>	<b>943,0</b>	<b>1 350,7</b>

\* Hors consommation intermédiaire de services financiers indirectement mesurés.

**Contribution des TIC à la croissance du PIB, comparée à celles des autres équipements et de la R&D [4]** %

	1969-79	1979-89	1989-95	1995-99
<b>PIB</b>	<b>4,1</b>	<b>2,4</b>	<b>1,3</b>	<b>2,2</b>
<b>Contributions :</b>				
<b>Total des TIC</b>	<b>0,19</b>	<b>0,20</b>	<b>0,16</b>	<b>0,27</b>
dont : <i>mat. informatiques</i>	<i>0,12</i>	<i>0,13</i>	<i>0,09</i>	<i>0,13</i>
<i>logiciels</i>	<i>0,03</i>	<i>0,04</i>	<i>0,05</i>	<i>0,09</i>
<i>mat. de communication</i>	<i>0,04</i>	<i>0,03</i>	<i>0,03</i>	<i>0,05</i>
<b>Équipements</b>	<b>0,40</b>	<b>0,35</b>	<b>0,32</b>	<b>0,19</b>
dont : <i>mat. de transport</i>	<i>0,09</i>	<i>0,04</i>	<i>0,07</i>	<i>0,06</i>
<i>autres matériels</i>	<i>0,31</i>	<i>0,31</i>	<i>0,25</i>	<i>0,12</i>
<b>Recherche &amp; Développement</b>	<b>0,05</b>	<b>0,08</b>	<b>0,09</b>	<b>0,03</b>

**Taux annuel moyen de croissance du PIB en volume dans quelques pays du monde [3] [5]**

Pays	2000	p 2001	*2002	Pays	2000	p 2001	*2002
Canada	4,7	1,4	0,8	Malte	5,2	-1,0	...
États-Unis	4,1	1,2	2,7	Pologne	4,0	1,1	1,4
Japon	2,4	-0,5	-0,9	Roumanie	1,8	5,3	3,5
<b>Union européenne</b>	<b>3,4</b>	<b>1,5</b>	<b>1,2</b>	Slovaquie	2,2	3,3	3,1
<b>Zone euro</b>	<b>3,5</b>	<b>1,5</b>	<b>1,0</b>	Slovénie	4,6	3,0	3,0
<i>Allemagne</i>	<i>3,0</i>	<i>0,6</i>	<i>1,1</i>	République Tchèque	2,9	3,6	2,9
<i>Autriche</i>	<i>3,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,4</i>	Turquie	7,4	-7,4	2,5
<i>Belgique</i>	<i>4,0</i>	<i>1,0</i>	<i>0,9</i>	<b>Autres pays européens</b>			
<i>Espagne</i>	<i>4,1</i>	<i>2,8</i>	<i>1,9</i>	Norvège	2,3	1,7	2,0
<i>Finlande</i>	<i>5,6</i>	<i>0,7</i>	<i>1,1</i>	Suisse	3,0	1,3	1,0
<i>France</i>	<i>3,8</i>	<i>1,8</i>	<i>1,4</i>	Russie	8,6	5,1	3,9
<i>Grèce</i>	<i>4,1</i>	<i>4,1</i>	<i>3,8</i>	<b>Asie hors Japon</b>	<b>6,6</b>	<b>5,2</b>	<b>6,2</b>
<i>Irlande</i>	<i>11,5</i>	<i>5,9</i>	<i>3,5</i>	Chine	8,0	7,3	6,7
<i>Italie</i>	<i>2,9</i>	<i>1,8</i>	<i>0,9</i>	Inde	5,2	4,6	5,0
<i>Pays-Bas</i>	<i>3,5</i>	<i>1,1</i>	<i>0,9</i>	Indonésie	4,7	2,7	3,4
<i>Portugal</i>	<i>3,5</i>	<i>1,7</i>	<i>1,7</i>	<b>Afrique</b>	<b>2,9</b>	<b>2,7</b>	<b>3,1</b>
<b>Pays de l'UE hors zone euro</b>				Algérie	2,4	3,3	3,8
<i>Danemark</i>	<i>3,0</i>	<i>1,2</i>	<i>1,2</i>	Maroc	0,9	6,0	4,5
<i>Royaume-Uni</i>	<i>3,0</i>	<i>2,2</i>	<i>1,3</i>	Tunisie	5,0	5,5	4,0
<i>Suède</i>	<i>3,6</i>	<i>1,2</i>	<i>1,5</i>	Égypte	3,5	2,3	2,0
<b>Pays candidats à l'adhésion à l'UE</b>				Afrique du Sud	3,1	2,6	3,0
<i>Bulgarie</i>	<i>5,4</i>	<i>4,0</i>	<i>4,0</i>	<b>Amérique latine</b>	<b>4,2</b>	<b>-0,4</b>	<b>-1,8</b>
<i>Chypre</i>	<i>5,1</i>	<i>4,0</i>	<i>...</i>	Argentine	-0,5	-1,4	-2,1
<i>Estonie</i>	<i>6,9</i>	<i>5,4</i>	<i>4,0</i>	Brésil	4,8	1,4	1,5
<i>Hongrie</i>	<i>5,2</i>	<i>3,8</i>	<i>3,3</i>	Chili	4,9	2,6	3,3
<i>Lettonie</i>	<i>6,8</i>	<i>7,6</i>	<i>5,0</i>	Mexique	6,9	-0,5	0,4
<i>Lituanie</i>	<i>3,8</i>	<i>5,9</i>	<i>3,7</i>	<b>PIB mondial</b>	<b>4,6</b>	<b>2,1</b>	<b>2,6</b>

\* Prévisions.



# économie générale

## PRÉSENTATION

En 2001, la **production des branches** s'élève à 2 612 Mds d'€, soit une progression de 3,5 % en valeur et 2,2 % en volume par rapport à 2000. Après quatre années de croissance soutenue, **l'industrie manufacturière** ralentit nettement : sa production en volume progresse de 2,1 % en moyenne annuelle, après 6,7 % en 2000. Le repli est particulièrement net dans les industries de biens intermédiaires (- 0,5 %). Cette branche, très ouverte vers l'extérieur, subit de plein fouet le ralentissement de l'activité mondiale. Les industries de biens d'équipement conservent une activité plus dynamique (+ 3,6 %) et les industries de biens de consommation (+ 2,5 %) profitent d'une consommation des ménages soutenue, qui permet de compenser la dégradation des exportations. Seule l'industrie automobile reste dynamique (+ 5,9 %) : les constructeurs français améliorent leur compétitivité, ce qui leur permet d'accroître leurs parts de marché. Les services marchands enregistrent leur plus faible croissance depuis 1997 (+ 2,4 %). Tous les secteurs subissent ce ralentissement, aussi bien les services aux particuliers que les services aux entreprises. Les activités de transports (+ 0,3 %), en baisse dès le début de l'année 2001, chutent après les événements du 11 septembre, en particulier le transport aérien. Les services des postes et télécommunications ralentissent en 2001 mais restent néanmoins soutenus (+ 12,1 % contre + 14,7 % en 2000) ; cependant les équipementiers voient leur activité baisser pour la première fois, et le malaise se propage à toute l'industrie « high-tech » qui se trouve privée de commandes. L'activité dans la construction ralentit fortement (+ 1,9 % après + 6,9 % en 2000).

En 2001, la **valeur ajoutée** totale augmente de 1,9 % en volume. Elle provient pour 28 % des activités agricoles, industrielles, énergétiques et de construction et pour 72 % des activités de services, dont 15,5 % pour les services aux entreprises.

En 2001, en raison de la détérioration de la conjoncture, les entreprises utilisent leurs équipements de manière moins intensive qu'en 2000, où les taux d'utilisation des capacités de production étaient souvent supérieurs à 85 % dans la plupart des branches. Ce relâchement des tensions sur les capacités de production contribue à la réduction des importations et de l'investissement [1] [2] [3] [4].

## DÉFINITIONS

- **Branches.** Pour une entreprise déterminée, les effectifs et les ventes sont répartis selon les différentes activités qu'elle exerce. Les activités prises en compte sont celles donnant lieu à facturation. Les fractions d'entreprise, correspondant à une même activité, constituent la branche d'activité ou, plus brièvement, la branche. Ainsi, une entreprise relève d'autant de branches qu'elle exerce d'activités.
- **Valeur ajoutée.** Différence entre la valeur des biens ou services produits par une entreprise ou une branche et celle des biens et services utilisés pour la production, dite des « consommations intermédiaires ». La somme des valeurs ajoutées par les unités d'un ensemble (branche, secteur, regroupement ou ensemble de l'économie) est indépendante du découpage entre entreprises ou entre branches. Dans les comptes nationaux base 95, la valeur ajoutée est au prix de base et non plus au prix du marché.
- **Production.** La production est l'activité, socialement organisée, destinée à créer des biens et des services à partir de « facteurs de production » acquis sur le marché. Dans les comptes nationaux base 95, la production est évaluée au prix de base, qui retranscrit les recettes effectives du producteur. La principale différence, par rapport à la base 80, consiste à intégrer le montant des subventions sur les produits et à retrancher celui des impôts sur les produits. Le solde entre la production et la consommation intermédiaire de chaque entreprise ou branche est appelé valeur ajoutée.
- **Industrie manufacturière.** Elle comprend les branches des IAA, des biens de consommation, des biens intermédiaires, des biens d'équipement et de l'automobile.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « La production manufacturière en 2001 », *Le 4 pages*, Sessi, n° 159, mai 2002.
- « Les comptes de la Nation en 2001 », *INSEE-Première*, n° 843, avril 2002.
- « La durée d'utilisation des équipements dans l'industrie – résultats de l'enquête 2001 », *Bulletin de la Banque de France*, n° 98, février 2002.

### SOURCES

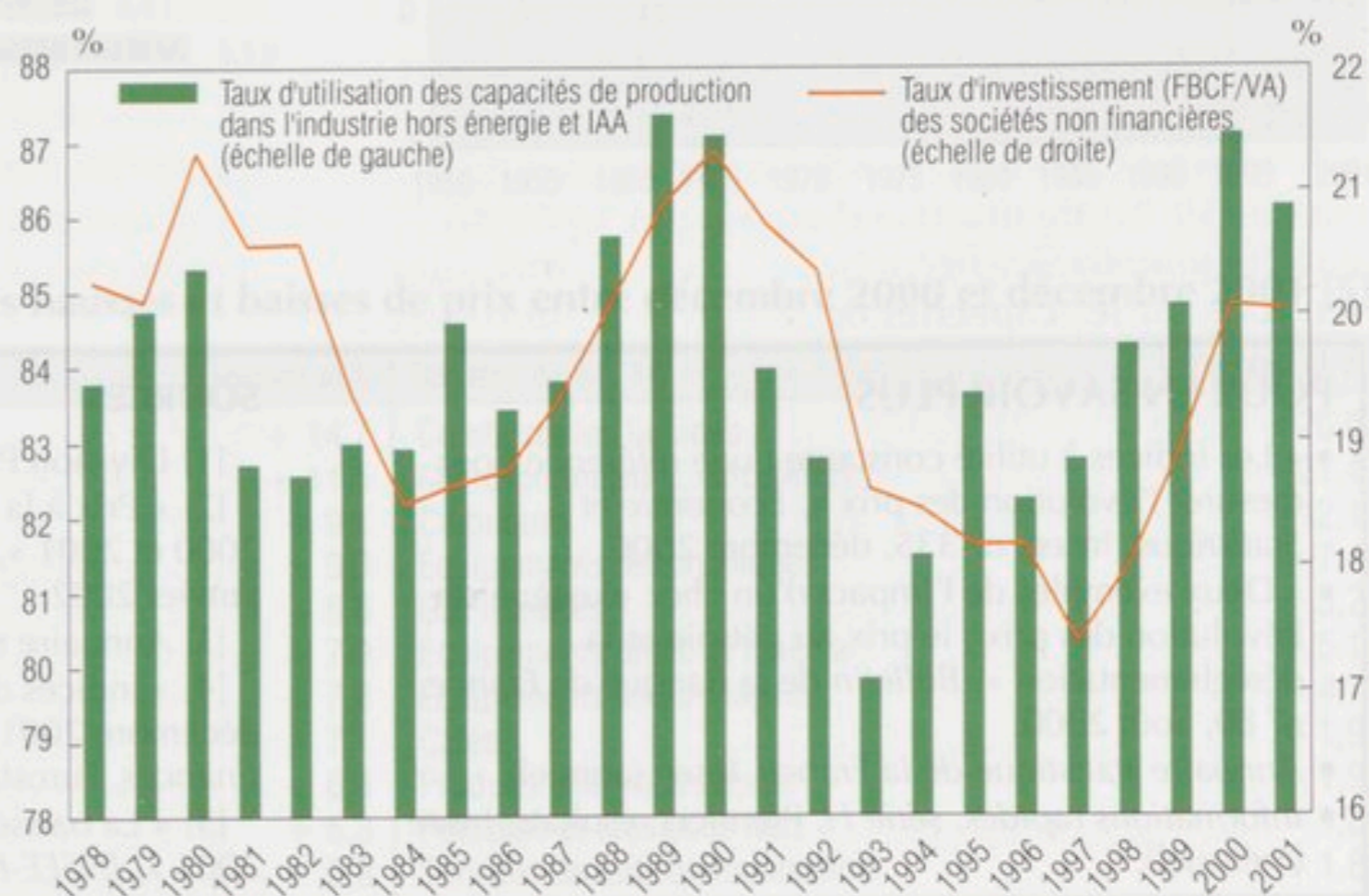
- [1] Comptes nationaux base 95, Département des comptes nationaux, Insee.
- [2] *Note de conjoncture*, Insee, mars 2002.
- [3] *L'économie française*, édition 2002-2003, Insee, Livre de poche, juin 2002.
- [4] « L'industrie manufacturière en 2001 », *INSEE-Première*, n° 858, juillet 2002.



Production et valeur ajoutée en 2001 [1]

Branches NES	Production millions d'€	Évolution 2001/2000		Valeur ajoutée millions d'€	Évolution 2001/2000	
		en valeur %	en volume %		en valeur %	en volume %
Agriculture, sylviculture, pêche	74 835	2,1	-1,0	37 781	5,1	-0,6
Industries agricoles et alimentaires	120 549	5,3	1,3	34 912	11,7	0,0
dont : Viande et lait	51 091	8,3	2,0	12 127	27,2	2,6
Industrie des biens de consommation	122 888	3,6	2,5	40 839	3,5	2,2
Habillement, cuir	16 652	0,6	-0,7	5 374	-2,0	-1,3
Édition, imprimerie, reproduction	34 031	0,5	-1,1	12 870	0,5	-2,4
Pharmacie, parfumerie, entretien	44 793	8,3	7,8	13 509	10,7	9,5
Équipements du foyer	27 412	2,1	0,7	9 086	1,4	1,1
Industrie automobile	105 847	6,4	5,9	20 985	6,6	7,4
Industrie des biens d'équipement	164 075	2,7	3,6	49 502	3,9	3,6
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	47 768	8,6	7,8	10 219	13,1	6,1
Équipements mécaniques	66 156	2,8	2,2	24 501	3,6	2,2
Équipements électriques et électroniques	50 151	-2,5	1,7	14 782	-1,2	4,2
Industrie des biens intermédiaires	260 299	0,1	-0,5	89 531	2,0	-0,2
Produits minéraux	27 093	3,1	-0,7	11 500	5,8	-0,9
Textile	16 581	0,6	-1,3	5 061	0,6	-1,2
Bois et papier	31 862	1,3	-0,3	10 901	-1,3	-0,4
Chimie, caoutchouc, plastiques	75 825	-0,5	-1,1	25 117	5,7	-0,4
Métallurgie et transformation des métaux	75 496	-0,9	-1,0	25 616	-0,6	-2,6
Composants électriques et électroniques	33 442	0,0	2,3	11 336	0,6	6,6
Énergie	98 103	0,5	2,5	35 995	3,2	2,4
Combustibles et carburants	41 607	-6,3	2,4	7 227	-20,8	2,5
Eau, gaz, électricité	56 496	6,1	2,7	28 768	11,8	2,4
Construction	163 856	5,0	1,9	63 322	6,2	0,7
Commerce	207 216	3,7	2,7	138 081	3,8	2,6
Transport	116 909	3,5	0,3	56 795	6,5	-0,2
Activités financières	127 222	2,4	1,3	64 988	0,2	-0,5
Activités immobilières	185 335	3,2	1,7	160 475	3,1	1,9
Services aux entreprises	361 126	5,7	3,9	209 158	3,4	3,0
Postes et télécommunications	50 955	7,2	12,1	28 522	1,8	8,3
Conseils et assistance	165 774	5,7	2,6	94 291	2,7	2,8
Services opérationnels	114 604	6,0	3,3	69 278	5,9	2,3
Recherche et développement	29 793	2,0	0,4	17 067	0,7	-1,1
Services aux particuliers	135 012	3,8	1,8	76 828	1,9	0,8
dont : Hôtels et restaurants	66 296	4,3	1,9	36 622	1,7	0,9
Activités culturelles, récréatives et sportives	47 534	3,2	1,9	22 778	1,1	0,5
Éducation santé et action sociale	206 621	4,9	3,7	154 752	4,3	3,0
dont : Éducation	80 275	3,2	2,0	66 371	2,7	1,8
Santé	101 376	4,9	4,0	76 017	4,9	3,5
Administration	162 153	2,4	1,2	116 780	3,3	2,0
dont : Administration publique	152 633	2,1	0,9	112 099	2,9	1,5
Service d'intermédiation financière non ventilé	///	///	///	-40 212	7,5	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>2 612 046</b>	<b>3,5</b>	<b>2,2</b>	<b>1 310 512</b>	<b>3,6</b>	<b>1,9</b>

Taux d'investissement et utilisation des capacités de production [4]





# économie générale

## PRÉSENTATION

En 2001, l'indice des prix à la consommation de l'ensemble des ménages augmente de 1,4 % en glissement annuel après 1,6 % en 2000. Avant le passage définitif à l'euro, l'inflation se maintient en dessous de 2 %. L'inflation sous-jacente, qui reflète les tendances de fond des évolutions de prix en éliminant les composantes énergétiques, les produits frais et les tarifs publics, s'est établie à + 2 % (+ 1,3 % en 2000).

Le net repli des prix des produits pétroliers (- 13,7 %), après deux années de hausses, compense partiellement la poursuite de l'accélération des prix de l'alimentation (+ 4,9 % en 2001 contre + 2,8 % en 2000), liée en partie aux crises alimentaires, et les augmentations de certains produits manufacturés domestiques et de services intensifs en main d'œuvre. Ces hausses de biens et services de consommation courante ont pu accentuer, chez les ménages, les craintes inflationnistes liées à l'euro.

Les prix des services rendus aux ménages augmentent davantage en 2001 (+ 1,9 %) qu'en 2000 (+ 0,8 %) : les loyers, les transports, les communications, les services liés à la personne, l'automobile ou l'habitation participent de cette augmentation.

Dans l'ensemble des pays de la zone euro, les importations moins coûteuses de produits pétroliers contribuent à la décélération de l'inflation : + 2,1 % en 2001 après + 2,6 % en 2000. Au sein de l'Union européenne, la hausse des prix mesurée à partir de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est de 2 % au lieu de 2,3 % un an auparavant. Seuls le Luxembourg et le Royaume-Uni, avec respectivement + 0,9 % et + 1 %, ont une inflation inférieure à celle de la France. C'est au Pays-Bas qu'elle est la plus forte (+ 5,1 %) en raison de la hausse du taux normal de TVA décidée en janvier 2001 [5].

## DÉFINITIONS

- **Indice des prix à la consommation.** L'instrument conjoncturel national de mesure de la variation des prix à la consommation est l'indice mensuel de l'Insee. Mis en place en février 1999, le nouvel indice (base 100 en 1998) est décliné en 12 fonctions de consommation, au lieu de 8 auparavant. Il comporte 303 postes de dépense et se réfère à l'ensemble des ménages en intégrant les départements d'outre-mer. D'importantes extensions de couverture ont été réalisées : assurances automobile et habitation, crèches et assistantes maternelles, maisons de retraite, enlèvement des ordures ménagères, gardiennage, entretien des ascenseurs, employés de maison, cures thermales privées, permis de conduire...
- **Indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH).** Les indices des prix à la consommation harmonisés dans les quinze états membres de l'Union européenne doivent permettre d'apprécier le respect du critère de convergence portant sur l'inflation du traité de Maastricht. Ils sont destinés aux comparaisons internationales et ne remplaceront pas les indices nationaux des prix à la consommation.
- **Pondération.** Dans un indice de prix à la consommation, la pondération de chaque poste de dépense est proportionnelle à la part de ce poste (coefficient budgétaire) dans la dépense totale de la population prise comme référence.
- **Indice avec ou sans tabac.** La loi Neiertz du 18 janvier 1992 indique : « À compter du 1<sup>er</sup> janvier 1992, toute référence à un indice des prix à la consommation pour la détermination d'une prestation, d'une rémunération, d'une dotation ou de tout autre avantage s'entend d'un indice ne prenant pas en compte le prix du tabac ».
- **Glissement.** Les évolutions sur 12 mois ou glissements, sont obtenues en rapportant l'indice d'un mois donné à l'indice du même mois de l'année précédente.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les indices à utilité constante : une référence pour mesurer l'évolution des prix », *Économie et Statistique*, Insee, n° 335, décembre 2000.
- « Deux exemples de l'impact d'un choc exogène sur l'évolution des prix : le prix du pétrole et la déréglementation », *Bulletin de la Banque de France*, n° 80, août 2000.
- *Annuaire statistique de la France*, Insee (annuel).
- *Informations rapides, série H*, Premiers résultats, Insee (mensuel).

## SOURCES

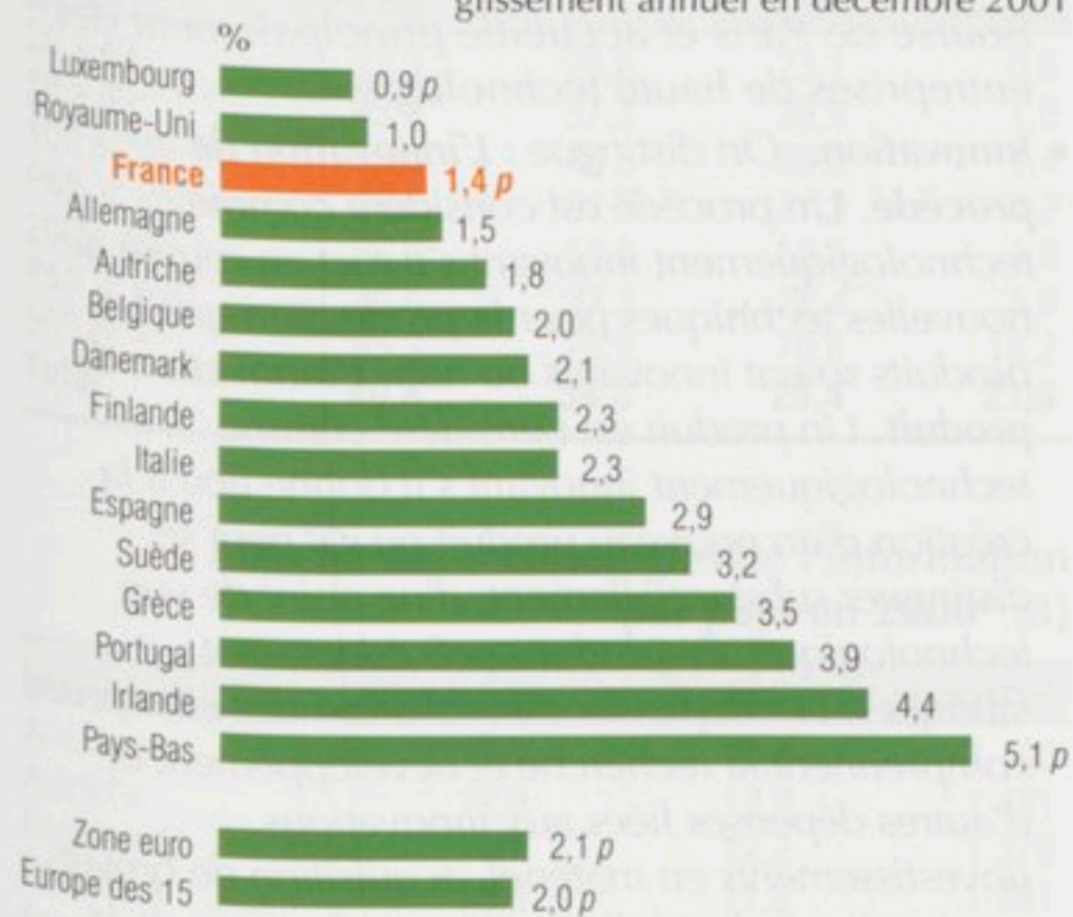
- [1] Division Prix à la consommation, Insee.
- [2] « Prix à la consommation – moyennes annuelles 2000 et 2001 », *Informations Rapides*, Insee, n° 27, janvier 2002.
- [3] *Annuaire rétrospectif de la France*, Insee, 1990.
- [4] « Indices des prix à la consommation harmonisés – décembre 2001 », *Statistiques en bref, série économie et finances*, Eurostat, n° 2-2002.
- [5] « La baisse des prix du pétrole limite l'inflation en 2001 », *INSEE-Première*, n° 837, mars 2002.



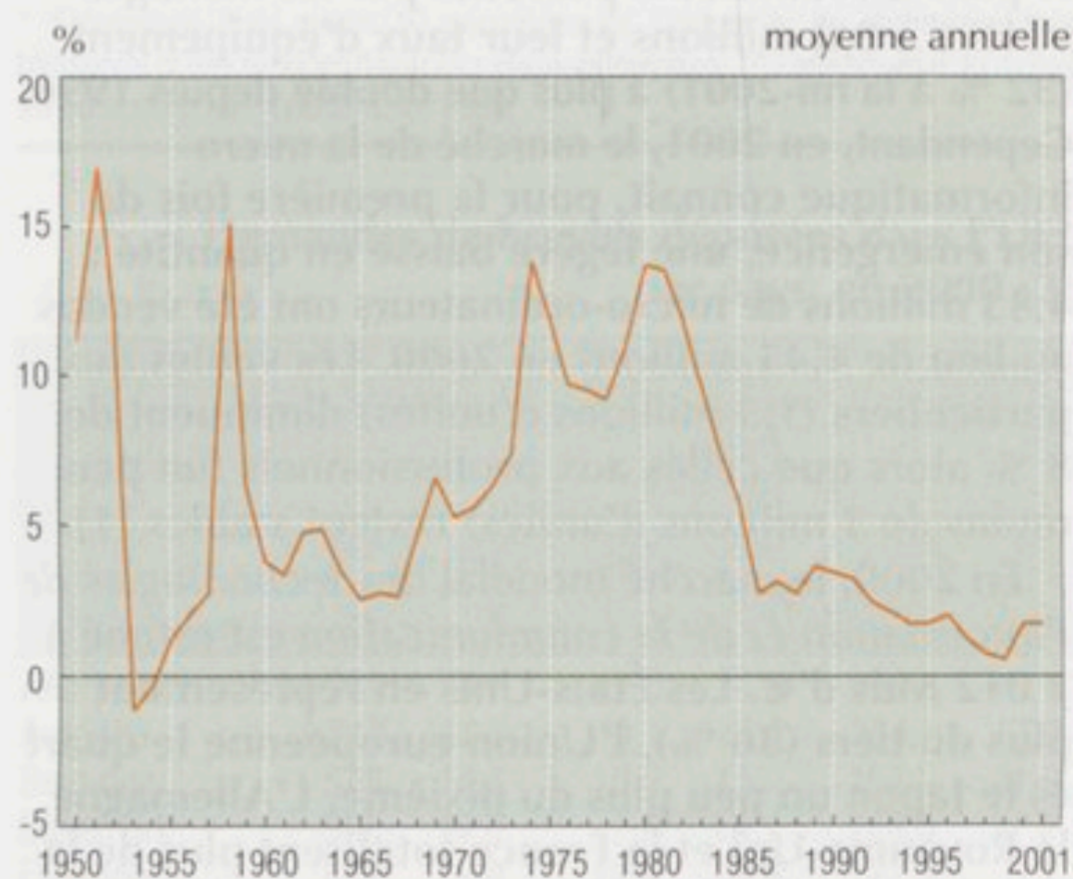
Évolution en 2001 de l'indice des prix à la consommation - ensemble des ménages [1]

Fonction de consommation	Pondération 2001	Moyenne annuelle %	Glissement de déc. à déc. %	Fonction de consommation	Pondération 2001	Moyenne annuelle %	Glissement de déc. à déc. %
		2001/00	2001/00			2001/00	2001/00
<b>Ensemble (y c. tabac)</b>	<b>10 000</b>	<b>1,7</b>	<b>1,4</b>	Médecine non hospitalière	492	-0,6	-1,7
<b>Ensemble (hors tabac)</b>	<b>9 810</b>	<b>1,6</b>	<b>1,3</b>	Transport	1 691	0,3	-1,2
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 561	5,6	5,3	Achats de véhicules	453	0,9	0,2
Produits alimentaires	1 442	5,8	5,6	Utilisation de véhicules personnels	994	-0,7	-3,2
Boissons non alcoolisées	119	1,6	2,0	Services de transports	244	3,1	4,4
Boissons alcoolisées et Tabac	370	3,2	3,3	Communications	255	-4,5	-1,7
Boissons alcoolisées	180	1,3	1,4	Loisirs et culture	870	0,4	0,3
Tabac	190	5,2	5,3	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	200	-4,8	-6,1
Habillement et chaussures	533	0,6	1,0	Autres biens durables (loisirs)	23	2,7	2,6
Habillement	415	0,4	0,7	Autres articles et équipements de loisirs	186	1,4	1,1
Chaussures y c. réparation	118	1,3	2,0	Services récréatifs et culturels	284	1,6	2,1
Logement, chauffage, éclairage	1 360	1,1	0,0	Presse, livres et papeterie	149	2,0	2,5
Loyers d'habitation	597	0,4	1,0	Voyages touristiques tout compris	28	6,1	6,3
Entretien et réparation courante du logement	140	3,4	3,5	Éducation	21	1,7	2,4
Distribution d'eau et autres services	196	1,1	1,2	Hôtellerie, cafés, restaurants	791	2,5	3,4
Chauffage, éclairage	427	1,3	-2,8	Restauration et cafés	652	2,2	3,0
Meubles, équipement ménager, entretien maison	638	1,9	2,1	Services d'hébergement	139	3,8	4,6
Meubles, tapis, revêtements de sol	179	1,4	2,3	Autres biens et services	1 013	2,4	3,0
Articles de ménage en textiles	63	1,0	2,0	Soins personnels	297	3,7	5,4
Appareils ménagers	109	0,4	0,6	Effets personnels (non définis ailleurs)	126	1,8	1,6
Verrerie, vaisselle, ustens. ménage	57	2,5	3,1	Protection sociale	225	2,3	2,7
Outillage maison et jardin	33	1,7	2,4	Assurances	158	1,5	1,4
Entretien courant de l'habitation	197	3,2	2,6	Services financiers	69	0,7	1,6
Santé	897	-0,6	-1,5	Autres services	138	2,0	2,0
Médicaments et produits pharmaceutiques	405	-0,7	-1,4				

Indices des prix à la consommation harmonisés [4]  
glissement annuel en décembre 2001



Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation depuis 1950 [2] [3]



Quelques hausses et baisses de prix entre décembre 2000 et décembre 2001 [5]

Hausses	Évolution en %	Baisses	Évolution en %
Viande de mouton, de cheval	+ 14,7	Combustibles liquides	- 26,0
Volaille	+ 11,5	Micro-ordinateurs, caleuses	- 21,4
Viande de porc et charcuterie	+ 9,1	Carburants	- 12,1
Gaz de ville	+ 9,0	Équipements téléphoniques	- 7,4
Produits de l'hygiène corporelle	+ 8,6	Gaz liquéfiés	- 5,2
Transports aériens de voyageurs	+ 7,9	Équipements photo et cinéma	- 5,1
Fruits frais	+ 7,8	Équipements audio-visuels	- 4,7
Légumes frais	+ 7,1	Cafés	- 1,9
Parfumerie et produits de beauté	+ 6,3	Produits pharmaceutiques	- 1,9
Voyages touristiques tout compris	+ 6,3	Poissons et crustacés frais	- 1,8
Réparation de véhicules personnels	+ 5,8	Services de télécommunication	- 1,8



# économie générale

## PRÉSENTATION

Au cours de l'année 2001, le retournement de la conjoncture internationale pèse sur la dynamique de l'innovation technologique en France (mesurée grâce aux indicateurs clés du **tableau de bord de l'innovation**). Au second semestre 2001, le **chiffre d'affaires** des **secteurs technologiquement innovants** augmente de 2,4 % en glissement annuel au lieu de 13 % au second semestre 2000. La baisse d'activité touche principalement les secteurs des équipements de communication (- 7,3 %) et de l'informatique (- 4,5 %). En revanche, les services informatiques confirment leur progression (+ 11,5 %). Les **effectifs salariés** continuent d'augmenter dans ces secteurs, mais à un rythme moins rapide que durant l'année 2000 (+ 2,8 %, en glissement, après + 3,8 %). Sur l'ensemble de l'année 2001, les **créations d'entreprises** reculent de 12 %, et cela pour la première fois depuis 1997. Après l'effondrement des marchés boursiers au début de 2001, le montant des fonds levés sur le **Nouveau marché**, retrouve au second semestre (avec 483 Mds d'€) un niveau nettement supérieur à la moyenne semestrielle observée depuis 1997 (359 Mds d'€) ; toutefois ils ne profitent essentiellement qu'aux sociétés déjà cotées. En 2001, 11 938 demandes de **brevets** d'origine française ont été publiées (+ 0,5 %), dont 6 627 brevets européens (- 0,1 %) et 4 271 brevets internationaux (+ 17,2 %).

Entre mai 2000 et mai 2001, l'équipement des ménages en micro-informatique progresse de 20 % : le parc d'ordinateurs possédés par les ménages s'élève à 9,2 millions et leur taux d'équipement (32 % à la mi-2001) a plus que doublé depuis 1996. Cependant, en 2001, le marché de la micro-informatique connaît, pour la première fois de son émergence, une légère baisse en quantité : 4,33 millions de micro-ordinateurs ont été vendus au lieu de 4,45 millions en 2000. Les ventes aux particuliers (1,5 millions d'unités) diminuent de 8 % alors que celles aux professionnels (un peu moins de 3 millions d'unités) restent stables [1].

En 2000, le marché mondial des **technologies de l'information et de la communication** est estimé à 2 012 Mds d'€. Les États-Unis en représentent plus du tiers (36 %), l'Union européenne le quart et le Japon un peu plus du dixième. L'Allemagne, le Royaume-Uni et la France totalisent plus de la moitié (59 %) du marché européen et 15 % du marché mondial [3].

## DÉFINITIONS

- **Tableau de bord de l'innovation.** Publié deux fois par an (en avril et en octobre) par le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, il présente 18 indicateurs significatifs du développement de l'innovation technologique en France.
- **Secteurs technologiquement innovants.** Ils comprennent les secteurs des technologies de l'information et de la communication, des biotechnologies, des produits pharmaceutiques et des nouveaux matériaux.
- **Technologies de l'information et de la communication (TIC).** La détermination des secteurs liés aux TIC s'inspire des travaux menés dans le cadre de l'OCDE et comprend :
  - les secteurs producteurs de TIC (fabrication d'ordinateurs et matériel informatique, de TV, radios et téléphones, d'appareils d'instrumentation et de mesure, de connectique) ;
  - les secteurs distributeurs de TIC (commerce de gros de matériel informatique, y compris les importateurs).
  - les secteurs des services de TIC (services des télécommunications, les services informatiques (y compris la location de matériel informatique et les services audiovisuels).
- **Nouveau marché.** Créé en 1996, il constitue le marché des jeunes valeurs de croissance à la Bourse de Paris et accueille principalement des entreprises de haute technologie.
- **Innovation.** On distingue : **L'innovation de procédé.** Un procédé est considéré comme technologiquement innovant s'il met en œuvre de nouvelles techniques pour la production que les produits soient innovants ou non. **L'innovation de produit.** Un produit est considéré comme technologiquement innovant s'il donne lieu à la création d'un nouveau produit ou s'il peut se distinguer substantiellement, d'un point de vue technologique, de produits précédemment fabriqués. **Les dépenses d'innovation** des entreprises comprennent la recherche et développement et d'autres dépenses liées aux innovations (investissements en matériel, acquisition de brevets, conception industrielle et autres préparatifs de la production, formation du personnel).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les TIC : emploi en forte hausse », *Premières informations et Premières synthèses*, Dares, n° 28-2, juillet 2001.
- Dossier : « Nouvelles technologies et nouvelle économie », *Économie et Statistique*, Insee, n° 339-340, 2000.
- Statistiques sur l'innovation en Europe; édition 2000, Eurostat.

### SOURCES

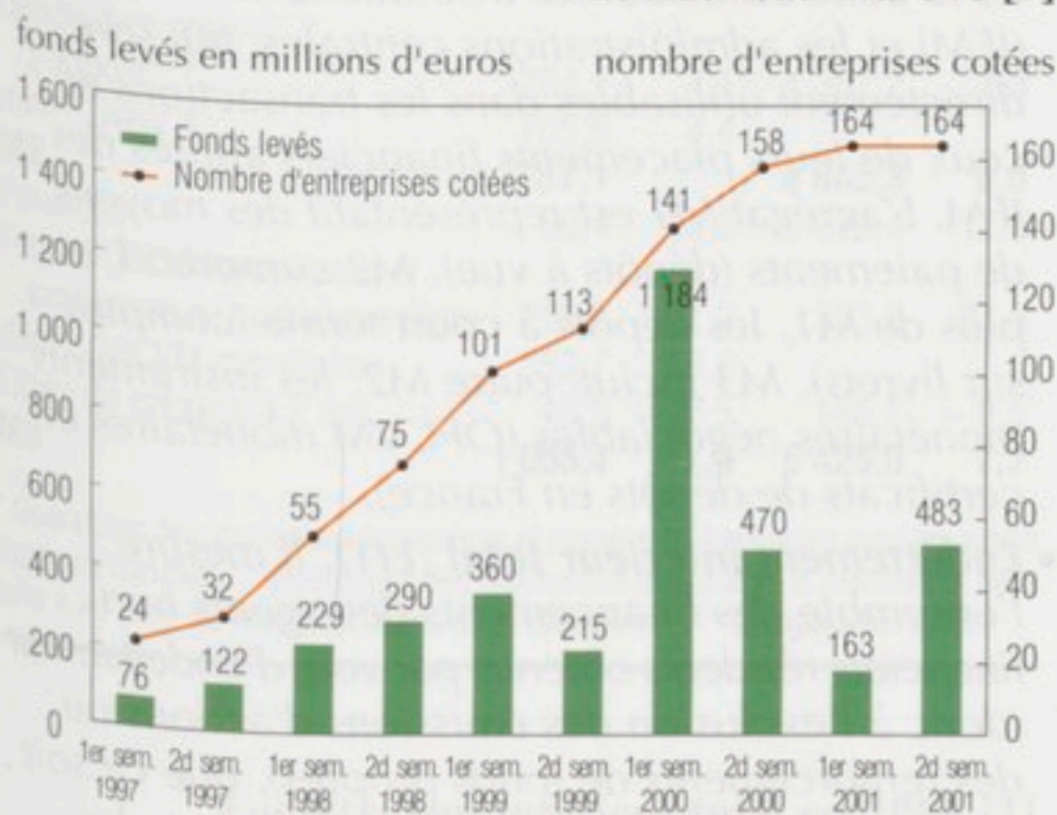
- [1] *Tableau de bord de l'innovation*, 7<sup>e</sup> édition, MINEFI, avril 2002.
- [2] « Les brevets dans l'UE », *Statistiques en bref, Série Science et technologie*, Eurostat, n° 1/2002.
- [3] *Statistiques en bref, Série Industrie, commerce, services*, Eurostat : « Statistiques sur la Société de l'Information », n° 8/2002 ; « Le commerce électronique en Europe », n° 12/2002.
- [4] Sessi : *L'industrie française, édition 2001-2002 et L'industrie française des TIC en chiffres, édition 2001*.



Les secteurs innovants [1]

	1999	2000	2001
<b>Créations d'entreprises :</b>			
Ensemble des secteurs innovants	8 155	10 777	9 474
<b>Effectifs salariés en milliers :</b>			
Ensemble des secteurs innovants	2 957	3 069	3 172
dont : secteurs des TIC	2 375	2 472	2 566

Le nouveau marché [1]



L'innovation technologique dans les entreprises industrielles en 1994-1996 [4]

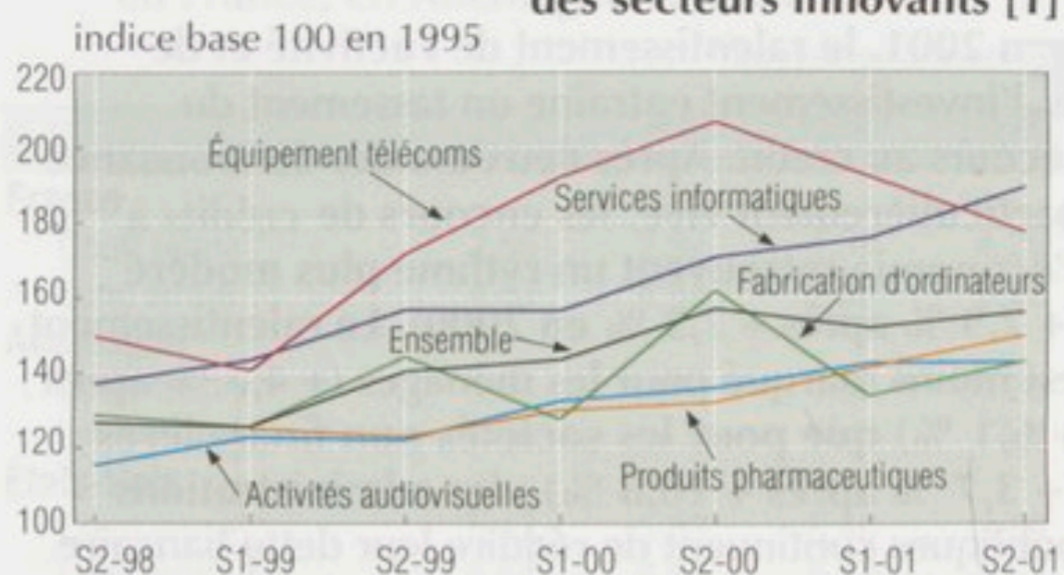
Nombre de salariés	Entreprises innovantes %			Total des dépenses pour innover Mds d'€
	en produit ou procédé	en produit	en procédé	
20 à 49	33,3	26,6	23,1	0,8
50 à 99	43,8	37,3	30,9	1,0
100 à 249	53,4	46,3	39,0	1,4
PMI < 250	38,5	31,8	27,2	3,2
200 à 499	66,3	59,5	50,5	1,8
PMI < 500	40,0	33,3	28,4	5,0
500 et +	85,3	78,9	70,8	16,2
<b>Total</b>	<b>40,8</b>	<b>34,3</b>	<b>29,4</b>	<b>21,3</b>

Marché des technologies de l'information par pays en 2000\* [3]

	Milliards d'€	2000/99 %	par habitant en €
Allemagne	115,1	10,4	1 400
Autriche	12,0	12,9	1 481
Belgique**	14,7	12,2	1 379
Danemark	10,6	11,0	1 991
Espagne	38,3	17,7	972
Finlande	7,9	9,1	1 534
<b>France</b>	<b>85,3</b>	<b>13,7</b>	<b>1 440</b>
Grèce	7,3	16,3	690
Irlande	4,8	14,1	1 284
Italie	61,4	14,0	1 065
Pays-Bas	26,3	13,9	1 656
Portugal	7,4	15,3	744
Royaume-Uni	100,2	14,2	1 681
Suède	18,3	10,6	2 064
<b>UE</b>	<b>509,6</b>	<b>13,1</b>	<b>1 354</b>
États-Unis	727,5	8,2	2 655
Japon	221,6	6,7	1 754
<b>Monde</b>	<b>2 012,4</b>	<b>10,4</b>	<b>330</b>

\* Données révisées. \*\* Y c. Luxembourg.

Évolution du chiffre d'affaires\* des secteurs innovants [1]



\* Nouvelles séries.

Utilisation des technologies de l'information par les entreprises\* dans l'UE, fin 2000 [3] [4] %

	Ordinateurs	Accès à Internet	Propre site Internet	Utilisation de l'@commerce pour la vente
Allemagne	96	67	67	31
Autriche	92	76	54	12
Danemark	95	87	63	28
Espagne	91	67	7	6
Finlande	98	91	60	14
<b>France**</b>	<b>81</b>	<b>69</b>	<b>39</b>	<b>26</b>
Grèce	85	51	29	6
Italie	86	66	9	3
Luxembourg	91	55	41	10
Pays-Bas	88	65	35	23
Portugal	89	72	30	6
Royaume-Uni	92	63	50	16
Suède	97	63	50	12

\* Entreprises d'au moins 10 personnes de l'industrie, du commerce, des transports et des services financiers et aux entreprises. \*\* Entreprises d'au moins 20 personnes de l'industrie, en 1999.

Demandes de brevets déposées dans l'UE\* par pays, en 2000 [2]

	Nombre		Croissance annuelle moyenne 1995-2000		Par million d'habitants	
	Total	dont HT** %	Total	dont HT** %	Total	dont HT** %
Allemagne	24 385	14,7	12,0	26,5	296,8	43,7
Autriche	1 248	11,1	9,1	16,6	154,1	17,0
Belgique	1 548	14,5	10,2	15,3	151,2	21,9
Danemark	903	19,0	7,6	19,1	169,5	32,2
Espagne	872	13,9	12,9	23,9	22,1	3,1
Finlande	1 656	42,9	13,2	25,8	320,3	137,6
<b>France</b>	<b>8 272</b>	<b>19,9</b>	<b>8,2</b>	<b>17,4</b>	<b>139,7</b>	<b>27,8</b>
Grèce	55	10,9	5,1	5,9	5,2	0,6
Irlande	331	29,0	20,1	31,4	87,6	25,3
Italie	4 172	8,5	9,6	9,1	72,3	6,2
Luxembourg	74	12,2	20,4	45,1	170,9	19,8
Pays-Bas	3 453	26,6	13,8	23,8	217,7	57,9
Portugal	39	23,1	19,6	120,2	3,9	0,9
Suède	3 070	27,5	11,8	29,3	346,4	95,1
Royaume-Uni	7 394	22,2	9,9	18,2	124,0	27,5
<b>Ensemble UE</b>	<b>57 472</b>	<b>18,2</b>	<b>10,9</b>	<b>22,0</b>	<b>152,7</b>	<b>27,8</b>
États-Unis	43 761	31,3	14,3	27,2	158,2	49,5
Japon	18 780	24,6	11,1	13,4	148,5	36,6

\* Demandes déposées auprès de l'Office européen des brevets (OEB). \*\* Hautes technologies.



# monnaie - marchés financiers

## PRÉSENTATION

En 2001, le ralentissement de l'activité et de l'investissement entraîne un tassement du recours au crédit. Après deux années de croissance particulièrement vive, les encours de **crédits à l'économie** retrouvent un rythme plus modéré (+ 2,9 % après + 7,3 % en 2000). Le ralentissement est moins marqué pour les ménages (+ 4,7 % après + 6,1 %) que pour les sociétés non financières (+ 3,7 % après + 10,8 %) ; les administrations publiques continuent de réduire leur dette bancaire (- 5,5 % après - 1,2 %). L'encours des crédits à court terme des **ménages** se stabilise (+ 1,4 %), après une très forte croissance (+ 24,0 %) : la consommation s'est accrue, grâce au dynamisme du revenu et sans recours à l'endettement. Les crédits à long terme, essentiellement des crédits immobiliers, continuent de décélérer (+ 4,9 % après + 5,3 %), en liaison avec le tassement des transactions immobilières. Les **sociétés non financières** réagissent au ralentissement de l'activité en freinant l'investissement productif, en réduisant leurs stocks et en modérant leur recours au crédit bancaire. L'ajustement porte en priorité sur le crédit à court terme (+ 2,2 % après + 22,2 % en 2000). Le crédit à long terme ralentit également (+ 4,2 % après + 7,0 % en 2000), pour partie en raison d'un coût redevenu supérieur depuis fin 2000 à celui des obligations émises par le secteur privé. Les **administrations publiques** réduisent à nouveau leur endettement auprès des banques, poursuivant une évolution engagée depuis 1996 [2].

En 2001, on observe, au sein de la **zone euro**, une préférence marquée pour les liquidités comprises dans **l'agrégat M3**. Les agents non financiers arbitrent en faveur des placements liquides et sûrs, en raison des incertitudes pesant sur les marchés boursiers, en dépit de l'élargissement de l'écart entre le rendement des emprunts publics à dix ans et le taux du marché monétaire à trois mois. En France, comme dans l'ensemble de la zone euro, on observe un gonflement des dépôts à vue et des dépôts remboursables avec un préavis inférieur à trois mois. Les titres d'**OPCVM** bénéficient également d'un regain de faveur.

À la fin 2001, **l'endettement intérieur total** atteint 2 436 Mds d'euros, soit une progression de 6,4 % (en glissement annuel) après 9,1 % en 2000. L'endettement des sociétés contribue toujours le plus à l'évolution de l'EIT mais se contracte fortement (3,7 points, après 6,1 points en 2000) [1].

## DÉFINITIONS

- **Agrégats de monnaie (M1, M2, M3)**. Le passage en phase III de l'Union économique et monétaire, le 1<sup>er</sup> janvier 1999, a nécessité la mise en place de nouveaux agrégats monétaires homogènes, se substituant aux anciens agrégats nationaux, afin de couvrir l'ensemble de la zone euro. Ils recensent les moyens de paiements, détenus par les agents de la zone euro sauf les institutions financières (IFM) et les administrations centrales, qui sont directement utilisables dans les transactions et ceux de leurs placements financiers auprès des IFM. L'agrégat M1 est représentatif des moyens de paiements (dépôts à vue). M2 comprend, en plus de M1, les dépôts à court terme (comptes sur livrets). M3 inclut, outre M2, les instruments monétaires négociables (OPCVM monétaires et certificats de dépôts en France).
- **Endettement intérieur total (EIT)**. Il mesure l'ensemble des financements des agents non financiers résidents obtenus par voie d'endettement (donc à l'exclusion des émissions d'actions ou des renforcements de fonds propres), que ce soit auprès des établissements de crédit ou sur les marchés de capitaux, tant auprès des résidents que des non-résidents. L'EIT se compose des crédits obtenus auprès des agents résidents, des financements obtenus en contrepartie d'émissions de titres sur les marchés internes monétaire ou obligataire ; enfin, des crédits obtenus directement à l'étranger et des obligations émises sur les marchés internationaux.
- **OPCVM** : voir définition au mot-clé 12.3.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Rapport annuel du Conseil national du crédit.
- Monnaie et finances, Eurostat, thème 2, série B.
- Bulletin de la Banque de France, mensuel.
- Bulletin de la Banque centrale européenne, mensuel.
- L'Économie française, édition 2002-2003, Insee, Livre de poche, juin 2002.

### SOURCES

- [1] Banque de France.
- [2] « Les comptes financiers de la nation en 2001 », INSEE-Première, n° 851, juin 2002.
- [3] Principaux indicateurs économiques, OCDE.



**Principaux indicateurs monétaires - France et zone euro [1]**

encours bruts en milliards d'euros

	France*		Zone euro**	
	2001	2001/00 %	2001	2001/00 %
Billets et pièces	30,3	-32,7	240,2	-32,4
Dépôts à vue	367,4	10,0	1 963,6	12,5
<b>M1</b>	<b>397,7</b>		<b>2 203,8</b>	<b>4,9</b>
Dépôts à terme à 2 ans	65,3	15,1	1 094,3	6,1
Dépôts avec préavis à 3 mois***	294,1	7,1	1 367,2	7,5
dont : Livret A	105,5	4,4		
<b>M2</b>	<b>757,1</b>		<b>4 665,3</b>	<b>6,0</b>
Pensions	30,4	15,3	219,4	12,5
Titres d'OPCVM monétaires et instruments du marché monétaire	219,7	21,2	393,6	34,5
dont : OPCVM monétaires	233,7	15,3		
Titres de créance à 2 ans	48,2	-26,5	146,7	-0,5
<b>M3</b>	<b>1 055,4</b>	<b>7,6</b>	<b>5 425,0</b>	<b>7,7</b>

\* Opérations des institutions financières et monétaires françaises avec les autres résidents français. \*\* Opérations des institutions financières et monétaires de la zone euro avec les autres résidents de la zone euro. \*\*\* Comptes sur livrets.

**Endettement intérieur total en 2001 [1]**

encours bruts au 31/12 en milliards d'euros

	Encours	2001/00 %
<b>Endettement intérieur total</b>	<b>2 435,9</b>	<b>6,4</b>
Ménages et assimilés*	523,1	5,5
Sociétés non financières	1 059,1	8,8
Administrations publiques	853,7	4,3
<b>Crédits obtenus auprès des IF résidentes**</b>	<b>1 201,9</b>	<b>3,6</b>
Ménages et assimilés*	523,1	5,5
Sociétés non financières	556,8	3,6
Administrations publiques	122,0	-4,2
<b>Crédits obtenus auprès des non-résidents***</b>	<b>219,2</b>	<b>10,1</b>
<b>Financements de marchés</b>	<b>974,8</b>	<b>9,8</b>
Sociétés non financières	283,1	19,6
≤ 1 an	56,2	-1,1
> 1 an	226,9	26,1
Administrations publiques	691,7	6,3
≤ 1 an	52,4	21,6
> 1 an	639,2	5,2
<b>Financements monétaires du Trésor Public et de la Poste</b>	<b>40</b>	<b>-2,6</b>

\* Y compris les institutions sans but lucratif au service des ménages. \*\* Institutions financières : institutions financières monétaires + autres intermédiaires financiers (CNA, CNT, comité interprofessionnel du logement, OPCVM non monétaires, fonds communs de créances). \*\*\* Prêts entre unités n'appartenant pas au même groupe + prêts obtenus dans le cadre d'investissements directs + crédits commerciaux.

**Évolution des crédits à l'économie [2]**

évolution annuelle en %

	1999	2000	2001
<b>Crédits aux :</b>			
- Sociétés non financières	6,1	10,8	3,7
- Ménages	7,4	6,1	4,7
- Autres agents*	-1,1	0,5	-4,8
<b>Total des crédits à l'économie</b>	<b>5,5</b>	<b>7,3</b>	<b>2,9</b>

\* Administrations publiques, assurances, etc.

**Taux d'intérêt à court terme et à long terme en France, en Allemagne et aux États-Unis [3]**

moyennes annuelles

	1998	1999	2000	2001
<b>France</b>				
Court terme *	3,56	2,97	4,39	4,26
Long terme **	4,82	4,94	5,89	5,38
<b>Allemagne</b>				
Court terme *	3,54	2,97	4,39	4,26
Long terme **	4,6	4,5	5,3	4,8
<b>États-Unis</b>				
Court terme *	5,47	5,33	6,46	3,69
Long terme **	5,64	6,18	6,12	5,58

\* Taux interbancaire à trois mois. Depuis janvier 1999, les taux d'intérêt à court terme sont identiques pour tous les pays de la zone euro. \*\* Les taux à long terme se réfèrent au rendement des obligations à long terme sur le marché secondaire.

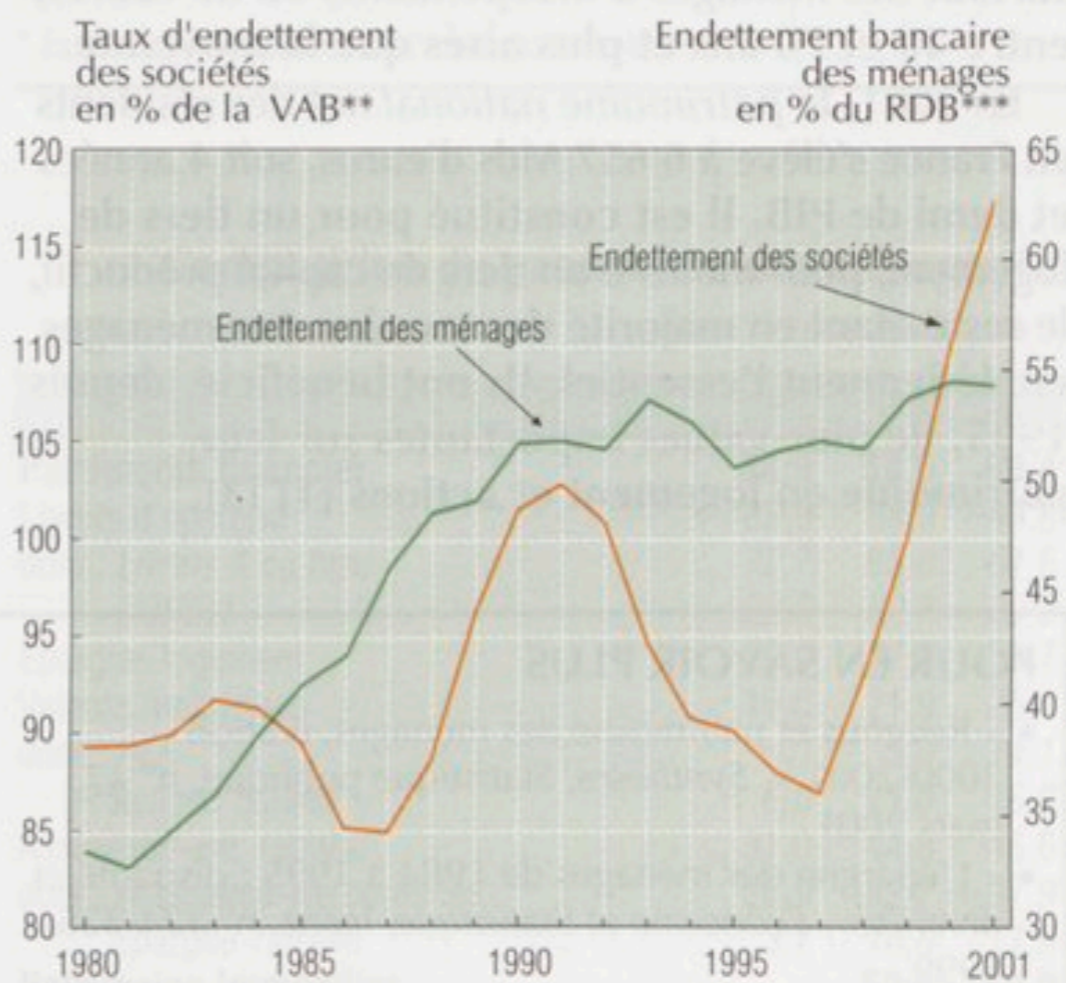
**Crédits des banques aux sociétés non financières et aux ménages\* [1]**

encours en fin de période en milliards d'euros

	1998	1999	2000	2001
<b>Crédits aux sociétés non financières</b>				
Investissement	150,2	160,8	178,0	193,0
Trésorerie	128,1	140,0	164,1	163,2
Autres objets	154,6	159,0	165,1	166,9
<b>Total</b>	<b>432,9</b>	<b>459,8</b>	<b>507,2</b>	<b>523,1</b>
<b>Crédits aux ménages</b>				
Habitat	263,5	285,1	305,3	324,6
Trésorerie	82,6	92,5	100,2	105,3
Autres objets	78,2	76,9	77,1	78,9
<b>Total</b>	<b>424,3</b>	<b>454,5</b>	<b>482,6</b>	<b>508,8</b>

\* Champ : métropole + Monaco + DOM + TOM.

**Taux d'endettement des sociétés (hors actions) et endettement bancaire des ménages\* [2]**



\* Comptes nationaux Base 95 à partir de 1995. \*\* Valeur ajoutée brute. \*\*\* Revenu disponible brut.



# monnaie - marchés financiers

## PRÉSENTATION

En 2001, stimulée par le dynamisme du revenu, l'épargne des ménages connaît une forte hausse : 8,8 % après 5,5 % en 2000 et 1,3 % en 1999. Leur **taux d'épargne** s'élève à 16,1 % (15,5 % en 2000). Cet accroissement alimente surtout leur épargne financière dont le taux continue de progresser, atteignant 7,1 %, après 6,9 % en 2000.

Les ménages réagissent aux incertitudes économiques nationales et internationales en privilégiant, contrairement à 2000, les placements les plus liquides : dépôts à vue, livrets et OPCVM monétaires. Pour leurs placements à plus long terme, ils se tournent vers ceux perçus comme moins risqués : épargne contractuelle (PEL, PEP) et assurance-vie, dont les flux de souscription se maintiennent à un niveau élevé. Après avoir connu une période difficile, l'investissement des ménages en logement avait renoué, depuis trois ans, avec des taux de croissance élevés, atteignant, en volume, 7,1 % en 1999 et 4,1 % en 2000. Il marque de nouveau une pause en 2001 (-0,8 %) [2].

En 2000, neuf ménages français sur dix possèdent un patrimoine financier (près d'un ménage sur deux des produits d'assurance-vie et un ménage sur cinq des actions en direct) et plus de la moitié un patrimoine immobilier : 54,5 % sont propriétaires de leur résidence principale, 9,5 % possèdent une résidence secondaire et 12 % un immeuble de rapport. La part de ceux dépourvus de tout patrimoine n'est plus que de 6 % contre 10 % en 1986. Il s'agit de ménages à faible revenu, ou dont le chef est ouvrier non qualifié. Les ménages diversifient de plus en plus leur patrimoine : 10 % d'entre eux (contre 4 % en 1986) ont un portefeuille complet, c'est à dire qu'ils possèdent un logement et ont placé de l'argent dans chacun des principaux types d'actifs financiers. Ce sont surtout des ménages d'indépendants ou de cadres, entre 40 et 70 ans et plus aisés que la moyenne.

En 2001, le **patrimoine national** net des résidents en France s'élève à 6 657 Mds d'euros, soit 4 années et demi de PIB. Il est constitué pour un tiers de logement, pour moins d'un tiers de capital productif, le reste étant en majorité des terrains. Les ménages en détiennent l'essentiel. Ils ont bénéficié, depuis 1995, de plus-values importantes sur leur patrimoine en logement et actions [1] [3].

## DÉFINITIONS

- **Taux d'épargne.** C'est le rapport entre l'épargne brute et le revenu disponible brut. En Base 95, la définition du revenu disponible brut des ménages est modifiée : il ne comprend plus les transferts en nature (remboursements de Sécurité sociale et allocations logement). De ce fait, le taux d'épargne des ménages est relevé de plus d'1 point. L'épargne brute est le solde du compte d'utilisation du revenu. Pour chaque secteur institutionnel, elle représente la part des ressources courantes qui reste disponible pour accumuler des actifs physiques ou financiers. Ainsi, les ménages utilisent leur épargne pour financer leurs investissements immobiliers ou constituer des placements financiers (liquidités, valeurs mobilières, assurance-vie).
- **Patrimoine national.** Les comptes de patrimoine de la Comptabilité nationale recensent les actifs et passifs économiques des secteurs institutionnels résidents. Le solde, différence entre le total des actifs (comptabilisés à leur valeur de marché ou de transaction) et celui des dettes, constitue la valeur nette. L'actif d'un compte comprend des éléments non financiers (actifs fixes reproductibles ou non, stocks, actifs incorporels) ou financiers (y compris actions), le passif ne peut être que financier (hors actions). Les dettes n'incluent pas les actions et autres participations inscrites au passif car celles-ci ne constituent pas à proprement parler une dette exigible vis-à-vis des actionnaires. Elles sont donc incluses dans la valeur nette des sociétés financières ou non, qui peut être décomposée en actions et valeur nette indépendante. Pour déterminer le patrimoine national sans double compte, on somme les valeurs nettes indépendantes (égales aux valeurs nettes pour les secteurs qui n'émettent pas d'actions).
- **Le patrimoine des ménages** ne comprend pas les biens durables (voitures, meubles, appareils ménagers...), ni les œuvres d'art. Il n'intègre pas non plus les droits à la retraite des régimes par répartition.
- **Le patrimoine des administrations publiques** comprend les bâtiments publics, aéroports, ports, routes, matériels de bureau et de transport dont l'acquisition est comptabilisée en formation brute de capital fixe (FBCF), les terrains... Il ne comprend pas les concessions de service public (autoroutes...), les monuments historiques, œuvres d'art, ni le domaine public terrestre (rivages...), maritime ou aérien.
- **Taux d'épargne financière.** Rapport entre la capacité de financement et le revenu disponible brut.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Revenus et patrimoine des ménages, édition 2000-2001 », *Synthèses*, Statistique publique, n° 47, mars 2001.
- « L'épargne des ménages de 1984 à 1995 : disparité et diversité », *Économie et Statistique*, Insee, n° 324-325, 1999.
- « Taux d'épargne par catégorie de ménage », *Données sociales 1999*, Insee.

### SOURCES

- [1] Comptes nationaux, Insee.
- [2] « Les comptes financiers de la Nation en 2001 », *INSEE-Première*, n° 851, juin 2002.
- [3] *INSEE-Première* : « Patrimoine des ménages en 2000 », n° 756, janvier 2001 ; « Le patrimoine national entre 1995 et 2000 », n° 804, septembre 2001.
- [4] « La structure financière de l'Union européenne et de la Zone euro », *Statistiques en bref*, Eurostat, Thème 2, n° 18/2002.

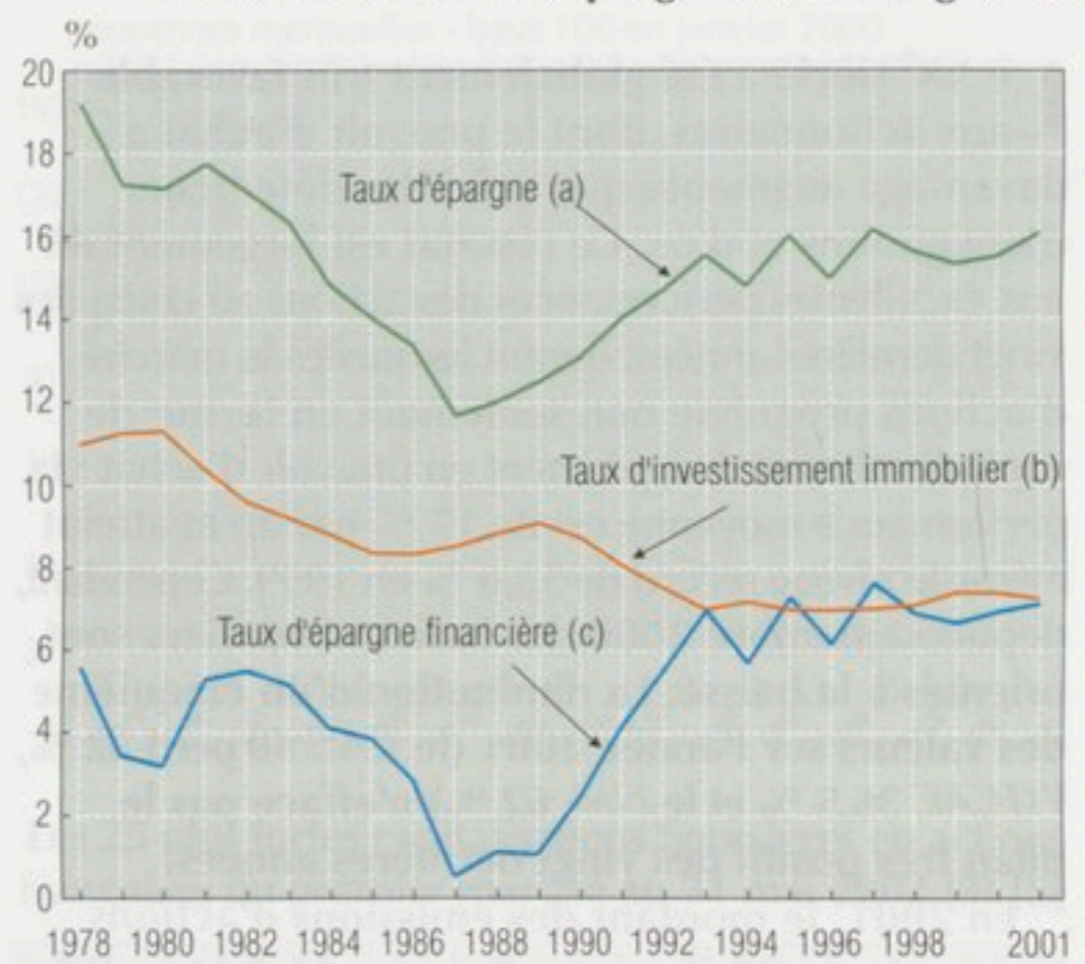


La répartition du patrimoine national [1]

encours en fin d'année en milliards d'euros

Secteurs	1995	2001
<b>Ménages</b>		
- Actifs non financiers	2 282,0	3 229,4
<i>dont : logements</i>	1 390,7	1 727,6
<i>terrains</i>	579,1	1 172,5
- Actifs financiers	1 899,7	3 088,9
<i>dont : actions et titres d'OPCVM</i>	644,6	1 276,3
Ensemble des actifs	4 181,7	6 318,3
Passifs financiers	491,6	675,4
<b>Valeur nette</b>	<b>3 690,1</b>	<b>5 642,9</b>
<b>Administrations publiques</b>		
- Actifs non financiers	693,9	886,1
- Actifs financiers	413,4	507,6
<i>dont : actions et titres d'OPCVM</i>	129,2	206,3
<i>prêts à court terme</i>	89,8	57,5
Ensemble des actifs	1 107,3	1 393,7
Passifs financiers	873,2	1 060,1
<b>Valeur nette</b>	<b>234,1</b>	<b>333,6</b>
<b>Sociétés non financières</b>		
- Actifs non financiers	1 636,1	2 214,9
<i>dont : actifs fixes hors logement</i>	865,6	1 071,1
<i>stocks</i>	251,2	314,1
- Actifs financiers	1 541,2	3 192,4
<i>dont : actions et titres d'OPCVM</i>	671,7	1 835,1
Ensemble des actifs	3 177,3	5 407,3
Passifs financiers (hors actions)	1 336,5	1 828,3
<i>dont : crédits</i>	706,3	975,7
Valeur nette	1 840,8	3 579,0
<i>dont : actions et titres d'OPCVM</i>	1 195,4	3 269,7
<b>Valeur nette indépendante</b>	<b>645,4</b>	<b>309,3</b>
<b>Sociétés financières</b>		
- Actifs non financiers	108,3	141,0
- Actifs financiers	3 745,2	6 233,2
<i>dont : actions et titres d'OPCVM</i>	420,3	1 474,0
<i>titres hors actions</i>	902,0	1 558,8
<i>crédits</i>	1 184,8	1 414,0
Ensemble des actifs	3 853,5	6 374,2
Passifs financiers (hors actions)	3 024,5	4 641,8
<i>dont : numéraire et dépôts</i>	1 813,5	2 674,6
Valeur nette	829,0	1 732,4
<i>dont : actions et titres d'OPCVM</i>	650,4	1 396,2
<b>Valeur nette indépendante</b>	<b>178,6</b>	<b>336,2</b>
<b>Économie nationale</b>		
<b>(y c. Institutions sans but lucratif)</b>		
- Actifs non financiers	4 721,9	6 474,2
<i>dont : logements</i>	1 697,3	2 096,0
<i>actifs fixes hors logement</i>	1 631,6	1 931,3
<i>stocks</i>	319,2	376,3
- Actifs financiers	7 620,8	13 063,5
<i>dont : actions et titres d'OPCVM</i>	1 875,9	4 814,5
Ensemble des actifs	12 342,7	19 537,7
Passifs financiers (hors actions)	5 730,4	12 880,5
Valeur nette	6 612,3	11 323,0
<i>dont : actions et titres d'OPCVM</i>	1 845,8	4 665,8
<b>Patrimoine national</b>	<b>4 766,5</b>	<b>6 657,2</b>

Évolution du taux d'épargne des ménages [1]



(a) Épargne des ménages rapportée au revenu disponible.  
 (b) FBCF des ménages non entrepreneurs individuels rapportée au revenu disponible.  
 (c) Capacité de financement des ménages rapportée au revenu disponible brut.

Actifs financiers des ménages dans l'UE en 2000 [4]

	Stocks		dont %		
	Mds d'€	% du PIB	Numéraires et dépôts	Actions *	Assurances **
Allemagne	3 642	180	34	27	28
Autriche	277	135	55	17	21
Belgique	781	314	23	44	12
Danemark	256	147	25	19	44
Espagne	1 157	190	36	46	13
Finlande	197	150	23	65	10
<b>France</b>	<b>3 320</b>	<b>236</b>	<b>25</b>	<b>46</b>	<b>23</b>
Italie	2 649	227	25	43	13
Pays-Bas	1 191	297	19	23	56
Portugal	229	199	45	32	17
Royaume-Uni	4 635	299	22	23	50
Suède	397	160	15	44	29
<b>Ensemble de l'UE</b>	<b>18 731</b>	<b>226</b>	<b>27</b>	<b>34</b>	<b>30</b>

\* Et autres participations. \*\* Provisions techniques.

Composition du patrimoine des ménages [3]

taux de possession en %

	1986	1996	2000
<b>Patrimoine financier</b>	<b>88,9</b>	<b>88,8</b>	<b>90,4</b>
Livrets d'épargne	82,0	80,0	84,5
<i>dont : Livrets A ou bleu</i>	72,7	65,8	61,6
<i>CODEVI</i>	22,0	32,8	39,2
Épargne-logement	29,0	37,9	39,7
Valeurs mobilières	19,0	21,9	25,1
<i>dont : PEA</i>	///	5,0	14,1
<i>Actions cotées</i>	6,0	11,0	16,0
Assurance-vie, retraite	31,0	44,8	46,6
<i>dont : Assurance-vie ou décès</i>	26,9	32,7	37,9
<i>Épargne-retraite</i>	3,7	10,6	11,9
<b>Patrimoine immobilier</b>	<b>...</b>	<b>59,6</b>	<b>60,0</b>
Résidence principale	///	54,1	54,5
Autre logement (y c. résidence secondaire)	///	19,1	19,2



# monnaie - marchés financiers

## PRÉSENTATION

Le XX<sup>e</sup> siècle a été globalement très favorable aux actionnaires, dont le pouvoir d'achat a davantage augmenté que celui des détenteurs d'obligations et d'or. Ce résultat est largement dû aux excellentes performances des actions au cours des vingt dernières années, durant lesquelles le marché d'actions progresse non seulement en terme de capitalisation mais également en pouvoir d'achat : la performance moyenne est de 17 % par an et atteint même le niveau record de 53,6 % en 1999. Cependant, depuis septembre 2000, les indices boursiers sont orientés à la baisse. La diminution d'un cinquième des valeurs sur l'année 2001 (le **CAC 40** perd 22 %, l'**ITCAC** 36,5 % et le **NM** 62 %) n'efface pas le bilan très positif des vingt dernières années.

En 2001, le montant des émissions d'actions augmente de 20 % pour atteindre 81,7 Mds d'€, dont seulement 7,5 Mds (- 51 %) concernent des sociétés cotées. Le nombre des introductions en Bourse diminue (29 sociétés et 13 Mds levés, contre 81 sociétés pour 74 Mds en 2000). Les ménages mettent à profit la baisse des cours pour reprendre leurs acquisitions nettes (9 Mds d'€, contre 6 Mds en 2000 et 0,7 Md en 1999). Ils se portent notamment sur les actions françaises. Les sociétés réduisent leurs prises de participation dans les entreprises étrangères et diminuent en conséquence leurs émissions nettes d'actions.

En 2001, la part de l'État (442 Mds d'€) dans le total de l'encours obligataire du marché domestique et de l'international diminue (48 % contre 49 % en 2000) ; les émissions nettes d'obligations d'État s'inscrivent en léger repli (23,1 Mds contre 23,4 Mds), compte tenu du programme de rachat qui s'élève à 8,6 Mds. La collecte brute de l'État (50 Mds), en hausse de 5 %, représente 37 % des émissions d'obligations. La baisse de leur taux de marge ayant réduit leur autofinancement, les sociétés non financières se sont financées en émettant des obligations pour un montant élevé (36 Mds d'€, après 3 Mds en 2000), dont plus de la moitié effectuée par France Télécom. Les investisseurs non-résidents sont, pour la deuxième année consécutive, les premiers acquéreurs d'obligations émises par les résidents : ils achètent notamment pour 19,5 Mds d'OAT, renforçant ainsi leur part dans la détention de la dette publique française [1] [2].

## DÉFINITIONS

- **Bourse – Marchés financiers.** On distingue le marché primaire (émission de titres) et le marché secondaire (échange de titres déjà émis). Quatre catégories de marchés existent :
  - le premier marché ;
  - le second marché (ouvert le 1<sup>er</sup> février 1983), complète le premier marché et est destiné à faciliter l'accès au marché financier pour les entreprises de taille moyenne ;
  - le marché libre concerne des sociétés encore trop jeunes ou trop petites pour accéder aux autres marchés ;
  - le nouveau marché (créé en 1996), s'adresse aux entreprises qui ont un projet de développement à financer et qui souhaitent bénéficier du marché boursier pour accélérer leur croissance.
- **Nasdaq.** Le National Association of Securities Dealers Automated Quotation a été créé aux États-Unis en 1971 pour permettre aux petites entreprises de collecter des capitaux.
- **Sicav (Société d'investissement à capital variable) et FCP (Fonds commun de placement).** Ce sont les deux principales formes d'OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières).
- **Capitalisation boursière.** Produit du nombre de titres cotés par leur cours boursier.
- **Indices de Euronext Paris SA (ex ParisBourse SBF SA).** Euronext Paris SA calcule plusieurs indices : l'indice général SBF 250 (divisé en 12 indices sectoriels), le SBF 120, le CAC 40, le MIDCAC, le SM (Second Marché), le NM (Nouveau Marché) ainsi que, depuis le 29 mars 2000, deux indices technologiques (destinés à suivre l'essor de la nouvelle économie) l'ITCAC et l'ITCAC 50. Pour chacun de ces indices on calcule l'indice nu (calculé sur les cours des actions sans tenir compte des coupons échus), le global et le net.
- **Indices boursiers européens.** Depuis 1998, les Bourses de Paris, Francfort et Zurich, ont décidé de créer des indices européens, en association avec la société Dow-Jones. On distingue deux indices de référence : le Dow Jones STOXX pour l'Europe (y compris la Norvège et la Suisse) et le Dow Jones Euro STOXX pour la zone euro, ainsi que deux indices des valeurs vedettes : le Dow Jones STOXX 50 et le Dow Jones Euro STOXX 50, qui comportent chacun les titres des 50 premières entreprises dans leur secteur pour l'Europe et la zone euro.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Marchés boursiers et nouveaux indices européens », *Statistiques en bref-série Économie et finances*, Eurostat, n° 28/1999.
- « Évolution des financements et placements des sociétés non financières de 1978 à 2000 », *Bulletin de la Banque de France*, n° 98, février 2002.
- *Problèmes économiques* : « quels déterminants aux cours des actions ? », n° 2756, avril 2002 ; « La bourse doit-elle influencer la politique monétaire ? », n° 2766, juin 2002.

### SOURCES

- [1] INSEE-Première : « Les comptes financiers de la nation en 2001 », n° 851, juin 2002 ; « Les actions plus rémunératrices que les obligations et l'or au XX<sup>e</sup> siècle », n° 827, février 2002.
- [2] Direction des Études et Statistiques Monétaires, Banque de France.
- [3] Euronext Paris SA ([www.bourse-de-paris.fr](http://www.bourse-de-paris.fr)).
- [4] Département de la conjoncture, Insee.
- [5] Étude du cabinet Georgeson Shareholder pour *Le Monde*, publiée dans le numéro du 22 juin 2002.



Les marchés financiers [2]

milliards d'euros

	1999	2000	2001
<b>Capitalisation boursière*</b>	<b>2 190,5</b>	<b>2 327,6</b>	<b>2 053,2</b>
Actions (premier marché)	1 430,5	1 548,5	1 258,1
Obligations (marché officiel)	760,0	779,1	795,1
<b>Transactions sur l'année</b>			
Actions (premier marché)	701,5	1 140,8	1 184,2
<b>Nombre de sociétés françaises cotées au 31-12</b>	<b>800</b>	<b>808</b>	<b>791</b>
Premier marché	329	310	297
Second marché	367	347	341
Nouveau marché	104	151	153
<b>Placements collectifs</b>			
OPCVM monétaires			
- actif net au 31-12	181,7	213,3	258,6
- souscriptions nettes	25,4	31,1	43,0
Autres OPCVM (y c. FCPE**)			
- actif net au 31-12	521,5	602,7	594,3
- souscriptions nettes	45,4	83,8	35,3
Nombre de Sicav au 31-12	1 220	1 281	1 262
Nombre de FCP au 31-12	5 291	5 863	6 341
Nombre de FCPE** au 31-12	3 642	3 406	3 520

\* En fin d'année. \*\* Fonds communs de placement en entreprises.

Flux d'obligations, d'actions et de titres d'OPCVM [1]

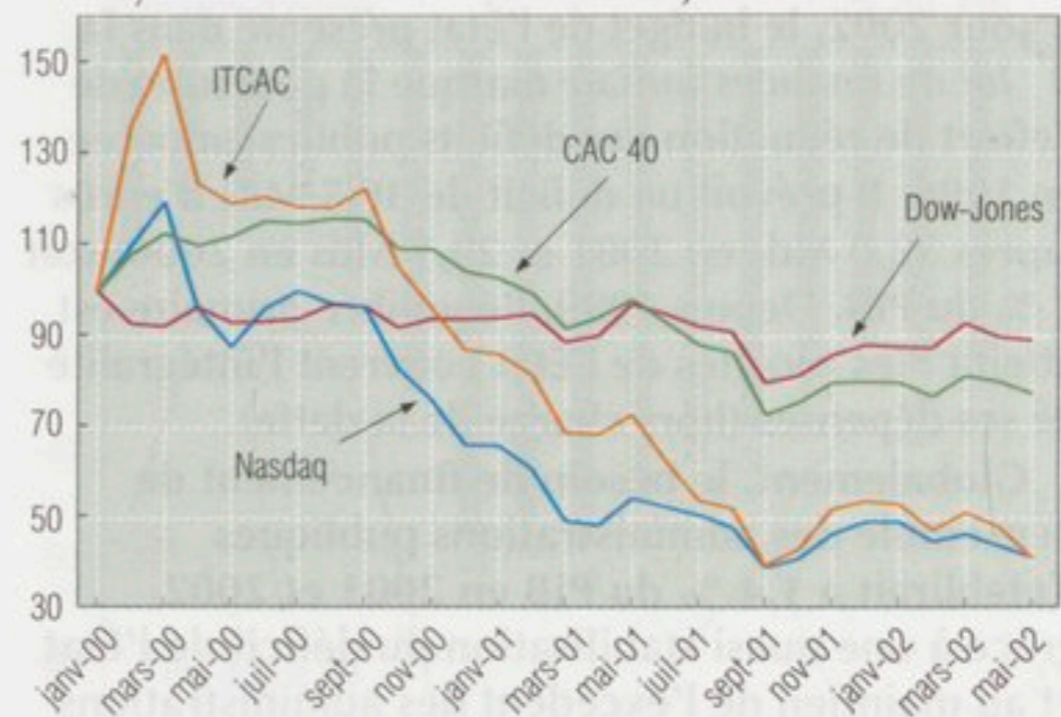
milliards d'euros

	2000	2001
<b>Obligations</b>	<b>55,9</b>	<b>103,4</b>
Émissions nettes par les résidents	31,7	68,6
dont : Établissements de crédit	2,2	8,5
Administrations publiques	21,8	22,4
Sociétés non financières	3,0	35,5
Émissions nettes par le reste du monde	24,2	34,8
Acquisitions nettes par les résidents	8,8	50,7
dont : Établissements de crédit	-19,6	-9,2
Assurances	8,3	40,5
Acquisitions nettes par le reste du monde	47,1	52,6
<b>Titres de créances négociables*</b>	<b>97,1</b>	<b>82,5</b>
Émissions par les résidents	52,2	58,2
dont : Établissements de crédit	13,3	36,9
Administrations publiques	10,2	11,7
Sociétés non financières	27,6	11,8
Émissions par le reste du monde	44,9	24,3
Acquisitions nettes par les résidents	53,8	39,0
dont : Sociétés non financières	53,3	9,6
OPCVM et Assurances	-0,3	31,1
Acquisitions nettes par le reste du monde	43,3	43,5
<b>Actions</b>	<b>320,7</b>	<b>156,5</b>
Émissions par les résidents	135,8	88,1
dont : Sociétés non financières	120,2	86,8
Émissions par le reste du monde	184,9	68,4
Acquisitions nettes par les résidents	235,3	125,8
dont : OPCVM et Assurances	37,5	30,5
Ménages	6,3	8,7
Sociétés non financières	116,8	51,8
Acquisitions nettes par le reste du monde	85,4	30,7
<b>Souscriptions de titres d'OPCVM</b>	<b>121,8</b>	<b>81,8</b>
OPCVM monétaires	31,1	43,0
dont : Ménages	-2,9	5,2
Assurances	4,4	8,2
Autres OPCVM	90,7	38,8
dont : Ménages	16,9	1,1
Assurances	36,4	5,9

\* Bons du Trésor, certificats de dépôts, billets de trésorerie.

Indices boursiers de janvier 2000 à mai 2002 [4]

moyennes mensuelles - base 100 en janvier 2000



Les 25 plus fortes capitalisations boursières en actions françaises du premier marché au 31 mai 2002 [3] [5]

Rang	Nom des valeurs	Capitalisation au 31-5-02 milliards d'€	Évolution sur 5 mois* %	Part des actionnaires non résidents %
1	Total Fina Elf	118,3	4,6	65
2	Aventis	59,3	-5,4	60
3	BNP Paribas	53,4	20,0	45
4	L'Oréal	51,8	-5,4	20
5	Sanofi-Synthelabo	47,5	-22,5	28
6	Carrefour	38,4	-7,6	35
7	Vivendi Universal	36,6	-45,2	** 62
8	Axa	36,3	-10,0	46
9	Suez-Lyonnaise des Eaux	31,1	-10,4	...
10	Société Générale	30,9	14,0	52
11	Orange	28,6	-41,6	** 10
12	LVMH	27,8	24,2	17
13	ST Microelectronics	26,5	-18,2	...
14	France Télécom	24,0	-53,7	11
15	Crédit Agricole	23,8	40,2	...
16	Danone	20,9	1,8	44
17	Dexia	19,7	5,2	18
18	Saint-Gobain	16,2	12,1	51
19	Pinault Printemps	16,2	-8,5	35
20	Crédit Lyonnais	15,5	20,5	34
21	Alcatel	15,5	-33,4	50
22	Air Liquide	15,1	5,9	35
23	Renault	14,8	33,3	30
24	Peugeot	14,6	18,3	41
25	Lafarge	14,2	4,2	59

\* Évolution du 1/1/2001 au 31/05/2002. \*\* 2001.

Capitalisation boursière des premières places financières\* [3] milliards de dollars

	2001	Rappel 2000
New-York Stock Exchange	11 026,6	11 534,5
Nasdaq	2 739,7	3 597,1
Tokyo	2 264,5	3 157,2
Londres	2 164,7	2 612,2
Euronext**	1 843,5	2 271,7
Allemagne	1 071,7	1 270,2
Toronto	611,5	766,2
Italie	527,5	768,4
Zurich	527,4	792,3
Hong-kong	506,1	623,4
Taiwan	292,6	247,6

\* Capitalisation boursière en fin d'année des actions nationales. \*\* Le 22 septembre 2000, Euronext est née de la fusion des bourses d'Amsterdam, de Bruxelles et de Paris.



## PRÉSENTATION

Pour 2002, le budget de l'État présenté dans la *loi de finances initiale* marque la poursuite de l'effort de réduction des déficits publics amorcée en 1996. Il prévoit un déficit de 30,5 Mds d'euros (après 32,0 Mds en 2001 et 29,1 Mds en 2000) soit 2 % du PIB. Depuis 1999, l'équilibre primaire est atteint : les recettes de l'État couvrent l'intégralité de ses dépenses (hors charge de la dette).

Globalement, le besoin de financement de l'ensemble des administrations publiques s'établirait à 1,4 % du PIB en 2001 et 2002, grâce à une quasi stabilisation du déficit de l'État et au maintien de l'excédent des administrations locales et de certains régimes sociaux (les administrations de sécurité sociale se retrouvant globalement en excédent depuis 1999). La France se situerait à un niveau peu éloigné du niveau moyen de la zone euro (1,1 % du PIB) : le recul du déficit public français étant de 2,1 points de PIB de 1997 à 2002, contre 1,5 points pour la zone euro et 0,6 point seulement pour l'Allemagne.

Cependant, la charge budgétaire nette de la *dette publique* de l'État reste importante et représente encore, en 2002, 14 % des dépenses de l'État, soit le second poste du budget, derrière les dépenses de Fonction publique. Le montant total de la dette publique de l'État est de 683 Mds d'euros en 2000, soit 11 265 € par habitant.

En 2002, le poids de la *dette publique au sens du traité de Maastricht* dans le PIB s'élèverait à 56 % après 57,2 % en 2001 et 57,4 % en 2000. Au sein de l'Union européenne, le ratio d'endettement moyen est de 63,0 % en 2001 ; la France se situe, avec l'Espagne, au 9<sup>e</sup> rang des pays les moins endettés, derrière le Luxembourg (5,5 %), l'Irlande (36,6 %), le Royaume-Uni (39,0 %), la Finlande (43,6 %), le Danemark (44,5 %), les Pays-Bas (53,2 %), le Portugal (55,6 %) et la Suède (56,0 %), et devant l'Autriche (61,7 %) et l'Allemagne (59,8 %). En Belgique et en Italie, le montant de la dette publique est supérieur à celui du PIB de plus de 10 %. En Grèce il est sensiblement équivalent [1] [2] [3] [4].

## DÉFINITIONS

- **Loi de finances** : Initiale. Loi prévoyant et autorisant, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'État. Rectificative (appelée aussi « collectif »). Loi modifiant en cours d'exercice les dispositions de la loi de finances initiale de l'année. De règlement. Loi constatant les résultats financiers de chaque année civile et approuvant les différences entre les résultats et les prévisions de la loi de finances de l'année, complétée, le cas échéant, par ses lois de finances rectificatives.
- **Comptes spéciaux du Trésor**. Comptes distincts du budget général, retraçant des dépenses et des recettes de l'État entre lesquelles on veut établir un lien, soit que l'on veuille affecter certaines recettes à la couverture de certaines dépenses (comptes d'affectation spéciale), soit que l'on veuille faire apparaître une sorte de bilan entre des opérations qui sont en étroite corrélation (comptes de prêts par exemple).
- **Opérations**. À caractère définitif. Opérations de dépenses de l'État non remboursables. Exemple : paiement de traitement ou de pension, investissement routier. À caractère temporaire. Prêt, avance et toute opération analogue dans laquelle la dépense pourra être récupérée à terme par remboursement.
- **Dette publique**. Ensemble des dettes de l'État résultant des emprunts que ce dernier a émis ou garantis.
- **Administrations publiques**. Voir définition au mot-clé 11.1.
- **Traité de Maastricht**. Voir au mot-clé 13.5.
- **Organismes divers d'administration centrale (ODAC)**. Établissements publics ou privés financés par des taxes affectées ou par des subventions de l'État.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Les Notes Bleues de Bercy* : « La nouvelle gestion de la dette de l'État », n° 200, février 2001 ; « La loi organique relative aux lois de finances », n° 214, septembre 2001.
- « Le poids de l'État se réduit », *Alternatives économiques*, Hors-série n° 50, 4<sup>e</sup> trimestre 2001.
- « Programme triennal des finances publiques 2003-2005 », Minefi, décembre 2001 ([www.minefi.gouv.fr/minefi/publique/2003\\_2005/index.htm](http://www.minefi.gouv.fr/minefi/publique/2003_2005/index.htm)).

### SOURCES

- [1] *Les Notes Bleues de Bercy* : « Projet de loi de finances pour 2002 », numéro hors série, septembre 2001 ; « Débat d'orientation budgétaire », n° 210, juillet 2001 ; « Loi de finances initiale pour 2002 : tableaux de synthèses », n° 224, février 2002.
- [2] « Actualité de la dette française », *bulletin mensuel de l'Agence France Trésor*, n° 140, janvier 2002 ([www.afr.gouv.fr](http://www.afr.gouv.fr)).
- [3] Site internet du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie ([www.minefi.gouv.fr](http://www.minefi.gouv.fr)).
- [4] « Projet de loi de finances pour 2002 : Rapport économique, social et financier », Minefi, octobre 2001.



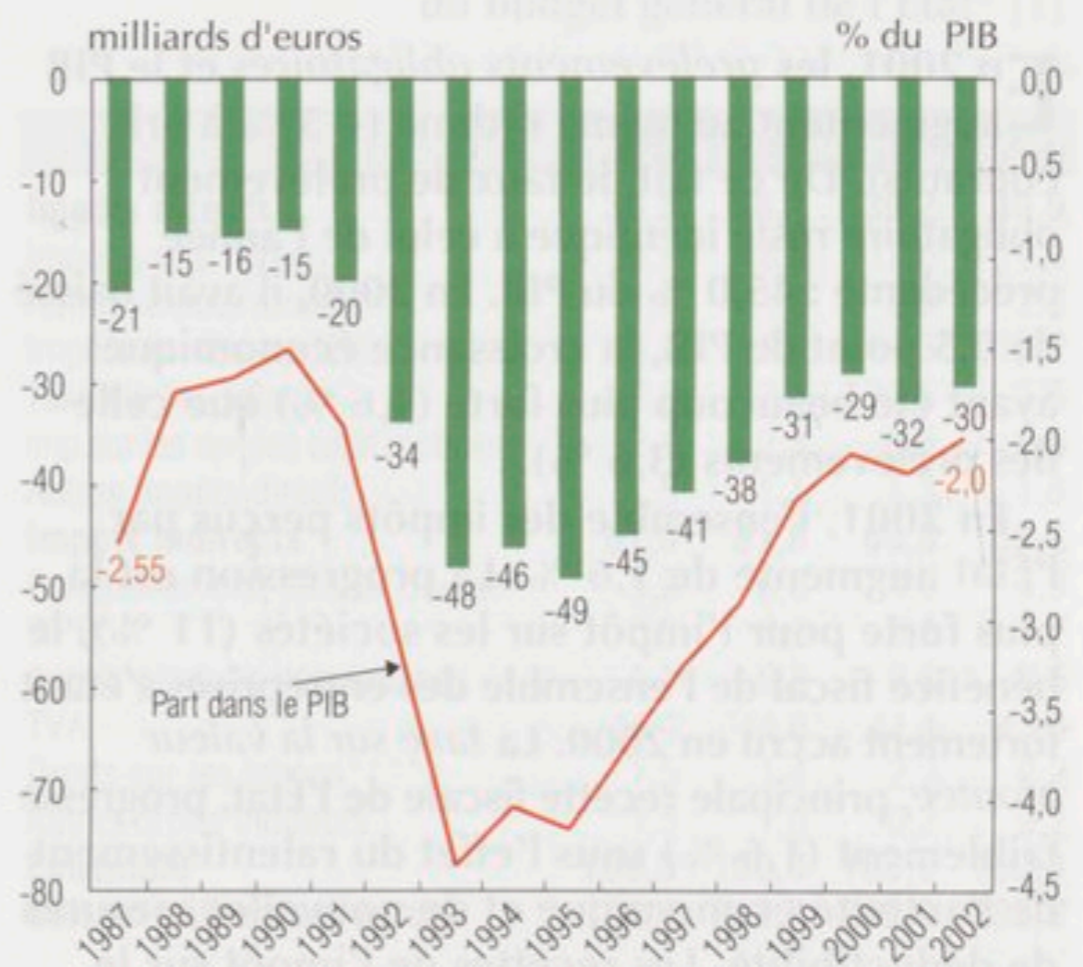
**Lois de finances initiales pour 2001 et 2002 [1]**

milliards d'euros

	2001	2002*	2002**/2001 %
<b>Charges du budget général :</b>			
Dette publique (nette)	36,5	36,8	0,8
Budgets civils	187,1	191,9	2,5
Personnel et fonctionnement	99,7	104,6	4,9
Interventions sociales	30,7	30,0	-2,1
Interventions économiques	20,9	21,0	0,8
Autres interventions	23,6	24,1	1,7
Équipement civil	12,2	12,2	-0,6
Défense	37,3	37,7	1,0
<b>Total des charges du budget général</b>	<b>260,9</b>	<b>266,4</b>	<b>2,1</b>
Solde des comptes spéciaux du Trésor	-1,4	-2,0	
<b>Charges nettes de l'État</b>	<b>259,5</b>	<b>264,4</b>	<b>1,8</b>
<b>Ressources nettes du budget général</b>	<b>231,1</b>	<b>233,9</b>	<b>1,2</b>
<b>Solde général du budget de l'État</b>	<b>-28,4</b>	<b>-30,5</b>	
en % du PIB	1,9	2,0	

\* Y c. changement de périmètre (+ 71 millions d'€) pour les charges. \*\* Loi de finances initiale pour 2002 hors changement de périmètre.

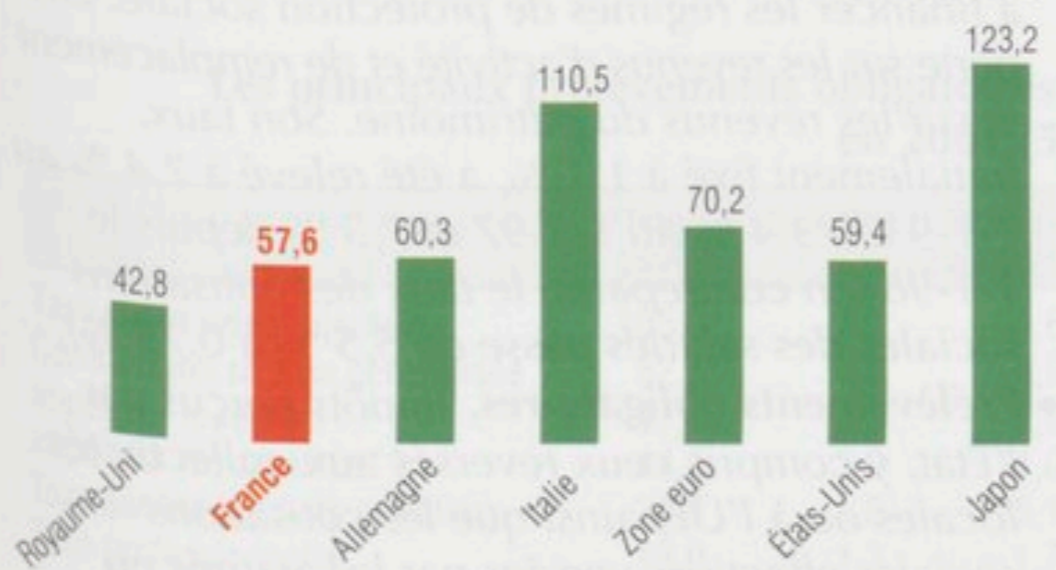
**Évolution du déficit budgétaire de l'État\* [1]**



\* Lois de règlements de 1987 à 2001, loi de finances initiale pour 2002.

**Dette des administrations publiques en 2000 [2]**

en % du PIB



**Capacité ou besoin de financement des administrations publiques [1]**

% du PIB

	2000	2001	2002*
État	-2,4	-2,4	-2,4
ODAC**	0,1	0,2	0,2
Administrations publiques locales	0,3	0,4	0,3
Administrations de sécurité sociale	0,6	0,4	0,5
<b>Administrations publiques</b>	<b>-1,4</b>	<b>***-1,4</b>	<b>-1,4</b>

\* Prévisions. \*\* Organismes divers d'administration centrale. \*\*\* Hors recettes UMTS.

**La dette de l'État [1] [2]**

	1985	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000
<b>Montant total</b>								
en milliards d'euros	163	272	496	540	577	613	654	683
en euros par habitant	2 881	4 676	8 346	9 055	9 643	10 208	10 847	11 265
en % du PIB	22,4	26,9	42,0	44,5	46,1	46,9	48,4	48,6
<b>Charge budgétaire de la dette*</b>								
en milliards d'euros	15,0	18,3	30,3	34,5	35,5	35,8	36,2	35,8
en % du budget général	9,3	9,9	13,5	14,7	14,9	14,8	14,2	14,1

\* Dette publique nette des lois de finances initiales.

**Exécution des lois de finances\* (hors FMI, remboursements et dégrèvements fiscaux\*\*) [1]**

milliards d'euros

	Budget général			Comptes d'affectation spéciale			Opérations définitives	Opérations temporaires	Solde général d'exécution	
	Charges	Ressources	Solde	Charges	Ressources	Solde	Solde	Solde	en milliards d'€	en % du PIB
1985	161,4	137,9	-23,6	1,7	1,7	0,1	-23,5	-0,8	-24,3	-3,32
1990	195,4	180,7	-14,7	2,0	2,2	0,2	-14,5	-0,4	-14,9	-1,48
1995	243,4	197,1	-46,3	6,1	6,4	0,3	-46,0	-3,2	-49,2	-4,16
1996	250,3	205,1	-45,2	5,2	5,5	0,3	-44,9	0,1	-44,9	-3,70
1997	252,4	211,3	-41,0	13,3	13,6	0,3	-40,7	0,1	-40,7	-3,25
1998	255,3	216,8	-38,5	12,7	13,3	0,6	-37,9	0,1	-37,8	-2,90
1999	263,3	230,4	-32,8	9,4	9,9	0,5	-32,3	0,9	-31,4	-2,34
2000	262,3	233,0	-29,3	5,6	5,9	0,3	-29,0	-0,1	-29,1	-2,07

\* Lois de règlement. \*\* Pour 2000, les remboursements et dégrèvements fiscaux s'élèvent à 56,1 Mds d'euros.



# finances publiques

## PRÉSENTATION

En 2001, les **prélèvements obligatoires** et le PIB augmentent au même rythme (+ 3 % à prix courants). De ce fait, le taux de prélèvement obligatoire reste identique à celui de l'année précédente : 45,0 % du PIB. En 2000, il avait baissé de 0,5 point de PIB, la croissance économique ayant été beaucoup plus forte (4,6 %) que celle des prélèvements (3,6 %).

En 2001, l'ensemble des impôts perçus par l'État augmente de 1,6 %. La progression est la plus forte pour l'impôt sur les sociétés (11 %), le bénéfice fiscal de l'ensemble des entreprises s'étant fortement accru en 2000. La **taxe sur la valeur ajoutée**, principale recette fiscale de l'État, progresse faiblement (1,6 %) sous l'effet du ralentissement de l'activité économique et de nouvelles mesures de déductibilité. Les recettes de l'impôt sur le revenu diminuent de 2,6 %, suite à la mise en place de la prime pour l'emploi ainsi qu'à la poursuite de la réforme des taux du barème, entamée en 1999.

Les recettes des **administrations de sécurité sociale** demeurent très dynamiques (+ 4,0 %). La forte progression de la masse salariale engendre une forte augmentation de la **CSG** (+ 6,9 %) et les impôts affectés aux administrations de sécurité sociale progressent de 9,0 %. Ils représentent désormais presque le quart de leurs recettes (contre seulement 8 % en 1985). La moitié du prélèvement social de 2 % perçu par les administrations de sécurité sociale est désormais affectée au **Fonds de réserve des retraites**. Les cotisations sociales augmentent de 3,9 %.

Les **prélèvements obligatoires au profit des administrations publiques locales** ne progressent que de 0,7 % : après la baisse de 1,1 % enregistrée en 2000, l'effort de maîtrise de la progression fiscale se poursuit. Toutefois, la faible croissance s'explique surtout par la réforme de la taxe professionnelle (elle vise à supprimer la part salariale dans l'assiette).

La **loi de finances initiale** pour 2002 intègre la poursuite de la réduction des impôts dans le cadre du plan triennal 2001-2003 de réformes et de réduction des impôts et le taux de prélèvement obligatoire devrait baisser à 44,5 % du PIB [1] [2] [4].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Débat d'orientation budgétaire », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 210, juillet 2001.
- « Projet de loi de finances pour 2002 : Rapport économique, social et financier », Minefi, octobre 2001.

### SOURCES

[1] *Les Notes Bleues de Bercy* : « Loi de finances initiale pour 2002 : tableaux de synthèses », n° 224, février 2002 ; « L'impôt de solidarité sur la fortune », n° 185, juin 2000.

## DÉFINITIONS

- **Impôts directs et indirects.** Distinction traditionnelle qui classe les impôts selon qu'ils sont supportés par les agents qui les paient (impôt sur le revenu) ou au contraire répercutés par les agents dans les prix des produits qu'ils vendent et supportés par le consommateur final (TVA).
- **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA).** La taxe sur la valeur ajoutée est un impôt qui se calcule sur le prix de vente hors taxes de tous les biens et services. Elle est payée dans sa totalité par le consommateur final. Les entreprises (fabricants, commerçants...) encaissent la TVA à chaque vente et la reversent à l'État, déduction faite de la TVA qu'elles ont elles-mêmes payée lors de l'achat du produit ou des matières premières. Les taux de TVA sont, en 2001, de 2,1 %, 5,5 % (y c. les travaux de rénovation et d'entretien des logements depuis le 15-9-99) et 19,6 %.
- **Contribution sociale généralisée (CSG).** Instituée par la loi de finances pour 1991, elle est destinée à financer les régimes de protection sociale. Elle porte sur les revenus d'activité et de remplacement et sur les revenus du patrimoine. Son taux, initialement fixé à 1,1 %, a été relevé à 2,4 % au 1-1-93, à 3,4 % au 1-7-97 et 7,5 % depuis le 1-1-98 (en contrepartie le taux des cotisations sociales des salariés passe de 5,5 % à 0,75 %).
- **Prélèvements obligatoires.** Impôts perçus par l'État, y compris ceux reversés aux collectivités locales ou à l'UE, ainsi que les cotisations sociales effectives versées par les assurés ou leurs employeurs. Le taux des prélèvements obligatoires est le rapport des prélèvements obligatoires au PIB.
- **Impôt de solidarité sur la fortune (ISF).** Prélevé au-delà de 720 000 € de patrimoine (au 1-1-2002), il a rapporté 2,4 Mds d'€ en 2000.
- **Administrations publiques.** Voir définition au mot-clé 11.1.
- **Fonds de réserve pour les retraites.** Voir définition au mot-clé 10.5.

[2] Site internet du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie ([www.finances.gouv.fr](http://www.finances.gouv.fr)).

[3] OCDE.

[4] « Les comptes des administrations publiques en 2001 », *INSEE-Première*, n° 849, mai 2002.

[5] Comptes nationaux base 95, Insee, direction de la Prévision, direction générale de la Comptabilité publique.



## Les recettes nettes du budget général en 2001 et prévisions pour 2002\* [1] [2]

milliards d'euros

	2001	2002	2002/01 %
Impôt sur le revenu	53,5	54,0	0,9
Impôts sur les sociétés**	40,7	40,0	-1,7
Taxe sur la valeur ajoutée**	105,1	111,2	5,8
Taxe intérieure sur les produits pétroliers	23,4	24,1	3,0
Autres recettes fiscales**	22,2	21,1	-5,0
<b>Total des recettes fiscales nettes</b>	<b>244,9</b>	<b>250,4</b>	<b>2,2</b>
Recettes non fiscales nettes	31,2	35,1	12,5
Prélèvements	-46,2	-51,6	11,7
au profit des collectivités locales	-31,6	-34,7	9,8
au profit des Communautés européennes	-14,6	-16,9	15,8
<b>Recettes totales nettes de l'État</b>	<b>229,9</b>	<b>233,9</b>	<b>1,7</b>

\* Loi de règlement pour 2001 et loi de finances initiale pour 2002. \*\* Produits nets des remboursements et dégrèvements d'impôts.

## Structure des recettes fiscales brutes du budget général de l'État\* [1]

%

	1983	1990	1999	2000
<b>Impôts directs</b>	<b>39,0</b>	<b>38,2</b>	<b>39,2</b>	<b>40,9</b>
Impôt sur le revenu	20,9	18,9	17,6	18,0
Autres impôts directs**	1,7	1,6	2,9	2,8
Impôts sur les sociétés	9,0	11,9	14,3	15,2
Taxe sur les salaires	2,8	2,4	2,5	2,5
Imp. sur les rev. des capit. mobiliers	3,1	2,3	0,6	0,6
Autres impôts directs	1,5	1,1	1,3	1,8
<b>Impôts indirects</b>	<b>61,0</b>	<b>61,8</b>	<b>60,8</b>	<b>59,1</b>
Enregistrement, timbre, bourse	5,9	5,6	4,9	4,9
TIPP***	6,6	8,2	8,5	8,2
Autres produits des douanes	1,1	0,8	0,6	0,6
TVA	44,4	44,8	44,4	45,0
Droits sur les tabacs****	1,5	1,4	2,2	0,2
Autres droits indirects	1,5	1,0	0,2	0,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Soit en milliards d'euros</b>	<b>132,4</b>	<b>212,7</b>	<b>288,9</b>	<b>296,2</b>

\* Lois de règlement. \*\* Perçus par voie de rôles. \*\*\* Taxe intérieure sur les produits pétroliers. \*\*\*\* À partir de 2000, le produit des droits sur les tabacs est transféré au budget des administrations de sécurité sociale.

## Les principaux prélèvements obligatoires\* en 2001 [5]

	Milliards d'euros	% du PIB	Évolution 2001/00 %
Taxe sur la valeur ajoutée	105,0	7,2	1,6
Contribution sociale généralisée	62,6	4,3	6,9
Impôt sur le revenu	47,9	3,3	-2,6
Impôt sur les sociétés**	44,3	3,0	11,0
Taxe sur les produits pétroliers	22,8	1,6	-5,1
Taxe professionnelle	19,0	1,3	-1,7
Taxes foncières (propriétés bâties et non bâties)	16,2	1,1	2,5
Taxe d'habitation	8,9	0,6	4,2
Cotisations sociales	240,9	16,5	3,9

\* Prélèvements nets des dégrèvements, sans déduction des prélèvements non recouvrables. \*\* Y c. l'imposition forfaitaire annuelle.

## Évolution du poids des prélèvements obligatoires\* [3]

% du PIB

	1985			1999		
	Taux de PO**	Impôts	Cotisations sociales	Taux de PO**	Impôts	Cotisations sociales
Allemagne	32,9	20,9	12,0	37,7	22,9	14,8
<b>France</b>	<b>43,8</b>	<b>24,8</b>	<b>19,0</b>	<b>45,8</b>	<b>29,2</b>	<b>16,6</b>
Royaume-Uni	37,7	31,0	6,7	36,3	30,1	6,2
Suède	48,3	36,2	12,1	52,2	39,0	13,2
États-Unis	26,1	19,5	6,6	28,9	14,2	6,9
Japon	27,6	19,2	8,4	26,2	16,4	9,7

\* L'OCDE conserve, pour l'instant, l'ancien système comptable pour lequel le taux de prélèvements obligatoires est de un point supérieur à celui calculé avec le nouveau système. \*\* Prélèvements obligatoires.

## Les prélèvements obligatoires des administrations publiques et des institutions communautaires\* [5]

	1998		1999		2000		2001	
	Mds d'€	% du PIB	Mds d'€	% du PIB	Mds d'€	% du PIB	Mds d'€	% du PIB
<b>Impôts**</b>	<b>374,7</b>	<b>28,7</b>	<b>395,6</b>	<b>29,2</b>	<b>408,7</b>	<b>28,8</b>	<b>420,7</b>	<b>28,7</b>
Administrations publiques centrales	229,1	17,6	245,7	18,1	247,4	17,4	251,8	17,2
dont : État	218,7	16,8	234,8	17,3	235,0	16,6	238,7	16,3
Administrations publiques locales	74,5	5,7	75,5	5,6	74,6	5,3	75,1	5,1
Administrations de sécurité sociale	63,0	4,8	66,4	4,9	78,0	5,5	84,9	5,8
Institutions de l'Union européenne***	8,1	0,6	8,0	0,6	8,7	0,6	8,9	0,6
<b>Cotisations sociales effectives****</b>	<b>210,2</b>	<b>16,1</b>	<b>220,7</b>	<b>16,3</b>	<b>229,2</b>	<b>16,2</b>	<b>238,1</b>	<b>16,3</b>
<b>Prélèvements obligatoires effectifs</b>	<b>584,9</b>	<b>44,8</b>	<b>616,3</b>	<b>45,5</b>	<b>637,9</b>	<b>45,0</b>	<b>658,8</b>	<b>45,0</b>

\* Comptes nationaux base 95. \*\* Les impôts sont comptabilisés après transferts de recettes fiscales et nets des impôts dus non recouvrables. \*\*\* Non compris la "4<sup>e</sup> ressource" inscrite en dépense de l'État. \*\*\*\* Nettes des cotisations dues non recouvrables.



# finances publiques

## PRÉSENTATION

En 2002, selon la loi de finances initiale, les dépenses du budget général s'élèvent à 266,4 Mds d'€. À structure constante, c'est-à-dire hors incidence des budgétisations opérées en 2001 et 2002, elles progressent de 2,1 % par rapport à la loi de finances initiale pour 2001, soit 0,5 % en volume (avec une prévision d'inflation de 1,6 %), en cohérence avec la norme de progression des dépenses notifiée par la France à la Commission européenne pour la période 2001-2003 (+ 1 % en volume sur 3 ans).

Depuis 1985, la structure des dépenses de l'État s'est rigidifiée pour faire une part grandissante aux dépenses obligatoires : ainsi, les dépenses de fonction publique (rémunérations et pensions des fonctionnaires) représentent 44 % des charges du budget général en 2002 (contre 35 % en 1985) et la charge nette de la dette est de 14 % contre 9 %. Ces deux postes représentent désormais plus de la moitié des charges de l'État.

En 2002, comme en 2000 et 2001, d'importants efforts de redéploiements (7,6 Mds d'€) rendent possible une croissance des moyens consacrés aux priorités budgétaires (Justice et sécurité, Éducation et Culture, Environnement et Aménagement du territoire), tout en permettant de faire face à la remontée des taux d'intérêts (qui se traduit par une croissance des charges de la dette de 300 millions d'€), à l'évolution spontanée des dépenses de pensions (+ 1,7 Mds d'€) et à l'augmentation des régimes sociaux spéciaux (+ 2,2 Mds d'€).

Les moyens de l'Éducation nationale progressent de 3,8 %, avec 7 716 emplois budgétaires et non budgétaires nouveaux. Le budget de la Justice augmente de 5,7 %, avec la création de plus de 900 emplois dans les juridictions judiciaires et administratives (dont 360 magistrats) ainsi que 1 525 nouveaux postes dans les services pénitentiaires (dont les crédits progressent de près de 10 %). Celui de l'Intérieur (+ 2,8 %) prévoit la poursuite de la mise en place de la police de proximité (avec la création de 3 000 emplois) et une augmentation de plus de 1 000 postes dans la gendarmerie. L'augmentation du budget de l'Environnement (+ 7,5 %) permettra la poursuite de l'effort en matière de prévention des pollutions et des risques et prend en compte l'augmentation importante des moyens alloués aux parcs nationaux (+ 15 %) et au Conservatoire du littoral (+ 21 %) [1] [2].

## DÉFINITIONS

- **Charges communes.** Ce poste, géré par la direction du Budget du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, rassemble les dépenses communes à toutes les administrations : pensions, dépenses relatives à la dette publique, à la présidence de la République et aux assemblées parlementaires et certaines dépenses spécifiques de transfert.
- **Budget par nature des charges.** La présentation par nature des charges du budget général est établie à partir de la présentation administrative du budget de l'État. Les deux grands types de postes sont les dépenses dites ordinaires et les dépenses en capital. Les dépenses de fonctionnement des services comprennent : les dépenses de rémunérations et celles de matériel. Les dépenses d'intervention concernent les interventions sociales (concours à divers régimes de Sécurité sociale, allocations aux adultes handicapés, fonds national de solidarité, anciens combattants), économiques (emploi, logement, subventions à la SNCF) et diverses (subventions aux collectivités locales, actions culturelles et éducatives, formation professionnelle).
- **Dépenses en capital.** Ce sont les dépenses d'investissement. Elles donnent lieu à des autorisations de programme (AP), provisionnées pour plusieurs années, qui autorisent les services à engager des dépenses d'équipement, puis annuellement à des crédits de paiement (CP) qui autorisent l'« ordonnancement » des dépenses après exécution des travaux.
- **Budgétisations.** La loi de finances initiale pour 2002 procède, comme en 1999, 2000 et 2001, à des opérations de rationalisation et de clarification de la présentation du budget de l'État, afin d'améliorer la lisibilité des comptes. Au total, l'incidence des différentes mesures sur les charges du budget général est égale à + 71 millions d'€ en 2002, après + 3 Mds en 2001, - 3,4 Mds en 2000 et + 6,9 Mds en 1999.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les comptes des administrations publiques en 2001 », INSEE-Première, n° 849, mai 2002.
- *Portrait économique de l'Union européenne 2000*, Eurostat, 2002.

### SOURCES

[1] *Les Notes Bleues de Bercy* : « Projet de loi de finances pour 2002 », numéro hors série, septembre 2001 ; « Débat d'orientation budgétaire », n° 210, juillet 2001 ; « Loi de finances initiale pour 2002 : tableaux de synthèses », n°224, février 2002.

[2] « Projet de loi de finances pour 2002 : Rapport économique, social et financier », Minefi, octobre 2001 ([www.finances.gouv.fr](http://www.finances.gouv.fr)).

[3] Eurostat.



Crédits ouverts par ministère (budget général)\* [1]

milliards d'euros

	2001	2002	Évolution** en %
Éducation nationale	59,2	61,4	3,8
Charges communes****	51,1	51,6	1,6
Défense	37,3	37,7	1,0
Emploi et solidarité	31,9	31,9	0,3
Équipement, transports et logement	21,4	21,9	2,6
Intérieur et décentralisation	17,0	17,6	2,8
<b>Rappel du total des concours aux collectivités locales*****</b>	<b>51,8</b>	<b>56,3</b>	<b>6,8</b>
Économie, finances et industrie	14,1	14,4	2,1
Recherche	6,2	6,2	0,8
BCRD***	8,5	8,7	2,2
Agriculture et pêche	5,1	5,1	-0,8
Justice	4,4	4,7	5,7
Anciens combattants	3,6	3,6	0,1
Affaires étrangères	3,4	3,6	1,3
Culture et communication	2,5	2,6	2,4
Services du Premier ministre (y c. audiovisuel public)	1,2	1,3	9,5
Outre-mer	1,0	1,1	3,6
Environnement	0,7	0,8	7,5
Jeunesse et sports	0,5	0,5	3,5
Aménagement du territoire	0,3	0,3	6,7
<b>Total</b>	<b>260,9</b>	<b>266,4</b>	<b>2,1</b>

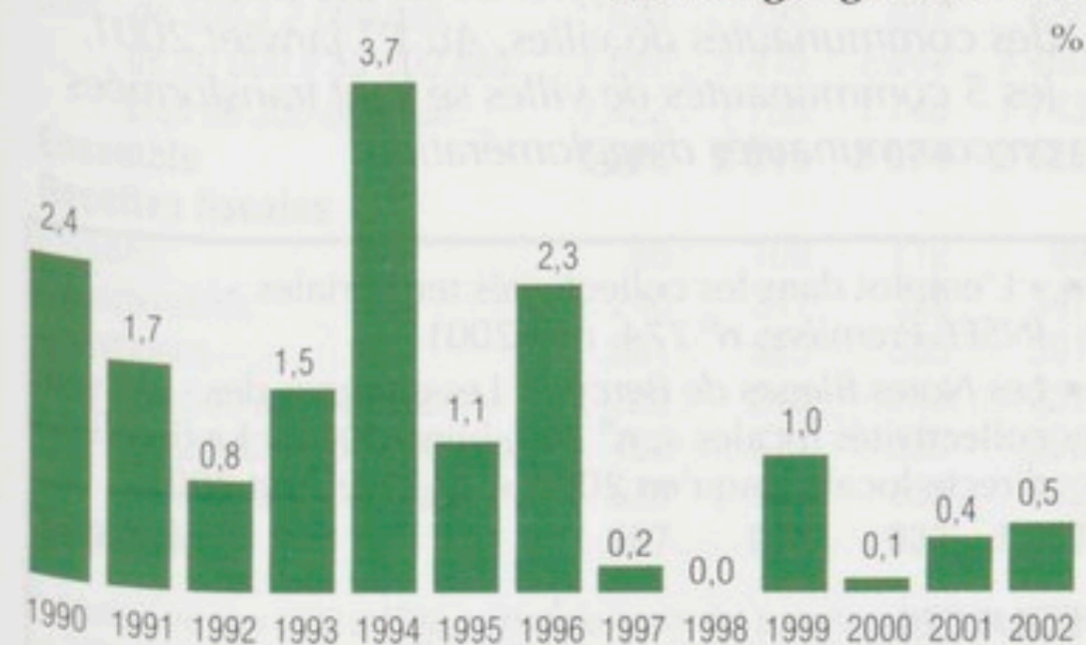
\* Lois de finances initiales. \*\* Évolution à structure constante. \*\*\* Budget civil de recherche et de développement. Y compris les dotations de recherche de divers autres ministères. \*\*\*\* Déduction faite des opérations neutres pour le solde budgétaire : remboursements et dégrèvements d'impôts (62,7 Mds d'€) et opérations pour ordre relatives à la charge d'intérêts de la dette publique (2,7 Mds d'€). \*\*\*\*\* Enveloppe constituée de prélèvements sur recettes de l'État et de dotations inscrites au budget de divers ministères.

Les dépenses primaires\* de l'État [2]

	Variation 2001		Variation 2002	
	Mds d'€	en volume %	Mds d'€	en volume %
Dépenses du budget général	4,0	0,4	5,2	0,5
Charge de la dette	-0,8		-0,3	
Dépenses primaires	3,2		4,9	
Pensions des fonctionnaires	-0,8		-1,7	
Dépenses primaires (hors pension)	2,4	0,1	3,2	0,2

\* Dépenses hors charge de la dette.

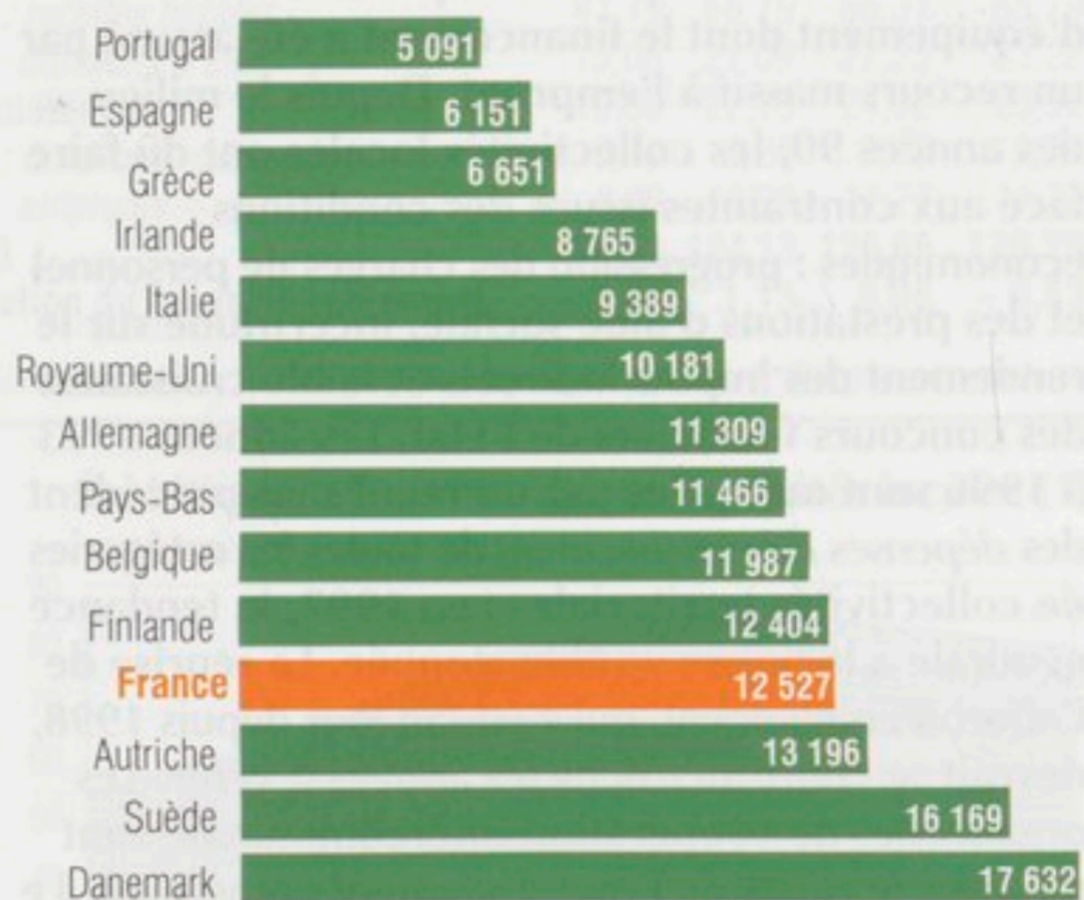
Évolution en volume des dépenses du budget général\* [1]



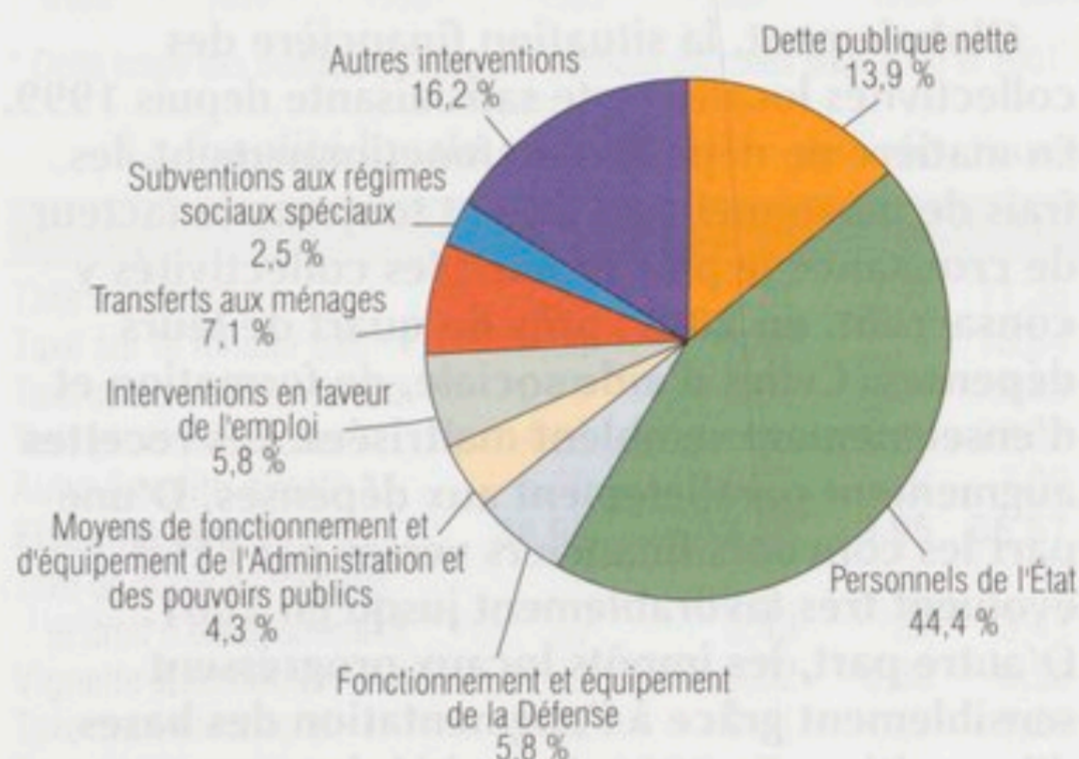
\* Lois de finances initiales.

Dépenses des administrations publiques par habitant en 2000 [3]

euros/habitant



Répartition des charges nettes de l'État en 2002\* [1]



\* Loi de finances initiale.

Structure des dépenses du budget général\* [1]

	1985	1990	2000
Dette publique brute	9,3	11,8	15,0
Pouvoirs publics	0,2	0,3	0,3
Rémunérations et charges sociales	25,9	26,5	27,8
dont : civiles	20,8	21,6	22,9
Pensions	9,1	9,6	11,2
Subventions de fonctionnement	2,9	2,7	3,3
Matériel, entretien et charges diverses de fonctionnement	4,7	5,3	4,2
Interventions économiques	11,7	8,7	8,5
Interventions sociales	15,5	12,9	11,7
Autres interventions	6,4	7,5	7,9
<b>Dépenses ordinaires</b>	<b>85,7</b>	<b>85,3</b>	<b>89,9</b>
Investissements civils directs	2,9	2,8	1,3
Subventions d'investissements civils	5,1	4,5	4,7
Équipement militaire	6,3	7,4	4,1
<b>Dépenses en capital</b>	<b>14,3</b>	<b>14,7</b>	<b>10,1</b>
<b>Ensemble des dépenses du budget général</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Lois de règlement.



# finances publiques

## PRÉSENTATION

À la suite de la décentralisation, les **collectivités locales** ont entrepris un important effort d'équipement dont le financement a été assuré par un recours massif à l'emprunt. Depuis le milieu des années 90, les collectivités locales ont dû faire face aux contraintes issues des conditions économiques : progression des charges de personnel et des prestations d'aide sociale, incertitude sur le rendement des impôts indirects et faible croissance des concours financiers de l'État. Les années 1993 à 1996 sont marquées par un recul sans précédent des **dépenses d'investissement** de toutes les catégories de collectivités territoriales ; en 1997, la tendance générale à la baisse semble stoppée. La reprise de l'effort d'équipement, qui s'est fait jour depuis 1998, devrait se confirmer dans les années à venir. Les organismes de coopération intercommunale sont devenus le relais de l'investissement communal. Le nombre de **groupements de communes à fiscalité propre** est ainsi passé de 466 en 1993 à 2 000 en 2001 et la population concernée, de 16 à 40 millions d'habitants.

Globalement, la situation financière des collectivités locales reste satisfaisante depuis 1999. En matière de dépenses de fonctionnement, les frais de personnel constituent toujours le facteur de croissance le plus rapide : les collectivités y consacrent, en 2001, près du quart de leurs dépenses. Celles d'aide sociale, de formation et d'enseignement semblent maîtrisées. Les recettes augmentent parallèlement aux dépenses. D'une part les concours financiers versés par l'État évoluent très favorablement jusqu'en 2001. D'autre part, les impôts locaux progressent sensiblement grâce à l'augmentation des bases d'imposition. En 2001, la moitié des ressources provient de la **fiscalité locale** (dont les 3/4 sont des impôts directs).

Le processus de désendettement dans lequel se sont engagées les collectivités locales leur a permis de dégager une « capacité de financement » et de participer à la réduction du déficit des administrations publiques. Depuis 1997, elles remboursent plus d'emprunt qu'elles n'en contractent et ont reconstitué une marge de manœuvre financière [1].

## DÉFINITIONS

- **Collectivités locales.** Elles comprennent les communes, les départements et les régions qui sont devenues collectivités territoriales depuis la loi du 2 mars 1982. Les communes peuvent se regrouper volontairement ou transférer une partie de leurs compétences et activités à un établissement public qui peut être une communauté urbaine, un district ou un syndicat. En 1986, une nouvelle étape de décentralisation des compétences de l'État intervient en faveur des collectivités locales. Deux nouvelles dotations d'équipement sont créées : la dotation régionale d'équipement scolaire et la dotation départementale d'équipement des collèges. A partir de l'année 2000, les différentes mesures prises par l'État en matière sociale et fiscale ont modifié la structure des budgets de fonctionnement des collectivités territoriales en occasionnant des transferts de charges et de produits mais sans incidence sur les masses financières.
- **Fiscalité locale.** Elle comprend la fiscalité directe : taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation, taxe professionnelle et la fiscalité indirecte : droits de mutation, carte grise...
- **Dépenses de fonctionnement.** Elles comprennent les dépenses de personnel, l'achat de fournitures indispensables, les frais financiers...
- **Dépenses d'investissement.** Elles comprennent essentiellement les achats de matériels et de mobiliers, bâtiments, travaux d'infrastructure ainsi que le remboursement de la dette.
- **Groupements de communes à fiscalité propre (EPCI).** Ils permettent aux communes qui se regroupent de gérer en commun des équipements ou des services publics, d'élaborer des projets de développement économique, d'aménagement ou d'urbanisme, à l'échelle plus vaste que la commune. Le financement provient de la fiscalité directe locale. En 1999, les dépenses totales des 1 678 groupements s'élèvent à 10,6 Mds d'€. La loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale a créé une nouvelle forme de groupement de communes, la communauté d'agglomération, dont 90 se sont développées en peu de temps, et prévoit la disparition au 1<sup>er</sup> janvier 2002 des districts et des communautés de villes. Au 1<sup>er</sup> janvier 2001, les 5 communautés de villes se sont transformées en communautés d'agglomération.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Collection Statistiques et finances locales*, DGCL, ministère de l'Intérieur : « Guide budgétaire communal, départemental et régional 2002 » ; « Les budgets primitifs des départements » ; « Les budgets primitifs des régions ».
- *Bulletin d'informations statistiques de la DGCL (Bis)* : « La fiscalité directe locale en 2001 », n° 40, octobre 2001 ; « Les budgets primitifs des communes en 2001 », n° 41, janvier 2002.

- « L'emploi dans les collectivités territoriales », INSEE-Première, n° 774, mai 2001.
- *Les Notes Bleues de Bercy* : « Les comptes des collectivités locales », n° 209, juin 2001 ; « La fiscalité directe locale jusqu'en 2000 », n° 212, août 2001.

### SOURCES

[1] *Les collectivités locales en chiffres 2001*, direction générale des collectivités locales, ministère de l'Intérieur.

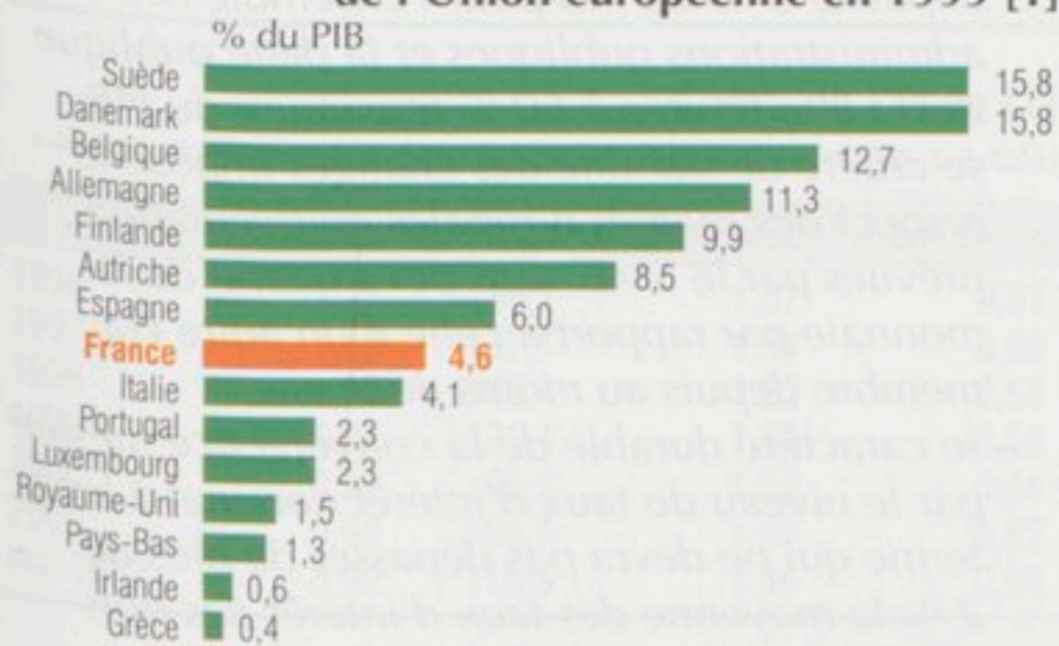


Évolution des finances de l'ensemble des collectivités territoriales\* [1] milliards d'euros

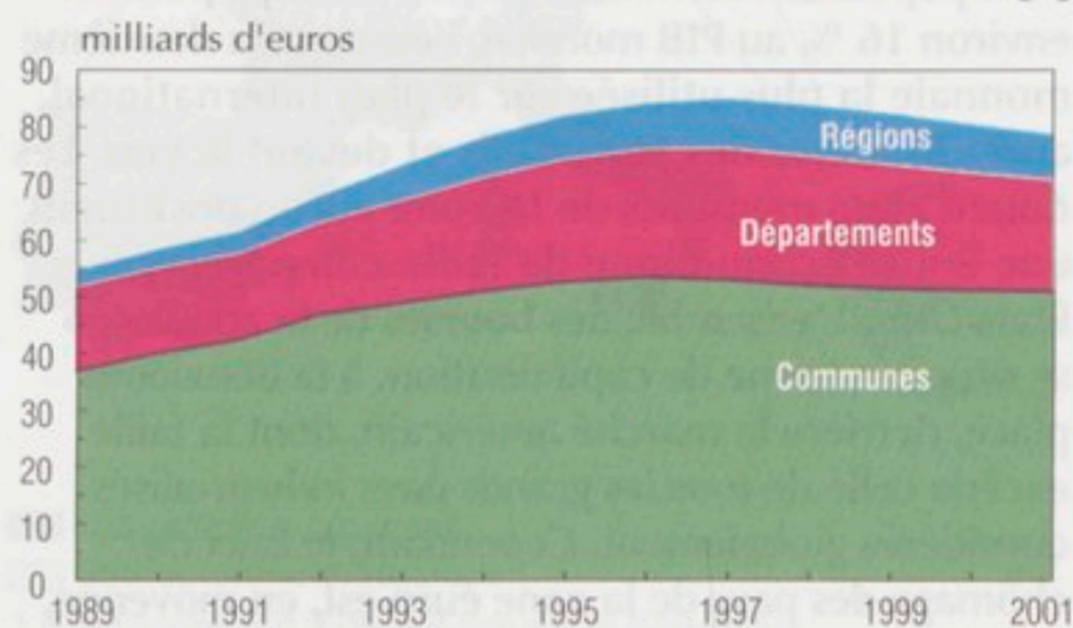
Dépenses	1990	1999	2000	2001	Recettes	1990	1999	2000	2001
Fonctionnement	54,00	80,10	79,86	82,34	Fonctionnement	68,01	101,97	102,64	105,30
dont : personnel	16,94	27,84	28,92	30,00	dont : recettes fiscales	41,19	66,19	66,31	65,79
intérêts	5,61	4,73	4,41	4,46	dotations d'État	15,06	21,09	21,25	**33,22
transferts versés	14,48	22,07	21,05	21,59	Investissement	19,50	22,15	24,02	23,92
Investissement	33,58	42,55	46,74	47,41	dont : dotations, subventions	7,99	8,26	9,19	9,26
dont : équipement brut	20,31	21,35	24,17	23,47	emprunts	8,69	10,98	11,27	11,23
remboursement de dette	5,70	12,74	13,43	14,32	<b>Total</b>	<b>87,51</b>	<b>124,13</b>	<b>126,66</b>	<b>129,23</b>
<b>Total</b>	<b>87,58</b>	<b>123,00</b>	<b>126,60</b>	<b>129,76</b>	<b>Variation du fonds de roulement</b>	<b>-0,08</b>	<b>1,13</b>	<b>0,06</b>	<b>-0,53</b>

\* Collectivités territoriales au sens strict : communes, départements et régions. Les données pour 2000 et 2001 sont celles des budgets primitifs. \*\* Dotations et transferts.

Poids des impôts locaux dans le PIB des pays de l'Union européenne en 1999 [1]



Évolution de la dette\* des collectivités locales [1]



\* Dette totale des budgets principaux ; données estimées pour 2000 et 2001.

Dépenses transférées aux collectivités locales\* [1]

	1987	1990	2001
<b>Tranférées aux départements</b>			
Aide sociale	8 079	9 370	14 026
Collèges	981	1 664	3 208
dont : investissements	410	945	2 049
<b>Transférées aux régions</b>			
Formation professionnelle**	666	868	2 371
Lycées	886	2 434	3 139
dont : investissements	451	1 915	2 212

\* Montants des budgets primitifs pour 2001, comptes administratifs pour les années précédentes. \*\* Y compris l'apprentissage.

Dépenses et recettes des collectivités territoriales par habitant\* [1] euros

	1990	1999	2000	2001
<b>Dépenses totales</b>				
Régions	123	211	216	231
Départements	449	626	634	667
Communes	914	1 178	1 224	1 228
dont : de 500 à 2 000 hab.	**633	795	831	822
de 20 000 à 50 000 hab.	1 047	1 415	1 444	1 460
plus de 300 000 hab.	1 422	1 706	1 746	1 743
<b>Ensemble</b>	<b>1 486</b>	<b>2 015</b>	<b>2 074</b>	<b>2 126</b>
<b>Recettes fiscales</b>				
Régions	66	109	112	99
Départements	240	341	320	347
Communes	381	525	505	591
dont : de 500 à 2 000 hab.	**223	240	248	251
de 20 000 à 50 000 hab.	468	574	588	596
plus de 300 000 hab.	638	673	635	632
<b>Ensemble</b>	<b>687</b>	<b>975</b>	<b>937</b>	<b>1 037</b>

\* Réalisations pour 1990 et 1999, estimations à partir des budgets primitifs pour 2000 et 2001. Population des recensements (avec doubles comptes) de 1990 pour 1990, et de 1999 pour 1999 à 2001. \*\* En 1990, communes de 700 à 2 000 habitants.

La fiscalité locale en 2000 [1] milliards d'euros

Nature des impôts	Communes*	Départements	Régions	Total
Taxe d'habitation	7,26	3,21	0,91	11,38
Taxe sur le foncier bâti	9,03	3,81	1,01	13,84
Taxe sur le foncier non bâti	0,79	0,03	0,01	0,83
Taxe professionnelle	14,90	6,59	2,02	23,52
Autre fiscalité directe **	6,98	0,02	///	7,00
<b>Fiscalité directe***</b>	<b>38,96</b>	<b>13,66</b>	<b>3,95</b>	<b>56,57</b>
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	///	3,43	///	3,43
Vignette automobile	///	0,52	0,00	0,52
Taxe sur l'électricité	0,82	0,41	///	1,23
Taxe additionnelle aux droits de mutation	1,19	0,05	0,00	1,25
Taxe sur les cartes grises	///	///	1,32	1,32
Taxe sur les permis de conduire	///	///	0,03	0,03
Autres taxes	0,46	0,01	0,00	0,47
<b>Fiscalité indirecte</b>	<b>2,46</b>	<b>4,45</b>	<b>1,35</b>	<b>8,26</b>
Taxes liées à l'urbanisme	0,36	0,14	0,07	0,57
<b>Total</b>	<b>41,78</b>	<b>18,24</b>	<b>5,38</b>	<b>65,40</b>

\* Y c. groupements de communes. \*\* Dont taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2,92 Mds d'€. \*\*\* Total des rôles recouverts durant l'année (y c. ceux au titre des années antérieures).

Concours financiers de l'État aux collectivités locales [1] milliards d'euros

	2001	2002
Dotations et subventions de fonctionnement	20,2	21,7
Dotations et subventions d'équipement	6,1	5,9
Financement des transferts de compétence	6,5	6,8
Compensations d'exonérations et de dégrèvements législatifs	18,9	21,6
<b>Ensemble</b>	<b>51,8</b>	<b>56,0</b>
Fiscalité transférée (pour mémoire)	5,7	6,0



## PRÉSENTATION

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, l'euro est la monnaie officielle des douze pays de l'UE (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal) qui, ayant satisfait aux **critères de convergence** imposés par le Traité de Maastricht, constituent la zone euro. La Suède a différé son entrée. Le Royaume-Uni et le Danemark souhaitent conserver leurs monnaies.

Avec une zone économique dont la population comprend 304 millions de personnes (soit le vingtième de la population mondiale) et qui contribue pour environ 16 % au PIB mondial, l'euro est la deuxième monnaie la plus utilisée sur le plan international, après le dollar des États-Unis et devant le yen. Les douze états membres de la zone euro constituent une entité économique de taille comparable aux États-Unis. L'ensemble des bourses de la zone euro se situe, en terme de capitalisation, à la deuxième place, derrière le marché américain, dont la taille excède celle de tous les grands pays industrialisés considérés globalement. Cependant, le taux de chômage des pays de la zone euro est, en moyenne, plus élevé qu'aux États-Unis ou au Japon.

En 2001, la croissance du PIB en volume pour la zone euro (1,5 %) est beaucoup plus faible que celle enregistrée en 2000 (3,4 %). Ce ralentissement est dû à la faiblesse de la demande intérieure et à un important mouvement de déstockage. Dans une conjoncture mondiale dégradée, les échanges commerciaux de la zone euro avec les pays tiers sont beaucoup moins dynamiques qu'en 2000 : les exportations augmentent de 5 % alors que les importations reculent de 2 %. De ce fait l'excédent commercial progresse pour atteindre environ 50 Mds d'€ après 5 Mds en 2000.

En 2001, le solde des finances publiques pour l'ensemble des pays de la zone euro s'est détérioré, passant d'un excédent de 0,2 % du PIB en 2000, à un déficit de 1,3 % en 2001. Quatre pays (Allemagne, Portugal, France et Italie) ont toujours un déficit important. En Allemagne (- 2,7 %) et au Portugal (- 2,2 %) il est proche du seuil de 3 % du PIB. Néanmoins plusieurs pays continuent d'enregistrer des excédents. Dans le même temps le ratio de la dette publique par rapport au PIB diminue dans tous les États, sauf au Portugal ; en Allemagne et en Espagne, il passe en dessous du seuil de 60 %, alors qu'en Italie, en Belgique, en Grèce et en Autriche, il est toujours au-dessus [1] [2] [3] [4].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Bilan à cinq mois du passage réussi à l'euro fiduciaire », *Bulletin de la Banque de France*, n° 101, mai 2002.
- « Monnaie, finances et l'euro : statistiques », *Tableaux détaillés*, Eurostat, Thème 2, mensuel.
- « La monnaie unique », *Les cahiers français*, n° 282, La documentation Française
- « Trois défis pour la zone euro », *Problèmes économiques*, n° 2755, avril 2002.

## DÉFINITIONS

- **Critères de convergence.** Le traité de Maastricht impose aux États membres de satisfaire simultanément aux cinq critères de convergence suivants pour participer à la monnaie unique (Euro) :
  - le critère de stabilité des prix : le taux d'inflation ne devra pas dépasser de plus de 1,5 % la moyenne des taux des trois États membres les moins inflationnistes.
  - les critères de maîtrise des déficits publics : le déficit des finances publiques ne devra pas dépasser 3 % du PIB pour l'ensemble des administrations publiques et la dette publique devra être limitée à 60 % maximum du PIB.
  - le critère de stabilité des changes impose le respect des marges normales de fluctuation prévues par le SME, sans dévaluation de la monnaie par rapport à celle d'un autre État membre depuis au moins deux ans.
  - le caractère durable de la convergence mesuré par le niveau du taux d'intérêt nominal à long terme qui ne devra pas dépasser de plus de 2 % la moyenne des taux d'intérêt des trois pays les plus performants en matière d'inflation.

### SOURCES

- [1] Eurostat.
- [2] *Bulletin mensuel*, Banque centrale européenne, mai 2002.
- [3] « Les échanges extérieurs de la France et de la zone euro », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 228, avril 2002.
- [4] *Zone Euro*, document disponible sur le site internet de la Banque de France ([www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr))



Valeur de l'euro dans les monnaies nationales  
des pays de la zone euro [1]

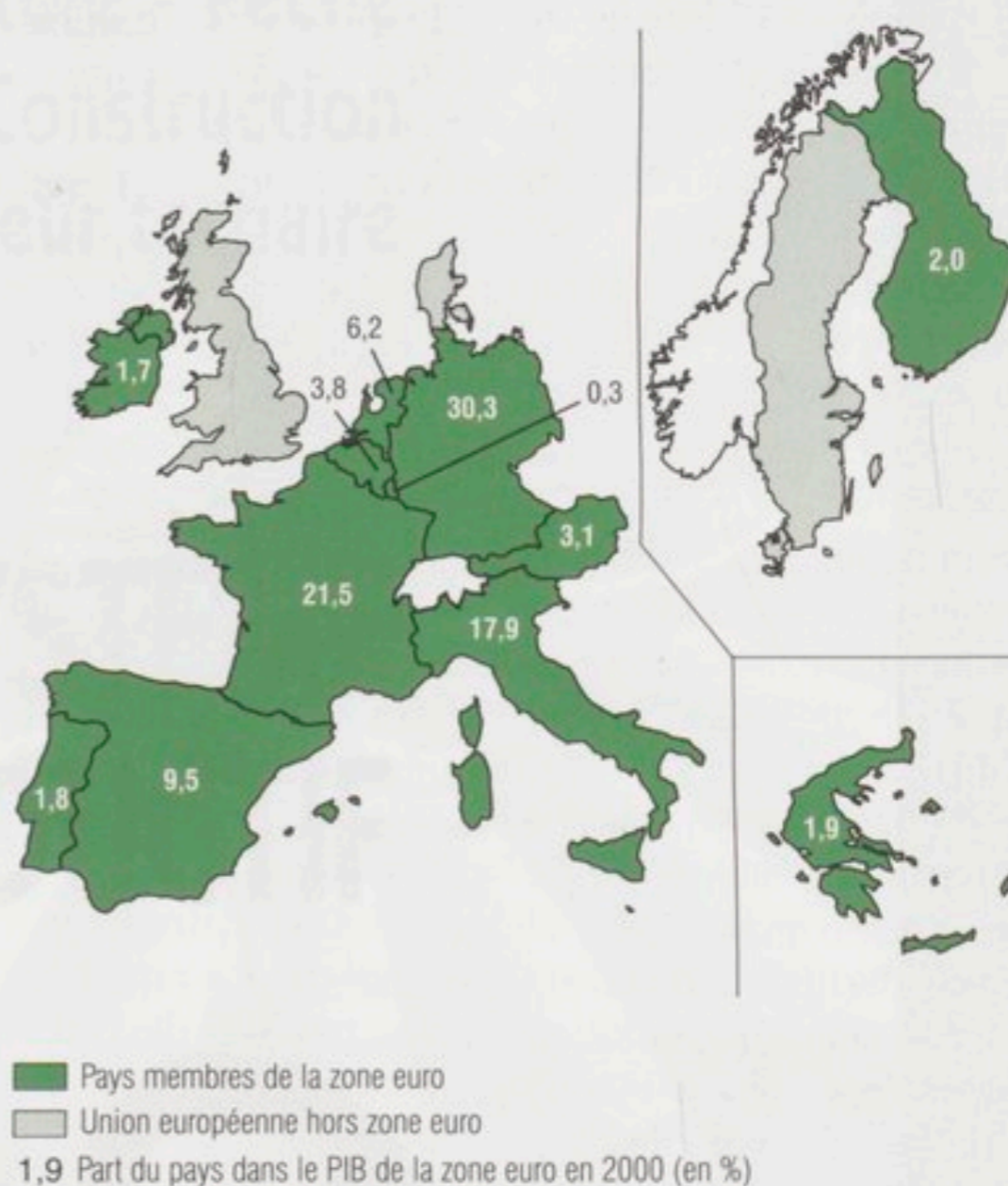
1 euro égale		
Allemagne	1,95583	mark
Autriche	13,7603	schilling
Belgique	40,3399	francs belges
Espagne	166,386	pesetas
Finlande	5,94573	mark finlandais
<b>France</b>	<b>6,55957</b>	<b>francs</b>
Grèce	340,75	drachme
Irlande	0,787564	livre irlandaise
Italie	1936,27	lire
Luxembourg	40,3399	francs luxembourgeois
Pays-Bas	2,20371	florins
Portugal	200,482	escudos

## Cours de l'euro [2]

valeurs moyennes (en écus jusqu'en 1998 et en euros au-delà)

	dollar	yen	franc suisse	livre sterling
1996	1,27	138,1	1,57	0,81
1997	1,13	137,1	1,64	0,69
1998	1,12	146,4	1,62	0,68
1999	1,07	121,4	1,60	0,66
2000	0,92	99,5	1,56	0,61
2001	0,90	108,7	1,51	0,62
mai 2002	0,92	115,9	1,46	0,63

## La zone euro en 2001 [1]



## Évolution de la situation des 15 pays de l'Union européenne par rapport aux critères de convergence\* [1] %

	Solde public (1)			Dette publique (2)			Inflation (3)			Taux d'intérêt (4)		
	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001
Allemagne	-1,6	1,2	-2,7	61,3	60,3	59,8	0,6	2,1	2,4	4,5	5,3	4,8
Autriche	-2,2	-1,5	0,1	64,9	63,6	61,7	0,5	2,0	2,3	4,7	5,6	5,1
Belgique	-0,6	0,1	0,2	115,0	109,3	107,5	1,1	2,7	2,4	4,8	5,6	5,1
Danemark	3,1	2,5	2,5	52,7	46,8	44,5	2,1	2,7	2,3	4,9	5,6	5,1
Espagne	-1,1	-0,3	0,0	63,1	60,4	57,2	2,2	3,5	2,8	4,7	5,5	5,1
Finlande	1,9	7,0	4,9	46,8	44,0	43,6	1,3	3,0	2,7	4,7	5,5	5,0
<b>France</b>	<b>-1,6</b>	<b>-1,3</b>	<b>-1,4</b>	<b>58,5</b>	<b>57,4</b>	<b>57,2</b>	<b>0,6</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>	<b>4,6</b>	<b>5,4</b>	<b>5,0</b>
Grèce	-1,7	-0,8	0,1	103,8	102,8	99,7	2,1	2,9	3,7	6,3	6,1	5,3
Irlande	2,3	4,5	1,7	49,6	39,0	36,6	2,5	5,3	4,0	4,7	5,5	5,0
Italie	-1,8	-0,5	-1,4	114,5	110,6	109,4	1,7	2,6	2,3	4,7	5,6	5,2
Luxembourg	3,8	5,8	5,0	6,0	5,6	5,5	1,0	3,8	2,4	4,7	5,5	4,9
Pays-Bas	0,4	2,2	0,2	63,1	56,0	53,2	2,0	2,3	5,1	4,6	5,4	5,0
Portugal	-2,2	-1,5	-2,2	54,2	53,4	55,6	2,2	2,8	4,4	4,8	5,6	5,2
Royaume-Uni	1,1	4,1	0,9	45,2	42,4	39,0	1,3	0,8	1,2	5,0	5,3	5,0
Suède	1,5	3,7	4,7	65,0	55,3	56,0	0,6	1,3	2,7	5,0	5,4	5,1
<b>Valeur de référence</b>	<b>-3,0</b>	<b>-3,0</b>	<b>-3,0</b>	<b>60,0</b>	<b>60,0</b>	<b>60,0</b>	<b>2,1</b>	<b>2,8</b>	<b>3,3</b>	<b>6,6</b>	<b>7,4</b>	<b>7,1</b>

\* Pour le solde public et la dette publique en 2001, les données sont celles notifiées par les États membres à la Commission européenne en mars 2002. (1) Besoin de financement des administrations publiques en % du PIB ; y c. les ventes de licences UMTS. (2) Dette brute consolidée des administrations publiques en % du PIB. (3) Moyenne annuelle. (4) À long terme ; moyenne annuelle.

## La zone euro comparée aux États-Unis et au Japon [1] [2] [4]

	Zone euro	États-Unis	Japon		Zone euro	États-Unis	Japon
Population en millions (mi-2001)	303,7	284,5	127,1	FBCF/PIB en 2001 (%)	21,0	19,4	25,5
PIB :				Inflation (avr. 2002/avr. 2001 en %)	2,4	4,6	-1,1
- 2001 en Mds d'€	6 810,5	11 397,7	4 632,6	Taux de chômage en avril 2002	8,3	6,0	5,2
- 2001/00 en volume	1,5	1,2	-0,5	Production indust. (mars 2002/mars 2001 en %)	-2,4	-3,0	-8,8
Revenu national brut* en 1999 :				Capitalisation boursière en 2001 en Mds de \$	3 442,7	13 766,3	2 264,5
- en Mds de dollars PPA**	6 643	8 878	3 186	Commerce extérieur*** en 2001 en Mds d'€			
- en dollars par habitant en PPA**	22 012	31 910	25 170	- Exportations	2 538,1	1 172,7	483,7
Déficit public en 2001 :				- Importations	2 423,9	1 540,9	454,5
- en % du PIB	-1,3	0,5	-6,9	- Solde	114,2	-368,2	29,2
Dette publique en 2001 :				- Solde/PIB (%)	1,7	-3,2	0,6
- en % du PIB	69,1	57,6	132,0				

\* Le revenu national brut (RNB) est la somme des revenus primaires perçus par les résidents sur le territoire national et de l'étranger. Il est un indicateur plus pertinent de la prospérité d'un pays que le PIB qui mesure la valeur des biens et services produits sur le territoire national. \*\* Le RNB est converti en dollar international à l'aide des parités de pouvoir d'achat (PPA), afin d'éliminer les différences de niveaux de prix nationaux. \*\*\* Y c. échanges intra-zone



# Finances publiques

## La zone euro

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, l'euro est la monnaie officielle des douze pays de l'UE (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal) qui ont remplacé aux côtés de monnaies nationales (deutsche Mark, schilling, florin, etc.) le franc français et le livre sterling. Avec une population de 320 millions, la zone euro comprend 10 % de la population mondiale. Elle est devenue le monde le plus riche et le plus développé après le décollage des États-Unis et du Japon. Deux des membres de la zone euro, l'Allemagne et l'Italie, sont les deux plus grands pays industrialisés du monde. En termes de capitalisation, à la deuxième place, derrière le marché américain, doit la taille excelle celle de tous les grands pays industrialisés considérés globalement. Cependant, le taux de chômage des pays de la zone euro est le plus élevé qu'aux États-Unis ou au Japon.

En 2001, la croissance de PIB des pays de la zone euro a été de 0,2 %, contre 1,1 % aux États-Unis et 0,2 % au Japon.

Indicateur	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Changement de PIB	1,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Changement de PIB par habitant	1,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Changement de PIB par habitant (hors inflation)	1,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Changement de PIB par habitant (hors inflation) (hors inflation)	1,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Changement de PIB par habitant (hors inflation) (hors inflation) (hors inflation)	1,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2

La zone euro comparée aux États-Unis et au Japon (1)

Indicateur	2000	2001	2002	2003	2004	2005
PIB (en milliards de dollars)	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
PIB par habitant (en milliers de dollars)	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
Changement de PIB	1,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Changement de PIB par habitant	1,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Changement de PIB par habitant (hors inflation)	1,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Changement de PIB par habitant (hors inflation) (hors inflation)	1,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2

## La zone euro dans les monnaies nationales

Monnaie	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Allemagne	1,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Autriche	1,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Belgique	1,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Espagne	1,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
France	1,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Grèce	1,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Irlande	1,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Italie	1,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Luxembourg	1,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Pays-Bas	1,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Portugal	1,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2

## La zone euro (2)

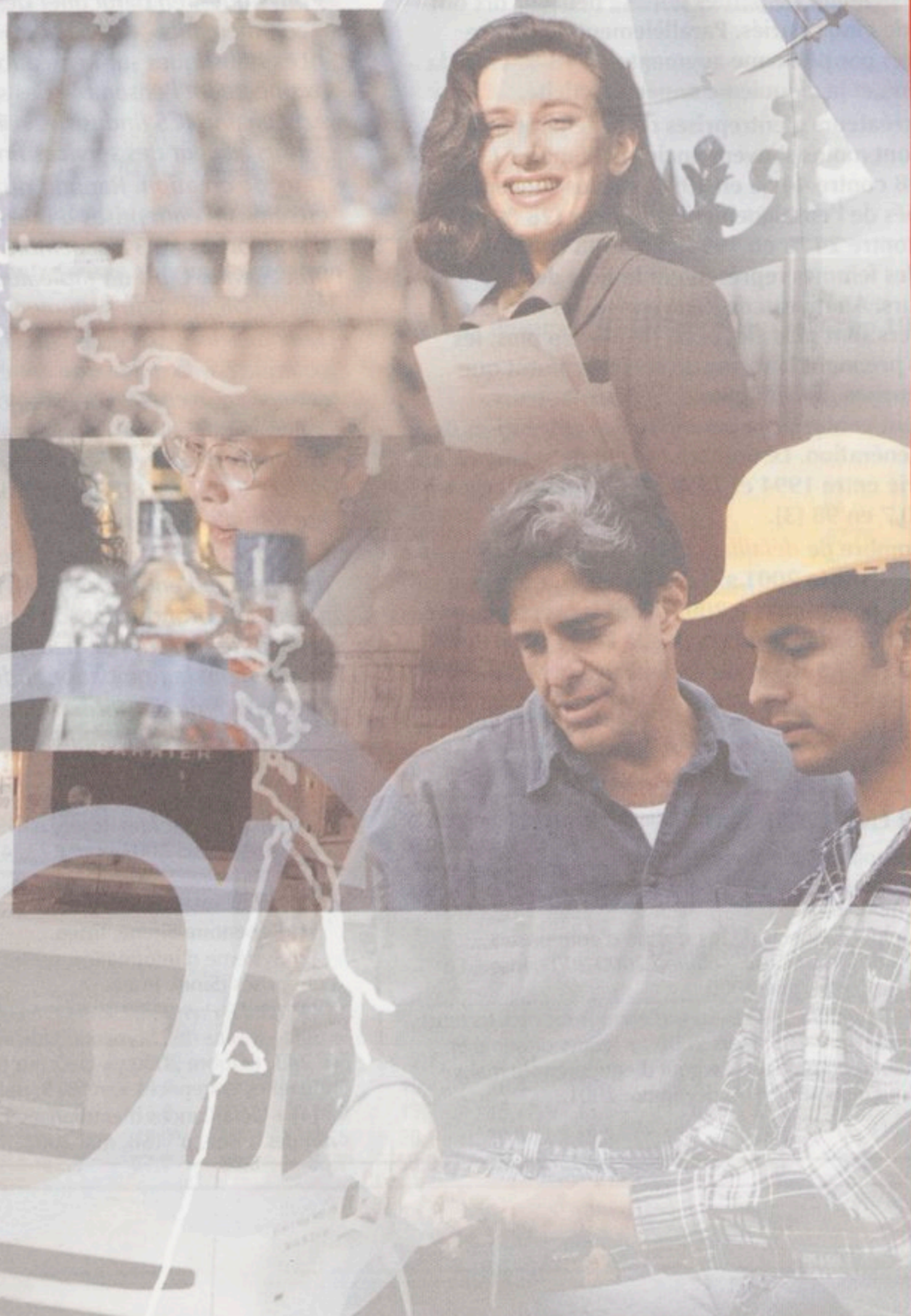
Indicateur	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Changement de PIB	1,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Changement de PIB par habitant	1,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Changement de PIB par habitant (hors inflation)	1,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Changement de PIB par habitant (hors inflation) (hors inflation)	1,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2



---

Appareil productif  
Énergie  
Agriculture - Pêche  
Industrie - Construction  
Secteur tertiaire

# SYSTÈME PRODUCTIF





# ! appareil productif

## PRÉSENTATION

En 2001, 268 600 entreprises sont créées, soit 0,5 % de moins qu'en 2000. Au niveau sectoriel, l'évolution du nombre de **créations d'entreprises** est contrastée. Parmi les six secteurs qui enregistrent une baisse, ceux de l'industrie de biens de consommation (- 6 %) et des transports (- 4,9 %) diminuent le plus. Le secteur des services aux entreprises reste stable. Le nombre de créations augmente, en particulier, dans l'industrie des biens intermédiaires et énergie (+ 5,6 %) et dans l'industrie des biens d'équipement et automobile (+ 2,9 %) [1].

En 1999, cinq ans après leur création, 46 % des nouvelles entreprises existent toujours. La grande majorité des entreprises **reprises** et surtout créées sont des unités de très petite taille. Sept entreprises sur dix débutent leur activité sans aucun salarié. Cinq ans plus tard, plus de la moitié des entreprises pérennes comptent au moins un salarié. La majorité reste cependant de petites unités : neuf sur dix ont moins de cinq salariés. Parallèlement, le chiffre d'affaires par personne augmente de 18 % entre la troisième et la cinquième année d'activité.

Les créateurs d'entreprises de la génération de 1998 sont moins souvent anciens chômeurs (35 % en 1998 contre 44 % en 1994) et plus souvent des diplômés de l'enseignement supérieur (28 % en 1998 contre 24 % en 1994). En 1998 comme en 1994, les femmes représentent le tiers des créateurs. Au niveau de l'entreprise, les moyens financiers sont plus élevés et, de plus en plus, les projets prennent la forme de sociétés plutôt que d'entreprises individuelles. Ces deux facteurs devraient conforter la pérennité des entreprises de cette génération. Le nombre moyen de salariés n'a pas varié entre 1994 et 1998 : 0,6 au démarrage en 94, et 0,7 en 98 [3].

Le nombre de **défaillances** d'entreprises jugées au cours de l'année 2001 s'élève à 36 934, en baisse de 1,5 % par rapport à 2000. Tous les secteurs ont suivi cette tendance à la baisse, à l'exception du bâtiment (+ 3,5 %) et du secteur des services aux entreprises (+ 12,4 %) [4].

## DÉFINITIONS

• **Création d'entreprises.** Elle se matérialise par l'immatriculation de l'unité au répertoire SIRENE. Elle correspond à la création du premier établissement économiquement actif. Le concept de création d'entreprises est pris au sens large ; il inclut tous les mouvements donnant lieu à une prise d'activité :

- **création pure** (ou création ex nihilo) : création d'un établissement économiquement actif jusqu'alors inexistant, ayant pour conséquence l'exploitation de nouveaux moyens de production ;

- **reprise** : unité légale qui reprend totalement ou partiellement, l'activité d'un ou plusieurs établissements économiques d'une autre unité légale ;

- **réactivation** : c'est le fait pour une entreprise qui avait cessé son activité de la reprendre. Ce mouvement concerne surtout les personnes physiques, en particulier des artisans et des commerçants.

Les statistiques sur la création d'entreprises concernent l'ensemble des secteurs marchands du champ ICS (industrie, commerce et services) (hors secteur des services financiers).

• **Taux de création.** Rapport du nombre de créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 31 décembre de l'année précédente. C'est un indicateur de renouvellement du système productif.

• **Taux de survie.** La durée de vie des entreprises est obtenue par la différence entre la date de cessation économique et celle de création. Le taux de survie à 1, 3, 5 ou 7 ans est donc égal au nombre des entreprises de la génération N encore actives lors de leur 12<sup>e</sup>, 36<sup>e</sup>, 60<sup>e</sup> ou 84<sup>e</sup> mois, divisé par le nombre d'entreprises créées l'année N.

• **Défaillance d'entreprises :** Les statistiques de défaillance d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire soit directement la liquidation judiciaire.

• **Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises).** Voir définition au 14.2.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Créations et créateurs d'entreprises », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 205, décembre 2001.
- « Quelques aspects de la création d'entreprise », *L'économie française - édition 2000-2001*, Insee, Le livre de Poche, juin 2000.
- *INSEE-Première* : « Créations d'entreprises : les facteurs de survie », n° 703, mars 2000 ; « Jeune, diplômé et créateur d'entreprise - Le goût d'entreprendre malgré les difficultés », n° 814, décembre 2001.

- *Informations rapides*, Insee, n° 49, 22 janvier 2001, n° 74, 21 mars 2001 et n° 123, 4 mai 2001.

### SOURCES

- [1] Répertoire Sirene, Insee.
- [2] Système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine), Insee.
- [3] *INSEE-Première* : « Les créateurs d'entreprise en 1998 - Moins de chômeurs, plus de diplômés », n° 743, octobre 2000 ; « Les cinq premières années des nouvelles entreprises », n° 815, décembre 2001.
- [4] « Défaillances d'entreprises », *Informations rapides*, Insee, n° 158, mai 2002.



## DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES 14.1

### Les créations d'entreprises\* [1]

	1993	2000	2001
<b>Ensemble</b>	<b>272 264</b>	<b>270 043</b>	<b>268 619</b>
soit en % :			
<b>Selon l'origine</b>			
Créations pures	62,3	64,7	65,2
Reprises	17,7	15,4	15,5
Réactivations	20,0	19,9	19,4
<b>Par secteur</b>			
IAA	2,4	2,3	2,3
Industrie de biens de consommation	3,3	2,6	2,5
Indus. biens d'équip. et automobile	1,4	1,1	1,1
Indus. biens intermédiaires et énergie	2,0	1,5	1,6
Construction	12,3	14,7	14,6
Commerce	32,1	26,6	26,2
Transports	3,7	2,6	2,5
Activités immobilières	2,6	3,4	3,4
Services aux entreprises	15,1	18,6	18,7
Services aux particuliers	18,3	19,1	19,4
dont : hôtels cafés restaurants	11,4	11,1	11,3
Éducation, santé, action sociale	6,8	7,5	7,7
<b>Par taille</b>			
0 salarié	71,7	76,6	76,5
1 à 2 salariés	18,1	15,4	15,6
3 à 5 salariés	5,2	4,4	4,4
6 à 9 salariés	1,6	1,3	1,3
10 salariés et plus	1,7	1,4	1,4
Non déterminé	1,7	0,9	0,7
<b>Selon la catégorie juridique</b>			
Personnes morales	36,2	39,3	40,1
Personnes physiques	63,8	60,7	59,9

\* Les entreprises étrangères ne sont plus prises en compte.

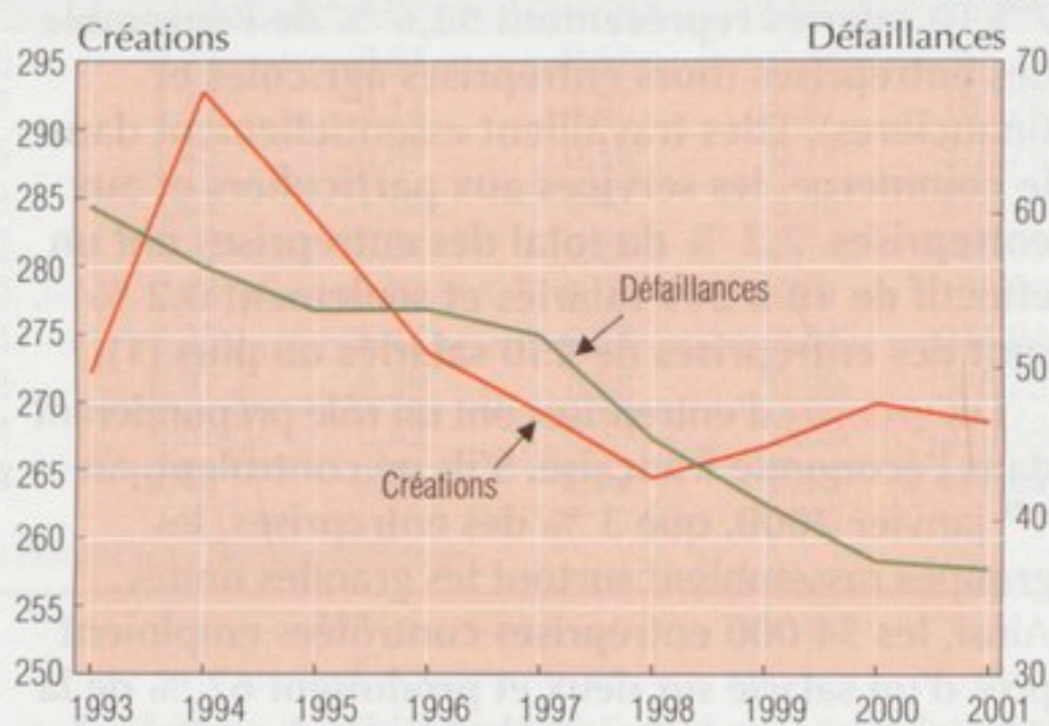
### Stocks d'entreprises et taux de création par secteur [1]

	1993		2001	
	Stock* milliers	Taux de création %	Stock* milliers	Taux de création %
IAA	75,2	8,7	67,8	9,0
Industrie de biens de consommation	82,6	11,0	75,7	8,7
Industries de biens d'équip. et automobile	46,9	8,3	45,0	6,8
Industries de biens intermédiaires et énergie	75,8	7,2	66,6	6,4
Construction	332,4	10,1	318,8	12,3
Commerce	653,4	13,4	618,2	11,4
Transports	91,9	10,8	90,7	7,4
Activités immobilières	64,5	11,0	68,9	13,1
Services aux entreprises	279,5	14,7	371,0	13,5
Services aux particuliers	343,1	14,5	380,7	13,7
Éducation, santé, action sociale	262,4	7,1	314,6	6,6
<b>Ensemble</b>	<b>2 307,6</b>	<b>11,8</b>	<b>2 418,0</b>	<b>11,1</b>

\* Au 1<sup>er</sup> janvier.

### Évolution des créations et défaillances d'entreprises\* [1] [4]

milliers



\* Champ : industrie, commerce et services.

### Répartition des entreprises créées selon l'activité préalable du créateur [2]

%

	1994	1998
En activité	42,2	50,3
Chômeur de moins d'un an	27,4	18,6
Chômeur de plus d'un an	16,4	16,2
Inactif	14,0	14,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### Taux de survie des entreprises créées en 1994 [2]

%

	Survie à 3 ans	Survie à 5 ans
<b>Par secteur</b>		
IAA	67,3	57,2
Autres services	66,9	55,1
Construction	63,0	49,0
Industrie hors IAA	62,7	50,0
Transport	60,5	50,3
Services aux entreprises, immobilier, location	59,1	46,3
Hôtels-café-restaurants	56,1	42,5
Commerce et réparation	53,5	39,9
<b>Par taille (effectifs au démarrage)</b>		
0 salarié	55,5	42,3
1 ou 2 salariés	65,5	49,9
3 à 5 salariés	67,5	54,1
6 à 9 salariés	73,2	58,0
10 salariés et plus	80,3	65,3
<b>Selon la catégorie juridique</b>		
Personnes physiques	51,8	40,2
Personnes morales	67,9	53,6

### Défaillances d'entreprises [4]

milliers

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Industrie	8,3	9,5	10,1	8,8	7,7	7,6	6,9	5,9	5,6	4,9	4,5
Construction	10,9	11,6	11,7	10,3	10,4	10,4	10,2	8,8	8,1	7,4	7,7
Commerce - Réparation	16,0	16,8	16,8	16,2	15,7	15,7	15,5	13,6	12,1	10,8	10,2
Autres services	17,7	19,9	22,0	21,5	20,1	20,3	19,6	17,1	15,5	14,4	14,6
<b>Total</b>	<b>52,9</b>	<b>57,7</b>	<b>60,6</b>	<b>56,7</b>	<b>53,9</b>	<b>53,9</b>	<b>52,3</b>	<b>45,5</b>	<b>41,2</b>	<b>37,5</b>	<b>36,9</b>



# 14! appareil productif

## PRÉSENTATION

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2001, les entreprises de moins de 10 salariés représentent 92,6 % de l'ensemble des entreprises (hors entreprises agricoles et financières). Elles travaillent essentiellement dans le commerce, les services aux particuliers et aux entreprises. 7,2 % du total des entreprises ont un effectif de 10 à 249 salariés et seulement 0,2 % sont des entreprises de 250 salariés ou plus [1].

Les **groupes** d'entreprises ont un rôle prépondérant dans l'économie française. S'ils ne contrôlent, au 1<sup>er</sup> janvier 2000, que 3 % des entreprises, les groupes rassemblent surtout les grandes unités. Ainsi, les 54 000 entreprises contrôlées emploient près d'un salarié sur deux et produisent 67 % de la valeur ajoutée. Les firmes indépendantes effectuent moins d'un quart des exportations directes. L'importance des groupes varie selon le secteur d'activité. Elle est faible dans la construction, les services aux particuliers et le commerce où l'activité est répartie dans de nombreuses entreprises, souvent de petite taille. À l'opposé, dans l'automobile et l'énergie, secteurs dominés par les grandes entreprises, le poids des groupes est très fort (plus de 85 % des effectifs salariés et plus de 90 % de la valeur ajoutée des secteurs concernés).

La concentration est particulièrement forte dans les activités principalement dominées, ou anciennement dominées, par le secteur public (construction automobile, construction aéronautique et spatiale, fabrication d'armes et de munitions, extraction et raffinage de pétrole, production et distribution d'électricité, captage, traitement et distribution d'eau). Les quatre premiers groupes présents occupent plus de 80 % des salariés et réalisent plus de 85 % de la valeur ajoutée [5].

Par rapport à l'ensemble des entreprises de l'industrie, du commerce et des services (hors agriculture, services financiers, location immobilière et administration), les **très petites entreprises** (entreprises de moins de 20 salariés) représentent, en 1999, 30 % de l'effectif salarié total et 27 % de la valeur ajoutée totale. Dans le bâtiment elles atteignent plus de la moitié de la valeur ajoutée, mais seulement 9 % dans l'industrie (hors IAA) [3].

## DÉFINITIONS

- **Excédent brut d'exploitation (EBE).** C'est la part de la valeur ajoutée disponible pour la rémunération des capitaux internes et externes.
- **Valeur ajoutée hors taxes (VAHT).** Solde des opérations de production de l'entreprise.
- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** Voir définition au mot-clé 14.3.
- **Entreprise industrielle.** D'après le Sessi, c'est une entreprise de plus de 20 salariés dont l'activité principale est industrielle (hors énergie, IAA et BTP).
- **Petites et moyennes entreprises (PME).** Entreprises dont l'effectif est compris entre 20 et 499 salariés.
- **Microgroupe.** Groupe d'entreprises dont l'effectif total est inférieur à 500 salariés.
- **Groupe.** Voir définition au mot-clé 14.4.
- **Répertoire Sirene.** Le répertoire national d'identification des entreprises et de leurs établissements, appelé Sirene, a été créé par le décret du 14 mars 1973. Il a pour mission d'enregistrer l'état civil des entreprises : le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance pour une personne physique ou la raison sociale pour une personne morale ; y sont également indiqués le sigle, la forme juridique, le siège social et les dates de création ou de cessation d'activité.
- **Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises).** Vise à étudier de façon permanente et régulière les caractéristiques et la vie des nouvelles entreprises. Le système a démarré en 1994 avec l'interrogation d'un échantillon d'entreprises créées ou reprises au cours du premier semestre 1994. Ces entreprises sont suivies pendant cinq ans par un questionnaire trois ans et cinq ans plus tard. Deux autres cohortes, celles des entreprises nées respectivement en 1998 et 2002 sont entrées dans le dispositif Sine.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Création et pérennisation de l'entreprise de petite taille », Conseil économique et social, 2001.
- « État des lieux de la très petite entreprise », *Problèmes économiques*, n° 2.742, janvier 2002.
- *INSEE-Première* : « Les petites entreprises du commerce depuis 30 ans », n° 831, février 2002 ; « Au-delà des entreprises : les groupes », n° 836, mars 2002.
- « L'appartenance à un groupe facilite le financement des entreprises », *Économie et statistique*, Insee, n° 336, juin 2000.

- « La rémunération et l'emploi dans les très petites entreprises en juin 2000 », *Premières synthèses*, Dares, n° 3.2, janvier 2002.

### SOURCES

- [1] Répertoire Sirene, Insee.
- [2] La situation dans l'industrie, *Résultat détaillé de l'enquête annuelle d'entreprise 2000*, tome 1, Sessi, édition 2002.
- [3] Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services.
- [4] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.
- [5] *Annuaire statistique de la France*, Insee.



## CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES 14.2

### Répartition des entreprises par nombre de salariés et activité au 1-1-2001\* [1]

milliers

Secteurs d'activité	0	1 à 9	10 à 49	50 à 99	100 à 249	250 à 499	500 et +	Total
IAA	19,43	40,54	6,26	0,72	0,51	0,17	0,15	67,77
Industrie hors IAA	78,02	69,92	29,77	4,49	3,14	1,07	0,87	187,28
Construction	150,59	143,17	22,66	1,45	0,64	0,16	0,11	318,78
Commerce	311,35	262,46	38,23	3,69	1,72	0,42	0,33	618,18
Transports	54,11	25,47	8,82	1,18	0,74	0,23	0,14	90,69
Activités immobilières	46,40	20,37	1,99	0,08	0,04	0,01	0,01	68,90
Services aux entreprises	230,02	114,21	22,04	2,36	1,44	0,53	0,44	371,04
Services aux particuliers	201,21	161,91	16,08	0,97	0,39	0,08	0,09	380,73
Éducation, santé, action sociale	238,08	70,92	4,54	0,52	0,42	0,11	0,02	314,59
<b>Total</b>	<b>1 329,20</b>	<b>908,95</b>	<b>150,39</b>	<b>15,45</b>	<b>9,04</b>	<b>2,77</b>	<b>2,15</b>	<b>2 417,95</b>

\* Champ ICS (Industrie, Construction, Commerce, Services), hors entreprises agricoles et financières. Données définitives.

### Le poids des entreprises selon leur taille en terme de valeur ajoutée en 1999 [3]

%

	Nombre de salariés		
	0 à 19	20 à 249	250 et plus
IAA	22,1	26,9	51,0
Industrie hors IAA	8,9	23,4	67,7
Construction	52,1	32,0	15,9
Commerce	38,8	30,6	30,6
Transports	16,6	27,1	56,3
Services	31,3	21,8	46,9
Éducation, santé, action sociale	74,3	21,5	4,2
<b>Total</b>	<b>27,2</b>	<b>25,1</b>	<b>47,7</b>

### Importance des groupes selon l'implantation géographique de la tête de groupe en 2000\* [5]

montants en milliards d'euros

	Groupes français	Groupes étrangers	
		UE	Hors UE
Nombre d'entreprises	45 053	6 379	2 909
Effectif salarié (milliers)	5 117	989	818
VABCF**	511	58	46
Excédent brut d'exploitation	308	21	15
Immobilisations corporelles brutes	803	87	60
Investissement en immobilisations corporelles***	76	14	8

\* Entreprises soumises aux bénéfices industriels et commerciaux ou aux bénéfices non commerciaux ; données au 1<sup>er</sup> janvier. \*\* Valeur ajoutée brute au coût des facteurs. \*\*\* Hors apports.

### Évolution du chiffre d'affaires des entreprises [4]

indices base 100 en 1995

	1996	1998	2000	2001
Industrie	102,0	112,0	129,0	132,8
Construction	101,0	105,0	123,0	129,9
Transports	101,5	113,4	132,7	138,4
Commerce de gros	101,9	110,9	124,9	126,7
Commerce de détail	102,3	111,1	123,9	129,4
Services aux particuliers	99,9	108,2	112,9	117,8
Services aux entreprises	103,3	116,9	140,0	149,2

### Importance des groupes en fonction de leur taille en 2000\* [5]

montants en milliards d'euros

	Nombre de groupes**	Effectif salarié milliers	Ressources élargies***	Capitaux propres et autres fonds propres
Microgroupe :				
0 à 499 salariés	7 981	934	278	218
Petits groupes :				
500 à 1 999 salariés	1 144	1 093	287	240
Moyens groupes :				
2 000 à 9 999 salariés	339	1 293	367	333
Grands groupes :				
10 000 salariés et plus	87	3 604	1 056	1 404
<b>Total</b>	<b>9 551</b>	<b>6 924</b>	<b>1 988</b>	<b>2 195</b>

\* Entreprises soumises aux bénéfices industriels et commerciaux ou aux bénéfices non commerciaux ; Au 1<sup>er</sup> janvier. \*\* Sont comptabilisés les groupes français et étrangers dont les salariés travaillent effectivement en France. \*\*\* Représentent la somme du chiffre d'affaire hors taxes et des produits financiers.

### Caractéristiques des entreprises industrielles\* de 20 salariés et plus en 2000 [2]

montants en milliards d'euros

	20 à 49	50 à 99	100 à 249	250 à 499	500 et +	Hors tranche **	Ensemble
Nombre d'entreprises	11 378	4 584	3 173	1 135	991	705	21 966
Effectif employé (milliers)	377,2	31,5	491,5	390,7	1 650,7	45,3	2 986,8
Chiffre d'affaires HT	47,3	41,9	74,0	68,1	487,8	21,1	740,3
Exportations	7,3	8,0	21,7	24,2	177,7	7,9	246,8
Valeur ajoutée HT	16,6	13,8	22,4	20,7	138,4	3,5	215,3
Rémunérations	8,5	6,6	10,8	9,4	46,8	1,9	84,1
Excédent brut d'exploitation	4,1	3,7	5,8	5,8	44,5	1,4	65,4
Investissements corporels totaux	1,7	1,6	2,7	3,0	21,3	0,3	30,6

\* Hors IAA, bâtiment, génie civil et agricole. \*\* Il s'agit principalement d'entreprises donneuses d'ordres.



# 14! appareil productif

## PRÉSENTATION

En 2000, les **groupes** leaders mondiaux ont bénéficié d'une très forte croissance, avec des résultats records pour les pétroliers. 44 entreprises américaines figurent parmi les 100 premières mondiales et représentent plus de 40 % du **chiffre d'affaires** global. Elles occupent les 4 premières places : le distributeur Wal-Mart ravit la deuxième place du classement à Général Motors sans pour autant menacer la suprématie du numéro 1 Exxon Mobil, dont le chiffre d'affaires atteint 219,5 Mds d'€. L'Europe est représentée par 31 entreprises (dont 11 allemandes) et le Japon par 22. La France parvient à placer neuf entreprises au sein de l'élite mondiale. Le 1<sup>er</sup> groupe français, TotalFinaElf, se situe au 13<sup>e</sup> rang et réalise un profit record (le plus important jamais réalisé par une firme française). Grâce à sa fusion avec Promodès, Carrefour se hisse au 30<sup>e</sup> rang avec 64,8 Mds d'€ de chiffre d'affaires [1].

En 2000, comme en 1999, les opérations de fusions et acquisitions entre entreprises réalisées à travers le monde ont atteint des niveaux sans précédent (2 990 Mds de dollars après 3 590 Mds en 1999). Les principales opérations sont la fusion d'AOL et Time Warner, de GlaxoWellcome et SmithKline Beecham, de Deutsche Telekom et VoiceStream Wireless et de France Télécom et Orange. Par contre, en 2001, le nombre d'opérations diminue de 50 % avec seulement 1 744 Mds de \$ de transactions (dont près du tiers en Europe). L'effondrement en Bourse des valeurs de télécommunications explique en partie ce recul [2].

En 2000, 90 % des groupes industriels et de services de l'Union européenne enregistrent une progression de leur chiffre d'affaires. Sur les cinquante premiers, sept appartiennent au **secteur** des télécommunications, six à celui de l'automobile, et six au secteur de la distribution. La France place quatorze groupes parmi les 50 premiers. Le constructeur automobile DaimlerChrysler maintient sa première place européenne devant les pétroliers Royal Dutch Shell, BP et TotalFinaElf. Volkswagen (rang 5) enregistre le meilleur **résultat net** de son histoire (en hausse de 144 %) et celui de Nestlé (rang 11) augmente de 22 % [1].

## DÉFINITIONS

- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** Montant global des ventes hors taxes de biens et services au cours de l'exercice.
- **Secteur.** Sont classées dans un même secteur les entreprises ayant la même activité principale.
- **Groupe.** Voir définition du mot clé 14.4.
- **Résultat net.** Bénéfice ou perte de l'exercice après impôts et avant distribution.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Mondialisation relative des grands groupes internationaux », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 197, décembre 2000.
- « Les multinationales », *Alternatives économiques*, Hors-série « Les chiffres de l'économie, édition 2001-2002 », n° 50-2001.

- « Statistiques structurelles sur les entreprises », *Statistiques en bref, Industrie commerce et services*, Eurostat, n° 23-2000.

### SOURCES

- [1] « Le grand atlas des entreprises 2002 », *Enjeux-Les Échos*, Hors-série, novembre 2001.
- [2] Données de la Banque de données de Thomson Financial Securities Data publiées dans *Le Monde* des 4 janvier 2001 et 2002.



**Les 50 principaux groupes mondiaux de l'industrie et des services en 2000 [1]**

Rang	Société	CAHT millions d'€	Résultat net millions d'€	Effectifs	Rang	Société	CAHT millions d'€	Résultat net millions d'€	Effectifs
1	Exxon Mobil (USA)	219 505	17 023	110 000	26	AT&T (USA)	70 278	4 973	165 600
2	Wal-Mart Stores (USA)	206 604	6 769	124 400	27	Sony (JAP)	68 122	1 241	189 700
3	General Motors (USA)	194 824	4 625	386 000	28	Verizon Com. (USA)	67 554	11 503	86 000
4	Ford Motor (USA)	181 140	3 693	345 991	29	Philip Morris (USA)	67 397	9 064	178 000
5	DaimlerChrysler (ALL-USA)	162 379	2 465	416 501	<b>30 Carrefour (F)</b>	<b>64 802</b>	<b>1 066</b>	<b>330 247</b>	
6	Royal Dutch Shell (GB-NL)	159 887	13 639	100 000	31	Ifi (I)	63 310	218	249 745
7	BP (GB)	155 768	12 486	107 200	32	Honda (JAP)	62 134	2 673	112 400
8	General Electric (USA)	136 915	13 564	313 000	33	Nissan (JAP)	60 914	-6 972	136 397
9	Mitsui (JAP)	134 486	364	31 250	34	Toshiba (JAP)	58 573	-285	190 870
10	Mitsubishi (JAP)	133 553	57	42 050	35	Fiat (I)	57 603	664	223 953
11	Toyota Motor (JAP)	131 214	4 144	210 709	36	Hewlett-Packard (USA)	57 544	4 398	88 500
12	Itochu (JAP)	123 725	-899	40 683	37	SBC (USA)	54 829	8 486	215 088
<b>13 TotalFinaElf (F)</b>	<b>114 557</b>	<b>6 904</b>	<b>123 303</b>	38	Boeing (USA)	54 663	2 267	198 000	
14	Sumitomo (JAP)	108 728	265	33 057	39	Fujitsu (JAP)	53 538	435	188 053
15	Enron (USA)	107 243	972	20 600	40	Nestlé (CH)	53 517	3 788	224 541
16	Nippon Telegraph (JAP)	106 168	-691	223 954	41	Texaco (USA)	53 363	2 695	19 011
17	Marubeni (JAP)	104 144	21	31 342	42	Kroger (USA)	52 689	946	312 000
18	IBM (USA)	94 153	8 576	316 303	43	Eni (I)	52 546	5 771	69 969
19	Volkswagen (ALL)	85 552	2 056	324 402	<b>44 Vivendi Universal (F)</b>	<b>52 521</b>	<b>2 299</b>	<b>290 000</b>	
20	Hitachi (JAP)	81 514	172	323 827	45	Ahold (N)	52 469	1 099	248 053
21	Samsung (C)	79 773	5 060	52 713	46	Tokyo Electric Power (JAP)	51 872	891	48 255
22	Siemens (ALL)	78 390	3 029	446 800	47	Nec (JAP)	50 852	106	154 787
23	Matsushita Electric (JAP)	74 365	1 016	290 448	48	Duke Energie (USA)	50 839	1 871	23 000
24	Nissho Iwai (JAP)	74 180	104	18 446	49	Chevron (USA)	50 401	5 523	28 159
25	E.ON (ALL)	74 046	3 570	183 025	50	Home Depot (USA)	49 181	2 775	227 000

**Les 50 principaux groupes européens de l'industrie et des services en 2000 [1]**

Rang	Société	CAHT millions d'€	Résultat net millions d'€	Effectifs	Rang	Société	CAHT millions d'€	Résultat net millions d'€	Effectifs
1	DaimlerChrysler (ALL-USA)	162 379	2 465	416 501	<b>26 Suez (F)</b>	<b>34 617</b>	<b>1 919</b>	<b>173 200</b>	
2	Royal Dutch Shell (GB-NL)	159 887	13 639	100 000	<b>27 EDF (F)</b>	<b>34 424</b>	<b>1 158</b>	<b>135 448</b>	
3	BP (GB)	155 768	12 486	107 200	<b>28 France Télécom (F)</b>	<b>33 674</b>	<b>3 660</b>	<b>188 866</b>	
<b>4 TotalFinaElf (F)</b>	<b>114 557</b>	<b>6 904</b>	<b>123 303</b>	29	Deutsche Post (ALL)	32 707	1 512	324 203	
5	Volkswagen (ALL)	85 552	2 056	324 402	<b>30 Alcatel (F)</b>	<b>31 408</b>	<b>1 324</b>	<b>131 598</b>	
6	Siemens (ALL)	78 390	3 029	446 800	31	British Telecom. (GB)	31 197	3 426	136 800
7	E.ON (ALL)	74 046	3 570	183 025	32	Ericsson (S)	30 882	2 373	105 129
<b>8 Carrefour (F)</b>	<b>64 802</b>	<b>1 066</b>	<b>330 247</b>	33	Tesco (GB)	30 818	1 105	134 896	
9	Ifi (I)	63 310	218	249 745	34	Nokia (Fin)	30 376	3 938	60 289
10	Fiat (I)	57 603	664	223 953	35	Olivetti (I)	30 116	-940	131 266
11	Nestlé (CH)	53 517	3 788	224 541	36	Bayer (ALL)	29 985	1 816	122 100
12	Eni (I)	52 546	5 771	69 969	37	Telecom Italia (I)	28 911	2 028	114 669
<b>13 Vivendi Universal (F)</b>	<b>52 521</b>	<b>2 299</b>	<b>290 000</b>	<b>38 Saint-Gobain (F)</b>	<b>28 815</b>	<b>1 517</b>	<b>168 174</b>		
14	Ahold (NL)	52 469	1 099	248 053	39	Telefonica (E)	28 485	2 505	148 707
15	Unilever (GB-NL)	47 581	1 061	261 000	40	J Sainsbury (GB)	27 123	582	116 946
16	Metro (ALL)	46 929	359	234 351	<b>41 Vivendi Environnement (F)</b>	<b>26 394</b>	<b>615</b>	<b>215 376</b>	
<b>17 PSA Peugeot Citroën (F)</b>	<b>44 181</b>	<b>1 312</b>	<b>165 800</b>	42	ABB (CH-S)	25 506	1 603	160 818	
18	Repsol YPF (E)	44 043	2 429	37 387	43	Norske Stats (N)	25 142	1 369	16 789
19	RWE (ALL)	42 425	1 212	152 132	<b>44 Pinault-Printemps-Redoute (F)</b>	<b>24 761</b>	<b>767</b>	<b>110 862</b>	
20	Deutsche Telekom (ALL)	40 938	5 926	227 015	45	Enel (I)	24 590	2 188	72 647
<b>21 Renault (F)</b>	<b>40 175</b>	<b>1 080</b>	<b>166 114</b>	<b>46 Alstom (F)</b>	<b>24 550</b>	<b>349</b>	<b>120 678</b>		
22	Philips (NL)	37 861	9 602	219 429	47	Novartis (CH)	23 534	4 739	67 653
23	Thyssen Krupp (ALL)	37 206	527	193 316	<b>48 Aventis (F)</b>	<b>22 304</b>	<b>-147</b>	<b>107 300</b>	
24	Basf (ALL)	35 945	1 240	103 273	49	Otto Versand (ALL)	20 654	...	...
25	BMW (ALL)	35 355	1 026	100 319	50	TUI (ex-Preussag) (ALL)	20 403	57	76 956



# i4! appareil productif

## PRÉSENTATION

En 2000, on retrouve en tête, selon le **critère de classement** du **chiffre d'affaires**, les entreprises qui ont réalisé d'importantes opérations de fusions en 1999. TotalFinaElf, avec 114 Mds d'euros de chiffre d'affaires, conforte sa place de leader. Carrefour (à la suite de sa fusion avec Promodès) poursuit sa croissance et se hisse à la 2<sup>e</sup> place. Il affirme sa position de second mondial de la grande distribution (derrière l'américain Wal-Mart) en réalisant la moitié de son chiffre d'affaires hors de France. On trouve en troisième position Vivendi Universal qui, grâce au rachat de Seagram, réalise désormais 46 % de son chiffre d'affaires dans les métiers liés à la communication et emploie 290 000 personnes.

L'année 2000 voit se poursuivre les transactions en matière de fusions et acquisitions de grande taille en particulier dans les télécommunications : les groupes français ont même franchi les frontières pour leur acquisitions, notamment France Télécom (avec le britannique Orange et le polonais TPSA) et Vivendi qui fusionne avec le canadien Seagram. La troisième opération importante est le rachat de la branche conseil de Ernst & Young par Cap Gemini. La France se place ainsi au deuxième rang mondial des acquisitions.

En 2000, huit entreprises, parmi les cinquante premières entreprises françaises de l'industrie et des services, appartiennent au secteur public : ce sont EDF qui occupe le 7<sup>e</sup> rang juste devant France Télécom, la SNCF (19<sup>e</sup>), La Poste (23<sup>e</sup>), Air France (29<sup>e</sup>), Gaz de France (37<sup>e</sup>), CEA-Industrie (42<sup>e</sup>) et La Française des jeux (50<sup>e</sup>).

Dans le secteur pétrolier, le chiffre d'affaires des grands **groupes** français profite de la hausse des cours du pétrole brut, du dollar et des marges de raffinage. Le prix du baril continue d'augmenter de plus de 58 % en 2000. TotalFinaElf, pour sa première année d'existence, voit son chiffre d'affaires progresser de 172 % et enregistre un résultat net record de près de 7 Mds d'euros.

Dans le secteur de l'automobile, grâce à la bonne tenue du marché, le chiffre d'affaires des deux grands constructeurs français progresse plus vite qu'en 1999 (+ 6,8 % pour Renault et + 16,8 % pour PSA). Renault double son résultat net avec 1 080 millions d'€ et PSA augmente le sien de 69,5 % à 1 312 millions d'€ [1].

## DÉFINITIONS

- **Groupe.** Ensemble de sociétés comprenant en général une « société mère », dominante de l'ensemble, et des « sociétés dépendantes ». En droit français, celles dans lesquelles la société mère possède plus de la moitié du capital sont dites « filiales » ; lorsque la fraction du capital possédée est comprise entre 10 et 50 %, on dit que la société mère possède une « participation ». Des participations multiples, chacune minoritaire, de la société mère et de ses filiales peuvent procurer au groupe le contrôle de certaines sociétés.
- **Consolidation des résultats.** Opérations comptables permettant l'établissement des comptes de groupe. Ceux-ci visent à exprimer la situation et les résultats de la société mère, compte tenu de ses liens avec les sociétés dans lesquelles elle a des intérêts. Ils impliquent l'élimination des doubles emplois provenant, soit d'opérations réalisées à l'intérieur du groupe, soit de liens réciproques entre membres du groupe, et intègrent dans le bilan de la société mère les actifs et dettes des sociétés dépendantes, quelquefois au prorata de la participation du groupe. Le chiffre d'affaires du groupe intègre les chiffres d'affaires cumulés de la société mère et des filiales après élimination des achats et des ventes intra groupe.
- **Concentration économique.** La concentration économique d'un secteur représente le poids, dans le secteur, des plus grandes entreprises classées dans l'ordre décroissant des variables considérées : ces variables sont, dans le tableau de la page ci-contre, les effectifs et les chiffres d'affaires hors taxes.
- **Résultats nets.** voir définition au mot-clé 14.3.
- **Chiffre d'affaires.** voir définition au mot-clé 14.3.
- **Critère de classement.** L'optique retenue est celle du groupe, français ou filiale d'un groupe étranger implanté en France. Les chiffres sont pour la plupart consolidés voire globalisés. Le critère de classement est le chiffre d'affaires.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'industrie française », *Chiffres-clés*, édition 2001-2002, Insee, Sessi, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.
- « Images économiques des entreprises au 1<sup>er</sup> janvier 2000 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », 3 tomes, n° 196 à 203, novembre 2001.

- L'investissement et le financement des entreprises, *Économie et Statistique*, n° 341-342, 2001-1/2.
- « Les entreprises étrangères dans l'industrie française – Une forte implantation », *Le 4 pages*, Sessi, n° 132, juin 2000.

### SOURCES

- [1] « Le grand atlas des entreprises 2002 », *Enjeux-Les Échos*, Hors-série, novembre 2001.



## Les 50 principaux groupes français de l'industrie et des services\* en 2000 [1]

Rang	Société	CAHT millions d'€	Résultats nets millions d'€	Effectifs	Rang	Société	CAHT millions d'€	Résultats nets millions d'€	Effectifs
1	TotalFinaElf	114 557	6 904	123 303	26	Havas Advertising	15 235	162	21 054
2	Carrefour	64 802	1 066	330 247	27	Publicis Groupe	14 900	...	20 340
3	Vivendi Universal	52 521	2 299	290 000	28	Danone	14 287	721	86 657
4	PSA Peugeot Citroën	44 181	1 312	165 800	29	Air France	12 790	421	59 190
5	Renault	40 175	1 080	166 114	30	L'Oréal	12 671	969	48 222
6	Suez	34 617	1 919	173 200	31	Lafarge	12 216	726	65 953
7	EDF	34 424	1 158	135 448	32	Lagardère	12 192	581	43 902
8	France Télécom	33 674	3 660	188 866	33	Christian Dior	11 867	251	52 323
9	Alcatel	31 408	1 324	131 598	34	Péchiney	10 679	314	29 655
10	Saint-Gobain	28 815	1 517	168 174	35	Système U	10 530	...	...
11	Pinault - Printemps - Redoute	24 761	767	110 862	36	Sodhexo Alliance	10 505	85	269 973
12	Alstom	24 550	204	143 014	37	Gaz de France	10 392	370	30 257
13	EADS	24 200	-900	35 000	38	Eridania Beghin-Say	9 805	-23	23 204
14	Auchan (Famille Mulliez)	23 496	306	145 000	39	Schneider Electric	9 696	625	72 144
15	Leclerc	23 172	...	72 000	40	Valeo	9 120	368	75 200
16	Aventis	22 304	-147	107 300	41	Thomson Multimédia	9 094	394	61 184
17	ITM Entreprises	21 800	...	80 000	42	CEA-Industrie	9 042	463	51 811
18	Foncière Euris	19 954	73	119 354	43	Thales	8 580	201	48 922
19	SNCF	19 839	177	216 605	44	Castorama	8 496	396	43 188
20	Bouygues	19 060	421	118 645	45	Cap Gemini Ernst & Young	8 457	431	58 000
21	Vinci	17 331	423	115 000	46	Air Liquide	8 100	652	30 300
22	Artemis (Financière Pinault)	16 880	387	40	47	Esso SAF	7 897	164	2 157
23	La Poste	16 020	139	302 221	48	Rhodia	7 419	216	26 257
24	Usinor	15 733	759	60 521	49	Accor	7 007	447	128 850
25	Michelin	15 396	399	128 122	50	La Française des jeux	6 530	...	820

\* Ce classement prend en compte les entreprises privées et publiques de l'industrie et des services (hors banques et assurances).

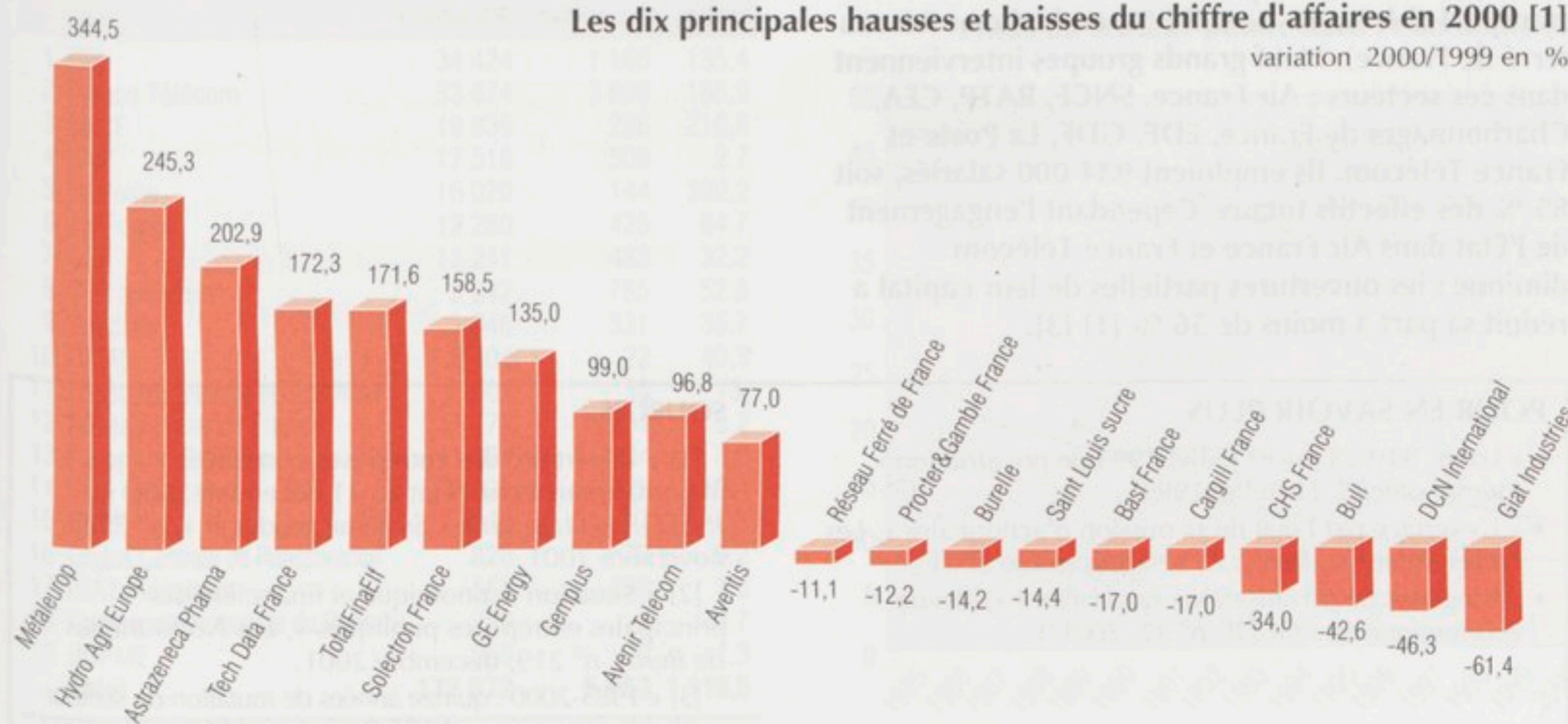
## Les 10 meilleurs et les 10 plus mauvais résultats nets en 2000 [1]

millions d'€

Rang	Société	Meilleurs résultats nets	Rang	Société	Plus mauvais résultats nets
1	TotalFinaElf	6 904	1	Réseau Ferré de France	-1 701
2	France Télécom	3 660	2	Charbonnages de France	-928
3	Vivendi Universal	2 299	3	EADS	-900
4	Suez	1 919	4	Giat Industries	-282
5	Saint Gobain	1 517	5	Arianespace	-242
6	Alcatel	1 324	6	Eurotunnel	-173
7	PSA Peugeot Citroën	1 312	7	Aventis	-147
8	EDF	1 158	8	Moulinex-Brandt	-102
9	Renault	1 080	9	Fiat Auto France	-65
10	Carrefour	1 066	10	Nouvelles Frontières	-53

## Les dix principales hausses et baisses du chiffre d'affaires en 2000 [1]

variation 2000/1999 en %





# 14! appareil productif

## PRÉSENTATION

Fin 2000, le **secteur public d'entreprises** (recensées par le **RECME**) comprend 1 564 entreprises, dont 97 sont contrôlées majoritairement par l'État. Elles emploient 1,11 million de salariés, contre 2,35 millions pour les 3 500 entreprises présentes en 1986.

L'année 2000 marque une pause dans les **privatisations**, aucun **groupe** mentionné dans la loi n° 93-923 n'ayant été privatisé dans son intégralité. Celles de Thomson Multimedia, Transalliance et Cariane (respectivement filiales de Thomson SA, du Consortium de Réalisation et de la SNCF), sont compensées par l'entrée de plusieurs entreprises privées dans le secteur public, via Air France et la Snecma, 4<sup>e</sup> entreprise mondiale de fabrication de moteurs d'avions, dont l'État détient 97 % du capital. Environ 7 000 salariés du secteur privé passent ainsi au secteur public. En 2001, le CCF devient le principal actionnaire privé de la banque Herve, avec 90 % de son capital. La privatisation partielle du groupe Autoroutes du Sud de la France est intervenue en 2002.

Après quinze années de transfert au secteur privé, le poids des entreprises publiques dans l'économie s'est amoindri. En 2000, hors activités financières, elles emploient 7,8 % des effectifs et génèrent 11,5 % de la valeur ajoutée. En 1985, leur influence s'établissait à 19,3 % pour les effectifs et 25 % pour la valeur ajoutée. Cette perte d'importance est particulièrement sensible dans certaines activités où les entreprises publiques avaient une situation de quasi-monopole : sidérurgie, extraction de minerais de fer, fabrication de fibres artificielles. Elles en sont aujourd'hui totalement absentes. De même, la présence de l'État est désormais symbolique dans le secteur des banques et des assurances alors qu'il en employait, en 1985, respectivement 60 % et 40 % des salariés.

En 2000, la présence de l'État est forte dans le domaine des postes et télécommunications où elle représente 93 % des effectifs, 95 % de la valeur ajoutée et 90 % des immobilisations. Elle est importante dans le secteur de l'énergie (68 %, 75 % et 85 %), et elle reste notable dans les activités de transport (34 %, 46 % et 74 %, en incluant Réseau ferré de France). Neuf grands groupes interviennent dans ces secteurs : Air France, SNCF, RATP, CEA, Charbonnages de France, EDF, GDF, La Poste et France Télécom. Ils emploient 934 000 salariés, soit 85 % des effectifs totaux. Cependant l'engagement de l'État dans Air France et France Télécom diminue : les ouvertures partielles de leur capital a réduit sa part à moins de 56 % [1] [3].

## DÉFINITIONS

- **Le secteur public d'entreprises** : concerne les seules entreprises publiques contrôlées par l'État. Est considérée comme publique toute entreprise sur laquelle l'État peut exercer directement ou indirectement une influence dominante du fait de la propriété ou de la participation financière, en disposant soit de la majorité du capital, soit de la majorité des voix attachées aux parts émises.
- **Groupe** : Voir au 14.4
- **Nationalisation, privatisation, respiration** : le secteur public d'entreprises connaît un certain nombre de mouvements. Lorsque l'État prend le contrôle direct d'une entreprise, on parle de nationalisation (loi du 11/2/1982). Lorsqu'une entreprise contrôlée directement par l'État passe au secteur privé, on parle de privatisation (lois du 6/7/1986 et du 19/6/1993). Les achats ou ventes de tout ou partie du capital des filiales ou sous-filiales des entreprises publiques qui font « entrer » ou « sortir » des entreprises du secteur public constituent la respiration.
- **RECME : répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État**. Le décret 84-966 du 22 octobre 1984 fixe le contenu du répertoire (géré par l'Insee), ses modalités de constitution, de mise à jour et les possibilités de diffusion. Une entreprise est inscrite au répertoire dès lors que l'État détient, directement ou par l'intermédiaire d'autres entreprises contrôlées, la majorité du capital ou des droits de vote dans les instances délibérantes.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Loi n° 93-923 du 19 juillet 1993 de privatisation », *Journal officiel*, 21 juillet 1993.
- « L'exercice par l'état de sa mission d'actionnaire », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 220, décembre 2001.
- « Vingt ans de privatisation : quel bilan ? », *Revue économique de l'OCDE*, n° 32, 2001/1.

### SOURCES

- [1] « Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État au 31 décembre 2000 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 772, novembre 2001.
- [2] « Situation économique et financière des principales entreprises publiques », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 219, décembre 2001.
- [3] « 1985-2000 : quinze années de mutation du secteur public d'entreprises », *INSEE-Première*, n° 860, juillet 2002.



Les entreprises publiques par activité économique fin 2000\* [1]

Activité économique (NES)	Nombre d'entreprises	Effectifs salariés milliers	Principaux groupes
<b>Agriculture</b>	ε	<b>12,9</b>	Office National des Forêts
<b>Industrie</b>	<b>166</b>	<b>221,5</b>	
IAA	ε	ε	
Biens de consommation	12	2,8	Imprimerie Nationale
Biens d'équipement	54	41,8	Snecma, Giat-Industries, Framatone
Biens intermédiaires	47	14,6	SNPE
Énergie	54	161,8	Charbonnages de France, CEA, EDF, GDF
<b>Construction</b>	<b>25</b>	<b>6,5</b>	
<b>Tertiaire</b>	<b>1 364</b>	<b>874,8</b>	
Commerce	42	1,7	
Transports	197	326,8	SNCF, Air France, ADP, RATP, Ports autonomes,...
Activités financières	115	24,2	Banque de France
Activités immobilières	353	6,6	
Services aux entreprises	533	483,3	La Poste, France Télécom, CEA, CNES, ONERA
Services aux particuliers	106	28,4	Air France, France Télévision, SNR, Opéra de Paris
Administration	16	3,8	
<b>Ensemble</b>	<b>1 564</b>	<b>1 115,9</b>	

\* Données provisoires.

Les principales privatisations depuis 1993 [1]

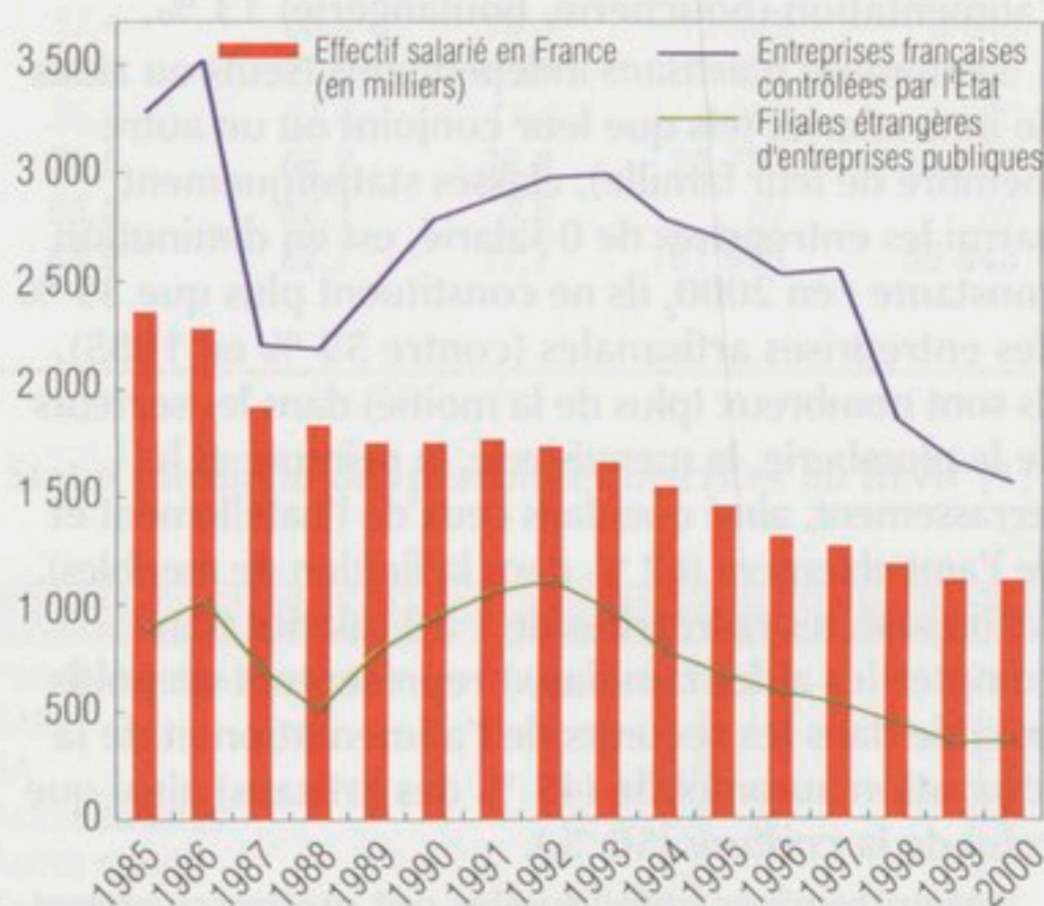
Entreprises privatisées	Date de privatisation
BNP, Rhône-Poulenc	1993
Elf, UAP	1994
SEITA, Usinor-Sacilor, Pechiney	1995
BFCE, AGF, CGM, Renault, Banque Laydernier,	1996
Cie Française de Navigation Rhénane	1996
BULL, France Telecom*	1997
CIC, Thomson CSF, GAN, CNP-Assurances, SMC	1998
Air France,	*1999
Crédit Lyonnais, Aérospatiale-Matra, ERAMET	**1999
Thomson Multimédia	2000
Banque Hervet	2001
Autoroutes du Sud de la France*	2002

\* Ouverture du capital, l'État restant majoritaire. \*\* Ouverture du capital, l'État devenant minoritaire.

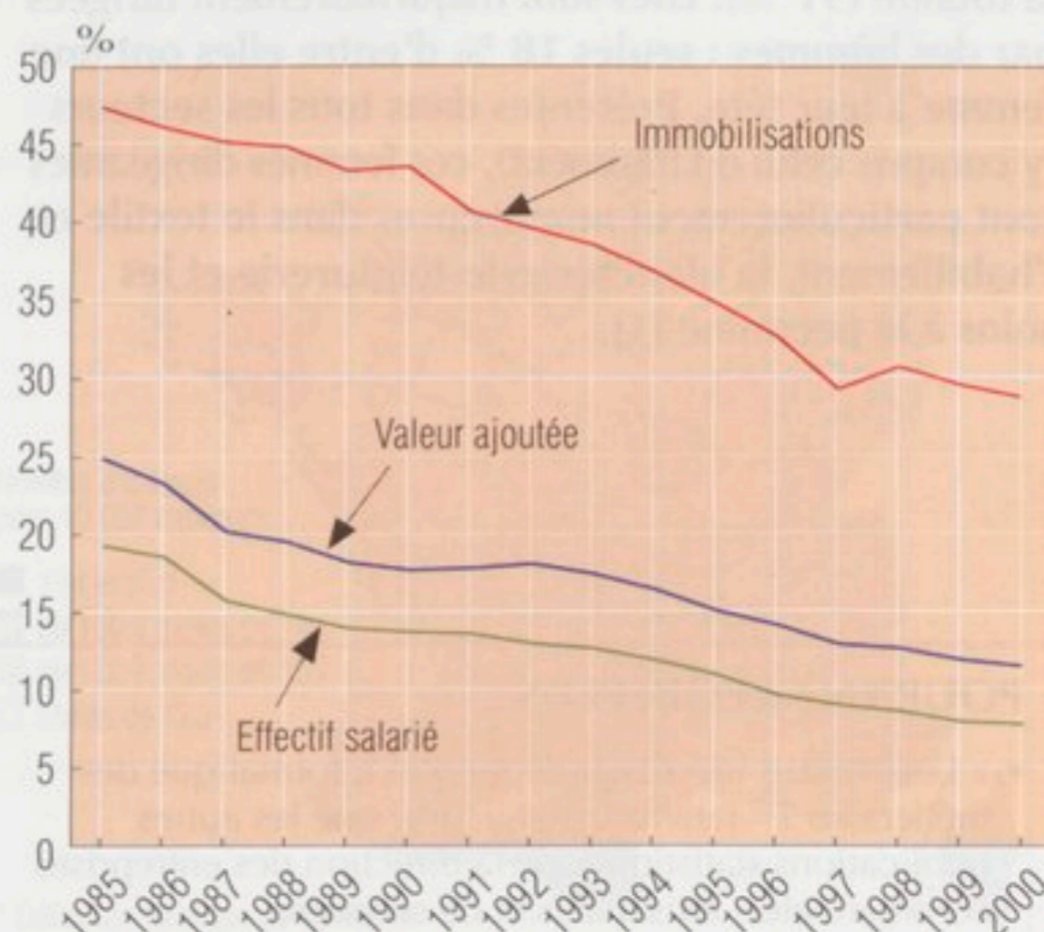
Les principales entreprises publiques françaises selon le chiffre d'affaires, en 2000 [2]

	Chiffres d'affaires millions d'€	Résultats nets millions d'€	Effectifs milliers
1 EDF	34 424	1 166	135,4
2 France Télécom	33 674	3 608	188,9
3 SNCF	19 839	296	216,6
4 CNP	17 518	509	2,7
5 La Poste	16 020	144	302,2
6 Air France	12 280	425	64,7
7 GDF	11 211	483	32,2
8 CEA Industrie	9 042	785	52,8
9 Snecma	5 646	331	36,7
10 RATP	3 404	22	40,3
11 Entreprise Minière et Chimique	2 607	- 50	13,
12 Réseau Ferré de France	1 777	- 1 701	0,2
13 Aéroports De Paris	1 394	134	8,0
14 CDF (groupe)	1 031	- 928	10,4
15 SNPE	822	7	5,5
16 Caisse Centrale de Réassurance	820	73	0,2
17 GIAT Industries	565	- 280	7,8
18 Compagnie Nationale du Rhône	339	0	0,7
19 BDPME	259	29	1,3
<b>Total</b>	<b>172 672</b>	<b>5 053</b>	<b>1 119,5</b>

Les entreprises contrôlées par l'État [3]



Poids du secteur public dans l'économie [3]





# ! appareil productif

## PRÉSENTATION

Au 1<sup>er</sup> janvier 2001, le secteur de **l'artisanat** compte environ 830 000 entreprises inscrites au **Répertoire des Métiers**, dont 799 000 sont localisées en France métropolitaine et 706 000 inscrites au titre de leur activité principale.

En 1999, les entreprises de 0 à 19 salariés, dont l'activité principale se situe dans le champ de l'artisanat, emploient 2,2 millions de personnes en France métropolitaine où elles réalisent un chiffre d'affaires de 161 Mds d'€ et dégagent une valeur ajoutée aux coûts des facteurs de 60 Mds d'€, soit une mobilisation de 15,1 % des emplois des entreprises pour une contribution de 10 % à la richesse créée par les entreprises.

Les entreprises artisanales sont concentrées dans le bâtiment (37 % des inscrits au Répertoire des Métiers) et les services (31 %), notamment dans les activités de réparation, les taxis et la coiffure. L'artisanat de production (métaux, textile, imprimerie...) représente 18 % des artisans et l'alimentation (boucherie, boulangerie) 13 %.

Le nombre d'**artisans** indépendants (seuls ou aidés de non-salariés tels que leur conjoint ou un autre membre de leur famille), classés statistiquement parmi les entreprises de 0 salarié, est en diminution constante : en 2000, ils ne constituent plus que 39 % des entreprises artisanales (contre 55 % en 1985). Ils sont nombreux (plus de la moitié) dans les secteurs de la plomberie, la menuiserie, la peinture et le terrassement, ainsi que dans ceux de l'habillement et de l'ameublement (62 % dans la finition de meubles). À l'opposé, les entreprises de 1 à 3 salariés (sans compter les aides familiaux) représentent un poids notable dans les secteurs de l'alimentation et de la réparation automobile (45 % des artisans) ainsi que celui de la coiffure (50 %).

Les entreprises individuelles ont progressivement laissé la place aux formes sociétaires. En 2000, elles constituent un peu moins des deux tiers des entreprises artisanales alors qu'en 1980 elles formaient presque la totalité (91 %). Elles sont majoritairement dirigées par des hommes : seules 18 % d'entre elles ont une femme à leur tête. Présentes dans tous les secteurs (y compris celui du bâtiment), ces femmes dirigeantes sont particulièrement nombreuses dans le textile et l'habillement, la blanchisserie-teinturerie et les soins à la personne [1].

## DÉFINITIONS

- **Définition juridique de l'artisanat.** Selon la loi du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, « doivent être immatriculées au **répertoire des métiers** les personnes physiques et les personnes morales qui n'emploient pas plus de dix salariés et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État ». Le décret n° 98-247 du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers fixe dans son annexe la liste des activités relevant de l'artisanat. Le décret n° 98-246 du 2 avril 1998 a, par ailleurs, maintenu en vigueur les dispositions du décret du 14 décembre 1995 qui prévoient que, sous certaines conditions, les personnes qui le souhaitent peuvent rester immatriculées au répertoire des métiers au-delà du seuil de 10 salariés. On parle de « droit de suite ».
- **Définition économique de l'artisanat.** L'étude économique des entreprises artisanales s'appuie sur les différentes enquêtes d'entreprises, les données fiscales, les statistiques sur l'emploi etc. Elle se base ainsi sur les entreprises ayant une activité principale relevant des secteurs de l'artisanat (en NAF 700) et dont l'effectif salarié ne dépasse pas un certain seuil. Compte tenu des évolutions récentes, ce seuil a été porté à 19 salariés, ce qui correspond à celui des « très petites entreprises ».
- **Nomenclature (NAR 8 et NAR 20).** Les activités artisanales sont répertoriées selon la nomenclature d'activités française de l'artisanat (NAFA), elle-même dérivée de la nomenclature d'activités française (NAF). Les codes APRM (activité principale au répertoire des métiers) font l'objet d'un regroupement en 8 et 20 postes (NAR 8 et 20).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les artisans inscrits au répertoire informatique des métiers au 1<sup>er</sup> janvier 2001 » ainsi que les autres publications statistiques de la direction des entreprises commerciales, artisanales et de services.

### SOURCES

- [1] Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (DECAS - A1), MINEFI.
- [2] Unedic.



Les entreprises artisanales au 1-1-2001 [1]

Activités NAR 20	Inscrites au répertoire des métiers*				Résultats économiques en 1999** millions d'euros hors taxes	
	Total	dont à titre principal %	dont entreprises individuelles %	dont femmes chefs d'entr. indiv. %	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée aux coûts des facteurs
0.1 Alimentation	51 685	86,4	70,3	12,1	12 698	4 828
0.2 Viandes et poissons	49 463	61,3	63,4	14,4	10 160	2 454
<b>0 Alimentation</b>	<b>101 148</b>	<b>74,1</b>	<b>66,9</b>	<b>13,2</b>	<b>22 857</b>	<b>7 282</b>
<b>1 Travail des métaux</b>	<b>43 399</b>	<b>84,2</b>	<b>36,2</b>	<b>3,9</b>	<b>19 588</b>	<b>7 158</b>
2.1 Textile et habillement	14 605	76,2	48,8	65,8	4 947	1 285
2.2 Cuir et chaussures	2 034	83,1	54,0	20,3	489	151
<b>2 Textile, habillement, cuir</b>	<b>16 639</b>	<b>77,0</b>	<b>49,5</b>	<b>59,7</b>	<b>5 435</b>	<b>1 436</b>
<b>3 Bois et ameublement</b>	<b>29 120</b>	<b>84,2</b>	<b>65,3</b>	<b>12,3</b>	<b>5 332</b>	<b>1 907</b>
4.1 Mat. de construction, céramique, verre, chimie	10 997	82,1	42,0	21,4	7 495	1 920
4.2 Papier, imprimerie, repro., arts graphiques	14 319	85,1	35,8	20,6	5 059	2 058
4.3 Fabrication d'articles divers	32 121	77,8	43,9	17,7	10 782	3 864
<b>4 Autres fabrications</b>	<b>57 437</b>	<b>80,4</b>	<b>41,5</b>	<b>19,1</b>	<b>23 336</b>	<b>7 842</b>
5.1 Maçonnerie	75 795	94,5	59,9	2,6	16 305	6 084
5.2 Couverture, plomberie, chauffage	49 279	97,0	69,0	1,4	9 274	3 961
5.3 Menuiserie, serrurerie	45 980	97,0	68,0	1,3	8 855	3 646
5.4 Installation d'électricité	33 609	94,6	67,4	1,3	5 752	2 428
5.5 Aménagement, finitions	69 529	97,0	76,3	2,2	9 250	4 410
5.6 Terrassements, travaux divers	22 498	82,6	57,5	3,3	6 342	2 172
<b>5 Bâtiment</b>	<b>296 690</b>	<b>95,0</b>	<b>67,2</b>	<b>2,0</b>	<b>55 777</b>	<b>22 701</b>
6.1 Transport	32 684	92,1	81,7	9,1	2 981	1 727
6.2 Réparation	88 292	57,4	53,3	10,3	13 803	3 640
6.3 Blanchisserie, teinturerie, soins de la personne	76 203	96,0	75,9	74,6	5 005	3 070
6.4 Autres services	49 849	85,3	61,4	41,4	6 950	3 080
<b>6 Réparation, transport, autres services</b>	<b>247 028</b>	<b>79,6</b>	<b>65,7</b>	<b>38,9</b>	<b>28 739</b>	<b>11 517</b>
<b>7 Activités non réparties</b>	<b>7 984</b>	<b>65,0</b>	<b>62,1</b>	<b>3,6</b>	<b>///</b>	<b>///</b>
<b>Ensemble</b>	<b>799 445</b>	<b>84,9</b>	<b>62,7</b>	<b>17,7</b>	<b>161 065</b>	<b>59 843</b>

\* Définition juridique de l'artisanat. \*\* Définition économique de l'artisanat.

Estimation de l'emploi dans l'artisanat\* [1] [2]

milliers

Activités NAR 8	1995	p 2001	2001/95 %
Alimentation	207	209	1,0
Travail des métaux	184	188	2,2
Textile, cuir, habillement	61	48	- 21,3
Bois, ameublement	52	50	- 3,8
Autres fabrications	226	217	- 4,0
Bâtiment	555	619	11,5
Réparation, transport, autres services	322	361	12,1
<b>Total</b>	<b>1 607</b>	<b>1 692</b>	<b>5,3</b>

\* Définition économique de l'artisanat. Données au 1<sup>er</sup> janvier.

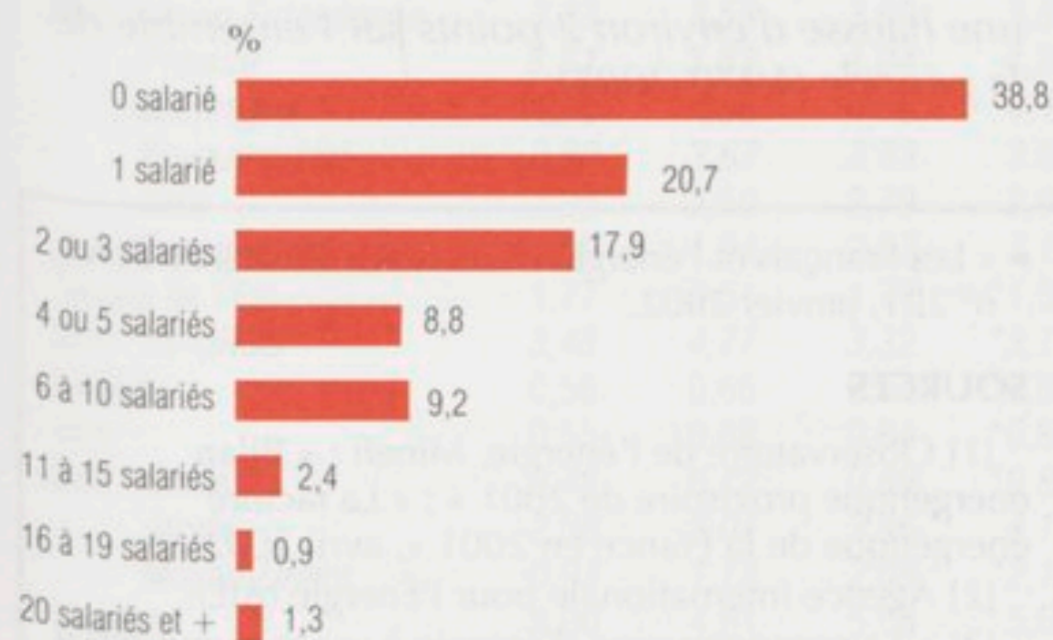
Statut juridique des personnes inscrites au RIM\* [1]

%

	Au 1-1-1980	Au 1-1-2001
Personnes physiques	90,8	62,7
SARL	5,2	33,6
SA	0,8	2,7
Autres sociétés	0,8	0,8
Autres statuts	2,4	0,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

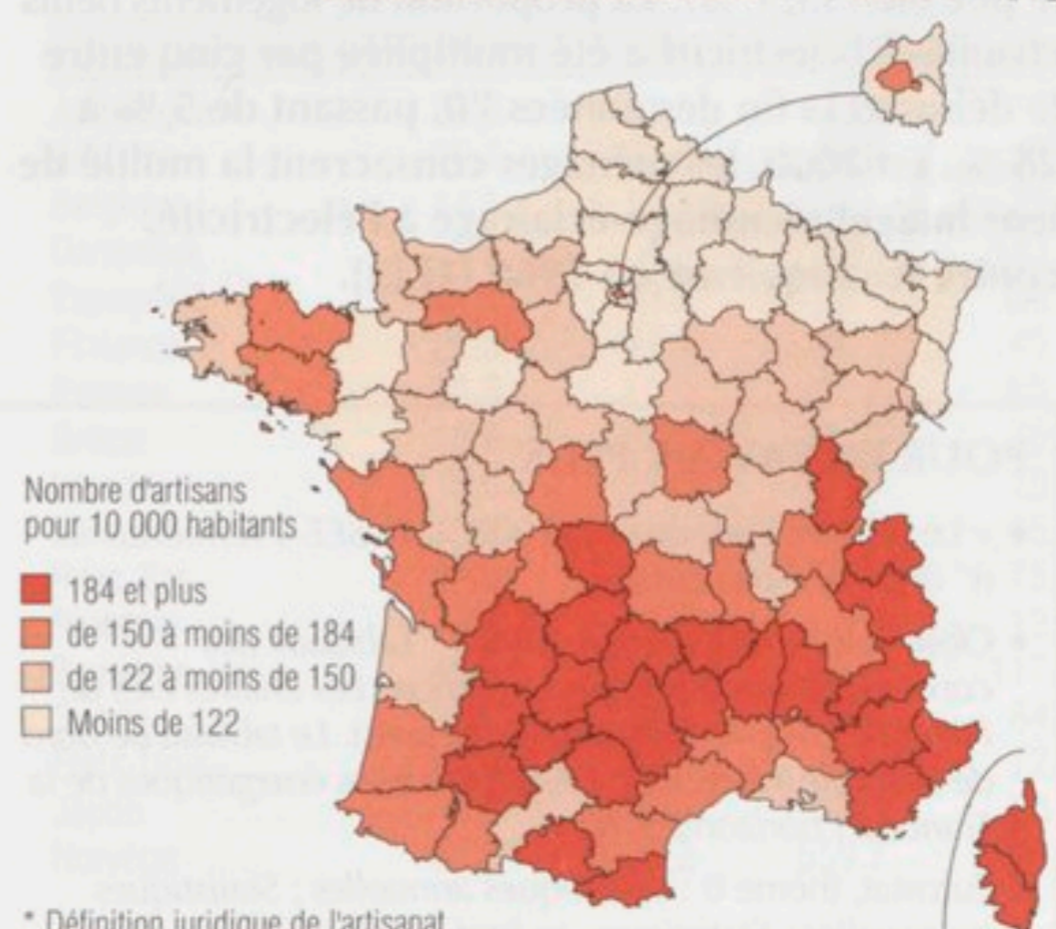
\* Définition juridique de l'artisanat.

Les entreprises artisanales selon le nombre de salariés au 1-1-2001\* [1]



\* Définition juridique de l'artisanat.

Densité artisanale au 1-1-2001\* [1]



\* Définition juridique de l'artisanat.



## PRÉSENTATION

En 2001, la production nationale **d'énergie primaire** atteint le niveau record de 133,6 millions de tep, en croissance de 1,2 %, (après - 2,8 % en 2000 et + 1,9 % en 1999). Elle a été multipliée par trois depuis 1973, grâce au développement de l'électricité d'origine nucléaire, qui représente désormais 82 % de la production totale, contre 7 % au début des années 70. En 2001, la production brute d'électricité augmente de 1,7 %, à 550 Mds de KWh (dont 422 Mds d'origine nucléaire), grâce à une bonne hydraulité et au bon fonctionnement des centrales nucléaires, malgré la baisse de 8 % de la production thermique classique. Par des déstockages importants de pétrole et surtout de gaz, les importations nettes d'énergie diminuent de 2,9 %. La **consommation totale d'énergie primaire corrigée des variations climatiques** reste quasiment stable (+ 0,1 %), à 269 millions de tep, pour la première fois depuis 1982, où elle avait diminué de 2,1 %. Le **taux d'indépendance énergétique** reste égal à 50 %.

Après un doublement en 2000, la facture énergétique diminue un peu en 2001 (- 2,5 %) à 23,1 Mds d'€ (contre 23,7 Mds d'€ en 2000 et 11,7 Mds en 1999). Elle représente 1,58 % du PIB (après 1,68 % en 2000 et 0,87 % en 1999), soit un niveau comparable à 1986 et bien inférieur à celui de 1982 (5 %). La baisse de la facture résulte de facteurs opposés : hausse du dollar (+ 2,6 %) mais baisse du cours du pétrole brut (- 14,3 %) et hausse de 30 % du prix du gaz importé (la contribution globale de l'évolution des prix des énergies importées et exportées étant de - 4,2 %), enfin faible baisse (- 0,9 %) du solde importateur en quantités.

Depuis 1973, la structure de la consommation **d'énergie primaire** en quantité a fortement évolué. La part du pétrole a été divisée par près de 2, celle du charbon par 3,5 ; en revanche, la part du gaz a doublé et celle de l'électricité a été multipliée par près de 10. En 2001, l'électricité devient la source d'énergie la plus utilisée en France (41,4 %), devant le pétrole (35,9 %). La proportion de logements neufs chauffés à l'électricité a été multipliée par cinq entre le début et la fin des années 70, passant de 5 % à 25 %. En 2000, les ménages consacrent la moitié de leur budget chauffage-éclairage à l'électricité, contre le cinquième en 1960 [1] [3].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le prix de l'énergie en 2000 », INSEE-Première, n° 809, octobre 2001.
- Observatoire de l'énergie, Minefi : *Tableaux des consommations d'énergie en France ; Les chiffres clés de l'énergie ; Bilans de l'énergie*, (annuels). *Le tableau de bord de l'énergie* (mensuel) ; *Les perspectives énergétiques de la France à l'horizon 2010*.
- Eurostat, thème 8 : *Statistiques annuelles ; Statistiques mensuelles ; Statistiques en bref*.

## DÉFINITIONS

- **Consommation corrigée des variations climatiques.** Elle est calculée en tenant compte d'un coefficient de rigueur climatique (0,95 en 2001, 0,88 en 2000) pour le chauffage par type d'énergie et par secteur (période 1961-1990 = 1). On obtient ainsi la consommation avec des conditions climatiques « normales ».
- **Taux d'indépendance énergétique.** Rapport de la « production d'énergie primaire » aux « ressources nettes » ou « disponibilités » converties en **Tonnes-équivalent pétrole (tep)**. Suivant le type d'énergie, la table d'équivalences est :  
 1 tonne de houille = 0,619 tep ;  
 1 tonne de coke de houille = 0,667 tep ;  
 1 tonne de lignite = 0,405 tep ;  
 1 tonne de gaz de pétrole liquéfié = 1,095 tep ;  
 1 tonne d'essences moteur et carburacteur = 1,048 tep ;  
 1 tonne de fiouls lourds = 0,952 tep ;  
 1 tonne de coke de pétrole ou d'agglomérés et briquettes de lignite = 0,762 tep ;  
 1 MWh de gaz naturel = 0,077 tep ;  
 1 MWh d'électricité = 0,267 tep pour l'électricité nucléaire et 1 MWh = 0,086 tep pour les autres formes d'électricité (production par une centrale thermique, hydraulique, éolienne, marémotrice, photovoltaïque, échanges avec l'étranger, consommation finale).  
 L'Observatoire de l'énergie français et l'Agence internationale de l'énergie utilisent, depuis la publication du bilan énergétique 2001, les mêmes coefficients d'équivalence pour l'électricité. Auparavant l'Observatoire de l'énergie utilisait un coefficient identique (1MWh = 0,222 tep) pour l'électricité nucléaire et pour les autres formes d'électricité.
- **Énergie primaire.** Énergie brute, non transformée après extraction. L'énergie secondaire est toute l'énergie obtenue par la transformation d'une énergie primaire. L'énergie finale est, elle, disponible pour la consommation finale.
- **Énergies renouvelables.** Elles sont principalement composées par le bois, les déchets de bois, les déchets urbains solides et les biocarburants. Elles sont désormais prises en compte dans le calcul du taux d'indépendance énergétique ce qui entraîne une hausse d'environ 2 points sur l'ensemble de la période (1970-2001).

- « Les Français et l'énergie » *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 221, janvier 2002.

### SOURCES

- [1] Observatoire de l'énergie, Minefi : « Bilan énergétique provisoire de 2001 » ; « La facture énergétique de la France en 2001 », avril 2002.
- [2] Agence internationale pour l'Énergie (AIE).
- [3] « La consommation d'énergie à usage domestique depuis 40 : l'électricité, numéro un dans les foyers », INSEE-Première, n° 845, mai 2002



## BILAN ÉNERGÉTIQUE 15.1

### Bilan énergétique\* de la France [1]

millions de tonnes - équivalent pétrole.

	1999	2000	p 2001					Total
			Charbon	Pétrole	Gaz	Électricité	Énergies renouvelables	
<b>Approvisionnement :</b>								
Production primaire	128,4	132,0	1,5	1,9	1,5	116,8	11,9	133,6
Importations	158,8	165,1	10,9	115,1	35,0	0,4	0,0	161,3
Exportations	-23,3	-27,5	-0,5	-19,6	-1,5	-6,2	///	-27,8
Variation de stocks**	-0,6	-3,0	-0,1	0,9	1,5	///	///	2,3
Soutes maritimes internationales	-2,9	-3,0	///	-2,5	///	///	///	-2,5
<b>Total des disponibilités</b>	<b>260,4</b>	<b>263,6</b>	<b>11,8</b>	<b>95,8</b>	<b>36,5</b>	<b>110,9</b>	<b>11,9</b>	<b>266,9</b>
Taux d'indépendance énergétique	49,3	50,1	12,7	2,0	4,2	105,3	99,9	50,0
<b>Emplois :</b>								
Consommation de la branche énergie	89,4	93,4	5,1	6,6	3,8	76,8	1,5	93,8
Consommation finale énergétique***	156,7	157,9	6,7	75,6	31,2	34,4	10,7	158,5
dont : Industrie et sidérurgie	38,3	38,7	6,1	7,2	11,2	12,0	1,8	38,3
Transports et agriculture	52,5	52,5	0,0	51,6	0,3	1,1	0,4	53,5
Résidentiel, tertiaire	65,9	66,7	0,6	16,8	19,7	21,3	8,5	66,8
Consommation finale non énergétique	17,2	17,4	0,2	14,3	2,1	0,0	0,0	16,6
<b>Consommation totale d'énergie primaire***</b>	<b>263,3</b>	<b>268,7</b>	<b>11,9</b>	<b>96,5</b>	<b>37,2</b>	<b>111,2</b>	<b>12,2</b>	<b>269,0</b>
dont : Correction climatique	2,9	5,1	ε	0,7	0,7	0,3	0,3	2,0

\* Données révisées. \*\* Y c. soutes maritimes internationales pour le pétrole. \*\*\* Résultats corrigés du climat. Voir définitions.

### Structure de la consommation d'énergie primaire\* en France [1]

	1973	1980	1990	2001
Charbon	15,5	16,4	8,3	4,4
Gaz	7,4	11,1	11,5	13,8
Pétrole	67,5	56,4	38,6	35,9
Électricité primaire **	4,3	11,7	36,3	41,4
Énergies renouvelables	5,3	4,4	5,3	4,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

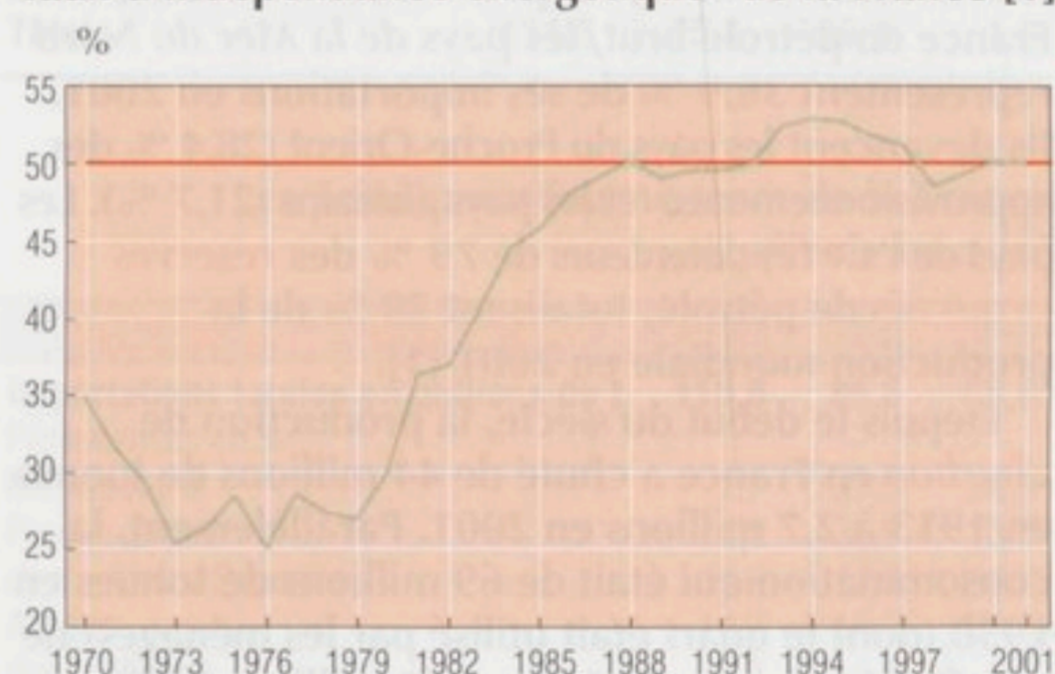
\* Corrigée du climat. \*\* Nucléaire + hydraulique - solde des échanges.

### Consommation d'énergie primaire par habitant dans le monde [2]

	1973	1985	1995	2000
Amérique du Nord	6,78	6,28	6,40	6,70
dont : États-Unis	8,19	7,65	7,94	8,35
Canada	7,16	7,69	7,89	8,16
Mexique	1,03	1,48	1,46	1,58
Amérique latine	0,90	0,97	1,02	*1,09
Europe de l'Ouest	3,06	3,28	3,27	3,39
dont : Union Européenne	3,33	3,53	3,69	3,86
<b>France</b>	<b>3,31</b>	<b>3,62</b>	<b>4,04</b>	<b>4,25</b>
Allemagne	4,28	4,68	4,16	4,13
Royaume-Uni	3,93	3,67	3,83	3,89
Italie	2,35	2,50	2,79	2,97
Espagne	1,50	1,94	2,63	3,13
Europe de l'Est	1,77	2,51	1,79	*1,59
dont : Ex-URSS	3,48	4,77	3,32	*3,15
Afrique	0,56	0,66	0,64	*0,63
Asie	0,55	0,68	0,84	*0,83
dont : Chine	0,48	0,72	0,89	*0,88
Japon	2,98	3,07	3,96	4,13
Moyen-Orient	0,93	1,73	2,08	*2,12
Océanie	4,00	4,61	5,08	5,60
<b>Monde</b>	<b>1,57</b>	<b>1,65</b>	<b>1,62</b>	<b>*1,62</b>

\* 1999.

### Taux d'indépendance énergétique\* de la France [1]



\* Y compris les énergies renouvelables.

### Taux d'indépendance énergétique\* de quelques pays [1] [2]

	1973	1980	1990	2000
Allemagne	50,8	51,5	52,2	39,6
Autriche	36,7	32,6	33,0	33,9
Belgique	14,1	17,3	26,4	22,7
Danemark	2,2	4,5	57,0	143,2
Espagne	21,7	23,0	37,6	25,5
Finlande	22,9	27,2	40,7	45,7
<b>France</b>	<b>25,3</b>	<b>29,9</b>	<b>49,5</b>	<b>50,1</b>
Grèce	18,9	23,2	40,3	35,9
Irlande	15,6	22,3	32,1	15,0
Italie	15,6	14,2	16,2	15,7
Pays-Bas	90,9	110,5	90,2	75,5
Portugal	19,4	14,4	16,4	12,7
Royaume-Uni	49,2	98,3	97,9	117,2
Suède	23,5	39,4	63,8	64,6
États-Unis	83,8	85,7	85,6	72,9
Japon	9,1	12,5	17,2	20,1
Norvège	54,2	296,2	559,7	878,3

\* Voir définitions.



## PRÉSENTATION

En France, après avoir fortement progressé entre 1955 et 1973, la **consommation de produits pétroliers** a connu une baisse sensible entre 1973 et 1985, à la suite de la très forte hausse du prix du pétrole brut importé qui a été multiplié par 5,5 entre 1973 et 1982. Depuis cette date, les cours du pétrole brut sont retombés, pour atteindre, en 1995, un niveau proche de celui de 1973. Après avoir chuté de 32 % en 1998, le coût du pétrole brut importé connaît une très forte hausse en 2000 (+ 90 % en moyenne annuelle). En 2001, il diminue de 10,6 %, dans un contexte de ralentissement économique. La consommation augmente de 1,6 % en quantité, après avoir baissé de 1,9 % en 2000.

Depuis 1989, la consommation de carburants auto est en baisse (- 1,5 % en 2001), du fait notamment de l'augmentation de la part de véhicules Diesel dans le parc. Le **gazole** est le principal produit pétrolier consommé en France ; en 2001, il représente 32 % de la consommation contre 15 % en 1985. La consommation de super sans plomb 95 a été multipliée par 3 depuis 1996 ; elle augmente de 20 % en 2001.

Devenus, en 2000, les premiers fournisseurs de la France en pétrole brut, les **pays de la Mer du Nord** représentent 36,9 % de ses importations en 2001. Ils devancent les pays du Proche-Orient (28,4 % des approvisionnements) et les pays africains (21,7 %). Les pays de l'**OPEP**, détenteurs de 79 % des **réserves prouvées** de pétrole, totalisent 38 % de la production mondiale en 2001 [1].

Depuis le début du siècle, la production de **charbon** en France a chuté de 44 millions de tonnes en 1913 à 2,7 millions en 2001. Parallèlement, la consommation qui était de 69 millions de tonnes en 1938 (dont le quart était utilisé par les ménages) ne représente plus, en 2001, que 19 millions de tonnes principalement destinées aux usages industriels et aux centrales électriques ; les usages résidentiels et tertiaires n'en représentent que 5 % [3].

En 2000, la production de l'industrie charbonnière de l'Union européenne a baissé de 13,5 millions de tonnes. Le total des stocks auprès des mines a reculé de 4,6 millions de tonnes, après avoir augmenté de 3,3 % en 1999. Dans les pays de l'Union, en 1999, 69 200 personnes travaillent au fond, soit 5 600 de moins qu'en 1998 [5].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Comité professionnel du pétrole : *Bulletin mensuel ; Répartition géographique des ventes ; Commerce extérieur pétrolier de la France, Pétrole 2001 – Éléments statistiques.*
- « Les Russes : rois du pétrole », *Le nouvel économiste*, n° 1197, avril 2002.
- *Statistiques en bref*, Thème 8, Eurostat : « L'industrie charbonnière dans l'Union européenne en 2000 », n° 19/2001 ; « Aspects statistiques de l'économie pétrolière en 2000 », n° 20/2001 ; « Évolution des livraisons intérieures d'essences sans plomb », n° 16/2001.

## DÉFINITIONS

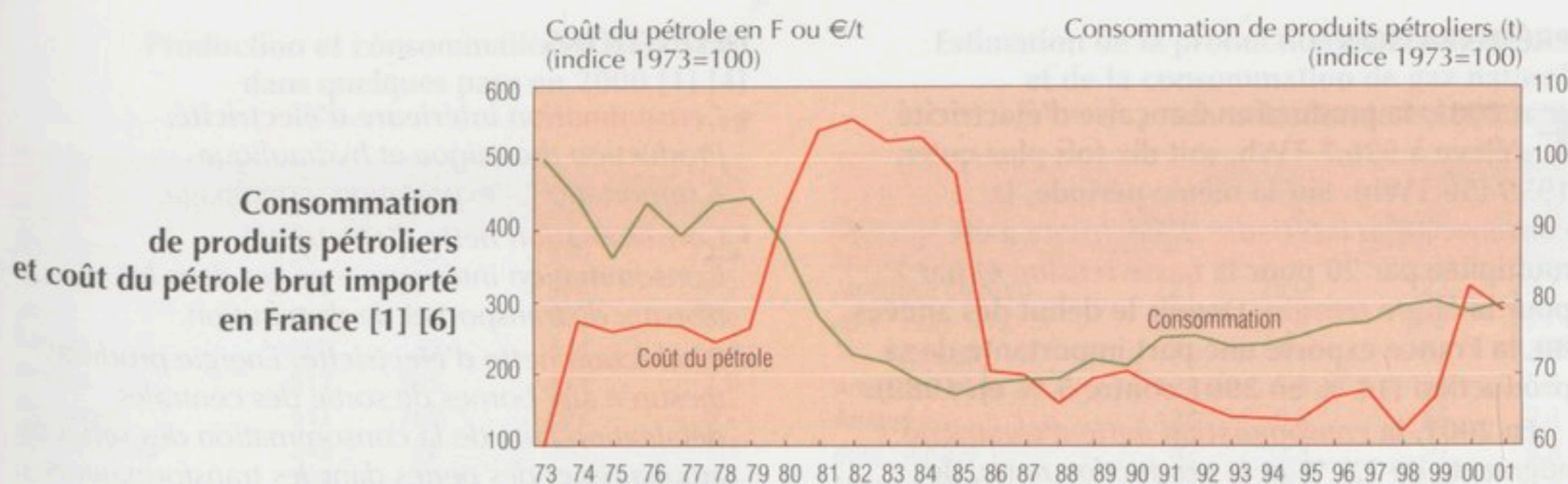
- **Réserves « prouvées »**. Quantités d'hydrocarbures, de charbon, qu'on estime pouvoir extraire des gisements connus dans l'avenir et d'après les renseignements géologiques et techniques disponibles. Les chiffres publiés pour le pétrole sont à utiliser avec précaution.
- **Pays de la Mer du Nord**. Ce sont le Royaume-Uni, la Norvège, les Pays-Bas et le Danemark.
- **OPEP**. (Organisation des pays exportateurs de pétrole). Créée en 1960, elle regroupe l'Algérie, l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis, l'Indonésie, l'Iran, l'Irak, le Koweït, la Libye, le Nigeria, le Qatar et le Venezuela.
- **Charbon**. Il comprend la houille, le lignite et le coke. La houille est plus riche en carbone et a une teneur en eau et en matières volatiles plus faible que le lignite. Le coke est obtenu par carbonisation de la houille ou de résidus de pétrole.
- **Communauté des États indépendants (CEI)**. La CEI regroupe douze états de l'ex-URSS. En décembre 1991, un accord est signé pour sa création avec onze états (l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Moldavie, l'Ouzbékistan, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine). La Géorgie n'adhère à la communauté qu'en 1993.

- INSEE-Première « Les transports en 2000 : Renchérissement des carburants », n° 802, septembre 2001 ; « La baisse des prix du pétrole limite l'inflation en 2001 », n° 837, mars 2002.

### SOURCES

- [1] Comité Professionnel du Pétrole.
- [2] Agence internationale de l'énergie (AIE).
- [3] Observatoire de l'énergie.
- [4] *Tableaux de l'économie française*, éditions 1976 et 2002.
- [5] « Premiers résultats de l'industrie charbonnière en 1999 », *Statistiques en bref*, Thème 8, Eurostat, n° 9-2000.
- [6] *Note de conjoncture*, Insee, mars 2002.





Consommation mondiale de pétrole [1]

millions de tonnes

	1978	2001	2001 %
États-Unis	889	912	25,9
Japon	263	250	7,1
Chine	85	232	6,6
Ex-URSS	419	177	5,0
Allemagne*	143	133	3,8
Inde	25	98	2,8
<b>France</b>	<b>119</b>	<b>97</b>	<b>2,8</b>
Italie	100	92	2,6
Canada	94	86	2,4
Reste du monde	927	1 452	41,0
<b>Total mondial</b>	<b>3 084</b>	<b>3 529</b>	<b>100,0</b>
dont : Europe occidentale	701	693	19,6

\* Ex-RFA en 1978, Allemagne réunifiée en 2000.

Consommation française de produits pétroliers [1]

millions de tonnes

	1973	1985	2001	2001/00
Gazole	6,5	10,9	28,7	4,9
Fioul domestique	37,2	20,7	17,3	10,7
Carburants auto	15,8	18,0	13,6	-1,5
dont : super sans plomb 95	///	///	6,5	20,0
Bases pétrochimie	5,4	7,1	10,9	-5,5
Fiouls lourds	34,1	8,2	3,3	-22,5
Carburéacteurs	1,8	2,6	5,9	-1,8
Gaz (GPL)	2,7	2,9	3,1	-2,6
Autres produits	8,3	4,7	6,6	4,2
<b>Total</b>	<b>111,8</b>	<b>75,1</b>	<b>89,3</b>	<b>1,6</b>

Les principaux fournisseurs de la France en pétrole brut [1]

	1978	2000	2001
<b>Importations totales en millions de t.</b>	<b>115,6</b>	<b>85,6</b>	<b>85,6</b>
Provenances en % :			
Mer du Nord	2,7	37,3	36,9
Proche-Orient	78,9	36,9	28,4
dont : Arabie Saoudite	34,6	17,8	13,0
Afrique	14,7	16,2	21,7
dont : Nigeria	7,1	5,7	6,2
Autres pays	3,7	9,6	13,0
dont : CEI	2,7	9,3	11,7

Production de houille et réserves de charbon dans le monde [2] [4]

millions de tonnes

	Production				Réserves prouvées
	1913	1973	1999	1999 %	fin 2000
Chine	16	417	1 238	33,8	114 500
États-Unis	517	530	916	25,0	246 643
Inde	17	78	291	7,9	74 733
Ex-URSS	36	511	290	7,9	230 178
Afrique du Sud	8	62	224	6,1	55 333
Australie	13	55	224	6,1	90 400
Pologne	9	157	109	3,0	14 309
Allemagne	132	104	44	1,2	67 000
Royaume-Uni	292	130	36	1,0	1 500
<b>France</b>	<b>44</b>	<b>26</b>	<b>5</b>	<b>0,1</b>	<b>116</b>
Autres pays	///	152	287	7,8	89 499
<b>Total mondial</b>	<b>1 216</b>	<b>2 243</b>	<b>3 664</b>	<b>100,0</b>	<b>984 211</b>

Principales productions en 2001 et réserves pétrolières au 1<sup>er</sup> janvier 2002 [1]

	Production		Réserves prouvées
	millions de tonnes	%	milliards de tonnes
Ex-URSS	417,5	13,2	7,8
Arabie Saoudite	335,6	10,6	35,7
États-Unis	289,3	9,1	3,0
Chine	164,1	5,2	3,3
Norvège	156,0	4,9	1,3
Iran	155,9	4,9	15,3
Mexique	154,4	4,9	3,7
Venezuela	140,9	4,4	10,6
Royaume-Uni	112,5	3,5	0,7
Nigeria	104,6	3,3	3,3
Canada	101,6	3,2	0,7
Irak	97,6	3,1	15,3
Reste du monde	961,7	29,7	40,1
<b>Total mondial</b>	<b>3 171,7</b>	<b>100,0</b>	<b>140,7</b>
dont : OPEP	1 207,8	38,1	111,7

Production et consommation de charbon en France [3]

millions de tonnes

	1979	1999	2000	2001
Production	23,1	5,7	4,1	2,7
Importations	30,0	19,1	20,6	17,4
Exportations	2,1	0,6	0,8	0,7
Variations de stock	-2,0	0,3	0,7	0,1
<b>Consommation totale</b>	<b>53,0</b>	<b>24,0</b>	<b>23,2</b>	<b>19,3</b>
dont : Centrales électriques	28,3	11,1	10,4	7,7
Sidérurgie (hors cokeries)	12,6	7,6	7,8	6,9
Autres industries	5,9	2,5	2,7	2,6
Résidentiel - Tertiaire	5,8	1,2	1,0	0,9



## PRÉSENTATION

En 2001, la production française d'électricité s'élève à 526,7 TWh, soit dix fois plus qu'en 1955 (50 TWh). Sur la même période, la **consommation intérieure d'électricité** a été multipliée par 20 pour la **basse tension** et par 7 pour la **haute tension**. Depuis le début des années 80, la France exporte une part importante de sa production (14 % en 2001 contre 5 % en 1980).

En 2001, la **consommation nette d'électricité** augmente de 2,6 % et la **production nette**, de 1,9 % (+ 1,5 % pour le nucléaire). Depuis 46 ans, la consommation d'électricité de chaque Français a été, en moyenne, multipliée par 7 (7 120 kWh en 2001 contre 1 036 kWh en 1955). Les échanges de la France avec l'Europe enregistrent un solde positif de 68,4 TWh, en baisse de 1 point par rapport à 2000.

Les **centrales nucléaires françaises** assurent 76,2 % de la production nationale d'énergie électrique et 48 % de l'électricité d'origine nucléaire produite dans l'Union européenne. La France se situe au second rang mondial des pays producteurs de ce type d'énergie derrière les États-Unis et devant le Japon et l'Allemagne [4].

En 2000, la consommation française de **gaz naturel** s'élève à 484 TWh, en hausse de 5,7 % par rapport à 1999. Le secteur résidentiel et tertiaire en absorbe plus de la moitié, contre le tiers en 1973. Le développement du gaz a connu depuis 1995 une croissance particulièrement rapide, 5 % en moyenne annuelle, contre 2 % pour la consommation d'énergie dans son ensemble. L'industrie (+ 4 %) en consomme plus d'un tiers (un quart en 1973).

En 2001, l'essentiel des ressources en gaz naturel de la France sont importées. La production nationale ne représente que 4 % de l'approvisionnement total alors que, dans les années 1970, la France produisait le tiers de sa consommation. En 2001, 31 % du gaz importé par la France arrive de Norvège, 26 % de l'ex-URSS et autant de l'Algérie, 13 %, des Pays-Bas, le reste du Nigéria (depuis 1999), du Royaume-Uni et du Qatar. La Russie est le premier producteur mondial de gaz naturel (24 %), devant les États-Unis (22 %) [2].

## DÉFINITIONS

- **Consommation intérieure d'électricité.** Production thermique et hydraulique + importation – exportation – pompage.
- **Consommation nette d'électricité.** Consommation intérieure – pertes dans les réseaux de transport et de distribution.
- **Production nette d'électricité.** Énergie produite, mesurée aux bornes de sortie des centrales, défalcation faite de la consommation des services auxiliaires et des pertes dans les transformateurs principaux de ces centrales.
- **Origines thermiques et hydrauliques de l'électricité.** Les centrales thermiques nucléaires françaises sont réalisées suivant la filière uranium enrichi-eau légère. Les centrales thermiques classiques sont alimentées au fioul, au charbon ou au gaz. Les centrales hydrauliques sont de 4 types : fil de l'eau, éclusée, lac et pompage.
- **Haute tension et basse tension.** L'électricité est produite sous des tensions de l'ordre de 15 000 volts. Les usages dans l'industrie et dans certains secteurs du tertiaire (transports et télécommunications, commerces, services marchands et non marchands) nécessitent des hautes tensions, les usages domestiques et divers (professionnels et services publics) des basses tensions.
- **Unités de mesure :**
  - 1 mégawattheure (MWh) =  $10^3$  kWh
  - 1 gigawattheure (GWh) =  $10^6$  kWh
  - 1 térawattheure (TWh) =  $10^9$  kWh
- **Gaz.** Gaz naturel, gaz de pétrole liquéfiés (GPL), gaz de raffinerie, gaz de haut fourneau, gaz de cokerie, grisou, gaz manufacturé.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Aspects statistiques de l'Économie du gaz naturel en 2000 », *Statistiques en bref*, Environnement et Énergie, Eurostat, n° 15-2001.
- « Natural Resource accounts for oil and gas 1980-2000 », *Detailed tables*, Eurostat, édition 2002.
- *Rapport annuel*, Commissariat à l'Énergie atomique (CEA).
- Gaz de France, direction des services économiques et commerciaux : *Production, achats, émissions* (mensuel) ;

*Production, transports, distribution* (annuel) ;  
*Données commerciales* (annuel).

### SOURCES

- [1] Réseau de transport d'électricité (RTE), mars 2002, ([www.rte.org](http://www.rte.org)).
- [2] Observatoire de l'énergie, Secrétariat d'État à l'Industrie, 2002.
- [3] IFP-CEDIGAZ, mars 2002 ([www.ifp.fr](http://www.ifp.fr)).
- [4] Agence internationale de l'énergie, mars 2002, ([www.iea.org](http://www.iea.org)).



Production et consommation d'électricité dans quelques pays en 2000 [1] [4]

TWh

	Production nette	dont Nucléaire	Consommation intérieure	Consom./ hab. en MWh
États-Unis	3 801	755	3 836	13,9
UE à 15	2 423	821	2 462	6,5
Japon	1 062	330	1 062	8,4
Canada	580	69	544	17,7
<b>France</b>	<b>517</b>	<b>395</b>	<b>411</b>	<b>7,0</b>
Allemagne	511	160	512	6,2
Royaume-Uni	349	78	363	6,1
Italie	269	0	314	5,4
Espagne	202	60	207	5,2
Suède	142	55	146	16,4
Pays-Bas	83	4	102	6,4
Belgique	80	46	85	8,3
Finlande	68	22	79	15,3
Suisse	65	25	58	8,2
Autriche	60	0	59	7,3
Grèce	52	0	52	4,9
Portugal	35	0	36	3,6
Danemark	34	0	35	6,6

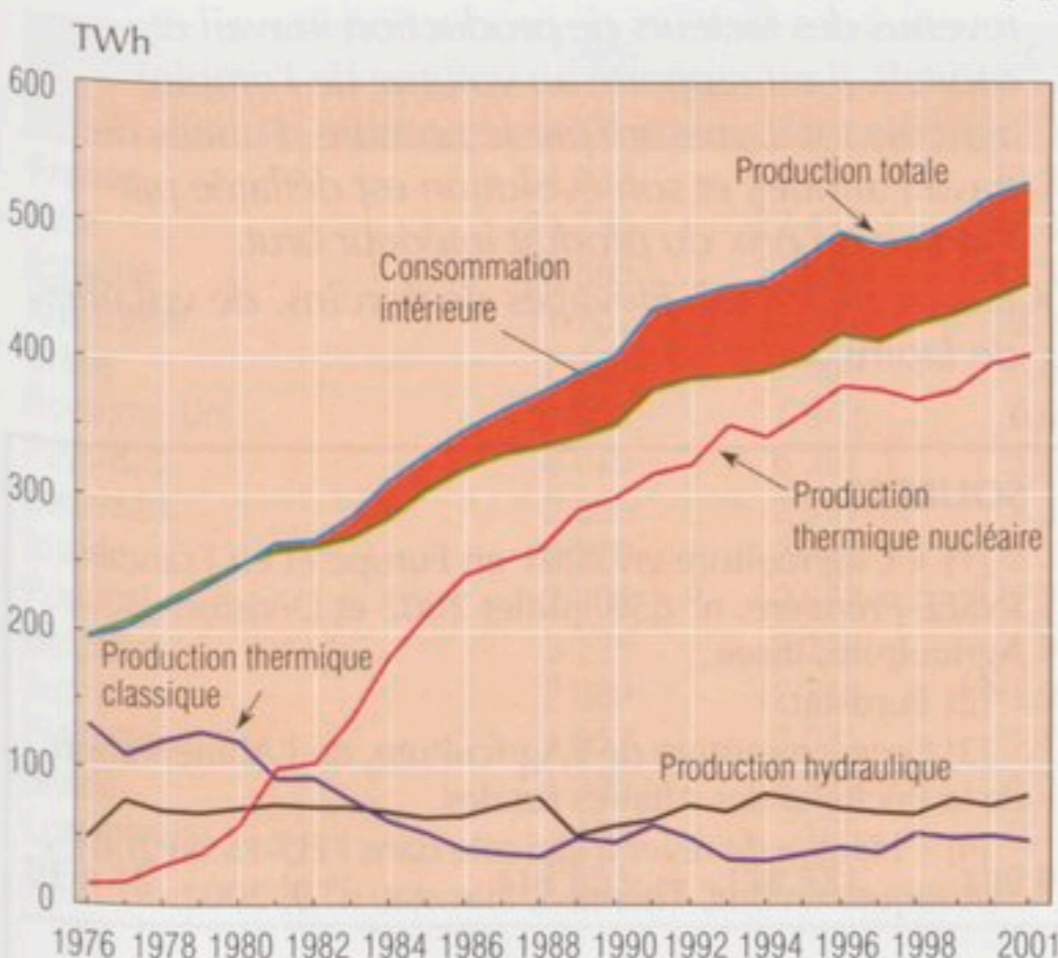
Production et consommation d'électricité en France [1]

TWh

	1955	1980	2001	2001/00 en %
Production thermique	24,1	176,9	447,4	0,5
dont : nucléaire	///	...	401,3	1,5
Production hydraulique*	25,5	68,9	79,3	10,8
<b>Production nette</b>	<b>49,6</b>	<b>245,7</b>	<b>526,7</b>	<b>1,9</b>
Énergie livrée à l'Europe	-0,8	-12,6	-72,6	-0,8
Énergie reçue de l'Europe	0,7	15,6	4,2	13,7
Énergie absorbée par le pompage	///	///	-5,8	-12,2
Pertes	-5,2	-16,9	-31,0	3,6
<b>Consommation intérieure nette</b>	<b>44,3</b>	<b>231,8</b>	<b>421,5</b>	<b>2,6</b>
dont : basse tension	8,2	83,7	166,5	4,2
haute tension	36,1	148,1	255,0	1,6
Consommation par habitant en KWh	1 036	4 326	7 205	2,6

\* En 1955 et 1980 : production hydraulique pompage déduit.

Production et consommation d'électricité en France [1]



Estimation de la production commercialisée et de la consommation de gaz naturel dans le monde en 2000 [3]

	Production		Consommation	
	milliards de m³ st*	%	milliards de m³ st*	%
Amérique du Nord	721	29,0	723	29,1
dont : États-Unis	538	21,6	640	25,7
Canada	183	7,4	83	3,3
Amérique latine	132	5,3	131	5,3
Afrique	124	5,0	58	2,3
dont : Algérie	82	3,3	21	0,8
Moyen-Orient	215	8,7	194	7,8
dont : Arabie Saoudite	50	2,0	50	2,0
Europe occidentale	279	11,2	430	17,3
dont : Pays-Bas	68	2,7	44	1,8
Royaume-Uni	108	4,4	96	3,9
Italie	16	0,6	73	3,0
Allemagne	21	0,9	92	3,7
<b>France</b>	<b>2</b>	<b>0,1</b>	<b>44</b>	<b>1,8</b>
Europe orientale	747	30,0	660	26,5
dont : Russie	584	23,5	403	16,2
Asie-Océanie	268	10,8	290	11,7
<b>Total mondial</b>	<b>2 485</b>	<b>100,0</b>	<b>2 485</b>	<b>100,0</b>

\* 1 m³ st = 1 m³ standard, c'est-à-dire mesuré à 15° C sous une pression de 760 mm de mercure.

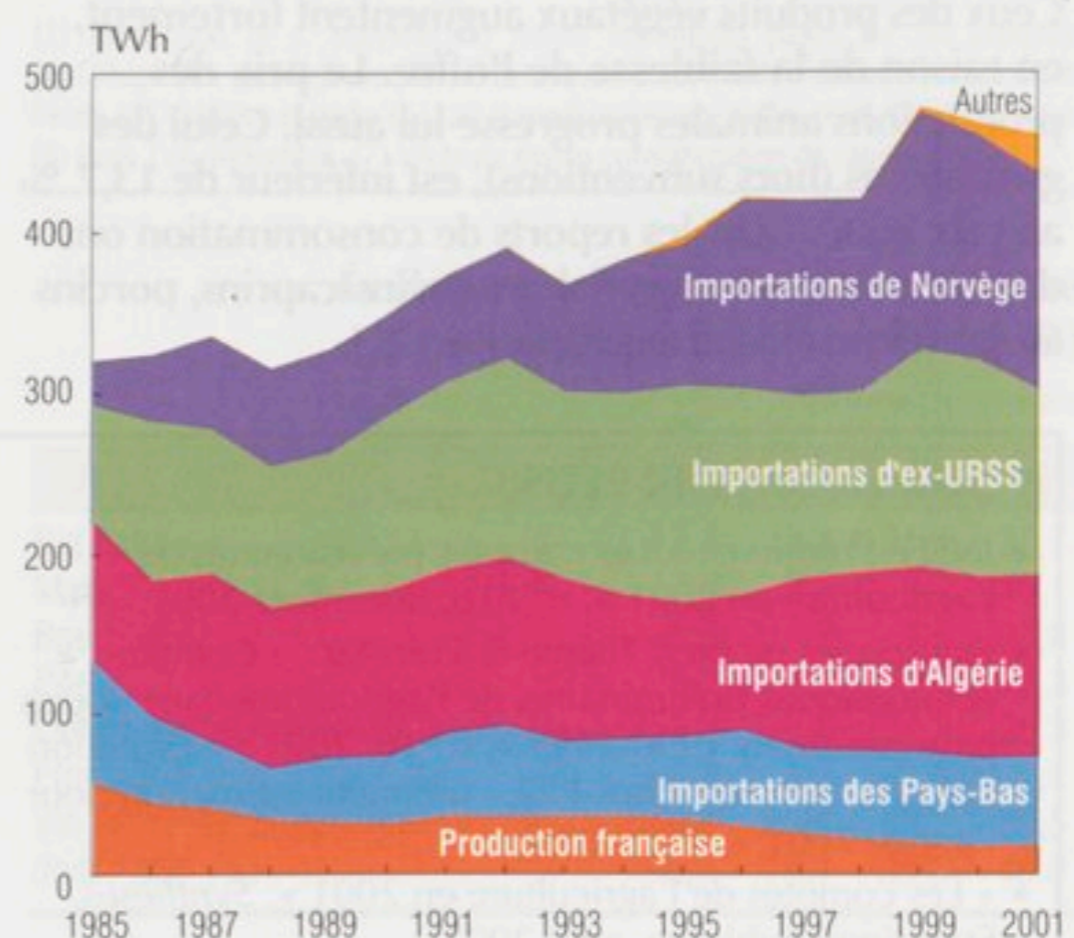
Consommation de gaz naturel en France [2]

TWh PCS\*

	1973	1985	1990	2000
Branche énergie	44	14	14	29
Sidérurgie	9	9	9	7
Industrie	43	100	115	155
Résidentiel-Tertiaire	56	149	177	260
Agriculture et transports	1	1	2	3
<b>Total usage énergétique</b>	<b>153</b>	<b>273</b>	<b>317</b>	<b>454</b>
Usage non énergétique	19	30	25	30
<b>Consommation totale</b>	<b>172</b>	<b>303</b>	<b>342</b>	<b>484</b>

\* 1 TWh PCS = 1 milliard de kWh pouvoir calorifique supérieur.

Production et importations de gaz naturel en France [2]





# 16 agriculture - pêche

## PRÉSENTATION

En 2001, la production agricole française progresse de 2,1 % en valeur au prix de base. La baisse des volumes, liée aux mauvaises conditions climatiques, est largement compensée par la montée des prix. La valeur des consommations intermédiaires progresse au même rythme (+ 2,3 %) : les volumes diminuent de 2,1 % et les prix augmentent de 4,5 % du fait du renchérissement des engrais et des aliments pour animaux. Ainsi la **valeur ajoutée nette** progresse de 1,5 %.

En 2001, les subventions d'exploitation augmentent fortement, grâce notamment aux aides attribuées aux éleveurs bovins confrontés à des problèmes de trésorerie. Compte tenu de la baisse du volume de l'emploi agricole (- 1,8 %) et de la hausse du prix du produit intérieur brut (+ 1,4 %), **le résultat agricole net par actif** en termes réels progresse de 3,4 %. Cet indicateur, qui s'était accru de 5 % par an en moyenne depuis 1991, année précédant la réforme agricole commune, avait fléchi en 1999 (- 2,1 %) et présenté une quasi-stabilité en 2000 (- 0,1 %). Dans l'UE, le résultat agricole par actif en termes réels progresse (+ 3,3 % selon des données européennes prévisionnelles, antérieures aux données nationales). Cet indicateur de revenu augmente pour tous les pays européens, excepté le Luxembourg.

En 2001, le **volume** de la production agricole diminue de 3,0 %, hors subventions (- 3,3 % au prix de base). Cette baisse résulte du repli de la production végétale, dû notamment à des conditions climatiques défavorables. Ainsi les productions de céréales, d'oléagineux, de protéagineux et de betteraves baissent fortement. Les récoltes de pommes de terre, fruits et fleurs diminuent également. Le volume de la production animale est stable. La production de gros bovins fléchit, en réponse à la faiblesse de la demande issue de la crise de confiance des consommateurs déclenchée mi-octobre 2000. Les autres productions animales compensent cette baisse.

En 2001, les **prix** de la production agricole, hors subventions sur les produits, progressent de 4,9 %. Ceux des produits végétaux augmentent fortement, en raison de la faiblesse de l'offre. Le prix des productions animales progresse lui aussi. Celui des gros bovins (hors subventions), est inférieur de 13,7 % au prix 2000. Mais les reports de consommation ont dopé le prix des autres viandes (ovins-caprins, porcins au premier semestre et volailles) [1].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « Les comptes prévisionnels de l'agriculture en 2001 », n° 816, décembre 2001.
- *Statistiques en bref*, Thème 5, Eurostat : « Comptes économiques préliminaires de l'agriculture dans douze pays candidats 1998-1999 », n° 16, 2001 ; « Évolution des prix agricoles dans l'UE : première estimation pour l'année 2001 », n° 2, 2002.
- « Les comptes de l'agriculture en 2001 », *Synthèses*, Statistique publique, août 2002.

## DÉFINITIONS

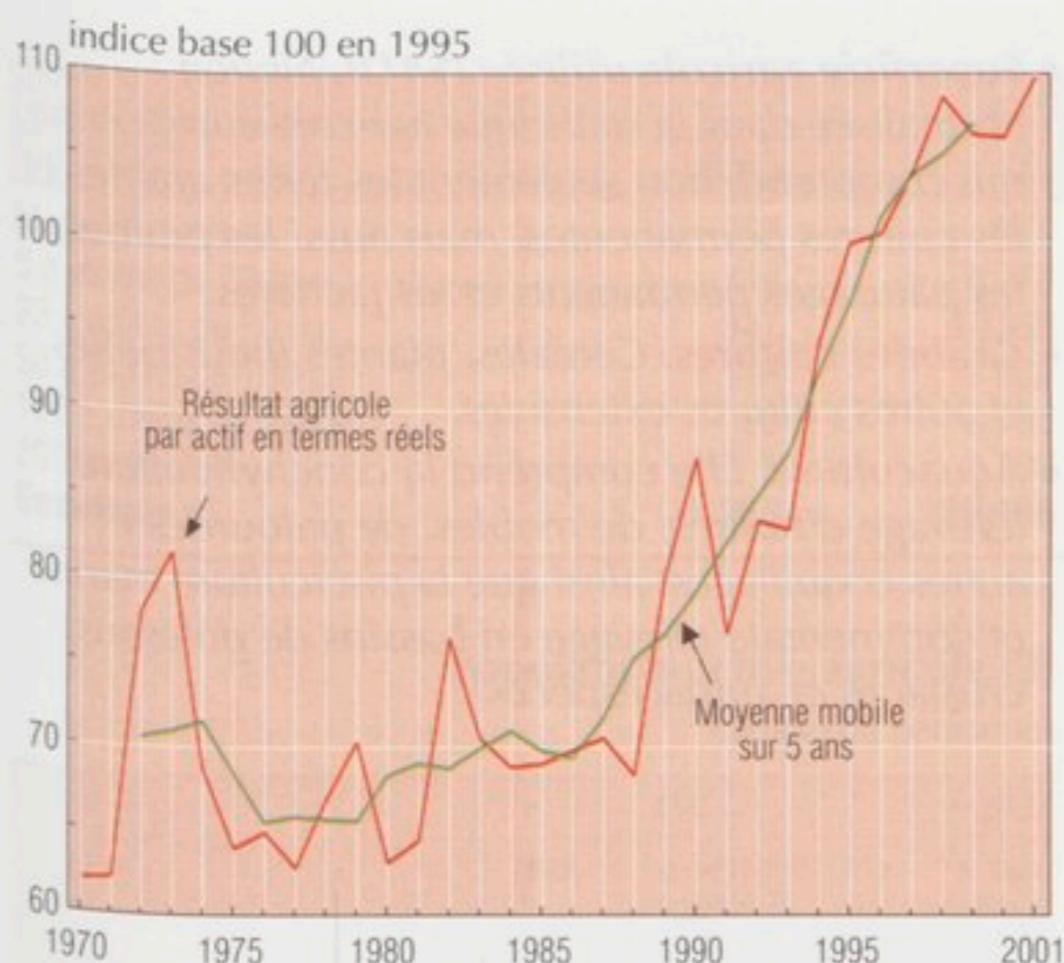
- **Compte spécifique de l'agriculture.** Il est établi selon la méthodologie et les concepts du nouveau Système européen des comptes (SEC95). Les principales modifications sont :
  - l'intégration d'activités secondaires non agricoles des exploitations agricoles (production de champagne, de cognac et de produits laitiers sur les exploitations agricoles ainsi que l'agri-tourisme) et du compte des DOM dans le champ couvert par le compte de la branche agricole ;
  - l'exclusion de l'activité des jardins familiaux et des établissements de semences ;
  - l'enregistrement des opérations selon la règle des droits et obligations : les subventions sur les produits se rattachent à la période où est comptabilisée la production correspondante ;
  - la séparation des aides en subventions sur les produits et subventions d'exploitation ainsi que le reclassement de plusieurs d'entre elles, auparavant enregistrées dans les « Subventions d'exploitation », dans le poste « Transferts de capital » ;
  - la non prise en compte dans le compte de revenu des transferts sociaux et des transferts liés aux opérations d'assurance-dommages, qui doivent être enregistrés dans le compte de distribution secondaire des revenus ;
  - La valorisation de la production au prix de base (prix facturé par le producteur diminué des impôts sur les produits qu'il paye, et augmenté des subventions sur les produits qu'il reçoit) ce qui est sans effet sur le compte d'exploitation. Les indicateurs de revenu de la branche agricole sont déterminés en optique production (écoulée ou non sur l'année civile) et nets (après déduction de la consommation de capital fixe).
- **Résultat agricole par actif.** Le résultat agricole de la branche « agriculture » représente la valeur ajoutée nette au coût des facteurs, c'est-à-dire la valeur ajoutée, nette de la consommation de capital fixe, à laquelle sont ajoutées les subventions d'exploitation et retranchés les autres impôts sur la production. Le résultat agricole est ainsi égal à la somme des revenus des facteurs de production (travail et capital). Il est rapporté au volume de l'emploi agricole total, mesuré par le nombre d'unités de travail annuel, et son évolution est déflatée par l'indice du prix du produit intérieur brut.
- **Élevage hors sol.** Élevages de porcins, de volailles, de lapins,...

### SOURCES

- [1] « L'agriculture en 2001 en Europe et en France » INSEE-Première, n° 859, juillet 2002 et Division Agriculture, Insee.
- [2] Eurostat.
- [3] Scees, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales.
- [4] « Hausse du revenu agricole dans l'EU-15 en 2001 » *Statistiques en bref*, Thème 5, Eurostat, n° 9, 2002.



### Résultat agricole par actif en termes réels [1]



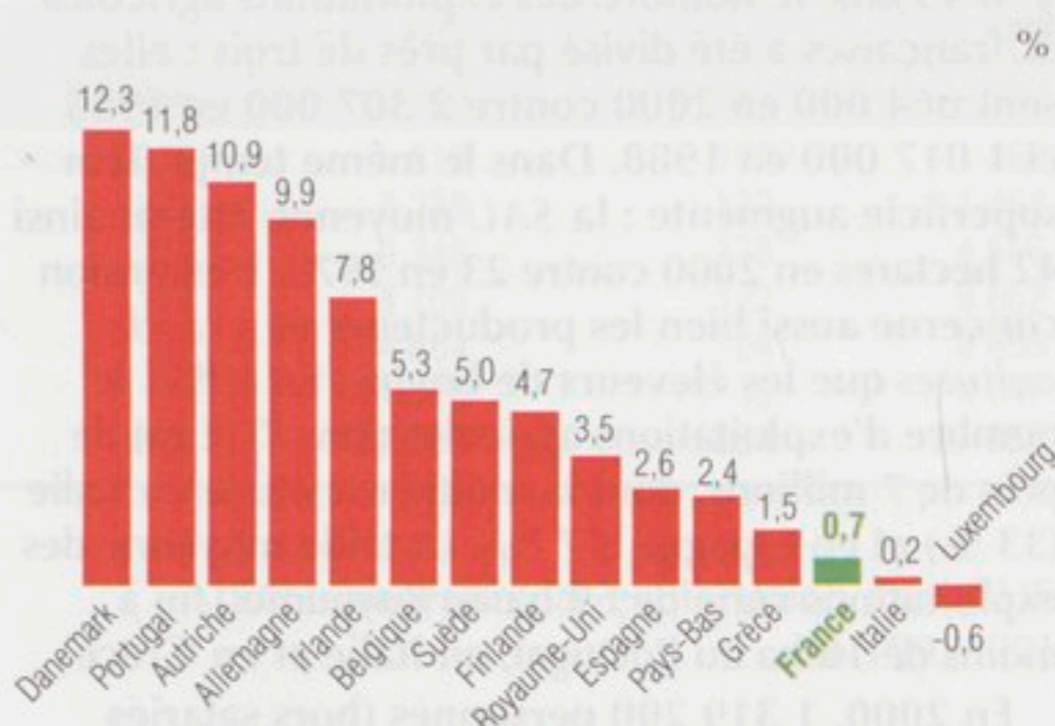
### Évolution en termes réels du résultat agricole par actif, selon l'orientation [1]

	Évolution 2001/00 %	Disparité du résultat 1999-2001
<b>Ensemble des exploitations</b>	<b>3,8</b>	<b>90</b>
<b>Exploitations professionnelles</b>	<b>3,6</b>	<b>100</b>
Céréales, oléo-protéagineux	0,6	128
Autres grandes cultures	11,3	131
Maraîchage et fleurs	8,9	113
Vins d'appellation d'origine	-12,5	131
Autres vins	-12,9	90
Arboriculture fruitière	17,3	98
Bovins-lait	3,3	75
Bovins-viandes	-1,4	74
Bovins-mixtes	8,5	87
Ovins et autres herbivores	10,3	53
Élevage hors sol (lapins, porcins, volailles,...)	18,8	124
Polyculture	8,5	101
Autres orientations mixtes	9,0	85

### Valeur ajoutée nette de l'agriculture dans l'Union européenne [1] [2]

	2000		ρ 2001
	Structure %		
<b>France</b>	<b>24 083</b>	<b>24 191</b>	<b>20,2</b>
Italie	21 736	22 453	18,8
Espagne	20 895	21 856	18,3
Allemagne	11 701	12 497	10,4
Grèce	7 721	7 860	6,6
Royaume-Uni	7 651	7 942	6,6
Pays-Bas	6 070	6 301	5,3
Danemark	2 666	2 991	2,5
Irlande	2 570	2 706	2,3
Portugal	2 308	2 627	2,2
Belgique	2 125	2 229	1,9
Autriche	2 080	2 315	1,9
Finlande	1 953	2 031	1,7
Suède	1 390	1 428	1,2
Luxembourg	104	105	0,1
<b>UE à 15</b>	<b>115 053</b>	<b>119 531</b>	<b>100,0</b>

### Revenu de l'activité agricole\* dans l'UE, en 2001 [4]



\* Évolution de la valeur ajoutée nette au coût des facteurs par actif, déflatée par l'indice de prix du PIB des pays. Données prévisionnelles de janvier 2002.

### Production et valeur ajoutée de l'agriculture en 2001 [1]

	2001 milliards d'€	Évolution 2001/00 en %		
		Volume	Prix	Valeur
<b>Production hors subventions</b>	<b>58,5</b>	<b>-3,0</b>	<b>4,9</b>	<b>1,7</b>
Subventions sur les produits	6,8	-6,3	12,2	5,1
<b>Productions "aux prix de base" (1)</b>	<b>65,3</b>	<b>-3,3</b>	<b>5,6</b>	<b>2,1</b>
Céréales	9,8	-8,2	8,2	-0,7
Fruits et légumes	7,5	-1,7	14,7	12,8
Plantes industrielles (2)	4,3	-10,9	11,6	-0,5
Vins	8,5	-5,6	-1,2	-6,7
Produits végétaux divers (3)	7,3	-3,1	7,9	4,7
<b>Production de produits végétaux</b>	<b>37,4</b>	<b>-5,7</b>	<b>7,4</b>	<b>1,3</b>
Bétail	12,0	0,3	2,2	2,6
Produits avicoles (4)	4,3	0,7	5,3	6,1
Autres produits animaux (5)	8,8	-0,9	4,1	3,2
<b>Production de produits animaux</b>	<b>25,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>3,4</b>	<b>3,4</b>
<b>Production de services</b>	<b>2,7</b>	<b>0,0</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>
Consommations intermédiaires (6)	33,1	-2,1	4,5	2,3
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>32,2</b>	<b>-4,6</b>	<b>6,7</b>	<b>1,9</b>
<b>Valeur ajoutée nette (7)</b>	<b>24,1</b>	<b>-6,4</b>	<b>8,4</b>	<b>1,5</b>

(1) Production (y c. subventions) moins les impôts payés sur les produits. (2) Oléagineux, protéagineux, tabac, betteraves... (3) Plantes fourragères, plantes et fleurs. (4) Volailles et œufs. (5) Lait et produits laitiers, autres produits de l'élevage. (6) Hors TVA déductible. (7) VA brute moins consommation de capital fixe.

### Évolution de la production française de quelques produits agricoles [3]

	1970	1980	1990	2000
Blé tendre	12,3	23,4	31,4	35,7
Mais	7,5	9,3	9,4	16,1
Bœuf, veau	1,6	2	1,9	1,8
Porc	1,1	1,5	1,7	2,3
Lait de vache (millions d'hectolitres)	259,0	313,0	234,3	226,3
Fromages	0,7	1,2	1,5	1,8
Vin (millions d'hectolitres)	74,4	69,7	65,1	59,5
dont : AOC (%)	15,5	19,1	35,5	46,0



# fil agricole - pêche

## PRÉSENTATION

En 45 ans, le nombre des exploitations agricoles françaises a été divisé par près de trois : elles sont 664 000 en 2000 contre 2 307 000 en 1955 et 1 017 000 en 1988. Dans le même temps, leur superficie augmente : la SAU moyenne atteint ainsi 42 hectares en 2000 contre 23 en 1979. L'extension concerne aussi bien les producteurs de **grandes cultures** que les éleveurs de bovins. En 1997, le nombre d'exploitations agricoles dans l'UE est de près de 7 millions, dont la moitié est située en Italie (33 %) et en Espagne (17 %). La taille moyenne des exploitations varie de 69 ha au Royaume-Uni à moins de 10 ha au Portugal, en Italie et en Grèce.

En 2000, 1 319 200 personnes (hors salariés saisonniers ou occasionnels) travaillent sur les exploitations agricoles. Leur nombre, comme celui des exploitations, diminue de 3,6 % par an, depuis 1988. L'effectif des emplois de salariés permanents (164 200 en 2000) progresse légèrement depuis quelques années, après plusieurs décennies de baisse importante, liée à l'essor de la mécanisation. Les femmes sont plus nombreuses parmi les exploitants qu'en 1988, mais les conjointes exercent de plus en plus un métier non agricole. En 1997, dans l'UE, près de 14,7 millions de personnes, dont 37 % de femmes, travaillent dans les exploitations agricoles. La part des femmes varie de 47 % au Portugal et 44 % en Grèce, à 28 % au Danemark et 26 % au Royaume-Uni. Une exploitation agricole sur cinq, en moyenne, est dirigée par une femme. Cette proportion est la plus élevée en Autriche (29 %) et en Italie (24 %) et la plus faible au Danemark (7 %) et aux Pays-Bas (6 %) [3] [5].

La France métropolitaine, avec une production annuelle de la pêche et de l'**aquaculture** d'environ 900 000 tonnes, se situe au 4<sup>e</sup> rang des pays de l'UE pour la pêche (loin derrière le Danemark, l'Espagne et le Royaume-Uni) et au 2<sup>e</sup> rang pour l'aquaculture (après l'Espagne et à égalité avec l'Italie), du fait notamment de ses élevages d'huîtres et de truites arc-en-ciel. Le Japon reste le 1<sup>er</sup> pays importateur de produits de la pêche (14,7 Mds de \$) suivi des États-Unis (9,4 Mds), de l'Espagne et de la France (3,3 Mds). La Thaïlande demeure le principal pays exportateur avec 4,1 Mds de \$ d'exportations, soit 8 % de la valeur totale du commerce mondial, suivie par la Norvège (3,8 Mds) ; la France (1,1 Mds) se situe au 17<sup>e</sup> rang [4].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en bref*, Thème 5, Eurostat : « Production de la pêche en 1999 », n° 19, 2001 ; « L'aquaculture européenne en 1999 », n° 22, 2001 ; « Les zones extensives : au moins 42 % des terres agricoles », n° 23, 2001 ; « Vingt ans d'agriculture européenne », n° 7, 2002.
- « Agriculture – Annuaire statistique – données 1991-2000 », *Tableaux détaillés*, Eurostat, édition 2001.
- Les publications de l'Agreste sont disponibles sur le site internet ([www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr))

## DÉFINITIONS

- **Superficie agricole utilisée (SAU)**. Notion normalisée dans la statistique agricole européenne qui comprend, non seulement les terres arables et les cultures permanentes, mais aussi les prairies, les pâturages permanents et les jachères.
- **Grandes cultures**. Céréales, plantes industrielles et autres cultures extensives.
- **Aquaculture**. Elle comprend la conchyliculture (élevage d'huîtres, de moules, de palourdes et autres coquillages) ainsi que la pisciculture marine et continentale (élevage en bassins de poissons, crustacés et autres espèces).

### SOURCES

- [1] *GraphAgri*, Agreste, Scees : « L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires », éditions 2001 et 2002.
- [2] *Annuaire statistique de la France*, Insee, édition 2002.
- [3] « Recensement agricole 2000 », Agreste, Cahiers, Scees, n° 3-4, décembre 2001.
- [4] *Statistiques des pêches*, FAO annuaire : « Captures 2000 », vol. 90/1 ; « Produits 2000 », vol. 91.
- [5] « Le travail des femmes dans l'agriculture de l'UE », *Communiqué de presse*, thème Agriculture et pêche, Eurostat, n° 49/2001, 7 mai 2001.



## Répartition des exploitations agricoles selon la taille [3]

nombre en milliers et SAU en milliers d'ha

	1979		1988		2000	
	Nombre	SAU	Nombre	SAU	Nombre	SAU
Moins de 5 ha	357	677	278	519	193	362
5 à moins de 20 ha	410	4 778	279	3 238	132	1 464
20 à moins de 50 ha	347	10 962	288	9 348	138	4 666
50 à moins de 100 ha	114	7 683	128	8 709	122	8 662
100 à moins de 200 ha	29	3 798	37	4 864	64	8 655
200 ha et plus	6	1 598	7	1 918	15	4 047
<b>Ensemble</b>	<b>1 263</b>	<b>29 496</b>	<b>1 017</b>	<b>28 596</b>	<b>664</b>	<b>27 856</b>

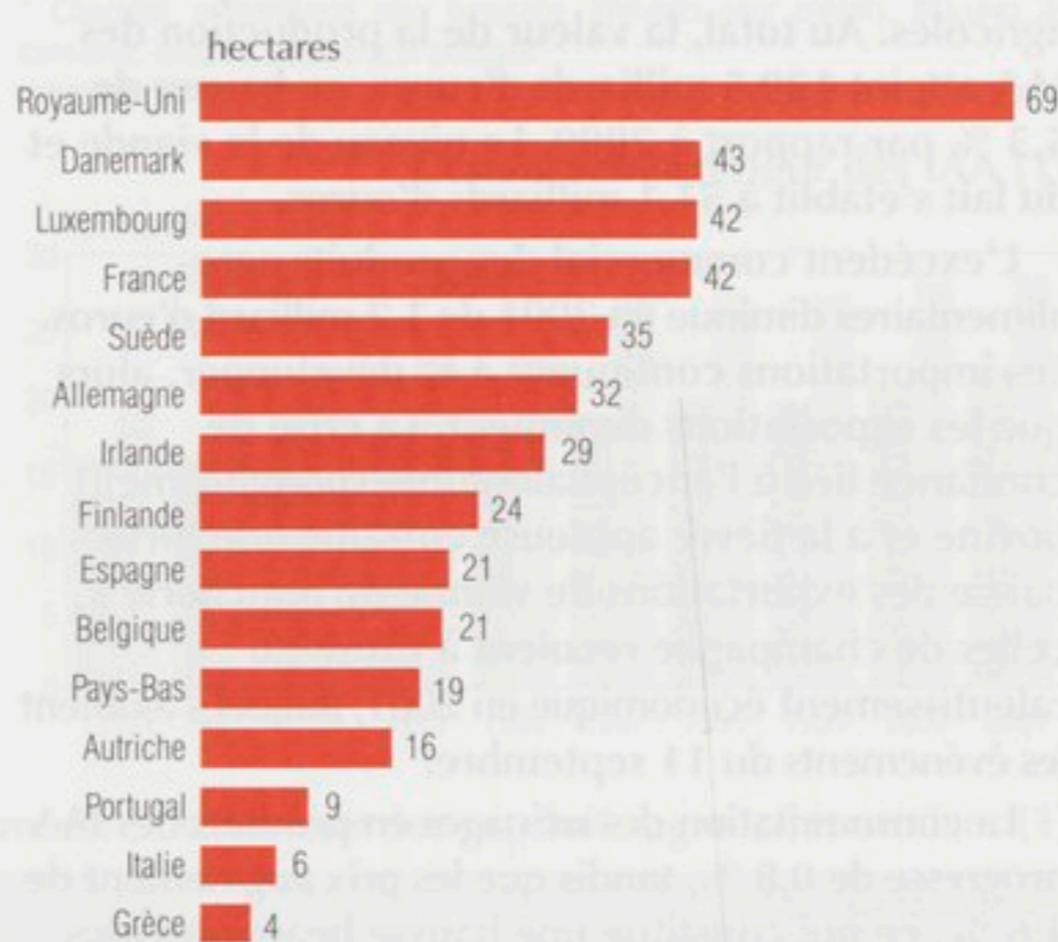
## Population active agricole [3]

milliers de personnes

	1988		2000	
	Total	dont femmes %	Total	dont femmes %
Chefs d'exploitation	1 016,8	14,7	663,8	21,9
Coexploitants	72,0	22,9	100,1	40,5
Conjoints (non coexploitants)	520,6	86,7	248,0	68,1
Autres actifs familiaux	260,3	30,2	143,1	31,0
<b>Total actifs familiaux</b>	<b>1 869,7</b>	<b>37,2</b>	<b>1 155,0</b>	<b>34,6</b>
Salariés permanents	161,3	16,0	164,2	21,1
<b>Total actifs permanents</b>	<b>2 031,0</b>	<b>35,6</b>	<b>1 319,2</b>	<b>32,9</b>

## SAU moyenne par exploitation dans l'UE

en 1997\* [2]



\* Exploitations d'un hectare SAU et plus.

## Exploitations agricoles selon l'orientation technico-économique [1]

	1988		2000	
	milliers	%	milliers	%
Grandes cultures	181,5	17,8	134,4	20,3
Horticulture, maraîchage	29,0	2,9	15,8	2,4
Viticulture d'appellation	67,8	6,7	59,5	9,0
Autre viticulture	55,2	5,4	32,8	4,9
Fruits	34,2	3,4	25,3	3,8
Bovins lait	169,0	16,6	74,6	11,2
Bovins viande	91,2	9,0	77,6	11,7
Bovins mixtes	17,1	1,7	12,6	1,9
Ovins, autres herbivores	103,0	10,1	82,5	12,4
Porcins, volailles	29,4	2,9	22,6	3,4
Polyculture, polyélevage	239,3	23,5	126,2	19,0
<b>Total</b>	<b>1 016,8</b>	<b>100,0</b>	<b>663,8</b>	<b>100,0</b>

## Évolution du nombre d'exploitations agricoles en France [2]

milliers

	1955	1970	1988	2000
Ensemble des exploitations	2 307	1 588	1 017	664
dont : de moins de 10 hectares	1 299	702	390	254
de plus de 50 hectares	95	131	172	201

## Captures de quelques pays [4]

millions de tonnes de poids vif

	1987	1990	1999
Chine	5,38	6,65	17,24
<b>Union européenne</b>	<b>6,81</b>	<b>6,16</b>	<b>6,21</b>
dont : Danemark	1,68	1,48	1,41
Espagne	1,25	1,10	1,17
Royaume-Uni	0,92	0,76	0,94
<b>France</b>	<b>0,62</b>	<b>0,62</b>	<b>0,58</b>
Italie	0,45	0,38	0,29
Japon	11,12	9,55	5,18
États-Unis	5,61	5,56	4,75
Pérou	4,58	6,87	8,43
Chili	4,81	5,16	5,05
<b>Total mondial</b>	<b>84,97</b>	<b>85,46</b>	<b>92,87</b>

## Volume et chiffre d'affaires des pêches françaises [1]

	milliers de tonnes*			millions d'€
	1990	1995	2000	2000
Pêche fraîche	461	382	378	860
Poissons	357	280	276	629
Crustacés et mollusques	89	86	89	228
Algues	16	16	14	3
Pêche congelée ou transformée	137	221	220	156
Aquaculture	**210	284	267	457
<b>Total</b>	<b>808</b>	<b>887</b>	<b>865</b>	<b>1 473</b>

\* Poids vif excepté les algues (poids sec). \*\* Non compris la pisciculture continentale.



# IAA agriculture - pêche

## PRÉSENTATION

En 2001, la production des **industries agro-alimentaires** augmente de 1,3 % en volume. Ce résultat, très supérieur à celui de l'année précédente, s'explique par la consommation des ménages plus dynamique. L'industrie des viandes, qui se redresse, et celle des produits laitiers contribuent à cette croissance.

Les prix à la production des branches des IAA augmentent de 4 %, après une hausse déjà forte en 2000 (+ 2,9 %). Cette poussée est due pour moitié à l'industrie des viandes, mais elle concerne quasiment tous les produits. Elle traduit en partie une augmentation des coûts des matières premières agricoles. Au total, la valeur de la production des IAA atteint 120,5 milliards d'euros, en hausse de 5,3 % par rapport à 2000. Le niveau de la viande et du lait s'établit à 51,1 milliards d'euros.

L'excédent commercial des produits agro-alimentaires diminue en 2001 de 1,2 milliard d'euros. Les importations continuent à se développer, alors que les exportations diminuent. La crise de confiance liée à l'encéphalopathie spongiforme bovine et à la fièvre aphteuse entraîne une forte baisse des exportations de viande de boucherie ; celles de champagne reculent à cause du ralentissement économique en 2001, auquel s'ajoutent les événements du 11 septembre.

La consommation des ménages en produits des IAA progresse de 0,8 %, tandis que les prix augmentent de 4,6 %, ce qui constitue une hausse beaucoup plus forte qu'en 2000. L'évolution des prix des IAA contraste de plus en plus avec celle du reste de l'industrie manufacturière qui voit ses prix baisser depuis de nombreuses années.

En 2001, les effectifs salariés des IAA continuent de croître, contrairement à ceux de l'industrie manufacturière [1].

## DÉFINITIONS

- **Industries agro-alimentaires (IAA).** Les comptes des industries agro-alimentaires, comme l'ensemble des comptes nationaux, sont publiés en base 1995 (et non plus en base 1980) et établis selon le nouveau système de comptabilité nationale compatible avec le système européen. Les principaux changements concernent le territoire (incorporation des DOM), les concepts (la production au prix de base comprend les subventions sur les produits reçus par les producteurs et exclut les impôts sur les produits payés par ces derniers), le moment d'enregistrement qui suit la règle des droits et obligations, le classement (la nomenclature NAF remplace la nomenclature NAP). Dans le nouveau système de comptabilité nationale, la viticulture reste considérée comme une activité agricole. La production de vin n'est pas considérée comme une activité des IAA mais une activité agricole. Ainsi, la forte croissance de la production de vins n'a pas d'effet sur la production des branches des IAA. Par contre, en nouvelle base, l'évaluation du commerce extérieur intègre le vin en tant que produits des IAA, alors qu'en ancienne base, ce produit était classé en produit de l'agriculture. Ainsi, les niveaux de la nouvelle base sont supérieurs à ceux de la base 1980. En outre, l'activité de production des charcutiers commerçants est intégrée dans les branches des IAA. La consommation correspond ici à la consommation en produits des IAA achetés par les ménages dans le commerce. Les évaluations incluent donc les marges des commerçants et la TVA. En revanche, la consommation n'intègre pas la consommation alimentaire dans les hôtels, cafés, restaurants (privés et publics) et cantines.
- **Enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans les IAA.** Réalisée par le Scees, elle concerne l'ensemble des entreprises privées et coopératives des IAA (sauf la transformation du tabac) de 20 salariés ou plus, ayant un chiffre d'affaires supérieur à 5,3 millions d'euros.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les industries agro-alimentaires en 2000 – Hausse des prix des produits agro-alimentaires », INSEE-Première n° 799, juillet 2001.
- « Industries agricoles et alimentaires – résultats sectoriels et régionaux 1998, 1999 et 2000 », cédérom Agreste Numérique, Agreste, 2002.
- « La nouvelle base de la comptabilité nationale », *Économie et Statistique*, n° 321-322, 1999.
- *Note mensuelle de conjoncture*, Agreste, [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr).

- « L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires », *GraphAgri France*, Agreste, édition 2002.

### SOURCES

- [1] Comptes nationaux base 95, Insee.
- [2] « Le grand atlas des entreprises 2002 », *Enjeux-Les Échos*, hors série, novembre 2001.
- [3] « Enquête annuelle d'entreprises 2000 », Agreste, *Chiffres et Données Agroalimentaires*, Scees, n° 106, mars 2002.



Prix à la production des IAA [1]

Branche en NAF	Pondération 2000	2000/99 %	2001/00 %
Industrie des viandes	264	5,5	7,7
Industrie du lait	148	1,8	3,3
Industrie des boissons	132	1,8	1,5
Travail du grain et aliments pour animaux	109	5,6	4,5
Divers	339	1,0	2,1
dont : conserve, jus de fruits	70	0,6	2,5
huiles, corps gras	16	-1,0	4,0
pain et pâtisserie	115	1,9	2,9
sucre	29	0,6	1,4
autres IAA*	109	0,6	0,9
Industrie du tabac	8	7,5	7,3
<b>Ensemble des IAA</b>	<b>1 000</b>	<b>2,9</b>	<b>4,0</b>

\* Chocolat, préparations pour boissons, aliments pour enfants, desserts de conserve, soupes, bouillons et potages.

Évolution de la production des IAA [1]

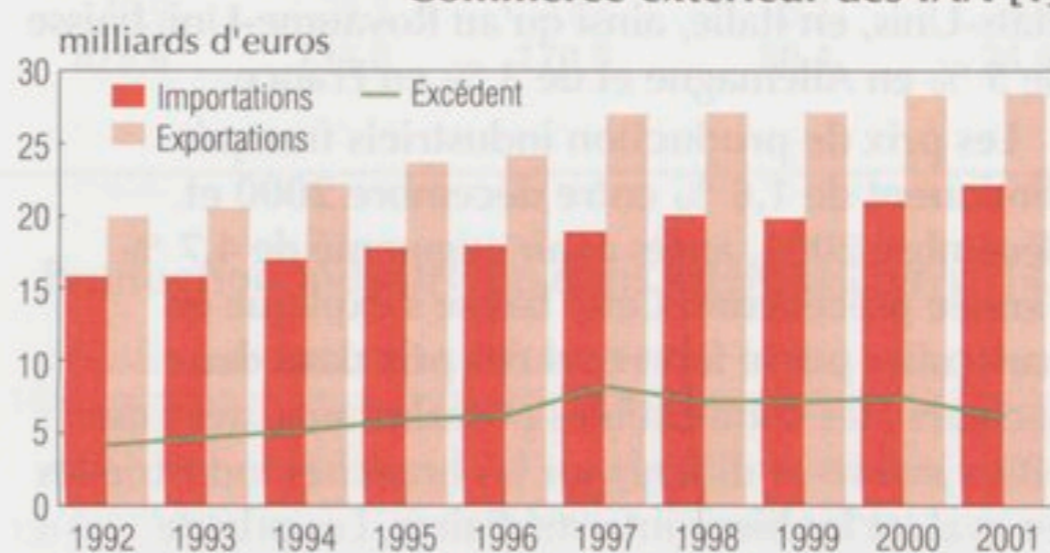
Branche en NAF	2000 milliards d'euros	2001 milliards d'euros	2001/00 en volume %
Industrie des viandes	30,2	33,2	2,2
Industrie du lait	17,0	17,9	1,7
Industrie des boissons	15,1	15,4	0,7
Travail du grain et aliments pour animaux	12,5	13,1	1,0
Divers	38,8	40,0	0,8
dont : conserve, jus de fruits	8,1	8,6	3,6
huiles, corps gras	1,8	1,9	-1,8
pain et pâtisserie	13,1	13,5	0,4
sucre	3,3	3,1	-9,1
autres IAA*	12,5	12,9	2,3
Industrie du tabac	0,9	0,9	-4,9
<b>Ensemble des IAA</b>	<b>114,5</b>	<b>120,5</b>	<b>1,3</b>

\* Chocolat, préparations pour boissons, aliments pour enfants, desserts de conserve, soupes, bouillons et potages.

IAA : les dix principaux groupes français en 2000 [2]

	Chiffre d'affaires millions d'euros	Résultat net millions d'euros	Emploi milliers
Danone	14 287	721,0	86,7
Eridania Beghin-Say	9 805	-23,2	23,2
Lactalis	5 230	...	15,0
Pernod-Ricard	4 382	195,0	20,7
Altadis	4 065	230,9	13,0
Nestlé France	3 884	166,8	11,5
Bongrain	3 874	57,1	14,8
Sodiaal	2 698	...	7,7
Groupe castel	1 982	...	2,0
Socopa	1 763	-0,2	6,4

Commerce extérieur des IAA [1]



Évolution du solde du commerce extérieur des produits agro-alimentaires [1]

Branche en NAF	Solde milliards d'€										Taux de couverture en 2001 %
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	
Industrie des viandes	-0,4	0,0	0,1	0,3	0,7	1,0	0,8	0,8	0,8	0,4	111,4
Industrie du lait	1,6	1,7	1,9	1,9	1,9	2,0	1,7	1,9	2,0	2,0	183,3
Industrie des boissons	5,1	5,0	5,3	5,2	5,4	6,4	6,7	7,3	7,4	7,2	478,9
Travail du grain et aliments pour animaux	0,8	0,9	0,8	1,0	1,2	1,2	1,2	1,2	1,3	1,4	207,7
Divers	-2,1	-1,9	-1,7	-1,3	-1,7	-1,3	-2,1	-2,5	-3,0	-3,2	71,4
dont : conserve, jus de fruits	-2,2	-1,9	-2,1	-2,2	-2,1	-2,2	-2,6	-2,5	-2,7	-2,8	41,7
huiles, corps gras	-1,0	-1,1	-1,2	-1,0	-1,2	-1,5	-1,3	-1,2	-1,5	-1,6	23,8
pain et pâtisserie	-0,2	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,1	0,2	0,2	0,1	0,0	100,0
sucre	1,1	0,9	1,1	1,2	1,0	1,1	1,2	1,0	1,1	1,0	433,3
autres IAA*	0,1	0,2	0,4	0,7	0,6	1,1	0,6	0,0	0,1	0,1	103,2
Industrie du tabac	-0,8	-1,0	-1,0	-1,1	-1,2	-1,2	-1,2	-1,4	-1,2	-1,6	20,0
<b>Ensemble des IAA</b>	<b>4,2</b>	<b>4,7</b>	<b>5,2</b>	<b>5,9</b>	<b>6,2</b>	<b>8,2</b>	<b>7,2</b>	<b>7,2</b>	<b>7,4</b>	<b>6,2</b>	<b>128,4</b>

\* Chocolat, préparations pour boissons, aliments pour enfants, desserts de conserve, soupes, bouillons et potages.

Les entreprises\* des IAA en 2000 [3]

Entreprises	Salariés milliers	Chiffre d'affaires millions d'euros	Investissements corporels millions d'euros	Valeur ajoutée millions d'euros	Taux d'exportation %	Taux de valeur ajoutée %	Taux d'investissement %
<b>Ensemble IAA</b>	<b>3 106</b>	<b>380,1</b>	<b>114 125</b>	<b>3 508</b>	<b>20 410</b>	<b>18,1</b>	<b>19,1</b>
Viandes	1 052	122,8	27 800	614	4 016	11,8	15,6
Poisson	128	12,0	2 502	82	393	9,2	16,9
Fruits et légumes	152	23,6	5 758	246	921	17,4	17,1
Corps gras	26	3,3	2 399	37	301	13,5	15,6
Lait	312	59,4	22 188	556	2 894	15,3	13,2
Travail du grain	120	11,4	4 363	306	858	39,5	21,2
Aliments pour animaux	237	18,4	8 504	174	1 127	12,2	13,2
Produits alimentaires divers	702	89,7	23 998	791	5 478	19,7	23,4
Boissons	377	39,5	16 613	702	4 422	29,7	30,4

\* Entreprises de 20 salariés ou plus, ou ayant un chiffre d'affaires supérieur à 5,3 millions d'euros.



# industrie - construction

## PRÉSENTATION

En 2001, la production industrielle (hors IAA et énergie), mesurée par l'évolution de l'**indice de la production industrielle**, augmente de 0,6 % en moyenne annuelle (contre + 4,1 % en 2000 et + 3,8 % sur l'ensemble de la période 1996 à 2001) mais recule de 2,6 % en glissement entre le quatrième trimestre 2000 et le quatrième trimestre 2001. Les branches de la téléphonie mobile, des biens d'équipement et des biens intermédiaires sont les plus touchées. Par contre, la demande reste soutenue pour les biens de consommation et la production, continue de croître dans la construction automobile, pour la cinquième année consécutive.

La production industrielle mondiale (y compris IAA) recule entre décembre 2000 et décembre 2001 : elle chute de 13 % au Japon, diminue de 6 % aux États-Unis, en Italie, ainsi qu'au Royaume-Uni, baisse de 5 % en Allemagne et de 3 % en France.

Les prix de production industriels français diminuent de 1,6 % entre décembre 2000 et décembre 2001, après avoir augmenté de 4,7 % l'année précédente. Cette baisse s'explique en particulier par le fort recul des prix dans deux secteurs : les combustibles et carburants, avec des effets induits et différés sur les branches industrielles en aval, et les biens intermédiaires. Les prix de l'automobile affichent une hausse de 2,9 % à la fin 2001. Ceux des produits agroalimentaires sont en forte augmentation jusqu'au premier semestre 2001 (où ils atteignent + 6,0 % en glissement annuel en avril), puis ils s'infléchissent et l'évolution annuelle s'élève à + 2,2 % en décembre 2001.

En 1999, les entreprises industrielles ont commandé pour 40,25 milliards d'euros de travaux de sous-traitance, soit une hausse de 7,3 % contre 6,7 % l'année précédente. Une part grandissante de la production est ainsi déléguée : 7,8 % en 1999 contre 5,5 % en 1995. Dans l'industrie manufacturière, les **investissements immatériels** progressent de 7,7 % en 1999, grâce aux dépenses de publicité qui augmentent de 10,2 %. Ils s'élèvent à 36,7 milliards d'euros et sont supérieurs de 50 % aux **investissements matériels** [1] [4] [5].

## DÉFINITIONS

- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT)**. C'est une des grandeurs ou ratios extraits des EAE. C'est le montant des ventes de biens et de services effectuées par une entreprise au cours de l'exercice, mesurées par leur prix de cession. Au niveau agrégé, il n'est pas consolidé, les opérations infra-sectorielles occasionnant des doubles comptes.
- **Indices de prix de vente industriels**. Ces indices, outils de mesure des variations de prix à la première commercialisation des produits, sont le fruit d'une collecte auprès de 4 000 entreprises industrielles environ. Cette collecte, trimestrielle à l'origine, est désormais, pour plus des trois quarts, mensualisée. Les Ipvi sont présentés à un niveau détaillé selon les regroupements de la nomenclature économique de synthèse (NES).
- **Indices de production industrielle**. Ce sont des indices de Laspeyres (pondération constante) des quantités produites dans l'industrie. Ils sont calculés par l'Insee à partir de sources issues de services statistiques des ministères (Sessi, Scees, Observatoire de l'énergie), de syndicats ou d'organismes professionnels. Les produits suivis dans les indices sont situés à tous les niveaux des processus de fabrication. Ces indices sont mensuels, corrigés des variations saisonnières et des jours ouvrables (cvs-cjo).
- **Investissement immatériel**. Il comprend les dépenses de recherche et développement, les transferts techniques, notamment les achats de brevets et de licences, la formation professionnelle, les dépenses de publicité et les dépenses en logiciels.
- **Investissement matériel (hors apport)**. Somme des dépenses que les entreprises consacrent à l'acquisition ou à la création de moyens de production : bâtiments, terrains, ouvrages existants, matériels et outillage, matériel de transport, construction et génie civil.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Au-delà des entreprises : les groupes », INSEE-Première, n° 836, mars 2002.
- *Le 4 pages des statistiques industrielles*, Sessi : « La santé de l'industrie pharmaceutique française », n° 157, février 2002 ; « Les entreprises industrielles et la publicité », n° 155, octobre 2001 ; « L'industrie textile en mutation », n° 154, septembre 2001.

### SOURCES

[1] « Net recul des prix de production industriels en 2001 », INSEE-Première, n° 829, février 2002.

[2] Division Prix de vente industriels, Insee.

[3] La situation de l'industrie, *Résultats détaillés de l'enquête annuelle d'entreprise 2000*, tome 1, Sessi, édition 2002.

[4] « La production manufacturière en 2001 », *Le 4 pages des statistiques industrielles*, Sessi, n° 159, mai 2002.

[5] L'industrie française, *Chiffres clés*, édition 2001-2002, Sessi.

[6] Division Indicateurs conjoncturels d'activité, Insee.



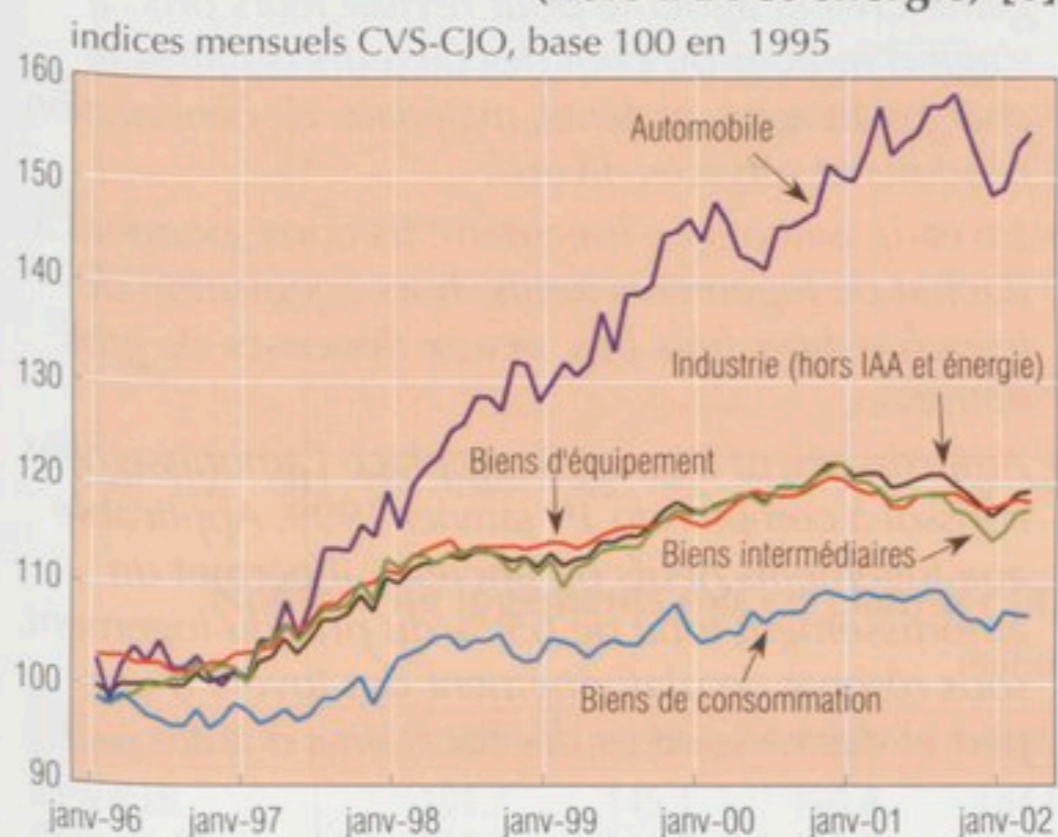
**Principales caractéristiques des entreprises industrielles\* par secteur d'activité en 2000 [3]**

entreprises en nombre, effectifs en milliers, autres en milliards d'euros

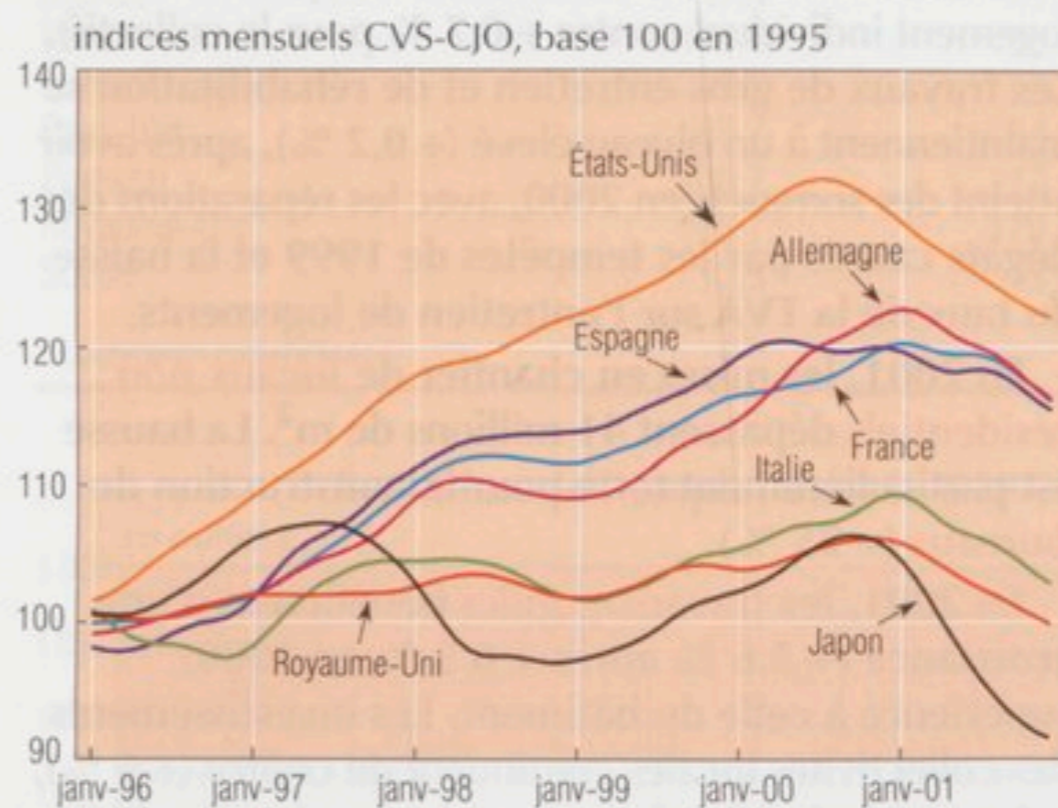
Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Effectif employé	Chiffre d'affaires HT	Exportations	Valeur ajoutée HT	Excédent brut d'exploitation	Investissements corporels totaux
<b>Biens de consommation</b>	<b>5 210</b>	<b>601,4</b>	<b>118,3</b>	<b>29,8</b>	<b>35,3</b>	<b>10,8</b>	<b>3,1</b>
Habillement, cuir	1 539	119,6	14,2	4,3	4,1	0,9	0,2
Edition, imprimerie, reproduction	1 774	148,7	26,2	2,0	9,4	2,5	0,7
Pharmacie, parfumerie et entretien	558	155,7	52,8	16,0	15,0	6,0	1,4
Équipement du foyer	1 339	177,4	25,1	7,5	6,8	1,4	0,8
<b>Automobile</b>	<b>582</b>	<b>310,2</b>	<b>116,8</b>	<b>50,6</b>	<b>19,8</b>	<b>7,6</b>	<b>4,9</b>
<b>Biens d'équipement</b>	<b>5 202</b>	<b>731,6</b>	<b>137,2</b>	<b>63,1</b>	<b>42,1</b>	<b>9,8</b>	<b>3,6</b>
Constr. navale, aéronautique et ferroviaire	308	121,7	25,0	14,2	8,5	2,5	0,7
Équipement mécanique	3 676	365,5	55,7	20,4	17,7	3,9	1,4
Équipements électriques et électroniques	1 218	244,4	56,5	28,5	15,9	3,4	1,5
<b>Biens intermédiaires</b>	<b>10 698</b>	<b>1 386,0</b>	<b>252,7</b>	<b>92,5</b>	<b>73,6</b>	<b>22,2</b>	<b>12,8</b>
Produits minéraux	1 215	153,3	25,0	5,3	9,1	3,2	1,4
Textile	1 337	108,6	14,7	5,3	4,2	1,0	0,4
Bois et papier	1 235	139,4	25,9	7,5	7,1	2,2	1,4
Chimie, caoutchouc, plastiques	2 157	371,4	83,7	31,7	22,6	7,4	4,0
Métallurgie et transformation des métaux	3 863	389,5	62,5	22,4	18,9	5,3	2,4
Composants électriques et électroniques	891	223,8	40,9	20,3	11,7	3,1	3,2
<b>Ensemble</b>	<b>21 692</b>	<b>3 029,2</b>	<b>625,0</b>	<b>236,0</b>	<b>170,8</b>	<b>50,4</b>	<b>24,4</b>

\* Entreprises de 20 salariés et plus. Hors IAA, bâtiment, génie civil et agricole.

**La production industrielle en France (hors IAA et énergie) [6]**



**Production industrielle dans quelques pays\* [4]**



\* Agroalimentaire inclus.

**Indices des prix de vente industriels [2] base 100 en 1995**

NES	Indices en moyenne annuelle (hors taxes)					Glissement Déc.01/Déc.00
	1997	1998	1999	2000	2001	
<b>Produits des IAA</b>	<b>102,3</b>	<b>102,2</b>	<b>101,2</b>	<b>103,9</b>	<b>108,5</b>	<b>0,4</b>
dont : Industries alimentaires	102,2	102,1	101,0	103,7	108,3	2,2
<b>Biens de consommation***</b>	///	///	<b>99,8</b>	<b>100,3</b>	<b>101,8</b>	<b>0,4</b>
<b>Produits de l'industrie automobile*</b>	<b>98,0</b>	<b>96,4</b>	<b>95,0</b>	<b>94,8</b>	<b>96,0</b>	<b>2,0</b>
Produits de la construction automobile	97,9	96,3	95,1	95,3	97,0	3,0
Équipements pour automobiles	98,0	96,4	94,8	93,4	93,5	-0,3
<b>Biens d'équipement**</b>	///	<b>100,1</b>	<b>100,0</b>	<b>100,8</b>	<b>102,0</b>	<b>0,9</b>
dont : Industries des équipements mécaniques*	100,4	101,0	101,1	102,4	104,0	1,1
<b>Biens intermédiaires</b>	<b>96,7</b>	<b>95,8</b>	<b>94,5</b>	<b>98,7</b>	<b>100,4</b>	<b>-0,4</b>
dont : Produits en bois, papier ou carton	93,3	94,3	93,7	100,1	102,5	-1,4
Produits chimiques, en caoutchouc ou en plastique	97,0	94,7	92,5	98,5	99,9	-2,3
Métaux ou produits métallurgiques	95,8	95,2	93,2	97,0	97,1	-1,2
<b>Produits énergétiques tous usages</b>	<b>108,2</b>	<b>99,7</b>	<b>104,2</b>	<b>130,7</b>	<b>126,6</b>	<b>-13,0</b>
Combustibles et carburants	130,4	103,8	124,9	212,6	188,7	-30,3
Electricité(cvs), eau, gaz	99,6	98,2	96,3	99,3	102,7	1,3
<b>Ensemble de l'industrie***</b>	///	///	<b>101,3</b>	<b>107,0</b>	<b>108,3</b>	<b>-1,6</b>

\* Base 100 en juin 1996. \*\* Base 100 en septembre 1997. \*\*\* Base 100 en janvier 1999.



# industrie - construction

## PRÉSENTATION

En 2001, après deux années exceptionnelles, l'activité du **bâtiment et des travaux publics** ralentit : le volume de la production augmente de 1,7 % (+ 5,6 % en 2000) pour le bâtiment et de 2,6 % (+ 4,6 % en 2000) pour les travaux publics. Compte tenu des niveaux élevés atteints en 2000, la construction résiste bien à la décélération générale et reste dynamique en matière de créations d'emplois : au total, 28 000 nouveaux emplois (hors intérim) sont créés dans ce secteur ; les effectifs atteignent, au 31 décembre 2001, 1 625 000 personnes dont 114 000 emplois intérimaires.

En 2001, le nombre de logements neufs commencés dépasse toujours la barre des 300 000. La construction neuve résidentielle bénéficie de la hausse du revenu des ménages, ainsi que du bas niveau des taux d'intérêt. La **maison individuelle**, représente 63 % des mises en chantier, malgré un léger tassement. Le **logement collectif**, progresse de 1,2 %, soutenu par le dispositif de l'**amortissement Besson**, utilisé dans 30 % des ventes. Le nombre de logements autorisés diminue de 0,7 % (- 1,6 % pour le logement individuel contre + 0,7 % pour le collectif). Les travaux de gros entretien et de réhabilitation se maintiennent à un niveau élevé (+ 0,2 %), après avoir atteint des sommets en 2000, avec les réparations des dégâts causés par les tempêtes de 1999 et la baisse du taux de la TVA sur l'entretien de logements.

En 2001, les mises en chantier de **locaux non résidentiels** dépassent 41 millions de m<sup>2</sup>. La hausse est particulièrement forte pour la construction de **bureaux** (+ 25 %).

En 2001, les **travaux publics** bénéficient d'une croissance (+ 2,6 % après + 6,5 % en 2000) supérieure à celle du bâtiment. Les investissements des collectivités locales continuent de croître (+ 6 %), même après les élections municipales de mars 2001. Ces commandes concernent notamment des équipements de traitement des eaux ou de retraitement des déchets (conformément aux directives européennes), ainsi que des infrastructures de transports collectifs [6].

## DÉFINITIONS

- **Bâtiment et travaux publics (BTP), au sens des comptes nationaux.** Ceux-ci retracent l'ensemble des activités de la branche « Bâtiment, génie civil et agricole » (BGCA), plus communément appelée BTP, y compris la production des entreprises du semi-public, des administrations et celle des ménages. Ils intègrent aussi la fraude fiscale et le « travail au noir » qui font l'objet d'une estimation. Les services et biens industriels des entreprises liées à la construction, mais dont l'activité principale est autre, sont également incorporés dans le BTP par les comptes nationaux. Les ouvrages réalisés à l'étranger ne sont pas pris en compte dans la production du BTP.
- **Stocks de logements, de bureaux.** Ce sont les logements ou les bureaux mis en chantier ou terminés, détenus par les promoteurs et n'ayant pas trouvé d'acquéreurs finaux.
- **Index BT, TP.** Ces index calculés et publiés par la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes, sont utilisés par les entreprises du bâtiment et du génie civil et agricole pour réviser leurs prix. Il s'agit d'indices du coût des facteurs (salaires et charges annexes, matériel, matériaux de construction, produits et services divers).
- **Investissements en logement.** Ils correspondent à l'achat de logements neufs, hors acquisition de terrain et hors frais liés, et aux dépenses de gros entretien.
- **Amortissement Besson.** Il remplace l'amortissement Périissol à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1999. Applicable aux logements neufs ou anciens, il permet un amortissement total de 65 % du prix du logement, sous réserve de plafonnement des loyers d'une part et des ressources des locataires d'autre part.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer : « Statistiques de la construction neuve de 1994 à 2000 », *chiffres et analyses*, cédérom, avril 2002 ; « Résultats de la construction neuve en 2001 », *Infos rapides*, SES, n° 177, janvier 2002.
- *Bulletin de statistique* de la Fédération nationale du bâtiment (trimestriel).

### SOURCES

- [1] Comptes nationaux, Insee.
- [2] *Annuaire 2001*, Eurostat.
- [3] « Spécial 7000 entreprises », *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, décembre 2001.
- [4] Base de données Sitadel, ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer.
- [5] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.
- [6] « La construction ralentit mais résiste en 2001 et au début 2002 », *INSEE-Première*, n° 862, juillet 2002.



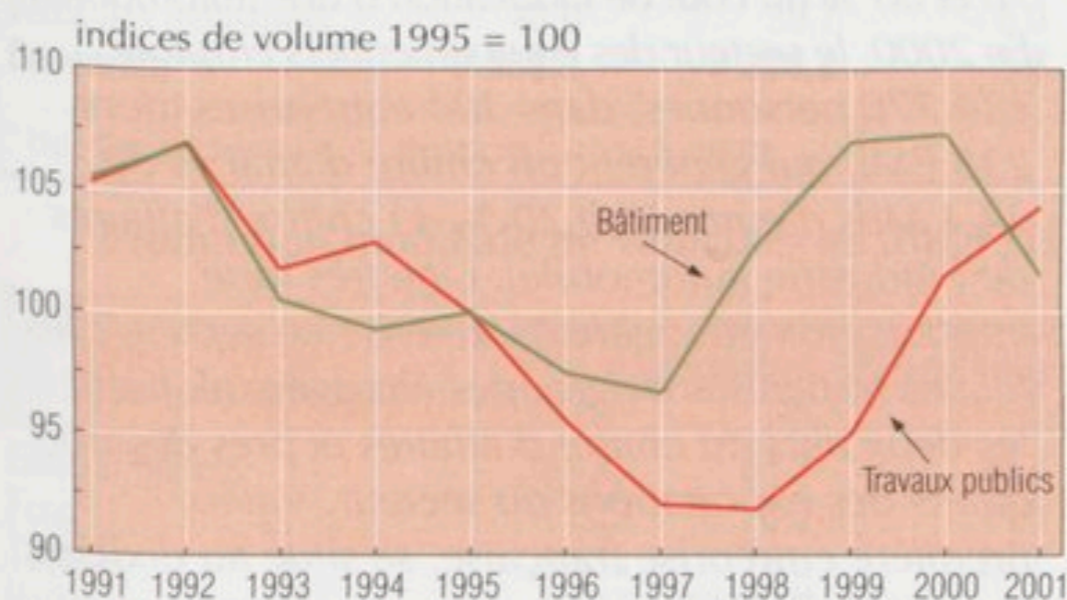
## La production de BTP et son affectation [1]

milliards d'euros

	Valeur 2001	Variation 2001/00 %	
		Volume	Prix
<b>Bâtiment</b>			
Production au prix de base	130,6	1,7	3,4
TVA	10,3	///	///
Autres impôts	0,7	///	///
<b>Total</b>	<b>141,5</b>	<b>1,6</b>	<b>3,4</b>
Investissement (FBCF)	99,8	1,6	3,5
Consommation finale	8,7	0,5	3,6
Consommation intermédiaire*	33,0	1,9	3,2
Variation de stocks	-0,1	///	///
<b>Travaux publics</b>			
Production au prix de base	35,7	2,6	2,0
TVA	3,1	///	///
Autres impôts	ε	///	///
<b>Total</b>	<b>38,9</b>	<b>2,6</b>	<b>1,9</b>
Investissement (FBCF)	32,3	2,7	1,8
Consommation intermédiaire*	6,6	1,9	2,0

\* Y compris sous-traitance.

## Investissement en construction [1]



## Nombre de logements mis en chantier [4]

milliers

	1985	1991	2001	2002*
Individuel	191,7	145,1	190,8	184,6
Collectif **	103,8	141,9	112,6	114,7
<b>Ensemble</b>	<b>295,5</b>	<b>287,0</b>	<b>303,4</b>	<b>299,3</b>

\* Prévisions. \*\* Y compris logements en résidence.

## Mises en chantier de bâtiments non résidentiels [4]

milliers de m<sup>2</sup>

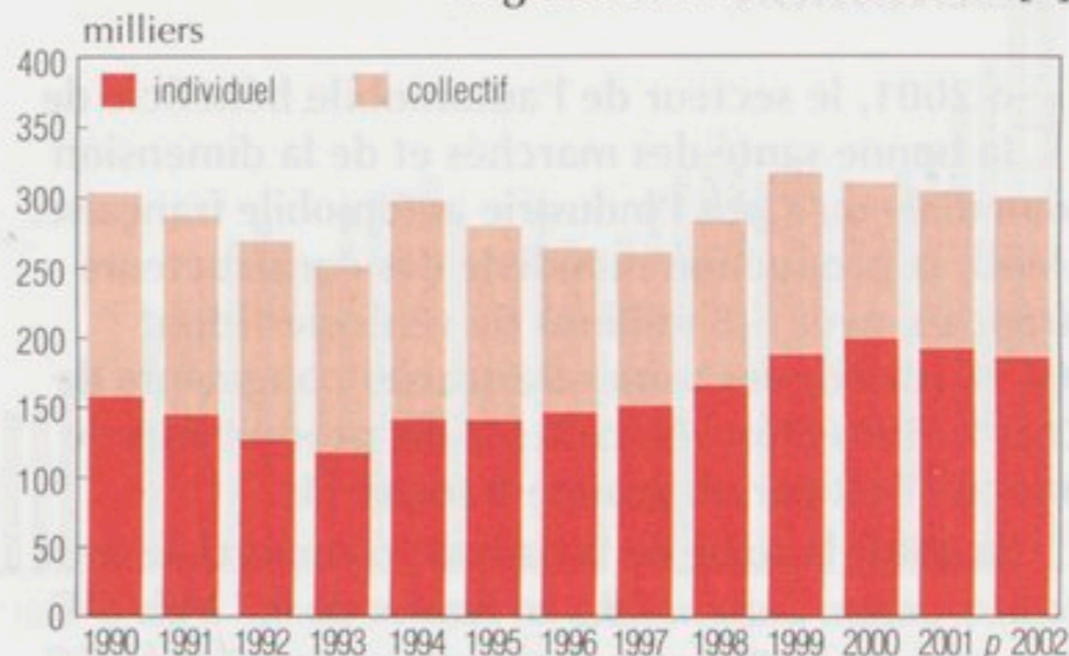
	1990	2001	2001/00 %
Bâtiments industriels	8 459	9 987	5,3
Bâtiments de stockage	5 937	2 955	-15,6
Bureaux	5 918	4 346	25,0
Commerces	4 879	4 068	3,9
Autres bâtiments	17 664	19 699	-3,0
<b>Ensemble</b>	<b>42 857</b>	<b>41 055</b>	<b>0,9</b>

## Index bâtiment BT 01 et travaux publics TP 01\* [5]

	1997	1998	1999	2000	2001
Index BT 01	2,1	-0,2	3,2	3,2	2,7
Index TP 01	2,1	-2,3	6,8	4,4	0,1

\* Glissement de décembre à décembre.

## Logements mis en chantier [4]

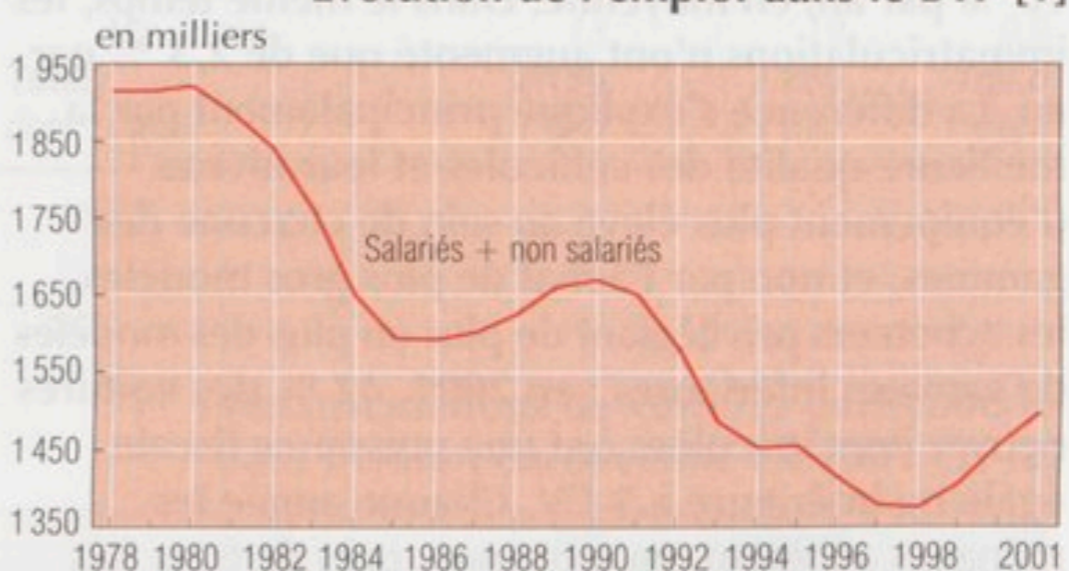


## Logements autorisés dans l'UE [2] milliers

	1998	1999
Allemagne	477,7	437,6
Autriche	40,5	...
Belgique	40,0	46,9
Danemark	16,3	16,1
Espagne	364,1	404,8
Finlande	32,5	37,6
<b>France</b>	<b>376,8</b>	<b>333,7</b>
Grèce	97,3	...
Irlande	47,4	49,9
Italie	119,0	132,7
Luxembourg	3,2	3,7
Pays-Bas	87,7	84,2
Portugal	109,7	117,8
Royaume-Uni*	176,7	179,3
Suède	12,5	13,5

\* Logements commencés.

## Évolution de l'emploi dans le BTP [1]



## Les premiers bâtisseurs européens en 2000 [3]

	CAHT consolidé millions d'€	Résultat avant impôts millions d'€	CAHT à l'export %	Effectifs milliers
<b>Vinci (France)</b>	<b>17 331</b>	<b>789</b>	...	<b>122,1</b>
<b>Bouygues (France)</b>	<b>13 346</b>	<b>365</b>	<b>45,0</b>	<b>85,4</b>
Hochtief (Allemagne)	13 025	205	75,8	41,0
Skanska (Suède)	11 524	907	72,0	63,4
Amec (Royaume-Uni)	6 616	134	...	26,9
Bovis Lend Lease (Royaume-Uni)	6 450	100	...	7,0
Philipp Holzmann (Allemagne)	6 394	-68	60,1	23,7
<b>Eiffage (France)</b>	<b>6 245</b>	<b>179</b>	<b>13,1</b>	<b>40,1</b>
HBG (Pays-Bas)	5 463	-51	73,0	20,2
FCC (Espagne)	4 468	...	17,0	50,0
Bilfinger et Berger (Allemagne)	4 437	55	58,5	39,0
Dragados (Espagne)	4 300	...	...	43,6
Balfour Beatty (Royaume-Uni)	4 271	154	24,5	24,0



# industrie - construction

## PRÉSENTATION

En 2001, le secteur de l'automobile bénéficie de la bonne santé des marchés et de la dimension mondiale qu'a pris l'industrie automobile française. Ainsi, la production mondiale des constructeurs français, avec 5,6 millions de véhicules (dont 61 % sortent des usines françaises), augmente de 3,8 %. Près d'un véhicule sur dix produit dans le monde l'est par un groupe français [1].

En 2001, le solde de la balance commerciale de la **construction automobile**, en hausse de 0,7 Mds d'€ par rapport à 2000, est excédentaire de 10 Mds d'€. L'industrie automobile enregistre ainsi le plus fort excédent commercial français, devant les biens d'équipement. C'est le dernier secteur pour lequel les échanges sont en hausse. Les exportations, avec 46 Mds d'€, représentent 13,8 % du total des exportations de biens et les importations, avec 36 Mds d'€, 10,6 % du total des importations [4] [5].

En 2001, la hausse des immatriculations de **voitures particulières** neuves est forte (5,7 %) ; le niveau atteint (2,255 millions) est le plus élevé depuis 10 ans. Le marché des voitures Diesel, avec une hausse de 21,1 %, dépasse le record de l'année 2000 et représente plus de la moitié des immatriculations (contre 10 % en 1980), supplantant pour la première fois en France la motorisation essence. Les constructeurs étrangers représentent 40 % du marché français, contre 27 % en 1980 [1] [4].

De 1960 à 2000, la consommation des ménages en automobiles neuves s'est accru en valeur de 10 % par an, en moyenne. Dans le même temps, les immatriculations n'ont augmenté que de 2,3 % par an. La différence s'explique principalement par la meilleure qualité des véhicules et leur niveau d'équipement plus élevé au sein de chacune des gammes, et non par l'achat de plus gros modèles, les acheteurs privilégiant de plus en plus des modèles de gammes inférieures : en 2001, 47 % des voitures neuves immatriculées ont une puissance fiscale égale ou inférieure à 5 CV. Chaque année les ménages achètent, en moyenne, près de trois fois plus de voitures d'occasion que de voitures neuves [3] [4].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Première* : « L'industrie manufacturière en 2001 », n° 858, juin 2002 ; « Automobile, carburants, réparation : 20 ans d'évolution de prix », n° 713, mai 2000.
- *L'industrie automobile française : Analyse et statistiques*, Comité des constructeurs français d'automobiles, édition 2002.

### SOURCES

[1] Comité des constructeurs français d'automobiles ([www.ccfa.fr](http://www.ccfa.fr)).

## DÉFINITIONS

- **Voiture particulière**. En principe, véhicule à moteur à 4 roues servant uniquement au transport des personnes. En fait, la « voiture commerciale » (break dans le langage courant) est comptée comme voiture particulière.
- **Véhicules utilitaires**. Véhicules servant en principe au transport des marchandises, tracteurs routiers. Les autocars et autobus sont comptés avec les véhicules utilitaires dans les tableaux ci-contre.
- **Construction automobile**. Dans la construction automobile, les deux pôles constructeurs et équipementiers sont distincts à bien des égards. Les constructeurs sont peu nombreux, les principales entreprises étant Renault, Peugeot et Citroën pour les voitures particulières, Renault véhicules industriels pour les utilitaires. Les équipementiers sont moins connus, pourtant ils contribuent activement à la construction des véhicules : en France, leur apport est estimé entre 70 et 80 % du coût de fabrication d'une automobile. En 2000, le secteur des équipementiers emploie 134 770 personnes, dans 304 entreprises (dont 238 PMI) qui génèrent un chiffre d'affaires de 24,4 Mds d'euros (soit 20 % du chiffre d'affaires de l'industrie automobile). Une très forte implantation étrangère caractérise ce secteur : les filiales françaises de groupes étrangers réalisent les deux tiers du chiffre d'affaires et près des trois quarts des exportations du secteur. Valéo, première entreprise française, se situe au dixième rang mondial [6].

[2] Association des constructeurs européens d'automobiles ([www.acea.be](http://www.acea.be)).

[3] « La consommation automobile depuis quarante ans », *INSEE-Première*, n° 844, mai 2002.

[4] « Le marché des véhicules », *Données détaillées structurelles du SES*, ministère de l'Équipement, des Transports, et du Logement, avril 2002.

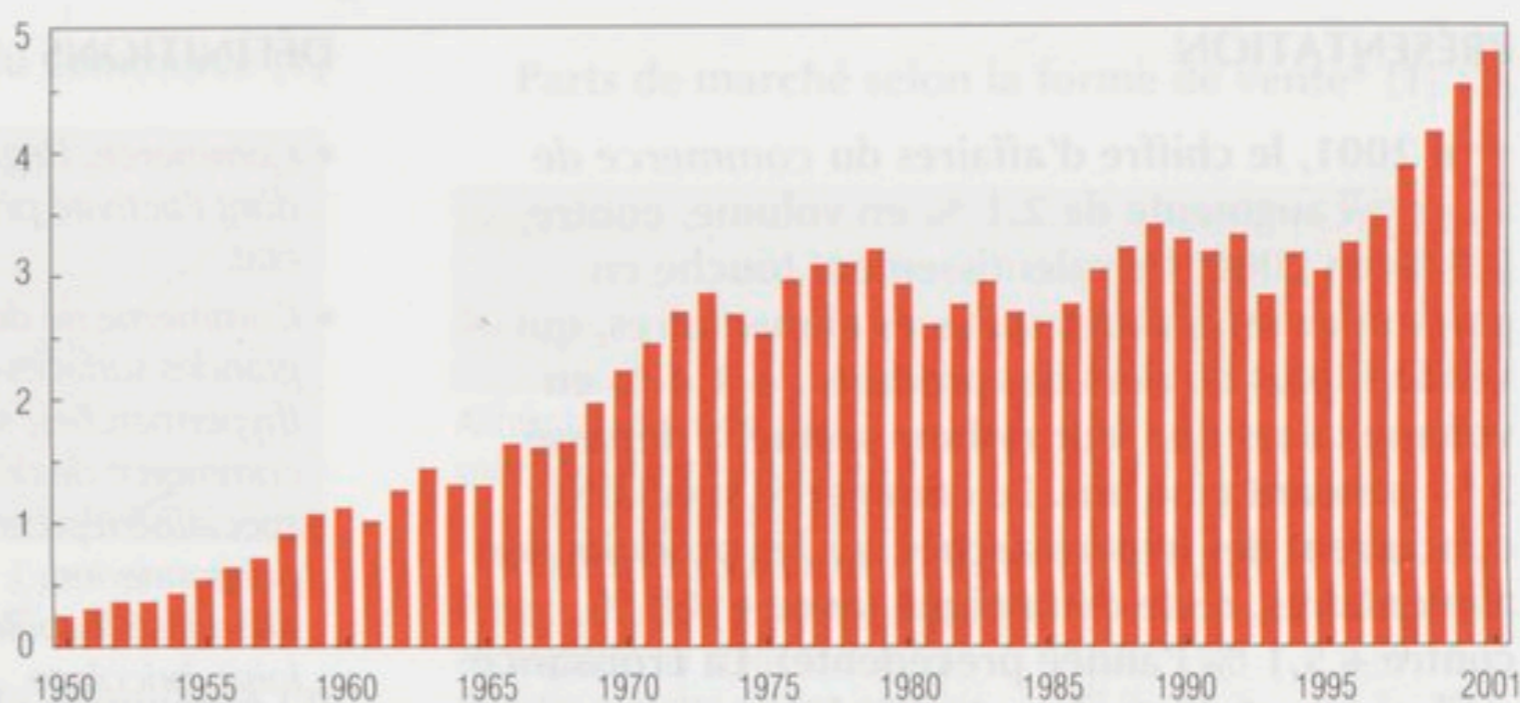
[5] « Le commerce extérieur de la France en 2001 », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 227, avril 2002.

[6] « L'industrie de l'équipement automobile en chiffres », *Chiffres clés*, Sessi, édition 2001.



Évolution de la production des constructeurs automobiles français [1] [2]

millions de voitures particulières



Production des constructeurs français [1] milliers

	2001	dont production en France	Evolution 2001/00 %
Voitures particulières	4 804,0	2 990,7	4,5
dont : Renault*	1 935,6	1 178,4	- 5,3
Peugeot	1 718,3	1 254,3	12,9
Citroën	1 040,0	558,1	6,5
Véhicules utilitaires	715,3	356,0	0,3
dont : Renault*	318,4	234,2	1,8
Peugeot	187,7	67,0	0,4
Citroën	190,0	46,4	- 1,2
Véhicules industriels	48,9	39,7	- 8,0
<b>Ensemble**</b>	<b>5 568,2</b>	<b>3 386,4</b>	<b>3,8</b>

\* Hors Dacia et Samsung. \*\* Y compris Dacia et Samsung.

Production mondiale de véhicules en 2000 [1]

	Tous véhicules milliers	Voitures particulières %	Véhicules utilitaires légers %
General Motors	8 133	64,7	35,2
Ford	7 323	55,2	44,8
Toyota	5 955	78,6	20,7
Volkswagen (groupe)	5 107	95,1	4,6
Daimler-Chrysler	4 667	43,8	49,8
<b>PSA</b>	<b>2 879</b>	<b>86,6</b>	<b>13,4</b>
Fiat-Iveco	2 641	82,8	12,8
Nissan	2 629	77,8	21,2
<b>Renault-Dacia-Samsung</b>	<b>2 515</b>	<b>83,6</b>	<b>12,9</b>
Honda	2 505	91,3	8,7
Autres	13 942	64,5	18,4
<b>Total</b>	<b>58 296</b>	<b>72,5</b>	<b>25,3</b>

Densité automobile\* [1]

	1985	1990	2000
État-Unis	708	752	785
Italie	412	507	618
Canada	559	617	589
Japon	375	456	567
<b>France</b>	<b>446</b>	<b>495</b>	<b>560</b>
Allemagne	450	512	556
Espagne	276	403	523
Royaume-Uni	379	454	512
Belgique	363	419	505
Suède	400	455	480
Pologne	117	160	318
Corée du sud	25	71	238
Argentine	173	180	181
Turquie	27	37	111
Chine	3	5	11
Inde	3	5	8

\* Nombre de voitures et de véhicules utilitaires pour 1 000 habitants.

Voitures particulières immatriculées en France selon le constructeur [1]

	2000 milliers	2001 milliers	%
<b>Total France</b>	<b>1 262</b>	<b>1 362</b>	<b>60,4</b>
<b>PSA</b>	<b>659</b>	<b>762</b>	<b>33,8</b>
soit : Peugeot	398	467	20,7
Citroën	261	295	13,1
<b>Renault</b>	<b>602</b>	<b>600</b>	<b>26,6</b>
<b>Total étranger</b>	<b>872</b>	<b>893</b>	<b>39,6</b>
dont : Volkswagen	153	162	7,2
Opel	134	138	6,1
Ford	117	108	4,8
Fiat	96	87	3,8
Mercedes	43	52	2,3
Toyota	44	52	2,3
Seat	41	42	1,9
Audi	35	40	1,8
BMW	32	36	1,6
Nissan	31	29	1,3
Alfa roméo	13	19	0,9
<b>Total</b>	<b>2 134</b>	<b>2 255</b>	<b>100,0</b>
dont : Diesel	1 046	1 268	56,2

Immatriculations de voitures particulières dans l'Union européenne en 2001 [1] [2]

	2001 milliers	Evolution 2001/00 %	Part du Diesel %
Allemagne	3 341	23,2	- 1,1
Royaume-Uni	2 459	17,1	10,7
Italie	2 425	16,8	0,4
<b>France</b>	<b>2 255</b>	<b>15,6</b>	<b>5,7</b>
Espagne	1 437	10,0	4,0
Pays-Bas	530	3,7	- 11,3
Belgique	489	3,4	- 5,1
Autriche p	294	2,0	- 4,8
Grèce	280	1,9	- 3,4
Portugal	249	1,7	- 3,7
Suède	247	1,7	- 15,0
Irlande	165	1,1	- 28,7
Finlande	109	0,8	- 18,9
Danemark	96	0,7	- 15,2
Luxembourg p	43	0,3	2,0
<b>Total</b>	<b>14 419</b>	<b>100,0</b>	<b>0,7</b>

\* 1999.



# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

En 2001, le chiffre d'affaires du **commerce de détail** augmente de 2,1 % en volume, contre 3,5 % en 2000. Ce ralentissement touche en particulier les grandes surfaces alimentaires, qui vendent plus du tiers des produits : + 1,4 % en volume, alors que leur rythme annuel a dépassé 3 % pendant cinq ans. Le commerce spécialisé, concurrent des hypermarchés sur les produits non alimentaires, reste dynamique (avec + 3,8 % contre + 5,1 % l'année précédente). La croissance est importante notamment pour les commerces spécialisés dans l'habillement et la chaussure (+ 5 % contre + 2,1 % en 2000) ainsi que pour les pharmacies (+ 5,1 % contre + 4,9 % en 2000).

Les **hypermarchés** et **supermarchés** réalisent 64,6 % des ventes de produits alimentaires. Le parc des grandes surfaces s'est peu modifié en 2001 : 104 supermarchés, dont la plupart sont des **maxidiscomptes**, ont ouvert, ainsi qu'un hypermarché.

Le secteur du **commerce et réparation automobile** affiche une hausse de 5,2 % de son chiffre d'affaires en volume, en grande partie grâce à la vigueur des ventes de véhicules automobiles. Elles représentent 75,6 % du chiffre d'affaires de ce secteur. Le marché des véhicules particuliers neufs réalise sa meilleure année depuis dix ans.

Le **commerce de gros** marque le pas en 2001, avec une hausse de 1,5 % en volume. Il n'est plus soutenu par les ventes de biens d'équipement professionnel. Les ventes en matériel informatique subissent un coup d'arrêt après sept années de forte expansion.

En fin d'année 2001, le commerce emploie 2 950 000 salariés (soit 62 000 de plus qu'en 2000) et environ 360 000 non salariés. Par ailleurs, 220 000 personnes, dont 54 000 non salariés, travaillent dans 51 000 boulangeries, pâtisseries et charcuteries. On compte 610 000 entreprises commerciales, dont près de la moitié sont des entreprises individuelles.

Dans beaucoup de pays de l'UE, en 1999, la plus grande part du chiffre d'affaires du commerce de détail est réalisé par les supermarchés, grâce surtout aux ventes de produits alimentaires : cette proportion dépasse 50 % au Danemark, en France, en Irlande ainsi qu'en Finlande, atteint presque 40 % en Allemagne et en Espagne, mais avoisine 25 % au Portugal et en Autriche [1] [3].

## DÉFINITIONS

- **Commerce.** Regroupe les entreprises ou établissements dont l'activité principale est l'achat pour la revente en état.
- **Commerce de détail et réparation.** Il comprend les grandes surfaces à prédominance alimentaire (hypermarchés, supermarchés, magasins populaires), le commerce de détail alimentaire de petite surface ou spécialisé (épiceries, supérettes, boucheries, poissonneries...), le commerce de détail non alimentaire spécialisé (habillement, librairie, pharmacie, sport et loisir, bricolage...), le commerce de détail non alimentaire non spécialisé (grands magasins...), le commerce de détail hors magasin (marchés, ventes par correspondance...) et la réparation d'articles personnels et domestiques.
- **Commerce et réparation automobile.** Il comprend les activités de commerce de gros et de détail en produits liés à l'automobile (véhicules, motocycles, équipements, carburants), ainsi que l'entretien et la réparation automobile.
- **Commerce de gros.** Il comprend notamment la vente pour compte propre de biens à des détaillants ou à des entreprises, et se décompose en cinq postes : produits agricoles bruts ; produits alimentaires ; biens de consommation non alimentaires ; biens intermédiaires non agricoles ; biens d'équipement professionnel.
- **Supermarché.** Sa surface de vente est comprise entre 400 et 2 500 m<sup>2</sup>.
- **Hypermarché.** Sa surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m<sup>2</sup>. Il réalise plus du tiers de ses ventes en alimentation.
- **Grand magasin.** Sa surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m<sup>2</sup>. Il réalise moins du tiers de ses ventes en alimentation.
- **Maxidiscompte.** Magasin offrant un choix limité de produits à des prix particulièrement bas. Moins d'un tiers des maxidiscomptes entrent dans la catégorie des supérettes (120 à 400 m<sup>2</sup>) ; près des deux tiers sont de petits supermarchés (400 à 1 000 m<sup>2</sup>) ; enfin, un petit nombre d'entre eux font partie des grands supermarchés (entre 1 000 et 2 500 m<sup>2</sup>).
- **Ouvertures d'hypermarché ou de supermarché.** La loi Raffarin du 5 juillet 1996 (relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat) a modifié la loi Royer de 1973. Désormais, sont soumises à autorisation toute création de magasins de plus de 300 m<sup>2</sup> et toute extension de surface. Par ailleurs, les changements de secteur d'activité des magasins de surface supérieure à 2 000 m<sup>2</sup> sont également soumis à autorisation. Ce seuil est ramené à 300 m<sup>2</sup> lorsque l'activité nouvelle du magasin est à prédominance alimentaire.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le commerce en 2000 », *Synthèses*, Statistique publique, n° 60, mars 2002.
- *INSEE-Première* : « Le commerce de détail sous enseigne », n° 842, avril 2002 ; « Les petites entreprises du commerce depuis 30 ans », n° 831, février 2002.
- « Le commerce automobile dans l'UE », *Statistiques en bref, série Industrie commerce et service*, Eurostat, n° 13/2002.

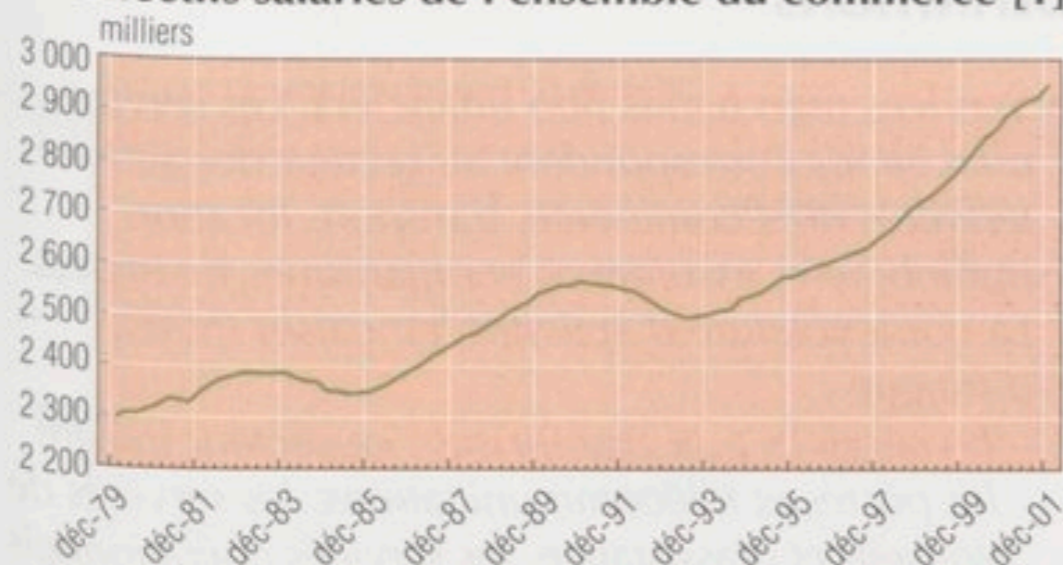
- Commerce en Europe, *Panorama de l'Union européenne*, Eurostat, édition 2001.

### SOURCES

- [1] « Le commerce en 2001 », *INSEE-Première*, n° 848, mai 2002.
- [2] Division Commerce, Insee.
- [3] « La vente en ligne : un défi pour le secteur du commerce de détail », *Statistiques en bref, série Industrie commerce et service*, Eurostat, n° 43/2001.



Effectifs salariés de l'ensemble du commerce [1]



L'activité dans le commerce [2]

Formes de vente	Évolution du CATTG en volume %		Valeur TTC en Mds d'€
	2000/99	2001/00	
Alimentation spécialisée (1)	0,3	-0,5	26,2
soit : Boulangeries-pâtisseries	1,0	1,1	10,1
Bougeries-charcuteries	1,1	-2,8	8,8
Autres magasins d'alim. spécialisée	-1,5	0,1	7,3
Petites surfaces d'alimentation générale (2)	0,8	-2,1	14,6
Grandes surfaces d'alimentation générale	3,1	1,4	157,3
Grands magasins (3)	5,6	0,2	5,9
Pharmacies et com. d'articles médicaux	4,9	5,1	26,4
Magasins non alimentaires spécialisés	5,1	3,8	120,1
soit : Habillement-chaussures	2,1	5,0	27,0
Autres équipements de la personne	8,4	3,9	12,6
Culture, loisirs, sports	6,0	2,2	24,1
Équipement du foyer	9,8	4,3	28,0
Aménagement de l'habitat	2,2	1,1	21,3
Autres magasins spécialisés	-2,1	10,2	7,0
Commerce hors magasin	1,5	1,0	18,6
soit : Vente par correspondance	3,8	1,8	9,3
Autres	-0,6	0,2	9,3
Réparation d'articles personnels et dom.	4,1	-0,5	2,3
<b>Commerce de détail*</b>	<b>3,5</b>	<b>2,1</b>	<b>371,5</b>
Com. de véhicules automobiles	4,5	6,9	130,8
Entretien et réparation automobile	1,3	0,2	15,4
Com. de gros d'équipements automobiles	2,4	-2,2	10,8
Com. de détail d'équipements automobiles	3,8	2,0	4,8
Com. et réparation de motocycles	0,9	1,9	4,7
Com. de détail de carburants	-0,2	2,4	6,4
<b>Commerce et réparation automobile</b>	<b>3,7</b>	<b>5,2</b>	<b>173,0</b>
Produits agricoles bruts	-3,9	-3,8	42,2
Produits alimentaires	0,8	0,0	98,2
Biens de consommation non alim.	8,1	6,0	83,0
Biens intermédiaires non agricoles	3,0	0,1	94,4
Biens d'équipement professionnel	8,9	2,8	94,9
<b>Commerce de gros**</b>	<b>4,1</b>	<b>1,5</b>	<b>412,7</b>

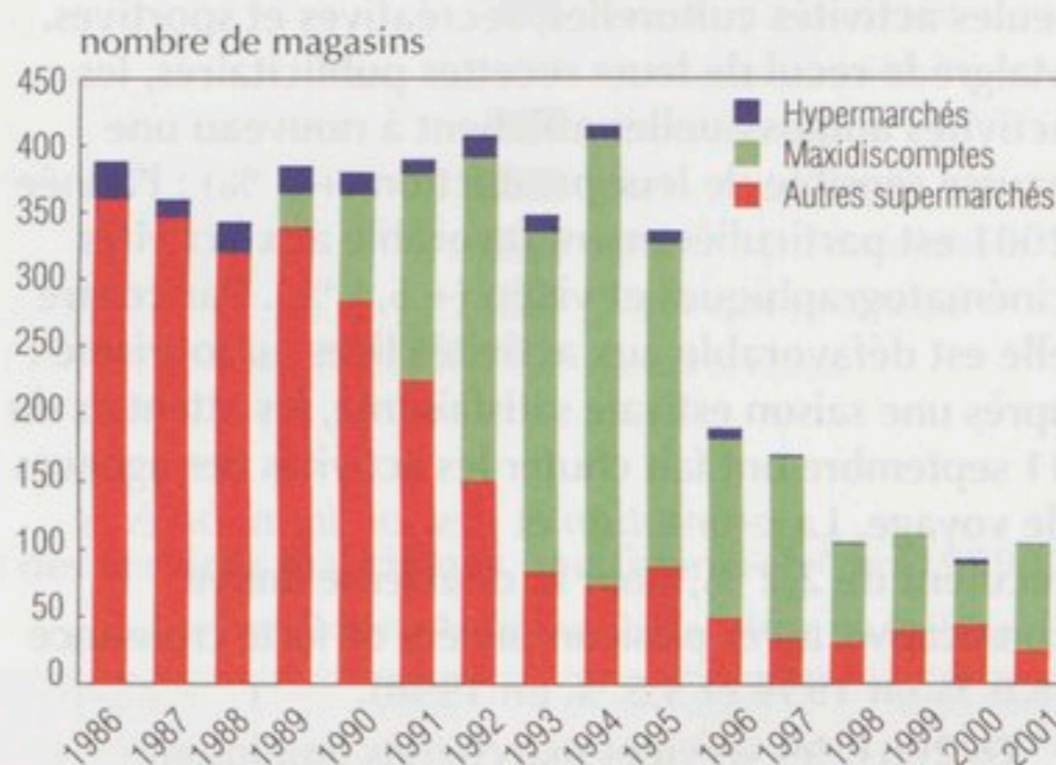
(1) Y c. artisanat commercial : boulangeries, pâtisseries, charcuteries. (2) Sont inclus les magasins de produits surgelés. (3) Sont inclus les autres magasins non alimentaires non spécialisés. \* Y c. l'artisanat à caractère commercial. \*\* Évolution des ventes de marchandises HT, hors intermédiaires.

Parts de marché selon la forme de vente\* [1] [2]

Formes de vente	Produits alimentaires (hors tabac)		Produits non alimentaires	
	1995	2001	1995	2001
Alimentation spécialisée**	18,5	16,3	0,1	0,1
soit : Boulangeries-pâtisseries	7,3	6,5	///	///
Bougeries-charcuteries	7,1	6,0	///	///
Autres magasins d'alim. spéc.	4,1	3,8	///	///
Petites surfaces d'alimentation générale et magasins de produits surgelés	10,0	8,5	0,8	0,6
Grandes surfaces d'alim. générale	63,2	66,2	18,7	20,1
soit : Supermarchés	29,1	29,9	6,4	7,3
Magasins populaires	1,0	1,5	0,3	0,5
Hypermarchés	33,1	34,7	12,0	12,4
Grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés	0,3	0,4	2,0	1,8
Pharmacies et com. d'articles médicaux	0,2	0,1	9,3	9,4
Magasins non alimentaires spécialisés	0,3	0,2	41,9	40,7
Commerce hors magasin	3,7	3,7	5,3	4,6
soit : Vente par correspondance	0,3	0,4	3,2	3,0
Autres	3,4	3,2	2,0	1,6
Réparation d'art. person. et dom. (1)	///	///	1,0	0,8
<b>Ensemble commerce de détail et artisanat</b>	<b>96,3</b>	<b>95,3</b>	<b>79,1</b>	<b>78,2</b>
Ventes au détail du com. automobile (2)	0,3	0,6	15,4	16,3
Autres ventes au détail (3)	3,4	4,1	5,5	5,5
<b>Ensemble des ventes au détail</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Hors véhicules automobiles. \*\* Y c. l'artisanat commercial. (1) Pour leurs ventes au détail et leurs prestations de réparation. (2) A l'exclusion des ventes et réparations de véhicules automobiles. (3) Ventes au détail d'autres secteurs : cafés-tabac, grossistes, ventes directes de producteurs, ...

Les ouvertures de grandes surfaces depuis 1986 [1]



Chiffre d'affaires du commerce de détail selon la forme de vente dans l'UE en 1999 [3] %

	B	DK	D*	E	F	IRL**	I**	A*	P**	FIN	UK*
Supermarchés	37,9	51,2	39,3	37,5	50,9	51,4	35,0	27,8	25,8	58,2	48,0
Magasins spécialisés en :											
- alimentaire	7,5	4,5	4,0	13,5	4,1	6,3	9,0	8,6	10,3	3,8	6,3
- produits pharmaceutiques	8,4	5,2	10,5	8,2	9,3	5,7	8,2	8,8	7,2	6,4	3,8
- autres biens neufs	42,4	36,9	35,6	36,9	30,0	34,8	41,3	50,2	54,5	29,3	35,7
- biens d'occasion	0,5	0,2	0,2	0,1	0,6	0,4	0,2	0,4	0,2	0,2	0,9
Commerce hors magasin	3,0	1,1	9,8	3,2	4,5	1,0	5,4	3,9	1,4	1,5	4,9
Réparation d'articles	0,3	0,9	0,6	0,6	0,6	0,4	0,9	0,3	0,6	0,6	0,4
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>CA total en Mds d'€</b>	<b>47,5</b>	<b>27,3</b>	<b>313,8</b>	<b>129,2</b>	<b>278,9</b>	<b>13,3</b>	<b>195,5</b>	<b>35,0</b>	<b>32,8</b>	<b>21,7</b>	<b>315,6</b>

\* Allemagne (D), Autriche (A), Royaume-Uni (UK). \*\* Les données pour l'Italie et le Portugal sont de 1998. Celles pour l'Irlande de 1997.



# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

Depuis 1990, la croissance moyenne de la production des **services marchands** est supérieure à celle de l'ensemble de l'économie. En 2001, elle progresse à nouveau (3,7 % en volume), mais plus modérément que les trois années précédentes. Les disparités de croissance au sein des services sont fortes : celle des télécommunications augmente de 17,4 % alors que celle des agences de voyages diminue de 6,6 %. L'évolution de la valeur ajoutée des services (+ 2,4 % en volume) ralentit moins que celle de l'ensemble de l'économie (+ 1,7 %), en particulier moins que celle de l'industrie manufacturière (+ 2 %). Avec 406 Mds d'€, la valeur ajoutée des services marchands représente désormais près de 40 % de la valeur ajoutée totale. Sa contribution à la croissance de la valeur ajoutée totale (+ 0,9 point) en 2001, est deux fois plus forte que celle de l'industrie.

La production des **services aux entreprises** progresse de 5,7 % en volume, croissance inférieure à celle de 2000 (+ 6,9 %) et 1999 (+ 10,2 %). Le secteur des télécommunications affiche une croissance toujours forte (17,4 % après 21,2 % en 2000 et 26 % en 1999). Elle est tirée par le développement d'Internet (113,8 %) et de la téléphonie mobile (24,6 %). Les services informatiques bénéficient d'un regain d'activité (+ 8,5 %), du fait de la mise en place de la monnaie unique et du développement des bases de données Internet des entreprises. La croissance des **services aux particuliers** ne cesse de ralentir depuis 1998 : en 2001, elle n'est plus que de 1,5 %, tirée par les seules activités culturelles, récréatives et sportives. Malgré le recul de leurs recettes publicitaires, les activités audiovisuelles affichent à nouveau une hausse sensible de leur production (+ 5 %) ; l'année 2001 est particulièrement favorable aux activités cinématographiques et vidéo (+ 6,4 %). Par contre elle est défavorable aux activités liées au tourisme : après une saison estivale satisfaisante, les attentats du 11 septembre ont fait chuter les activités des agences de voyage. La **promotion et gestion immobilières** reculent de 2,2 %, pour la deuxième année consécutive, après plusieurs années de forte croissance (6,6 % en 1999 et 5,5 % en 1998).

En 2001, les services marchands emploient 4,7 millions de salariés, soit 188 000 de plus qu'en 2000. La croissance des effectifs ralentit sensiblement, mais reste forte (4,2 % après 6,7 % en 2000). Ce sont toujours les services aux entreprises qui génèrent le plus d'emplois (146 000) malgré l'intérim qui en crée beaucoup moins (6 800) qu'en 2000 (101 800) [1].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les services de proximité se développent au profit des enfants », *INSEE-Première*, n° 704, mars 2000.
- *La France des services*, édition 2001 ; Insee.
- « Une forte segmentation des emplois dans les activités de services », *Économie et statistiques*, n° 344, 2001.

## DÉFINITIONS

• **Services marchands non financiers.** Les services marchands correspondent au secteur des activités tertiaires hors commerce, transport, location immobilière, assurances et organismes financiers. La nomenclature d'activités françaises (NAF) distingue :

- **les services aux entreprises** : ce secteur intègre les postes et télécommunications, les services de conseils et d'assistance, les services opérationnels et la recherche et développement ; il réalise 70 % de la production totale ;
- **les services aux particuliers** : ils comprennent les hôtels et restaurants, les agences de voyage, les activités culturelles, récréatives et sportives et les services personnels tels que la coiffure et la blanchisserie ; leur production s'élève à 23 % de l'ensemble ;
- **la promotion et gestion immobilières** : elles regroupent les promoteurs, les agences immobilières, les marchands de biens et administrateurs d'immeubles ; ces activités représentent 7 % de la production.

• **Enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans les services.** Elle porte sur les services marchands non financiers, tels que définis ci-dessus, à l'exception de la recherche et développement, d'une partie des activités récréatives, culturelles et sportives, et de quelques activités de postes et télécommunications ou d'hôtels et restaurants. L'échantillon de cette enquête, qui est exhaustive pour les entreprises de 30 salariés et plus ou de plus de 4,57 millions d'euros de chiffre d'affaires, compte quelque 80 000 entreprises ; depuis 1997, il inclut les organismes mutualistes et les associations ayant au moins un salarié et exclut les sociétés civiles de moyens et les GIE sans salarié.

• **Effectif salarié moyen.** Moyenne des effectifs salariés trimestriels en équivalent temps plein.

• **Effectif non salarié moyen.** Nombre d'employés non salariés moyen calculé en équivalent temps plein.

• **Chiffre d'affaires.** Montant global des ventes de biens et services.

• **Valeur ajoutée.** Solde des opérations de production de l'entreprise. Elle s'obtient ainsi : (chiffre d'affaires + production immobilisée + variation de stocks) – (achats de biens et services + charges externes).

- « Les entreprises des services en 1999 », *INSEE-Résultats*, Système productif, n° 195, septembre 2001.

### SOURCES

[1] « Les services marchands en 2001 », *INSEE-Première*, n° 856, juillet 2002.

[2] Division Services, Insee.



Production des services marchands [1]



L'emploi salarié dans les services marchands [1]

	1997	1999	2001	2001/00 en %
<b>Services marchands</b>	<b>3 763,9</b>	<b>4 220,7</b>	<b>4 690,7</b>	<b>4,2</b>
- Activités immobilières	259,0	262,9	268,5	- 0,1
- Services aux entreprises	2 422,5	2 771,4	3 140,2	4,9
dont Intérim	349,8	502,4	611,0	1,1
- Services aux particuliers***	1 082,4	1 186,4	1 282,0	3,4
<b>Autres activités tertiaires**</b>	<b>4 680,9</b>	<b>4 919,4</b>	<b>5 198,8</b>	<b>2,6</b>
<b>Ensemble des activités tertiaires**</b>	<b>8 444,8</b>	<b>9 140,1</b>	<b>9 889,5</b>	<b>3,4</b>
Industrie et construction	5 233,0	5 253,6	5 435,5	1,7
Ensemble de l'économie*	13 677,8	14 393,7	15 325,0	2,8

\* Hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale. \*\* Hors administration, éducation, santé et action sociale, y compris services domestiques. \*\*\* Hors services domestiques.

Production des principaux services marchands en 2001 [1]

taux d'évolution annuel de la production en volume %



Principales caractéristiques des services marchands non financiers\* en 1999 [2]

entreprises et effectifs en unités, autres en millions d'€

Secteur d'activité en NAF	Nombre d'entreprises	Effectif non salarié	Effectif salarié	Chiffre d'affaires hors taxes	Valeur ajoutée hors taxes
<b>Services aux entreprises</b>	<b>316 703</b>	<b>199 831</b>	<b>2 261 189</b>	<b>229 061</b>	<b>116 239</b>
Télécommunications et courrier	2 067	1 176	35 176	11 951	2 243
Auxiliaires d'assurances***	24 427	17 847	52 216	6 425	4 668
Conseils et assistance	213 653	128 881	978 829	142 818	66 500
Services opérationnels	76 556	51 927	1 194 968	67 867	42 828
<b>Activités immobilières**</b>	<b>77 240</b>	<b>46 390</b>	<b>225 272</b>	<b>50 576</b>	<b>24 939</b>
<b>Services aux particuliers**</b>	<b>310 645</b>	<b>179 816</b>	<b>937 084</b>	<b>84 387</b>	<b>38 041</b>
Hôtels et restaurants	205 795	119 805	666 591	49 702	23 435
Agences de voyages	4 064	1 148	38 020	9 618	1 548
Activités audiovisuelles et agences de presse	9 211	7 902	69 983	17 014	8 085
Services personnels	91 575	50 961	162 490	8 053	4 973
<b>Ensemble</b>	<b>704 588</b>	<b>426 037</b>	<b>3 423 545</b>	<b>364 024</b>	<b>179 219</b>

\* A l'exclusion des secteurs non couverts par l'EAE Services. \*\* Les données relatives à l'exercice 99 des petites entreprises du secteur des services de l'immobilier et des services aux particuliers sont obtenues à partir des sources administratives. \*\*\* L'EAE inclut depuis 1999 les secteurs d'Auxiliaires d'assurances.



# secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

En 2000, la rentabilité des **établissements de crédit** français, toutes implantations confondues, continue de progresser. Le résultat net atteint 19,3 Mds d'€, contre 16,4 Mds d'€ en 1999. Les opérations avec la clientèle enregistrent une hausse de 9,7 % des encours de crédit (+ 7,7 % en 1999) et les dépôts augmentent de 2,5 % (+ 4,7 % en 1999). En dépit de la baisse des marchés boursiers, les grandes banques internationales enregistrent des résultats de nouveau à la hausse, à l'exception des banques japonaises, toujours en difficultés, et des banques américaines confrontées au ralentissement économique de la fin de l'année 2000. Globalement, les banques anglo-saxonnes et espagnoles sont les plus rentables [3] [4].

En France, le chèque demeure le moyen de paiement, hormis les espèces, le plus utilisé : en 2000, il représente 38,5 % des paiements (avec 3 648 millions de chèques émis) devant la carte bancaire (29,3 %) et les virements (15,5 %). Avec près de 41 millions de cartes bancaires (+ 9 % par rapport à l'année précédente), les Français ont effectué plus de 4,3 Mds d'opérations (en paiement et retrait) pour un montant de 217 Mds d'€. Le **taux de fraude** global représente 0,023 % des transactions en France (0,026 % pour les paiements et 0,017 % pour les retraits), soit 49 millions d'€ sur un total de 209,7 Mds d'€ [5] [3].

En 2000, l'excellente conjoncture économique a permis une croissance de 16,5 % du **chiffre d'affaires mondial** de l'**assurance** et de la **réassurance** françaises, qui atteint 205,1 Mds d'€ (dont 140 Mds d'€ en France). Le chiffre d'affaires des assurances de personnes progresse fortement (+ 19,2 %), après la forte baisse enregistrée en 1998 (- 14 %) et la reprise (+ 13 %) de 1999. Avec 102,9 Mds d'€, il représente les trois quarts du marché français de l'assurance. Les assurés ont versé 92,2 Mds d'€ de cotisations sur leur contrats d'assurances vie. Au 31 décembre 2000, les provisions constituées en assurance vie atteignent 647,7 Mds d'€. Le chiffre d'affaires des assurances de dommages enregistre une reprise significative (+ 4,8 %). Le chiffre d'affaires à l'étranger des assureurs français s'élève à 58,1 Mds d'€, soit 28 % du chiffre d'affaires total. L'Union européenne représente leur première zone d'activité (60 % des cotisations), suivie par l'Amérique du Nord (23 %) et l'Asie (8 %) [2].

## DÉFINITIONS

- **Établissements de crédit.** On distingue :
  - les banques commerciales (dont les principales sont la BNP Parisbas, la Société générale, le Crédit Lyonnais) et les établissements mutualistes et coopératifs (dont les principaux sont les Banques populaires, le Crédit agricole, le Crédit mutuel, les Caisses d'épargne) qui sont regroupés, depuis janvier 2001, au sein de la Fédération Bancaire Française (FBF). La FBF regroupent ainsi 512 établissements bancaires qui comptent, en France, 25 500 guichets permanents et 48 millions de clients et occupent 500 000 salariés en France et dans le monde ;
  - les sociétés financières (sociétés de financement, de vente à crédit, de crédit-bail, de crédit immobilier, etc.) ;
  - les institutions financières spécialisées qui participent à la politique économique et au financement des entreprises. Les plus connues sont le Crédit foncier de France, la BDPME, chargée du financement des PME, le Comptoir des entrepreneurs et la Caisse centrale de coopération économique.
- **Bilan des établissements de crédit.** Si le poids d'une entreprise industrielle se mesure à son chiffre d'affaires, celui des banques est évalué sur la base d'un encours d'emplois et de ressources. L'activité de l'établissement de crédit (octroi de crédit, collecte de ressources, prestations de service) s'apprécie quantitativement par le total du bilan.
- **Chiffre d'affaires des assurances.** Total des encaissements de cotisations (ou primes), y compris les cotisations acceptées en réassurance.
- **Chiffre d'affaires mondial.** Total des cotisations d'assurances collectées par les sociétés d'assurances françaises et étrangères opérant sur le marché français et par les filiales et succursales des sociétés françaises opérant à l'étranger ainsi que par les sociétés de réassurance.
- **Réassurance.** Opération par laquelle une compagnie d'assurances, après avoir assuré un client, se couvre de tout ou partie du risque, en se faisant assurer à son tour par une ou plusieurs autres compagnies.
- **Taux de fraude.** Montant total des transactions frauduleuses rapporté au montant total des paiements par carte en France (en %).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Statistiques des services d'assurance » *Statistiques en bref, série Industrie, commerce et services*, Eurostat, n° 28-2001,
- « Spécial feature on Banking, édition 2001 », Eurostat, novembre 2001.
- « L'ouverture internationale du système bancaire et financier », *Les Notes bleues de Bercy*, n° 222, janvier 2002.
- « L'utilisation des moyens de paiements et l'accès au crédit des bénéficiaires de minima sociaux », *Collection des rapports du Crédoc*, n° 215, octobre 2001.

### SOURCES

- [1] « Les 500 premiers groupes français et européens », *Enjeux – Les Échos*, Hors série, novembre 2001.
- [2] « L'assurance française en 2000 », Fédération Française des Sociétés d'Assurances ([www.ffsa.fr](http://www.ffsa.fr)).
- [3] « La banque en chiffres 2000 », Fédération bancaire française ([www.fbf.fr](http://www.fbf.fr)).
- [4] « Les résultats des établissements de crédit en 2000 », *Bulletin de la Banque de France*, n° 96, décembre 2001.
- [5] Groupement des cartes bancaires, Internet, décembre 2001 ([www.cartes-bancaires.com](http://www.cartes-bancaires.com)).



**Bilans et résultats des établissements de crédit [3]**

milliards d'euros

	1998	1999	2000
<b>Total du bilan*</b>	<b>3 052</b>	<b>3 394</b>	<b>3 449</b>
dont : crédits à la clientèle	1 095	1 179	1 293
dépôts de la clientèle	872	913	936
<b>Résultats**</b>			
<b>Produit net bancaire</b>	<b>62,5</b>	<b>64,8</b>	<b>69,3</b>
Charges d'exploitation	41,6	43,6	46,0
dont : charges de personnel	21,8	22,8	24,0
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>20,9</b>	<b>21,2</b>	<b>23,3</b>
Dotations aux provisions	7,7	4,7	4,6
Résultat net d'exploitation	13,2	16,5	18,7
<b>Résultat net imposable</b>	<b>13,3</b>	<b>16,4</b>	<b>19,3</b>

\* Métropole, DOM-TOM, Monaco et succursales à l'étranger. \*\* Métropole, DOM-TOM.

**Moyens de paiements scripturaux dans quelques pays en 1999 [3]**

	Allemagne	France	Royaume-Uni	États-Unis
en millions d'opérations	14 636	<b>9 599</b>	9 854	99 178
en % *				
Chèques	4,0	<b>38,4</b>	29,0	**68,6
Cartes	5,2	<b>25,5</b>	34,6	26,6
Virements	50,5	<b>14,4</b>	17,6	3,2
Avis de prélèvement	40,2	<b>12,7</b>	18,9	1,7

\* Le total diffère de 100 : la différence est dans la catégorie "autres" non mentionnée dans le tableau. \*\* Les débits par carte bancaire doivent être réglés par chèque.

**Évolution du chiffre d'affaires mondial de l'assurance française [2]**

milliards d'€


**Premières sociétés d'assurance européennes en 2000 [1]**

milliards d'euros

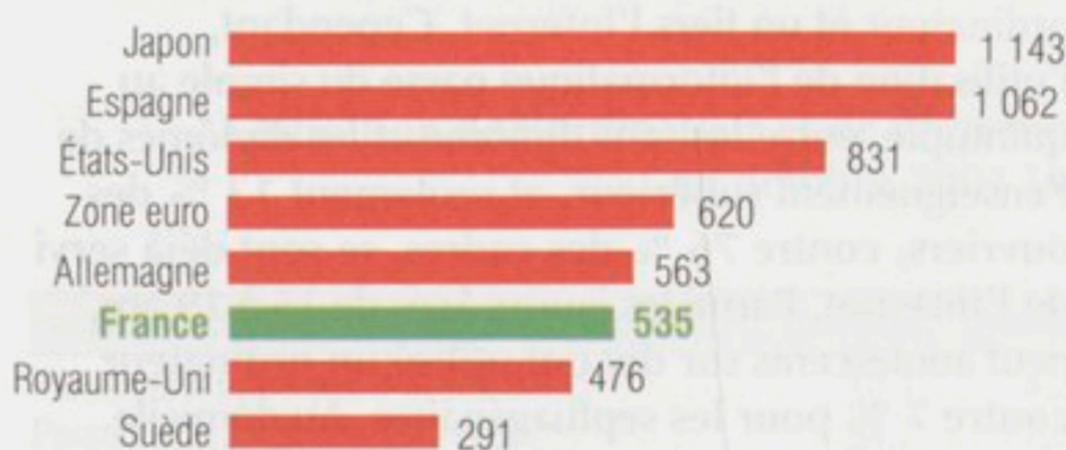
	Chiffres d'affaires	Fonds propres	Résultat net
<b>1 Axa (F)</b>	<b>80,1</b>	<b>24,3</b>	<b>3,9</b>
2 Allianz (ALL)	49,9	22,2	3,5
3 CGNU (GB)	43,7	21,4	-2,8
4 Generali (I)	41,9	9,0	1,4
5 Munich RE (ALL)	28,1	14,1	1,8
6 ING (NL)	27,9	25,2	12,0
7 Zurich Financial Service (CH)	27,5	14,5	2,6
8 Prudential (GB)	22,9	6,3	1,1
9 Aegon (NL)	18,7	12,8	2,1
10 Royal & Sun Alliance (GB)	18,6	9,8	0,0
<b>11 AGF (F)</b>	<b>17,4</b>	<b>5,4</b>	<b>0,8</b>
12 Skandia (S)	15,7	2,3	3,2

**Principales banques européennes en 2000 [1]**

milliards d'euros

	Total du bilan	Fonds propres	Résultat net
1 Deutsche Bank (ALL)	925,7	27,5	4,9
<b>2 BNP Paribas (F)</b>	<b>692,3</b>	<b>21,4</b>	<b>4,1</b>
3 UBS (CH)	713,4	29,5	5,1
4 HSBC (GB)	717,3	48,0	7,0
5 Fortis (B-NL)	438,1	15,2	2,8
6 ABN AMRO (NL)	540,8	11,7	3,0
<b>7 Crédit agricole (F)</b>	<b>534,6</b>	<b>25,7</b>	<b>1,0</b>
8 Santander Central Hispano* (E)	341,1	18,1	2,3
9 Bayerische Vereinsbank (ALL)	693,7	19,6	1,1
10 Royal Bank Of Scotland (GB)	509,2	30,4	2,4
11 Barclays (GB)	503,1	21,0	3,9
12 Westdeutsche Landesbank (ALL)	396,4	8,8	0,5

\* ex BSCH.

**Nombre d'automates bancaires (DAB) en 1999 pour 1 million d'habitants [3]**

**Les données clés de l'assurance française [2]**

milliards d'euros

	1999	2000	2000/99%
<b>Chiffre d'affaires mondial*</b>	<b>176,0</b>	<b>205,1</b>	<b>16,5</b>
dont : filiales à l'étranger	47,9	58,1	21,3
<b>Marché français de l'assurance</b>			
Chiffre d'affaires	121,8	140,1	15,0
Assurances de personnes	86,3	102,9	19,2
Assurances de biens	35,5	37,2	4,8
Sommes attribuées aux assurés	162,3	156,3	-3,7
Résultat net comptable	3,3	4,8	45,5
Sociétés vie, capitalisation et mixtes	2,5	2,8	12,0
Sociétés dommages	0,8	2,0	150,0
Actifs gérés par les sociétés d'assurances	713,5	787,4	10,4
Effectifs employés par l'assurance française	201 900	204 450	1,3

\* CA total (France et Étranger) de l'assurance et de la réassurance française.

**Structure des encaissements de l'assurance française métropolitaine\* [2]**

en %

	1972	1990	1995	2000
Vie	22,2	42,4	59,1	67,0
Automobile	40,1	18,2	13,4	11,1
Dommages aux biens	14,5	11,9	8,7	7,1
Dommages corporels	10,4	9,0	8,2	7,1
Bons de capitalisation	2,9	10,3	3,9	1,9
Responsabilité civile	5,4	2,2	1,5	1,4
Transports	3,4	1,8	1,6	0,8
Construction	-	1,0	0,6	0,8
Catastrophes naturelles	///	1,0	0,8	0,8
Divers	1,1	2,2	2,2	2,0

\* Affaires directes (non compris réassurance).



# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

**D**ébut 2002, plus de la moitié des Français possèdent un téléphone mobile, un sur trois est équipé d'un ordinateur personnel et, entre les connexions au domicile, à l'école et celles au lieu de travail, plus d'un sur trois a accès à Internet.

Au 31 mars 2002, en France (y c. DOM), on compte 37,3 millions d'abonnés au **téléphone mobile**, soit 6 millions de plus qu'un an auparavant. Le principal opérateur est Orange, avec 49 % de parts de marché, devant SFR (34,2 %) et Bouygues Télécom (16,8 %). Dans le monde, le taux d'équipement dépasse les 70 % dans les pays scandinaves, au Royaume-Uni, en Italie ou en Espagne alors qu'il n'est que de 50 % aux États-Unis et est encore très faible dans la plupart des pays d'Asie ou d'Afrique.

En octobre 2001, la moitié de la population française âgée de 15 ans ou plus a déjà utilisé un **ordinateur** et un tiers **l'Internet**. Cependant, l'utilisation de l'informatique passe du simple au quintuple, entre les sans diplôme et les diplômés de l'enseignement supérieur, et seulement 13 % des ouvriers, contre 76 % des cadres, se sont déjà servi de l'Internet. Parmi les jeunes âgés de 15 à 19 ans, neuf adolescents sur dix ont utilisé un ordinateur contre 7 % pour les septuagénaires. Au domicile comme au bureau, 80 % des internautes recherchent avant tout des informations et utilisent le courrier électronique. Les transactions marchandes en ligne se développent : un internaute sur trois aurait utilisé ce mode d'achat durant le second trimestre 2001, contre un sur dix en juin 1999. Fin 2001, on compte 468 millions d'internautes dans le monde dont plus du tiers (36 %) sont aux États-Unis, 7 % au Japon, 7 % en Allemagne, 6 % en Chine, 5 % au Royaume-Uni, et 4 % en France.

En 2000, en France, le chiffre d'affaires des éditeurs de la **presse écrite** s'élève à 10,8 milliards d'euros (+ 4,5 % par rapport à 1999). La publicité commerciale et les annonces en représentent 45,5 %. En 1999, un Français sur quatre lit un quotidien national et environ deux sur trois sont au moins des lecteurs occasionnels de la presse régionale (les plus réguliers sont les agriculteurs, les commerçants et les ouvriers). L'intérêt pour la presse quotidienne nationale et les magazines croît avec le niveau de diplôme et les revenus [1] [2] [3] [4] [5] [6].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'industrie française des télécommunications », *Le 4 pages*, Sessi, n° 148, juin 2001.
- « Internet : premier bilan », Autorité de régulation des télécommunications, mai 2002, ([www.art-telecom.fr](http://www.art-telecom.fr)).
- « Statistiques sur la société de l'information », *Statistique en bref, Industrie commerce et services*, Eurostat, n° 17-2002.

### SOURCES

[1] Autorité de régulation des télécommunications, Internet ([www.art-telecom.fr](http://www.art-telecom.fr)), mai 2002.

## DÉFINITIONS

- **Internaute**. Individu accédant à Internet quel que soit le lieu de connexion (domicile, travail, écoles, cybercafés, bibliothèques, ...).
- **Services de télécommunications**. Ils regroupent les activités permettant la transmission d'informations à distance :
  - la téléphonie fixe ;
  - la téléphonie mobile ;
  - les services avancés : numéros gratuits ou à coûts partagés, audiotel et minitel à revenus partagés ;
  - les liaisons louées : location de capacités de transmission point à point, réservées à un client par un opérateur, à partir de réseaux terrestres, satellitaires ou sous-marins ;
  - le transport de données (y c. SMS) : acheminement de données à la carte ;
  - l'interconnexion : services offerts ou achetés à d'autres opérateurs résultant d'accords d'interconnexion entre opérateurs titulaires d'une licence ou prestataires spécialisés ;
  - les services d'accès au réseau Internet ;
  - les services de diffusion d'émissions de télévision et de radio ;
  - autres services : la gestion de réseau privé intégré, les services mobiles privés de radio, les services de location, la vidéoconférence....
- **Taux de pénétration du téléphone mobile ou d'Internet**. Rapport du nombre d'abonnés à un service de téléphonie mobile ou d'utilisation d'Internet à la population du pays.

[2] « Enquête presse 2000 », *Info-Médias*, Direction du développement des médias, n° 5, juin 2001.

[3] *Tableaux statistiques de la presse*, édition 2001, Premier ministre, Direction du développement des médias.

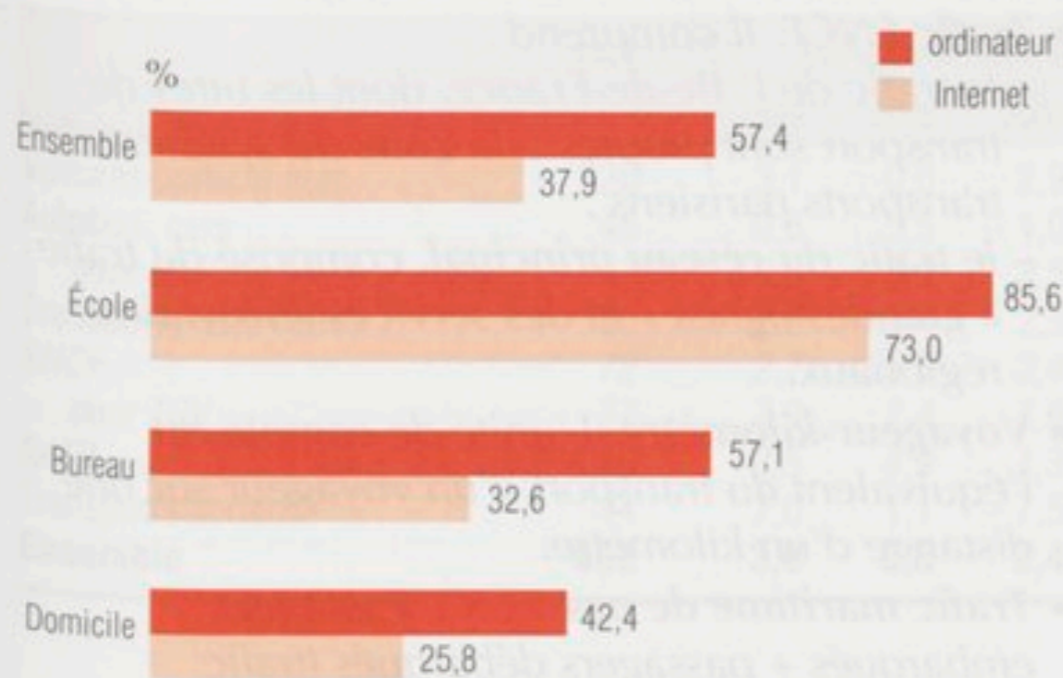
[4] *INSEE-Première* : « Un tiers des adultes ont déjà utilisé l'internet », n° 850, juin 2002 ; « Le marché des télécommunications », n° 847, mai 2002.

[5] *Digiworld 2002*, IDATE Foundation, ([www.idate.fr](http://www.idate.fr)), juin 2002.

[6] Enquête Ipsos-Médiangles, décembre 2001, ([www.mediangles.fr](http://www.mediangles.fr))



L'accès aux nouvelles technologies en octobre 2001\* [4]



\* Population de 15 ans et plus, sauf à domicile (y c. les moins de 15 ans).

Les 15 premiers opérateurs en télécommunications dans le monde en 2000 [5]

Rang	Opérateur	Chiffre d'affaires		Effectifs* milliers
		milliards \$	2000/99 en %	
1	NTT (JAP)	103,3	9,5	224,0
2	AT&T (USA)	66,0	5,4	147,8
3	Verizon (USA)	64,7	11,2	...
4	SBC (USA)	51,5	3,9	204,5
5	WorldCom (USA)	39,1	8,9	...
6	China Telecom (Chine)	38,0	27,4	...
7	Deutsche Telekom (ALL)	37,7	15,4	172,0
8	<b>France Telecom (F)</b>	<b>31,0</b>	<b>23,7</b>	<b>174,3</b>
9	BT (GB)	30,2	9,1	136,8
10	Telecom Italia (I)	26,6	6,7	122,7
11	Telefonica (ESP)	26,2	24,1	118,8
12	BellSouth (USA)	26,2	3,7	96,2
13	Sprint (USA)	23,6	16,5	77,6
14	Vodafone (GB)	22,2	90,6	...
15	KDDI (JAP)	20,5	48,7	...

\* Effectifs en 1999.

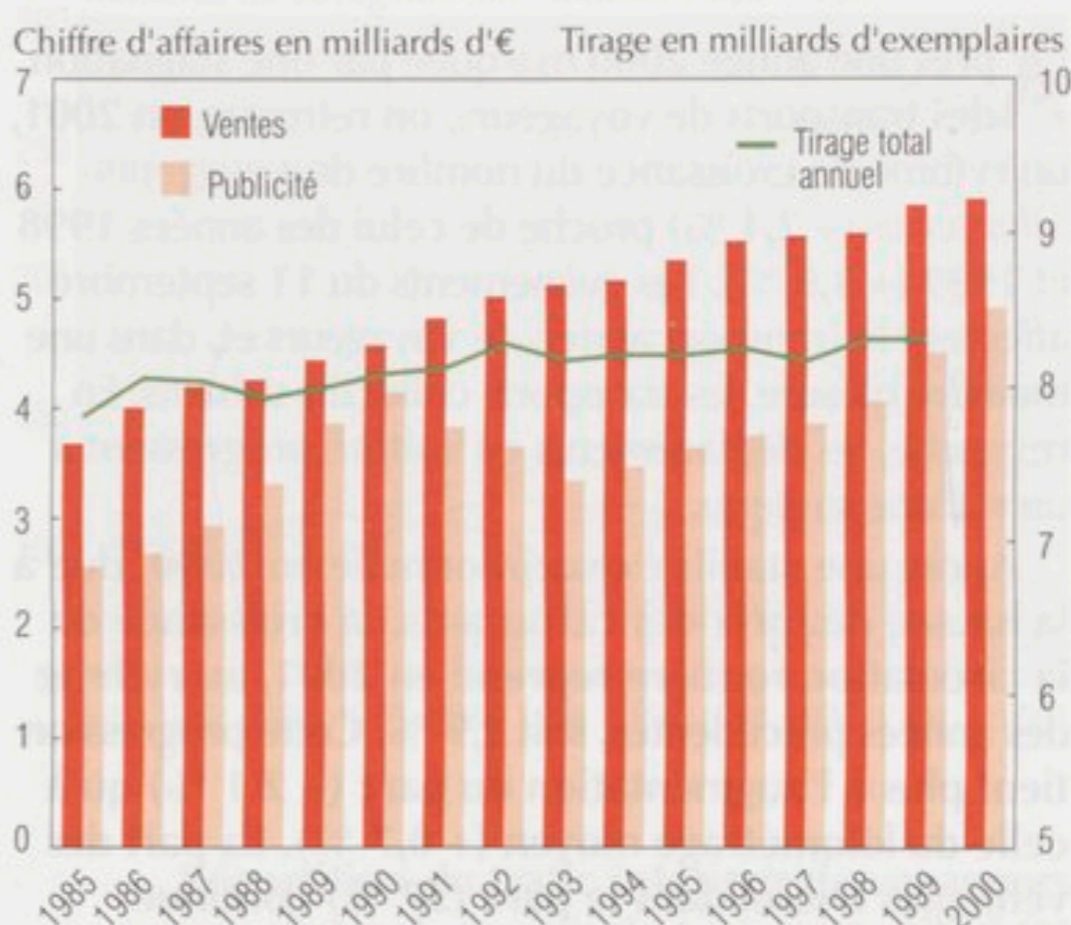
Internet et le téléphone mobile dans le monde fin 2001 [5]

millions

	Nombre d'utilisateurs		Taux de pénétration %	
	Internet	Téléphone mobile*	Internet	Téléphone mobile*
Europe de l'Ouest	120	276	31,2	70,6
Allemagne	31	56	37,7	67,8
<b>France</b>	<b>19</b>	<b>35</b>	<b>31,9</b>	<b>59,4</b>
Royaume-Uni	24	45	40,2	74,6
Italie	13	46	22,9	79,4
Espagne	7	28	18,5	70,2
Europe de l'Est**	15	44	4,3	12,7
Amérique du Nord	187	151	62,3	48,8
États-Unis	167	139	61,8	49,8
Amérique Latine	16	92	3,1	17,8
Asie/Pacifique	123	346	3,5	10,4
Japon	34	73	26,7	57,4
Chine	30	151	2,4	11,9
Afrique/Moyen-Orient	8	68	0,1	10,0
<b>Total</b>	<b>468</b>	<b>976</b>	<b>7,7</b>	<b>17,5</b>

\* Estimations. \*\* Y c. Russie pour le nombre d'utilisateurs et le taux de pénétration Internet.

Chiffre d'affaires\* et tirage de la presse [2] [3]



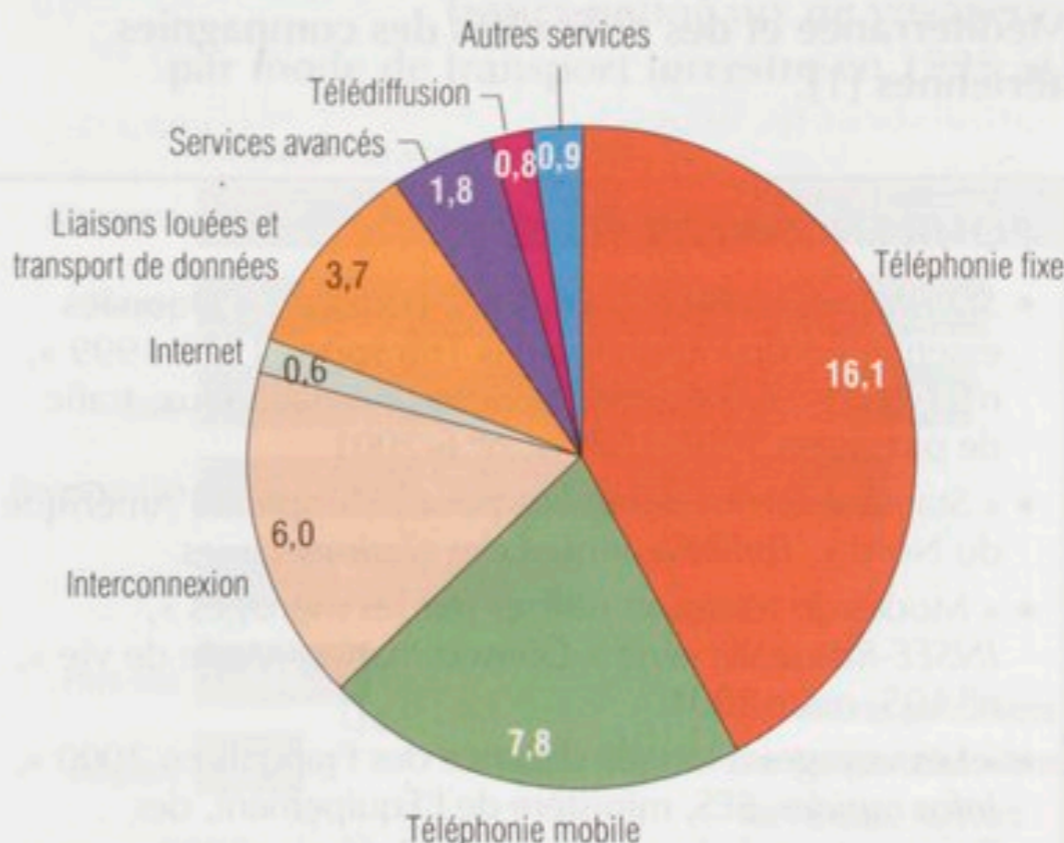
\* Chiffre d'affaires = ventes + publicité.

Utilisation de l'ordinateur et de l'Internet en octobre 2001 [4]

Part des personnes de 15 ans et plus ayant déjà utilisé	Ordinateur (%)	Internet (%)
Personne n'ayant pas d'accès direct	10,1	4,2
Personne ayant un accès direct	84,7	77,8
15-19 ans	86,7	63,8
70-79 ans	7,1	2,4
Cadre et prof. intellect. supérieure	88,1	76,3
Ouvrier	34,4	12,9
Sans diplôme	17,7	7,1
Enseignement supérieur	87,4	73,1
Premier quartile de niveau de vie	35,4	21,4
Dernier quartile de niveau de vie	72,0	52,4
Chômeur	53,7	34,1
Étudiant, élève, en formation	90,9	73,3
<b>Ensemble</b>	<b>50,8</b>	<b>31,9</b>

Chiffre d'affaires des services de télécommunications en 2000 [4]

en milliards d'euros





# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

Après une année 2000 marquée par une stagnation des transports de voyageurs, on retrouve, en 2001, un rythme de croissance du nombre de **voyageurs-kilomètres** (+ 2,4 %) proche de celui des années 1998 et 1999 (+ 3,0 %). Les événements du 11 septembre affectent le transport aérien de voyageurs et, dans une moindre mesure, les transports collectifs urbains. En revanche, les déplacements en voiture progressent à un rythme soutenu.

Après une stabilité exceptionnelle en 2000, due à la hausse des prix des carburants, la croissance de la circulation routière reprend en 2001, au rythme des années précédentes, soit 2,9 %. Cette progression tient plus à l'augmentation du parc (+ 2,1 %) qu'à celle du kilométrage moyen (+ 0,7 %). La part des véhicules Diesel dans le parc (37 %) continue d'augmenter : ils représentent 56 % des immatriculations de voitures neuves ; la voiture particulière assure 83,6 % des déplacements intérieurs de voyageurs. Dans tous les pays d'Europe, elle occupe une place prépondérante, entre 80 % et 90 % des transports terrestres de voyageurs.

En 2001, les transports ferroviaires de voyageurs augmentent de 2,4 % sur l'ensemble du **réseau principal** (+ 5,5 % en 2000). Cette évolution est surtout imputable aux lignes TGV (+ 7,6 %), avec le succès de la mise en service du TGV Méditerranée en juin. Le TGV représente plus de la moitié du trafic ferroviaire en nombre de voyageurs-kilomètres. La baisse de fréquentation des trains du réseau principal, hors TGV, est forte : - 8,7 % ; en revanche, celle des TER augmente de 3 %, plus rapidement que celle du réseau **Île-de-France** de la SNCF (+ 2,1 %). Les chiffres de la RATP sont contrastés : les autobus progressent mieux que l'ensemble Métro + RER (respectivement + 3,5 % et + 1,3 %). Ces taux de croissance sont inférieurs à ceux de l'année 2000, qui avait profité de nouvelles mesures tarifaires.

En 2001, le nombre de passagers dans les aéroports français régresse de 2,2 %, après dix années de forte progression. Ce recul, le premier enregistré depuis la guerre du Golfe de 1991, est la conséquence des attentats du 11 septembre, de l'ouverture du TGV Méditerranée et des difficultés des compagnies aériennes [1].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en Bref, Transports*, Eurostat : « Données essentielles du Panorama des Transports 1970-1999 », n° 3-2002 ; « Transports aériens internationaux, trafic de passagers 1998-1999 », n° 6-2001.
- « Statistiques des transports pour l'Europe et l'Amérique du Nord », *Bulletin annuel des Nations Unies*.
- « Modes de transport utilisés par les ménages », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-Mode de vie », n° 105, mars 2001.
- « Les voyages à longue distance des Français en 2000 », *Infos rapides*, SES, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, n° 143, février 2002.

## DÉFINITIONS

- **Trafic SNCF**. Il comprend :
  - le trafic de l' **Île-de-France**, dont les titres de transport sont propres à la zone du syndicat des transports parisiens ;
  - le trafic du **réseau principal**, composé du trafic « grandes lignes » et des services ferroviaires régionaux.
- **Voyageur-kilomètre**. L'unité de compte est l'équivalent du transport d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre.
- **Trafic maritime de passagers**. Passagers embarqués + passagers débarqués (trafic international et cabotage national).

### SOURCES

- [1] « Les transports en 2001 – Premiers résultats », DAEI/SES-INSEE, mars 2002 ([www.equipement.gouv.fr](http://www.equipement.gouv.fr)).
- [2] *Mémento des statistiques des transports*, résultats 2000, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, avril 2002.
- [3] « Trafic des ports du monde », *Journal de la Marine marchande*, 28 décembre 2001.
- [4] « Les transports en 2000, 38<sup>e</sup> rapport de la commission des comptes des transports de la Nation », *Synthèses*, Statistique publique, n° 55-56, juin 2001.



## Transports intérieurs de voyageurs en 2001 [1]

milliards de voyageurs-kilomètres

	2001	Évolution annuelle %		
		1999	2000	2001
Voitures particulières	720	3,1	0,0	2,9
Autobus, cars	45	0,5	5,5	-1,0
dont RATP	3	3,0	5,3	3,5
Transports ferroviaires	83	2,8	5,4	2,3
SNCF	72	2,7	5,5	2,4
dont TGV	37	7,9	7,4	7,6
RATP	10	3,5	4,9	1,3
Transports aériens	14	7,0	1,1	-7,5
<b>Ensemble</b>	<b>862</b>	<b>3,0</b>	<b>0,8</b>	<b>2,4</b>

## Les 15 premiers aéroports mondiaux en 2000 [2]

	millions de passagers	2000/99 %
1 Londres	110,6	6,2
2 New York	92,6	3,7
3 Chicago	87,8	1,8
4 Tokyo	83,8	4,7
5 Atlanta	80,2	2,7
6 Los Angeles	74,4	4,9
<b>7 Paris</b>	<b>73,6</b>	<b>6,7</b>
8 Dallas	67,8	1,4
9 Francfort	49,4	7,6
10 Houston	44,4	5,8
11 San Francisco	41,0	1,8
12 Amsterdam	39,6	6,7
13 Denver	38,7	1,9
14 Las Vegas	37,8	9,6
15 Minneapolis	36,7	5,8

## Trafic aérien en 2001 [1]

milliers de passagers

	2001	Évolution annuelle %	
		2000	2001
Métropole - Étranger	67 145	10,8	0,3
Paris international	48 416	10,2	-0,8
Province internationale	18 729	12,4	3,2
Paris - Province	19 181	0,1	-9,4
Province - Province	5 806	5,0	-0,4
<b>Total Hors Outre-mer</b>	<b>92 132</b>	<b>7,8</b>	<b>-2,0</b>
Métropole - Outre-mer	3 465	6,4	-7,7
Intérieur - Outre-mer	2 000	3,9	-3,0
International - Outre-mer	1 819	6,8	-4,8
<b>Total Outre-mer</b>	<b>7 284</b>	<b>5,8</b>	<b>-5,8</b>
<b>Total</b>	<b>99 416</b>	<b>7,7</b>	<b>-2,2</b>

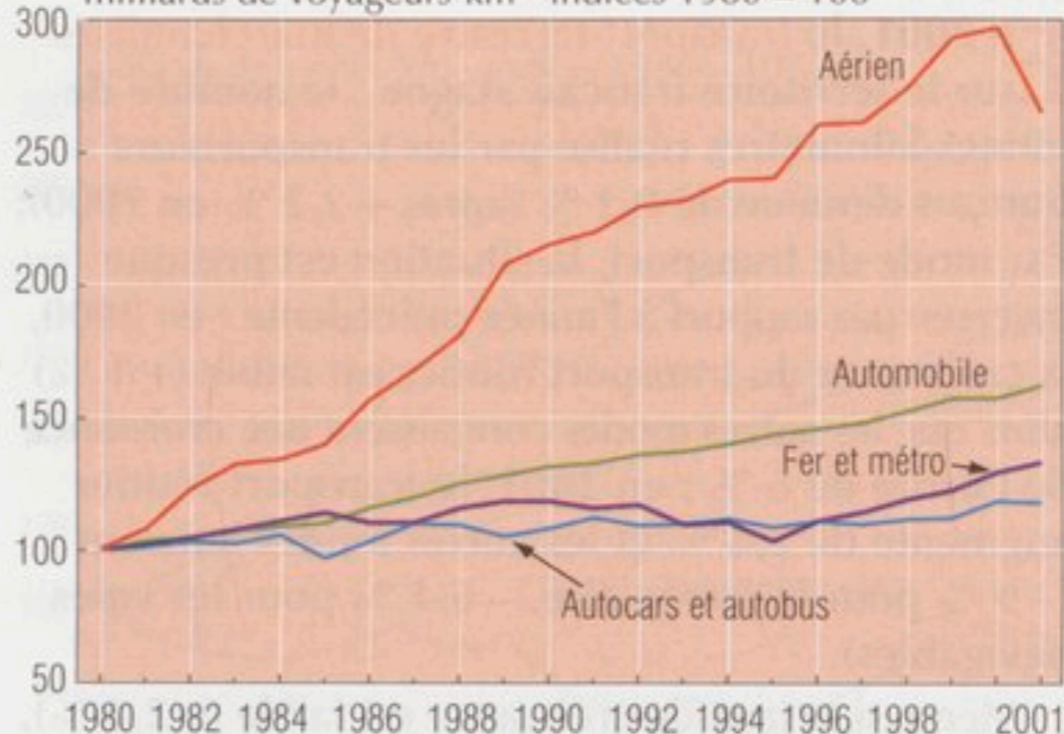
## Trafic des principaux ports maritimes européens [3]

millions de passagers

	1997	1998	2000
Douvres (Royaume-Uni)	21,3	19,4	...
<b>Calais (France)</b>	<b>20,1</b>	<b>18,1</b>	<b>15,1</b>
Le Pirée (Grèce)	...	9,1	...
Stockholm (Suède)	...	8,9	8,2
Naples (Italie)	6,9	...	7,6
Copenhague (Danemark)	4,0	4,2	7,2
Gênes (Italie)	2,4	2,2	2,8
Belfast (Royaume-Uni)	...	1,8	2,0
Rostock (Allemagne)	...	1,8	1,8
<b>Marseille (France)</b>	<b>...</b>	<b>1,3</b>	<b>1,5</b>

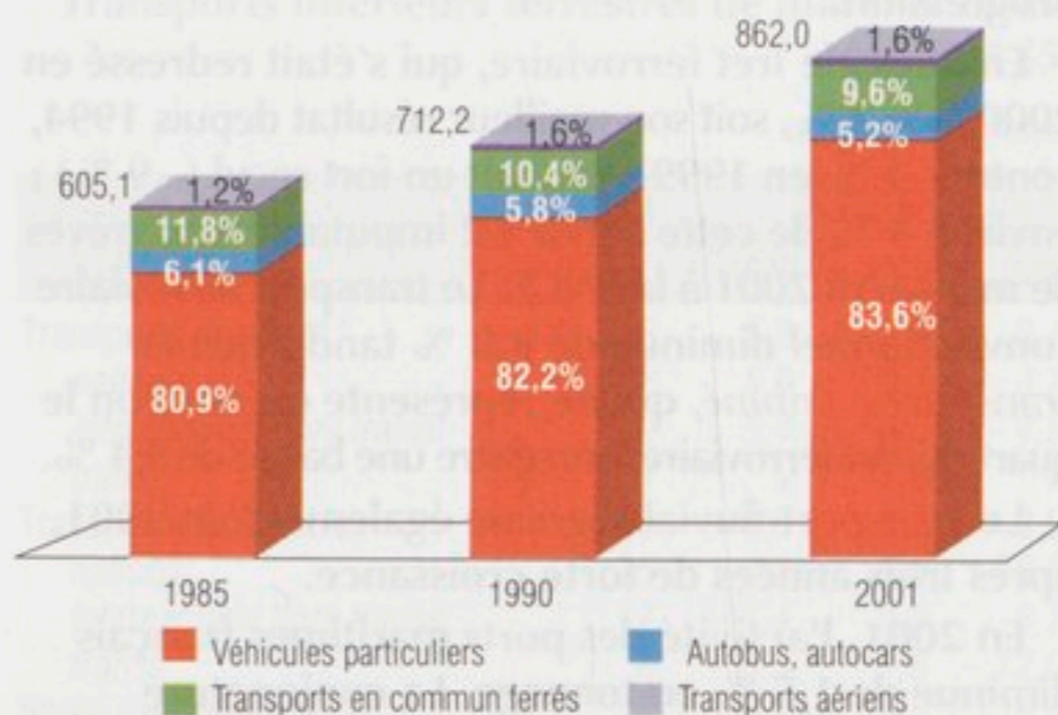
## Évolution des transports intérieurs de voyageurs [1]

milliards de voyageurs-km - indices 1980 = 100



## Répartition du trafic intérieur de voyageurs selon le moyen de transport utilisé [1]

milliards de voyageurs-km

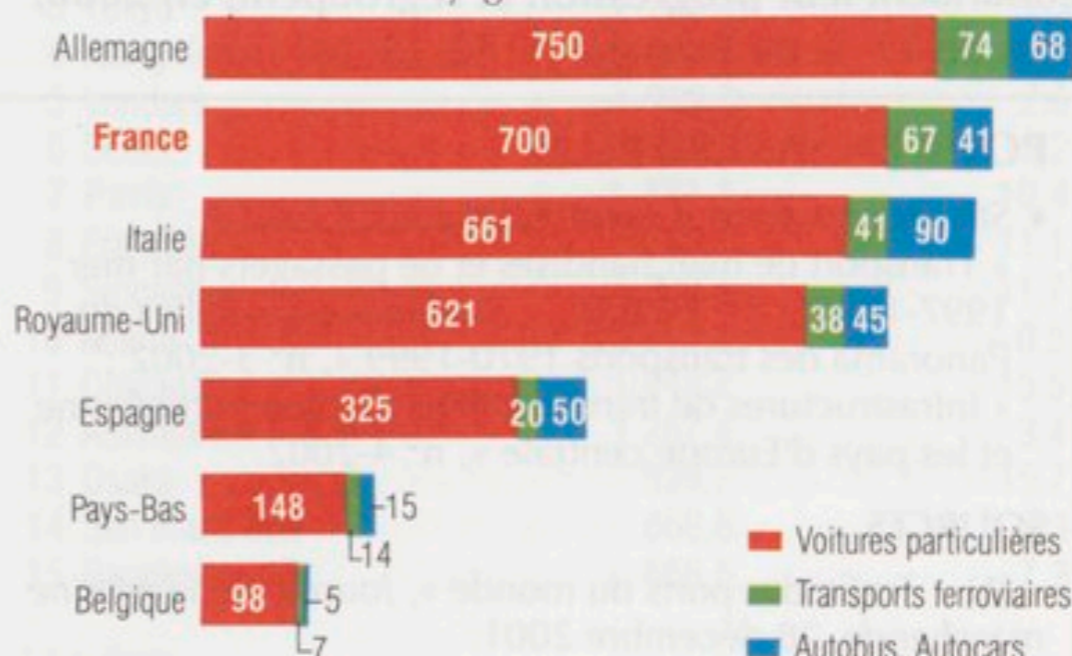


## L'automobile en France [1]

	1990	1995	2001
<b>Parc de voitures particulières en millions</b>	<b>23,3</b>	<b>25,0</b>	<b>28,4</b>
<b>Parcours moyen en milliers de km/véhicule</b>			
Voitures particulières	13,6	14,0	13,9
dont : essence	12,1	11,6	11,0
Diesel	22,2	20,6	18,8
<b>Nombre de voyageurs-km en milliards</b>	<b>585,6</b>	<b>640,1</b>	<b>720,0</b>

## Trafics nationaux de voyageurs par mode de transport terrestre en 1999 [4]

milliards de voyageurs-km





# secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

En 2001, le **transport terrestre de marchandises** sur le territoire français stagne : le nombre de tonnes-kilomètres réalisé par les transporteurs français diminue de 0,2 % (après + 2,2 % en 2000). Par mode de transport, la situation est presque inversée par rapport à l'année précédente : en 2000, la croissance du transport routier est faible (+ 1 %) alors que les autres modes connaissent une croissance de l'ordre de 6 % ; en 2001, le transport routier augmente de 2,4 % et les autres modes baissent (- 9 % pour le ferroviaire, - 6,4 % pour les voies navigables).

Même si le taux de croissance est faible (+ 2,4 %), le **transport routier** sous pavillon français se redresse après une mauvaise année 2000 (+ 1 %). Le transport de matériaux de construction augmente fortement alors que celui de produits manufacturés (45 % des tonnages) stagne après plusieurs années de forte progression.

En 2001, le **fret ferroviaire**, qui s'était redressé en 2000 (+ 6,2 %, soit son meilleur résultat depuis 1994, contre - 1 % en 1999), connaît un fort recul (- 9 %) ; environ 4 % de cette baisse est imputable aux grèves de mars-avril 2001 à la SNCF. Le transport ferroviaire conventionnel diminue de 8,8 % tandis que le **transport combiné**, qui ne représente qu'environ le quart du fret ferroviaire, enregistre une baisse de 9,4 %.

Le **transport fluvial** régresse également en 2001, après trois années de forte croissance.

En 2001, l'**activité des ports** maritimes français diminue de 1,5 % en tonnage. La conjoncture mondiale explique ce recul, qui concerne surtout les vrac solides. Seul le tonnage du port du Havre augmente (+ 2,2 %). Celui de Marseille diminue de 1,8 % après une hausse de 4,2 % l'année précédente. En 2000, Rotterdam est toujours le premier port du monde pour le **trafic de marchandises**, avec 323 millions de tonnes.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2001, la flotte française de commerce (hors flotte de pêche) est constituée de 207 navires de plus de 100 **tonneaux de jauge brute (tjb)**, dont 112 affectés au transport des marchandises et 58 pétroliers. Le **pavillon** français occupe le 27<sup>e</sup> rang mondial pour son tonnage en navires de plus de 300 tjb. Les pavillons de libre immatriculation continuent leur progression et regroupent, en 2000, plus de 45 % du tonnage [1] [2] [3] [4] [5].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en Bref*, série *Transports*, Eurostat : « Transport de marchandises et de passagers par mer 1997-1999 », n° 1-2002 ; « Données essentielles du Panorama des transports 1970-1999 », n° 3-2002 ; « Infrastructures de transport dans l'Union européenne et les pays d'Europe centrale », n° 4-2002.

### SOURCES

[1] « Trafic des ports du monde », *Journal de la Marine marchande*, 28 décembre 2001.

## DÉFINITIONS

- **Jauge brute**. Capacité en volume d'un navire ; elle s'exprime en tonneaux.
- **Tonneau de jauge brute (tjb)**. équivaut à 100 pieds cubes, soit 2,83 m<sup>3</sup>.
- **Trafic de marchandises**. Marchandises embarquées + marchandises débarquées.
- **Pavillon**. Registre d'immatriculation des bateaux, comparable au registre d'état civil. Tous les bateaux ont un pavillon (et un seul) ; tous les états ont au moins un pavillon. Certains pays ont un pavillon « ouvert » sur lequel sont enregistrés des navires dont le propriétaire n'a pas la nationalité du pays (ex : un navire peut avoir un armateur norvégien et un pavillon des Bahamas). Le « pavillon » d'un pays ne reflète pas sa puissance maritime.
- **Transport combiné**. Rail + Route.
- **Transports intérieurs**. Ils sont définis comme les transports ayant emprunté le territoire français.
- **Transports internationaux**. Ils regroupent les entrées, les sorties et le transit, pour la part réalisée sur le territoire français.

Mode de transport	2000	2001	Évolution 2001/2000
Transport terrestre de marchandises	-0,2%	-0,2%	0%
Transport routier	+1%	+2,4%	+1,4%
Transport ferroviaire	+6,2%	-9%	-15,2%
Transport combiné	+4%	-9,4%	-13,4%
Transport fluvial	+3%	-1%	-4%

Trafic des ports du monde en 2001 (1)

Port	Tonnage (millions de tonnes)	Évolution 2001/2000
Rotterdam	323	+0,5%
Shanghai	260	+1,5%
Shenzhen	250	+1,5%
Beijing	240	+1,5%
Yokohama	230	+1,5%
Guangzhou	220	+1,5%
Manila	210	+1,5%
London	200	+1,5%
Amsterdam	190	+1,5%
Los Angeles	180	+1,5%
San Francisco	170	+1,5%
Seattle	160	+1,5%
San Pedro de Macoris	150	+1,5%
Sancti Spiritus	140	+1,5%
Sancti Spiritus	130	+1,5%
Sancti Spiritus	120	+1,5%
Sancti Spiritus	110	+1,5%
Sancti Spiritus	100	+1,5%

Trafic des principaux ports maritimes européens (2)

- [2] « Les transports en 2000, 38<sup>e</sup> rapport de la commission des comptes des transports de la Nation », *Synthèses*, Statistique publique, n° 55-56, juin 2001.
- [3] Comité central des armateurs de France ([www.ccaf.asso.fr](http://www.ccaf.asso.fr)).
- [4] *Mémento des statistiques des transports*, résultats 2000, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, avril 2002.
- [5] « Les transports en 2001 - Premiers résultats », DAEI/SES-INSEE, mars 2002 ([www.equipement.gouv.fr](http://www.equipement.gouv.fr)).



**Trafic intérieur de marchandises par mode de transport\* [2]**

	structure en %		
	1985	1990	2000
Trafic ferroviaire	23,3	18,1	15,1
Transport routier	61,6	70,5	75,4
Navigation intérieure	3,6	3,0	2,4
Oléoducs	11,5	8,4	7,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Soit en milliards de tonnes-km</b>	<b>208,7</b>	<b>243,5</b>	<b>304,4</b>

\* Hors transit.

**Trafic de marchandises des principaux ports maritimes européens [1]**

	millions de tonnes		
	1997	1998	2000
Rotterdam (Pays-Bas)	310,1	314,8	323,4
Anvers (Belgique)	111,9	119,8	130,5
Bergen (Norvège)	95,8	95,5	...
<b>Marseille (France)</b>	<b>94,3</b>	<b>93,4</b>	<b>94,1</b>
Hambourg (Allemagne)	76,7	75,8	85,1
<b>Le Havre (France)</b>	<b>59,7</b>	<b>66,4</b>	<b>67,5</b>
Amsterdam (Pays-Bas)	56,5	55,8	64,1
Tees and Hartlepool (Royaume-Uni)	51,2	51,5	51,5
Londres (Royaume-Uni)	55,7	56,4	47,9
Trieste (Italie)	46,4	47,2	47,6

**Principales flottes de commerce\* dans le monde [4]**

Pavillons	Millions de tjb		Part du trafic en tjb (%)	
	1999	2000	1999	2000
	1 Panama	105,2	114,4	18,5
2 Libéria	54,1	51,5	10,0	9,2
3 Bahamas	29,5	31,4	5,4	5,6
4 Malte	28,2	28,2	5,2	5,1
5 Grèce	24,8	26,4	4,6	4,7
6 Chypre	23,6	23,2	4,4	4,2
7 Norvège	23,4	22,6	4,3	4,1
8 Singapour	21,8	21,5	4,0	3,9
9 Chine	16,3	16,5	3,0	3,0
10 Japon	17,1	15,3	3,1	2,7
11 États-Unis	12,0	11,1	2,2	2,0
12 Royaume-Uni	9,1	11,0	1,7	2,0
<b>28 France</b>	<b>4,9</b>	<b>4,8</b>	<b>0,9</b>	<b>0,9</b>

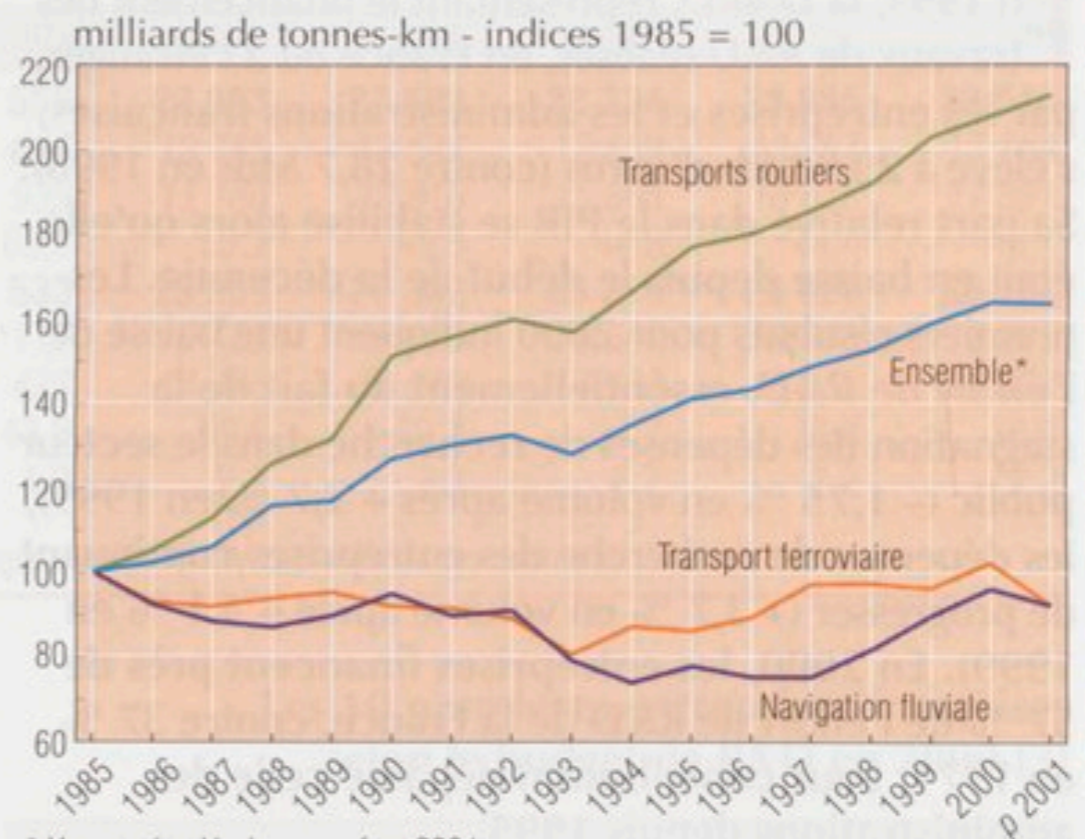
\* Au 31 décembre.

**L'emploi dans les transports terrestres de marchandises [2]**

	Effectifs* en milliers			Évolution 99/98 %
	1992	1995	1999	
	Salariés	261,8	270,8	307,0
Non salariés	35,0	35,5	36,8	1,1
<b>Ensemble</b>	<b>296,8</b>	<b>306,3</b>	<b>344,0</b>	<b>5,5</b>
Heures travaillées en millions	520	534	602	4,2

\* Effectifs évalués en "année - travail à plein temps".

**Trafic de marchandises en France selon le mode de transport (y c. transit) [2] [5]**



\* Y compris oléoducs, sauf en 2001.

**Transports intérieurs terrestres de marchandises\* en 2001 [5]**

	p 2001	Évolution annuelle %		
		1999	2000	2001
Transports routiers**	208	5,9	1,0	2,4
<i>national</i>	188	5,9	2,5	3,2
<i>international hors transit</i>	20	5,4	-9,0	-4,8
<i>transit</i>	1	ε	ε	ε
Transports ferroviaires	50	-1,0	6,2	-9,0
<i>national</i>	25	0,1	5,5	-8,5
<i>international hors transit</i>	17	-1,4	9,8	-8,1
<i>transit</i>	8	-3,5	1,6	-12,0
Voies navigables	7	10,0	6,3	-6,4
<i>national</i>	4	18,9	0,9	-11,9
<i>international hors transit</i>	3	-1,1	14,6	1,0
<b>Ensemble</b>	<b>265</b>	<b>4,5</b>	<b>2,2</b>	<b>-0,2</b>
<i>national</i>	<b>216</b>	<b>5,4</b>	<b>2,9</b>	<b>1,4</b>
<i>international hors transit</i>	<b>40</b>	<b>2,2</b>	<b>0,0</b>	<b>-5,8</b>
<i>transit</i>	<b>9</b>	<b>-2,0</b>	<b>-2,3</b>	<b>-11,3</b>

\* Hors transports par oléoducs. \*\* Pour 2001, estimations basées sur les tonnes-kilomètres réalisées sur le territoire national par les transporteurs français.

**Frêt commercial\* des principaux aéroports mondiaux en 2000 [4]**

	Milliers de tonnes	
	2000	2000/99 %
1 New York	3 038,6	5,0
2 Los Angeles	2 760,8	4,4
3 Tokyo	2 702,4	5,3
4 Hong Kong	2 267,0	13,3
5 Londres	1 909,7	2,6
6 Séoul	1 874,2	13,2
<b>7 Paris</b>	<b>1 731,1</b>	<b>10,4</b>
8 Francfort	1 710,1	11,1
9 Singapour	1 700,5	11,7
10 Miami	1 643,1	-0,5
11 Chicago	1 442,2	-15,5
12 Amsterdam	1 267,4	3,4
13 Osaka	999,7	15,7
14 San Francisco	869,8	3,3
15 Bangkok	868,5	7,3

\* Y c. Poste.



# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

En 1999, la **DNRD**, représentant le financement des travaux de **R&D** réalisés, en France ou à l'étranger, par les entreprises et les administrations françaises, s'élève à 29,9 Mds d'euros (contre 28,7 Mds en 1998). Sa part relative dans le PIB se stabilise alors qu'elle était en baisse depuis le début de la décennie. Les premiers résultats pour 2000 indiquent une baisse de l'effort de **R&D**, essentiellement du fait de la stagnation des dépenses de recherche dans le secteur public (- 1,75 % en volume après + 2,7 % en 1999), les dépenses de recherche des entreprises continuant de progresser (+ 3,7 % en volume après + 4,1 % en 1999). En 2000, les entreprises financent près de 57 % de l'effort de **R&D** de la France, contre 37 % en 1971. Leur contribution dépasse celle des administrations depuis 1995.

En accordant à sa recherche intérieure 2,2 % de son PIB, la France se situe à la quatrième place parmi les principaux pays de l'OCDE, derrière le Japon (3 %), les États-Unis (2,6 %) et l'Allemagne (2,4 %). Plusieurs pays de taille économique moyenne consacrent une part importante de leur PIB à la **R&D** : c'est le cas de la Suède (3,8 %), de la Finlande (3,2 %) et de la Suisse (2,7 % en 1996).

Les **travaux de recherche et de développement** civils ont mobilisé, en 1999, l'équivalent de 307 962 personnes à temps plein dont 157 836 chercheurs. Les effectifs augmentent de 2,3 % dans les entreprises (+ 5,1 % pour les chercheurs) et de 0,7 % dans les administrations (+ 2,3 % pour les chercheurs). En 1998, 23,6 % des chercheurs sont des femmes, contre 21,6 % six ans auparavant. Elles sont près de deux fois plus nombreuses dans la recherche publique (26 465, soit 28,1 % des effectifs) que dans les entreprises (17 795, soit 18,3 % des effectifs).

La **DIRD** des entreprises se concentre dans les très grandes entreprises ainsi que dans les secteurs de haute technologie. En 1999, 150 firmes, soit moins de 3 % du total, qui comptent plus de 2 000 salariés, réalisent plus de 56 % de la **DIRD** des entreprises, emploient 52 % des effectifs de **R&D** et absorbent plus de 81 % du financement public. De même cinq branches industrielles représentent 57,5 % des dépenses de **R&D** des entreprises. Ce sont : la construction automobile, la pharmacie, les équipements de communication, la construction aéronautique et spatiale, et les instruments de précision [1] [2].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « État de la recherche et du développement technologique », Annexe au Projet de loi de finances pour 2002, Imprimerie Nationale, 2001.
- *Notes d'information*, DPD : « L'effort de recherche et développement des principaux groupes industriels français », n° 01.41 ; « Recherche et développement en France en 1999 et 2000 ».
- *Tableau de bord de l'OCDE de la science, de la technologie et de l'industrie*, OCDE, édition 2001.

## DÉFINITIONS

- **Effort de recherche et développement (R&D)**. L'effort annuel de recherche et développement d'une nation est évalué selon deux approches complémentaires :
  - la **dépense intérieure de recherche et de développement (DIRD)** correspond à l'ensemble des travaux de **R&D** exécutés sur le territoire national, quelles que soient l'origine et la nationalité des bailleurs de fonds.
  - la **dépense nationale de recherche et de développement (DNRD)** représente l'effort financier des acteurs économiques nationaux, quelle que soit la destination des financements. L'écart entre le montant de la **DIRD** et celui de la **DNRD** représente le solde des échanges en matière de **R&D** entre la France et l'étranger.
- **Travaux de recherche et développement**. Ils regroupent, de façon exclusive :
  - la recherche fondamentale : acquisition de nouvelles connaissances sans souci d'application ou d'utilisation particulière ;
  - la recherche appliquée : acquisition de nouvelles connaissances dirigées vers un but ou un objet déterminé ;
  - le développement expérimental : travaux systématiques basés sur des connaissances obtenues par la recherche en vue de lancer des produits nouveaux, d'établir de nouveaux procédés, d'améliorer ceux qui existent déjà.
- **Secteur public de la recherche**. Il comprend les établissements publics à caractère scientifique et technique (**CNRS**, **Inserm**, **Inra**...), les laboratoires de recherche des établissements publics industriels et commerciaux (**CEA**, **Cnes**, **Ifremer**, ...), les services de recherche des ministères et des universités.
- **CNRS** : Centre national de la recherche scientifique. **Inserm** : Institut national de la santé et de la recherche médicale. **Inra** : Institut national de la recherche agronomique. **CEA** : Commissariat à l'énergie atomique. **Cnes** : Centre national d'études spatiales. **Ifremer** : Institut français pour l'exploitation de la mer.

- *Statistiques en bref, Science et technologie*, Eurostat : « Les dépenses et le personnel de **R&D** en Europe en 1999 et 2000 », n° 6/2001 ; « Les femmes dans la recherche publique et l'enseignement supérieur en Europe », n° 7/2001.

### SOURCES

- [1] DPD C3, ministère de l'Éducation nationale et ministère de la Recherche.
- [2] OCDE.
- [3] Enquête *Le Monde* publiée dans le numéro du 6 novembre 2001.



L'effort de recherche en France [1]

millions d'euros

	1971	1990	1995	1998*	1999	e 2000
<b>Dépense nationale de recherche et développement (DNRD)</b>	<b>2 558</b>	<b>23 903</b>	<b>27 563</b>	<b>28 724</b>	<b>29 885</b>	<b>30 545</b>
soit : financement par les administrations**	1 619	12 715	13 647	12 859	13 267	13 154
financement par les entreprises	939	11 188	13 916	15 865	16 618	17 391
Part des administrations dans la DNRD en %	63,3	53,2	49,5	44,8	44,4	43,1
<b>Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD)</b>	<b>2 533</b>	<b>23 959</b>	<b>27 302</b>	<b>28 319</b>	<b>29 528</b>	<b>30 153</b>
soit : exécution par les administrations**	1 110	9 483	10 653	10 687	10 873	10 845
exécution par les entreprises	1 423	14 476	16 649	17 632	18 655	19 308
Part des administrations dans la DIRD en %	43,8	39,6	39,0	37,7	36,8	36,0
DIRD/PIB en %	1,9	2,4	2,3	2,2	2,2	2,2

\* Rupture de série à partir de 1997. \*\* Administrations publiques et privées (État, enseignement supérieur, institutions sans but lucratif).

L'effort de recherche des principaux pays de l'OCDE en 1999 [2]

	DIRD en euros par habitant	DIRD/PIB %	Part de l'État dans le financement %	Chercheurs /pop. act. en ‰
Allemagne	586	2,44	33,4	6,0
États-Unis	902	2,64	33,2	**8,1
<b>France</b>	<b>483</b>	<b>2,19</b>	<b>40,2</b>	<b>6,1</b>
Italie	243	1,04	51,1	**3,3
Japon	756	3,04	27,4	9,7
Royaume-Uni	437	1,87	33,0	*5,5
Suède	**884	3,80	...	9,1

\* Données 1998. \*\* Données 1997.

La R&D des entreprises par secteur de financement [1] %

Secteurs de financement	1992	1999
État	15,8	9,3
Entreprises françaises	12,2	13,5
Étranger	9,8	7,1
Auto-financement	62,2	70,1
<b>Budget total de R&amp;D en millions d'euros</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	<b>19 851</b>	<b>23 326</b>

Concentration de la R&D des entreprises selon la taille, en 1999 [1] %

Effectif total salarié	Nombre d'entreprises	Effectif de chercheurs	DIRD	Financement public
Inférieur à 500	87,7	29,0	20,0	10,7
De 500 à moins de 1000	6,1	9,8	9,6	4,5
De 1000 à moins de 2000	3,4	11,7	14,0	3,4
De 2000 à moins de 5000	1,8	14,0	13,2	25,6
Égal ou supérieur à 5000	1,0	35,5	43,2	55,8
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>en nombre ou Mds d'€</b>	<b>5 373</b>	<b>75 390</b>	<b>18,7</b>	<b>2,2</b>

Le poids des régions dans l'effort de R&D des entreprises [1] %

	DIRD		Chercheurs	
	1992	1999	1992	1999
Île-de-France	53,2	50,3	54,6	49,1
Rhône-Alpes	9,2	10,8	10,0	11,8
Midi-Pyrénées	5,4	4,6	4,7	4,9
PACA	5,8	4,5	6,7	5,6
Autres régions	26,4	29,8	24,0	28,6
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

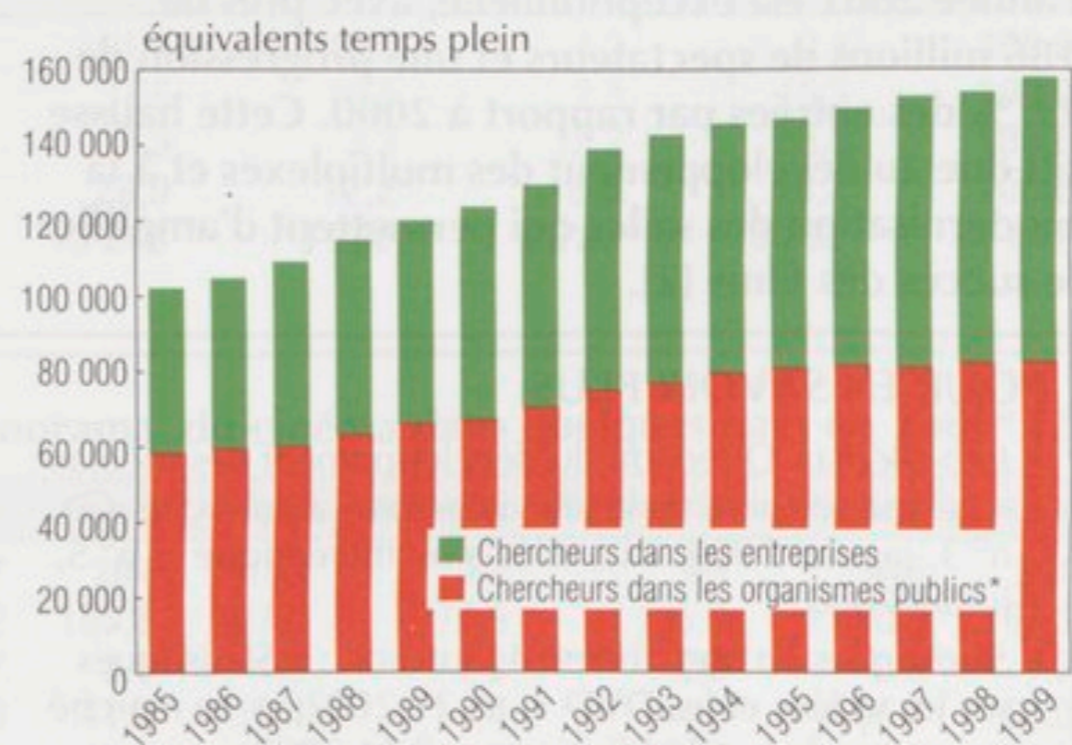
Les 10 premières entreprises françaises selon le budget de R&D en 2000 [3]

	Budget de R&D		R&D/CA %
	millions d'€	2000/99 %	
EADS	4 700	4	20
Aventis	3 291	8	15
Alcatel	2 800	33	9
Renault	2 048	15	5
Thales	1 800	13	21
PSA Peugeot Citroën	1 625	12	4
ST Microelectronics	1 135	23	13
Snecma	758	18	13
TotalFinaElf	670	7	1
Michelin	645	10	4

Les principales branches industrielles en matière de DIRD, en 1999 [1]

	DIRD millions d'€	1999/98 en volume %	Financement de l'État %
Construction automobile	2 491	18,1	0,4
Industrie pharmaceutique	2 458	8,7	0,6
Équipements de communication	2 335	2,4	17,5
Construction aéronautique et spatiale	2 194	6,7	40,9
Instruments de précision	1 256	0,1	27,8
<b>Rappel ensemble de la DIRD des entreprises</b>	<b>18 655</b>	<b>5,3</b>	<b>11,7</b>

Évolution des effectifs de chercheurs [1]



\* Y c. effectifs de la défense jusqu'en 1991, hors défense à partir de 1992.



# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

L'activité audiovisuelle produit des images essentiellement pour la **télévision**, le **cinéma** ou la **vidéo**. Jusqu'à la fin des années 70, l'audiovisuel était financé essentiellement par la **redevance**, les recettes des salles de cinéma et, très faiblement par la **publicité**. En 2000, les entreprises financent 46,5 % de la télévision par l'achat d'espaces publicitaires. Le reste est financé par les ménages avec les **abonnements** et la redevance. La télévision domine l'audiovisuel par son chiffre d'affaires et commande l'activité de la production de programmes dont elle est la première source de revenus.

La télévision payante connaît un nouvel engouement avec l'apparition de la télévision par satellite et des bouquets de chaînes numériques. En 2000, on compte plus de 180 chaînes de télévision contre 30 en 1990 et 3 en 1980. En 2001, sur les 23 millions de ménages équipés d'un téléviseur, un quart est abonné à une chaîne du câble ou du satellite (dont 42 % à Canal +), soit une croissance de 5,0 %, après + 8 % en 2000.

Depuis les années 70, le petit écran a progressivement pris une part dominante dans les dépenses des ménages. En 2001, les ménages consacrent 14,7 % de leurs dépenses audiovisuelles au cinéma contre 46 % en 1980 : en revanche, 39 % de leurs dépenses correspondent à des abonnements à des chaînes de télévision payantes. Un ménage dépense en moyenne 42 € pour le cinéma, 110 € pour la télévision et 66 € pour les achats et locations de vidéocassettes. Chaque français (de 15 ans et plus), passe en moyenne près de 3 h 30 par jour devant son petit écran ; un Italien ou un Grec y passe près de 4 h et un Américain 7 h 35 [1] [2].

L'essor de la télévision et de la vidéo s'est accompagné d'une baisse de la fréquentation du cinéma. Au début des années 80, le cinéma comptait 200 millions de spectateurs, puis ce nombre a chuté continuellement jusqu'en 1992 pour atteindre seulement 116 millions cette année-là. Depuis 1995, la tendance s'inverse avec une progression continue : l'année 2001 est exceptionnelle, avec près de 186 millions de spectateurs et une progression de 12 % des entrées par rapport à 2000. Cette hausse est due au développement des multiplexes et à la modernisation des salles qui permettent d'amplifier le succès des films [2].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Info-Médias*, Direction du développement des médias : « Le financement de la télévision par la publicité », n° 3, janvier 2000, « La télévision thématique », n° 5, juillet 2000.
- *Statistiques en bref*, thème 4, Eurostat : « Statistiques sur les vidéos et les DVD », n° 21-2002 ; « Le marché européen de la télédiffusion », n° 24-2002.
- *Indicateurs statistiques de l'Audiovisuel*, Direction du développement des médias, CNC, CSA, INA, édition 2001.

## DÉFINITIONS

- **Secteur audiovisuel.** Industries techniques : activité regroupant la location de matériels, l'utilisation et le service des techniciens (y compris les réalisateurs) pour l'utilisation de ces matériels. *Production cinéma* : activité consistant à la réunion et la mise en œuvre de talents et de moyens techniques et humains et de financements nécessaires à la réalisation de films, et à la gestion des droits relatifs à leur diffusion. *Production télévision* : activité consistant à la réunion et la mise en œuvre de talents, de moyens techniques et humains, de financements nécessaires à la réalisation de programmes audiovisuels pour la télévision, et à la gestion des droits relatifs à leurs diffusions. *Production de commande* : activité consistant en la production sur commande de films ou programmes destinés à la publicité (spots publicitaires, programmes institutionnels). *Distribution* : commercialisation du droit d'exploitation du film ou du programme audiovisuel auprès des exploitants de salles, des diffuseurs de télévision ou des éditeurs vidéo. *Diffusion* : activité regroupant les chaînes de télévision publiques, chaînes commerciales, chaînes à péage, câblo-opérateurs et diffuseurs par satellite. *Exploitation cinéma* : projection de films dans les salles.
- **Chaînes hertziennes généralistes.** Télévision traditionnelle.
- **Chaînes thématiques.** Diffusées par câble ou satellite.
- **Redevance.** Taxe parafiscale payée par tout détenteur d'un téléviseur. Elle est une sorte de droit à bénéficier de la TV, qu'elle soit publique ou privée, payante ou gratuite. Elle constitue la composante principale du financement des chaînes publiques.
- **Abonnement.** Il donne accès aux chaînes payantes et constitue la source essentielle de leur financement.

### SOURCES

- [1] Direction du développement des médias, CNC, CSA, INA.
- [2] Centre National de la Cinématographie.
- [3] « Statistics on audiovisual services-data 1980-2000 », *Tableaux détaillés*, Thème 4, édition 2001, Eurostat.

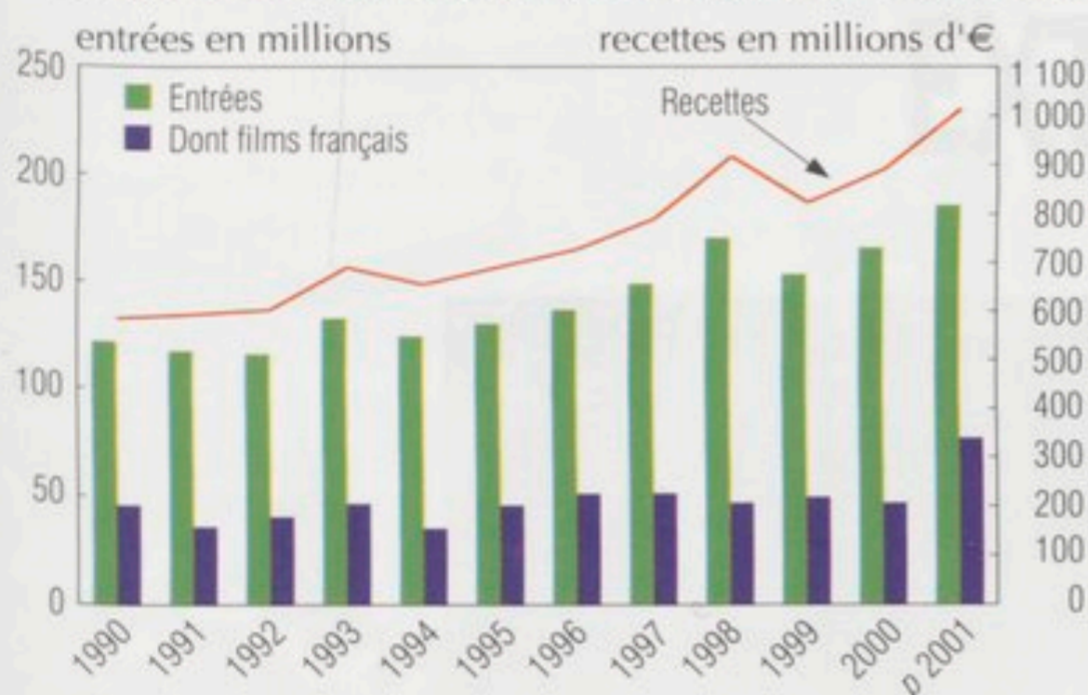


Le secteur de l'audiovisuel en 2000 [1]

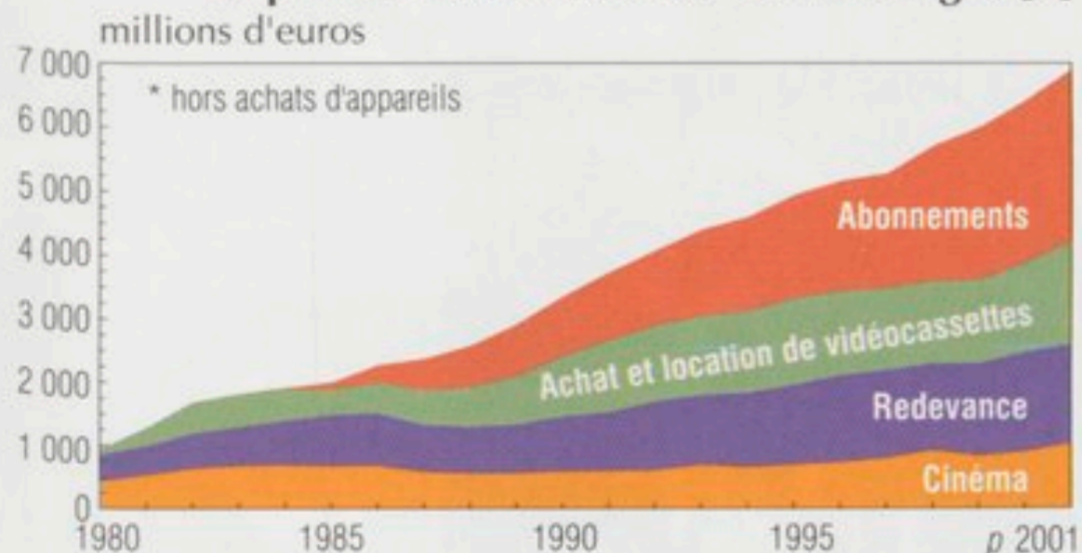
	Nombre d'entrep.	CAHT* millions d'€	VAHT millions d'€	Nb. de salariés**
Production de films	882	1 177	647	1 162
Production de programmes TV	1 094	1 975	1 006	2 627
Production de commande	1 711	894	384	2 643
Prestations techniques	1 048	1 378	712	6 087
Distrib. de films et programmes	315	1 369	306	1 555
Exploitation de salles de cinéma	793	1 007	359	8 013
Vidéo	367	861	189	1 231
Diffusion télévisuelle***	223	8 643	2 367	15 103
<b>Total</b>	<b>6 433</b>	<b>17 304</b>	<b>5 970</b>	<b>38 421</b>

\* Y compris production immobilisée. \*\* Permanents ; données 1998. \*\*\* Chaînes généralistes, chaînes locales et thématiques et distributeurs de bouquets de chaînes de radio et de télévision.

Entrées et recettes des salles de cinéma en France [2]



Dépenses audiovisuelles\* des ménages [2]



Temps moyen passé devant la télévision en 2000 [2] [3]



\* 1999. \*\* 1997.

Télévision et téléspectateurs [1]

	1989	1999	2000	2001
<b>Durée d'écoute journalière :</b>				
- par foyer	4 h 55	5 h 14	5 h 24	5 h 29
- par individu (15 ans et +)	2 h 53	3 h 19	3 h 24	3 h 29
<b>Télévision payante : nombre d'abonnements (en milliers)</b>				
Abonnement à Canal +	2 875	4 577	4 620	4 551
Abonnement à un réseau câblé	243	2 730	3 041	3 375
Abonnements au satellite	///	2 243	2 650	2 900

Les ressources des chaînes généralistes [1] millions d'€

	1989	2000	2000/99 %
<b>Toutes chaînes</b>			
Chiffre d'affaires	2 788	5 923	8,0
dont : publicité et parrainage	1 324	2 757	12,3
<b>Chaînes publiques</b>			
Chiffre d'affaires	1 060	2 333	7,2
dont : redevance	635	1 515	13,3
publicité et parrainage	334	674	-4,6
<b>Chaînes privées</b>			
Chiffre d'affaires	1 728	3 590	8,4
dont : publicité et parrainage	991	2 084	19,1
abonnements	706	1 410	3,1

Structure du temps d'antenne des chaînes en 2000 [1] %

	Information	Magazines et documentaires	Films	Téléfilms et séries	Musique et divertissement	Sport	Autres*	Total
Chaînes Publiques	12,6	35,7	6,4	21,7	10,0	4,2	9,4	100,0
Chaînes privées gratuites	7,9	13,9	3,5	37,6	19,5	2,3	15,3	100,0
Canal +	3,1	14,5	45,8	14,3	3,3	15,2	3,8	100,0
<b>Total</b>	<b>9,3</b>	<b>24,6</b>	<b>12,2</b>	<b>26,0</b>	<b>12,2</b>	<b>5,5</b>	<b>10,2</b>	<b>100,0</b>
<b>Total en heures</b>	<b>4 771</b>	<b>12 571</b>	<b>6 231</b>	<b>13 248</b>	<b>6 208</b>	<b>2 786</b>	<b>5 232</b>	<b>51 047</b>

\* Publicité, bandes-annonces, indicatifs.

Panorama du cinéma dans quelques pays en 2001\* [2]

	Union européenne**	Espagne	France	Italie	Allemagne	Royaume-Uni	États-Unis	Japon
Longs métrages produits	595	107	204	103	83	83	445	281
Spectateurs en millions	844,0	145,2	185,8	107,0	177,9	155,9	1 490,0	163,3
Fréquentation moyenne par habitant	2,3	3,7	3,2	1,9	2,2	2,6	5,3	1,3
Part du cinéma national en % des recettes	23,0	18,0	41,5	19,4	** 9,4	4,9	** 96,1	39,0
Part du cinéma américain en % des recettes	73,0	62,3	46,4	59,7	** 81,9	73,9	** 96,1	58,0

\* Données provisoires. \*\* 2000.



# Le secteur tertiaire

Temps moyen passé devant la télévision en 2000 (en heures)

Le temps moyen passé devant la télévision a augmenté de 10% en 2000 par rapport à 1999. Cette augmentation est due à une augmentation du nombre de chaînes de télévision et à une diversification de l'offre de programmes. Les chaînes de télévision ont également développé de nouvelles offres de services, telles que la télévision payante et la télévision interactive.

La télévision payante a connu une croissance importante en 2000, avec une augmentation de 15% du nombre de abonnés. Cette croissance est due à une offre de programmes plus diversifiée et à une amélioration de la qualité de l'image et du son.

La télévision interactive a également connu une croissance importante en 2000, avec une augmentation de 20% du nombre de abonnés. Cette croissance est due à une offre de programmes plus diversifiée et à une amélioration de la qualité de l'image et du son.

La télévision payante a également connu une croissance importante en 2000, avec une augmentation de 15% du nombre de abonnés. Cette croissance est due à une offre de programmes plus diversifiée et à une amélioration de la qualité de l'image et du son.

La télévision interactive a également connu une croissance importante en 2000, avec une augmentation de 20% du nombre de abonnés. Cette croissance est due à une offre de programmes plus diversifiée et à une amélioration de la qualité de l'image et du son.

La télévision payante a également connu une croissance importante en 2000, avec une augmentation de 15% du nombre de abonnés. Cette croissance est due à une offre de programmes plus diversifiée et à une amélioration de la qualité de l'image et du son.

**Structure du temps d'écoute des chaînes en 2000 (en heures)**

Chaîne	Temps d'écoute (en heures)
Chaîne 1	12,5
Chaîne 2	10,2
Chaîne 3	8,7
Chaîne 4	7,3
Chaîne 5	6,1
Chaîne 6	5,0
Chaîne 7	4,2
Chaîne 8	3,5
Chaîne 9	2,8
Chaîne 10	2,1
Chaîne 11	1,5
Chaîne 12	1,0
Chaîne 13	0,8
Chaîne 14	0,6
Chaîne 15	0,4
Chaîne 16	0,3
Chaîne 17	0,2
Chaîne 18	0,1
Chaîne 19	0,1
Chaîne 20	0,1
Chaîne 21	0,1
Chaîne 22	0,1
Chaîne 23	0,1
Chaîne 24	0,1
Chaîne 25	0,1
Chaîne 26	0,1
Chaîne 27	0,1
Chaîne 28	0,1
Chaîne 29	0,1
Chaîne 30	0,1

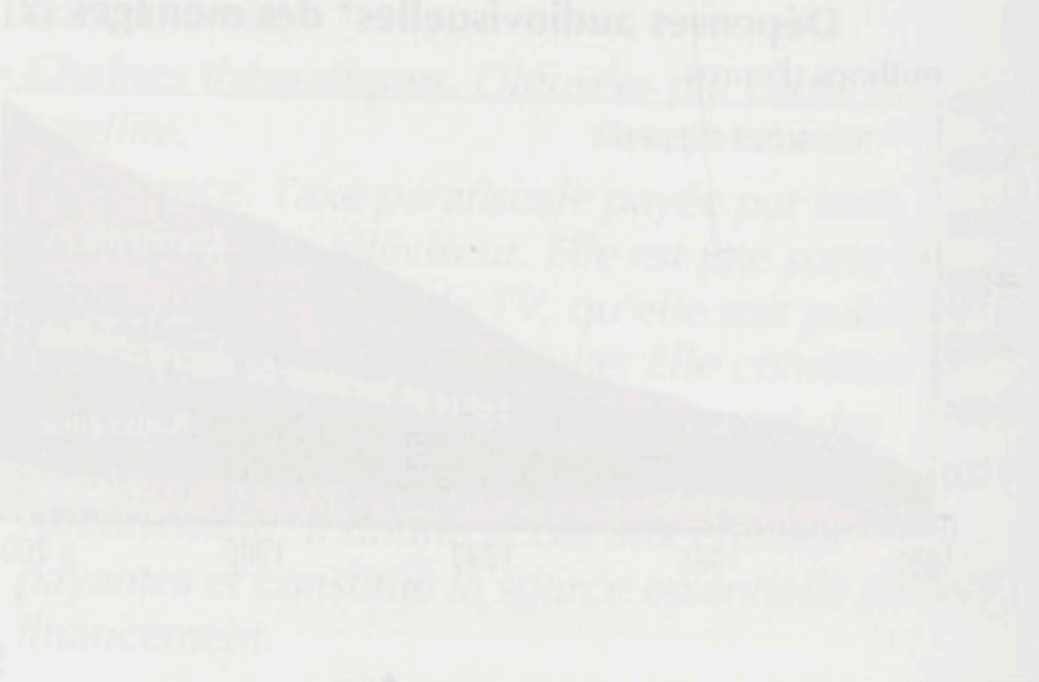
Le secteur de l'audiovisuel en 2000

Le secteur de l'audiovisuel a connu une croissance importante en 2000, avec une augmentation de 10% du chiffre d'affaires. Cette croissance est due à une offre de programmes plus diversifiée et à une amélioration de la qualité de l'image et du son.

Le secteur de l'audiovisuel a également connu une croissance importante en 2000, avec une augmentation de 10% du chiffre d'affaires. Cette croissance est due à une offre de programmes plus diversifiée et à une amélioration de la qualité de l'image et du son.



Dépenses audiovisuelles des ménages en 2000



**SOURCES**

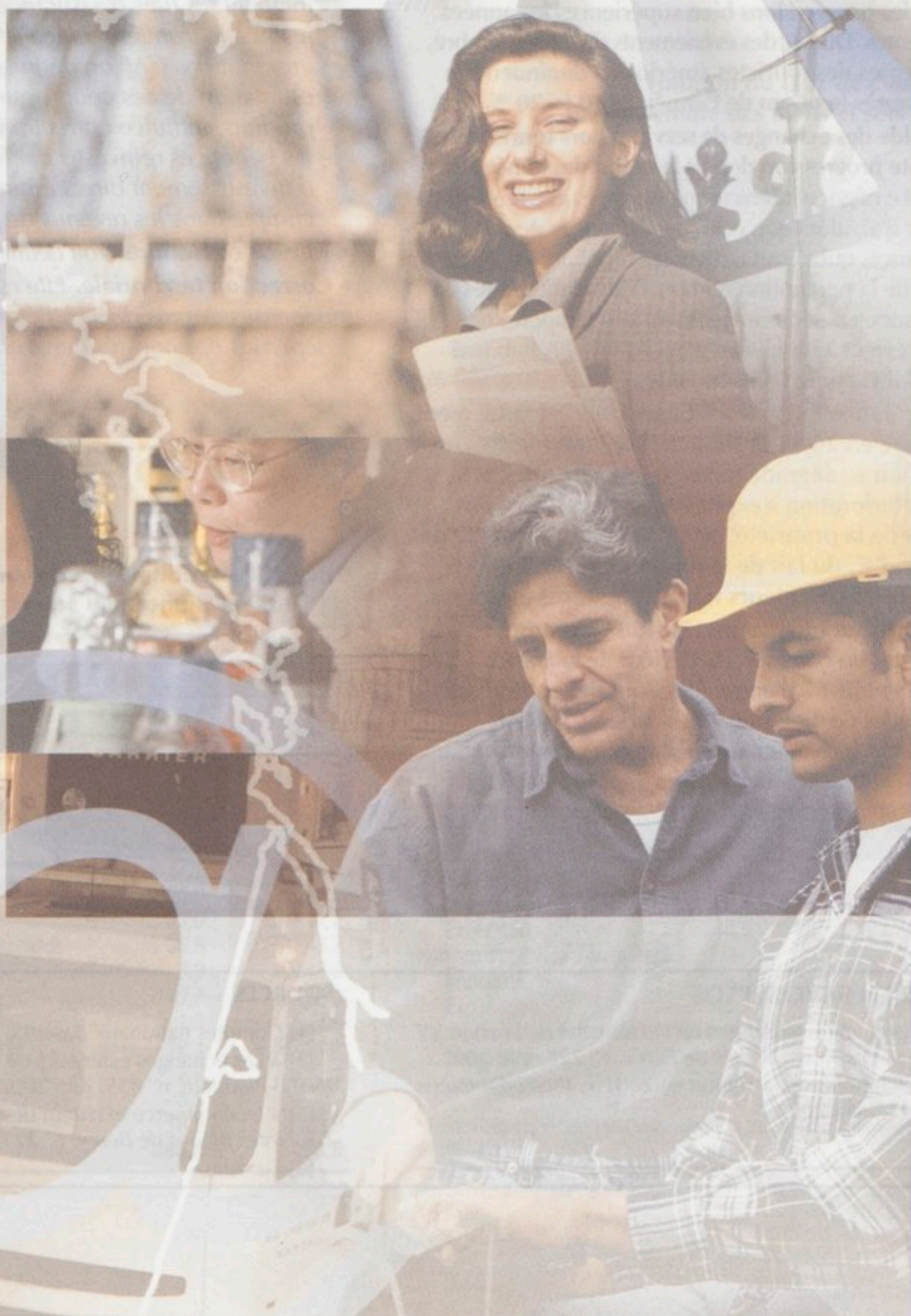
Source	Montant (en milliards de francs)
Chaîne 1	12,5
Chaîne 2	10,2
Chaîne 3	8,7
Chaîne 4	7,3
Chaîne 5	6,1
Chaîne 6	5,0
Chaîne 7	4,2
Chaîne 8	3,5
Chaîne 9	2,8
Chaîne 10	2,1
Chaîne 11	1,5
Chaîne 12	1,0
Chaîne 13	0,8
Chaîne 14	0,6
Chaîne 15	0,4
Chaîne 16	0,3
Chaîne 17	0,2
Chaîne 18	0,1
Chaîne 19	0,1
Chaîne 20	0,1
Chaîne 21	0,1
Chaîne 22	0,1
Chaîne 23	0,1
Chaîne 24	0,1
Chaîne 25	0,1
Chaîne 26	0,1
Chaîne 27	0,1
Chaîne 28	0,1
Chaîne 29	0,1
Chaîne 30	0,1



---

Échanges extérieurs

# ÉCHANGES EXTÉRIEURS





# 19 échanges extérieurs

## PRÉSENTATION

En 2001, le solde des *échanges de biens et services* de la France avec l'étranger atteint 17,3 Mds d'€, soit 1,2 % du PIB. Ce résultat, proche de celui de 2000, reste cependant en retrait par rapport au solde des échanges entre 1997 et 1999 ; il s'inscrit dans un contexte de ralentissement économique mondial.

Le solde des *échanges de biens* (en données FAB-FAB) est excédentaire de 1,2 Mds d'€ après un déficit de 3,9 Mds d'€ en 2000. Cette amélioration est entièrement due à l'excédent sur les produits manufacturés qui retrouve son niveau de 1999 (+ 10,2 Mds d'€).

L'excédent *touristique* s'établit à 15,1 Mds d'€, à peine en deçà du niveau record de 2000. Ce résultat est remarquable, compte tenu de la conjoncture économique internationale déprimée. Les dépenses des Français hors du territoire progressent de 2,9 % alors que les recettes stagnent (+ 0,5 %), après avoir connu des progressions bien supérieures les années précédentes. Du fait des événements du 11 septembre, les dépenses des touristes américains diminuent de 2,5 %, après le boom de l'année 2000 (+ 20 %).

Le solde des échanges de *services* hors tourisme, en constante progression depuis le début des années 90, stagne. Le négoce international dégage un excédent de 3,3 Mds d'€, alors que celui des échanges de services d'assurance, qui s'était nettement amélioré en 2000 (du fait de la perception d'importantes indemnités de réassurance en dédommagement des tempêtes de 1999), revient à un niveau d'excédent plus habituel (0,3 Md d'€ après 1 Md en 2000).

Exceptionnellement positif en 1999, et faiblement déficitaire en 2000, le solde des *opérations de répartition* se dégrade fortement. L'essentiel de cette détérioration s'explique par l'évolution des revenus de la propriété, dont l'excédent diminue de 3,4 Mds d'€, du fait de la forte baisse des intérêts reçus par les détenteurs français de titres étrangers.

En 2001, sur un total de 170 400 entreprises opératrices du commerce extérieur de la France, 61 500, soit 36 % d'entre elles, sont des entreprises industrielles de moins de 500 salariés. Ces PMI contribuent fortement aux échanges extérieurs français (pour 21 % des valeurs importées et 31 % des valeurs exportées) [3].

## DÉFINITIONS

- **Échanges de biens et services en base 95.** La mise en place de la base 95 de la Comptabilité nationale, qui permet de meilleures comparaisons internationales, se traduit par plusieurs modifications dans la comptabilisation des échanges extérieurs. En particulier :
  - le territoire économique s'étend aux départements d'Outre-Mer (les TOM restant exclus).
  - les flux totaux de commerce extérieur sur les marchandises sont mesurés FAB (franco à bord). Les opérations sur les marchandises excluent donc les frais d'assurance et de transport au-delà de la frontière du pays exportateur. Les services de transport et d'assurance liés au commerce extérieur des biens sont mesurés de manière compatible avec cette mesure FAB/FAB des biens. Mais les importations de biens détaillées par produit ou pays d'origine restent mesurées CAF (coût, assurance et fret) et incluent les frais d'assurance et de transport jusqu'à la frontière française. Du total des importations CAF on déduit donc une estimation de ces coûts pour l'ensemble des produits, intitulée correction CAF-FAB.
  - les bénéfices réinvestis par les entreprises d'investissement direct étranger sont pris en compte dans les revenus de la propriété.
- **Taux de couverture.** Voir définition au mot clé 19-2.
- **Correction territoriale.** Elle représente les dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents en France.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les échanges extérieurs de la France et de la zone euro », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 228, mai 2002.
- « Les comptes de la Nation en 2001 », *INSEE-Première*, n° 843, avril 2002.

### SOURCES

- [1] Comptes nationaux Base 95, Insee.
- [2] « Les échanges extérieurs de la France en 2001 », *INSEE-Première*, n° 855, juin 2002.
- [3] « Le commerce extérieur de la France en 2001 », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 227, avril 2002.
- [4] Eurostat.



Évolution du solde des échanges extérieurs de la France de 1998 à 2001 [2]

milliards d'euros

	1998	1999	2000	2001
<b>Échanges de biens*</b>	<b>18,4</b>	<b>12,5</b>	<b>- 3,9</b>	<b>1,2</b>
<b>Échanges de services hors tourisme</b>				
Négoce international	2,0	2,1	1,9	3,3
Transports	1,2	1,3	1,1	1,4
Télécommunications	ε	0,1	0,2	0,2
Services rendus aux entreprises	2,7	1,8	2,9	2,1
Activités culturelles et récréatives	- 0,3	- 0,2	- 0,1	- 0,3
Assurances	- 0,3	- 0,2	1,0	0,3
Organismes financiers	ε	ε	- 0,1	- 0,2
<b>Total</b>	<b>5,3</b>	<b>4,9</b>	<b>6,9</b>	<b>6,8</b>
<b>Tourisme</b>	<b>10,9</b>	<b>13,3</b>	<b>15,4</b>	<b>15,1</b>
<b>Opérations de répartition</b>	<b>- 3,9</b>	<b>2,7</b>	<b>- 0,9</b>	<b>- 5,8</b>
dont : Rémunération des salariés	1,4	1,9	1,0	0,9
Impôts sur la production et les importations	- 8,1	- 8,0	- 8,7	- 8,9
Subventions	9,5	9,6	9,4	9,5
Coopération internationale courante	- 1,2	- 0,7	- 1,2	- 2,3
Revenus de la propriété	3,3	11,0	7,4	4,0
Primes d'assurance	0,4	0,3	0,5	0,6
Indemnités d'assurance	- 0,9	- 1,0	- 0,8	- 0,8
Autres transferts courants	- 6,2	- 6,4	- 7,2	- 6,6
Transferts en capital	- 0,3	- 2,1	0,4	- 1,1
<b>Capacité de financement de la Nation</b>	<b>30,7</b>	<b>33,4</b>	<b>17,6</b>	<b>17,3</b>

\* FAB-FAB.

Taux de couverture (FAB-CAF)	105,5	103,1	97,3	96,4
Importations de biens (FAB)	262,2	272,9	320,5	320,3
Solde (FAB-FAB)	18,4	12,5	- 3,9	1,2
Taux de couverture (FAB-FAB)	107,1	104,5	94,9	100,3

Importations et exportations de la France par groupe de produits en 2001 [1]

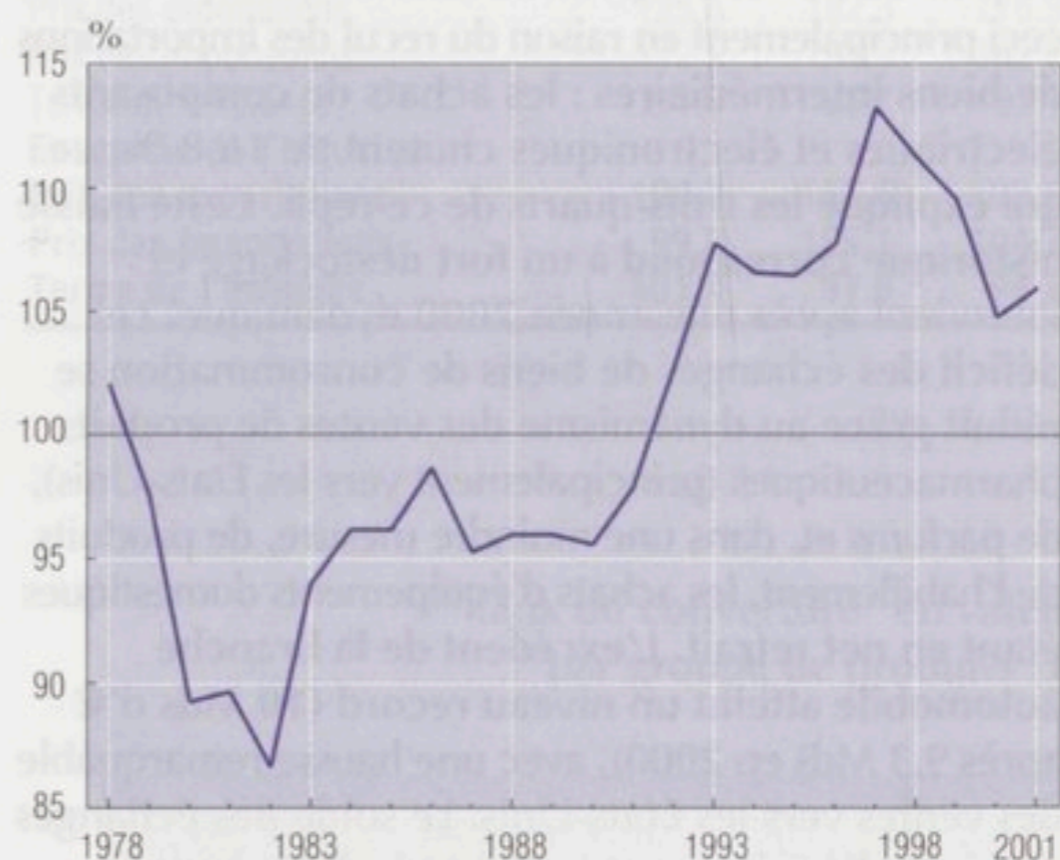
milliards d'euros

	Importations CAF	Exportations FAB
Agriculture, sylviculture et pêche	8,4	9,7
Industries	327,2	321,8
soit : industries agricoles et alimentaires	22,2	28,5
biens de consommation automobiles	54,2	49,0
biens d'équipement	35,6	45,6
biens intermédiaires	77,1	86,3
énergie	105,0	101,2
Services principalement marchands	33,0	11,2
soit : commerce	36,5	43,2
transports	2,0	5,3
activités financières	10,7	12,1
services aux entreprises	1,9	1,9
services aux particuliers	19,4	21,8
Correction CAF-FAB	2,4	2,1
Correction territoriale	- 5,3	///
<b>Total FAB</b>	<b>385,6</b>	<b>408,6</b>

Commerce extérieur de l'UE avec ses 15 principaux clients en 2001 [4]

	Exportations		Importations		Balance commerciale Mds d'euros
	Mds d'euros	2001/00 %	Mds d'euros	2001/00 %	
États-Unis	237,7	2,2	193,8	- 2,6	43,9
Suisse	74,3	4,9	60,3	0,5	14,0
Japon	44,7	- 0,4	75,3	- 13,5	- 30,6
Pologne	35,5	5,0	26,5	13,7	9,0
Chine	29,8	16,9	75,5	7,4	- 45,7
Russie	27,7	39,2	47,2	3,3	- 19,5
Rép. Tchèque	27,4	14,2	25,0	15,7	2,4
Norvège	26,0	1,6	45,1	- 1,5	- 19,1
Hongrie	23,7	3,0	24,2	10,0	- 0,5
Canada	21,7	5,3	17,9	- 2,7	3,8
Hong Kong	21,3	3,9	10,0	- 13,8	11,3
Turquie	20,1	- 33,0	20,1	14,9	0,0
Brésil	18,2	9,6	18,1	2,8	0,1
Corée du sud	15,5	- 6,1	21,4	- 14,1	- 5,9
Australie	15,4	- 1,9	9,2	3,4	6,2

Évolution du taux de couverture de l'ensemble des biens et services [1]



Entreprises opératrices du commerce extérieur en 2001 [3]

	PMI*	Grandes industries	Tertiaire	Total
Contribution en %				
Importation	20,9	35,3	43,8	100,0
Exportation	30,6	45,5	23,9	100,0
Nombre d'opérateurs en milliers				
Importation	38,0	1,2	72,1	111,3
Exportation	48,1	1,2	66,0	115,3
Valeur moyenne échangée en millions d'euros				
Importation	1,7	88,7	1,8	2,7
Exportation	1,9	113,0	1,1	2,6

\* Entreprises des secteurs de l'industrie, de la pêche et de l'agriculture, de moins de 500 salariés.



# 19 échanges extérieurs

## PRÉSENTATION

En 2001, le solde de la **balance commerciale** est excédentaire de 1,2 Mds d'€ (en données FAB-FAB, d'après les **Comptes nationaux base 95**) après un déficit de 3,9 Mds d'€ en 2000. Cet excédent reste cependant modeste comparé à ceux des années 1997 et 1998. En données FAB-CAF le déficit commercial s'élève à 4,1 Mds d'€ (après - 9,1 Mds en 2000). Les prix élevés du pétrole et la faiblesse persistante de l'euro face au dollar entretiennent un déficit des échanges de **produits énergétiques**, qui se maintient au niveau record de l'année 2000, à près de 22 Mds d'€.

L'excédent des **produits agricoles** diminue au cours de l'année 2001 pour atteindre, au quatrième trimestre, son plus bas niveau depuis 1995. Les exportations se replient, notamment celles des produits de la culture et de l'élevage et les importations augmentent légèrement, en raison d'une forte progression des achats de vins étrangers. Les ventes de **produits agro-alimentaires** diminuent également, sous l'effet des crises sanitaires, tandis que les importations progressent globalement.

L'excédent des **produits manufacturés** se redresse de plus de 6 Mds d'€, retrouvant le niveau de 1999, ceci principalement en raison du recul des importations de **biens intermédiaires** : les achats de composants électriques et électroniques chutent de 16,8 %, ce qui explique les trois-quarts de ce repli. Cette baisse historique correspond à un fort déstockage et intervient après une année 2000 dynamique. Le déficit des échanges de **biens de consommation** se réduit grâce au dynamisme des ventes de produits pharmaceutiques (principalement vers les États-Unis), de parfums et, dans une moindre mesure, de produits de l'habillement, les achats d'équipements domestiques étant en net retrait. L'excédent de la branche **automobile** atteint un niveau record (10 Mds d'€ après 9,3 Mds en 2000), avec une hausse remarquable des ventes vers les États-Unis. Le solde des échanges de **biens d'équipement** (+ 9,2 Mds d'€) progresse également ; la branche aéronautique et navale contribue largement à ce bon résultat, alors que les ventes d'équipements électriques et électroniques (y compris matériel informatique et appareils de téléphonie) se replient, après deux années de très forte croissance. Les exportations de matériel militaire s'élèvent à 2 Mds d'€ en 2000 et 2001, soit la moitié des niveaux atteints en 1997 et 1998 [2] [3] [4].

## DÉFINITIONS

- **Balance commerciale.** Dans les échanges extérieurs, la balance commerciale ne prend en compte que les biens, les services étant exclus. La Comptabilité nationale procède à l'évaluation dans la nomenclature d'activités française (NAF) des importations et des exportations de biens à partir des statistiques douanières de marchandises. Des correctifs sont apportés à celles-ci : d'une part, les échanges se rapportant à la récupération sont déduits des flux douaniers, d'autre part, on y ajoute ceux de matériel militaire ainsi que l'avitaillement des navires et des avions.
- **Taux de couverture.** Rapport de la valeur des exportations (E) divisées par celle des importations (I) relatives au même produit ou ensemble de produits, ou au même pays. Le taux de couverture est le rapport E/I alors que le solde du commerce extérieur est la différence E-I.
- **Terme de l'échange.** C'est le rapport, pour un produit donné, entre l'indice du prix des exportations et celui des importations.
- **Comptes nationaux base 95.** Voir au 19.1.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Les Notes Bleues de Bercy* : « Le commerce extérieur en 2001 », n° 227, avril 2002 ; « Les échanges extérieurs de la France et de la zone euro », n° 228, avril 2002.

### SOURCES

[1] Comptes nationaux base 95, Insee.

[2] « Le commerce extérieur de l'année 2001 », Minefi, Direction générale des douanes et droits indirects ([www.douanes.gouv.fr](http://www.douanes.gouv.fr)).

[3] *L'économie française, édition 2002-2003*, Insee, Livre de poche, juin 2002.

[4] « Les échanges extérieurs en 2001 », INSEE-Première, n° 855, juin 2002.



## La balance commerciale de la France par groupe de produits [1]

milliards d'euros

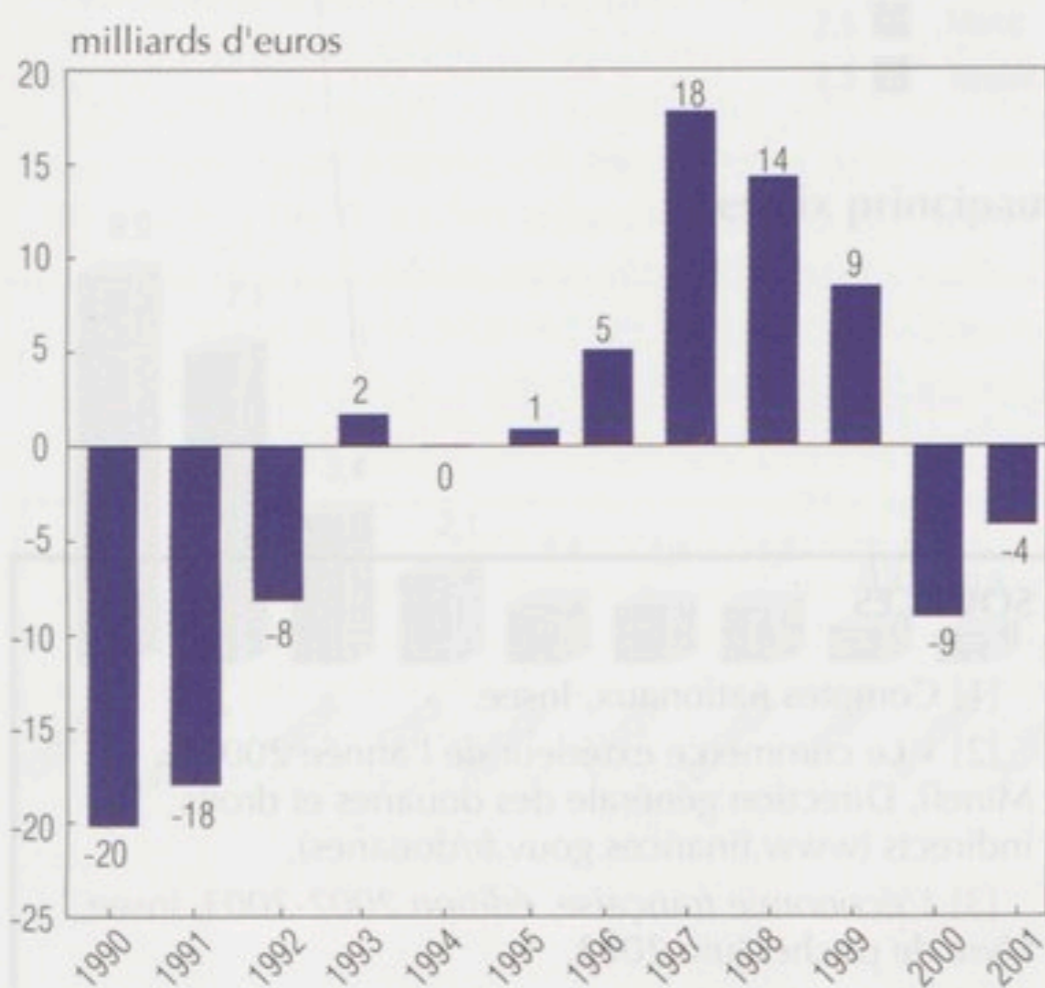
NES 16	1998	1999	2000	2001
<b>Agriculture, sylviculture, pêche</b>				
Exportations	9,8	10,1	10,4	9,7
Importations	8,0	7,9	8,2	8,4
Solde	1,8	2,2	2,2	1,3
<b>Industries agricoles et alimentaires</b>				
Exportations	27,2	27,2	28,4	28,5
Importations	20,1	19,9	21,0	22,2
Solde	7,1	7,3	7,4	6,3
<b>Biens de consommation</b>				
Exportations	37,1	39,6	44,7	49,0
Importations	41,0	43,7	51,5	54,2
Solde	-3,9	-4,1	-6,8	-5,2
<b>Automobile</b>				
Exportations	35,7	38,8	43,3	45,6
Importations	26,7	30,5	34,0	35,6
Solde	9,0	8,3	9,3	10,0
<b>Biens d'équipement</b>				
Exportations	70,7	72,7	85,3	86,3
Importations	60,7	65,2	77,0	77,1
Solde	10,0	7,5	8,3	9,2
<b>Biens intermédiaires</b>				
Exportations	88,8	89,4	103,1	101,2
Importations	89,1	90,6	110,1	105,0
Solde	-0,3	-1,2	-7,0	-3,8
<b>Énergie</b>				
Exportations	7,2	7,7	11,6	11,2
Importations	16,7	19,2	33,9	33,0
Solde	-9,5	-11,5	-22,3	-21,8
<b>Total</b>				
Exportations de biens (FAB)	276,6	285,5	326,7	331,5
Importations de biens (CAF)	262,2	277,0	335,8	335,6
Solde (FAB-CAF)	14,4	8,5	-9,1	-4,1
Taux de couverture (FAB-CAF)	105,5	103,1	97,3	98,8
Importations de biens (FAB)	258,1	273,0	330,6	330,3
Solde (FAB-FAB)	18,4	12,5	-3,9	1,2
Taux de couverture (FAB-FAB)	107,1	104,6	98,8	100,3

## Les termes de l'échange par groupe de produits [1]

indices base 100 en 1995

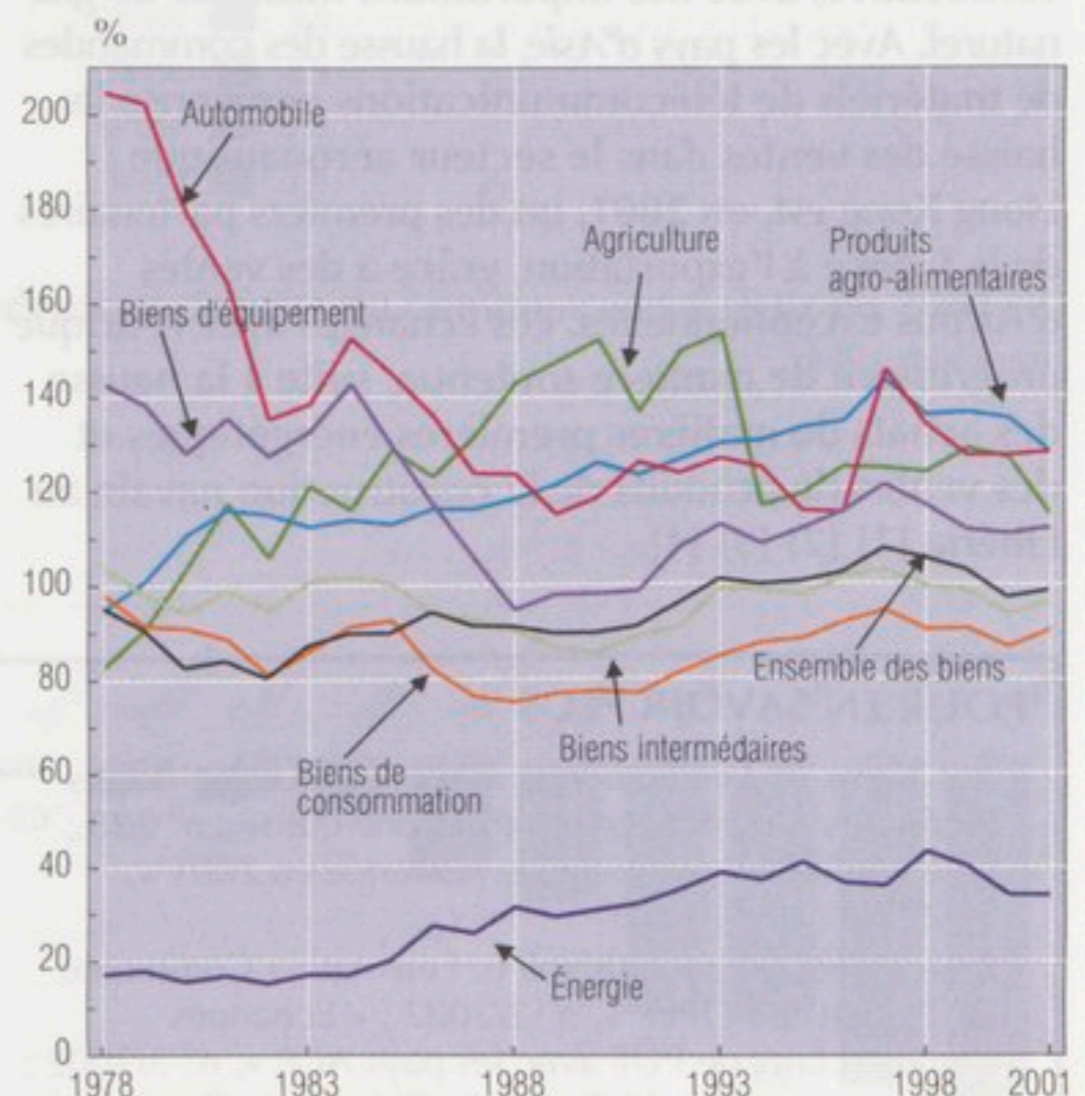
NES 16	1999	2000	2001
<b>Agriculture, sylviculture, pêche</b>			
Prix des exportations	93,4	94,6	92,1
Prix des importations	98,2	99,5	97,5
Terme de l'échange	95,1	95,1	94,5
<b>Industries agricoles et alimentaires</b>			
Prix des exportations	103,1	104,9	107,1
Prix des importations	102,5	104,5	108,5
Terme de l'échange	100,6	100,4	98,7
<b>Biens de consommation</b>			
Prix des exportations	101,7	101,8	104,2
Prix des importations	100,0	101,1	103,7
Terme de l'échange	101,7	100,7	100,5
<b>Automobile</b>			
Prix des exportations	101,8	101,5	102,6
Prix des importations	100,6	100,0	104,6
Terme de l'échange	101,2	101,5	98,1
<b>Biens d'équipement</b>			
Prix des exportations	100,3	99,5	98,5
Prix des importations	95,5	94,4	91,1
Terme de l'échange	105,0	105,4	108,1
<b>Biens intermédiaires</b>			
Prix des exportations	97,8	100,4	100,3
Prix des importations	97,9	101,4	101,3
Terme de l'échange	99,9	99,0	99,0
<b>Énergie</b>			
Prix des exportations	125,6	182,3	176,9
Prix des importations	112,5	194,5	182,2
Terme de l'échange	111,6	93,7	97,1
<b>Ensemble de l'industrie</b>			
Prix des exportations	100,7	102,6	102,9
Prix des importations	99,3	105,1	104,7
Terme de l'échange	101,4	97,6	98,3

## Évolution du solde\* de la balance commerciale [1]



\* FAB-CAF.

## Taux de couverture\* en valeur par groupe de produits [1]



\* FAB-CAF.



# 19) échanges extérieurs

## PRÉSENTATION

En 2001, le contexte économique mondial défavorable entraîne un repli des échanges commerciaux de la France. L'Union européenne reste le premier partenaire de la France mais avec un excédent qui n'est plus que de 5,4 Mds d'euros, (soit 1,6 Mds de moins qu'en 2000) et nos échanges avec la zone euro deviennent déficitaires de 2,7 Mds d'€. Le déficit commercial se creuse avec l'Allemagne et les Pays-Bas. L'excédent avec l'Espagne se maintient, celui avec le Royaume-Uni augmente : ces deux pays représentent toujours nos principaux excédents bilatéraux.

Les événements du 11 septembre n'affectent que marginalement les échanges avec les États-Unis : les exportations confirment le résultat record de l'année 2000, ce qui réduit de 0,8 Mds d'€ le déficit avec ce pays. La réduction de 1,6 Mds d'€ du déficit commercial avec le Japon est essentiellement le fait de la forte baisse des importations (- 12 %). Elle concerne surtout les achats de composants électriques et électroniques, qui diminuent de 1 Md d'€. Les crises argentine et turque sont la cause de la très forte chute des ventes à ces pays. Enfin, la détente des cours du pétrole, couplée à une réorientation des achats français de produits énergétiques, notamment vers l'Algérie, entraîne un repli significatif des importations en provenance du Moyen-Orient.

Les échanges avec les pays de l'est de l'Europe, soutenus par une consommation interne dynamique, ont été épargnés durant l'année 2001 par le ralentissement qui affecte les principaux centres économiques mondiaux. Ainsi le commerce avec les PECO progresse de 13,0 % à l'importation et de 15,5 % à l'exportation. Le dégel des échanges avec la Russie se confirme pour la deuxième année consécutive, avec des importations massives de gaz naturel. Avec les pays d'Asie, la hausse des commandes de matériels de télécommunications compense la baisse des ventes dans le secteur aéronautique ; Hong Kong est, en 2001, un des premiers partenaires de la France à l'exportation, grâce à des ventes d'Airbus exceptionnelles. Les échanges avec l'Afrique progressent de manière soutenue, suite à la hausse des achats de matières premières énergétiques et des ventes de produits de la construction navale au Libéria [1] [2] [3] [4].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Les Notes Bleues de Bercy*, mai 2002 : Les échanges extérieurs de la France et de la zone euro », n° 228 ; « Le commerce extérieur de la France en 2001 », n° 227.
- *Statistiques en bref*, thème 6, Eurostat : « Commerce de l'UE avec l'OPEP », n° 2/2002 ; « Échanges commerciaux de l'UE avec les pays ACP », n° 3/2002 ; « Le commerce de l'UE avec la Chine et la Russie », n° 4/2002.

## DÉFINITIONS

- **OCDE.** L'Organisation de coopération et de développement économiques, qui a succédé à l'OECE, fondée pour gérer l'aide américaine d'après-guerre (plan Marshall), comprend en plus des pays de l'Union européenne (UE), les pays de l'Europe occidentale (Islande, Norvège, Suisse, Turquie), en Amérique, les États-Unis, le Canada et le Mexique, en Océanie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et, en Asie, le Japon.
- **Pays d'Asie.** Pays d'Asie nouvellement industrialisés : Chine, Corée du sud, Hong Kong, Indonésie, Malaisie, Singapour, Taïwan, Thaïlande.
- **PECO.** Pays d'Europe Centrale et Orientale : Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovacie, Rép. Tchèque.
- **CAF-FAB.** Voir la définition au mot-clé 19.1.
- **Zone euro.** Ensemble géographique constitué par les douze pays de l'Union européenne qui ont adopté l'euro comme monnaie unique. Onze pays satisfont depuis le 2 mai 1998 aux critères de convergence définis par le Traité de Maastricht : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal. La Grèce, qui n'avait pas pu respecter précédemment ces critères de convergence, est intégrée à la zone euro depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001. La Suède a différé son entrée. Le Royaume-Uni et le Danemark souhaitent conserver leurs monnaies nationales.

Évolution du solde\* de la balance commerciale [1]



### SOURCES

- [1] Comptes nationaux, Insee.
- [2] « Le commerce extérieur de l'année 2001 », Minefi, Direction générale des douanes et droits indirects ([www.finances.gouv.fr/douanes](http://www.finances.gouv.fr/douanes)).
- [3] *L'économie française, édition 2002-2003*, Insee, Livre de poche, juin 2002.
- [4] « Les échanges extérieurs de la France en 2001 », INSEE-Première, n° 855, juin 2002.



Les principaux partenaires commerciaux de la France en 2001 [2]

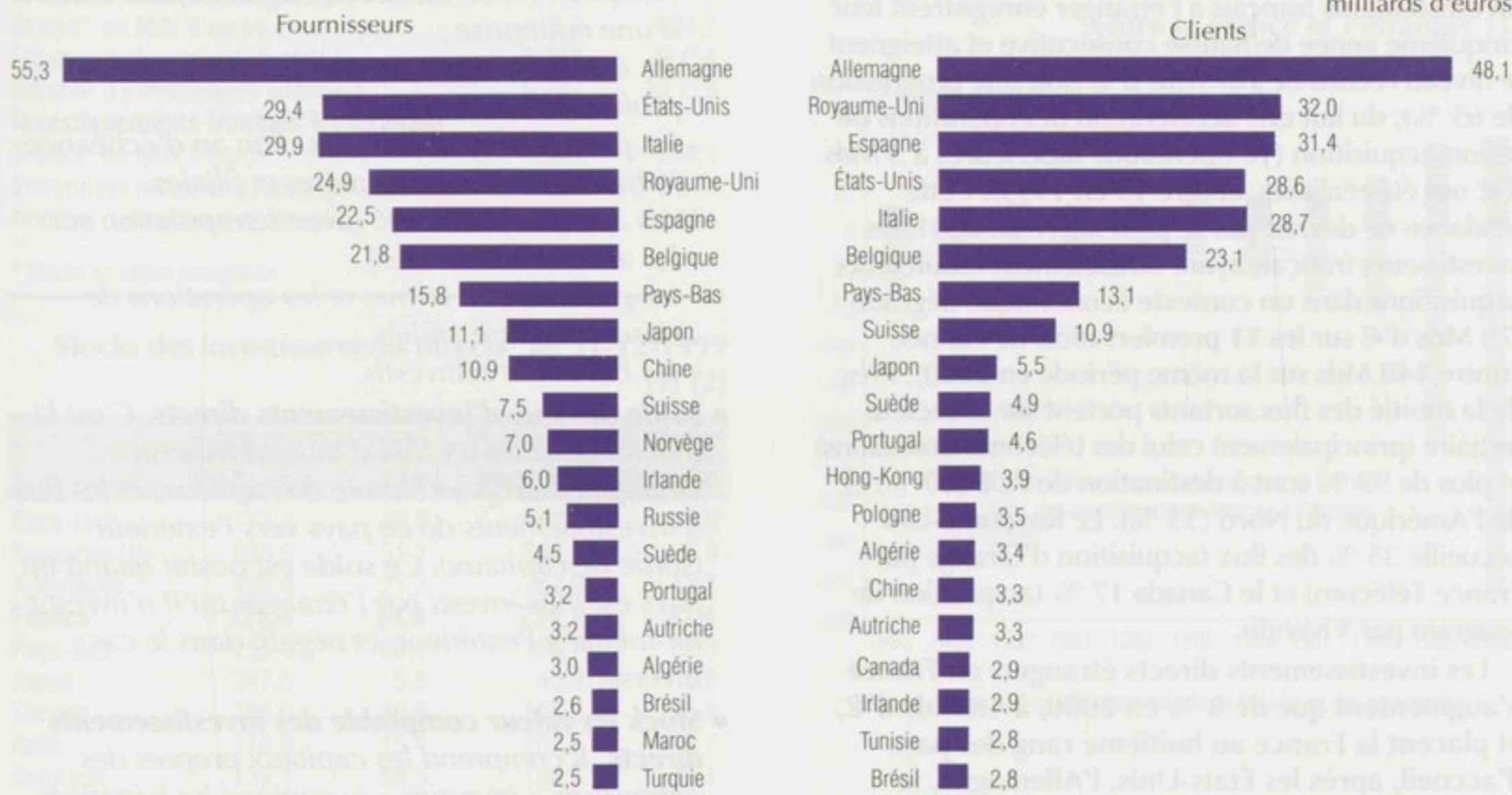
milliards d'euros

	Exportations*	Importations**	Solde	Rappel solde 2000
Union Européenne	203,8	198,4	5,4	7,0
dont : Zone euro	163,1	165,8	-2,7	0,5
Allemagne	48,1	55,3	-7,2	-6,2
Belgique et Luxembourg (UEBL)	23,1	21,8	1,3	0,2
Espagne	31,4	22,5	8,9	8,6
Italie	28,7	29,9	-1,2	-0,8
Pays-Bas	13,1	15,8	-2,7	-1,9
Royaume-Uni	32,0	24,9	7,1	5,2
OCDE hors Union européenne	56,3	62,8	-6,5	-8,1
Suisse	10,9	7,5	3,4	3,3
États-Unis	28,6	29,4	-0,8	-1,3
Japon	5,5	11,1	-5,6	-7,2
Reste du monde	71,4	74,4	-3,0	-8,0
Chine	3,3	10,9	-7,6	-7,3
<b>Ensemble</b>	<b>331,5</b>	<b>335,6</b>	<b>-4,1</b>	<b>-9,1</b>

\* de biens (FAB). \*\* de biens (CAF).

Les 20 premiers fournisseurs et les 20 premiers clients de la France en 2001 [2]

milliards d'euros



Les dix principaux excédents et déficits du commerce extérieur en 2001 [2]

milliards d'euros





# échanges extérieurs

## PRÉSENTATION

En 2000, les flux d'investissements directs mondiaux continuent de progresser rapidement (+ 18 % après 27 % en 1999 et 40 % en 1998) pour atteindre le montant record de 1 300 Mds de \$. Cependant, ils devraient diminuer en 2001 (la baisse pourrait atteindre 40 %). Comme les années précédentes, les opérations de fusions-acquisitions entre multinationales sont le moteur principal de la croissance des IDE en 2000. Elles atteignent 1 144 Mds de \$ (+ 49 %), soit 88 % des flux d'investissement mondiaux entrants. La France participe fortement à cette dynamique et devient le deuxième investisseur mondial, derrière le Royaume-Uni, mais pour la première fois devant les États-Unis.

La France est exportatrice nette de capitaux d'investissements directs vers le reste du monde depuis 1985, à l'exception de l'année 1995 : le solde des flux d'investissements directs est débiteur de 139 Mds d'€ en 2000 (après 69 Mds en 1999). Les investissements français à l'étranger enregistrent leur cinquième année de hausse consécutive et atteignent le niveau record de 187 Mds d'€ (soit une progression de 65 %), du fait de l'accélération des opérations de fusion-acquisition (18 opérations supérieures à 3 Mds d'€ ont été réalisées, contre 15 en 1999). Cette tendance ne devrait pas se poursuivre en 2001, les investisseurs français ayant sensiblement réduit leurs acquisitions dans un contexte économique dégradé (79 Mds d'€ sur les 11 premiers mois de l'année contre 148 Mds sur la même période en 2000). Près de la moitié des flux sortants portent sur le secteur tertiaire (principalement celui des télécommunications) et plus de 93 % sont à destination de l'UE (60 %) et de l'Amérique du Nord (33 %). Le Royaume-Uni accueille 35 % des flux (acquisition d'Orange par France Télécom) et le Canada 17 % (acquisition de Seagram par Vivendi).

Les investissements directs étrangers en France n'augmentent que de 8 % en 2000, à 48 Mds d'€, et placent la France au huitième rang des pays d'accueil, après les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Union Belgo-luxembourgeoise, le Canada et les Pays-Bas. En 1995, les investisseurs étrangers annonçaient la création ou le maintien de près de 20 000 emplois en France et ils les ont réalisés globalement à près de 100 %. En 2000, ce sont plus de 35 000 emplois qu'ils ont promis de créer d'ici 2003 [1] [3] [4].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Tendances de l'investissement international », *Les Notes Bleues de Bercy* n° 221, janvier 2002.
- « La part de l'Union européenne dans les IDE mondiaux entre 1995 et 1999 », *Statistiques en bref*, Eurostat, thème 2, n° 30/2001.

### SOURCES

[1] « La balance des paiements et la position extérieure de la France 2000 », Rapport annuel du MINEFI, Banque de France.

## DÉFINITIONS

• **Investissement direct.** L'investissement direct désigne l'opération effectuée par un investisseur résident d'une économie, afin d'acquérir ou d'accroître un intérêt durable dans une entité résidente d'une autre économie et de détenir une influence dans sa gestion. Il met en relation des entreprises apparentées, c'est-à-dire : une entreprise « investisseur direct » (maison mère) et une entreprise « investie », qu'il s'agisse d'une filiale ou d'une succursale ; des entreprises détenant des participations croisées ou des entreprises affiliées à une même maison mère (sociétés sœurs). Par convention, une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur acquiert au moins 10 % du capital social de l'entreprise investie.

L'investissement direct comprend :

- la création à l'étranger d'une unité ayant une autonomie ou d'une succursale ;
- l'acquisition de 10 % ou plus du capital social d'une entreprise ;
- les investissements immobiliers (à usage professionnel ou privé) ;
- les prêts à long terme (plus d'un an d'échéance initiale) entre maisons mères et filiales.

Mais aussi, depuis 1996 (avec rétropolation sur les années antérieures) :

- les prêts à court terme, et les opérations de trésorerie entre affiliés ;
- les bénéfiques réinvestis.

• **Solde des flux d'investissements directs.** C'est la différence entre les flux d'investissements étrangers d'un pays (entrée de capitaux) et les flux d'investissements de ce pays vers l'étranger (sortie de capitaux). Ce solde est positif quand un pays est plus investi par l'étranger qu'il n'investit lui-même à l'étranger, et négatif dans le cas inverse.

• **Stock en valeur comptable des investissements directs.** Il comprend les capitaux propres des entreprises « investies » (y compris les bénéfiques réinvestis), augmentés des prêts à long terme consentis par les maisons mères. Il est calculé en valeur comptable par opposition à la valeur de marché (qui prend en compte la fluctuation des cours des actions en Bourse). Il ne prend en considération que les filiales directes.

[2] *Bulletin de la Banque de France* : « Stock des investissements directs français à l'étranger au 31 décembre 1999 », n° 91, juillet 2001 ; « Stock des investissements directs étrangers en France au 31 décembre 1999 », n° 92, août 2001.

[3] *Les Notes Bleues de Bercy* : « Les investisseurs internationaux en France », n° 218, novembre 2001 ; « Les investissements directs dans le monde », n° 225, mars 2002.

[4] *World investment report*, Cnuced, ONU, 2001 ([www.unctad.org](http://www.unctad.org)).



## INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX 19.4

### Principaux pays d'origine des flux d'investissements directs étrangers en France [1]

milliards d'euros

Pays	1999		p 2000	
	Flux	%	Flux	%
<b>Union européenne</b>	<b>37,2</b>	<b>84,2</b>	<b>42,0</b>	<b>87,7</b>
dont : Union monétaire	34,9	79,0	23,3	48,6
Royaume-Uni	1,2	2,7	16,5	34,4
Pays-Bas	12,5	28,3	15,6	32,6
Allemagne	3,1	7,0	4,1	8,6
Danemark	0,3	0,7	1,1	2,3
Suède	0,8	1,8	1,1	2,3
Belgique	10,6	24,0	0,2	0,4
États-Unis	2,7	6,1	4,9	10,2
Suisse	3,1	7,0	0,4	0,8
Autres pays	1,2	2,7	0,6	1,3
<b>Total</b>	<b>44,2</b>	<b>100,0</b>	<b>47,9</b>	<b>100,0</b>

### Principaux pays d'accueil des flux d'investissements directs français à l'étranger [1]

milliards d'euros

Pays	1999		p 2000	
	Flux	%	Flux	%
<b>Union européenne</b>	<b>- 73,3</b>	<b>64,8</b>	<b>- 112,9</b>	<b>60,3</b>
dont : Union monétaire	- 62,8	55,5	- 50 46,2	24,7
Royaume-Uni	- 9,9	8,7	- 64,9	34,7
Belgique	- 27,4	24,2	- 16,6	8,9
Pays-Bas	- 2,9	2,6	- 16,6	8,9
Allemagne	- 28,3	25,0	- 3,9	2,1
Canada	- 0,4	0,4	- 31,9	17,0
États-Unis	- 22,5	19,9	- 29,3	15,7
Pologne	- 1,3	1,1	- 4,5	2,4
Brésil	- 1,9	1,7	- 2,5	1,3
Japon	- 5,2	4,6	- 2,5	1,3
Suisse	- 2,5	2,2	- 1,7	0,9
Autres pays	- 6,1	5,3	- 1,9	1,1
<b>Total</b>	<b>- 113,2</b>	<b>100,0</b>	<b>- 187,2</b>	<b>100,0</b>

### Investissements étrangers en France et français à l'étranger [2]

	31-12-1990	31-12-1999
<b>Investissements étrangers en France</b>		
Stocks* en Mds d'euros	78,2	234,7
Entreprises françaises investies	6 748	9 454
Nombre d'investisseurs étrangers	9 287	10 719
<b>Investissements français à l'étranger</b>		
Stocks* en Mds d'euros	86,1	324,4
Entreprises investies à l'étranger	7 977	9 374
Nombre d'investisseurs français	2 056	2 191

\* Stocks en valeur comptable.

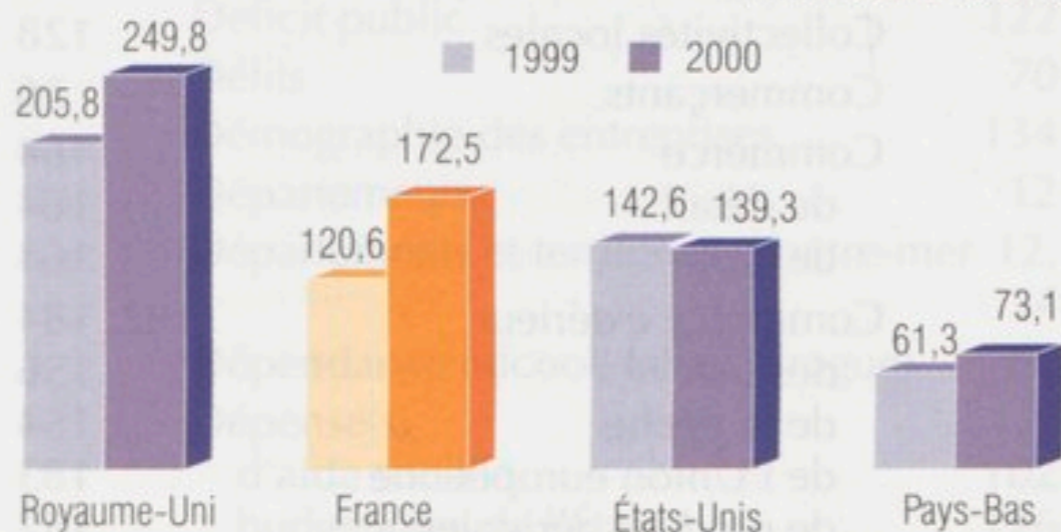
### Stocks des investissements directs\* au 31-12-1999 [1] [2]

	Investissements à l'étranger		Inv. en provenance de l'étranger	
	Mds d'euros	%/PIB	Mds d'euros	%/PIB
États-Unis	1 127,4	12,9	982,2	10,6
Royaume-Uni	690,5	51,1	384,9	26,9
Allemagne	420,4	21,2	252,0	12,7
<b>France</b>	<b>324,4</b>	<b>24,0</b>	<b>234,7</b>	<b>17,4</b>
Pays-Bas	258,4	69,1	195,7	52,3
Japon	247,5	5,9	45,9	0,9
Canada	185,0	30,6	168,9	25,8
Italie	170,9	15,4	107,5	9,7
Belgique	139,1	59,5	184,7	79,1
Espagne	106,3	18,9	115,0	20,4
Chine	25,5	2,6	304,6	31,1

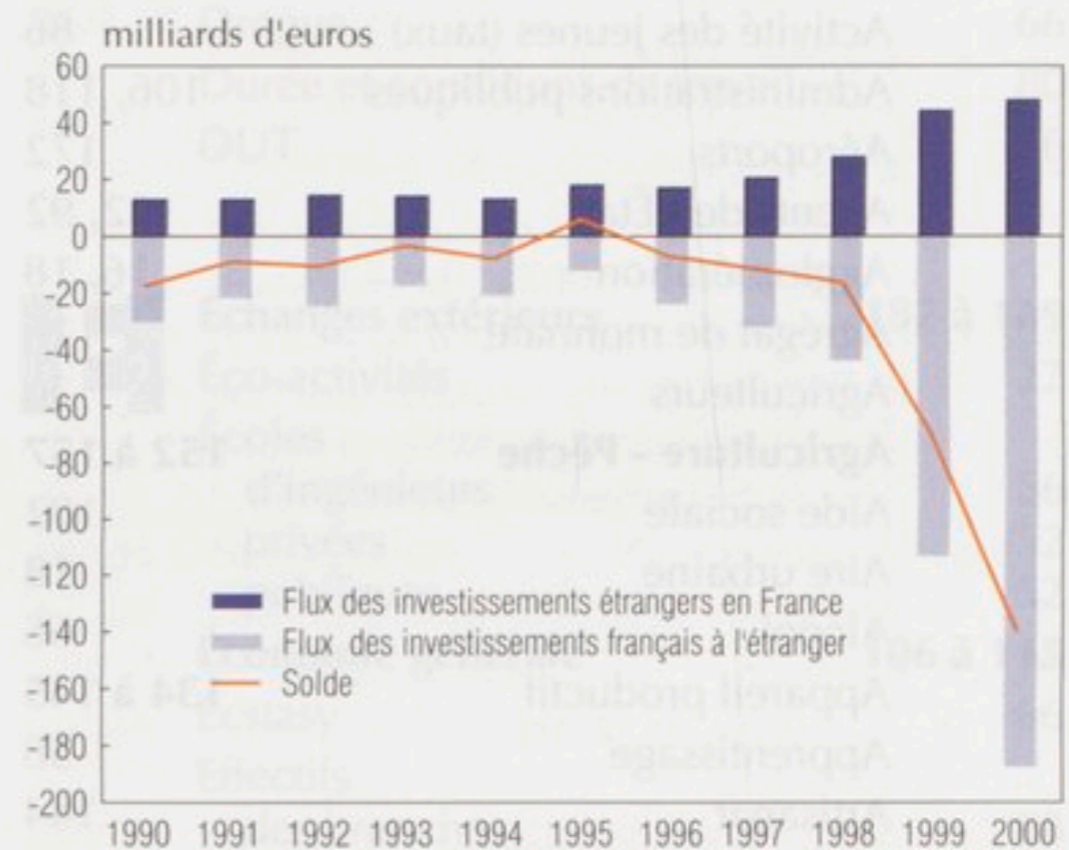
\* Valeur comptable.

### Flux d'investissements directs sortants des principaux opérateurs mondiaux en 1999 et 2000 [3]

milliards de dollars

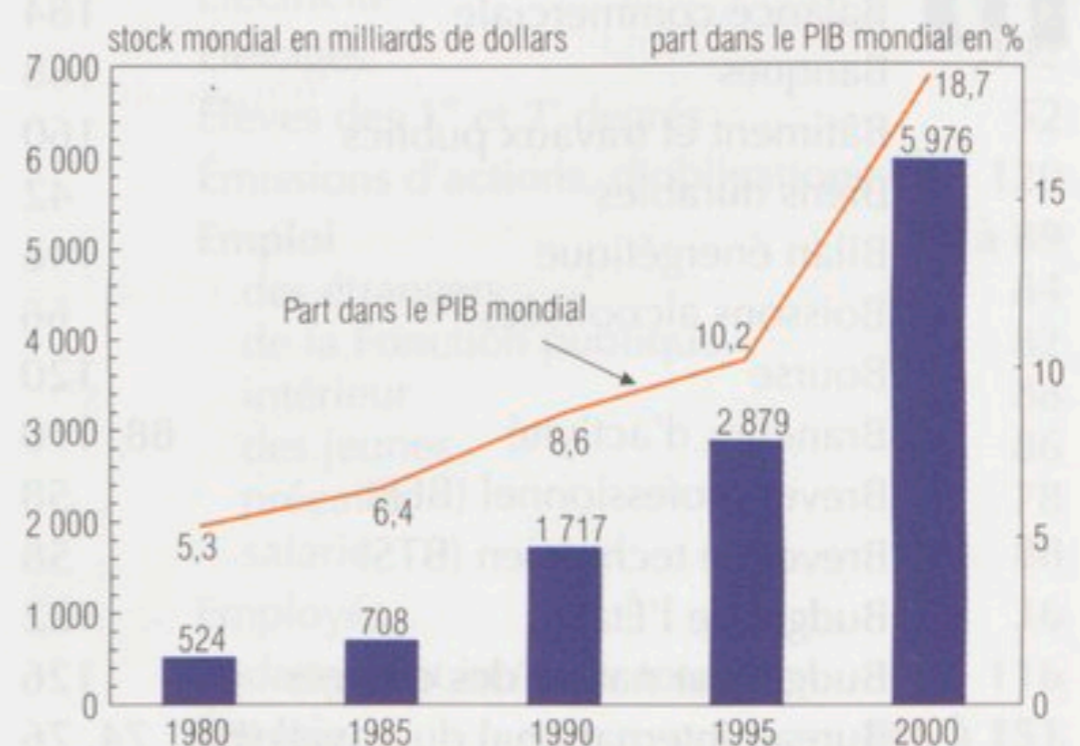


### Évolution des flux\* d'investissements directs entre la France et l'étranger [1]



\* Établis selon la nouvelle méthodologie de la balance des paiements.

### Évolution du stock mondial d'investissements à l'étranger [3]





# Index alphabétique

Les rubriques renvoient aux numéros de pages.  
Celles en caractère **gras** sont des titres de chapitres.

<b>A</b>	Abonnement	
	téléphone	170
	télévision	178
	Accidents	60
	Actifs, actives	36, 74
	Actifs financiers	118
	Actions	120
	Activité (taux)	74
	Activité des jeunes (taux)	86
	Administrations publiques	106, 118
	Aéroports	172
	Agents de l'État	82, 92
	Agglomération	16, 18
	Agrégat de monnaie	116
	Agriculteurs	36
	<b>Agriculture - Pêche</b>	<b>152 à 157</b>
	Aide sociale	102
	Aire urbaine	18
	Alcool	66
	Appareil productif	<b>134 à 145</b>
	Apprentissage	58
	Artisanat	144
	Assurances	168
	Audiovisuel	178
	Automobile	42, 162
	Azote	22
<b>B</b>	Baccalauréat	52 à 58
	Balance commerciale	184
	Banques	168
	Bâtiment et travaux publics	160
	Biens durables	42
	Bilan énergétique	146
	Boissons alcoolisées	66
	Bourse	120
	Branches d'activité	88, 110
	Brevet professionnel (BEP)	58
	Brevet de technicien (BTS)	58
	Budget de l'État	122
	Budget par nature des charges	126
	Bureau international du travail (BIT)	74, 76
<b>C</b>	CAC 40	120
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	36
	CAF-FAB	186
	Cannabis	66
	CAP	58
	Capacité ou besoin de financement des agents économiques	106
	de la Nation	106, 182
	des régimes de Sécurité sociale	100
	Capitalisation boursière	120
	Captures (pêches maritimes)	154
	Catégories sociales	36
	Céréales	152
	Cessations d'entreprises	134
	Chaînes (publiques, privées)	178
	Chaînes Hi-Fi	42
	Charbon	148
	Chefs d'entreprises	36
	Chercheurs	116, 176
	Chiffre d'affaires	136, 138, 140, 141, 145, 156, 161, 166, 167, 168, 171, 179
	Chirurgiens-dentistes	62
	Chômage	76, 78
	des étrangers	84
	des jeunes	86
	partiel	78
	Cinéma	46, 178
	Classe (enseignement)	52
	Clients et fournisseurs (commerce extérieur)	186
	Coefficient	
	budgétaire	40
	de rigueur climatique	146
	Collectivités locales	128
	Commerçants	36
	Commerce	164
	de détail	164
	de gros	164
	Commerce extérieur	182, 184
	des IAA	156
	de la pêche	154
	de l'Union européenne	183
	de produits agricoles	152



Commune, commune urbaine	18
Communauté des États indépendants (CEI)	148
Compagnies d'assurance	168
Comptes nationaux	106, 108, 158
Comptes spéciaux du Trésor	122
Compte spécifique de l'agriculture	154
Concentration économique	140
Condamnations, condamnés	70
Conditions d'emploi	78
Conditions de travail	80
Confort du logement	48
Congélateur	42
<b>Consommation</b>	<b>40 à 47</b>
Construction	
automobile	158, 162
bâtiment	160
Contrats emplois consolidés (CEC)	78
Contrats emploi-solidarité (CES)	78, 82
Contrats emploi jeunes	78, 82
Contrats emploi ville (CEV)	78
Contrats initiative-emploi (CIE)	78
Contribution à la croissance du PIB	108
Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS)	98, 100
Contribution sociale généralisée (CSG)	98
Conurbation	16
Correction territoriale	182
Cotisations sociales	100, 124
Couple	28
Courants migratoires	24
Coût salarial	94
Couverture maladie universelle (CMU)	102
Création d'entreprises	134
Crédit	116
Criminalité	68
Critères de convergence	130
Croissance - Productivité	108
Culture - Loisirs - Sports	46
Cultures marines	154
<b>D</b> DEA, DESS, DEUG, DEUST	56
Décès (causes)	32, 60
Déchets ménagers	22
Déclaration annuelle de données sociales (DADS)	90
Défense (effectifs)	82
Déficit public	122
Délits	70
Démographie des entreprises	134
Départements	12
Départements et territoires d'outre-mer	12, 14
Dépendance (alcool, tabac, drogue)	66
Dépense(s)	
d'aide sociale	102
budgétaires de l'État	126

de consommation	40
culturelles et de loisirs	46
d'éducation	54
pour l'emploi	78
de fonctionnement	128
d'investissement	128
de loisir	46
nationale d'environnement	22
de protection sociale	100
de recherche et de développement	176
de santé	64
Dépôt de brevet	114
Dette publique	116, 122, 130
Diplôme	58
Divorces	26
Divortialité (taux)	26
Données générales (commerce extérieur)	182
Dotation	
générale de décentralisation	128
globale d'équipement	128
globale de fonctionnement (DGF)	128
Dow-Jones	120
Drogue	66
Durée et conditions de travail	80
DUT	56
<b>E</b> <b>Échanges extérieurs</b>	<b>182 à 189</b>
Éco-activités	22
Écoles	
d'ingénieurs	56
privées	52
publiques	52
<b>Économie générale</b>	<b>106 à 115</b>
Ecstasy	66
Effectifs	
des branches	88
budgétaires	82
de l'enseignement	56
salariés	88
Effet	
de carrière ou GVT « positif »	92
de serre	22
de structure (salaires)	92
Électricité	150
Élevages	152
Élèves des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> degrés	52
Émissions d'actions, d'obligations	120
<b>Emploi</b>	<b>74 à 89</b>
des étrangers	84
de la Fonction publique	82
intérieur	88
des jeunes	86
précaire	78
salarié	88
Employés	36
Endettement intérieur total	116
<b>Énergie</b>	<b>146 à 151</b>



Enquête	
annuelle d'entreprise (EAE)	156, 166
emploi	74, 84
logement	48
loyers et charges	50
Enseignants	54
<b>Enseignement</b>	<b>52 à 59</b>
premier degré	52
second degré	52
professionnel	56
supérieur	56, 58
Entreprises	
artisanales	144
européennes	136
françaises	140
industrielles	136
innovantes	114
mondiales	138
publiques	142
<b>Environnement</b>	<b>20 à 23</b>
Épargne (taux)	118
Équipements	
des ménages	42
de santé	62
Espaces agricoles	20
Espérance de vie	10, 32
Établissements	
de crédit	168
privés sous contrat	54
de santé	62
scolaires	52 à 56
État de l'environnement	20
État matrimonial	26
Étrangers	26, 84
Étudiant	54, 56
Euro	130
Évolution de salaire	86, 90
Excédent	
brut d'exploitation (EBE)	136
naturel	24
touristique	182
Exploitations agricoles	154
Exportations	182 à 186
<b>H</b> Famille	28, 100
monoparentale	28
recomposée	28
Fécondité	10, 30, 34
Fédérations sportives	46
Financement (logement)	50
<b>Finances publiques</b>	<b>122 à 128</b>
Finances publiques locales	128
Fiscalité locale	128
Flotte (transports de marchandises)	174
Fonction publique	
emploi	82
salaires	92
Fonds commun de placement (FCP)	120
Fonds de réserve pour les retraites	98

Football	46
Formation	
brute de capital fixe (FBCF)	106
professionnelle continue	58
Formes particulières d'emploi	78
Fraude (taux)	168
Fumeurs	66

<b>G</b> Gaz	150
Gazole	148
Génération (âges)	34
Glissement	112
Golf	46
Grand magasin	164
Grandes cultures	154
Grandes entreprises françaises	140 à 143
Grève (jours)	80
Groupes d'entreprises	138, 140, 142
Guadeloupe	14
Guichets bancaires	168
Guyane	14
GVT	92

<b>H</b> Habitat	48
HLM	50
Hôpitaux (publics et privés)	62
Hypermarché	164

<b>I</b> Immatriculations (automobiles)	162
Immeubles collectifs	48
Immigration	24
Importations	182 à 186
Impôts	
directs et indirects	124
locaux	128
de solidarité sur la fortune (ISF)	124
Indépendance énergétique (taux)	146
Index BT, TP	160
Indexation (Loi Neiertz)	112
Indicateur conjoncturel de fécondité	30
Indice	
boursier, européen	120
du coût de la construction (ICC)	50
général des loyers	50
des prix à la consommation, IPCH	112
du prix des loyers	50
des prix des produits agricoles	
à la production	152
de prix de vente industriels	158
de salaire à structure constante	90
<b>Industrie - Construction</b>	<b>158 à 163</b>
Industrie	
agricole et alimentaire	156
automobile	162
manufacturière	88, 158
Infirmiers, infirmières	62, 92



Inflation	112
Innovation	114
Instituteurs	54, 92
Institutions sans but lucratif	
au service des ménages (ISBLSM)	106
Institut universitaire de technologie (IUT)	56
Intérêt (taux)	116
Internauts, Internet	114, 170
Interruptions volontaires	
de grossesse (IVG)	60
Investissements, FBCF	106, 108, 158, 160
Investissements internationaux	188

<b>J</b> Jauge brute	174
Jeunes (emploi)	86
Jeux de hasard	46
Juridictions	70
<b>Justice</b>	<b>68 à 71</b>

<b>L</b> Lave-linge	42
Lave-vaisselle	42
Liaisons aériennes	172
radiales	172
transversales	172
Licence	56
Licenciés sportifs	46
Lits d'hôpitaux	62
Livraisons de produits agricoles	152
Locataires	50
<b>Logement</b>	<b>48 à 51</b>
collectif	160
individuel	160
mis en chantier	160
neuf	48, 160
occasionnel	48
surpeuplé	48
vacant	48
Loi	
de finances	122
de privatisation	142
Loisirs	46
Loto	46
Loyers	50

<b>M</b> Maastricht (traité)	130
Maisons individuelles	48
Maîtrise	56
Maladies	60
Marché automobile	162
Marchés financiers	116, 120
Mariages	26
Martinique	14
Maxidiscompte	164
Mayotte	14
Médecins	62
Médicaments	64

Ménage	28
complexe	28
consommation, équipement	40 à 48
consommation	106
revenus	96, 106
structure	28
Micro-ondes	42
Micro-ordinateur	42
Milieu ouvert	70
Minimum	
mensuel garanti dans la Fonction	
publique	94
vieillesse	92, 98
<b>Monnaie - Marchés financiers</b>	<b>116 à 121</b>
Monnaie unique	130
Mortalité	32, 60
infantile (taux)	32
Mouvement migratoire	24
Multi-équipement	42
Multimédia (ordinateur)	42

<b>N</b> Naissances	30, 34
hors mariage	30
Natalité (taux)	14, 30
Nationalisation	142
Nationalité (taux de chômage selon)	84
Nationalité française (acquisitions)	24
Navigation fluviale	174
Niveau de formation	56, 58
Nomenclature	
des professions et des catégories	
socioprofessionnelles (PCS)	36
Non-salariés	144, 166
Non-titulaires	82
Nouveau marché	114
Nouvelle-Calédonie	14
Numerus clausus	62
Nuptialité (taux)	26
Nouvelles technologies	110, 114

<b>O</b> Obligations	120
OCDE	186, 188
OCRTIS	66
Occupation physique du territoire	20
OFDT	66
OPCVM	120
OPEP	148
Opérateurs	170
Ordinateur	42
Ordures ménagères	22
Ouvriers	36
Ozone	22

<b>P</b> Pacte civil de solidarité (PACS)	26, 28
Parc national, naturel, régional	20
Part des chômeurs	86
Part de marché (commerce)	164









Patrimoine	118
Pauvreté	96
Pavillon (maritime)	174
Pays	
d'Asie	186
de l'Est	186
de la mer du Nord	146, 148
du monde	10
Pêches maritimes	154
Pensions (retraites)	98
Personnes âgées	34
Petites et moyennes entreprises (PME)	136
Petites et moyennes entreprises industrielles (PMI)	136
Pétrole	148
Pharmaciens	62
Pièces de logement (nombre)	48
Plantes industrielles	152
PMU	46
Politique agricole commune (PAC)	152
Politique de l'emploi	78
Pollution	22
Polynésie française	14
Pondération (Indice des prix)	112
<b>Population</b>	<b>24 à 37</b>
accroissement	12, 24
active	74
active occupée	74, 76
par âge	34
étrangère	24
immigrée	24
mondiale	10
pénale	70
sans doubles comptes	12
scolaire	52
totale	24
urbaine	10, 16
Ports	172, 174
Pouvoir d'achat	
des retraites	98
des revenus	96
des salaires	90, 92
du smic	94
Prélèvements obligatoires	124
Presse	170
Prestations sociales	96, 100
Privatisation	142
Prix	
à la consommation	112
à la production	154
relatif du tabac	66
Production	
des branches	110
de produits agricoles	152
industrielle	158
d'énergie	146 à 150
Productivité	108
horaire apparente du travail	108
Produit intérieur brut (PIB)	106, 108

Professeurs	54
Professions	36
Professions intermédiaires	36
Projection de population	34
Propriétaires	50
Protection de l'environnement	22
Protection sociale	100
Protocole de Kyoto	22
Pyramide des âges	34

<b>R</b> Réactivation d'entreprises	134
Réassurance	168
Recensement de la population	12, 34
Recherche et Développement (R & D)	176
Recyclage des déchets	22
Redevance TV	178
Régime général (retraite)	98
Régimes de sécurité sociale	100
Régions	12
Répertoire	
des entreprises contrôlées	
majoritairement par l'État	142
informatique des métiers (RIM)	144
Sirene	136
Répondeur	42
Reprise d'entreprises	134
Reproduction (Taux brut)	30
Réserves naturelles	20
Réserves de pétrole « prouvées »	148
Résidences principales et secondaires	48
Résultats (consolidation des)	140
Résultats économiques de l'année	106
Retraites	36, 98
Réunion	14
<b>Revenus</b>	<b>90 à 103</b>
Revenu libéral des médecins	62
agricoles	152
des ménages	96, 106
minimum d'insertion (RMI)	100
primaire	96
Russie	10

<b>S</b> Saint-Pierre-et-Miquelon	14
Salaires	
des entreprises	90
de la Fonction publique	92
<b>Santé</b>	<b>60 à 67</b>
SBF 120	120
SBF 250	120
Scolarisation (taux de)	58
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>164 à 179</b>
Secteur	138
audiovisuel	178
d'entreprise	138
primaire, secondaire, tertiaire	88
public d'entreprises	142



Services		SNCF	172
marchands, non marchands	88, 166	Traitement indiciaire brut	92
marchands non financiers	166	Transports	
Seuil de déclenchement du Smic	94	aériens	172
Seuil de pauvreté	96	combiné	174
Sida	10, 60	ferroviaires	172, 174
Smic	94	intérieurs	174
Société d'investissement		internationaux	174
à capital variable (SICAV)	120	de marchandises	174
Solde des flux d'investissements		maritimes	174
internationaux	188	routiers	174
Sociétés non financières		de voyageurs	172
financières	106	Travail (conditions)	80
Solde migratoire	24	Travailleurs étrangers	84
Sous-emploi	80		
Sports	46	 Union économique et monétaire	130
Stocks de bureaux, de logements	160	Unité urbaine	18
Superficie (pays, départements)	12	Université (effectifs)	56
Superficie Agricole Utilisée (SAU)	154		
Supermarché	164	 Vacances	44
Surface boisée	20	Valeur ajoutée	106, 110, 136, 154, 158, 166
Survie des entreprises (taux)	134	Véhicules utilitaires	162
Système d'information		Vertébrés	20
sur les nouvelles entreprises (SINE)	134	Vidéo	178
Système monétaire européen	130	Villes	
		centre	16
 Tabac	66	de France	18
Taille		du monde	16
des entreprises	138, 140	Vins	40, 66, 154
des exploitations agricoles	152	Voiture particulière	42, 162, 172
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	124	Vols	70
Technologie de l'information		Voyages	44, 172
et de la communication	40, 108, 114		
Télécommunications	166	 Wallis-et-Futuna	14
Téléphone mobile	170		
Téléviseur	42	 Yaourts	40
Télévision	46, 178	Yougoslavie	10
Temps partiel	80, 82		
Tennis	46	 Zone euro	130, 138, 168, 186
<b>Territoire</b>	<b>10 à 19</b>		
Territoires d'outre-mer	14		
Titulaires	82		
Tourisme	44, 182		
Toxicomanie	66		
Trafic			
aérien	172		
de marchandises	174		
de passagers (maritimes)	172		



# Adresses utiles

## 1. ADMINISTRATIONS

- Premier ministre** Direction du développement des médias,  
69, rue de Varennes,  
75348 Paris 07 SP. Tél. : 01 42 75 80 00.  
[www.ddmedias.pm.gouv.fr](http://www.ddmedias.pm.gouv.fr)
- Agriculture, Alimentation,  
Pêche et Affaires rurales** Service central des Enquêtes et Études statistiques (SCEES),  
251, rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 49 55 85 05.  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)
- Écologie  
et Développement durable** Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques (DPPR),  
20, avenue de Ségur, 75302 Paris 07 SP. Tél. : 01 42 19 20 21.  
[www.environnement.gouv.fr](http://www.environnement.gouv.fr)
- Culture et Communication** Direction de l'Administration générale,  
Département des Études et de la Prospective,  
2, rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. : 01 40 15 73 00.  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)
- Défense** Direction de l'information et de la communication de la défense,  
École militaire 1, place Joffre, 75007 Paris. Tél. : 01 44 42 30 11.  
[www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)
- Économie, Finances et Industrie** Direction des Relations avec les publics et de la Communication,  
Direction de la Prévision,  
Direction des Relations économiques extérieures (DREE),  
139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12. Tél. : 01 44 87 17 17.  
[www.finances.gouv.fr](http://www.finances.gouv.fr)
- Direction générale des Douanes et Droits indirects,  
Sous-direction de l'Informatique, des Statistiques et des Études  
économiques,  
8, rue de la Tour-des-Dames, 75436 Paris Cedex 09. Tél. : 01 44 87 17 17.
- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services,  
3, rue Barbet de Jouy, 75007 Paris. Tél. : 01 43 19 24 24.  
[www.pme-commerce-artisanat.gouv.fr](http://www.pme-commerce-artisanat.gouv.fr)
- Observatoire de l'Énergie,  
61, boulevard Vincent Auriol, 75703 Paris 13. Tél. : 01 44 87 17 17.
- Direction du Gaz, de l'Électricité et du Charbon (DIGEC),  
97-99, rue de Grenelle, 75353 Paris 07 SP. Tél. : 01 43 19 36 36.
- Service des Études et des Statistiques industrielles (SESSI),  
20, avenue de Ségur, 75353 Paris 07 SP. Tél. : 01 43 19 36 36.  
[www.industrie.gouv.fr](http://www.industrie.gouv.fr)
- Jeunesse, Éducation nationale  
et Recherche** Direction de la Programmation et du Développement (DPD),  
Sous-direction des Études statistiques,  
58, boulevard du lycée, 92170 Vanves. Tél. : 01 55 55 72 80.  
[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)
- 1, rue Descartes, 75231 Paris Cedex 05. Tél. : 01 55 55 90 90.  
[www.recherche.gouv.fr](http://www.recherche.gouv.fr)



**Affaires sociales, Travail et Solidarité**

Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (DARES),  
20 bis, rue d'Estrées, 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01 44 38 22 52.  
[www.dares.gouv.fr](http://www.dares.gouv.fr)

**Santé, Famille et Personnes handicapées**

Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES)  
11, place des cinq martyrs du lycée Buffon, 75696 Paris Cedex 14.  
Tél. : 01 44 36 90 00.  
[www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

**Équipement, Transports, Logement, Tourisme et Mer**

Direction des Affaires économiques et internationales (DAEI),  
Service économique et statistique,  
Sous-direction de l'Observation statistique de la construction,  
Sous-direction de l'Observation statistique des transports,  
Tour Pascal B, 92055 Paris La Défense Cedex. Tél. : 01 40 81 21 22.  
[www.equipement.gouv.fr](http://www.equipement.gouv.fr)

Direction du Tourisme,  
2, rue Linois, 75740 Paris Cedex 15. Tél. : 01 44 37 36 00.  
[www.tourisme.gouv.fr](http://www.tourisme.gouv.fr)

Direction générale de l'Aviation civile (DGAC),  
50, rue Henri-Farman, 75720 Paris Cedex 15. Tél. : 01 58 09 36 36.  
[www.dgac.fr](http://www.dgac.fr)

Direction du Transport maritime, des ports et du littoral,  
22, rue Monge, 75005 Paris. Tél. : 01 40 81 72 10.

Direction de la Sécurité et de la Circulation routières, (DSCR),  
92055 La Défense Cedex. Tél. : 01 40 81 21 22.

**Intérieur, Sécurité intérieure et Libertés locales**

Direction générale des Collectivités locales (DGCL),  
2, place des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 01 40 07 60 60.  
[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

Direction centrale de la Police judiciaire,  
11, rue des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 01 49 27 49 27.

Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants,  
place Beauvau, 75800 Paris Cedex 08. Tél. : 01 49 27 49 27.

**Sports**

Direction de l'Administration générale,  
78, rue Olivier-de-Serres, 75739 Paris Cedex 15. Tél. : 01 40 45 90 00.  
[www.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.jeunesse-sports.gouv.fr)

**Justice**

Direction de l'Administration générale et de l'Équipement,  
Sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation,  
13, place Vendôme, 75042 Paris Cedex 01. Tél. : 01 44 77 60 60.  
[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)

**2. AUTRES ORGANISMES PUBLICS****ADEME**

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie,  
27, rue Louis-Vicat, 75737 Paris Cedex 15. Tél. : 01 47 65 20 00.  
[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

**BDF**

Banque de France,  
31 rue Croix-des-Petits-Champs, 75049 Paris Cedex 01.  
Tél. : 01 42 92 42 92.  
[www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)

**CEREQ**

Centre d'études et de recherche sur les qualifications,  
10, place de la Joliette, BP 176, 13474 Marseille Cedex 02.  
Tél. : 04 91 13 28 28.  
[www.cereq.fr](http://www.cereq.fr)

**CNAF**

Caisse nationale des allocations familiales,  
23, rue Daviel, 75634 Paris Cedex 13. Tél. : 01 45 65 52 52.  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)



- CNAM** Conservatoire national des arts et métiers,  
292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 01 40 27 20 00.  
www.cnam.fr
- CNAMTS** Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés,  
66, avenue du Maine, 75694 Paris Cedex 14. Tél. : 01 42 79 30 30.  
www.cnamts.fr
- CNAV** Caisse nationale d'assurance-vieillesse,  
75951 Paris Cedex 19. Tél. : 01 55 45 50 00.  
www.cnav.fr
- CNDP** Centre national de documentation pédagogique,  
29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05. Tél. : 01 55 43 60 00.  
www.cndp.fr
- CREDOC** Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie,  
142, rue Chevaleret, 75013 Paris. Tél. : 01 40 77 85 10.  
www.credoc.fr
- FRANCE TELECOM** Branche Ressources,  
6, place d'Alleray, 75505 Paris Cedex 15. Tél. : 01 44 44 22 22.  
www.francetelecom.fr
- IFEN** Institut français de l'Environnement,  
61, boulevard Alexandre-Martin, 45058 Orléans Cedex 01.  
Tél. : 02 38 79 78 78.  
www.ifen.fr
- INED** Institut national d'études démographiques,  
133, boulevard Davout, 75980 Paris Cedex 20. Tél. : 01 56 06 20 00.  
www.ined.fr
- INSERM** Institut national de la santé et de la recherche médicale,  
101, rue de Tolbiac, 75654 Paris Cedex 13. Tél. : 01 44 23 60 00.  
www.inserm.fr
- LA POSTE** Direction de la Communication,  
4, quai du Point-du-Jour, 92777 Boulogne-Billancourt Cedex.  
Tél. : 01 41 41 66 66.  
www.laposte.fr
- OMI** Office des migrations internationales,  
44, rue Bargue, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 53 69 53 70.  
www.imo.org

### 3. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- BIT** Bureau international du travail,  
1, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 45 68 32 50.  
www.ilo.org
- EUROSTAT** Office statistique des communautés européennes,  
Bureau d'information, L 2920 Luxembourg. Tél. : 00 352 4301 34567.  
www.europa.eu.int
- OACI** Organisation de l'aviation civile internationale,  
3 bis, villa Émile-Bergerat, 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex.  
Tél. : 01 46 41 85 85.
- OCDE** Organisation de coopération et de développement économiques,  
2, rue André-Pascal, 75016 Paris Cedex 16. Tél. : 01 45 24 82 00.  
www.oecd.org
- OMS** Organisation mondiale de la santé,  
Palais des Nations, 20 avenue Appia, 1211, CH Genève 27, Suisse.  
www.who.ch



**ONU** Organisation des Nations unies, centre d'information,  
1, rue Miollis, 75015 Paris. Tél. : 01 43 06 48 39.  
[www.un.org](http://www.un.org)

**PRB** Population Reference Bureau,  
1875 Connecticut Ave., NW, Suite 520, Washington,  
DC 20009-5728 USA. Tél. : 202 483 1100.  
[www.prb.org](http://www.prb.org)

#### 4. ORGANISMES DIVERS

**AFB** Association française des banques,  
18, rue La Fayette, 75440 Paris Cedex 09. Tél. : 01 48 00 52 52.  
[www.afb.fr](http://www.afb.fr)

**CCAF** Comité Central des armateurs de France,  
47, rue de Monceau, 75008 Paris Cedex 15. Tél. : 01 53 89 52 52.  
[www.ccaf.asso.fr](http://www.ccaf.asso.fr)

**CCFA** Comité des constructeurs français d'automobiles,  
2, rue de Presbourg, 75008 Paris. Tél. : 01 49 52 51 00.  
[www.ccfa.fr](http://www.ccfa.fr)

**CITEPA** Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution  
atmosphérique,  
10, rue du Faubourg Poissonnière, 75010 Paris. Tél. : 01 44 83 68 83.  
[www.citepa.asso.fr](http://www.citepa.asso.fr)

**CNC** Centre national de la cinématographie,  
12, rue de Lübeck, 75784 Paris Cedex 16. Tél. : 01 44 34 34 40.  
[www.cnc.fr](http://www.cnc.fr)

**CPDP** Comité professionnel du pétrole,  
Tour Corosa, 3, rue Eugène-et-Armand-Peugeot, BP 282,  
92505 Rueil-Malmaison. Tél. : 01 47 08 10 57  
[www.cpdp.org](http://www.cpdp.org)

**DF** La Documentation française, services documentaires,  
29, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07. Tél. : 01 40 15 70 00.  
[www.ladocfrancaise.gouv.fr](http://www.ladocfrancaise.gouv.fr)

**Euronext** Direction des études et de la stratégie,  
39, rue Cambon, 75001 Paris. Tel. : 01 49 27 10 00.

**FFSA** Fédération française des sociétés d'assurances,  
26, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 01 42 47 90 00.  
[www.ffsa.fr](http://www.ffsa.fr)





# ABONNEZ-VOUS AUX PÉRIODIQUES DE L'INSEE

## Abonnement annuel - Tarif 2002

### BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUE

10 000 séries mensuelles, trimestrielles et annuelles concernant l'ensemble de la vie économique, complétées par les séries rétrospectives des principaux indices et par le bilan démographique.

France	55 €
Étranger	69 €

### INSEE PREMIÈRE

Le « 4 pages » qui, régulièrement, présente les analyses et les commentaires des experts de l'Insee sur un thème de l'actualité économique et sociale.

France	70 €
Étranger	87 €

### ÉCONOMIE ET STATISTIQUE

Chaque numéro est un recueil d'articles sur un grand thème du débat social proposant des commentaires, des tableaux et des graphiques ainsi qu'une bibliographie.

France	63 €
Étranger	78 €

### INSEE RÉSULTATS

Cette collection présente les résultats détaillés des enquêtes et opérations statistiques menées par l'Insee.

Elle s'articule autour de deux séries : Société et Économie. Certains volumes sont sous forme d'un fascicule papier accompagné d'un cédérom.

#### Série 1 - Société

France	450 €
Étranger	560 €

#### Série 2 - Économie

France	300 €
Étranger	373 €

### ANNALES D'ÉCONOMIE ET DE STATISTIQUE

Cette collection publie des travaux originaux de recherche théorique ou appliquée dans les domaines de l'économie, de l'économétrie et de la statistique.

France	83 €
Étranger	103 €

## SYSTÈME « STATISTIQUE PUBLIQUE »

### SYNTHÈSES

Cette collection présente des études et des enquêtes faites par les organismes du système statistique public.

France	146 €
Étranger	182 €

### RECUEIL D'ÉTUDES SOCIALES

Emploi, revenus, éducation, formation, chômage, salaires, mais aussi démographie, famille, santé, justice, logement, modes de vie. Une sélection des meilleurs articles récemment publiés par les principaux organismes publics français d'études et de statistiques du domaine social : Cereq, Credoc, Ined, Insee, etc.

France	48 €
Étranger	60 €





## Abonnement annuel - Tarif 2002

### LA CONJONCTURE COLLECTION « INSEE CONJONCTURE »

#### INFORMATIONS RAPIDES

Série présentant dès leur disponibilité les derniers indices et les résultats les plus récents des enquêtes de conjoncture de l'Insee.

Elle inclut les « Principaux Indicateurs » (chiffres essentiels de l'économie) qui peuvent faire l'objet d'un abonnement à part par courrier ou par télécopie.

##### Abonnement aux principaux indicateurs

###### Par télécopie

France 304 €

Étranger 381 €

###### Par courrier

France 126 €

Étranger 158 €

##### Abonnement à l'ensemble de la série par courrier et, pour les principaux indicateurs, par télécopie

France 449 €

Étranger 562 €

##### Abonnement à l'ensemble de la série par courrier uniquement

France 266 €

Étranger 333 €

#### NOTE DE CONJONCTURE

Des notes de synthèse et un point de conjoncture pour suivre la situation et les perspectives à moyen terme de l'économie française. Le supplément « Séries longues » donne des tableaux et des graphiques sur 25 ans.

France 32 €

Étranger 40 €

#### CONJONCTURE IN FRANCE

Une synthèse de la conjoncture économique de la France rédigée en anglais.

France 8 €

Étranger 9 €

#### TABLEAU DE BORD HEBDOMADAIRE

Un panorama complet et actualisé de la conjoncture économique française et internationale. Le supplément « Séries longues » donne des tableaux et des graphiques sur 25 ans.

France 228 €

Étranger 285 €

#### NOTE DE CONJONCTURE INTERNATIONALE

Un panorama de la conjoncture mondiale dressé par la direction de la Prévision, accompagné des points de conjoncture internationale.

France 24 €

Étranger 30 €

#### BULLETIN D'ABONNEMENT

À retourner à : INSEE Info Service - Service Abonnements - BP 409 - 75560 Paris Cedex 12

Télécopie : 01 53 17 89 77

Veuillez noter mon abonnement aux publications suivantes :

Nom ou raison sociale :

Activité :

Tél. :

Fax :

Adresse :

Je règle un montant de

€ (total des abonnements) par :

chèque (à l'ordre de l'Insee)

Carte bancaire :

Visa

Mastercard

Eurocard

(seules cartes acceptées)

Carte N°

□□□□

□□□□

□□□□

□□□□

Expire au

□□ □□

Date :

Nom du titulaire de la carte et signature obligatoires :





# ACCÈS AUX PRODUITS ET SERVICES DE L'INSEE

À PARIS

## INSEE Info Service

*Librairie, accueil du public,  
salle de consultation, prestations sur mesure*

Tour Gamma A  
195, rue de Bercy  
75582 PARIS cedex 12  
Tél. : 01 41 17 66 11

Dans vos régions, l'INSEE c'est aussi :  
l'accueil du public, des salles de consultation,  
des produits standard, des prestations sur mesure

24h/24  
DES SERVICES TÉLÉMATIQUES

## Internet

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)  
[www.sirene.tm.fr](http://www.sirene.tm.fr)  
[www.alisse.insee.fr](http://www.alisse.insee.fr)  
[www.recensement.insee.fr](http://www.recensement.insee.fr)  
<http://indicespro.insee.fr>

## Audiotel

08 92 68 07 60 (0,34 €/mn)  
Indices - Coordonnées de l'Insee

## Minitel

3615 INSEE (0,15 €/mn)  
3617 INSEE (0,84 €/mn)  
Renseignements par télécopie  
3617 SIRENE (0,34 €/mn)  
3617 PVI (0,34 €/mn)  
Indices des prix de vente industriels

### ALSACE

Cité administrative Gaujot  
14, rue du Maréchal Juin  
67084 Strasbourg Cedex  
Tél. : 03 88 52 40 40

### AQUITAINE

33, rue de Saget  
33076 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05 57 95 05 00

### AUVERGNE

3, place Charles de Gaulle - BP 120  
63403 Chamalières Cedex  
Tél. : 04 73 31 82 82

### BOURGOGNE

2, rue Hoche - BP 1509  
21035 Dijon Cedex  
Tél. : 03 80 40 67 67

### BRETAGNE

36, place du Colombier - CS 94439  
35044 Rennes Cedex  
Tél. : 02 99 29 33 33

### CENTRE

43, avenue de Paris  
45000 Orléans  
Tél. : 02 38 69 53 35

### CHAMPAGNE-ARDENNE

10, rue Édouard Mignot  
51079 Reims Cedex  
Tél. : 03 26 48 60 00

### CORSE

Résidence du Cardo  
Rue des Magnolias - BP 907  
20700 Ajaccio Cedex 9  
Tél. : 04 95 23 54 54

### FRANCHE-COMTÉ

83, rue de Dole - BP 1997  
25020 Besançon Cedex  
Tél. : 03 81 41 61 61

### ÎLE-DE-FRANCE

7, rue Stephenson  
78188 S<sup>T</sup> Quentin-en-Yvelines Cedex  
Tél. : 01 30 96 90 00

### LANGUEDOC-ROUSSILLON

274, allée Henri II de Montmorency  
34064 Montpellier Cedex 2  
Tél. : 04 67 15 70 00

### LIMOUSIN

50, avenue Garibaldi  
87031 Limoges Cedex  
Tél. : 05 55 45 20 07

### LORRAINE

15, rue du Général Hulot - CS 54229  
54042 Nancy Cedex  
Tél. : 03 83 91 85 85

### MIDI-PYRÉNÉES

36, rue des Trente-Six ponts  
31054 Toulouse Cedex 4  
Tél. : 05 61 36 61 36

### NORD-PAS-DE-CALAIS

130, avenue du Président J.-F. Kennedy  
BP 769  
59034 Lille Cedex  
Tél. : 03 20 62 86 29

### BASSE-NORMANDIE

93, rue de Geôle  
14052 Caen Cedex 4  
Tél. : 02 31 15 11 00

### HAUTE-NORMANDIE

8, quai de la Bourse  
76037 Rouen Cedex  
Tél. : 02 35 52 49 11

### PAYS DE LA LOIRE

105, rue des Français Libres  
44270 Nantes Cedex 2  
Tél. : 02 40 41 75 75

### PICARDIE

21, rue des Otages  
80040 Amiens Cedex 1  
Tél. : 03 22 97 32 00

### POITOU-CHARENTES

5, rue Sainte Catherine - BP 557  
86020 Poitiers Cedex  
Tél. : 05 49 30 01 01

### PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

17, rue Menpenti  
13387 Marseille Cedex 10  
Tél. : 04 91 17 57 57

### RHÔNE-ALPES

165, rue Garibaldi - BP 3196  
69401 Lyon Cedex 3  
Tél. : 04 78 63 28 15

## OUTRE-MER

### ANTILLES - GUYANE

Direction inter régionale  
41, rue Bébian - BP 300  
97158 Pointe-à-Pitre Cedex  
Tél. : 05 90 21 47 00

### GUADELOUPE

Service régional  
Avenue Paul Lacavé - BP 96  
97102 Basse-Terre Cedex  
Tél. : 05 90 99 36 70

### MARTINIQUE

Service régional - Centre Delgrès  
Boulevard de la Pointe des Sables - BP 641  
97262 Fort-de-France Cedex  
Tél. : 05 96 60 73 73

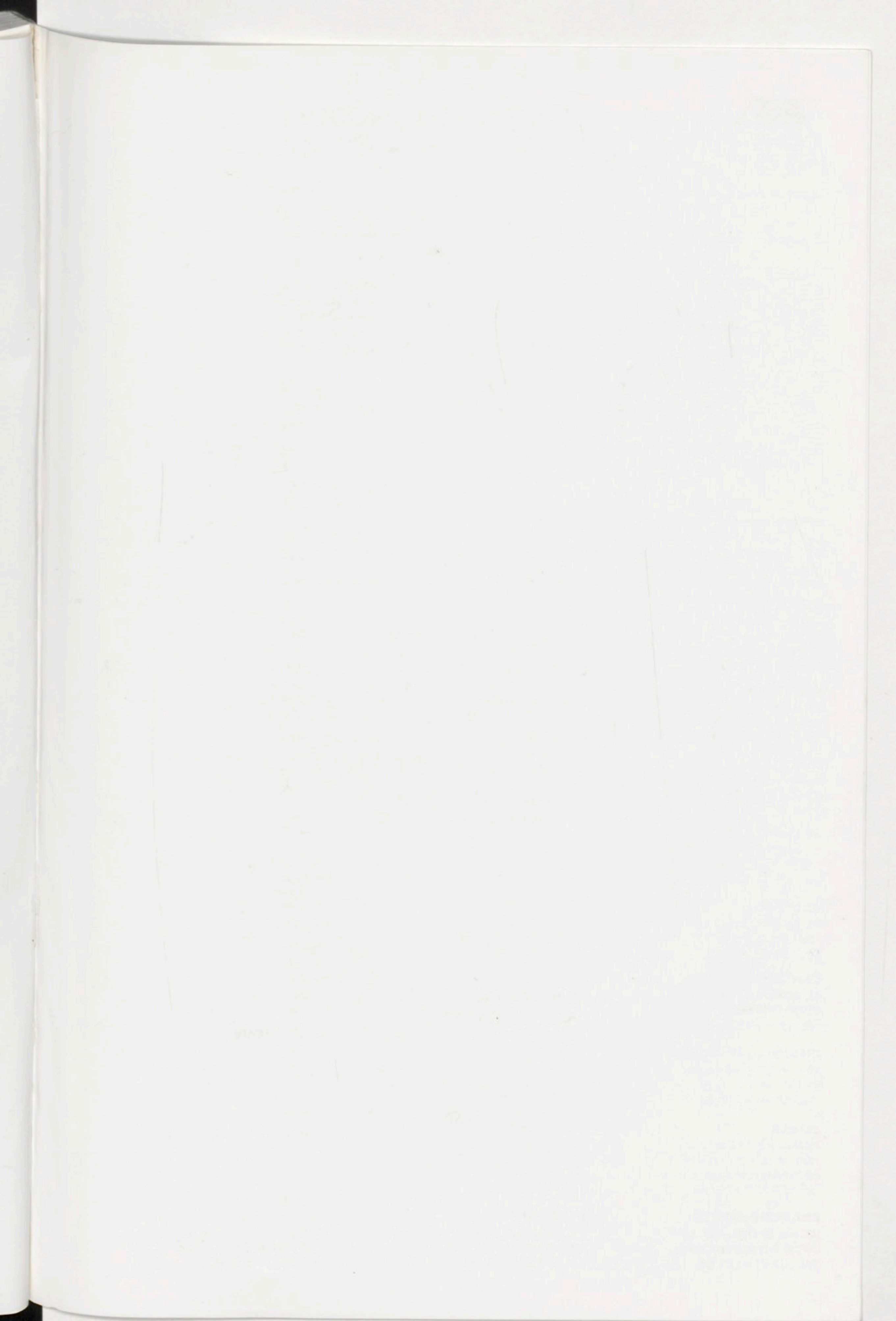
### GUYANE

Service régional  
Avenue Pasteur - BP 6017  
97306 Cayenne Cedex  
Tél. : 05 94 29 73 00

### RÉUNION

Direction régionale  
15, rue de l'École - BP 13  
97408 Saint-Denis MESSAG Cedex 9  
Tél. : 02 62 48 89 00







2002-2003

RÉFÉRENCES

# TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE



Avec les Tableaux de l'Économie Française, accédez aux données économiques et sociales les plus significatives et les plus récentes.

Faites le point sur l'attitude des entreprises françaises face à l'économie mondiale ou sur l'évolution récente de la croissance en France et dans le monde.

Faites-vous une opinion sur des sujets de société aussi variés que la place des femmes aujourd'hui, la criminalité ou l'évolution de la famille.

Trouvez une réponse aux questions d'actualité :

La France respecte-t-elle le protocole de Kyoto concernant les émissions de gaz à effet de serre ?

Quelle proportion d'entreprises françaises et européennes utilisent l'e-commerce, et quelle est l'attitude des Français vis-à-vis d'Internet ?

Par la fiabilité et la pertinence de ses données, l'actualité de ses analyses, ses comparaisons internationales, les Tableaux de l'Économie Française s'imposent comme l'outil de référence.

À paraître à l'automne 2002, le cédérom correspondant à cette 26<sup>ème</sup> édition, enrichi de tableaux complémentaires, de séries chronologiques et de visites guidées à vocation pédagogique.

ISSN 0039-8802  
ISBN 2-11-068098-9  
CODE SAGE TEF02

Août 2002 - Prix 12,00 €

